



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



29. m. 5





29. m. 5



1882

1883

1884

1885

1886

1887

1888

1889

1890

1891

1892

1893

1894

1895

1896

1897

1898

1899

1900

1901

1902

1903

1904

1905

1906

1907



Paris. — Typographie HENNOTYER, rue du Boulevard, 7.

MÉMOIRES
DE
LITTÉRATURE ANCIENNE

PAR

ÉMILE EGGER

Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres),

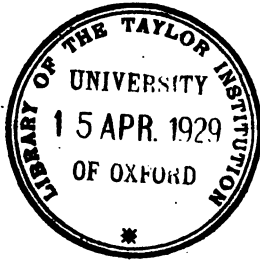
Professeur à la Faculté des Lettres,

Maître de Conférences à l'École normale supérieure.

PARIS

AUGUSTE DURAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DES GRÈS, 7.

MDCCLXII.



HOMMAGE

A LA MÉMOIRE

DU BARON

F ERDINAND D' ECKSTEIN

ESPRIT GÉNÉREUX ET PROFOND

DONT LA VIVE ET UNIVERSELLE CURIOSITÉ

ANIMA SINGULIÈREMENT

LE GOUT DES ÉTUDES HISTORIQUES

CHEZ TOUS CEUX QU'HONORAIT SON AMITIÉ.



TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
PRÉFACE	ix
Notice sur M. J.-F. Boissonade.	1
I. Aperçu général de la littérature grecque, depuis son origine jusqu'au temps d'Aristote.	17
II. Du nouvel esprit de la critique en matière de littérature grecque.	43
III. Aperçu des origines de la littérature grecque.	68
IV. Conclusions sur les poèmes homériques.	96
V. Des conditions du poème épique.	110
VI. Aristarque.	136
VII. Revue des traductions françaises d'Homère.	164
VIII. Des livres attribués à Hermès Trismégiste.	218
IX. De la philosophie et des poètes gnomiques.	229
X. De la poésie pastorale avant les poètes bucoliques.	242
XI. Des origines de la prose dans la littérature grecque.	269
XII. Introduction à l'étude des historiens grecs.	316
XIII. L'histoire et la poésie légendaire.	336
XIV. Si les Athéniens ont connu la profession d'avocat.	355
XV. Observations sur quelques textes inédits des rhéteurs grecs.	369
XVI. Sur la collection des fragments des orateurs romains, avec quelques observations sur les fragments des ora- teurs attiques.	398

	Pages.
XVII. Aperçus de critique sur le théâtre grec	409
§ 1. Coup d'œil sur l'histoire des acteurs dans l'anti- quité.	409
§ 2. Réflexions sur la tragédie grecque.	424
§ 3. Du rôle des femmes dans le théâtre comique d'Athènes.	435
XVIII. Aristote considéré comme précepteur d'Alexandre le Grand.	445
XIX. Esquisse d'une introduction à l'histoire de la littérature grecque durant le siècle d'Auguste.	461
XX. De Lucien et de Voltaire.	473
XXI. Examen des Fables de Babrius, découvertes en Grèce par M. Minoïde Minas, etc.	487
Souvenir du baron Ferdinand d'Eckstein.	509

PRÉFACE

Selon un usage qui tend, chez nous, à devenir général, je réunis en volumes des opuscules publiés, depuis plus de vingt ans, dans différents recueils littéraires; peut-être dois-je expliquer au lecteur l'esprit de cette nouvelle publication.

Parmi des mémoires, des résumés de leçons faites en public, et surtout parmi des articles de critique fort nombreux, j'ai voulu borner mon choix aux morceaux qui me semblaient soit démontrer quelque fait nouveau, soit exposer quelque thèse générale propre à éveiller la réflexion sur de grandes questions de littérature ou d'histoire. Sauf de rares exceptions, qui seront justifiées en leur lieu, tous les morceaux admis dans ce recueil ont été revus et corrigés avec soin. Le public attend avec raison cette sévérité d'un auteur qui lui demande pour la seconde fois, sur les mêmes sujets, son attention bienveillante; l'auteur lui-même, en se reliant à quelque distance d'une première rédaction, se sent pris de bien des scrupules et disposé à bien des corrections. Malgré cela, les fragments que je réunis aujour-

d'hui auront gardé plus ou moins l'empreinte de leur origine, et ils manqueront toujours un peu du caractère d'ensemble et d'unité que je ne pouvais leur donner sans les refondre en un nouveau livre. Ce ne sera pas leur seul défaut, sans doute. J'espère, néanmoins, que dans ces études, entreprises en des circonstances très-diverses et sous des impressions morales ou des aiguillons de curiosité non moins divers, on reconnaîtra partout un amour sincère de la vérité et le zèle des recherches qui aident à la saisir.

Les souvenirs de l'enseignement et des lectures académiques reparaitront ici plus d'une fois; je me serais fait un scrupule de les effacer. Ma vie s'est de bonne heure partagée entre l'Université, qui m'accueillit bien jeune dans ses rangs, et l'Académie, qui m'attira bien jeune aussi vers ses concours, où elle m'encourageait en 1839 par une récompense précieuse. Plus que jamais attaché par le devoir et l'affection à ces deux savantes familles, comment fuirais-je l'occasion de leur témoigner une fois de plus ma reconnaissance ?

Une notice nécrologique sur M. Boissonade, mon ancien maître et mon prédécesseur à la Faculté des lettres, ouvrirait naturellement la première partie de ce recueil, qui sera remplie surtout de discussions littéraires. Quelques pages, résumant un hommage funèbre que je rendis, en 1848, à la mémoire de M. Letroune, convenaient mieux au second volume, où je rassemble des morceaux d'histoire et d'épigraphie. Distribuer ainsi, et comme sous deux invocations distinctes, les matières du

présent recueil, ce n'est pas marquer, entre les deux parties dont il se compose, une différence considérable d'intention ou de méthode. En effet, plusieurs morceaux, par leur caractère, appartenaient aussi bien à la première partie qu'à la seconde, et des deux côtés on reconnaîtra, je pense, le même esprit. En général, la pensée qui m'a dirigé dans mes recherches sur l'antiquité, c'est qu'en ces matières toutes les questions sont étroitement unies. La littérature ne doit pas vivre séparée de la philologie et de l'histoire, ou plutôt l'histoire des langues, des institutions et des mœurs, forme le vrai fond sur lequel repose le jugement des œuvres de l'esprit. Réussir dans cette alliance de la science et du goût n'appartient qu'à de rares talents ; mais tout critique sérieux a au moins le droit de la poursuivre.

Il y a là un autre intérêt que celui qui s'attache aux livres d'érudition ou de littérature, l'enseignement public y est intéressé, et, par conséquent, l'éducation même de l'esprit français. Je voudrais sur ce sujet m'expliquer sans détour.

Un préjugé fort commun chez nous et qui contribue, je le crains, au discrédit des études classiques, réduit ces études aux *humanités*. Les *humanités*, mot excellent d'ailleurs, en ce qu'il exprime à merveille cette politesse du cœur et de l'esprit que doit enseigner, que doit entretenir un commerce assidu avec le plus pur génie de l'antiquité ; mais on abuse du mot et de la chose quand on veut réduire toute l'ambition comme tous les devoirs de l'enseignement qui prépare aux carrières libérales.

C'est se former de cet enseignement une idée à la fois trop étroite et trop haute que de lui recommander uniquement l'analyse des auteurs d'élite et de leurs œuvres éminentes. Selon un axiome célèbre, dont notre préjugé s'autorise, le beau n'étant que la splendeur du vrai, les chefs-d'œuvre littéraires contiendraient, à eux seuls, la substance de toute vérité. Ils suffiraient ainsi à l'éducation de l'honnête homme, pourvu qu'une intelligente analyse en fit sortir le suc divin qu'ils recèlent : optimisme ingénieux et séduisant, que dément l'expérience journalière. En effet, sur une classe, fût-elle très-nombreuse, combien peu d'élèves se montrent capables des nobles et délicates jouissances que leur offrent de telles études ! Exceptez un petit nombre de jeunes gens destinés, par leur condition sociale et par une heureuse vocation, à vivre de la vie des belles-lettres, les autres n'atteignent jamais à ces hauteurs où nous voulons les élever. Conçues dans cet esprit, nos leçons les dépassent ; les dépassant, elles les découragent et les exposent à sortir de nos mains mal préparés pour les épreuves qui les attendent dans le monde. Que l'interprétation des chefs-d'œuvre littéraires soit notre principale méthode d'instruction, je le veux toujours ; mais qu'elle ne règne pas à l'exclusion d'autres études, c'est ce que l'on peut désirer pour le bien de tous, sans faire tort à la force des uns par trop d'indulgence pour la faiblesse des autres. Il va sans dire que je ne conseille pas de mettre par préférence entre les mains de nos écoliers les auteurs ou les ouvrages que leur médiocrité

rapproche du plus grand nombre des esprits. Mais n'y a-t-il pas, même à propos des grands hommes et des modèles excellents, d'autres leçons à donner que celles d'une littérature dogmatique résumant, en chaque genre, les lois suprêmes du beau? D'abord, la critique trop amie des axiomes court risque d'aboutir souvent à des abstractions stériles. A vouloir dominer de trop haut les accidents de la pratique et les caprices du talent personnel, elle s'expose à quitter le sol même de la réalité. Par exemple, pour songer trop à la tragédie, elle oubliera un peu l'auteur tragique, ses acteurs, ses spectateurs et son théâtre, le temps et les mœurs dont toutes ces choses dépendent; elle finira par confondre un peu Sophocle et Racine en un vague idéal de perfection. Chercher l'essence des choses est bon, pourvu qu'on le cherche toujours par l'histoire autant que par la théorie. D'ailleurs, ce genre de critique, fût-il même le meilleur du monde, peut laisser place en son voisinage à d'autres idées plus modestes, mais non moins utiles. A côté des hautes vérités du goût, on conçoit un enseignement plus varié, plus vivant encore, si je puis dire, et plus également profitable à tous les esprits. J'entends par là certaines leçons de bon sens et de sagesse que peut tirer des auteurs classiques une étude curieuse sans minutie. S'il y a peu d'hommes à qui il importe d'apprendre le dernier mot de la raison savante en matière de tragédie ou d'épopée, au contraire, il n'y en a pas un, parmi ceux qui prétendent à des carrières libérales, qui ne profite à bien connaître le propre caractère et la constitution des sociétés

anciennes dont la nôtre a hérité. Or, cette connaissance, on n'y arrive qu'en lisant et en étudiant une assez grande variété de textes originaux ; travail qui est, avant tout, le devoir des maîtres et dont ensuite leur science judicieuse et discrète peut faire profiter sans distinction toute la jeunesse réunie dans nos écoles. Mais pour cela il faut d'abord écarter du milieu de nous ces distinctions injustes et mesquines entre l'érudition et les humanités, distinctions qui perpétuent mainte méprise sur le fond des choses, mainte discorde, plus ou moins avouée, entre les professeurs. Dans une éducation bien organisée, tous les enseignements sont solidaires l'un de l'autre, pour la culture de l'esprit et du cœur ; car nul ne sent bien les beautés d'une langue s'il n'en connaît un peu l'histoire, et non pas seulement la théorie grammaticale ; et nul ne suffit au devoir du grammairien s'il ne voit dans les langues qu'un recueil de mots, de pratiques et de règles abstraites. Par exemple, malgré le génie de Tite-Live, l'éloquence de Caton le Censeur dans les discours artificiels du *Consiones*, n'aura jamais pour nous toute la vérité qui nous semble si intéressante dans les fragments de ses discours authentiques. Rapprocher ainsi, dans un cours de rhétorique, l'original et le portrait, et, d'autre part, montrer ce que l'annaliste prête de son propre talent aux orateurs qu'il met en scène, ce qu'il leur enlève de leur gravité native, cela n'est pas faire acte d'érudition curieuse, mais seulement de justice et de bon goût¹.

¹ Il y a bien longtemps déjà (*Journal de l'Instruction publique* du 17

Quelquefois même il faut aller plus loin pour comprendre certaines pages des chefs-d'œuvre les mieux autorisés, et pour en tirer la leçon de morale et de goût qu'ils renferment. Le savoir d'un Boeckh ou d'un Letronne en épigraphie grecque est plus utile qu'on ne croit pour interpréter clairement le discours de Démétrius *sur la Couronne*, œuvre classique par excellence, qui est ou doit être familière à tous nos rhétoriciens. Les *Philippiques*, sans le commentaire, encore trop mutilé, de Plutarque et de Diodore, ne sont guère qu'un lieu commun, éloquent, mais souvent obscur. Le magnifique épisode de la mort de Virginie, dans Tite-Live, est plein d'énigmes pour le lecteur qui ne s'éclaire pas de quelque science du droit romain¹. L'histoire des institutions et des mœurs n'est pas ici un luxe seulement honorable, mais un secours nécessaire. Sans être obscure par elle-même, que de commentaires utiles provoque la lettre quarante-septième de Sénèque sur les esclaves ! L'esclavage avec ses variétés et ses vicissitudes, à travers les siècles de l'antiquité, l'esclavage marquant une des plus notables différences entre les sociétés antiques et les sociétés chrétiennes, est un des faits sur lesquels il importe

janvier 1836) que nous présentons en ce sens quelques observations sur le *Conciones* classique. L'édition du *Conciones* donnée par M. Julien Girard, en 1817, a réalisé la plupart des vues que nous proposons pour l'amélioration de ce recueil.

¹ Voir une étude juridique sur ce morceau, publiée par M. de Caqueray dans le *Journal général de l'Instruction publique* du 30 avril dernier. Déjà quelques observations sur ce sujet avaient été proposées dans le numéro du 26 avril 1836.

le plus que la conscience de la jeunesse soit largement éclairée. Je voudrais donc que le professeur saisisse, et au besoin, cherchât l'occasion de digressions semblables. S'il m'était permis de citer ici mon expérience personnelle, je rappellerais une des pratiques de la Conférence de grammaire à l'École normale : les élèves y reçoivent chaque année, dès le début du cours, l'indication d'un certain nombre de morceaux d'élite dans les auteurs grecs et latins, morceaux dont chacun renferme soit l'expression d'une pensée morale, soit le récit sommaire d'un grand événement, soit le résumé d'une grande institution. Tels sont : le chapitre de Velléius Paterculus sur les colonies romaines ; celui de Tite-Live sur les commencements du théâtre à Rome ; ceux de Tacite sur les origines de l'écriture alphabétique, et sur les anciens monuments du droit romain ; ceux de Cicéron sur les jurisconsultes, sur la situation de Rome ; parmi les Grecs, celui de Thucydide sur les honneurs funèbres rendus aux guerriers morts pour la patrie ; celui d'Isocrate sur les *Panégories* ou assemblées générales des Hellènes ; celui de Polybe sur la politique des Romains dans les choses de la religion ; la préface du vingtième livre de Diodore sur l'usage des harangues dans les récits historiques, etc. En dehors des beautés ou des difficultés du texte original, on sent quel intérêt varié, quelle utilité toute pratique peut offrir, dans une classe, l'explication de ces sortes de morceaux. Tous les élèves sont capables de profiter à de telles études, tous sont capables de s'y prêter avec zèle. Si ce n'est pas là l'éducation du talent,

c'est celle du bon sens¹, qu'il importe de perfectionner à l'égal des facultés les plus brillantes.

A cet égard, l'opinion assez commune qui trouve que nos études classiques donnent trop d'importance aux exercices purement littéraires, ne me paraît pas sans quelque fondement. Soyons justes envers la société contemporaine. Souvent en proie à de redoutables agitations, elle a le souvenir des maux passés et l'instinct des périls qu'il faudrait prévenir. Croyant voir que les honnêtes législateurs de 89 devaient une partie de leurs illusions politiques au culte de l'antiquité mal comprise, notre société craint les méprises d'une admiration peu intelligente pour certains héros d'autrefois. Elle sent que les hommes qui la dirigent ne peuvent se donner tout entiers aux pures jouissances de l'art; elle réclame, dans l'instruction libérale, une part plus large pour les notions qui forment les esprits au maniement de ses affaires et à l'intelligence de ses intérêts. En cela je ne puis la trouver exigeante, et je m'associe plutôt à sa juste sollicitude. Mais pour satisfaire à cette sollicitude, je ne crois pas qu'il soit besoin de briser nos cadres et de réformer officiellement nos programmés. Il suffit de propager sans cesse, par l'exemple et le conseil, dans l'esprit des maîtres une curiosité que je dirais plus généreuse, un sentiment plus juste de nos devoirs envers les jeunes générations. Les moyens ne manquent pas pour mieux associer aux lettres et à la grammaire la connaissance

¹ Voir, dans la *Logique* de Port-Royal, les premières pages du *Premier discours*.

de l'antiquité ; mais pour trouver ces moyens, il faut d'abord ne pas désespérer de l'alliance entre des choses moins diverses qu'elles ne semblent ; il faut surtout ne pas considérer cette alliance comme l'étroit privilège de la science académique et comme une chimère d'innovation dangereuse pour la discipline de nos écoles. L'esprit académique et l'esprit universitaire sont choses différentes, mais non opposées. Au fond, et sauf l'opportunité de certaines applications, la science qui s'élargit et se démontre par le patient travail de quelques-uns n'est pas autre que celle qui s'enseigne pour le profit de tous. Où en seraient, je le demande, les académies si elles ne travaillaient que pour elles-mêmes et si elles ne voyaient pas se répandre autour d'elles les fruits de leur activité savante ? J'ajoute, où en seraient-elles sans les auxiliaires que leur amènent du dehors l'émulation et les concours ?

En vérité, l'esprit d'innovation me semble trop suspect parmi nous, et nous croyons trop volontiers à une tradition universitaire qui, depuis des siècles, résumerait en elle toutes les sages méthodes de l'enseignement. A regarder de près, rien de moins vrai que cette prétendue tradition. Ouvrez seulement le livre de Rollin et vous mesurerez toute la distance qui nous sépare de cette Université du vieux temps, dont nous nous croyons les fidèles continuateurs. Rollin trouve l'étude du grec presque abandonnée dans les collèges ; il innove en faisant effort

¹ Le public remarque depuis longtemps combien l'Université compte, chaque année, de lauréats dans les concours académiques.

pour la rétablir ; mais il songe à peine à l'enseignement des lettres françaises, il essaye de mêler l'histoire ancienne à l'explication des chefs-d'œuvre littéraires de l'antiquité. Dans la rhétorique, il propose, ce qui plairait assez aux esprits positifs du dix-neuvième siècle, d'exercer les écoliers à écrire des rapports comme plusieurs d'entre eux auront à en écrire s'ils deviennent officiers, ingénieurs ou gens de robe¹. Voilà bien des idées dont tour à tour nous nous rapprochons ou nous nous éloignons depuis cinquante ans. On trouvera maint exemple par exemple dans le petit livre de Cl. Fleury sur *le Choix et la méthode des études*² ; et que d'autres contrastes nous frapperaient, si nous remontions plus haut dans l'histoire de nos écoles ! La continuation des *Annales de l'Université* de Du Boulay, que rédige, en ce moment, mon ami C. Jourdain, ne s'ouvre-t-elle pas par un règlement où je vois que, sous Henri IV, c'est-à-dire au temps même de Malherbe, et quand Pascal faisait ses études, il était défendu de parler français dans les collèges, sous peine de châtimement ? On verra dans le même ouvrage l'Université luttant contre la concurrence des Petites écoles, demandant au roi la confirmation de son privilège, mais engagée par la voix même de Louis XIV à mettre son enseignement mieux en rapport avec les besoins de la société française. Rien ne ressemble moins

¹ *De la manière d'étudier les belles-lettres*, v, 1, § 6. Rousseau se rencontre avec Rollin, sans le savoir, dans *l'Emile*, t. IV, p. 468, édit. Musset-Pathay.

² Voir plus bas, p. 393 du présent volume.

à l'immobilité que ces alternatives et ces progrès. Après tout, le mouvement est la vie même d'un corps comme le nôtre, qui marche toujours au même but, mais qui varie ses moyens de l'atteindre, selon que le but se déplace ou s'élève avec le changement des sociétés. L'éducation se propose de former l'homme; pour former l'homme, il faut lui apprendre ce qu'il est et ce qu'il a été. Or, si la science de l'homme s'élargit par les progrès de l'observation, il faut bien que l'éducation participe à ces conquêtes de chaque siècle. En ce qui concerne les Grecs et les Romains, une partie de la vérité historique nous est restée longtemps presque inconnue, je veux dire celle que ces anciens peuples gravaient sur la pierre ou le bronze, ce qui forme aujourd'hui l'objet d'une science toute neuve, pour ainsi dire, l'épigraphie. En publiant, en interprétant chaque jour avec plus de succès les inscriptions, la science épigraphique nous a dévoilé d'importants aspects de l'antiquité; il y a des cités entières et des institutions qu'elle fait presque revivre; et sur le détail des usages anciens les renseignements utiles qu'elle nous apporte sont innombrables¹. Fermerons-nous les yeux à ces vérités parce qu'elles dérangent nos habitudes? Nous faudra-t-il toujours parler de l'Égypte et des pyramides comme Bossuet en parlait un siècle et demi avant l'immortelle découverte de Champollion, qui a rendu un sens à l'écriture si longtemps mystérieuse des monuments hiéroglyphiques? Pour prendre un exemple plus

¹ L'excellent commentaire de M. Orelli sur Tacite en est un exemple remarquable.

voisin de nous, plus élémentaire, si je puis dire, on n'a jusqu'ici connu que par des copies imparfaites le monument d'Ancyre, qui contient le *testament politique* d'Auguste. Aujourd'hui qu'une exploration complète et décisive nous en a rendu tout ce que le temps n'a pas détruit sans retour; aujourd'hui que l'on peut restituer presque sans lacune et dans son ensemble ce majestueux témoignage d'un règne de quarante ans, n'est-il pas temps que de telles pages soient régulièrement lues par les élèves de nos lycées, et commentées devant eux par les maîtres avec une sage et libre critique? Les cours de physique et de chimie ne sont pas seuls tenus de suivre la science dans ses progrès journaliers; l'histoire aussi a ses grandes découvertes à enregistrer. Déjà quelques livres à l'usage de nos classes secondaires témoignent que ce devoir est compris¹. L'institution d'une Ecole française à Athènes a aussi contribué et contribuera plus encore dans l'avenir à élargir et à varier chez nous les horizons de la science et de l'enseignement. Les jeunes humanistes de notre Université, brusquement trans-

¹ M. Phil. Le Bas, dès 1846, a donné l'exemple de joindre à un abrégé de l'histoire romaine quelques documents originaux, et parmi ces documents il a justement placé le texte d'Ancyre, traduit en français comme il pouvait l'être avant le beau travail de MM. G. Perrot et Guillaume. — La collection de livres historiques que dirige M. Duruy, témoigne, en plusieurs parties, d'un effort non moins honorable pour le progrès de ces études. C'est aussi une heureuse idée que celle d'éclairer, comme l'a fait M. Dauban, la traduction des Vies de Plutarque, par un choix intelligent de dessins représentant des médailles qui expliquent les récits de l'historien.

portés au milieu des ruines du monde antique, dont peut-être ils avaient à peine observé quelques échantillons dans les musées de Paris, comprennent et nous font mieux voir chaque jour ce que la connaissance de l'antiquité, sous toutes ses formes, peut ajouter de force au sentiment moral, de précision et de finesse au sentiment littéraire pour l'appréciation des œuvres que nous ont léguées le génie grec et le génie romain.

Ce que je dis de l'histoire, on peut le dire aussi de la grammaire : partout dans nos programmes classiques, depuis les classes élémentaires jusqu'à la philosophie, elle est appelée à se perfectionner en s'élargissant ; et l'on ne sait pas assez parmi nous ce qu'elle gagnerait en justesse didactique si elle s'éclairait plus souvent des lumières nouvelles que lui offre l'étude comparative des langues. La théorie du langage ne relève plus maintenant d'une psychologie toute spéculative ; les découvertes de la philologie en ont renouvelé le fonds et changé la méthode. MM. de Port-Royal étaient d'excellents esprits, et leurs vues sur cette matière sont fort sages pour le temps où ils les ont publiées ; mais enfin ils n'ont pu devancer le dix-neuvième siècle, et la théorie des langues ne peut plus aujourd'hui se contenter des formules de la *Grammaire générale et raisonnée*. Tôt ou tard, il faudra que nos grammairiens s'habituent à reconnaître d'autres méthodes d'observation que celles d'Arnould et de Lancelot. L'esprit de routine résistera aux réformes, la prudence en ajournera l'heure, de justes objections forceront les novateurs les mieux autorisés à

remanier leur œuvre, pour qu'elle atteigne une simplicité digne de l'enseignement classique. Mais, un jour ou l'autre, cette science renouvelée aura sa juste part dans les exercices qui forment la jeunesse de nos établissements publics. L'enseignement supérieur a pris les devants, comme il était de droit. Déjà une chaire de grammaire comparée à la Faculté des lettres et une chaire de langue et de littérature romanes au Collège de France familiarisent chaque jour nos auditoires avec les méthodes de la philologie historique. Quelques essais en ont fait pénétrer dans nos écoles secondaires les principes les plus généraux et les applications les plus utiles. Le progrès est lent mais efficace, et il ne peut désormais que s'accélérer.

Les Essais de critique que j'offre ici au public aideront peut-être le lecteur bienveillant à mieux comprendre l'intention et la portée des observations qui précèdent. Je m'estimerais heureux s'ils contribuaient à raffermir ou à diriger quelques bons esprits dans la même voie d'études sur l'antiquité ; avec le suffrage de mes maîtres, ce succès serait assurément ma plus douce récompense.

Juillet 1862.

1

2

NOTICE

SUR

M. J.-F. BOISSONADE¹

Le savant dont je voudrais ici esquisser la biographie littéraire avait pour devise le mot d'un ancien sage : *Cache ta vie*, et pendant un demi-siècle il a si bien pratiqué cette maxime, qu'il est presque parvenu à cacher au monde les plus précieux dons de l'esprit et les richesses d'un savoir immense. Les philologues de profession, les élèves de M. Boissonade et ses confrères à l'Institut se sont trouvés, au moment de sa mort, les seuls témoins, j'ai failli dire les seuls confidents de son rare mérite. C'est d'autant plus un devoir pour eux d'en entretenir le public, qui, distrait et sollicité par tant d'autres ambitions moins patientes, ne sait pas, ne peut pas toujours aller chercher les talents trop modestes dans l'obscurité où ils s'enveloppent. On fait toujours violence à la mémoire de ces hommes en la livrant ainsi à une publicité qu'ils fuyaient avec autant de soin que d'autres la poursuivent. Mais la postérité, quelle que soit l'heure où elle commence pour nous, a des droits qu'il serait injuste de laisser prescrire. Si elle réduit quelquefois les réputations un peu surfaites par la complaisance des contemporains, il faut

¹ *Journal des Débats* du 8 octobre 1857. J'aurais pu, j'aurais dû peut-être développer cet hommage à la mémoire de notre vénéré maître, si M. Naudet, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, n'avait lu et publié en 1858 sa belle *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Boissonade*.

qu'elle relève celles qui ont pu souffrir de leur inattention, même involontaire. D'ailleurs, en rassemblant ici, sous l'émotion du regret, les souvenirs d'une vie si laborieuse et si utile aux lettres, je ne lèverai pas tous les voiles dont elle a voulu s'entourer. Il convient d'être discret en appréciant un littérateur qui s'effrayait presque des éloges publiés à l'honneur de ses livres. Je le ferai donc connaître aussi simplement que je pourrai, par le récit de ses travaux, et en gardant toujours sous les yeux l'exemple qu'il nous a donné dans sa Notice, écrite en 1813, sur les travaux de M. Larcher, son prédécesseur à l'Académie.

M. Jean-François Boissonade de Fontarabie naquit à Paris le 12 août 1774. Issu d'une famille noble de Gascogne, qui déjà n'avait pas été sans illustration dans les sciences et dans les lettres, il fit de brillantes études au collège d'Harcourt, et il les achevait au moment où éclata la révolution française. Bien que les commencements de sa vie soient peu connus, il est probable que le jeune gentilhomme accueillit avec quelque empressement la révolution et les principes qu'elle proclamait, car on le trouve en 1792, à peine au sortir du collège, employé dans les bureaux des Affaires étrangères, et, à ce titre, exempté de la réquisition; il y fut maintenu jusqu'en 1795, époque où des soupçons peu fondés le firent écarter comme trop favorable aux ennemis de la Convention. Six ans plus tard, en 1801, sous le ministère de Lucien Bonaparte, M. Boissonade rentra, mais ce fut pour six mois seulement, comme secrétaire du préfet de la Haute-Marne, dans cette carrière de l'administration où ses goûts ne l'appelaient pas. Destiné au monde et par sa naissance et par les qualités aimables de son esprit, mais surtout passionné pour l'étude des lettres, M. Boissonade pouvait se prêter quelque temps à la vie des affaires, il ne pouvait s'y donner sans réserve, et il dut la quitter sans regret. Bientôt les let-

tres, sa vraie passion, l'absorbèrent presque tout entier; mais en fuyant de plus en plus le monde, il ne l'oublia pas, et il en retint l'élégante urbanité qu'il mêla toujours aux choses de l'érudition.

Grâce à son précoce dévouement pour l'étude et malgré toutes les difficultés du temps, M. Boissonade fut des premiers prêts à coopérer pour sa part à l'espèce de renaissance littéraire qui signala l'époque du Directoire et du Consulat. Dès 1798 il écrivait de solides articles dans le *Magasin encyclopédique*; en 1802 il commence ce qu'il nommait son métier d'éditeur, en publiant des lettres inédites de Voltaire à Frédéric le Grand. Ces lettres, naguère parties de France pour l'Allemagne, lui revenaient d'Allemagne par les mains d'un jeune diplomate, J.-B. Bast, qui partageait alors, à Paris, son temps entre les affaires et la philologie grecque. C'était là, pour M. Boissonade, une heureuse fortune, où le savant et l'homme de bonne société trouvaient également leur part. Ce petit volume de 1802, bien que les lettres qu'il renferme aient passé depuis dans les éditions générales des œuvres de Voltaire, mérite encore d'être recherché des amateurs. A l'admiration que l'auteur professe pour Voltaire et à la délicatesse ingénieuse de ses remarques, on reconnaît l'élève du dix-huitième siècle; à sa façon d'établir l'authenticité des textes, on devine un philologue déjà familier avec des devoirs plus difficiles que celui de publier un manuscrit français et moderne. Déjà, en effet, M. Boissonade était avec Bast un véritable helléniste de l'école des Brunck, des Schweighauser, des Chardon la Rochette, des Paul-Louis Courier, fouillant les dépôts publics, copiant ou collationnant les manuscrits des vieux auteurs. Dès lors aussi il commençait à rassembler pour lui-même une bibliothèque de bons livres, cette bibliothèque que bien peu de personnes ont vue de son vivant, mais qui dut être aussi riche que variée, si l'on en juge par tout ce qu'en savait extraire son activité curieuse.

Il y parut bien, lorsque, en 1806, soutenu par la généreuse amitié de M. Bertin de Vaux, M. Boissonade put enfin donner au public un gros volume de grec, les *Héroïques* de Philstrate. L'ouvrage original avait en lui-même peu de valeur : c'était une de ces laborieuses bagatelles où les sophistes ont jadis dépensé tant d'esprit et de patience ; mais ces sortes de bagatelles gagnent toujours quelque prix à vieillir. Ecrites d'un style élégant jusqu'à l'excès, elles nous aident à pénétrer les finesses de la langue grecque, surtout si elles sont commentées par un connaisseur en ces matières. C'est ce que M. Boissonade exposait avec le charme d'une modestie piquante, en un latin plein de grâce et dont il a gardé le secret ; mieux que cela, il le prouvait par un commentaire où l'aridité du détail technique est sans cesse relevée par l'imprévu des rapprochements et par l'agréable variété des observations littéraires ou grammaticales.

Bien peu de savants ont eu cet art d'animer un commentaire, la chose du monde en soi la moins aimable, et de l'animer sans affectation. L'abondance des souvenirs n'est pas chose rare chez les philologues, qui ont volontiers l'habitude de ne lire que la plume à la main ; mais dans de vastes lectures, tout n'est pas bon à retenir, et n'a pas qui veut la mémoire spirituelle comme l'avait M. Boissonade.

Ce même homme, qu'on aurait pu croire absorbé par ses travaux d'helléniste paléographe, savait plusieurs langues modernes aussi bien que sa propre langue, aussi bien que le grec et le latin. Tout en préparant des livres, il prêtait une collaboration assidue à divers recueils savants, d'abord au *Mercure*, où il écrivit avec Fontanes et Chateaubriand, puis et surtout au *Journal des Débats*, devenu plus tard *Journal de l'Empire*. J'ai sous les yeux une collection des articles où il a pendant quinze ans déployé tant d'érudition et fait parler à la critique un langage si digne d'elle. Je viens de passer des heures charmantes à relire ou à lire pour la première fois

tous ces morceaux écrits et publiés au jour le jour, avec une facilité agréable et instructive. M. Boissonade y traite les sujets les plus divers, depuis ceux qui lui étaient très-familiers jusqu'à ceux qui l'intéressaient comme au passage. Il parle tour à tour d'italien, d'anglais ou de français, de grec, de latin et même d'hébreu. Il passe avec aisance de l'étymologie à la botanique (la botanique resta toujours une de ses distractions favorites), de Coray l'helléniste à Berquin ou bien à un dictionnaire des jeux de l'enfance : tout cela sans vaine ambition, jugeant ce dont il se croit juge, analysant du moins en homme de sens les travaux qui l'instruisent, mais qu'il n'a pas le droit d'apprécier en maître. Même sous l'anonyme dont il se couvre d'ordinaire (il signait d'un *oméga*), rien n'est plus facile que de deviner sa main à la touche qui le caractérise. C'est toujours un ton d'autorité ferme et mesuré, un soin scrupuleux de justifier le moindre blâme et de l'atténuer par la politesse du langage. On n'a jamais relevé plus sûrement ni plus délicatement les défauts d'autrui. Ici, c'est le traducteur de Tibulle qu'il veut avertir du tort que ses mauvais vers font aux grâces de l'auteur latin ; *sa mémoire lui rappelle* à propos (voyez ce que vaut l'esprit dans la mémoire) une page de Bernardin de Saint-Pierre, où la même pensée se trouve, en prose, plus poétique que les vers de M. Mollevaut. Ailleurs, il veut réprimer doucement l'emphase d'un érudit qui était quelque peu son rival, et son rival bien inférieur ; il lui suffit de signaler, comme en passant, la *notice oratoire* de M. Gail sur Thucydide. Si sévère qu'il soit sur le fond des choses, il n'aime point à décourager ceux qu'il corrige ou qu'il avertit. Même en parlant d'un méchant livre, il respecte dans l'auteur l'honnête homme qui n'a souvent péché que par trop de confiance. Une ou deux fois seulement il élève la voix, mais toujours sans colère. C'est, par exemple, à propos d'un traducteur anglais de La Fontaine qui croyait faire de l'esprit en médisant grossièrement des

moines (13 février 1807). L'admirateur de Voltaire pensait fort librement alors en matière de religion, et l'on a lieu de croire qu'il persista longtemps dans la même liberté. Mais cette liberté était sage et tenait à se distinguer du fanatisme impie. Ailleurs le jeune critique, rendant compte des *Tablettes d'un Suicide*, avait signalé avec autant de justesse que de force le rôle bienfaisant de la vie monastique dans l'ancienne société française (19 juillet 1806); il y a là un regret presque éloquent de quelques institutions du passé trop violemment emportées par les réformes de 1789.

J'ai parlé d'éloquence. Je ne retire pas le mot; mais à cet égard il faut s'entendre. D'abord la grande éloquence est rarement de mise dans des articles de simple critique littéraire, et quant à cette éloquence qui consiste à exciter et presque à forcer l'attention par une certaine vivacité de langage, celle-là même était moins commune il y a cinquante ans qu'aujourd'hui dans les feuilles quotidiennes. On s'en étonne à la première lecture, quand on parcourt en 1857 l'ancien *Journal de l'Empire*, ces étroites colonnes, assez mal imprimées sur papier de petit format, où se rencontrent d'une façon étrange les Bulletins de la Grande-Armée, avec des logoglyphes et des charades, avec les feuilletons de Boissonade, de Geoffroy ou de Malte-Brun. Même à propos de théâtre, le ton de la critique y est en général assez grave et presque froid; celui de la politique n'est guère plus animé. Au premier abord, je le répète, cela surprend un Français de notre âge; mais pour peu qu'il y songe, il s'expliquera sans peine ce contraste. Après sa fièvre révolutionnaire, la France (et la censure y aidait un peu) sentait quelque plaisir à vivre et à parler moins bruyamment; d'ailleurs, longtemps sevrée de la saine littérature, elle y revenait plus facile à séduire et moins exigeante envers ceux qui lui offraient, en ce genre, des jouissances redevenues nouvelles. C'était comme un retour aux premières impressions de la jeunesse. Tel

pouvait alors passionner des milliers de lecteurs, qui aurait peine aujourd'hui à nous intéresser.

*Tibia non ut nunc orichalco vincita tubæque
Æmula, etc.*

La flûte à peu de trous, comme au temps des aïeux d'Horace, produisait de plus puissants effets que la trompette n'en produit de notre temps. Il est si vrai, comme l'a dit M. Saint-Marc Girardin, que « l'éloquence est un rapport », le rapport de ceux qui parlent à ceux qui écoutent ! Voilà comment la critique d'alors pouvait, quoiqu'elle ne le fit pas toujours, parler impunément un langage modeste ; elle n'y perdait rien de son autorité, rien de son charme. En même temps, elle était plus à son aise pour certaines discussions où il faut bien citer çà et là des textes en langues étrangères. Dans les journaux de l'Empire, M. Boissonade examinait sans embarras une traduction en comparant maintes fois le français à l'original, il transcrivait du latin et même du grec à chaque page. Les imprimeurs s'y trompaient quelquefois, et il fallait souvent des *errata* ; mais je ne vois pas que le public s'offensât de cet usage comme d'une liberté indiscreète. L'étude des langues classiques a fait, je le veux, beaucoup de progrès depuis le premier Empire. Chose singulière, cependant ! plus les gens en apprennent, moins ils aiment qu'on leur en parle. Comment les disciples de M. Boissonade ne regretteraient ils pas un peu ce temps d'heureuse licence où un philologue pouvait avouer sa profession et parler tout haut de ce qu'il enseignait, sans être taxé de pédanterie ?

Par ses travaux, chaque jour plus goûtés, d'éditeur et de critique, M. Boissonade s'était fait une grande réputation, non-seulement en France, mais en Angleterre, en Allemagne et en Hollande ; il était devenu l'ami, le correspondant, le collaborateur des Wolf, des Barker, des Wyttenbach. Quand fut fondée l'Université impériale et qu'on réorganisa, en 1809,

l'enseignement supérieur, personne ne fut plus naturellement désigné que lui pour y prendre place. Un savant vénérable, M. Larcher, était alors, par l'âge et par les travaux, le doyen des hellénistes français. Mais trop faible pour les fatigues d'un cours public, il accepta seulement le titre de professeur de littérature grecque à la Faculté des lettres de Paris; M. Boissonade fut chargé, comme professeur adjoint, de l'enseignement. Il ne devint titulaire qu'en 1813, à la mort de M. Larcher. On ne saurait dire l'éclat à la fois modeste et attrayant de ces leçons publiques que M. Boissonade donna avec une régularité exemplaire pendant plus de quarante ans, d'abord à la Faculté des lettres, puis au Collège de France, où il succéda, en 1829, à M. Gail. Quelques personnes se souviennent encore de sa première séance, que défrayèrent les trois premiers mots d'un dialogue de Platon¹. Dans la suite, il fallut bien se borner. M. Boissonade expliquait chaque jour une page ou deux de son auteur. Mais il se complut toujours un peu dans ces digressions utiles, et qu'il avait l'art de rendre amusantes. Il y a tel sujet, par exemple le sens du mot grec *adamas* (métal dur, et non pas *diamant*), sur lequel son érudition était vraiment intarissable. Au bout d'une demi-heure de citations habilement rattachées l'une à l'autre, il s'arrêtait, pour ne point fatiguer, disait-il; mais on voyait qu'il eût pu, comme le premier jour, y employer une leçon tout entière. A part cette indulgence d'érudit, dont il s'accusait lui-même avec bonne grâce, M. Boissonade ne perdait pas de vue le véritable objet de son cours. Fixer le texte par une discussion sévère des variantes que les manuscrits fournissent, en donner une traduction exacte, l'éclaircir par un solide commentaire, telle

¹ L'Ion. Les notes de ce cours, sans cesse augmentées par des additions successives, forment aujourd'hui près de 500 pages, avec un index alphabétique. Le manuscrit s'en est retrouvé parmi les papiers de M. Boissonade.

fut constamment sa méthode. Il se défiait des considérations générales comme d'une tentation à déclamer; deux ou trois fois seulement dans la durée de ce long professorat (comme en 1813, à propos de Plutarque), il ouvrit ses leçons par une notice sur la vie et les écrits de l'auteur dont il se proposait d'expliquer quelques ouvrages. Ordinairement ses appréciations ne portaient que sur le détail, mais elles étaient pleines de finesse et de goût. Quant à ses traductions, il est fâcheux qu'il les ait rarement écrites. Heureusement la lenteur un peu digressive de sa méthode d'exposition permettait à quelques plumes diligentes de tout recueillir, et je sais des morceaux d'élite, comme le discours de Démosthène *sur la Couronne*, dont la traduction complète, recueillie presque sous sa dictée, se retrouve aujourd'hui dans les notes de ses auditeurs.

L'excellent cours de langue et de littérature grecque, qui a tant contribué aux progrès des fortes études en France, signalait de plus en plus au monde savant le nom de M. Boissonade. Après la mort de M. Larcher, il fut élu pour le remplacer à l'Académie des inscriptions, comme il avait été choisi pour lui succéder à la Faculté des lettres.

A dater de cette époque, on ne trouve plus le nom de M. Boissonade dans les journaux : l'usage, alors, ne permettait pas volontiers qu'on fût académicien et journaliste. Mais, s'il cessa d'écrire de ces charmants articles qui avaient tant contribué à l'honneur de son nom et aux progrès de la science, il ne fit pas pour cela plus de Mémoires académiques, ou il en fit peu, et quand il en lut à la Compagnie, il ne lui permit pas toujours de les insérer dans son recueil. Ces compositions, où dans un cadre étroit on rassemble les preuves d'une ou de plusieurs vérités nouvelles, l'effrayaient outre mesure; il s'en défendit constamment avec bonhomie, et cela malgré son respect pour le règlement qui prescrit à tout académicien de payer chaque année sa dette à la Compagnie en lui

lisant quelque Mémoire. Il ne comprenait pas, disait-il, comment on pouvait avoir même l'idée d'un Mémoire; plus il admirait ceux de ses confrères qui, comme M. Letronne, le prêchaient d'exemple à cet égard, moins il se sentait capable de les imiter. En cela, il faut bien le dire, M. Boissonade s'est trompé et il nous a fait tort. Tout son talent ne consistait pas à recueillir la matière de *belles notes* (le mot est de lui, à propos de Wytttenbach) pour quelque édition d'un auteur ancien. Il savait très-bien choisir une thèse et la défendre; il savait composer d'ensemble un morceau de quelque étendue. Qu'on lise, pour s'en convaincre, les dissertations dont il accompagna, dans les *Notices et Extraits des manuscrits*, quelques opuscules grecs inédits. Il y a là même une note sur la fameuse anecdote de Denys le tyran devenu maître d'école à Corinthe, une simple note, qui est, en quelques pages, un modèle de bonne discussion critique. Les nombreux articles que M. Boissonade fournit à la *Biographie universelle* de Michaud ne sont pas moins remarquables en leur genre.

Mais que ce fût modestie ou bien timidité, l'erreur de M. Boissonade était réfléchi, et il n'en revint jamais. Ni succès, ni encouragements, ni conseils ne purent lui inspirer une ambition qu'il s'était pour toujours interdite. De sa vie de philologue il avait fait trois parts : l'une était pour l'assiduité due à l'Académie; dont il fut une des lumières et une des gloires les plus aimées, mais où il refusa constamment tout honneur suspect à ses yeux d'être une distinction trop éblouissante ou de l'enlever à ses études favorites. L'autre part était pour ses leçons de la Sorbonne ou du Collège de France, qu'il n'abordait jamais sans une préparation scrupuleuse. Il réservait la troisième pour ses publications philologiques. Comme professeur, il se fit un devoir de n'interpréter que les chefs-d'œuvre de la littérature grecque, et dans ses choix, je crois qu'il ne descendit pas une seule fois au-dessous de

Plutarque. Comme éditeur, il ne remonta même pas si haut, du moins de son plein gré; au contraire, il se laissa volontiers attirer par les auteurs du troisième ou du quatrième ordre, par ceux dont il n'existait que de vieilles éditions très-fantives, ou même qu'on ne pouvait lire que dans les manuscrits. Ceux-là, il les copia volontiers, les corrigea, les annota; puis il cherche un libraire, ou plus modestement encore, il attend qu'un obligé Mécène, comme l'a été un jour le célèbre M. Yéméniz, de Lyon, devine le trésor caché dans ses cartons et l'aide à le mettre au jour. La plupart des faibles auteurs grecs qu'il a publiés avec tant de soin méritaient peu un tel honneur. A cet égard, le goût exquis de M. Boissonade ne se fait pas illusion; mais il met une sorte de charité obstinée à sauver de l'oubli de pauvres auteurs, si peu habiles par eux-mêmes à s'en défendre. C'est ce qu'il répète sans cesse dans ses préfaces, écrites sur un ton naïf et d'une latinité coquette, où il excuse sa prédilection pour tant de médiocres esprits, comme s'il se trouvait parmi eux en compagnie moins gênante pour ce qu'il appelle sa propre médiocrité¹.

De 1823 à 1826, sur la demande d'un libraire homme de goût, M. Lefèvre, M. Boissonade fit paraître, outre une édition du Nouveau Testament, un choix de poètes classiques de la Grèce, vingt-quatre petits volumes, où le philologue et l'imprimeur ont, pour ainsi dire, lutté d'élégance. Le temps lui manquait pour procurer une recension régulière de tant d'ouvrages; le courage aussi lui eût manqué, assure-t-il dès le début, tant il a de respect pour ces grands écrivains. Aussi trouve-t-il plus facile de publier vingt-quatre volumes en trois années que d'en publier un seul. Il reproduisait donc quelque recension justement autorisée; il se permettait à

¹ Voir, entre autres, la préface de son *Nicetas Eugenianus* (1819), et celle des *Opuscules* de Psellus (1838).

peine d'y faire çà et là de légers changements, et y ajoutait de courtes notes, un peu capricieuses et selon que s'y prêtait la grosseur de chaque volume. Le tout était accompagné d'une petite préface où il rendait compte de ses intentions, et quelquefois touchait en passant, avec délicatesse, aux problèmes de haute critique que soulève le texte de l'auteur. Enfin, selon son constant usage, il payait, dans une jolie dédicace en latin, sa dette de reconnaissance ou de politesse à quelqu'un de ses protecteurs ou de ses amis.

Le grec cependant ne lui faisait pas oublier le français, qu'il aimait analyser comme un botaniste, ni la littérature française, qu'il fouillait jusque dans ses derniers recoins. Même durant cette période de sa vie, que nous voyons si occupée,

Passant du grave au doux, du plaisant au sévère,

il se prête à revoir une édition des œuvres de Bertin et des œuvres choisies de Parny ; il annote le *Télémaque* de Fénelon, et, par un caprice imprévu, il se met à publier une traduction du *Goupillon*, poème portugais de Dinys, dans le goût de notre *Lutrin*. Tout cela, il est vrai, se faisait sans bruit et sous le voile de l'anonyme.

Pourrai-je maintenant parler de tant d'autres distractions aimables ou savantes que lui suscita de tout temps la variété de ses goûts et de ses aptitudes littéraires ? Ce fut un jour, dit-on, le plaisir de corriger avec Chateaubriand des épreuves de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* ; une autre fois l'ennui de surveiller l'impression d'un dictionnaire français qu'il fallait souvent corriger, et qu'il eût rendu meilleur encore s'il l'avait rédigé lui-même (on avait jadis obtenu de lui qu'il fit un dictionnaire historique de notre langue ; il s'arrêta trop vite, après en avoir recueilli les premiers matériaux)¹. Une

¹ Ces matériaux d'un travail que M. Bertin avait encouragé sont aujourd'hui devenus la propriété de M. A.-F. Didot.

autre fois c'était la tentation d'insérer dans un recueil de morceaux choisis des Pères de l'Eglise grecque un morceau depuis longtemps préparé et annoté par lui pour l'impression¹. Enfin, il ne cessait de communiquer généreusement aux éditeurs modernes de l'immortel *Thesaurus linguæ græcæ* d'H. Estienne les milliers d'additions qu'il recueillait pour eux dans ses lectures. Il y a surtout une de ces occupations aussi honorables qu'inattendues que je ne puis omettre. Quand M. Minoïde Minas rapporta d'Orient, entre autres richesses, cent vingt-trois fables en vers du grec Babrius, bon écrivain, dont le recueil semblait perdu pour toujours, le promoteur de cette belle découverte, M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique, réserva l'honneur de la première publication de ce trésor à M. Boissonade. L'Europe applaudit à une pensée si juste et si généreuse. M. Boissonade, alors septuagénaire, y sut répondre dignement, quoique un peu à la hâte, car il fallait satisfaire de légitimes impatiences; puis, après avoir donné de Babrius une bonne édition *princeps*, que l'année suivante il améliora dans une réimpression abrégée, il revint bien vite à ses chers byzantins, dont il publia encore trois volumes.

L'affaiblissement de l'âge finissait par l'atteindre, malgré l'excellent régime de sa vie solitaire, régulièrement partagée entre ses livres et la culture d'un petit jardin. Il tenait pourtant à vider son portefeuille tant de fois rempli, tant de fois épuisé par de continuelles publications. Une édition de l'*Anthologie grecque*, pour laquelle il avait recueilli beaucoup de matériaux, eût dignement couronné sa vie de philologue; mais si avancé que fût déjà ce travail, il fallait se réduire à de moindres entreprises. M. Boissonade ne songeait plus qu'à publier un discours de Lysias, un petit chef-d'œuvre, il

¹ Quatrième lettre de Synésius, dans le *Delectus patrum græcorum*, publié par M. de Sinner, en 1842.

est vrai, avec le commentaire d'un professeur du seizième siècle, enrichi par lui de notes nouvelles. Un de ses confrères qu'il suffit de nommer pour rappeler ce que peut la science unie à la plus noble libéralité, M. le duc de Luynes, attendait l'honneur et le plaisir de faire imprimer à ses frais ce volume. Mais, au dernier moment, l'illustre vieillard, trahi par ses forces, avait laissé tomber la plume. Déjà il venait rarement à l'Académie. L'affectueuse sollicitude qui ne pouvait le suivre d'assez près dans ce voyage, devenu périlleux pour lui, entre Passy et l'Institut, le retint loin de nous dans une retraite désormais nécessaire, où il s'est éteint doucement, entre les bras de sa femme et de ses deux fils, le 8 septembre dernier, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Par une clause de son testament, M. Boissonade a chargé M. Hase et M. Naudet d'examiner ses papiers et d'y choisir ce qui méritera d'être livré à l'impression, choix délicat et qui ne pouvait être confié à de meilleures mains. Mais, assure-t-on, il déclare ailleurs qu'il ne juge pas digne de réimpression ces articles de journaux dont j'ai parlé un peu longuement, parce qu'ils sont aujourd'hui la partie la plus oubliée de ses travaux. Un tel jugement est regrettable. Tout n'est pas utile, sans doute, à reproduire dans cette collection, et le mieux eût été que l'auteur désignât lui-même ce qu'il consentait à signer encore. Mais en élaguant, en corrigeant çà et là, comme je vois qu'il l'a fait sur ses propres exemplaires, il eût composé un ou deux volumes tout à fait dignes de sa réputation de savant et d'homme de goût. A défaut du maître, un de ses élèves y pourvoirait utilement, M. Philippe Le Bas, mieux qu'aucun autre, car il s'y était comme préparé d'avance, et il n'attendait pour se mettre à l'œuvre qu'un mot de bon vouloir ou seulement de résignation. On peut juger combien il était capable d'y répondre, rien qu'en lisant sa Notice d'une si précieuse exactitude, à laquelle je dois renvoyer toutes les personnes jalouses de con-

naître en détail les immenses travaux de M. Boissonade.

Puisque je me hasarde à réclamer contre des intentions qui nous inquiètent, qu'il me soit permis d'aller plus loin.

M. Boissonade défendait de son mieux contre le plus légitime empressement de ses amis la retraite qu'il utilisait si bien. Néanmoins il était trop obligeant et trop civil pour ne pas répondre aux fréquentes questions que lui adressaient les philologues. Il a donc écrit beaucoup de lettres, et il les écrivait à merveille. Ceux qui en possèdent savent le prix de ces petits trésors. Le public même en a quelques échantillons dans la correspondance de P.-L. Courier. On y voit que M. Boissonade était, en cela aussi, de la meilleure école. Si l'on publiait au moins un choix et des extraits de sa correspondance, un tel recueil aurait sans doute plus d'intérêt encore que ces éptres latines de Lucas Holstenius dont il se fit l'éditeur en 1817, et qui furent accueillies avec faveur. L'excellent écrivain français relèverait encore les mérites du philologue.

Espérons donc, dans l'intérêt de tous, que la piété de ses fils et de ses élèves pourra former un recueil posthume avec ces précieux restes de son héritage littéraire ¹.

¹ M. Le Bas, ayant été interrompu par la mort dans son pieux dessein, l'accomplissement en est aujourd'hui délégué par M. G. Boissonade à l'un de nos jeunes collègues dans l'enseignement supérieur, M. F. Colincamp, de la Faculté des lettres de Douai.



MÉMOIRES
DE
LITTÉRATURE ANCIENNE

I.
APERÇU GÉNÉRAL
DE LA LITTÉRATURE GRECQUE
DEPUIS SON ORIGINE
JUSQU'AU TEMPS D'ARISTOTE.

Discours prononcé, le 26 novembre 1840, à l'ouverture du cours de littérature grecque
à la Faculté des lettres ¹.

Messieurs, j'essayerais vainement de vous dissimuler l'émotion que j'éprouve en paraissant ici pour la première fois devant vous. Peut-on s'asseoir sans un frémissement de respect dans une chaire de l'antique Sorbonne, au milieu des échos savants et glorieux dont résonne cette enceinte ? Et moi surtout, puis-je songer sans crainte que je vais rappeler dans votre souvenir le nom d'un savant helléniste ² et celui de l'illustre philologue dont j'occupe la place ³ ? Aussi, messieurs, devant ces nouvelles obligations que j'accepte avec courage et reconnaissance, ma faiblesse a cependant besoin de s'étour-

¹ En reproduisant ici ces discours, qui marquent deux époques dans ma modeste vie d'homme de lettres, j'ai pensé que je devais, à ce titre même, les reproduire sans aucun changement, malgré la tentation que je puis avoir aujourd'hui de les corriger en plusieurs passages.

² M. J. David, qui m'avait précédé dans la fonction de suppléant.

³ M. J.-F. Boissonade.

dir un peu sur l'immensité de sa tâche, de la chérir sans la mesurer, de compter beaucoup sur vos sympathies pour l'ancienne Grèce, et plus encore sur votre indulgence pour son trop indigne interprète.

S'il est, messieurs, un grand spectacle pour l'esprit de l'homme, c'est celui de la vie d'une langue, de ses transformations, et des influences diverses qu'elle a pu exercer ou subir.

S'il est une création vraiment neuve dans nos littératures, c'est cette histoire même.

Enfin, s'il est une langue dont les destinées soient à jamais intéressantes pour la critique européenne, et surtout pour la critique française, c'est celle d'Homère, de Démosthène et de saint Basile.

Ainsi considérée sous tous les points de vue, l'étude de la langue et de la littérature grecques abonde en intérêt comme en difficultés de tout genre, double sujet pour moi de craintes et d'espérances.

J'ai dit, messieurs, que l'histoire philosophique et littéraire des langues est une création dont l'antiquité n'a pu fournir le modèle. En effet, la Grèce elle-même, cette patrie de toutes les sciences, ne compte pas, avant les temps modernes, un seul historien, ni de sa propre langue, ni des langues étrangères.

La Grèce pourtant avait vu périr autour d'elle bien des nations et vieillir bien des idiomes, mais sans tirer de ce spectacle les enseignements qu'on y cherche aujourd'hui. Si elle gardait encore un lointain souvenir des Pélasges, premiers habitants du sol hellénique, elle méconnaissait leur langue et les rangeait parmi les Barbares. Plus près des temps historiques, elle avait vu naître, s'élever et tomber le royaume de Cyrus, l'un des plus grands et des moins éphémères que mentionnent les annales de l'Asie. Mais sur le tombeau de la dynastie Achéménide, une langue avait-elle

survécu avec la religion dont elle était l'interprète, ou bien tout s'était-il éclipsé devant les triomphantes lueurs du génie macédonien ? A quelle source remontait cette sagesse des mages, où puisèrent, dit-on, quelques-uns des fondateurs de la philosophie grecque ? Leurs contemporains même n'auraient pu nous l'apprendre. L'esprit de nationalité élevait de trop fortes barrières entre l'Orient et l'Occident. L'érudition des Ctésias s'arrêtait presque au littoral du continent asiatique et comme à la superficie de ses traditions indigènes ; elle ne voyait dans la Perse et dans l'Inde que la matière des triomphes d'Agésilas ou d'Alexandre.

Même indifférence pour l'Égypte, après comme avant la conquête macédonienne. Il semble que tout dut engager les philologues d'Alexandrie à comparer la savante simplicité de leur alphabet avec les procédés si multiples de l'écriture égyptienne. Eh bien, qu'a produit ce continuel mélange des deux peuples durant huit siècles, toute cette industrie grammaticale et philosophique du Musée ? A peine quelques manuels, quelques traités purement pratiques à l'usage des curieux ou des traducteurs. Que n'eussent pu faire cependant les ingénieux disciples d'Aristarque et d'Ammonius, si, au lieu d'étendre par des subtilités le domaine de leur science, ils eussent cherché à pénétrer quelques-uns de ces mystères historiques dont la clef n'était pas encore perdue !

Plus cruel peut-être et plus imprévoyant, le patriotisme romain ne recueillait sur les champs de bataille que les armes utiles à ses futures victoires. Après avoir inscrit sur les fastes triomphaux les noms de tant de villes florissantes, il proscrivait leur langue et laissait dormir sous la poussière les monuments de leur civilisation, oubliant que plusieurs de ces peuples avaient contribué pour une part à la langue, au culte, à la poésie primitive de leurs vainqueurs, et que les frapper ainsi, c'était attenter à sa propre gloire. Ni la religion, ni l'intérêt politique ne purent lutter efficacement

contre cette superbe négligence qui compromettait jusqu'aux monuments nationaux. Transcrits de siècle en siècle sur le marbre ou l'airain, les vieux rituels n'étaient plus compris, même au sein du sanctuaire, et Polybe ne trouvait pas sans peine un Romain assez habile pour lui expliquer les plus anciens titres des relations de Rome avec Carthage. Ce furent les Grecs qui apprirent à leurs maîtres l'art conservateur des lexiques et des commentaires, et lorsque parurent les premiers interprètes des Douze-Tables et des chants Saliens, il était bien tard déjà pour renouer le fil d'une tradition trop longtemps dédaignée. Aussi l'on se demande comment, au dernier siècle de la république, Varron pouvait écrire les *Origines* de la langue latine, et, malgré le respect qu'inspire sa vaste érudition, on se surprend à craindre que ce travail ne fût déjà presque impossible le jour où un tel savant osa le concevoir.

Il a fallu, messieurs, d'immenses révolutions; il a fallu deux mille ans d'expérience, avec quelque chose des pieuses leçons du christianisme et le sentiment de la fraternité humaine, pour créer cette critique moderne qui voit dans les arts en général, et surtout dans l'art de parler, une des plus grandes merveilles de notre nature, dans leur histoire la plus réelle psychologie, la plus véritable image des vicissitudes intellectuelles et morales d'une nation.

Malheureusement ces grands et nobles principes n'ont pris possession de la science qu'à une époque où les inondations de la barbarie avaient accumulé d'irréparables ruines; mais, par une trop juste compensation, à mesure que le temps dévorait les monuments et les livres, la critique s'armait d'une méthode plus sûre et plus rigoureuse, et, croissant de puissance avec les difficultés, elle a fini par tirer des moindres parcelles d'une langue détruite autant ou plus de lumières que la critique ancienne n'en eût fait sortir des monuments les plus intacts.

Grâce à ces progrès d'une science qui mûrit sous nos yeux avec une étonnante rapidité, le problème des origines et des premières vicissitudes de la langue grecque, longtemps débattu sans succès par l'érudition aventureuse des Saumaise et de leurs successeurs, et qu'avant notre temps un seul homme peut-être, l'illustre Fréret, avait su bien comprendre, semble arriver enfin depuis quelques années au moment d'une véritable solution.

Déjà on peut affirmer que sur un fonds unique et pauvre se sont développés les différents dialectes que nous trouvons tous établis sur la terre hellénique à l'époque où commence pour nous son histoire littéraire ; bien plus, on peut établir entre eux un ordre de succession et d'affinité. Nous savons qu'après ce vieil hellénisme, identique peut-être avec l'idiome des Pélasges, il faut placer au premier rang l'éolien, dialecte grave et sévère auquel la langue latine se rattache par les liens d'une intime parenté. La rareté des aspirations, cette conjugaison simple et savante, cette majesté quelque peu monotone des voyelles ouvertes, cet accent qui n'affecte jamais la dernière syllabe, tempérant ainsi par un repos toutes les intonations de la voix, conviennent bien au naïf caractère d'une civilisation naissante, et, avec les débris épars dans les grammairiens, avec cette poussière de lexique, si je puis dire ainsi, l'imagination aime à recréer quelques-uns de ces chants primitifs dont le hasard a sauvé en Italie de précieuses lignes, et dont, sur un autre sol, les Védas de l'Inde nous rendent aujourd'hui les antiques formules.

Déjà plus éloigné de ces formes synthétiques, dont la régularité augmente à mesure que nous approchons du berceau des langues européennes, le dorien joint à cette empreinte des vieux âges celle d'un âge nouveau. Par ses inflexions grammaticales, par l'harmonie de sa prose grave et lente, il rappelle les sévères proportions des temples de la Sicile, il répond aux traits énergiques de la race dorienne, si fortement

résumés dans la politique et dans les mœurs de Lacédémone. Aussi n'a-t-il point connu l'éloquence de la tribune ni celle du barreau. A-t-on jamais eût, écrit quelque part Cicéron, un orateur thébain ? Non, mais on cite les grands philosophes de Tarente et de Syracuse ; on cite les fondateurs des sciences mathématiques. Le dorien ne s'est pas arrêté au laconisme des lois de Lycurgue ; il a le premier démontré aux hommes les grandes vérités du monde physique par la bouche de Philolaüs et d'Archimède, sublimes précurseurs de Copernic et de Galilée.

En même temps cette langue de la science reste encore, comme l'éolien, celle de la poésie, surtout de la poésie sacrée : la musique et le dorien sont choses inséparables et faites l'une pour l'autre, au témoignage des anciens. L'ombrageux despotisme de Sparte ne parviendra pas à rendre stérile cette union de deux langages nés pour se prêter un mutuel appui. Stésichore et Pindare rendront à la lyre de Timothée les cordes qu'on voulut lui ravir. Par eux le dorien trouvera des accents pour toutes les émotions de l'âme ; par eux il prolongera en Europe les poétiques et religieuses harmonies de l'inspiration orientale.

Cependant l'hellénisme, qui déjà vient de produire deux dialectes et deux littératures avec leurs nombreuses variétés locales, n'est pas encore épuisé. Soumis, sur divers points de la Grèce, aux diverses influences des mœurs, des climats et des révolutions politiques, il y subit une troisième et profonde transformation. Flexions développées, mélodies suaves et traînantes, période facile jusqu'à la négligence, tout fait du dialecte ionien une image entièrement nouvelle de la nature et de la civilisation grecque. Ce sont de frais paysages au lieu du sombre aspect des montagnes ; au lieu de l'austère discipline de la vie doriennne, c'est l'insouciant facilité d'un peuple de commerçants et de voyageurs.

Mais ici un curieux phénomène se présente à l'observation.

Ces trois dialectes qui ont leur grammaire et même, en quelques parties, leur vocabulaire distinct, nous apparaissent confondus dans les plus anciens monuments de la poésie grecque, comme si, après la période où l'isolement des races divisa la langue primitive, une autre révolution, renouant des relations interrompues, eût rappris à chaque peuplade les idiomes de ses voisins. Ioniens de naissance, Homère et les homérides mêlent dans leurs chants tout populaires les formes des trois dialectes : ils veulent, suivant la conjecture de leurs vieux commentateurs, flatter à la fois tous les membres de la famille hellénique ; ou bien l'éloignement des faits nous en dérobe le vrai sens ; nul artifice n'a produit ce singulier mélange ; le poète a parlé toutes les langues que nous trouvons dans son œuvre, il a confondu ce que l'usage confondait autour de lui ; ou bien enfin, à une époque où l'écriture, peu répandue, livrait le poème une fois composé aux dangers de la transmission orale, chaque ville est coupable des altérations que le dialecte natal de l'auteur a pu subir, et le travail des rhapsodes est pour beaucoup dans cette variété du langage homérique, objet de tant de controverses.

Au reste, messieurs, toutes ces obscurités se dissipent quand nous approchons des siècles de Solon et de Périclès, où se développent avec un merveilleux ensemble les plus excellentes formes de la science de l'éloquence et de la poésie, et où, l'imagination commençant à épuiser ses ressources, la prose écrite devient une expression nouvelle pour les œuvres de la raison.

Messieurs, c'est une date brillante dans l'histoire intellectuelle de notre Europe que l'apparition de la prose dans la littérature grecque ; c'est un fait immense que l'introduction en Grèce du papyrus égyptien, qui permit à la philosophie naissante de choisir une forme plus rigoureuse que l'hexamètre épique ou le distique élégiaque, et de confier ses

grandes découvertes à une autre sauvegarde que la mémoire des rhapsodes. Dès lors aussi l'histoire devient plus sérieuse et passe rapidement des timides essais du *logographe* au chef-d'œuvre de Thucydide. La poésie elle-même, jadis capricieuse et pauvre de combinaisons rythmiques, gagne tout à la fois en précision et en variété. Désormais fixé par des monuments durables, chacun des trois dialectes prend dans la langue une position indépendante. Bientôt se forme au sein d'Athènes cette école de savoir et de bon goût qui doit aussi fonder un dialecte, expression dernière de l'esprit grec dans sa dernière perfection. L'attique sera le dialecte des auteurs dramatiques, qui ne conserveront que dans les chœurs cette musique dorienne si bien appropriée aux graves enseignements de la poésie religieuse ; mais, dans le dialogue, il se pliera à tous les caprices de l'invention la plus féconde et la plus bizarre, et sa puissance y sera telle, que le sens délicat des Athéniens retrouvera l'atticisme jusque dans ces jeux obscènes de la muse comique, pour lesquels nos langues modernes n'ont plus de synonymes et nos théâtres plus d'échos. Après le triomphe d'Aristophane, il ne faudra point s'étonner que, chez les disciples de Socrate, les plus hautes vérités de la philosophie aient pris une forme attrayante et que le plus profond des penseurs avant Aristote soit aussi le plus aimable des artistes.

Les deux cents années, messieurs, que nous venons de parcourir, offrent bien des prodiges, avec lesquels les études de notre jeunesse nous ont si bien familiarisés, que l'admiration s'en est presque émoussée en nous. Mais, pour bien apprécier cette glorieuse période, on n'a qu'à chercher ce qui se faisait dans le même temps en Asie, à Rome, chez les Phéniciens de l'Afrique et de l'Espagne ; on verra si l'on trouve quelque part le génie armé, discipliné pour la conquête des beautés de l'art et des vérités de la science, comme sur ce théâtre d'Athènes, dans cette Académie, dans ces instituts

pythagoriciens de Crotona et de Tarente, véritables avant-postes de la civilisation !

Ainsi marchaient donc la langue et l'esprit grecs, gagnant chaque jour en force et en éclat, lorsque commença l'invasion d'un patois barbare, sorti de ce pays d'où jadis on ne tirait pas même un bon esclave, dit fièrement Démosthène. Le dialecte macédonien, introduit à Athènes par les intrigues de Philippe et les armes d'Alexandre, et dont l'influence corruptrice est déjà signalée dans Ménandre par les grammairiens, n'était pas cependant aussi barbare que le voulaient bien dire les puristes de l'Agora. S'il ne descendait pas en droite ligne de l'ancienne langue des Hellènes, on ne pouvait toutefois lui refuser le droit de cité dans la famille grecque. Ce qui est certain, c'est qu'à lui était réservé l'honneur de représenter tous les autres dialectes au sein de l'Asie conquise, de fonder à Alexandrie une colonie ingénieuse et savante, d'y former un nouveau dialecte, de traduire la Bible, enfin de reparaitre après vingt siècles sur ces frêles monuments que chaque jour l'active curiosité de nos érudits enlève aux hypogées de Thèbes et de Memphis.

Si donc la conquête macédonienne ravit au grec cette fleur d'atticisme qui longtemps fit sa gloire, elle lui donna en échange une invincible puissance de propagation, qui le rendit pour longtemps la langue du monde civilisé. Avec Alexandre, le grec inonde l'Asie, s'impose à la Perse et aux Indes, va se mêler dans la Bactriane aux éléments déjà si variés de la civilisation indigène. Agité dans ce nouveau domaine par d'incessantes révolutions, il y laisse partout sa trace, dans les annales, sur les médailles et les monuments, et, après la réduction de la Grèce et de l'Orient en province romaine, il arrache encore au défenseur d'Archias cet éloge solennel : « On se trompe si l'on attend plus de gloire d'un poème latin que d'un poème grec : la langue latine a ses bornes étroites, la grecque se comprend et se lit dans tout le monde. »

Il en est ainsi, messieurs : Rome qui, je l'observais tout à l'heure, écrasa tant de nations avec leurs arts et leurs langues ; Rome qui distribuait dédaigneusement aux petits rois d'Afrique les bibliothèques de Carthage, accepte bientôt de Sylla les livres d'Aristote ; elle ne sait plus résister à l'ascendant de la Grèce. Après Nævius, après Ennius, quand Virgile, Horace et Varius vont naître, elle s'incline devant ces poètes mendians qui distribuent la gloire en échange d'un libéral patronage ; elle a besoin d'Archias pour célébrer Lucullus. Couvert de tous les lauriers de la tribune et du barreau, Cicéron croirait sa renommée incomplète si l'histoire n'en parlait qu'aux Romains ; il faut qu'il s'assure de l'admiration des Grecs, et, comme les Grecs méprisent le latin, c'est le grand orateur qui rédige en grec, pour les vaincus, le récit de son immortel consulat. Puis il lancera son livre au milieu des écoles d'Orient, et, accueilli par le suffrage du savant Posidonius, il osera croire enfin à son triomphe. Il a jadis fait trembler la Grèce pour Démosthène ; aujourd'hui, c'est pour Thueydide. *Quid quæris ? Conturbavi græcam nationem.* « Que te dirai-je ? écrit-il à Atticus, j'ai mis la Grèce en émoi ! »

La Grèce, en effet, messieurs, semble s'être émue d'une vive émulation devant ces victoires littéraires de Rome. Bientôt le siècle d'Auguste fit tant de bruit dans le monde, qu'elle dut se réveiller à ce concert d'applaudissemens qui n'étaient plus pour elle seule. Ce furent là les précieux germes d'une régénération qui devait honorer le règne des Antonins.

Pendant la trop longue éclipse de l'imagination et du goût, le mélange des races, la confusion des genres littéraires, le travail inquiet des esprits sur les idées et sur la langue avaient fait naître en Grèce une manière de parler que les grammairiens combattent, sans la définir, sous le nom de dialecte commun : langue moitié savante, moitié populaire, empruntant à tous les dialectes ; encore grecque, il est vrai,

par ses inflexions et sa syntaxe, mais sans caractère, sans élégance et sans véritable pureté. Aucun écrivain ne l'employait volontairement ; quelques-uns seulement s'en servaient, comme Polybe, ou par ignorance ou par mépris d'une forme plus classique. Cependant son influence s'étendait de jour en jour, lorsque les historiens et les rhéteurs, par leurs exemples, les grammairiens, par leurs critiques, lui firent une ardente guerre. Vous devinez, messieurs, ces *atticistes*, défenseurs du bon goût qui menaçait de périr ; vous reconnaissez, parmi tant d'autres noms moins illustres, Dion Chrysostome et Aristide, chez qui la prose grecque retrouva presque son ancienne pureté ; le philosophe Atticus, dont nous lisons encore quelques pages dignes de son maître Platon ; Hermogène, le réformateur de la rhétorique ; Lucien, le plus spirituel des polygraphes ; Arrien et Appien, les plus sages et les plus véridiques des historiens après Polybe, les plus grecs après Hérodote et Thucydide. Sans nous arrêter aux grands noms que l'histoire des sciences rapporte à cette époque, comptons encore parmi ses dignes représentants un grammairien trop peu célèbre aujourd'hui, Apollonius Dyscole, vrai successeur d'Aristote dans l'analyse philosophique du langage, auteur de ces beaux traités où l'on ne sait ce qu'il faut plus admirer de la profondeur des aperçus et des richesses de l'érudition. C'est le premier Grec, ce fut le dernier peut-être qui éleva les sciences grammaticales à toute leur dignité ; timidement continuées par Hérodien, son œuvre n'a eu depuis que des traducteurs ou des plagiaires.

Après cette brillante période, il y a pour la Grèce un siècle à peine de repos. Car déjà vient de retentir la voix des apôtres et des premiers apologistes chrétiens, et bientôt une séve nouvelle fera reverdir ce vieux tronc que tant de jets vigoureux n'ont pas encore épuisé. Pour les leçons de la sagesse évangélique, la langue fournira des richesses inconnues à l'éloquence de Périclès et de Démosthène. Saint Basile et

saint Chrysostome oublieront bien quelques élégances de l'atticisme; mais la barbarie même, s'il faut ici prononcer ce nom, aura chez eux son excuse dans la sublimité des doctrines qu'elle recouvre. Ces mots bizarres et malsonnants pour l'oreille de Libanius, c'est saint Paul qui les prononça pour la première fois à l'Aréopage; ce sont les mots sacrés de l'ancienne et de la nouvelle alliance. Depuis longtemps les Juifs hellénistes ont forcé le grec à traduire la simplicité du style hébraïque; maintenant cette phrase biblique, relevée par la toute-puissance du génie oratoire, imprime à la langue un caractère ineffaçable. Malgré les attaques d'un étroit pédantisme, le style ecclésiastique, appuyé sur une religion qui ne doit pas mourir, se perpétue à travers le moyen âge jusqu'au milieu des temps modernes, et il a rendu à la littérature un inappréciable service en maintenant la langue ancienne à une certaine hauteur au-dessus de l'invasion populaire. Tandis que chez les montagnards revivait dans des chants naïfs quelque chose des vieux dialectes, la tradition religieuse, propageant dans les livres la langue à peine altérée des Pères de l'Eglise orientale, en préparait pour le jour de l'indépendance la brillante régénération.

Nous sommes arrivés, messieurs, au terme fatal où la nationalité hellénique, depuis longtemps déchirée par les dominations romaine, slave et franque, succombe pour trois siècles sous le fer des musulmans; et nous avons vu la langue sortir mutilée, mais vivante, de ces luttes cruelles. Tel fut aussi le sort de la pensée.

Réduite aux paraphrases, aux subtilités, aux compilations et aux discussions théologiques, la littérature des Eustathe et des Psellus nous paraît bien petite sans doute; mais au moment où nous croyons que ces faibles lueurs vont même s'éteindre, l'enthousiasme pour d'antiques chefs-d'œuvre, devenu une passion nationale, ressuscite presque les génies du beau siècle dans la personne des Pléthon, des Bessarion et

des Lascaris, vrais rhapsodes de l'inspiration renaissante, derniers anneaux de cette magnétique chaîne qui unit l'antiquité aux temps modernes par la transmission des grandes idées. Ce pieux apostolat des Hellènes émigrés commença longtemps avant la prise de Constantinople, il se continuera longtemps après, et sera perpétué par l'imprimerie, qui répandra sur tout l'Occident leur vivifiante parole. En vain les naufrages, en vain l'incendie, en vain la superstition auront détruit de nombreux chefs-d'œuvre; il en restera toujours assez pour faire l'éducation de l'Europe barbare : Homère, Platon, Aristote, Thucydide et les tragiques suffiront au génie grec pour fonder une philosophie nouvelle, une histoire nouvelle, un nouvel art dramatique. Hôte ou conquérant, partout vous retrouverez la trace de son passage. En Italie, en France, vous le verrez animer toute une littérature originale jusque dans l'imitation, comme le fut jadis celle de Virgile et d'Horace, pénétrer de ses plus suaves parfums les vers de Racine comme la prose de Fénelon, prêter quelques traits puissants au talent universel de Voltaire, et jusque sur cette limite du dix-neuvième siècle où viennent expirer tant de traditions et de souvenirs, revivre dans les harmonies homériques des *Martyrs* de Chateaubriand, précieux gage d'une féconde immortalité.

Dans cette vaste carrière que la langue et l'esprit grecs ont parcourue depuis Homère jusqu'à nos jours, le siècle d'Alexandre forme, messieurs, une époque vraiment unique par les grandes choses qu'il a vues commencer et finir : c'est la transition entre l'âge de l'invention qui produit et celui de la réflexion qui analyse, juge et calcule.

Là, en effet, messieurs, viennent aboutir, en Grèce, les derniers progrès de presque tous les arts de l'esprit. Le grand cycle de l'épopée ionienne se ferme par Arctinus, Leschès, Panyasis et Antimaque, et tombe entre les mains des savants qui le rassemblent en une collection avec les poèmes d'Ho-

mère, et bientôt même l'abrègeront en prose. Désormais l'épopée ne vivra plus que d'une vie tout artificielle; la famille inspirée des rhapsodes va s'éteignant de jour en jour et laissant pour héritiers des maîtres d'école et des copistes.

De son côté, l'histoire, d'abord simple reproduction en prose des traditions épiques, bientôt élevée à la dignité d'une composition savante par Hérodote, doublement perfectionnée par la critique et l'art dans Thucydide, n'avait plus de progrès à accomplir. L'étude attentive des faits, le talent de les ordonner, l'impartialité dans les jugements, un style grave et nerveux, et, dans les harangues, plus d'éloquence et de travail peut-être que n'en admet notre raison moderne, jalouse, avant tout autre mérite, de la plus abstraite vérité, telles étaient les qualités classiques de l'historien; telles étaient les lois du genre: à six siècles de distance on les retrouve, et dans la belle préface de la *Guerre du Péloponèse* et dans l'admirable petit livre de Lucien. Entre ces deux monuments, quelle innovation a-t-on pu mentionner, si ce n'est peut-être l'application d'une critique plus minutieuse à l'étude des sources, chez Polybe, la suppression des discours, chez Diodore de Sicile, véritables accidents qui n'ont pas altéré sérieusement la constitution définitive du genre historique dans l'antiquité!

Une autre composition, fille également de l'épopée, le drame, atteint aussi en deux siècles à toute la perfection qui lui était réservée chez les anciens. Quelques scènes détachées de l'histoire épique et encadrées dans des chants dionysiaques, donnent successivement naissance à la tragédie qui doit peindre le côté sérieux de nos passions et de nos infortunes, à la comédie qui en saisira les variétés plaisantes et instruira par le ridicule comme l'autre par la terreur, au drame satirique, sorte de concession que le poète a dû faire aux convenances des cérémonies religieuses où ses pièces sont représentées. Une fois divisées, la comédie et la tragédie ont bientôt trouvé leur véritable caractère. L'une a renoncé

au spectacle des personnages et des événements surnaturels, pour demander de plus légitimes effets au jeu des actions purement humaines ; et, plus sûre de sa force, elle a même osé rompre avec la tradition mythologique et historique. Agathon a fait réussir une pièce où tout est fictif, fable et personnages ; mais il l'a soutenue sans doute par une vérité qui suffit au succès, quand elle est complète, la vérité des passions du cœur humain. À son exemple, la comédie, désertant le terrain de la politique et des personnalités grossières, et comprenant de mieux en mieux son noble rôle, est arrivée, par le *Plutus* d'Aristophane, aux chefs-d'œuvre de Ménandre, modèle inappréciable et malheureusement perdu de cette comédie de mœurs qu'il était réservé à la France d'inventer une seconde fois. Enfin, chassé de la scène comique et tragique qu'il déshonorait par un impur mélange, le burlesque trouve sa place dans ces drames bâtarde que l'antiquité n'a jamais su ni bien nommer ni bien définir, dans les comédo-tragédies, hilaro-tragédies ou tragédies gaies, dans les mimes et dans un genre plus original peut-être, les silles, inventés par Xénophane et illustrés par Timon.

La poésie lyrique avait marché comme le drame ; pour s'en convaincre, il suffit de rappeler les chœurs des grands tragiques avec les odes de Pindare, et le jugement qu'en ont porté leurs contemporains et leurs successeurs.

Ainsi, messieurs, sur tous les points de son riche domaine (car je ne veux pas compter ici la poésie bucolique, éphémère produit d'une imitation dont le modèle n'est pas bien connu), l'imagination grecque était en possession des formes les plus belles et les plus pures. Il en était de même de la raison qui a le vrai pour but, la logique pour moyen, et pour langue, la prose.

Lorsque l'école ionienne fonda la philosophie et que les premiers systèmes savants germèrent sur ce sol tout inondé encore de poésie, la pensée philosophique n'adopta pas tou-

jours la nouvelle forme que les maîtres d'Hérodote venaient d'appliquer à l'histoire. Empédocle et Parménide écrivirent en vers. Ce n'était plus sans doute le vers homérique avec toutes ses inégalités et ses négligences, avec les variantes que la récitation des rhapsodes y pouvait introduire. Saisie à sa naissance même par l'écriture, cette poésie, malgré le vague des théories qu'elle exprimait, avait pourtant quelque chose de plus précis et de plus arrêté. L'auteur ne la livrait pas improvisée à la mémoire de ses contemporains ; il avait tout le loisir de l'épurer par le travail, et pouvait s'assurer de la voir reproduire avec exactitude : du poème didactique à la prose, il n'y avait qu'un pas. Il est vrai que la prose elle-même résista quelque temps à cette forme que nous appelons aujourd'hui le *livre*, le *traité*. Il semble que, par son obscure sécheresse, Héraclite ait effrayé l'école de Socrate ; car durant cette période, le dialogue fut presque seul employé à l'exposition des doctrines philosophiques. Là, du moins, l'imagination retrouvait ses libres allures, l'Académie rappelait encore l'Agora, où les rhapsodes jouaient en quelque sorte des fragments de l'épopée cyclique ; elle rappelait le théâtre, la vie, en un mot, avec toute la variété de ses incidents. Mais enfin on s'était bientôt arrêté à un système plus rigoureux de composition scientifique, on avait appris à ne plus transporter dans les livres le poétique désordre de la nature, et à ne présenter au lecteur que la sévère déduction des faits et des théories. La forme et la méthode philosophiques étaient donc constituées sans retour.

Reste, messieurs, cet art qui longtemps aspira, en Grèce, à remplacer tous les autres, l'éloquence. L'éloquence aussi atteint son apogée sous le règne d'Alexandre. Ce n'est plus alors ni une simple et grossière pratique, ni la prétendue science universelle des Thrasymaque et des Hippias ; les sophistes sont morts sous les coups de Socrate ; réduit à ses véritables limites, leur art se borne, dans l'école d'Antiphon,

à préparer de bons orateurs, et, depuis qu'il a produit Eschine et Démosthène, on peut dire qu'il n'ira pas plus loin ; car il ne faut compter que comme une première décadence la formation de ces écoles d'Asie où vient se corrompre par l'enflure orientale l'exquise pureté de l'atticisme.

Au sommet de cette mémorable époque, plane un génie vraiment fait pour la résumer tout entière, un génie immortel par la puissance de tout comprendre, de tout dominer, et par une autorité de raison qui nous maîtrise encore à la distance de vingt siècles : j'ai nommé Aristote.

La royauté d'Aristote, dans le domaine de la science, a subi, messieurs, comme toutes les autres, bien des vicissitudes. Etablie par une lutte opiniâtre, défendue par les efforts d'une secte nombreuse, compromise quelque temps par les ambitieuses tentatives du syncrétisme alexandrin, pour régner bientôt et presque sans partage sur la scolastique ; attaquée depuis par la logique, par la passion, par le ridicule, et détrônée enfin par une philosophie ingrate qui lui déniait ses titres les plus légitimes, elle a expié de longues prospérités par un siècle d'oubli. Mais, lorsque, guérie de ses dédaigneux préjugés et de l'enivrement de ses gloires récentes, l'Europe a de nouveau jeté sur l'ancien monde un coup d'œil impartial, Aristote a bientôt repris sa place dans notre admiration. On a vu que tous ses ennemis étaient ses élèves, que les armes dirigées contre sa doctrine lui étaient empruntées, que la lutte était sans objet, et qu'une éternelle reconnaissance pouvait seule honorer dignement tant de services rendus à l'humanité. Dès lors, on ne s'est plus borné à répéter quelques critiques ou quelques louanges banales ; on a senti que, pour être bien comprise et bien appréciée, l'œuvre du Stagirite exigeait les efforts réunis de la génération nouvelle, et qu'elle méritait bien cet hommage.

A la voix d'illustres guides s'est formé un moderne lycée de philologues et de penseurs, que chaque jour récompense

de leurs travaux par d'importantes découvertes dans l'inépuisable mine de la science aristotélique.

J'ai parlé, messieurs, de découvertes; j'ose maintenir le mot. Je n'ignore point, en effet, que, sous l'influence de préoccupations toutes contemporaines, on a pu lire dans plus d'un auteur ancien, dans Aristote surtout, des opinions qu'ils n'avaient pas même soupçonnées; que les expressions dans ces vieux textes n'ont pas toujours la profondeur qu'on leur suppose; de telle sorte que plus d'une grande vérité, dont on fait honneur aux Latins et aux Grecs, n'existe réellement que dans l'esprit de leurs interprètes. Mais de telles erreurs sont-elles à craindre lorsqu'il s'agit d'un ensemble de faits, d'une méthode tout entière longtemps méconnue, aujourd'hui restituée à sa véritable valeur?

Or, messieurs, le plus curieux résultat des nouvelles recherches entreprises sur le Stagirite, c'est précisément l'intelligence plus vraie que nous acquérons enfin de sa méthode scientifique. Trop souvent confondue avec les règles exposées dans l'*Organon*, cette méthode, lorsqu'on l'a observée de plus près, a offert une singulière ressemblance avec celle qui porte le nom du chancelier Bacon. En effet, Aristote, dans ses ouvrages d'histoire naturelle, de politique, de critique et de philosophie, n'est pas toujours le logicien de l'*Organon*; il ne va pas toujours des vérités générales aux déductions particulières; ou, s'il paraît le faire, c'est qu'une partie de son œuvre nous manque, c'est que ses conclusions nous sont parvenues sans les prémisses, ses théories sans les faits qui pour lui en formaient la base. Mais ne prenons point isolément chacun de ses livres, rattachons ceux qui nous restent aux fragments, aux titres même des livres perdus, et sous quel nouveau jour ne vont point nous apparaître les procédés de son génie!

Ainsi, comment s'est formée sa *Politique*? Par une opération dont l'étendue a, même aujourd'hui, quelque chose

d'effrayant pour nous. Aristote avait réuni les constitutions de plus de deux cents Etats du monde connu, depuis Athènes jusqu'à la petite ville d'Ithaque, depuis Marseille jusqu'à Milet. Les débris de cette collection comptent parmi les plus précieux qui nous restent de l'antiquité; et, chose vraiment remarquable, un lien intime les unit au plus modeste en apparence des ouvrages d'Aristote, à son traité sur *les Proverbes*. Il avait écrit « que les proverbes sont des restes d'une philosophie primitive, conservés, grâce à leur ingénieuse brièveté, au travers des plus grands désastres; » il avait vu le rapport de ces vieilles formules du bon sens populaire avec les mœurs et la législation des peuples. De là vient que ses études sur la constitution des Etats avaient souvent pour but l'explication d'un proverbe; remarquable enchaînement des petites choses et des grandes dans la pensée d'un philosophe, comme dans la nature et dans l'histoire.

Les matériaux une fois réunis, Aristote s'est mis à l'œuvre; composés à diverses époques, quelques-uns même peut-être avant l'entier achèvement de ces recherches, divers traités spéciaux de politique ont eu pour couronnement les huit livres qui résument pour nous, sur tous les points de ce vaste sujet, les méditations de son auteur. Vous avez lu, messieurs, dans la belle introduction du dernier traducteur de la *Politique*, cette savante généalogie des doctrines du Stagirite; vous en retrouverez un second exemple dans la composition de sa *Rhétorique*.

Comme, avant Aristote, des esprits originaux et hardis avaient essayé de rédiger les lois constitutives des empires, avant lui aussi d'ingénieux rhéteurs avaient commencé de réduire à un certain nombre de principes la logique de la parole. Antiphon, l'un des maîtres de Thucydide, Licymnius, Polus et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, avaient laissé, outre des recueils d'exemples et de formules pour l'exorde, la péroration et les arguments oratoires, des

traités sur l'art de l'éloquence. Eh bien, ces traités, Aristote les avait encore recueillis pour en faire l'introduction historique de son ouvrage. On voit même qu'il s'y réfère souvent sans les citer. Ainsi procède-t-il dans sa *Politique*, ainsi dans sa *Métaphysique*, si riches en résumés rapides, en savantes allusions à des faits ou à des doctrines exposées ailleurs avec l'exactitude et les développements de l'histoire. Dans tous ces travaux, une seule et même méthode : l'expérience, puis la théorie, justement le contraire de ce qu'on attribue vulgairement à notre philosophe, pour l'avoir jugé sur la moitié de lui-même.

Mais nulle part, messieurs, le rôle de cette méthode expérimentale d'Aristote n'est plus remarquable que dans la critique littéraire proprement dite; nulle part son triomphe n'a été plus complet ni plus durable.

Aristote, messieurs, n'a pas plus inventé l'esthétique qu'aucune autre des sciences où sa main a laissé d'ineffaçables traces. Longtemps avant lui, la pratique et la théorie des beaux-arts avaient préoccupé des esprits supérieurs, et ces méditations avaient produit d'utiles essais, dont quelques-uns même nous sont connus aujourd'hui. Mais ce qui, chez Aristote, n'avait pas eu de modèle, c'est le talent de réunir, sous une forme concluante et sévère, tous les résultats de l'expérience et de la méditation. La littérature avait eu des admirateurs éclairés, des conseillers, des juges; Aristote en est réellement le premier législateur, et, par une coïncidence que le hasard ne peut pas seul expliquer, il a rédigé le code de l'éloquence et de la poésie à l'époque où l'une et l'autre avaient épuisé leurs dernières productions originales : il a donné des lois de l'*imitation*, quand l'*imitation* elle-même allait devenir pour longtemps la loi presque unique de la littérature.

Nous l'avons vu, en effet, messieurs, au siècle d'Alexandre, la littérature grecque offrait dans tous les genres des mo-

dèles qu'on ne devait point surpasser. De leur analyse il fallait faire sortir les formules de l'art qui les avait produits. D'après cette méthode que nous venons d'admirer, Aristote observe d'abord ; il recueille avec patience les données de l'histoire. La liste de ses ouvrages perdus nous en offre plusieurs sur les poètes, sur les difficultés d'Homère, d'Archiloque, de Chærilus et d'Euripide, un traité sur les tragédies, un recueil de didascalies ou programmes de représentations théâtrales, et diverses listes de victoires remportées aux jeux de Bacchus ou d'Apollon Pythien. C'étaient, vous le voyez, les préliminaires et en même temps les pièces justificatives des traités sur la musique, sur le style, sur le beau, tous perdus aujourd'hui, de la *Poétique* enfin, dont l'interprétation philologique et littéraire nous occupera pendant le cours de cette année.

Vous mesurez, messieurs, par l'étendue de nos pertes, autant que par la grandeur des monuments qui nous restent, l'infatigable ardeur de l'esprit d'Aristote et la belle unité de ses travaux.

Cette *Poétique* elle-même, tout nous démontre qu'elle est incomplète. Entreprise sans doute, comme la *Politique* et la *Rhétorique*, dans les dernières années de son auteur, ou bien elle ne fut jamais achevée, ou bien il ne nous en reste que des fragments. Le préambule n'annonce guère moins qu'une véritable esthétique, mais les chapitres suivants ne contiennent que la théorie de la tragédie et de l'épopée. C'est le frontispice d'un beau temple qui ne conduit plus qu'à deux rangs de colonnes et à quelques ruines informes. Mais tel qu'il est, l'édifice nous étonne encore par la solidité de ses fondements, par la hardiesse de ses proportions, par l'exquise perfection de quelques détails. On sent bien que là, comme partout ailleurs, Aristote a eu des devanciers, Démocrite, Criton le socratique, Platon, et peut-être Héraclide de Pont ; mais on sent mieux encore que lui seul pouvait les

faire oublier, en élevant d'une main ferme l'œuvre dont ils avaient amassé les matériaux ou timidement tracé le contour.

Par une déplorable fatalité, la *Poétique* est encore du petit nombre des ouvrages d'Aristote qui n'ont pas trouvé de commentateurs avant les Arabes; et lorsque ceux-ci l'ont traduite et commentée, elle était déjà, comme aujourd'hui, dans les plus anciens manuscrits que nous en connaissons, altérée par bien des interpolations et des lacunes. Aussi, messieurs, peu de livres offrent autant de difficultés sous tous les rapports. Quoique la *Poétique* soit restée oubliée en Occident, au moyen âge, pendant que les autres ouvrages de son auteur y soulevaient tant de guerres savantes; depuis la renaissance des lettres, les travaux des critiques ont si bien multiplié, sur ces trente pages, les corrections et les explications conjecturales, que le remède est devenu plus dangereux que le mal même. Toutefois, messieurs, nous ne verrons dans ces labeurs érudits et ingénieux qu'une preuve du respect des siècles pour les impérissables vérités que la *Poétique* renferme. Nous ne négligerons volontairement aucun de ces commentaires, et si nous demandons quelquefois la permission de les oublier pour mieux comprendre Aristote, ce ne sera pas sans rendre hommage à des erreurs qui renferment une part d'instruction utile. Etudier avec un soin religieux les moindres lignes de notre texte, discuter les principales opinions relatives à sa forme ancienne ou à sa forme actuelle, tel sera pour nous l'objet d'une série de leçons purement philologiques. En même temps, dans une autre série d'études, nous tâcherons d'apprécier la valeur historique de la *Poétique*, en la comparant avec les essais antérieurs dans le même genre, avec la littérature dont elle résumait les lois, enfin avec quelques-uns des ouvrages analogues qui l'ont suivie. En d'autres termes, nous rechercherons d'abord ce qu'on appellerait volontiers aujourd'hui *les antécédents de la Poétique*, dans les premières opérations de la critique sur les poé-

sies traditionnelles de l'ancienne Grèce, dans l'institution et dans le rôle de ce tribunal qui jugeait à Athènes les pièces de théâtre, dans les dialogues de Platon et dans les comédies d'Aristophane. Arrivés à notre philosophe, nous demanderons à ses divers ouvrages et particulièrement à sa *Rhétorique* tout ce qui peut servir à compléter la *Poétique*. Alors seulement nous commencerons l'examen de ce dernier livre, et fidèles, autant qu'il nous sera possible, à la méthode de l'auteur, nous lui donnerons pour contrôle les faits qu'il invoque souvent à demi-mot, et dont il nous appartiendra de compléter la collection par tout ce qu'on a pu recueillir chez les compilateurs sur l'histoire du drame et de l'épopée. Là trouveront place les fragments des traités perdus d'Aristote, que je viens de rappeler, puis ceux de Sosibius, de Lycophron, d'Eratosthène et des autres grammairiens de Pergame ou d'Alexandrie, héritiers directs et véritables continuateurs de l'érudition aristotélique. Plus heureux en ce qui concerne Homère et les trois grands tragiques, nous pourrions rapprocher le jugement d'Aristote de ce qui nous reste de leurs œuvres, et de curieux problèmes sortiront de ce rapprochement. Ainsi il faudra nous demander comment Aristote, placé si près du temps où les poèmes homériques furent, dit-on, réunis par les ordres de Pisistrate, n'exprime pas le moindre doute sur l'unité primitive de leur composition ; et quelle valeur cet argument doit garder au milieu des controverses modernes sur les origines de l'épopée grecque.

En cherchant ainsi l'historien de la littérature derrière le critique, nous serons conduits, messieurs, à un fait trop peu remarqué, ce me semble ; je veux dire le caractère exclusif des recherches littéraires d'Aristote et de la théorie qu'il en a tirée. En politique, une haute impartialité semble inspirer tous ses travaux. Il n'a pas cherché à Athènes ou à Sparte la formule dernière du gouvernement ; il accepte et il explique toutes les variétés politiques que peuvent lui offrir même les

nations barbares. L'humanité, aussi grande du moins qu'un Grec la pouvait concevoir, l'humanité tout entière se reflète dans ce livre où l'auteur se montre bien réellement citoyen du monde, suivant la belle expression d'un ancien. Il n'en est pas de même de sa critique littéraire. Les écrivains grecs, messieurs, je l'observais en commençant, connaissent peu les langues de leurs voisins; à peine en savent-ils assez pour traduire çà et là dans des ouvrages historiques quelques mots, ou tout au plus quelques textes officiels d'une extrême brièveté; encore peut-on soupçonner souvent qu'ils ont eu recours à des interprètes. L'expédition d'Alexandre, si féconde en brillants résultats pour l'avenir de la civilisation, semblait devoir amener le commerce intime des principales langues de l'Europe et de l'Asie. Eh bien, qu'apporta-t-elle aux savants et aux littérateurs d'Athènes? Quelques dates astronomiques empruntées aux annales chaldéennes, la description d'un certain nombre d'animaux du continent asiatique, enfin de vagues traditions sur la sagesse des brahmanes. La poésie de la Bible semble même rester ignorée de la Grèce littéraire quatre siècles encore après qu'une traduction grecque en a été faite par les soins des Ptolémées, et c'est au siècle d'Aurélien que, pour la première fois, un rhéteur signale une sublime parole de la Genèse. Ainsi, quand Aristote rédigea le code de la poésie, sa patrie seule lui fournissait des modèles. Sa *Poétique* ne comprend que les lois d'un art tout grec, lois admirables sans doute, puisqu'elles résument une série de chefs-d'œuvre, mais enfin lois étroites à beaucoup d'égards, et que peut-être il n'est pas défendu d'étendre aujourd'hui sur l'autorité d'autres exemples. Croirons-nous, en effet, que, si quelque brahmane envoyé par Alexandre à son ancien maître lui eût traduit une de ces effrayantes épopées que nos Pisisrates n'ont pas encore pu rassembler tout entières, le scrupuleux observateur de la nature eût persisté à renfermer l'art et l'inspiration poétiques dans les étroites formules de ses

théories ? N'eût-il conçu aucun scrupule sur l'origine et la transmission des épopées homériques, en apprenant comment le divin auteur du *Ramayana* confiait à la mémoire de ses élèves l'interminable histoire du héros indien ? De cette comparaison avec l'Orient, hâtons-nous de le dire, la Grèce fût, à bon droit, sortie victorieuse : elle avait pour elle la critique et le goût. Mais Aristote était digne de comprendre ces gigantesques productions d'une imagination puissante, comme il l'eût été de reconnaître les principaux systèmes philosophiques de l'Occident dans les nombreuses variétés de la philosophie orientale.

Peut-être d'ailleurs, il faut l'avouer, en présence de ces étranges merveilles, eût-il perdu quelque chose de cette sécurité parfois sublime qui caractérise sa parole de législateur. Avec des convictions moins exclusives et moins profondes, il eût commandé moins haut aux générations à venir. Il n'eût point fait accepter à la moitié du monde les formes littéraires consacrées par les immortels chefs-d'œuvre qu'il avait sous les yeux ; il n'eût pas dompté l'originalité barbare de notre poésie européenne, et créé un drame grec sur nos théâtres, une épopée grecque dans notre histoire nationale.

Les raisons de cette singulière influence mériteront d'être appréciées en détail, si le temps doit nous le permettre ; elles nous conduiront alors à parcourir quelques-unes des poétiques modernes ; je dis quelques-unes, messieurs, car le nombre en est grand depuis notre vieux Sibilet jusqu'à M. Martinez de la Roza ; et d'ailleurs, vous n'ignorez pas que, sur ce terrain, je dois éviter un redoutable voisinage. De telles études pourraient même nous entraîner plus loin, à juger les récentes révolutions du goût dans la littérature du dix-neuvième siècle. Mais nous saurons nous arrêter sur une pente dangereuse ; surtout nous n'oublierons jamais que, s'il est permis de relever des erreurs et des lacunes dans la *Poé-*

42 I. APERÇU GÉNÉRAL DE LA LITTÉRATURE GRECQUE.

tique d'Aristote, il nous appartient moins qu'à personne de la refaire.

Tel sera l'esprit, tel est le plan de ce cours¹ ; je n'y puis ajouter, messieurs, que la promesse d'un dévouement auquel les efforts du moins ne coûteront pas pour rendre, s'il est possible, le suppléant de M. Boissonade digne à la fois et du sujet qu'il a osé choisir et de la généreuse confiance qui l'appelle à cet enseignement.

¹ Le programme tracé ici se trouve développé, avec quelques amendements, dans l'ouvrage que je publiai en 1849 sous le titre suivant : *Essai sur l'Histoire de la Critique chez les Grecs, suivi de la Poétique d'Aristote et d'extraits de ses Problèmes, avec traduction française et commentaire.* (Paris, chez A. Durand.) En outre, une partie des idées rapidement indiquées dans ce premier discours se retrouvent, plus ou moins modifiées, dans les divers morceaux qui composent le présent volume ou dans ceux que je destine à former le volume suivant.

II.

DU NOUVEL ESPRIT DE LA CRITIQUE

EN MATIÈRE

DE LITTÉRATURE GRECQUE.

Discours prononcé à l'ouverture du cours de 1855-1856¹.

Après avoir enseigné pendant quinze ans dans cette chaire comme suppléant de M. Boissonade, j'y remonte aujourd'hui comme professeur ; j'y remonte avec les vives émotions de mon début, avec le même dévouement, avec une ardeur que, grâce à Dieu, je ne sens pas faiblir.

Dans ce jour qui a pour moi plus de solennité peut-être que pour l'auditoire habitué à me soutenir depuis si longtemps de sa bienveillance assidue, sans trop songer au titre modeste de ma délégation ; dans ce jour, messieurs, le premier besoin que j'éprouve, le premier devoir que je veuille remplir, c'est de rendre grâce au concert de suffrages qui m'a désigné pour cette honorable promotion ; c'est de reconnaître ce que je dois à la constante et paternelle affection du doyen de notre Faculté, ce que je dois à l'empressement avec lequel M. le ministre de l'instruction publique a bien

¹ En publiant cette première leçon du Cours de 1855-1856 dans la *Revue des Cours publics* des 2 et 9 décembre 1855, l'auteur a cru devoir y joindre quelques notes. On l'excusera sans doute de n'avoir pas multiplié ce genre d'additions, quelquefois utiles peut-être ; elles l'auraient entraîné trop loin, s'il eût voulu compléter la bibliographie des principales publications récentes qui se rapportent à la littérature et aux antiquités grecques (1855).

voulu faire consacrer par l'Empereur les vœux universitaires.

Permettez aussi que je me félicite avec vous de ce que la verte vieillesse de M. Boissonade préside toujours de loin à l'enseignement des lettres grecques dans cette enceinte. Même à l'âge où je suis parvenu, on aime à se sentir protégé par l'autorité d'un vieillard ; même avec la juste conscience de sa liberté, on est heureux de pouvoir recourir encore aux conseils d'un maître et d'un ami vénéré. Il y a, messieurs, une bien noble pensée dans l'institution du titre d'*honoraire*. Cette institution maintient l'unité du corps enseignant, j'aimerais mieux dire de la famille enseignante ; elle perpétue au milieu de nous comme une tutelle affectueuse des aînés sur leurs jeunes successeurs ; elle rend plus présents les grands exemples d'autrefois ; elle exprime avec une heureuse impartialité la reconnaissance publique pour tous les talents et tous les dévouements qui ont bien mérité des lettres et du pays.

Messieurs, par une coïncidence que je n'ai pas cherchée, mais dont je m'applaudis, nous revenons précisément, cette année, à la première partie de la division triennale où doit se renfermer notre enseignement ¹. C'est pour moi l'occasion naturelle d'ouvrir nos réunions par quelques vues générales sur le sujet qui va nous occuper, par quelques considérations qui le recommandent à votre intérêt.

On croit volontiers qu'un cours de littérature grecque n'a pas besoin de préambule, et que tout le monde est à l'avance convenu de s'y intéresser ; quelle que soit ma confiance à cet égard, il m'a semblé souvent opportun d'interrompre nos leçons comme par une courte halte pour en résumer la pensée historique, pour en mieux marquer le caractère et l'utilité. Même quand chaque année ne ramènerait pas devant la Faculté de jeunes esprits incertains encore de leur vocation, prêts à nous suivre ou à nous quitter selon que nos leçons leur

¹ En vertu d'une décision ministérielle qui remonte à 1852.

paraîtront sérieuses ou futiles ; même en présence d'un auditoire toujours nombreux et convaincu, ces retours vers le passé auraient encore quelque avantage. J'ai toujours douté de la justesse du proverbe qui défend de *prêcher un converti*. Tout sermon ne s'adresse pas nécessairement aux incrédules. Entre croyants aussi n'est-il pas bon, parfois, de se rappeler en famille les raisons que l'on a de croire ? Dans cet échange de pensées et de sentiments communs, les convictions s'affermissent. Aux objections nouvelles (j'entends les objections du dehors, et je n'en veux prévenir ici que de telles), on répond par de nouveaux arguments en faveur de la bonne cause. On se prépare ainsi à marcher devant soi avec plus d'assurance et de courage. Messieurs, c'est une de ces conférences familières et confiantes où je voudrais vous inviter aujourd'hui. Je me demanderai avec vous, comme si nous n'étions pas déjà tous édifiés là-dessus, pourquoi nous allons nous occuper encore une fois des Grecs et de leur littérature ; si nous sommes bien sûrs de trouver là le meilleur emploi de nos loisirs, le meilleur usage de notre esprit ; si le collège enfin et la Faculté ne font pas tous deux fausse route en s'obstinant à suivre ainsi de vieux programmes.

L'étude de l'antiquité grecque rencontre de notre temps (toujours, bien entendu, hors de cette enceinte) deux sortes d'indifférents, faut-il dire deux sortes d'adversaires ? Les uns la croient peu profitable parce qu'elle a comme répandu dans notre civilisation moderne tout ce qu'elle contenait d'idées utiles ; à ce compte, il suffirait de conserver pour les Grecs, au fond de nos cœurs, quelque souvenir de reconnaissance, rien de plus ; la dette une fois payée, le débiteur serait libre. D'ailleurs, les littératures modernes sont aujourd'hui si riches de leur propre fonds, la science et ses applications diverses ont pris sous nos yeux de tels développements, qu'il faut bien réserver une plus large part qu'autrefois de notre attention et de notre activité à ces merveilles de la vie moderne. Le

monde a doublé d'étendue depuis Christophe Colomb, et il ne se peut guère que l'Amérique ne fasse aujourd'hui quelque tort à ceux qui furent assez malavisés pour ne pas la chercher, ou assez malheureux pour la chercher sans la découvrir.

D'autres personnes, moins enivrées des conquêtes de la science moderne et moins préoccupées des merveilles de notre civilisation, mais comparant l'état actuel des études grecques avec les belles découvertes dont s'enrichit chaque jour la littérature et l'histoire de l'Orient, disent volontiers : « Pourquoi se fatiguer à recueillir encore quelques minces débris de l'antiquité classique, quand derrière elle se dévoile chaque jour un monde entier, plus ancien encore et plus riche ? Voyez ce que Ninive et Babylone, voyez ce que la Chine et l'Inde nous livrent ou nous promettent de trésors ! Désormais, c'est au fond de l'Asie, ce n'est pas en Grèce qu'il faut chercher la solution des grands problèmes de l'histoire ; et si, en définitive, il y a des problèmes dont la solution dernière n'est donnée à aucune science humaine, au moins faut-il reconnaître que l'étude des antiquités asiatiques nous en rapproche davantage. Ces recherches-là sont non-seulement plus neuves pour notre curiosité ; elles sont plus fécondes que celles qu'a depuis longtemps épuisées le labeur de nos devanciers. »

A ces objections, diversement mais également spécieuses, nous ferons une seule réponse. De nos adversaires, les uns demandent trop, les autres trop peu ; il y a excès de part et d'autre, et, comme toujours, la vérité est au milieu. D'abord c'est une bien étroite façon de comprendre ce que nous devons au mérite de nos pères, que de borner notre reconnaissance à de courts et stériles hommages. L'héritage des biens moraux ne se règle pas comme la succession d'un riche de ce monde, entre ses héritiers et le notaire, par un acte de partage, après quoi la mémoire du défunt dure ce qu'elle peut, selon les hasards de l'affection ou de l'indifférence. Les grandes idées que nous ont léguées nos pères ne se perpé-

tuent que par un incessant retour à leur source originelle, les grandes vertus que par l'étude journalière des modèles. L'histoire, en un mot, est pour l'homme civilisé le seul moyen de s'approprier sûrement le patrimoine de ses ancêtres. Or, l'histoire de la pensée moderne sera toujours obscure et incomplète pour ceux qui n'en chercheront pas les origines au delà du moyen âge, au delà même du christianisme. Nous autres peuples nouveaux, avec nos instincts de civilisation et de progrès, nous sommes des continuateurs de la Grèce et de Rome, de toutes deux, entendons-le bien, non pas de Rome seulement. Rome à elle seule n'a pas fait notre éducation, et, dès l'antiquité, les Romains, malgré l'orgueil de leur génie, sentaient tout ce qu'ils devaient à la Grèce; même quand ils furent devenus si grands par les lettres et la politique, ils ne cessèrent d'honorer la Grèce d'un culte presque religieux. Deux siècles après la réduction de ce pays en province romaine, Pline le Jeune écrit à un de ses amis que l'empereur vient d'envoyer en Achaïe pour y régler les affaires de quelques cités : « Souviens-toi que tu es envoyé dans la véritable et pure Hellade, où l'humanité fit ses premiers progrès par les lettres et par l'agriculture..... chez des hommes libres entre tous les hommes libres, qui, à force de vertu, de services et de religieuse fidélité à notre alliance, ont sauvé ce droit de leur liberté native. Respecte les dieux fondateurs de leurs villes, qui en ont gardé le nom; respecte cette gloire antique, et jusqu'à cette empreinte de la vieillesse qui, vénérable dans l'homme, est presque sainte dans les cités. Honore chez eux les vieux souvenirs, les grandes actions, les fables même..... N'oublie pas que c'est là un pays qui n'a pas reçu nos lois après une défaite, mais qui jadis a bien voulu nous envoyer les siennes. C'est Athènes que tu vas voir, c'est Lacédémone que tu vas gouverner. Leur enlever l'ombre et jusqu'au nom qui leur reste de leur liberté, ce serait l'acte d'un tyran, d'un méchant, d'un barbare... Rappelle-toi ce que chacune de ces

viles a été jadis, mais non pour triompher de ce qu'elle est devenue ¹. »

Voilà, messieurs, avec quel accent de vénération et de reconnaissance un ami de Trajan parlait des Hellènes dégénérés ; voilà par quels intimes liens se sentaient rapprochés les génies si divers de la Grèce et de Rome. Ce que l'antiquité a réuni, nous ne le séparerons pas. Il y aurait ingratitude à séparer ces deux causes, même quand il serait vrai que toutes les nobles idées que la Grèce a produites aient passé dans la littérature latine, et par celle-ci dans les littératures modernes. Mais qu'on ne s'y trompe pas, le génie hellénique n'a point passé tout entier dans le génie romain. Il y a une fleur d'élégance et de beauté dont la Grèce a gardé le secret ; il y a des exemples de courage, de liberté politique ou civile, il y a des formes de constitution, il y a mille accidents de la vie intérieure et de la vie extérieure de l'homme, que l'antiquité grecque seule peut nous offrir. Rome et la Grèce se complètent l'une l'autre ; réunies et dominées par le christianisme, elles nous expliquent toute la société moderne ; isolées, elles n'expliquent rien. Mais si nous avons besoin des Grecs et des Romains pour nous comprendre nous-mêmes, j'ose dire qu'ils nous suffisent. Pourquoi nous renfermons-nous dans ces limites du monde classique ? pourquoi de la Phénicie ou de l'Asie Mineure ne remontons-nous pas jusque dans la haute Asie ? Parce que l'hellénisme est réellement la première et la plus pure expression du génie européen. Quelques peuplades sont venues d'Orient, apportant avec elles la langue et les traditions religieuses de leur berceau ; mais langue et traditions, tout s'est transformé sur le sol grec, et dès le temps d'Homère, ces Asiatiques avaient méconnu, oublié, combattu leurs ancêtres restés sur le sol de la mère patrie ; dès ce temps il y avait une *Hellade* et un monde bar-

¹ *Epist.* VIII, 24, à Maximus.

bare, opposés l'un à l'autre par le langage, par les institutions, par les mœurs ¹. En Grèce, se développaient tous les généreux instincts de l'homme, l'amour de la liberté, l'amour des arts, l'amour de la science. En Orient, il y a des poètes sans doute, il y a des artistes, il y a d'habiles et audacieux constructeurs de monuments ; mais la société reste toujours partagée entre un petit nombre de despotes et des millions d'esclaves. La première et longtemps la seule dans toute l'antiquité, la race hellénique a montré au monde ce que c'est qu'un État composé de citoyens. Avec l'étendue de ses droits et l'austérité des devoirs que la loi lui impose, le citoyen grec est le plus ancien modèle de l'homme vraiment libre, et lorsqu'à ce noble usage de son indépendance il sait allier le génie créateur dans les arts, l'élégance et la probité dans la vie, il touche de bien près à l'idéal même de l'humanité. Rome a connu, elle aussi, les vertus du citoyen, mais elle ne les a connues que longtemps après la Grèce, et il lui a fallu plus de temps encore pour les allier avec la haute culture de l'esprit.

Ce n'est donc pas par un choix arbitraire que depuis tant de siècles on s'obstine, dans les écoles de l'Europe, à n'enseigner régulièrement à la jeunesse que les deux littératures classiques de l'antiquité. D'Homère à Corneille et à Milton, d'Aristote à Montesquieu, de saint Basile et de saint Augustin à Bossuet, d'Alexandre et de César à Napoléon, vous suivez sans peine les traces d'un même esprit, la marche d'une même civilisation. Entre ces limites de l'extrême antiquité grecque et du dix-neuvième siècle, vous voyez se développer les institutions, les lettres et les arts, avec une sorte de conformité ; partout vous reconnaissez une semblable physionomie des choses et des hommes, partout vous êtes comme en famille.

¹ Voir plus loin, dans ce volume, l'Aperçu sur les origines de la littérature grecque.

Cette autre antiquité, antérieure à la Grèce, se rattache à nous sans doute, mais par des rapports plus éloignés et moins sensibles. Il n'appartient vraiment qu'à un petit nombre d'intelligences, nourries par de profondes études, d'apprécier ces rapports et de remonter utilement le cours des âges au delà des antiquités grecques. C'est de la science toujours, et une science que j'admire, mais ce n'est plus de l'instruction classique. Pour la plupart des esprits, l'immense et riche complication du monde asiatique, la variété de ses idiomes, le contraste de ses populations si diverses, l'obscurité trop fréquente de son histoire, tout cela forme comme un chaos d'ombre et de lumière où l'esprit ne suit qu'avec peine le dessein de la Providence dans les affaires humaines, la filiation des idées, la série des événements. Le monde classique, au contraire, moins vaste et mieux divisé, nous offre par cela même un spectacle plus instructif et mieux à la portée de notre vue.

D'ailleurs un long travail d'érudition et de critique a facilité pour nous l'étude des lettres grecques et latines. Elles ne sont pas classiques seulement par leur beauté ou par leurs intimes relations avec notre vie journalière, elles le sont pour s'être depuis longtemps réduites en une science claire et méthodique, elles le sont pour s'être ainsi parfaitement appropriées aux besoins d'une société jalouse de faire vite et de bien faire son éducation morale. En d'autres termes, messieurs, tout ce qui n'est pas l'antiquité classique est encore du domaine des académies. L'antiquité grecque et romaine est seule du domaine commun ; elle appartient à tout le monde.

Mais de ce que l'antiquité, de ce que la littérature grecque (où je veux désormais me renfermer) est depuis longtemps une science régulière et merveilleusement accommodée aux besoins de notre éducation, s'ensuit-il qu'elle n'offre plus qu'une étude stérile aux esprits justement ambitieux d'exer-

cer les délicates facultés de la critique sur des sujets que le travail des siècles n'ait pas encore épuisés? Non, messieurs, ce champ n'est pas épuisé, et il reste mieux à y recueillir que de rares épis négligés par nos maîtres; vous en jugerez par quelques souvenirs que je rassemble presque au hasard.

En remontant seulement jusqu'aux dernières années du dix-huitième siècle, vers 1780, voici un jeune savant français, d'Ansse de Villoison, qui découvre, à Venise, un manuscrit de l'*Iliade*, enrichi des notes de vingt grammairiens d'Alexandrie et où se déroule l'ingénieux travail de la critique et de l'admiration sur ce texte vénéré, un travail de cinq siècles, à peine attesté jusque-là par quelques témoignages épars dans les autres commentateurs d'Homère¹. Voici vers le même temps (1785) le philologue allemand Tychsen, qui retrouve les analyses de quelques poèmes jadis réunis avec l'*Iliade* et l'*Odyssee* dans ce qu'on appelait le *Cycle épique*. Ces analyses viennent compléter et éclaircir quelques lignes d'un grammairien, sur le même sujet, conservées dans la *Bibliothèque* de Photius; et par là s'ouvrent sur le champ si vaste de l'ancienne épopée des vues toutes nouvelles, qui bientôt s'élargiront encore quand on pourra comparer les traditions épiques de la Grèce avec celles de l'Inde ancienne et celles des races germaniques. Nous demanderons bientôt à F.-A. Wolf quelles conséquences l'histoire littéraire peut tirer de toutes ces découvertes². Mais ce sont choses déjà vieilles aujourd'hui que les idées de Wolf et les textes, alors inédits, sur lesquels Wolf a pu s'appuyer. Voulez-vous que je me rapproche de notre temps? Je n'ai qu'à vous rappeler le nom d'Angelo Mai, de cet infatigable philologue qui a exhumé des bibliothèques de l'Italie tant de pages inédites, récits d'historiens, discours de rhéteurs, homélies et commentaires des

¹ Edition des Scholies dites *Scholies de Venise* (1788), réimprimées par I. Bekker, à Berlin (1825).

² *Prolegomena ad Homerum* (1795).

Pères de l'Eglise, plusieurs volumes d'un intérêt aussi neuf que varié. Plus près de nous et comme sous nos yeux, une mission confiée à M. Minoïde Minas par M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique, n'a-t-elle pas eu pour résultat de rendre à la lumière Babrius, et les *Philosophumena*, qu'on attribue à Origène ; c'est-à-dire un poète fabuliste, le seul en son genre que la Grèce puisse opposer à Phèdre, un ouvrage de controverse philosophique et religieuse qui a déjà soulevé les plus fécondes discussions et jeté de vives lumières sur l'histoire des premières hérésies ? Herculanum ne nous a pas non plus restitué encore tout ce qu'elle recèle des textes philosophiques, et de l'unique bibliothèque qu'on y a trouvée sortent encore, de temps à autre, les débris de quelque livre d'Epicure ou de ses disciples. On commence à mieux voir sur quelle ingrate prose a travaillé l'ardent génie de Lucrèce, et l'on comprend mieux que jamais quelles froides doctrines il a ranimées du feu de son incomparable poésie. Enfin, les nécropoles de l'Egypte, où l'on n'a trouvé longtemps que des documents en langue égyptienne, viennent de nous rendre des fragments d'astronomie, des vers d'Homère, un discours entier d'Hypéride, plusieurs fragments d'autres discours du même auteur, plusieurs pages d'un traité de dialectique.

A côté de ces écrits scientifiques et littéraires, c'est une précieuse acquisition pour l'histoire que les deux cents papyrus aujourd'hui déposés dans les musées de Turin, de Paris et de Londres : lettres familières, comptes de dépense, pièces de chancellerie, qui nous dévoilent tant de secrets de la vie privée et de l'organisation administrative sous les Ptolémées. Une mine plus abondante encore, celle des inscriptions, a fourni aux voyageurs et aux archéologues des milliers de documents, parmi lesquels des décrets, des traités de paix, des dépêches officielles, des registres municipaux, les inventaires du trésor de Minerve au Parthénon, les comptes de la dépense d'Athènes pour la reconstruction d'une des merveilles

de l'Acropole, le temple d'Erechthée ¹, des inventaires de la marine du Pirée au temps d'Alexandre, tant de pièces dont une seule avait jadis suggéré à l'abbé Barthélemy bien des vues nouvelles sur les finances athéniennes ² et dont l'ensemble aujourd'hui, sous la main d'un critique tel que M. Boeckh, forme comme une histoire des institutions politiques et économiques de la Grèce ³. La grammaire a eu sa part dans cette large moisson de textes inédits. Elle y a recueilli une foule de formes dialectiques qui l'aident peu à peu à refaire l'histoire des mots, à mieux connaître l'infinie variété de la langue grecque et les mille ressources de son harmonie, le rôle des dialectes inférieurs par rapport aux quatre dialectes privilégiés, la mesure enfin et la durée de la résistance que chacun d'eux opposa, soit aux causes de corruption intérieure, soit à la langue des conquérants ⁴.

Mais tout se tient dans l'étude de l'antiquité ; les chefs-d'œuvre littéraires et les documents historiques s'éclairent par les monuments de l'art. Il n'est guère possible aujourd'hui d'étudier isolément tous les débris de la civilisation ancienne. Or, parmi les monuments de l'art grec que des découvertes récentes ont mis au jour, il en est qui, par le nombre

¹ *Antiquités helléniques*, par R. Rangabé, t. I (Athènes, 1842), n° 56.

Le second volume de cet important recueil vient de paraître ; il porte à plus de 2,500 le nombre des inscriptions découvertes en Grèce depuis l'affranchissement de ce pays.

² Mémoire sur une inscription grecque concernant les finances d'Athènes (1792).

³ Voir les deux premiers volumes du *Corpus inscriptionum græcarum* (le troisième est dû tout entier à feu J. Franz), et les deux ouvrages de M. Boeckh, sur l'*Economie politique des Athéniens* (2^e éd., Berlin, 1851), et sur la *Marine des Athéniens* (Berlin, 1841), qui, à vrai dire, ne forment aujourd'hui qu'un seul ouvrage.

⁴ Mémoire de l'auteur sur Polémon, le voyageur archéologue, dans la *Revue archéologique* de 1846 ; et mémoire lu à l'Institut dans la séance du 10 août 1855 sur l'*Etude de la langue latine chez les Grecs dans l'antiquité*.

et l'importance, atteignent et dépassent presque les richesses du même genre accumulées dans nos collections.

Sur un point aujourd'hui assez obscur de l'Italie, dans la principauté actuelle de Canino, fleurit autrefois la ville étrusque de Vulci, sur laquelle l'érudition moderne n'avait plus d'autre témoignage que quelques lignes d'un annaliste latin et la brève mention de sa défaite dans les fastes triomphaux de Rome (an de Rome 473). En 1828, des fouilles heureuses ont mis à découvert, sur cet emplacement oublié, des tombeaux opulents, et, dans ces tombeaux, d'innombrables vases, de dimension et de valeur diverses, quelques-uns d'un art exquis, d'un art éminemment hellénique (aujourd'hui les musées publics de l'Europe et les collections particulières en ont recueilli plus de cinquante mille). Ce sont là les produits d'une école entière d'artistes que l'Etrurie attirait de Grèce et qu'elle entretenait, à grands frais sans doute, pour décorer ses somptueuses sépultures. Les peintures dont ces vases sont presque tous ornés offrent une galerie de sujets religieux ou de scènes familières, qui tantôt éclaircissent et tantôt complètent les récits des poètes. A choisir seulement parmi tant d'œuvres, souvent excellentes, d'une inépuisable industrie, nos savants en ont fait des recueils qui, pour être abordables au plus grand nombre des lecteurs, auraient déjà besoin d'être abrégés¹.

Vous le voyez, messieurs, l'hellénisme nous réservait encore bien des merveilles inédites. On a souvent parlé de la renaissance des lettres grecques au quinzième, au seizième siècle; ne semble-t-il pas que cette renaissance dure toujours?

Mais enfin, dira-t-on, les ruines ne sont pas inépuisables;

¹ Voir la première exposition méthodique de ces découvertes dans le *Rapporto Volcente* de M. Ed. Gerhard, 1831, et l'*Élite des monuments céramographiques*, par MM. Lenormant et de Witte, ouvrage qui formera (texte et planches) plus de trois volumes in-folio.

un temps viendra, si éloigné qu'il puisse être, où ni les manuscrits des bibliothèques, ni les cendres d'Herculanum, ni les nécropoles de l'Etrurie ou de l'Égypte n'auront plus rien à nous rendre. Eh bien, messieurs, même alors, j'en ai la confiance, la critique n'abdiquera pas ; elle poursuivra son œuvre, et l'amateur de l'antiquité ne sera pas réduit à n'apprendre qu'une leçon banale, transmise de siècle en siècle et d'école en école.

La nature s'élargit et se renouvelle sans cesse pour le géologue ou le botaniste à qui les procédés savants de l'analyse révèlent des lois et même des faits inconnus. Elle se renouvelle pour le poète, que son âme et son talent inspirent de mille façons diverses devant ce spectacle toujours la même. Ainsi la critique, sans changer d'horizons, sait pourtant renouveler pour nous le spectacle de l'histoire, en nous découvrant sans cesse de nouveaux aspects de la vérité. Chaque siècle, en histoire, a ses besoins et ses préoccupations. A chaque évolution de la société moderne, nous cherchons dans l'antiquité ce qui répond à nos inquiétudes, à notre curiosité du jour, négligents aujourd'hui pour ce qui nous passionnait hier, attentifs et passionnés pour ce que nous regardions à peine d'un œil indifférent et distrait.

Et, par exemple, messieurs, quoi de plus célèbre et de plus constamment loué que la *Politique* d'Aristote ? Elle a eu, depuis quatre cents ans, bien des éditeurs et des traducteurs dans toutes les langues. Que de studieux lecteurs ont pâli sur ces pages d'une philosophie si profonde et si pratique, où se résument les longues épreuves, les déceptions et la tardive prudence de ces cités grecques, si jalouses de leurs institutions libres, souvent si peu habiles à les conserver ; où se révèle la fatale nécessité d'un pouvoir modérateur pour mettre un frein à leurs discordes, rassembler et contenir leurs forces, et pour diriger contre l'ennemi commun tant d'intelligence et de patriotisme indiscipliné !

Eh bien, messieurs, je vais vous relire une de ces pages et je vous demanderai si elle n'a pas pris, de nos jours, un sens et un intérêt tout nouveaux. Il s'agit des projets de réforme sociale que raillait Aristophane et qui, en dépit d'Aristophane et du bon sens, séduisaient encore le génie rêveur de Platon.

« Il y a (dit Aristote, après avoir analysé les deux utopies de Platon), il y a quelques autres constitutions tracées, soit par des particuliers, soit par des philosophes et des hommes d'Etat, toutes plus voisines de la réalité que ne sont celles de la *République* et des *Lois*. Aucun autre, en effet, que Platon n'a introduit la communauté des femmes et des enfants, ni les repas communs entre les femmes; en général, on commence par les réformes les plus nécessaires. Ainsi, quelques-uns pensent que le plus important est de bien régler ce qui concerne la propriété, comme étant la cause principale des dissensions; et voilà pourquoi Phaléas de Chalcédoine a commencé par ce point. Il dit que les propriétés doivent être égales entre les citoyens; la chose est facile, selon lui, à établir au moment de la fondation d'un Etat, mais plus laborieuse quand une fois il est fondé; néanmoins, l'égalité s'établira bien vite en décrétant que les riches donneront des dots et n'en recevront pas, et que les pauvres en recevront et n'en donneront pas. Mais, en posant ce principe, il ne faut pas méconnaître (ce que l'on méconnaît aujourd'hui) que, si l'on fixe le taux des fortunes, on devrait fixer aussi le nombre des enfants; car si la famille s'accroît hors de proportion avec la fortune, la loi sera ruinée d'elle-même; et, outre cet inconvénient, il est mauvais que beaucoup de riches deviennent pauvres: de tels hommes sont trop disposés aux révolutions. Il peut arriver que les fortunes soient égales, mais ou excessives et trop favorables au luxe, ou trop chétives, et par là voisines de la misère. Ce n'est donc pas assez que le législateur les ramène à l'égalité; il faut que, dans l'égalité, il cherche la juste mesure. Ce n'est rien encore d'avoir assigné

à tous une portion modeste : les passions sont ce qu'il faut égaliser plutôt que les fortunes, et cela ne se peut sans une bonne éducation réglée par la loi.

« Phaléas répondra peut-être que c'est précisément ce qu'il dit lui-même : il pense, en effet, que tous les citoyens doivent avoir même fortune et même éducation. Mais il faut encore dire ce que sera cette éducation : ce n'est rien faire que de la rendre simplement uniforme. L'éducation peut être uniforme pour tous, et telle cependant qu'elle rende les hommes ambitieux d'argent ou d'honneurs, ou de tous les deux à la fois. D'ailleurs, les séditions ne viennent pas seulement de l'inégalité des fortunes, mais de celle des honneurs, et elles viennent en sens inverse de chacune de ces deux causes. La foule se révolte contre l'inégalité des richesses, les honnêtes gens contre l'égalité des honneurs ; et les délits ne se commettent pas seulement pour obtenir le nécessaire, à quoi remédierait, selon Phaléas, l'égalité des biens ; on ne vole pas [seulement] pour se préserver du froid et de la faim, mais pour jouir et pour satisfaire une passion, et c'est à quoi nous ne saurions trouver de remède que dans la philosophie.

« Les plus grands excès se commettent pour atteindre à de suprêmes jouissances, non pour subvenir à de simples besoins. Par exemple, ce n'est pas pour éviter le froid qu'on s'empare de la tyrannie : la constitution de Phaléas n'est donc bonne que contre les petites injustices. Maintenant, il s'occupe fort de bien régler la vie intérieure de la cité ; mais il faut songer aussi aux rapports avec les voisins et avec tous les étrangers. En conséquence, la cité a besoin d'une organisation qui la rende propre à la guerre, de quoi Phaléas n'a pas dit un mot. De même pour les fortunes ; il faut non-seulement qu'elle soient appropriées aux besoins de la vie civile, mais capables d'échapper aux périls du dehors : aussi ne doivent-elles pas être si grandes, que des voisins plus forts les convoitent et que ceux qui les possèdent ne puissent les dé-

fendre. Il ne faut pas non plus qu'elles soient si faibles, qu'elles ne fussent point à une guerre avec des égaux. Phaléas n'a rien déterminé de tout cela. C'est une chose utile assurément que l'égalité de fortune entre les citoyens pour éviter les séditions ; mais ce n'est pas à vrai dire une grande chose. Les honnêtes gens, en effet, peuvent s'indigner de n'être pas mieux partagés que les autres, et de là semblent venir bien des attentats et des troubles. D'un autre côté, le vice est insatiable ; la passion, de sa nature, est sans bornes, et la plupart des hommes ne vivent que pour assouvir leur passion. En toutes ces choses donc, le vrai commencement est moins d'égaliser les fortunes que de préserver contre l'ambition les natures honnêtes, et d'ôter aux méchants le pouvoir de nuire, c'est-à-dire de faire qu'ils soient les plus faibles sans pour cela être opprimés. »

Que dites-vous, messieurs, de ces vieilles utopies et du jugement magistral qu'en a porté le philosophe ? Montaigne avait lu ces pages ; Bossuet les avait lues, et Montesquieu en cite quelques lignes dans un chapitre de l'*Esprit des lois*² ; et pourtant avez-vous souvenir qu'ils les aient appréciées à leur juste valeur ? A la lumière de nos récentes expériences, sous l'émotion de nos discordes à peine éteintes, combien nous saisit et nous touche ce spectacle des incorrigibles hardiesses de l'esprit humain aux prises avec l'inflexible et calme sévérité d'une raison savante, d'un cœur noble, mais sans illusion, qui aime l'humanité, mais qui la connaît trop faible pour être complètement heureuse sur cette terre, qui sent que la société a des lois primordiales contre lesquelles ni la pensée ni le bras de l'homme ne peuvent rien, et que nous pouvons, en un mot, améliorer l'œuvre de la création, mais non la refaire !

¹ Aristote, *Politique*, liv. II, c. iv, éd. Schneider ; c. vii, éd. Bekker.

² *Esprit des lois*, V, 5.

Un siècle avant Aristote, je pourrais vous montrer Thucydide s'arrêtant au milieu du récit des dissensions de la Grèce pour résumer en quelques lignes d'une sombre énergie et d'une vérité qui n'a rien perdu à vieillir, la philosophie des révolutions¹; vous croiriez lire un publiciste moderne. Mais j'ai hâte de revenir aux lettres.

Or, messieurs, les vicissitudes de la pensée politique, ces retours de la curiosité philosophique à d'anciens problèmes longtemps oubliés, tout cela se retrouve dans la critique littéraire. Là aussi on rencontre des souvenirs qui s'effacent un moment pour reparaitre, des caprices de popularité, des erreurs de prédilection, des injustices tardivement réparées. La critique appliquée aux œuvres de la Grèce a son histoire aussi; elle a ses monuments parfois comparables en importance à ceux mêmes de l'art et de la littérature antiques.

Messieurs, un savant dont j'ai l'honneur d'être le confrère à l'Institut vient de publier un recueil de vieilles descriptions d'Athènes, depuis le quinzième siècle jusqu'au dix-septième, curieuse revue où se montrent tour à tour, à propos de cette malheureuse et immortelle cité², l'ignorance insouciant, la curiosité superficielle, le zèle inexpérimenté des géographes et des archéologues d'autrefois. Il y a le peintre de miniatures, qui n'a jamais vu Athènes, qui l'invente à sa guise pour orner un livre de chroniques, et qui en fait tantôt une ville de Flandre, tantôt une bourgade allemande ornée de son beffroi et de ses tours gothiques. Il y a le secrétaire d'un amiral de France, qui, avec son noble maître, a passé devant le Port-Lion ou Pirée sans daigner y prendre terre, et qui, sur les renseignements d'un *pilote turc*, a vu dans le temple de Minerve Suniade l'école où philosophait Aristote.

¹ Liv. III, c. LXXXII et suiv.

² Athènes aux quinzième, seizième, et dix-septième siècles. (Paris, 1855, 2 vol. in-8), par le comte Léon de Laborde.

rence Morosini bombarder Athènes et faire sauter le Parthénon; étonnons-nous qu'on ait failli laisser périr les précieux dessins exécutés devant ce chef-d'œuvre encore presque intact par le Français Jacques Carrey, sous la protection éclairée de M. de Nointel, notre ambassadeur auprès du sultan, et que les efforts communs de l'artiste et de l'habile négociateur pour sauver tant de trésors n'aient pas eu plus de retentissement et de succès!

Un seul homme, chez nous, semblait répondre à ce docte enthousiasme de quelques voyageurs, c'était Fénelon qui, jeune missionnaire, s'écriait vers 1675, dans une lettre demeurée célèbre: « Je médite un plus grand voyage. La Grèce entière s'ouvre à moi; le sultan effrayé recule; déjà le Péloponèse respire en liberté, et l'Eglise de Corinthe va reflurir: la voix de l'Apôtre s'y fera entendre. Je me sens transporté dans ces beaux lieux et parmi ces ruines précieuses, pour y recueillir, avec les plus curieux monuments, l'esprit même de l'antiquité. Je cherche cet aréopage où Dieu annonça aux sages du monde un Dieu inconnu. Mais le profane vient après le sacré, et je ne dédaigne pas de descendre au Pirée, où Socrate fait le plan de sa république. Je monte au double sommet du Parnasse, je cueille les lauriers de Delphes et je goûte les délices de Tempé. Quand est-ce que le sang des Turcs se mêlera avec celui des Perses sur les plaines de Marathon (je demande pardon de cet anachronisme à nos alliés d'aujourd'hui et à la politique de nos croisades nouvelles, dont je suis loin de me plaindre!), pour laisser la Grèce entière à la religion, à la philosophie et aux beaux-arts qui la regardent comme leur patrie.

Arva, beata

Petamus arva, divites et insulas! »

Vous entendiez tout à l'heure Pline le Jeune. Vous croyez l'entendre encore, mais Pline le Jeune devenu chrétien.

Si les champs bienheureux de la Grèce étaient oubliés, si ses vieux monuments étaient livrés à l'incourie ou au vandalisme des musulmans, la littérature grecque du moins était cultivée avec ardeur en France. Mais était-elle toujours bien comprise, et savait-on l'apprécier comme nous aimons le faire aujourd'hui? Quelques rapprochements suffiront pour montrer, sur ce sujet, la différence des écoles et les révolutions du goût.

Quelqu'un de vous, messieurs, a-t-il lu le traité du *Poème épique* par le père Le Bossu, et y a-t-il quelqu'un de vous qui pourrait pousser jusqu'au bout, sans ennui et sans impatience, la lecture d'un livre où l'*Illiade* est sérieusement et méthodiquement comparée à une fable d'Esopé? Ce livre faisait l'admiration de M^{me} Dacier, c'est peu dire; il charmait l'élégant esprit de M^{me} de Sévigné. « Ah! ma fille, que vous auriez bien fait votre profit d'un père Le Bossu qui était hier ici! C'est le plus savant homme du monde qu'il est possible, » et ailleurs : « C'est mon Malebranche..... Je suis assurée que vous aimeriez la naïveté et la clarté de son esprit. » — « Je vous exhorte à lire le père Le Bossu, il a fait un petit traité de l'*Art poétique* que Corbinelli met cent piques au-dessus de celui de Despréaux ¹. »

Quelle distance, messieurs, entre l'informe paradoxe de d'Aubignac sur les poèmes homériques ², j'oserais dire même entre les *Réflexions critiques* sur Longin, entre les beaux vers

¹ Lettres 537, 538, 544, éd. Monmerqué. Boileau lui-même (3^e *Réflexion critique*) appelle le traité du *Poème épique* « un des meilleurs livres qui aient été faits en notre langue. » Pope (préface de l'*Illiade*) le cite encore comme un traité *admirable*. Voltaire se contente de dire « qu'il a beaucoup de réputation, mais qu'il ne fera jamais de poètes. » (Notices sur les écrivains du siècle de Louis XIV.) Ce qui est certain, c'est que ce livre a eu six éditions de 1675 à 1714. (Voir la *Bibliothèque française* de Goujet, t. III, p. 160-162.)

² Voir, plus bas, dans ce volume, p. 80 et suiv.

du même Boileau et dans l'*Art poétique* et les vues savamment hardies de F.-A. Wolf sur l'origine et les développements de l'épopée grecque ! L'art de traduire a suivi le progrès de la critique. Nous oublions trop sans doute la belle langue de Bossuet et de Racine, mais nous traduisons les anciens avec une meilleure méthode qu'au temps de Louis XIV. J'ai fait jadis passer sous les yeux de cet auditoire quelques échantillons des traductions d'Homère depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours¹, et vous avez vu de quelle façon le vieux poète fut souvent défiguré, dans notre langue, par le faux goût et le pédantisme. Critiques et traducteurs alors ne traitaient guère mieux le théâtre grec, et l'admiration même était sujette à d'étranges méprises. Voyez quelles tortures s'imposent les interprètes d'Aristote pour appliquer rigoureusement les doctrines de sa *Poétique* aux chefs-d'œuvre de Sophocle ; que de scrupules naïfs à propos d'un épisode maladroit ou d'une légère infraction à la règle des trois unités ! Corneille, le grand Corneille, nous fait quelquefois sourire malgré nous par ces subtilités d'une superstition timide.

Après la superstition, l'injustice et le dénigrement ont eu leur tour dans cette querelle, souvent si peu sérieuse, sur la valeur des anciens et des modernes. Au milieu de l'indifférence et du dédain presque général pour la littérature et particulièrement pour le théâtre grec, le livre du père Brumoy fut un vrai service rendu à la critique ; pourtant ce livre nous présente du théâtre grec une image souvent fautive, souvent bien altérée par les préventions contemporaines. Plus ambitieux que le père Brumoy, Barthélemy a voulu faire accepter, au dix-huitième siècle, non pas seulement l'analyse ou la

¹ Revue des traductions françaises d'Homère, insérée dans la *Nouvelle revue encyclopédique* de 1846 (reproduit plus bas, dans le présent volume).

traduction de quelques chefs-d'œuvre, mais comme un tableau abrégé de la Grèce tout entière. Au milieu d'un pareil tableau, il semble que la tragédie de Sophocle avec son austère nudité, la comédie d'Aristophane avec sa licence, se retrouveront sous leur jour naturel, avec leurs caractères originaux. Il n'en est rien, messieurs, et dans ce livre d'ailleurs si estimable (vous savez comment et combien nous l'avons loué dans le cours de l'année dernière), ni la tragédie grecque ne sait être assez simple, ni la comédie ne sait garder ce que notre politesse lui permettrait de franches et libres allures. Trop souvent le préjugé moderne affadit les couleurs, émousse la vivacité du génie original de la Grèce. Même dans l'abrégé qu'il nous donne des doctrines d'Aristote sur la poésie, l'auteur s'oublie jusqu'à combler une lacune de la *Poétique* par une phrase de Marmontel¹. En un mot, Barthélemy romancier est toujours un érudit aimable; ce n'est plus le critique fin et sévère que nous admirons dans les Mémoires de l'Académie des Belles-lettres. Il a perdu la moitié des vertus qui avaient fait de lui un des modèles de la science académique.

De Barthélemy à La Harpe, messieurs, il faut descendre. A part l'honorable tentative d'une traduction en vers du *Philoctète*, assez fidèlement calquée sur le grec, sans trop d'additions ni de suppressions indiscrètes, La Harpe ne se recommande guère, comme critique et traducteur des chefs-d'œuvre helléniques, que par une vague admiration pour le génie qui les a produits. Il ignore beaucoup et il aime trancher en maître les questions d'histoire et de goût; mais, malgré bien des omissions et des erreurs, ses jugements sont encore lus avec fruit, parce qu'ils respirent la passion du beau et qu'ils offrent souvent le modèle d'un style éloquent à louer l'éloquence.

¹ Voir notre *Essai sur l'Histoire de la critique chez les Grecs*, p. 199.

Je n'ai parlé jusqu'ici que des savants et des critiques de profession. Que serait-ce s'il fallait rappeler; à propos du théâtre grec, les imitations capricieuses et les jugements de Voltaire, les hardiesses de Ducis, qui nous semblent aujourd'hui bien timides ?

Vous voyez combien il restait à faire, au commencement de ce siècle, pour que le répertoire dramatique de la Grèce, avec ses chefs-d'œuvre encore nombreux, avec ses mille fragments encore appréciables, nous fût bien connu et par son ensemble et par ses détails, il y fallait le travail de l'érudition patiente qui recueille et classe des fragments épars dans presque tous les auteurs de l'antiquité; il y fallait le travail d'induction prudente qui tire de ces rapprochements des lumières nouvelles pour l'histoire du théâtre antique; il y fallait enfin l'inspiration supérieure d'une critique qui sait admirer la beauté grecque sans la refaire à notre image et mêler l'impartialité du jugement historique à l'application des éternels principes de l'art. Telle a été l'œuvre des G. Hermann, des Welcker, des Meineke, pour la philologie; et pour la critique littéraire, celles des Schlegel et des Villemain. Ainsi s'est formée l'école sagement novatrice dont la science et le goût se résument si bien, en ce qui concerne la tragédie, dans l'excellent livre de M. Patin sur les poètes tragiques d'Athènes¹.

La connaissance de l'antiquité a donc, messieurs, des vicissitudes, et, sauf certaines inconséquences que l'esprit humain n'évite guère, elle suit une voie de continuel progrès. Nous-même, cette année, en présence d'un sujet déjà traité plusieurs fois dans le cours de littérature grecque, nous tâcherons d'innover un peu sans vaine ambition et sans témérité. D'abord nous nous tracerons un autre plan. Au lieu de reprendre l'histoire des lettres grecques selon l'ordre des

¹ Une nouvelle et plus complète édition de ce livre a été donnée par l'auteur en 1858 (4 vol. in-12).

temps, depuis les origines jusqu'au siècle de Périclès, nous nous proposerons d'expliquer l'histoire de la littérature dramatique en Grèce, en rattachant le drame à ses origines, qui sont dans l'épopée et la poésie religieuse, en étudiant ses rapports avec la poésie lyrique, avec la philosophie et avec l'histoire. A ce point de vue nouveau la vérité ne peut que gagner en vive lumière. Que si d'ailleurs, depuis trois ans que nous avons examiné cette première période des lettres grecques, quelques textes ont été publiés ou quelques idées se sont produites, dont nous n'avons pu profiter alors, nous les recueillerons avec soin pour achever, selon nos forces, une consciencieuse étude. Partout enfin, messieurs, ai-je besoin de le dire à ceux qui ne m'entendent pas ici pour la première fois ? partout nous tâcherons de faire ressortir de cette étude la leçon morale sans laquelle l'enseignement des lettres n'aura jamais toute sa valeur ni toute sa dignité.

I

APERÇU DES ORIGINES

DE LA LITTÉRATURE GRECQUE ¹.

*Quid est quod me impedit ea quæ probabilia
mihi videantur sequi; quæ contra, improbare;
atque affirmans arrogantiam vitantem, fugere
temeritatem, quæ a sapientia dissidet plurimum?*

CICÉRON, *de Officiis*, II, 2.

I.

Une tradition vénérable et chaque jour confirmée par les découvertes de la science, place au centre de l'Asie le berceau de la race grecque comme celui de l'humanité tout entière; mais entre ce premier âge et le jour où les Grecs occupèrent le sol qui a gardé leur nom, il y a dans l'histoire une grande lacune qui semble ne devoir jamais être comblée par des faits authentiques. Des langues de l'Asie, récemment étudiées par nos philologues, montrent une intime parenté avec le grec et le latin; quelques traits des mythologies asiatiques se retrouvent dans la mythologie grecque. Mais d'Homère aux Védas et au Zend-Avesta, la distance est immense. Si haut que nous remontions vers les premiers temps de la Grèce, elle nous offre une nation indépendante et même ennemie des races asiatiques. Prenez-vous pour les ancêtres des Hellènes ces mystérieux Pélasges dont on ne parlait qu'avec une sorte d'effroi au temps d'Hérodote? L'âpre simplicité de

¹ Leçon d'ouverture du Cours de littérature grecque, prononcée le 4 décembre 1845, publiée dans le *Journal général de l'Instruction publique*.

leurs mœurs, de leur religion et de leur langue, contrastera avec la culture déjà remarquable qui, aux mêmes époques, distingue les peuples de l'Asie centrale. Considérez-vous la race hellénique, sous ce nom qu'elle croyait devoir à un fils de Deucalion, avec sa langue déjà riche, avec sa poésie déjà brillante, avec sa mythologie déjà ingénieuse et subtile ? Ce sera une civilisation égale peut-être, pour la puissance et la variété, à la civilisation brahmanique, mais bien différente de celle-ci par ses caractères essentiels. A mesure qu'on se rapproche de nous, cette opposition devient de plus en plus frappante. Au siècle de Solon, les Grecs avaient si bien perdu tout souvenir de leur origine asiatique, que sur plusieurs points ils se prétendaient autochthones, c'est-à-dire indigènes. L'autochthonie est une des prétentions de la vieille Athènes, un des lieux communs familiers à ses orateurs et à ses poètes. Solon, Pythagore, Platon vont chercher dans l'Orient une science qui semble toute nouvelle à leurs compatriotes. Les Persans d'abord, puis les Indiens, les Egyptiens enfin, sont, à leurs yeux, les dépositaires de vérités religieuses et morales que ne soupçonnaient même pas les premiers Hellènes, bien loin de les avoir apportées avec eux lors de leurs antiques émigrations. Il était réservé à l'érudition moderne de retrouver ces titres perdus d'une affinité primitive avec l'Asie. Certes, les compagnons d'Alexandre auraient pu le faire mieux que nous ; mais, malgré la distance des temps et la perte de nombreux monuments, le fait est prouvé aujourd'hui sans contestation et sans réplique¹.

¹ Sur ce sujet, il serait impossible d'indiquer ici les nombreux et divers travaux de la philologie moderne. Citons surtout le Commentaire de M. E. Burnouf, sur le *Yaçna*, la *Grammaire grecque* de R. Kühner, la *Grammaire comparée* de Bopp, l'*Histoire des religions de la Grèce antique*, par A. Maury (1857-1859). On trouvera quelques autres renseignements dans les notes de mes *Notions élémentaires de grammaire comparée*, éd. de 1857.

Si maintenant, resserrant la sphère de nos études, nous cherchons dans les premiers temps de la Grèce les commencements de sa littérature, il nous sera facile de distinguer trois âges principaux de la race hellénique, et comme trois haltes dans sa marche séculaire avant l'histoire. D'abord, on voit paraître dans la Thrace du Nord, vers les temps marqués par le déluge d'Ogygès, puis s'étendre successivement au midi, et jusqu'à la Péninsule italique, une race de sauvages, sans autre religion que l'adoration de la terre qui les nourrit et des astres qui les éclairent; sans autres arts que ceux qui suffisent à une vie nomade, promenant leurs troupeaux à travers des pays incultes, et parlant une langue grossière que l'on a pu, sans invraisemblance, comparer à un dialecte de l'Océanie. Tout est simple et sombre à la fois dans le tableau de ce premier âge : de longues et difficiles émigrations, souvent commandées par la famine, des oracles qui ordonnent quelquefois le sacrifice de victimes humaines; quelques fondations de villes, si l'on peut nommer villes d'informes et gigantesques enceintes qui, sur plusieurs points, se sont conservées jusqu'à nous comme témoignage de ce que peuvent la force et l'industrie sans le sentiment du beau¹; quelques idoles bizarres, qui représentaient les diverses fonctions de la puissance créatrice et nourricière du monde, les dieux Cabires et la Cérés de Phigalie². Voilà la vie, voilà le culte des Pélasges.

Une seconde époque voit succéder aux Pélasges, soit par l'invasion des colonies nouvelles, soit par un travail de

¹ Voir l'ouvrage posthume de Petit-Radel : *Recherches sur les monuments cyclopéens ou pélasgiques*. Paris, 1841, in-8.

² La Cérés noire de Phigalie, en Arcadie, était représentée assise sur un rocher, avec un corps de femme et une tête de cheval. Autour de la tête étaient attachées des figures de dragon et d'autres animaux. La déesse était couverte d'une tunique descendant jusqu'aux pieds; elle portait de la main droite un dauphin, et de la gauche une colombe. (Pausanias, *Arcadica*, c. XLII.)

transformation difficile à expliquer, les Hellènes proprement dits, peuples déjà doués d'instincts plus nobles et d'une activité plus intelligente. Cette race n'envahit pas seulement, elle conquiert, elle civilise ce qu'elle soumet, elle organise ce qu'elle fonde; elle commence à discipliner la force par l'institution des jeux gymniques. Sa religion n'est plus un muet fétichisme; ses dieux ne rendent plus leurs oracles par le bruit des feuilles ou le son d'un instrument d'airain, n'apparaissent plus aux yeux de l'homme sous la forme d'une bête, d'un tronc d'arbre, d'une planche, d'un poignard, d'une lance ou d'une pierre grossièrement équarrie. Apollon parle à Delphes une langue poétique et harmonieuse, et le simulacre qu'on adore dans ses temples tend peu à peu vers la forme humaine, dont il offrira un jour le plus parfait idéal. Déjà se montrent quelques devins, quelques chantres inspirés : ce sont les premiers interprètes d'une religion souvent profonde, ordinairement plus riante que celle des Pélasges. Je ne sais quoi de libre et de fier caractérise la civilisation héroïque des Hellènes : on sent qu'ils ouvrent les grandes destinées de la Grèce; toutefois, ce n'est pas encore à eux de les accomplir. La Béotie, l'Attique, les Locrides, l'Archipel, le Péloponèse et les côtes de l'Italie, peut-être même plusieurs points de la Sicile, ont reçu leurs colonies. D'un autre côté, quelques colons phéniciens, des Egyptiens peut-être, sont venus se mêler à ce renouvellement de la société grecque; ils y ont apporté quelques éléments de leur propre civilisation. Mais, chose singulière, dans une contrée de l'Hellade ainsi peuplée n'a pu se développer le génie des arts. Attendons encore quelques siècles, laissons croître et déborder ces populations que l'industrie a enrichies, même sur un sol ingrat; quand elles auront rebroussé chemin vers l'Orient pour chercher un nouveau champ à leur activité impatiente, quand elles auront répandu des colonies sur toutes les côtes de l'Asie Mineure et du Pont-Euxin, alors du sein de cette

prospérité que semble vivifier un souffle de la mère patrie et comme une émanation de la vie orientale, les arts commenceront à fleurir, la poésie avant tous les autres. Alors se marquera pour la première fois, par ses traits distinctifs et sublimes, l'esprit d'un peuple qui devait civiliser l'Occident. Talents et vertus militaires, beaux-arts, drame, éloquence, tout l'avenir glorieux de la Grèce est en germe dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*. Le peuple qui dicta de tels vers ne devait pas s'arrêter avant d'avoir donné au monde Miltiade, Phidias, Sophocle et Démosthène.

Bien des controverses embarrassent cette histoire des premiers temps de la Grèce. On a beaucoup discuté sur la marche des colonies asiatiques vers l'Occident, sur les Pélasges et sur la singulière transformation qui nous les montre presque subitement sous le nom d'Hellènes¹. Mais les traits que nous venons de saisir par un rapide coup d'œil me semblent d'une évidence en dehors de toute discussion. Ici point de préjugés, point de systèmes, quelques faits seulement qui se rangent dans un ordre naturel et qui montrent avec clarté un dessein de la Providence. Certes, il y a eu des poètes sur le continent grec avant Hésiode et Homère, les deux grandes figures qui dominent cette période, et ce n'est point par un caprice du hasard que les plus anciens témoignages placent le séjour des Muses sur l'Olympe, en Macédoine, ou sur l'Hélicon, en Béotie. Mais la première école poétique de la Grèce est sans doute l'école asiatique d'Ionie, à laquelle Homère appartenait par sa naissance, Hésiode par ses ancêtres².

¹ Voir parmi les anciens, Hérodote, liv. I et II; Denys d'Halicarnasse, *Antiq. Rom.*, liv. I; Diodore de Sicile, liv. IV et V; Strabon, liv. XIII, etc.; parmi les modernes, j'ai sous les yeux Fréret, Clavier, Benjamin-Constant, Creuzer, Niebuhr (*Histoire romaine*, t. I), un travail récent de M. Dorfmueller, *de Græciæ primordiis* (Stuttgart et Tubingue, 1844, in-8); et pour la question des oracles en particulier, la Dissertation de Pabst, *de Diis Græcorum fatidicis*. (Berne, 1840, in-8.)

² Je remarque que la Chronique de Paros place précisément Hésiode

Ainsi le génie de cette race qui devait produire tant de poètes et d'artistes immortels, presque barbare à son berceau, austère et grave à son second âge, semble ne s'ouvrir aux fécondes impressions du beau que le jour où elle touche pour la deuxième fois le sol natal depuis si longtemps oublié.

II.

Nommer Hésiode et Homère, c'eût été, naguère encore, dire que l'on quittait les fables pour l'histoire. Depuis longtemps on faisait librement justice des personnages fabuleux, d'Orphée, de Linus et de Mercure Trismégiste, mais on s'inclinait toujours devant les grandes ombres d'Homère et d'Hésiode. En un demi-siècle les choses ont bien changé : nulle part, aujourd'hui, la dispute n'est plus vive que sur le terrain où il semble qu'elle dût cesser.

Homère, on l'a souvent dit, est la Bible des Grecs. C'est peut-être plus encore : on y a trouvé les premiers exemples de la langue grecque, l'origine des sciences et des arts, de la philosophie, comme de la médecine et des mathématiques ; on y a trouvé l'histoire tout entière des temps héroïques et jusqu'à certaines prédictions de l'avenir. Depuis Platon jusqu'aux derniers âges de la littérature byzantine, il est constamment invoqué, imité, commenté à l'envi par les philosophes, par les poètes et les orateurs, quelquefois même par les orateurs chrétiens ; au point que si les manuscrits de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* s'étaient perdus, on pourrait presque retrouver ces deux poèmes, moins l'ordonnance, à l'aide

et Homère après la fondation de Salamine, en Cypre, par Teucer, celle de Milet et des autres villes de l'Ionie, et la constitution du *Panionium*. Mais il faut avouer que le rédacteur de la même Chronique parle d'Orphée, de Musée et de leurs ouvrages, avec une confiance qui fait peu d'honneur à sa critique.

des citations éparées dans les autres écrivains grecs et latins. Cependant l'auteur de ces beaux ouvrages est bien peu connu. Il n'a rien dit de lui-même dans les vers qui portent son nom, et il paraît qu'on n'a songé que fort tard à recueillir sur sa vie quelques traditions, traditions incertaines et contradictoires. De tout temps on a disputé sur la date et le lieu de sa naissance; quant à sa personne, Pline l'Ancien déjà signale comme purement imaginaire le portrait d'Homère, dont plusieurs copies sont parvenues jusqu'à nous et sont demeurées classiques¹.

La morale et la théologie d'Homère, comme l'autorité historique de ses poèmes, ont soulevé aussi bien des disputes. Déjà dans l'antiquité, de grands philosophes se révoltaient contre ces fictions qui semblent autoriser tant de crimes et de désordres par l'exemple des dieux, et pour sauver l'honneur du poète, ils lui prêtaient de subtiles allégories. D'autres, comme Platon, le condamnaient, non sans regret, mais sans réserve. Quelques beaux esprits se jouaient moins sérieusement des invraisemblances de la vieille épopée, comme Dion Chrysostome, quand il essaye de prouver que *Troie ne fut jamais prise*; comme Julien, lorsqu'il trace un parallèle ironique des héros de l'*Iliade* et de l'empereur Constance. D'un autre côté, la science des grammairiens, s'exerçant sur le détail des textes homériques, y signalait des incorrections et des inconséquences, hasardait quelques suppressions, allait jusqu'à prêter à Homère des collaborateurs. Certains critiques enfin, assez nombreux pour avoir formé une école, osaient croire que l'*Iliade* et l'*Odyssee* appartiennent à deux auteurs différents.

Ce scepticisme ancien ne resta pas sans écho chez les modernes. Dès le seizième siècle, Scaliger doutait de l'unité des

¹ *Hist. nat.*, xxxv, 2. « Etiam qui non sunt finguntur, pariuntque desideria non traditi vultus, sicut in Homero evenit. » Cf. Visconti *Iconogr. Gr.*, I, 1.

compositions homériques ; à la fin du dix-septième, d'Aubignac et Perrault attaquent, sur ce point, l'opinion vulgaire avec plus d'audace que de bon sens. Vers le même temps, Bentley tranche la question en trois lignes¹. La Motte, en 1714, n'est pas éloigné des mêmes doutes. Voltaire, que l'on rencontre partout où il faut douter, et même où il ne faut pas douter, écrit avec insouciance dans son *Essai sur le poème épique* : « Quand Homère composa l'*Iliade* (supposé qu'il soit l'auteur de tout cet ouvrage), il ne fit que mettre en vers une partie de l'histoire et des fables de son temps. » Le fondateur de la philosophie de l'histoire, Vico, par une sorte d'intuition savante dont ses devanciers ne doivent pas lui ôter le mérite, car il les connaissait à peine de nom, découvre que le véritable Homère n'est autre chose que la Grèce héroïque racontant ses exploits ; il reconnaît volontiers autant d'Homères qu'il y avait de villes grecques se disputant l'honneur d'avoir produit le poème de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*². Enfin, le voyageur Robert Wood, qui avait visité, l'*Iliade* en main, la plaine de Troie, livre à la critique des arguments dont elle abusera un jour contre Homère, lorsqu'il démontre que cet auteur ne connut pas l'écriture, ou du moins ne put s'en servir pour rédiger ses longues épopées³. C'était encore sur ce sujet l'opinion de J.-J. Rousseau, opinion qui serait d'ailleurs mal recommandée par l'autorité seule de cet éloquent mais paradoxal génie.

Néanmoins, depuis Platon jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, par-dessus tout ce bruit de controverses, s'élève et do-

¹ Voir Wolf, *Prolegomena ad Homerum*, p. GXIII, et l'*Histoire des poésies homériques*, par Dugas-Montbel, p. 125 et suiv.

² *Science nouvelle*, liv. III, p. 296-317 de la traduction publiée par l'auteur de l'*Essai sur la formation du dogme catholique* (1844, Jules Renouard).

³ *Essai sur le génie original d'Homère*, trad. fr. de Demeunier, Paris, 1771, in-8°.

mine un concert de louanges. Homère est demeuré *le poète par excellence*, toujours nouveau dans sa gloire qui vieillit toujours, *semper florens*, selon la belle expression d'un ancien. Il n'est rien, dit Montaigne, qui vive en la bouche des hommes comme sa vie et ses ouvrages : rien si cogneu et si receu que Troye, Helene et ses guerres qui ne furent à l'avanture jamais. Nos enfans s'appellent encore des noms qu'il forgea il y a trois mille ans ¹. » Contre un Zoïle et un d'Aubignac, Homère compte cent amis dont l'admiration complaisante va quelquefois jusqu'à l'aveuglement. A l'exemple d'Aristote, tous les auteurs de Poétiques ont vu dans ses poèmes le type de l'épopée. On a réduit en préceptes, dirions-nous en recettes, tous ces secrets de l'intérêt épique si naïvement appliqués dans l'*Iliade*, bien avant les théories, et, depuis, studieusement usurpés par Virgile, le Tasse, Arioste et Milton ². Comme savant aussi, Homère a retrouvé parfois, sous la lumière des sciences modernes, quelque chose de son antique et presque religieuse autorité ³ : on a fait maint ef-

¹ *Essais*, II, 36. Fabricius et Baillet ont donné une énumération très-longue et pourtant incomplète des jugemens portés sur Homère. Sur de tels sujets, il faut se résoudre à choisir les autorités les plus importantes; on ne finirait pas si l'on voulait citer seulement tous les éloges poétiques dont Homère a été l'objet.

² Voir les beaux vers d'André Chénier, qui répondent si bien à notre pensée, dans les fragments du poème sur l'*Invention* :

Mais, ô la belle palme et quel trésor de gloire
Pour celui qui, cherchant la plus noble victoire,
D'un si grand labyrinthe affrontant les hasards,
Saura guider sa muse aux immenses regards ! etc.

Voir encore un admirable morceau de M. de Lamartine, dans le *Dernier chant du Pèlerinage d'Harold*, n. XXII.

³ Il y a là-dessus une magnifique page de Montaigne (*Essais*, II, 12), qui, selon son droit de sceptique, commence à douter de cette universalité de connaissances attribuées à Homère. C'est dans un tout autre esprit qu'on a traité de la *Minéralogie homérique* (Diss. de Millin. Paris, 1790, 1816), de la *Psychologie* (thèse de M. Hamel, soutenue en 1832 à la Faculté des lettres de Paris), des *Idées d'Homère sur l'immor-*

fort pour établir qu'il avait voyagé en Palestine et lu les livres saints ; et ce fut un jour une question, parmi les philologues, de savoir s'il ne connut pas l'Amérique ¹.

C'est à la fin seulement du dix-huitième siècle que commencent les hostilités sérieuses contre la personne d'Homère. Cette fois encore la France eut l'initiative, comme au temps de d'Aubignac, mais d'une autre manière. Elle fournit des armes, et ce fut l'Allemagne qui s'en servit ².

En 1781, D'Ansse de Villoison retrouva dans la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, un manuscrit dont l'importance avait longtemps échappé aux érudits. Dans ce manuscrit, le texte de l'*Iliade* est accompagné des signes dont les grammairiens d'Alexandrie notaient les passages douteux ou suspects, et d'un long commentaire, rédigé vers la fin du troisième siècle de notre ère d'après les ouvrages des mêmes Alexandrins. Plus de deux cents auteurs y sont cités, dont quelques-uns étaient jusque-là inconnus ou presque inconnus dans l'histoire littéraire. Cette belle découverte, signalée d'abord au monde savant par une annonce ³ qui excita la plus vive curiosité, fut bientôt l'objet d'une publication qui reproduisait, pour ainsi dire, un vieil exemplaire de l'*Iliade* avec

talité de l'âme et sur la vie future (thèse de M. P. Willems. Louvain, 1860, in-8), de *l'Anatomie et de la Physiologie d'Homère* (Mémoire de M. Malgaigne, inséré au *Bulletin de l'Académie royale de médecine*, t. VII).

¹ Un des plus grands critiques de ce siècle, M. A.-G. Schlegel, préludait, en 1788, aux travaux qui l'ont depuis illustré, par une solide et sérieuse dissertation *De Geographia Homerica* (Hanovre, 198 p., in-12). On pense bien qu'il n'y parle pas des voyages d'Ulysse en Amérique.

² Voir plus bas, dans ce volume, le morceau sur Aristarque.

³ Dans les *Anecdota græca* de Villoison, publiés en 1781, t. II. L'attente du grand travail annoncé par Villoison décida Harles à suspendre la publication qu'il préparait alors d'une nouvelle édition de la *Bibliothèque grecque* de Fabricius, le premier volume de cet ouvrage devant contenir l'article Homère qui s'est, en effet, singulièrement enrichi par les détails puisés dans le scholiaste de Venise.

L'appareil d'explications dont les anciens avaient entouré ce poëme. Un homme de grand esprit, Frédéric-Auguste Wolf, mesura toute la portée des lumières que jetait sur l'histoire des poëmes homériques le travail de notre célèbre compatriote. Il préparait depuis longtemps une récitation de ces poëmes¹; et, pour la faire aussi scrupuleuse qu'il fût possible, il avait recueilli tous les indices de critique épars dans les auteurs anciens. Dans ses études, il s'était plusieurs fois senti inquiet de certains doutes sur la personne d'Homère, telle que l'ont consacrée les témoignages classiques. La lecture du scholiaste de Venise fut pour lui comme une révélation. Derrière le travail des Alexandrins, il crut voir clairement, ce qu'on avait à peine aperçu avant lui, un autre travail moins délicat et moins sûr, celui des littérateurs qui, depuis Pisistrate jusqu'à Aristote, *arrangèrent l'Iliade et l'Odyssee* d'après les copies divergentes et incomplètes. Derrière Pisistrate et ses collaborateurs, il vit grandir à ses yeux toute une école de chanteurs trop négligés par les historiens des lettres grecques et qui avaient dû être pendant trois siècles les seuls dépositaires des belles compositions épiques écloses dans l'Ionie. L'écriture, depuis longtemps introduite en Grèce lorsque Pisistrate fit rédiger le premier exemplaire complet de l'*Iliade* et de l'*Odyssee*, l'écriture ne semble pas avoir été connue d'Homère et de ses héros. En supposant même qu'elle le fût à cette époque, on manquait alors, en Grèce, d'une matière commode pour écrire des pièces de longue haleine. Homère, s'il avait conçu dans leur ensemble les deux poëmes qu'on lui attribue, n'aurait pu, faute d'un secours nécessaire à sa mémoire, réaliser cette vaste conception; et si, par un

¹ Consulter, sur cette histoire des travaux de Wolf, l'article *F.-A. Wolf*, dans la *Biographie universelle* par M. Viguier, l'ouvrage de W. Koerte : *Leben und Studien F. A. Wolf's des Philologen*. Esen, 1833, t. I, p. 362-312. Cf., p. 64, 65, 75, etc., et la notice de notre ami M. Ch. Galusky, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1^{er} mars 1848.

effort surhumain, il l'eût réalisée, il n'aurait pu en assurer après lui la transmission. L'âge héroïque d'ailleurs ne comportait pas de telles œuvres ; elles ne convenaient ni à ses forces ni à ses besoins. Telle qu'on la suppose d'ordinaire au milieu de cet âge, l'*Iliade* eût été (c'est toujours Wolf qui parle) comme à l'enfance de l'art nautique un grand navire construit sur le chantier, armé de tous ses agrès, mais auquel il aurait manqué l'Océan et des matelots capables de la manœuvre¹. Qui sait donc si, lors de leur création première, les chants qui forment aujourd'hui l'*Iliade* et l'*Odyssée* appartenaient à un même poème composé par un seul et même auteur ? Chez un peuple aussi heureusement doué que le furent les Grecs, pourquoi n'admettrait-on pas qu'une école de chanteurs, s'exerçant sur les traditions relatives à la guerre de Troie, ait légué à la postérité une série de petits poèmes assez semblables par le génie et par la langue, assez naturellement unis par le sujet pour qu'il fût possible à Pisistrate d'en composer un ensemble digne d'être offert plus tard comme le modèle du poème épique ? L'unité qu'admirait Aristote, en analysant l'*Iliade* et l'*Odyssée* au point de vue de son esprit exact et systématique, n'est pas, en réalité, si parfaite qu'elle exclue toute pensée d'une coopération successive ou simultanée de plusieurs poètes à la même œuvre. D'ailleurs les négligences que présente la composition de l'*Odyssée* plus souvent encore que celle de l'*Iliade*, sont presque un mérite qu'on serait fâché de leur voir enlever ; trop de sagesse plairait moins que ne plaît parfois cette naïve insouciance d'un génie enfant, mais déjà fécond et capable du sublime.

Toutes ces idées n'étaient pas neuves, lorsque Wolf publia ses fameux *Prolegomènes* ; il le savait bien, et il l'a dit avec franchise². Longtemps avant la *Science nouvelle* de Vico,

¹ *Prolegomena*, p. CXII.

² *Prolegomena*, p. CXIII, n. 84, et préface de l'édition de 1795 (p. XVIII de la réimpression de 1804) : «Hæc quoque de serius inducta scriptoris

que du reste Wolf ne connut pas d'abord, et aussi avant Bentley, le célèbre abbé d'Aubignac, mort en 1676, avait écrit dans ses *Conjectures académiques*¹ :

« Nous trouvons... que celui que l'on croit l'auteur de ces poésies et qu'on appelle Homère, n'est qu'un nom d'origine incertaine, qui n'eut jamais de parenté ni de patrie, dont on ne sait pas le temps qu'il a vécu, ni la manière dont il est mort, et de qui la fortune et les aventures n'ont été racontées que par des auteurs nouveaux dans des histoires supposées ;

« Que cet Homère prétendu n'a jamais rien laissé par écrit ;

« Que nous n'avons rien eu de ses œuvres que par l'entremise des chanteurs qui nous les ont conservés jusqu'aux âges derniers ;

« Que ces deux ouvrages qui portent ce nom n'ont été formés que par une compilation et un assemblage de plusieurs pièces faites séparément ;

« Que, dès l'origine, elles ont été nommées les *rhapsodies* d'Homère, c'est-à-dire le recueil des chansons de l'a-veugle ;

« Que l'on y remarque plusieurs vers bien différents les uns des autres, et ajoutés en plusieurs endroits par des auteurs d'un génie peu semblable au reste ;

« Enfin, que dans l'*Iliade*, que nous avons particulièrement examinée, il se trouve une infinité de choses qui ne peuvent raisonnablement être composées par un même poète ou qui seraient des fautes signalées, indignes de la réputation

« arte tritior dubitatio nequaquam nova est, uti putabant isti nuper,
 « quibus ea absurda et ridicula videbantur. Quid ? quod etiam in aliis
 « multis argumentationibus et conjecturis nostris nihil fere aliud vi-
 « demur egisse, etsi id in nulla de industria egimus, quam ut oblitte-
 « ratas disputationes veterum instauraremus. »

¹ Cf. Vict. Le Clerc, *Journal des Débats* du 9 novembre 1824.

que cet Homère s'est acquise par le peu de soin d'examiner ces vérités¹... »

Mais ces conjectures, jetées sans jugement et sans ordre, dans des livres où les vraies beautés d'Homère sont indignement méconnues et travesties, ne méritaient guère mieux sous une telle forme, que le mépris dont les écrasa Boileau².

¹ *Conjectures académiques, ou Dissertations sur l'Iliade*, ouvrage posthume trouvé dans les recherches d'un savant. Paris, 1715, p. 354 (d'Aubignac était mort en 1676). Cf. Baillet, *Jugement des savants*, t. III, p. 330 et suiv., édit. de la Monnoye.

² Troisième réflexion critique sur Longin : « ... Il (M. Perrault) commence la censure qu'il fait d'Homère par la chose du monde la plus fausse, qui est que beaucoup d'excellents critiques soutiennent qu'il n'y a jamais eu au monde un homme nommé Homère, qui ait composé l'*Iliade* et l'*Odyssee*, et que ces poèmes ne sont qu'une collection de plusieurs petits poèmes de différents auteurs, qu'on a joints ensemble. Il n'est point vrai que jamais personne ait avancé, au moins sur le papier, une pareille extravagance, et Elien, que M. Perrault cite pour son garant, dit positivement le contraire, comme nous le ferons voir dans la suite de cette remarque.

« Tous ces excellents critiques donc se réduisent à M. l'abbé d'Aubignac, qui avait, à ce que prétend M. Perrault, préparé des Mémoires pour prouver ce beau paradoxe. J'ay connu M. l'abbé d'Aubignac. Il estoit homme de beaucoup de mérite et fort habile en matière de poétique, bien qu'il sceut médiocrement le grec. Je suis seur qu'il n'a jamais conceu un si estrange dessein, à moins qu'il ne l'ait conceu les dernières années de sa vie, où l'on sçait qu'il estoit tombé en une espèce d'enfance. Il sçavoit trop qu'il n'y eut jamais deux poèmes si bien suivis et si bien liez que l'*Iliade* et l'*Odyssee*, ni où le même génie éclate davantage partout, comme tous ceux qui les ont lus en conviennent, etc. »

Il paraît précisément, par les dernières pages des *Conjectures académiques* (p. 357), que d'Aubignac était vieux et épuisé de fatigues quand il écrivit l'informe pamphlet communiqué plus tard à Perrault et publié en 1715, trente-neuf ans après la mort de son auteur. Boileau avait donc bien deviné, et certes il eût été plus sévère encore, s'il eût pu lire dans tout leur développement les ridicules paradoxes du bon abbé. *Zénobie* et la *Pratique du théâtre* ne sont pas des chefs-d'œuvre ; mais il y a loin de ces livres aux puérilités qui forment la plus grande

La science et le talent de Wolf leur donnèrent une autorité toute nouvelle.

Les doctrines de ce grand philologue provoquèrent en France, à leur apparition, une ou deux réponses assez dédaigneuses¹, puis y furent promptement oubliées pour de bien

partie de la dissertation sur l'*Iliade*. Que dire, par exemple, d'un auteur qui demande sérieusement (p. 193) pourquoi Junon est obligée de se laver elle-même et « n'a pas une femme de chambre pour se servir? » — « pourquoi le sommeil ne dort pas, puisqu'il est le sommeil lui-même et qu'il ne peut cesser d'être ce qu'il est? » et qui nous représente (p. 269) le Mars d'Homère « montrant son bobo à son papa, afin qu'il souffle dessus pour en apaiser la douleur? » Évidemment l'auteur de *Zénobie* était alors tombé en enfance; il ne suffit pas, pour l'excuser, de dire avec lui que tout cela était « un exercice d'esprit qui ne devait pas être désapprouvé parce qu'il n'était pas défendu » (p. 5, cf. p. 162). Rien ne dispense d'être raisonnable. — Perrault prétend que les Mémoires de d'Aubignac étaient passés en Allemagne, où l'on travaillait sur la question d'Homère. Même en admettant la vérité de cette assertion, je laisse à juger maintenant si Wolf peut être soupçonné de plagiat dans toute cette polémique, qui, d'ailleurs, précède d'un siècle la publication du schollaste de Venise et celle des *Prolegomènes*. Hypothèse pour hypothèse, s'il faut absolument chercher à Wolf des aïeux en France; j'aimerais mieux citer l'auteur du spirituel badinage intitulé : *Dissertation sur Homère et sur Chapelain* (voyez *Chef-d'Œuvre d'un Inconnu*; Paris, 1758, t. II). Celui-là sait bien ce qu'il veut dire et le dit avec agrément. Malgré beaucoup de politesse, on sent qu'il est, au fond, très-sceptique à l'endroit d'Homère.

¹ Sainte-Croix, *Réfutation d'un paradoxe littéraire de M. Wolf* (*Magasin encyclopédique*, 1797, t. V, p. 67-79, 151-209); Dussault, dans les *Annales littéraires*, t. IV, p. 473. J'ose à peine mentionner l'*Histoire d'Homère et d'Orphée* (par M. de Sales; Paris, 1808, in-8), livre tout à fait digne du mépris où il est tombé dès son apparition. Wolf y est traité avec la dernière violence, ainsi que Bryant, auteur anglais d'un ouvrage qui renouvelle et exagère le spirituel paradoxe de Dion Chrysostome (Discours XI^e): « Que Troie n'a jamais été prise. » Wolf, au contraire, dans la préface de sa dernière édition, cite avec une complaisance mal dissimulée un autre article du *Magasin encyclopédique* (3^e année, t. III, p. 202) dont l'auteur, M. Caillard, avait adopté la doctrine des *Prolegomènes*.

autres disputes, au point que M^{me} de Staël semblait n'en rien savoir, quand elle écrivit sur l'Allemagne et sur les premiers âges de la littérature grecque ¹. Quelques pages brillantes de Benjamin Constant ² et l'*Histoire des poésies homériques* par M. Dugas-Montfèl leur ont valu chez nous une popularité tardive et incomplète, mais n'ont gagné aux *Prolégomènes* que bien peu de lecteurs. Ce livre méritait un autre accueil. Tous ceux qui pensent que l'on peut encore aujourd'hui avoir de l'esprit en latin liront, s'ils veulent me croire, les *Prolégomènes*, comme je viens de les relire, avec une attention impartiale. Ils seront frappés de l'habile méthode qui les caractérise, surtout dans la première partie, lorsqu'ils verront l'auteur passer des plus arides recherches sur les textes imprimés ou manuscrits d'Homère à la discussion des commentaires et de leur autorité, remonter peu à peu jusqu'aux sources de cette érudition que le moyen âge nous a transmise, jusqu'à l'école d'Alexandrie, jusqu'à Pisistrate; puis, élevant le ton à mesure qu'il s'approche du siècle heureux où s'épanouit le génie poétique de la Grèce, promener avec

¹ En 1806 un poète, qui n'était pas tenu de discuter les choses en philologue, rendait à la mémoire d'Homère ce témoignage devenu classique :

Trois mille ans ont passé sur la cendre d'Homère,
Et depuis trois mille ans Homère respecté
Est jeune encor de gloire et d'immortalité.

(M. J. CHÉNIER, *Épître à Voltaire.*)

² *De la Religion*, liv. VIII, c. 1 (t. III), etc. Voir encore parmi les écrivains français qui ont exposé ou discuté en tout ou en partie le problème homérique : M. de Chateaubriand, *Essai sur la littérature anglaise*, p. 240 et suiv. ; M. Villemain, *Littérature du moyen âge*, 11^e leçon, à l'occasion de Dante ; *Littérature du dix-huitième siècle*, 8^e leçon, à l'occasion de Voltaire et de la *Henriade* ; M. Bignan, *Essai sur l'épopée homérique*, en tête de sa traduction en vers de l'*Iliade* ; M. Edgar Quinet, *Revue des Deux-Mondes*, mai 1836 et juillet 1840 ; enfin la dissertation solide et spirituelle de M. Havet, *De homericorum poematum origine et unitate* (Paris, 1843), où, malheureusement, il n'est parlé que de l'*Iliade*.

enthousiasme son lecteur au milieu des merveilles de l'art naissant, à travers ces belles scènes de la jeunesse du monde, qui ravissaient l'imagination d'un peuple né pour les reproduire avec éclat.

« Oublions ici nos papiers et nos bibliothèques où reposent nos titres d'immortalité. Volons par la pensée vers un autre temps, dans un autre monde, où tant d'inventions qui nous semblent aujourd'hui nécessaires pour le bien-être, étaient ignorées de tous, des sages comme des pauvres d'esprit ; où le désir même de s'immortaliser n'excitait personne à laisser de soi des monuments durables. Ce désir, en effet, on peut le prêter à Homère, ou le souhaiter dans ses vers, mais on ne l'y trouvera pas. En a-t-il parlé quelque part, montre-t-il quelque part, ou laisse-t-il voir, sans l'avouer, cette ambition de la postérité ? Il dit souvent que les poètes conservent le souvenir des crimes et des grandes actions, il dit que les derniers accents du chanteur sont toujours les mieux accueillis (en d'autres termes qu'on ne se lasse pas d'entendre la parole inspirée par les Muses). Rien de plus. Cet âge encore enfant, docile aux instincts d'un divin génie, se contentait de chercher les plaisirs du beau et de les répandre. Sa récompense, s'il en chercha une, c'étaient les louanges et les applaudissements, récompense plus grande et plus chère, si nous en croyons les poètes, que cette immortalité qui se grave sur le papier. Voyez avec quelle admiration la Grèce accueillait ses chanteurs et leurs chants. Voyez dans Homère lui-même les scènes où paraissent Phémios et Démodocus, voyez le joli Dialogue de Platon, où le rhapsode Ion décrit son art et son théâtre, l'effet qu'il se vante de produire, ces émotions d'un auditoire qui tantôt s'égaye, tantôt pleure, frémit et jette autour de soi des regards de fureur. Voilà ce que les chantres eux-mêmes faisaient bien mieux jadis avec leur art plus voisin de la nature ¹. »

¹ *Prolegomena*, p. xciv. J'apprends par la biographie allemande déjà

De telles pages sont-elles, je le demande, d'un pédant qui pèse et compte les syllabes ou d'un esprit supérieur admis aux plus nobles jouissances du beau ? Platon ne bannissait Homère de sa République qu'en couronnant de fleurs cette tête divine ; Wolf ne bannit Homère de l'histoire qu'en le glorifiant par une poétique métamorphose.

Et maintenant confondrons-nous sérieusement les assertions téméraires de d'Aubignac, ou même les rigoureuses et philosophiques conjectures de Vico, avec la science grave et solide dont Wolf donnait le premier exemple dans la discussion du problème homérique ? Wolf lui-même a protesté d'avance contre une telle comparaison. Les idées appartiennent surtout à celui qui les démontre. Si le philologue allemand n'a pas donné à son opinion la certitude d'une vérité démontrée, du moins l'a-t-il appuyée d'un ensemble imposant de vraisemblances historiques ; et par là, il nous a forcés de compter avec elle. On pourrait rire de Perrault, de d'Aubignac ; et je ne m'étonne pas que la querelle des amis et des ennemis d'Homère soit venue expirer sur le théâtre de la Foire ¹. On peut rire des paradoxes qui ont fait tour à tour d'Homère le même personnage qu'Ulysse, ou un Béotien racontant l'histoire de la Béotie, ou un prophète annonçant, sous des formes symboliques, la venue du Messie, ou un historien sacré racontant l'histoire des Juifs depuis la destruction de Sodome jusqu'à la mort de Moïse ², ou une incarnation d'Odin, le dieu des Germains et des Scandinaves, ou enfin (la liste de ces folies pourrait être allongée encore) un

citée (I, p. 98) que Wolf, assez bon musicien, s'exerçait quelquefois à chanter, en s'accompagnant sur le clavecin, des rhapsodies homériques.

¹ Goujet, *Bibliothèque française*, t. IV, p. 134-135.

² Il ne faut pas confondre avec de tels paradoxes la comparaison littéraire entre les beautés d'Homère et celle des livres saints, comparaison souvent renouvelée, entre autres de nos jours, par l'auteur du *Génie du Christianisme* (Partie II, livre V).

poète natif de Belgique, conjecture qui mène tout droit son intrépide inventeur (Belge aussi de naissance, comme on le devine,) à placer les champs Elysées dans les îles du Bas-Rhin ¹. Wolf n'a rien de commun avec ces rêves d'une érudition qui n'est pas la science. Avec lui il faut discuter les textes à la main. Quelqu'un que je révère, surtout en songeant de quelle place je vous parle, après avoir lu les *Prolegomènes*, a dit avec le vieillard d'Aristophane : « *Tu ne me persuaderas pas, quand même tu me persuaderais* »², ingénieuse façon d'éconduire poliment la critique sans lui répondre. A nos risques et périls nous accepterons le débat que la modestie d'un maître éminent a voulu éluder.

Le sort en est jeté, écrivait Wolf, en laissant échapper les dernières hardiesses de son système : *jacta est alea* ; c'est le mot de César. La critique, en effet, venait de passer le Ru-

¹ Les auteurs de ces diverses conjectures, excepté la première et la dernière, sont cités et quelquefois analysés par Fabricius, t. I, p. 544 et suiv., édit. Harles. L'hypothèse de l'Ulysse-Homère a pour auteur Lechevalier (le même qui a publié un utile *Voyage dans la Troade*), sous le pseudonyme de Constantin Kolladés ; voir la *Revue française* de 1819, t. XII, p. 234, et le piquant article de M. Letronne, dans le *Journal des savants* de décembre 1839. L'honneur d'avoir trouvé dans Homère et Hésiode deux poètes originaires de Belgique appartient à M. Jos. Grave, ancien conseiller du Conseil de Flandres, membre du Conseil des Anciens, etc., dont l'ouvrage posthume fut publié à Gand en 1806, 3 vol. in-8°.

² *Homeri opera*, curante Jo. Fr. Boissonade, t. I, p. VIII : « *Novi quidem viri primarii Prolegomena, in quibus multa lectio elucet, ac ingenii vis acerrima, summaque scribendi facultas et copia; sed tamen, cum mirari soleam, non rapit assensum, et subinde inter legendum, libro e manibus deposito, verba Chremyli [Plutus, v. 600] susurro: « Οὐ γὰρ πείσεις, εὐδ' ἢ πείσεις. Ceterum audio a viro e nostratibus doctrinæ non vulgaris illas de Homero et Homeridis quæstiones pleno opere mox tractatum iri: inde lubens, si quid noverit auctor rectius, saniora edocebor. »* L'*Histoire des poésies homériques*, par M. Dugas-Montbel, publiée en 1831, et à laquelle paraît faire allusion M. Boissonade, n'a pas, ce nous semble, répondu complètement à cet espoir du savant philologue.

bicon. On était alors, en Allemagne, dans toute la ferveur d'une rénovation des études philologiques. Une réaction assez vive commençait à se manifester contre certaines traditions de l'histoire littéraire. L'authenticité de plusieurs dialogues de Platon était mise en doute, quelques ouvrages même de Cicéron subissaient l'examen d'une critique excessive dans ses prétentions comme dans ses procédés. L'audace de Wolf dépassait toutes ces nouveautés, éclipsait toutes ces disputes savantes. Cependant elle ne produisit pas dès l'abord une aussi vive sensation qu'il avait pu l'attendre. Ce fut pour lui une sorte de désappointement. David Ruhnken, un philologue du premier ordre, auquel il avait dédié les *Prolegomènes*, n'y approuva guère que les règles posées par l'auteur pour la correction des textes homériques. Un autre esprit fort distingué, G. Heyne, lui aussi éditeur d'Homère, et l'un des premiers protecteurs de Wolf, n'eut pas le courage d'applaudir sans rancune au brillant travail de son ancien disciple¹. L'opinion relative à l'écriture provoqua surtout de vives répugnances. Peu à peu s'engagea ainsi une polémique qui devint chaque jour plus active et qui dure encore. Wolf avait touché en maître tous les points de son sujet, mais il n'avait pas sur tous épuisé les recherches, et, soit pour l'attaque, soit pour la défense de ses doctrines, les dissertations se multiplièrent, même les gros volumes.

Par exemple, il avait esquissé à grands traits la vie et le caractère des rhapsodes. Ce chapitre seul des *Prolegomènes* a fourni la matière d'un volume où l'on trouve laborieusement, exactement relevés et transcrits, tous les témoignages des anciens relatifs aux chanteurs de poésies héroïques². D'après les Scholies de Venise, Wolf avait essayé de montrer l'esprit

¹ Voyez Wyttenbach, *Vita Davidis Ruhnkenii*, p. 214, et la *Vie de Wolf*, par Koerte, t. I, p. 288-289.

² J. Kreuser : *Homerische Rhapsoden oder Rederiker der Alten*. Cologne, 1833, in-8.

du grand travail critique d'Aristarque sur Homère ; on nous a donné récemment un traité complet de la doctrine de ce maître célèbre, traité qui annonçait une édition aristarchéenne de l'*Iliade* ¹.

Une note trop courte, il est vrai, mais pourtant expressive des anciens scholiastes, nous apprenait qu'Aristarque et Aristophane de Byzance avaient condamné, comme suspects d'interpolation, les 624 derniers vers de l'*Odyssée*, et Wolf souhaitait que cette question fût de nouveau soumise à un examen consciencieux. Ce vœu a été rempli dans un livre spécial d'Aug. Spohn ², où les faits comme le style de cette dernière partie du poème sont examinés avec une sévère exactitude. Wolf avait signalé d'après la publication, alors récente, de quelques pages inédites du grammairien Proclus, l'importance du *Cycle épique*, où se rangeaient autrefois, à côté de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, de nombreux poèmes complétant le cercle des traditions héroïques, et dignes, au moins pour l'intérêt historique, d'être comparés avec les œuvres d'Homère : ces fragments du *Cycle* ont été réunis et discutés dans plusieurs dissertations, et en 1835, un des plus savants archéologues de l'Allemagne, M. Welcker ³ ramenait au

¹ *De Aristarchi studiis homericis ad præparandum homericorum carminum textum Aristarcheum scripsit* K. Lehrs. Koenigsberg, 1833, in-8°.

² *De extrema parte Odyssee*. Lipsiæ, 1816, in-8.

³ *Der epische Cyclus oder die Homerischen Dichter*. Bonn, 1835, in-8 (c'est un volume supplémentaire du *Rheinisches Museum*). Voyez surtout, p. 127 et suivantes. Parmi les devanciers de M. Welcker, dans cette discussion, il en est un que ce savant paraît n'avoir pas connu. Bouchaud dans sa dissertation *Sur les poètes cycliques (Antiquités poétiques ; Paris, an VII, in-8°)* selon qu'il se l'est proposé, « donne une idée assez juste et du cycle épique et des poètes dont les ouvrages composèrent ce cycle. » Mais, lui-même, il n'a pas connu les textes publiés, quelques années auparavant, en Allemagne, par Tychsen, ni les *Prólogoènes* de Wolf, et il n'a pas compris les rapports qui unissent les questions relatives au cycle épique avec celle dont les poèmes d'Homère sont de-

point de vue spécial du *Cycle* toutes les questions relatives aux poésies homériques. Admettant, lui aussi, plusieurs Homères, mais donnant au mot *Homeros*, d'après une étymologie d'ailleurs assez vraisemblable, le sens d'*arrangeur*, il caractérise de ce nom, outre les deux poètes de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, tous les poètes qui ont, en divers pays de la Grèce, avec un talent et des succès très-divers, mis en ordre les traditions épiques de leur patrie : grande concession aux défenseurs de l'unité des poèmes homériques, remarquable effort de la science pour retrouver ce personnage du poète créateur que, dans un excès de pouvoir, elle avait failli anéantir. Bientôt l'autorité d'Ottfried Müller ne craindra pas de prononcer « qu'il n'y a ni dans le nom d'Homère ni dans les récits qui le concernent de raisons suffisantes pour résoudre ce poète en un personnage fabuleux et idéal ¹. » Mais tous ces travaux, tous ces retours de l'opinion n'ôtent pas au livre de Wolf sa vive et précieuse originalité, et nous pouvons, sans injustice pour ses continuateurs, comme pour ses devanciers, le regarder et l'étudier, tout incomplet qu'il est encore ²,

venus le sujet ; erreurs et défauts qui s'expliquent trop bien, s'il est vrai, comme l'affirme, pièces en mains, M. Juste (*Sur l'origine des poèmes attribués à Homère, et sur les cycles épiques de l'antiquité et du moyen âge*, Bruxelles 1849, in-8, p. 39), que le livre de Bouchaud soit un pur plagiat de la dissertation latine de Bezzel sur le même sujet, publié à Altorf en 1714.

¹ *Geschichte der Griechischen Literatur bis auf das Zeitalter Alexanders*. Nach der Handschrift des Verfassers herausgegeben von Dr. Eduard Müller, t. I, p. 75 : « Weder in dem Namen Homers noch in den Nachrichten über ihn liegt irgend ein hinreichender Grund ihn in ein bloss sagenhaftes und idealisches Wesen aufzulösen. »

² Wolf s'était proposé de conduire sans interruption l'histoire des poésies homériques depuis leur origine jusqu'à nos jours. Il s'est arrêté à Cratès de Mallos, c'est-à-dire au deuxième siècle avant notre ère. Il faut, du moins, ajouter à ses Prolégomènes les préfaces des éditions qu'il a successivement données d'Homère en 1794, 1795 et 1804 (ces trois préfaces sont réunies dans l'édition de 1804) ; ses Lettres à Heyne.

comme le principal manifeste de la critique moderne sur ce sujet tant controversé ¹.

Hésiode est moins populaire qu'Homère et moins admiré ; d'ailleurs l'un des poèmes qui portent son nom, se composant surtout de préceptes sur la vie agricole, pourrait être impunément attribué à divers auteurs. Mais l'auteur même de la *Théogonie* n'échappe pas aux attentats qui ont troublé la renommée longtemps paisible du vieil Homère. Ce poème paraît maintenant à quelques savants juges le résumé d'un long

Berlin, 1797, in-8 ; dans ses *Mélanges*, le morceau intitulé : *Si Homère peut être traduit* ; enfin ses leçons (*Vorlesungen*) sur les quatre premiers chants de l'*Iliade*, publiées par M. Usteri. Il est fâcheux que l'éditeur allemand d'une récente réimpression des *Prolegomena* n'ait pas songé à les compléter par ces utiles additions.

¹ Wolf semble avoir résumé d'avance toutes les discussions que devaient faire naître ses doctrines quand il écrivait à la fin d'une de ses préfaces, en 1795 : « Haud ignoro quam invidiosa hæc sit disputatio in
 « subtilissimis rebus generis ejus, quod nonnulli totum chiromantiæ
 « cognatum putant, et quam in iis difficile sit ferire medium, non illud
 « quidem quod vulgo tutissimum dicitur, sed hoc quod criticæ artis
 « leges proponunt. Nam quoniam iisdem rationibus, quibus reliquæ sus-
 « piciones nituntur, certum est tum in Iliade, tum in Odyssea orsam
 « telam et deducta aliquatenus fila esse a vate qui princeps ad canen-
 « dum accesserat (illuc autem non potuit ipse non trahi serie cycli Tro-
 « jani et studiis auditorum et proprii ingenii magnitudine) ; forsitan ne
 « probabiliter quidem demonstrari poterit a quibus locis potissimum
 « nova subtemina et lembi procedant : at id tamen, ni fallor, poterit ef-
 « fici ut liquido appareat, Homero nihil præter majorem partem carmi-
 « num tribuendam esse, reliqua Homeridis præscripta lineamenta per-
 « sequentibus ; mox novis et insignibus studiis ordinata scripto corpora
 « esse a Pisistratidis, variisque modis perculsa posthac a διασκευασταίς,
 « in levioribus quibusdam rebus etiam a Criticis, a quorum auctoritate
 « hic vulgatus textus pendet. » On peut comparer avec ces lignes l'ou-
 vrage où M. Geppert, en 1840, résume, à un point de vue et dans un
 ordre nouveaux, la grande controverse homérique : *Ueber den Ursprung
 der Homerischen Gesänge* (Leipzig).

travail sur les traditions mythologiques de l'ancienne Grèce ; Hésiode n'en est plus que le dernier rédacteur ¹.

III.

Ainsi, de tout côté, dans l'étude de cette littérature primitive, nous rencontrerons le doute, les problèmes, les hypothèses. Quelle méthode nous guidera au milieu de pareilles difficultés ? C'est de quoi il me reste à vous entretenir.

L'objet de ce cours est, pour parler simplement, de vous enseigner la littérature grecque. Vous me permettrez donc de vous supposer tout à fait ignorants sur l'époque et sur les auteurs que nous devons étudier ensemble. Ce sera la meilleure manière de prémunir votre raison comme la mienne contre les préjugés du scepticisme contemporain. Hésiode et Homère ont été longtemps des personnages très-historiques et très-réels. C'est ce qu'ils sont encore pour le plus grand nombre de ceux qui les lisent. Nous les prendrons pour tels par provision. Nous ne prétendrons pas, dès l'abord, en savoir plus long sur leur compte que n'en sait un homme du monde

¹ Voir la *Dissertation sur la Théogonie d'Hésiode*, par M. Guignaut ; Paris, 1835, in-8° ; et dans l'*Encyclopédie des gens du monde*, les deux articles HOMÈRE et HÉSIODE, où les discussions modernes sur ce sujet sont brièvement mais habilement résumées. On peut consulter encore avec fruit la *Dissertation sur les œuvres d'Hésiode*, par M. Hamel ; Paris, 1832, in-8°. Les dernières opinions des critiques sur la *Théogonie* (Klausen, 1835 ; Ranke, 1840 ; Gruppe, 1841) sont résumées et discutées dans une série d'articles par M. J. Caesar, *Gazette philologique de Marburg*, 1843, n. 38-40, 51-54. Voir encore Lehrs : *Questiones epicæ* (Koenigsberg, 1837), Diss. III : *De Hesiodi operibus et diebus*, et Marckscheffel : *Hesiodi, Chamaeonis, Asii et carminis Neapactii fragmenta*. — *Premières et dernières commentations de genealogica Græcorum poetæ, de scholis Hesiodæ, de deperditis Hesiodi reliquorumque postarum genealogicorum carminibus* ; Lipsiæ, 1840, in-8°.

qui ne les aurait lus que dans des traductions. Nous analyserons les divers poèmes qui portent le nom d'Homère et d'Hésiode, dans les traductions les mieux autorisées par le jugement public, en tâchant de tirer de cette lecture, outre la connaissance des mœurs et de la civilisation héroïque, quelques notions précises sur l'âge des deux poètes et sur le mérite littéraire de leurs compositions. La traduction plus d'une fois nous forcera de recourir au texte, et nous conduira à chercher s'il n'y a pas dans la langue de l'*Iliade*, par exemple, quelques nouveaux indices historiques dont nous pourrions faire notre profit. Ce sera le temps, alors, d'aborder les anciens commentateurs et de recueillir ce qu'ils nous disent de l'artifice qui a présidé à la composition de ces poèmes, ce qu'une tradition quelquefois fabuleuse leur avait appris de la transmission des vers d'Homère par la bouche des rhapsodes et par les manuscrits des collaborateurs de Pisistrate. Parvenus peu à peu, par ces transitions naturelles, en pleine antiquité, nous examinerons les récits qui nous sont parvenus sur la vie d'Homère et d'Hésiode. Nous nous serons ainsi préparés lentement et mûrement au devoir de la critique, et nous aborderons sans plus de retard la discussion du problème que j'ai plus haut essayé de résumer sous vos yeux. Nous pourrions reprocher à l'opinion vulgaire sa complaisance excessive pour certains écarts de la poésie homérique, trop de condescendance pour les jugements d'un esprit systématique comme celui d'Aristote. Nous remarquerons qu'elle néglige trop l'histoire de l'épopée grecque, après l'âge d'Homère, et, en général, qu'elle méconnaît les conditions dans lesquelles se développe chez tous les peuples la poésie historique. Il y a tout un ordre de faits que Wolf signala presque le premier, et qui, depuis Wolf, ont pris dans l'histoire littéraire une grande importance. En étudiant aujourd'hui les premières phases de la poésie dans l'Orient et dans des époques, jadis à peine connues, du moyen âge, on

a observé des *Iliades* et des *Odyssées*, bien inférieures sans doute quant à la composition et au style, se formant avec des chants épars, par le travail de quelques arrangeurs, et selon le génie du peuple qui les a produites; d'autres poésies héroïques, arrêtées par divers accidents dans ce progrès vers une forme vraiment épique, et ne présentant aujourd'hui que des éléments poétiques non pas sans lien secret, mais sans unité¹. De telles observations nous entraînent, il est vrai, hors des limites habituelles de nos études; mais elles abondent en leçons que nous ne saurions négliger; elles élargissent beaucoup la sphère où s'agitaient, sur le sujet de l'épopée grecque, les anciennes disputes, elles en renouvellent vivement l'intérêt. A l'exemple de quelques esprits aussi sages qu'élevés, nous oserons tirer de l'examen des épopées populaires qui se sont produites en dehors de la Grèce certaines lois générales trop longtemps méconnues des critiques, mais qui doivent désormais avoir une place dans toute appréciation de la vieille littérature des Hellènes.

A Wolf, de son côté, il faudra bien reprocher des excès de subtilité et certaines préventions dans l'étude des faits; mais surtout aux exagérateurs de son système l'ambition de re-

¹ Voir, entre autres écrits auxquels on peut renvoyer sur ces divers sujets : Gorresio : *Introduzione al testo sanscrito del Ramayana*, Paris, 1843; Fauriel : *De l'origine de l'épopée chevaleresque*, 1832, et *Histoire de la poésie provençale*, 1846; Villemain, *Littérature du moyen âge*, 15^e leçon; P. Paris, dans l'*Histoire littéraire de France*, t. XXII; Ampère, Sigurd, dans la *Revue des Deux-Mondes* des 1^{er} et 15 août 1832; les *Nibelungen*, traduits par M^e Moreau de la Meltière, avec une introduction par Fr. Riaux, 1840; Bergmann, *Sur l'origine et la signification des romans du Saint-Graal*, 1844; le *Romancero espagnol*, traduit par M. Damas-Hinard, 1844; *Chronica del famoso cavellero Cid Ruy Diaz Campeador*, nueva edicion con una introduccion hist. litt., par Huber. Marburg, 1844, in-8^o; le *Poème du Cid*, texte, traduction française, avec introduction, etc., par Damas - Hinard, 1858, in-4^o; la *Finlande*, avec la traduction complète de sa grande épopée, le *Kalevala*, par Léouzon Le Duc, 1845, in-8^o, etc.

faire, à une si grande distance, de vieux poèmes consacrés dans leur forme actuelle, par vingt siècles, au moins, d'admiration et de popularité. Nous chercherons une voie entre ces abus de la critique et les scrupules de l'orthodoxie. Sans prétendre absolument retrouver le véritable *Homère*, comme voulait Vico, on peut remettre en un meilleur jour, dans l'histoire des lettres grecques, les poèmes de l'âge homérique. La tradition vulgaire, prise en toute rigueur, fait de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* deux prodiges; ne suffit-il pas d'y voir deux chefs-d'œuvre de l'esprit humain?

Que si maintenant, par les conclusions auxquelles je voudrais vous associer, je paraissais détruire certaines opinions commodes, pour y substituer le doute et l'incertitude, j'aurais à ce reproche une double réponse. D'abord le doute même est, en certain cas, une conquête qui a bien son prix; puis, dans la question qui nous occupe, admettre, par exemple, qu'après un premier jet du génie épique, quelques travaux secondaires aient conduit deux grands poèmes jusqu'à la perfection tant admirée de nos jours, ce n'est pas supprimer une vieille gloire, c'est tout au plus en déplacer les titres. Quelque hypothèse qu'on admette sur leur origine, de telles œuvres gardent, chacune en leur genre, une impérissable valeur. Il n'est pas un seul vers des épopées homériques qui ne doive être conservé avec respect, et c'est une étrange erreur que celle de l'Anglais Payne Knight, qui, sous prétexte de purger le texte homérique des interpolations bien constatées, en publia naguère une édition diminuée de quelques mille vers, et rendue illisible par l'emploi d'une orthographe laborieusement archaïque¹. Wolf pensait apparemment comme nous, lorsque, après avoir dépensé tant d'esprit et de science

¹ *Carmina Homérica in pristinam formam redacta*; Londres, 1790, grand in-8°, avec de savants prolégomènes, que M. Ruhkopf a utilement réimprimés à part (Leipzig, 1816), d'après l'édition qu'en avait donnée, en Angleterre, le *Classical Journal* de 1813.

pour détruire l'unité du personnage d'Homère, il donnait cependant des poèmes homériques une édition exacte et complète, professant en propres termes n'avoir d'autre ambition que de nous rendre Homère tel que Longin eût pu l'offrir aux Grecs de son temps, avec toutes les ressources que mettait à sa disposition la critique alexandrine. Ceux qui ont médité des hypothèses de Wolf ont trop oublié cette seconde partie de ses travaux : elle absout la première, elle en fait comprendre le véritable sens et la juste portée ¹.

C'est bien aussi de cette manière que fut comprise la question qui nous occupe, il y a dix ans, dans cette chaire même, par un savant professeur de la Faculté des lettres. Alors auditeur de M. Fauriel, j'ai fidèlement recueilli et pieusement conservé tous ces trésors d'une érudition ingénieuse autant que modeste. Je m'en servirai souvent cette année, à votre profit, non sans rappeler avec reconnaissance l'excellent maître dans lequel j'eus, à cette occasion, l'honneur de rencontrer un ami ².

¹ Les analyses du cours de M. Fauriel ont été publiées dans le *Journal général de l'instruction publique* de 1835-6, vol. V, nos 47, 52, 66, 70, 76, 81, 89, 92, 98 ; et vol. VI, nos 4, 8, 12.

² Il me coûte d'avoir à compter parmi les juges trop peu attentifs à l'ensemble des vues et des travaux de Wolf le regrettable auteur d'un livre qui restera comme une des meilleures productions de la critique en notre siècle, M. Hipp. Rigault, *Histoire de la querelle des Anciens et des Modernes* ; Paris, 1856, in-8° (troisième partie, ch. v).

IV

CONCLUSIONS SUR LES POÈMES HOMÉRIQUES ¹.

Il est difficile d'apprendre, plus difficile
encore de désapprendre.
(DION CHRYSOSTOME, Disc. XI.)

Après les longs détours des discussions qui précèdent, il importe de rassembler sous une seule vue tous les arguments produits par la critique au sujet des poèmes qui portent le nom d'Homère; et de toutes ces preuves réunies il faut tirer une conclusion qui ne sera peut-être pas un système, mais qui sera du moins l'expression franche et nette de l'état de notre esprit, en présence des solutions diverses qu'on a successivement présentées de ce grand problème.

Diverses raisons très-graves combattent l'opinion qui attribue l'*Iliade* et l'*Odyssée* au même auteur. Ces deux poèmes diffèrent par de tels caractères, qu'il semble difficile de les rapporter à la même époque. Considéré en lui-même, chacun d'eux montre souvent l'empreinte de génies différents : on y trouve des contradictions, des incohérences, des omissions et des répétitions qui s'expliquent trop mal par l'hypothèse vulgaire de l'interpolation. L'histoire, d'ailleurs, témoigne que les divers épisodes de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, les rhapsodies, comme on les appelait autrefois, étaient chantées séparément, et d'ordinaire sans respect pour la succes-

¹ Analyse de la dernière leçon du cours de 1845-1846, publiée dans le *Journal général de l'Instruction publique*.

sion naturelle des faits ; que Solon voulut, un jour, remédier à ce dernier inconvénient en astreignant les rhapsodes à chanter les uns après les autres, selon l'ordre du récit poétique ; qu'enfin Pisistrate fixa pour jamais cet ordre en faisant rédiger par écrit l'ensemble des deux épopées. En partant de là, on incline à croire que non-seulement les rhapsodies homériques étaient récitées comme autant de petits poèmes, mais qu'elles formaient en réalité autant de poèmes distincts, d'ailleurs bien accommodés par leurs dimensions au besoin du peuple qui les écoutait, et qui n'aurait pu entendre d'un bout à l'autre des récits de douze ou quinze mille vers, ou, si on lui suppose assez de loisirs pour les entendre, n'aurait certes pas pu y apprécier le mérite d'une composition savante et d'une habile progression d'intérêt. De même que le peuple ne demandait que des morceaux poétiques de peu d'étendue, les poètes, de leur côté, ne pouvaient guère lui en offrir de plus considérables : l'art, déjà mûr à quelques égards, était pourtant trop près de son origine pour suffire au vaste développement d'une épopée telle que nous apparaît aujourd'hui l'*Iliade* ; ces chantres de la guerre de Troie ou de l'histoire des dieux, que l'auteur de l'*Odyssée* nous montre dans le palais d'Ulysse et d'Alcinoüs, sont bien loin des proportions que l'on prête à l'Homère classique : ils sont capables de raconter avec chaleur les exploits d'un héros en un jour de bataille, une dispute entre deux chefs d'armée, une épisode de ces aventureux *retours* où la colère des dieux se jouait si cruellement des vainqueurs de Troie ; mais on ne voit pas qu'aucun de ces *aèdes* ait jamais songé à coordonner les scènes qu'il dépeint en un tableau régulier, en une œuvre durable, ni même qu'il ait songé à leur donner son nom. Point d'ambition ni, à proprement dire, de propriété littéraire dans cette brillante jeunesse de la poésie grecque : seulement l'inspiration pour créer, seulement la mémoire pour transmettre les œuvres de l'inspiration, seule-

ment l'enthousiasme d'un auditoire ému pour récompenser le poète. On pourra dire, sans doute, que l'Homère historien des *écèdes* est lui-même plus qu'un *écède*, que son œuvre marque une seconde époque et représente un progrès dans l'histoire de la poésie grecque; mais c'est là une simple conjecture; et la distance d'Homère à ses héros est évidemment trop faible pour qu'on puisse admettre dans cet intervalle une aussi large innovation. Voilà donc bien des vraisemblances concordant pour établir que l'*Iliade* et l'*Odyssée* proviennent de petites pièces qui naturellement se rangèrent selon la date des faits qui y sont rapportés, et par des efforts successifs de coordination aboutirent à l'unité que nous avons maintenant sous les yeux.

Mais cette unité, considérée en elle-même, a de tout temps frappé les esprits éminents. Depuis Aristote jusqu'à Boileau, jusqu'à Chateaubriand, en passant par Virgile et le Tasse, toute une école de poètes et de critiques s'est attachée à la personne d'Homère comme à un article de foi. Le chantre d'Achille et d'Ulysse n'a pas dit un mot de lui-même, et ce que nous apprennent sur son compte les historiens et les biographes plus récents offre un caractère si fabuleux, qu'il semble impossible d'y attacher la moindre créance; n'importe, Aristote et ses disciples feront, si on le veut, bon marché de la biographie d'Homère, telle qu'on la trouve dans Hérodote et dans le faux Plutarque; mais ils tiendront pour l'existence d'un poète qui a élevé ce grand édifice de l'épopée sur la limite de deux âges, et qui a ouvert l'histoire des lettres grecques par un chef-d'œuvre sans rival. Voilà, il faut l'avouer, une grave présomption à opposer aux scrupules et aux chicanes dont s'arme la subtilité moderne contre le poète Homère.

Nous remarquons, en outre, que les divers poèmes réunis dans le *Cycle épique* avaient, selon la tradition, chacun un seul poète pour auteur, et qu'à les juger par les analyses et

les fragments qui nous en restent, s'ils étaient fort inférieurs pour le génie du style et pour la composition dramatique, à l'*Iliade* et à l'*Odyssée*, ils peuvent néanmoins leur être comparés quant aux conditions générales de la forme épique. A ces considérations, il s'en attache une autre moins vulgaire parmi les critiques. De tous les poèmes du *Cycle*, l'*Iliade* et l'*Odyssée* ont seules survécu jusqu'à nous (car la *Théogonie* comprise dans ce recueil n'était point celle d'Hésiode); mais à l'époque même où tous subsistaient encore, les deux épopées homériques, au témoignage de Proclus, attireraient presque exclusivement l'attention par leur éminente beauté. Or, à supposer que tous ces poèmes du *Cycle* fussent les produits d'un long travail de poésie populaire où de nombreux aèdes auraient successivement pris part, comment concevra-t-on que le hasard ait précisément réservé pour les épisodes qui forment aujourd'hui le fond des deux épopées homériques une élite de poètes si supérieurs par le talent à tous ceux qui, dans la même nation, les précèdent, les accompagnent ou les suivent. On conçoit plus facilement, sans doute, l'exception brillante d'un seul génie au milieu d'une école de poètes médiocres, que celle de deux petites écoles privilégiées au milieu d'autres écoles qui leur seraient tant inférieures.

Enfin, pour épuiser la série des preuves anciennes ou nouvelles qui militent en faveur de l'unité d'Homère, il faut y comprendre cette tradition qui, depuis Pisistrate, jusqu'à la chute de Constantinople, nous représente Homère comme un personnage historique, comme le fondateur d'une langue et d'un genre de poésie. Sans doute les fables souvent méquines dont cette tradition se montre grossie lui font tort aux yeux d'une critique sévère; elles ne sauraient cependant lui ôter absolument toute valeur. On peut ne croire aucun des récits que tant de biographes complaisants ont, à diverses époques, admis sur le compte d'Homère; mais on n'a pas

tout à fait le droit de nier un héros, parce que ce héros a eu sa légende. Plus d'un héros eut à la fois une légende et une histoire. Qui sait si l'histoire d'Homère ne s'est point perdue, tandis que sa légende seule nous serait restée ? Quiconque le voudra bien pourra toujours là-dessus appuyer sa foi de certaines analogies et de conjectures très-vraisemblables.

Ainsi rapprochés et balancés, les arguments des deux opinions rivales laissent, comme on le voit, notre esprit dans une étrange incertitude sur le problème homérique : tâchons donc, pour en avancer la solution, d'y introduire, comme diraient les mathématiciens, quelque élément nouveau.

Il y a un préjugé trop répandu dans le monde : c'est que la science de l'histoire procède exclusivement par preuves de faits et par des inductions rigoureuses ; mais de tout temps les grands critiques ont admis un autre ordre de preuves, celles de sentiment. L'antiquité grecque a son génie propre, l'antiquité romaine a le sien, de même que la barbarie gauloise ou la civilisation française de nos jours. Ces caractères particuliers qui composent le génie d'une époque ou d'un peuple, nous les saisissons autant par le sentiment que par la raison, et les décisions qu'en pareil cas le sentiment nous suggère, nous sommes bien forcés de les accepter comme aussi certaines que celles qui sortent de l'examen matériel des faits. Ceci va s'éclaircir par quelques exemples :

Nulle part Homère ne parle nettement de l'écriture, quoiqu'il ait mainte occasion d'en parler ; seulement deux ou trois passages, sur plus de vingt-cinq mille vers, laissent voir l'usage de quelques signes destinés à montrer aux yeux la pensée. A cela ceux qui ne comprennent pas que d'aussi longs poèmes peuvent être composés sans le secours de l'écriture, répondent en distinguant le poète et ses héros ; ils disent qu'Homère *écrivait*, mais que sachant que cet art était

inconnu aux Grecs du temps de la guerre de Troie, il leur a conservé dans ses descriptions une ignorance qui caractérise ces siècles demi-barbares. Les *Nibelungen*, peut-on ajouter, offrent quelque chose de tout à fait analogue : à peine s'y trouve-t-il une seule mention de l'écriture, et pourtant la dernière rédaction des *Nibelungen* a certainement eu lieu dans un siècle où l'écriture était fort employée ; mais l'auteur, quel qu'il soit, de cette dernière rédaction, s'il y a quelquefois répandu des traits de mœurs qui rappellent trop clairement le moyen âge chrétien, a du moins, par rapport à l'écriture, soigneusement observé le caractère des mœurs propres aux Barbares du Nord et aux Barbares de l'Orient dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. Que répliquer à cette objection, si l'on n'admet en matière de critique l'autorité d'un sentiment particulier, qui est celui des vraisemblances, des convenances morales ? En lisant l'*Iliade* et l'*Odyssée*, nous nous sommes convaincus que l'auteur ou les auteurs de ces deux poèmes n'avaient point un usage familier de l'écriture, nous le sentons en quelque sorte à la couleur des descriptions, aux allures de la versification, à l'emploi fréquent des messages et des transactions orales. Mais nous le sentons plutôt que nous le saurions démontrer.

Solon ordonne aux rhapsodes d'Homère de se conformer à l'ordre des faits dans leur récitation devant le peuple d'Athènes. Nous voyons là une preuve qu'à cette époque les poèmes homériques n'étaient pas écrits ou ne l'étaient qu'incomplètement. Pisistrate d'ailleurs nous est représenté comme composant le premier exemplaire régulier de ces poèmes : nous en concluons qu'on n'en possédait jusque-là par écrit que des fragments. Voilà deux conclusions que l'on peut, à la rigueur, trouver périlleuses. En effet, il est permis de supposer que Solon, que Pisistrate, réparaient un désordre accidentel et passager, qui n'était point, avant eux, l'état normal, pour ainsi dire, de la poésie épique. Oui, sans doute,

il est permis de le supposer, si l'on peut, en même temps, indiquer les causes de ce désordre, et si l'on peut admettre que le génie grec, après avoir produit des œuvres d'une composition parfaite, est déchu jusqu'à en méconnaître le caractère et jusqu'à les laisser ainsi déperir. Le seul fait qu'on allègue pour prouver ces rédactions de l'*Odyssée* et de l'*Illiade* avant Pisistrate et Solon, c'est ce que Plutarque nous raconte de Lycurgue, lequel, voyageant en Ionie, y aurait fait une copie des poèmes d'Homère et les aurait ainsi rapportés dans sa patrie. Ici encore le sentiment décide, à défaut d'autres secours, que cette anecdote ou ne mérite aucune croyance, ou ne peut être crue que sous la réserve d'une interprétation particulière ; il nous dit que, prise à la lettre, elle s'accorde mal avec tout ce que l'on sait de la civilisation au temps de Lycurgue, et que, par conséquent, la seule vérité admissible sur ce point serait que Lycurgue eût rapporté quelques morceaux écrits de l'*Odyssée* ou de l'*Illiade*, ou qu'il eût ramené avec lui quelque rhapsode, de manière à inspirer aux Grecs de l'Occident un vif désir de mieux connaître cette admirable poésie.

C'est encore de la même manière que nous décidons, sur la simple comparaison de quelques pages, que la poésie d'Apollonius de Rhodes ou de Quintus de Smyrne est de plusieurs siècles postérieure à la poésie homérique. Si quelqu'un avait besoin, pour s'en convaincre, de fouiller les lexiques et les commentaires, il en serait aux premiers éléments dans l'étude de l'antiquité.

Ces principes reconnus, il y a pour nous à recueillir dans l'histoire de diverses littératures, les unes plus vieilles, les autres plus jeunes que la littérature grecque, des renseignements qui, par analogie, jetteront beaucoup de jour sur l'objet de nos recherches.

Trop longtemps la question homérique a été exclusivement discutée dans la sphère des lettres grecques. Wolf avait

pressenti qu'elle touchait aux lois mêmes de la poésie populaire chez tous les peuples du monde. Aujourd'hui cette vue féconde s'est développée, et il n'est plus permis d'en méconnaître l'importance.

On sait que les traditions historiques et religieuses de l'Inde, d'abord éparses, se sont rassemblées, à des époques très-anciennes, dans deux poèmes principaux, d'une étendue gigantesque, le *Mahabharata* et le *Ramayana*, celui-ci long de quarante mille vers, celui-là de deux cent mille. De ces deux poèmes, le plus analogue à l'épopée grecque, par ses dimensions et par une certaine unité de composition, le *Ramayana*, nous a été transmis par deux rédactions d'origines très-différentes faites au midi et au nord de la presqu'île du Gange, et qu'on est convenu d'appeler, à cause de cela, l'une *rédaction australe*, l'autre *rédaction boréale*. Entre ces deux textes, les différences sont quelquefois considérables : il ne s'agit pas, comme pour Homère, des Alexandrins, de quelques vers admis ou exclus dans le texte, selon la décision de tel ou tel grammairien; il s'agit de longs morceaux, d'épisodes entiers, longs quelquefois de plusieurs centaines de vers. La critique des indianistes croit pouvoir affirmer que ce poème n'a pas été composé en bloc par un seul auteur; qu'il se forme d'une série de rhapsodies, d'abord confiées à la mémoire, puis successivement augmentées et coordonnées jusqu'au jour où, sur deux points différents du sol de l'Inde, elles ont été rédigées en forme de poème régulier, par deux écoles de savants qui ne se communiquèrent pas leur travail, et dont personne n'a songé plus tard à fondre en une seule les deux rédactions divergentes.

La composition du *Mahabharata* est encore moins arrêtée, plus flottante, si l'on peut s'exprimer ainsi. La liste des livres et des chapitres, rédigée antérieurement aux plus anciens manuscrits aujourd'hui connus, ne répond plus à l'état actuel du poème; certains vers de la narration témoignent

naïvement que le poème a commencé, selon le caprice des chanteurs, tantôt à tel épisode et tantôt à tel autre. On a donc là comme un vaste recueil de matière épique, représentant bien, par son désordre et par sa richesse, la poésie traditionnelle à cet âge intermédiaire entre les simples chants épiques et l'épopée proprement dite.

Sur l'autre versant des montagnes de l'Asie, les races gouthiques, peut-être avant leurs migrations vers l'Occident, certainement dès l'époque de ces migrations, avaient leur poésie religieuse et populaire; elles célébraient des héros, les uns réels, les autres purement symboliques, dont la légende va s'allongeant et se ramifiant en diverses langues et sous des formes diversement épiques, selon les progrès de chaque peuple dans la civilisation, selon les hasards de la conquête. Ici cette poésie est demeurée à l'état de courtes chansons, célébrant toutes, il est vrai, des parties d'une seule et même tradition, mais qu'à aucune époque on n'a essayé de réunir en un corps d'épopée; là, au contraire, ce sont les mêmes fragments épiques ramenés plus ou moins heureusement à l'unité par le travail de quelque savant écrivain d'une époque postérieure, comme dans les *Nibelungen*, où le christianisme et les recherches de la civilisation naissante ont laissé peu de traces sur le fond de la poésie primitive. Quelquefois même il est arrivé qu'une partie de la tradition épique, peu féconde sur le sol où elle avait pris naissance, a reçu dans un autre pays et sous l'inspiration d'un génie étranger, de larges développements, et qu'ainsi transformée elle a de nouveau reparu dans sa langue natale. Le fait est avéré pour l'un des poèmes qui composent l'*Edda*.

Une race qui, au moins dans les temps historiques, paraît être étrangère à la race indo-germanique, je veux dire la race finlandaise, transplantée par des émigrations successives sous un des plus rudes climats de l'Europe, attachée à un sol ingrat, dont la principale ressource est l'exploitation du

fer, a cependant vu germer au milieu de ces rudes conditions de la vie une poésie pleine de séve, et dont les éléments d'abord épars, mais unis par le lien des traditions communes à tout ce peuple, forment en définitive aujourd'hui un ensemble assez digne du nom d'épopée. Là nul soupçon d'imitation artificielle, nul soupçon d'influence étrangère; c'est à peine si, par les plus hautes généralités de ses symboles, la mythologie des Finlandais touche en quelques points aux fables de la Grèce et des nations germaniques: tout le reste est d'une sauvage et profonde originalité. C'est la lutte de l'homme du Nord contre le froid, contre la nuit, qui usurpent une si large part de son existence; c'est sa naïve adoration du Dieu de la lumière, dont les bienfaits sont d'autant mieux sentis qu'ils sont plus avarement distribués; c'est l'exploitation du fer avec tous ses périls, avec toutes ses fatigues, avec tout ce qu'elle exige d'industrie et de patience.

En même temps que rayonne et se propage à travers les peuples barbares la poésie dont nous venons d'esquisser rapidement les caractères, nous en voyons germer une autre, moitié chrétienne, moitié barbare, sur les ruines de la civilisation romaine et du paganisme. D'abord, nous avons la poésie légendaire, qui développe avec tant de richesse et de naïveté les souvenirs des peuples chrétiens sur leurs saints et leurs martyrs; puis la poésie déjà plus héroïque et plus large qui célèbre en Espagne les malheurs du roi Rodrigue, les exploits de Bernard de Carpio et ceux du Cid; ce dernier même a fourni le sujet d'un assez long poème. En France surtout, mais aussi en Allemagne, en Italie, en Angleterre, nous avons les *chansons de gestes* qui, composées d'abord de quelques centaines de vers, s'allongent et se développent peu à peu jusqu'aux gigantesques dimensions de l'épopée indienne. La chevalerie a ses héros quelquefois purement imaginaires; elle a son symbolisme, ses exploits mystiques; et sur tout cela l'imagination des poètes brode, en quelque

sorte, une incroyable variété d'ornements et d'inventions. A côté de tous ces sujets épiques, il y a aussi les héros de l'histoire ancienne qui revivent par la poésie savante d'abord, puis par la poésie populaire. L'histoire en s'altérant, en s'amoindrissant, laisse prise de plus en plus au travail de l'imagination qui, en quelques siècles, l'a bientôt défigurée. De là ces légendes fabuleuses où Virgile et Hippocrate sont devenus des magiciens ; de là ce renouvellement des fables iliades, qui part de je ne sais quel résumé en vers latins de l'*Illiade* d'Homère par un certain Pandarus ou Pindarus, et, d'altération en altération, finit par relier les origines de notre histoire à celle de l'histoire grecque, en faisant, par exemple, d'un Francus, fils d'Hector, l'auteur de la nation française ; de là enfin ce grand cycle populaire d'Alexandre, qui commence par quelque mauvais petit roman en prose grecque ou latine, et aboutit à des épopées de vingt mille vers où la figure d'Alexandre s'est complètement transformée en un idéal d'héroïsme chevaleresque et d'ambition guerrière.

Enfin, comme si rien ne devait manquer aux fêtes de l'imagination, durant le moyen âge, les animaux eux-mêmes ont leur épopée, vingt fois traduite et remaniée dans presque toutes les langues de l'Europe féodale ; je veux dire ce *Roman du renard*, où le vieil apologue ésopeux reçoit de hardis développements, où la satire des vices contemporains se dissimule à peine sous le voile d'une allégorie grotesque.

Les premiers auteurs de cette merveilleuse poésie, ce sont encore les peuples eux-mêmes, dans la naïveté de leur foi pour de vieilles fables et de leur admiration pour les grands hommes ; puis, du peuple sont sortis des chanteurs inspirés qui ont donné une forme vraiment poétique aux inventions du génie populaire. Ce sont les *bardes* gaulois et germaniques, les *scaldes* islandais et scandinaves, le *runegjaf* de la Finlande, les *troubadours* de la Provence, les *troubadours* de la France du

Nord. Après eux, enfin, sont venus les poètes écrivains qui ont rapproché, arrangé les fragments de poésie dus à leurs devanciers, et qui d'ordinaire ont signé de leur nom l'œuvre dont ils n'étaient guère que les derniers rédacteurs.

Si maintenant nous reportons nos regards vers l'épopée grecque, nous verrons que, comme l'épopée indienne, comme l'épopée occidentale, elle a longtemps vécu chez le peuple et pour lui; qu'elle a été développée et transmise par des écoles de poètes connus sous les noms divers et peut-être successifs d'*œdes*, d'*homérides* et de *rhapsodes*. Nous remarquons qu'elle avait souvent célébré, à plusieurs reprises et sous plusieurs formes, les mêmes héros, qu'elle offrait des morceaux d'étendue et de valeur très-diverses, depuis les narrations détachées jusqu'aux plus vastes compositions épiques, depuis la sublimité d'Homère jusqu'aux pâles beautés de la poésie *cyclique*, jusqu'à la savante élégance des contemporains de Pisistrate. Nous reconnaissons enfin qu'elle est le fond riche et fécond sur lequel s'est formée, en se divisant, la littérature de siècles plus polis, le drame, l'épique, l'ode; l'éloquence historique, l'éloquence de la tribune et du barreau.

L'épopée grecque rentre donc, par ses caractères essentiels, dans une classe fort étendue de compositions poétiques, que l'on retrouve chez presque tous les peuples de la race à laquelle nous appartenons. C'est, selon nous, une ressemblance bien frappante, une analogie qui vaut presque une preuve directe en faveur des opinions de Vico et de Wolf. Sans doute l'*Iliade* et l'*Odyssée* sont, pour la beauté des détails et pour l'ensemble, incomparables avec tous ces poèmes de l'Inde et du moyen âge. On citait récemment, à titre de particularité curieuse, dans un de ces vieux romans français qui vient d'être publié, la présence d'une comparaison : cela peut donner, jusqu'à un certain point, la mesure du style épique de nos aïeux. Mais autre chose est le génie qui crée

les chefs-d'œuvre, autre chose cette faculté de narration épique qui semble avoir été commune à nos ancêtres de l'Europe et de l'Asie. Les poèmes héroïques de l'Inde et de la vieille Europe se rangent donc, bien qu'à un degré inférieur, dans la même famille que l'*Iliade* et l'*Odyssée*; leur cause est commune devant la critique. C'est ce qu'il importait d'établir, c'est ce que maintenant, nous le croyons du moins, nul esprit sincère ne saurait nier.

Au point de vue qui vient de s'ouvrir devant nous, ne voyons-nous pas comme reculer et s'idéaliser dans le lointain la figure du vieil Homère? Quel beau spectacle que cette école de poètes d'où sortent tant d'œuvres admirables! Quel spectacle que ce libre jeu de l'imagination, sous un ciel privilégié, à travers de glorieux événements, au milieu des émotions de la guerre, des premiers progrès d'une civilisation déjà puissante. Combien cette parole volante (*θερα υπέρβια*) a quelque chose de plus poétique dans les caprices de sa transmission populaire que dans nos livres où elle est venue, pour ainsi dire, s'éteindre! Je ne comprends pas qu'un grand poète de nos jours ait pu préférer l'Homère de la tradition classique à l'Homère multiple et vivant de Wolf et de Vico. Quand nous ne chercherions que le beau et non le vrai, le nouvel Homère des critiques nous charmerait encore plus que celui d'Aristote.

Voilà ce qui m'entraîne et me séduit, je n'ose pas dire me convaincre, dans les derniers résultats de cette polémique dont j'essaye de montrer aujourd'hui le haut intérêt à ceux qui en ont avec moi traversé les aridités. En présence de tous ces arguments, de toutes ces analogies qui semblent nous presser et nous assaillir de tous les points du monde ouvert à nos recherches, Homère, tel qu'on me l'a enseigné, ne me semble plus seulement un prodige de génie, mais une exception aux lois de la nature humaine, un miracle au milieu de tout ce qui l'entoure. Dès lors, ma raison hésite à le

concevoir, et, s'il m'en coûte de renoncer à des convictions appuyées par tant d'autorités vénérables, je m'encourage par ces nobles paroles de Cicéron en une dispute plus grave encore que celle-ci : « Puisque nous sommes poussés à l'amour du progrès par l'aiguillon même de la nature, marchons toujours fermes dans cette voie qui est celle des bons citoyens, et n'écoutons pas les clairons qui sonnent la retraite pour rappeler ceux de nous qui ont déjà pris les devants ¹. »

¹ Cicéron, *de Republica*, I, 2.

V.

DES CONDITIONS DU POÈME ÉPIQUE ¹.

Le cours de l'année dernière a été consacré à l'étude des poèmes homériques. Celui de cette année commencera par un examen des poèmes d'Hésiode. Il m'a semblé utile de résumer entre ces deux séries de leçons quelques observations, quelques vérités générales qui dominent le sujet dont je m'occupe en ce moment. L'examen de l'épopée homérique, fait surtout au point de vue de l'histoire, excluait certaines questions de critique, qui, sans appartenir directement à un cours de littérature grecque, y peuvent néanmoins être discutées avec autant d'intérêt que de profit. D'ailleurs, à force de montrer que, selon nous, l'*Iliade* et l'*Odyssée* n'ont pas l'unité savante de conception qu'on leur prête d'ordinaire, nous avons pu laisser croire que cette unité idéale, dont on a fait la suprême loi du poème épique, n'était à nos yeux qu'une chimère ; nous avons besoin d'expliquer là-dessus notre pensée clairement et dans sa juste mesure.

A prendre l'épopée dans le sens vulgaire de ce mot, on compte par centaines les épopées qui ont vu le jour depuis l'*Iliade* et l'*Odyssée*. On écrivait récemment dans une Revue anglaise, à propos d'un nouveau poème épique : « Cet ouvrage est, après tout, le meilleur des poèmes épiques qui ont paru cette année. » Naguère encore quelqu'un dressait en Italie

¹ Première leçon du Cours de 1846-7, analyse reproduite par le *Journal général de l'Instruction-publique*.

la statistique mortuaire de cinquante épopées formant près d'un million de vers, et qui, depuis le commencement de ce siècle, ont paru presque toutes pour disparaître, sans laisser d'autre trace qu'un titre dans les catalogues de libraires. Quelle loi fatale condamne donc à mourir si vite tant de laborieux ouvrages, et par quel secret quatre ou cinq œuvres privilégiées ont-elles seules échappé à cette loi ? Par l'imitation savante des procédés homériques, répond depuis Aristote toute une famille de critiques, représentée surtout en France par le père Le Bossu, dont l'ouvrage, souvent réimprimé, excitait l'admiration de M^{me} de Sévigné et de ses doctes amis, et a même obtenu de Voltaire une mention d'estime assez honorable ¹. Mais, si faut bien le dire, avec les belles théories d'Aristote et du père Le Bossu (qu'on ne pardonne de rapprocher de pareils noms), on ne peut rien de plus que construire des machines épiques avec péripéties, descriptions de tempêtes, songes, descentes aux enfers, évocation des morts, toutes choses qui remplissent un poème, mais qui ne l'animent point, qui ne le font point vivre au delà d'un petit cercle de lecteurs prévenus et d'admirateurs complaisants.

Pour le poète épique, la gloire durable est à d'autres conditions. A quelles conditions ? c'est ce que je me propose d'examiner, en élargissant un peu le cadre des observations sur lesquelles repose la théorie classique de l'épopée.

Pour suffire à une œuvre épique proprement dite, il faut trois choses : un grand sujet, un développement considérable de la langue et de l'imagination chez le peuple qui créera cette œuvre, enfin le génie d'un grand poète ou d'une école de poètes heureusement privilégiés.

Et d'abord un grand sujet. Par exemple, la guerre de Troie, qui met aux prises l'Asie et l'Europe, ébranle la race hellénique sur tous les points où elle avait assis son

¹ Voir plus haut, p. 63.

empire, et se prolonge de contre-coup en contre-coup jusqu'à l'invasion de la Grèce par les armées persanes ; la guerre de Troie, dont Hérodote et Thucydide ne parlent qu'avec un souvenir d'admiration et d'effroi, voilà un fait dont la durée, dont l'éclat dut frapper vivement et tenir longtemps émue l'imagination des peuples ; aussi a-t-il fourni matière à plusieurs poèmes épiques, parmi lesquels l'*Iliade* et l'*Odyssée* furent les plus beaux et plus dignes de la postérité. Quand le sujet du poème est surtout un héros, ce héros doit avoir de la grandeur, mais non pas toute espèce de grandeur ; celle-là seulement convient au génie épique qui frappe l'esprit de la foule par le prestige d'actions éclatantes, quels qu'en soient d'ailleurs les résultats. Cela se montre d'une manière bien remarquable dans les poèmes chevaleresques du moyen âge, particulièrement dans ceux que l'on a réunis sous le nom de *Cycle carlovingien* ; là, en effet, on croirait que Charlemagne doit être la principale figure, une figure gigantesque. Au contraire, les vrais héros de ce cycle, c'est Ogier le Danois, c'est Roland, personnages auxquels l'histoire n'a pas toujours consacré dix lignes, mais dont la valeur hasardeuse dans telle ou telle bataille a eu le privilège de laisser de profondes impressions sur l'imagination de leurs contemporains. Le peuple s'est emparé de ces souvenirs ; ils les a agrandis, développés de siècle en siècle, il les a enrichis de tout ce qu'il apprenait de merveilleux sur les preux d'un autre âge, et ainsi les douze pairs de Charlemagne se trouvent dépasser leur empereur de tout ce qu'il a plu au génie poétique d'ajouter à leur véritable taille. Charlemagne n'est plus auprès d'eux qu'une majesté débonnaire, bonne à peu près pour présider les cérémonies de la cour, pour distribuer des peines ou des récompenses, mais fort peu capable d'exciter une admiration sympathique. Il semble, en vérité, que l'histoire gêne un peu la poésie : celle-ci se sent plus à l'aise pour idéaliser un personnage dont l'histoire n'a pas d'avance ar-

rété tous les traits avec une sévère précision, et peut-être ce serait déjà une mauvaise présomption contre la renaissance de l'épopée héroïque au dix-neuvième siècle. Quelques belles et fortes que soient certaines figures de notre histoire contemporaine, elles ont pour jamais dans nos souvenirs une forme trop arrêtée pour que la poésie s'en empare avec succès : le *Moniteur universel* est pour la muse épique un fâcheux voisinage.

En second lieu, il faut à l'épopée une langue déjà mûrie par de longs efforts. Et quand je dis la langue d'un peuple, je parle, au fond, de l'esprit de ce peuple, de sa culture intellectuelle. La langue et l'esprit national sont deux choses inséparables et soumises aux mêmes vicissitudes. Il n'y a point de peuple, si peu qu'il s'élève au-dessus de la barbarie, qui n'ait ses fables, ses légendes religieuses, qui ne célèbre dans des chants ses héros réels ou imaginaires ; mais cette poésie de la légende demeure bien humble et bien maigre tant que ne s'étend point la vie du peuple qui l'a créée, tant que restent bornés les horizons de sa politique et de son ambition. La légende croît, grandit et s'élargit avec le peuple même. A sa naissance ce n'est qu'un court récit, à son dernier période, c'est quelquefois un poème de vingt mille vers ; et si, dans ce développement, la pensée poétique n'a pas subi une forte et féconde culture, si elle n'a pas trouvé pour s'exprimer une forme digne d'elle, quelque noble qu'elle soit d'ailleurs, elle ne produira pas une œuvre durable. Tel a été le sort de ces *chansons de gestes*, de ces pieuses chroniques, nées quelquefois dès les premiers jours de l'invasion barbare, traduites et retraduites, avec des développements chaque jour plus grands, dans tous les idiomes du monde féodal. Aucune de ces épopées, pas même la belle *chanson de Roncevaux*, ne semble pouvoir survivre et triompher du discrédit qui s'attache aux langues vieilles comme aux langues mortes, tandis que l'*Iliade*, tandis que l'*Enéide* reparaissent

place, dans l'estime de l'Europe cultivée, parmi les épopées que venait de produire l'imitation d'Homère et de Virgile. Aujourd'hui une impartiale et savante curiosité nous reporte vers ces époques primitives de nos littératures. Nous exhumons des bibliothèques ces volumineux poèmes allemands, français, espagnols, saxons, qui célèbrent Alexandre, les héros de Charlemagne et les chevaliers de la Table ronde, ou qui peignent avec naïveté les incidents de la vie campane. Nous y cherchons des renseignements certains sur la marche progressive des langues, des mœurs, des institutions politiques ; mais si nous y admirons parfois l'image forte et saisissante de quelque beau fait d'armes, de quelque noble passion, ce ne sont là guère que des exceptions sur le fond d'une monotone médiocrité. Il est même rare que nous puissions admirer sans réserve même ces morceaux d'élite ; il y a là je ne sais quelle faiblesse de style qui permet rarement le parallèle avec une belle page d'Homère, de Virgile ou du Tasse. Si l'on s'interroge avec franchise, on trouve qu'une bonne part du plaisir que ces morceaux nous inspirent tient à la grandeur même des faits racontés, au pieux intérêt qu'excite nécessairement le souvenir des vieux âges. L'érudition remplit un noble devoir en publiant tous les trésors d'histoire et de linguistique déposés dans les manuscrits du moyen âge. Mais le goût du public ne saurait plus s'y prendre : il ne croit pas volontiers aux chefs-d'œuvre demeurés inconnus durant tant de siècles, il ne croit pas aux illustrations inédites.

Enfin si l'épopée, que nous imaginons faite pour longtemps vivre, doit non-seulement plaire à tout le monde par un sujet grand et populaire, par les qualités durables d'un beau langage, elle doit aussi plaire à l'élite des esprits éclairés par certaines qualités d'ordonnance régulière et de beautés soutenues. Nous concevons que des légendes gracieuses ou sublimes s'agrègent pour ainsi dire en se rencontrant, s'enchat-

nent par accidents fortuits ; que les récits de faits qui se sont succédé dans l'ordre des temps se succèdent naturellement et sans calcul dans l'ordre d'un long poème historique. Mais tout cela n'achève pas pour nous l'idéal de l'épopée. Il y faut encore le mouvement d'une action dramatique, l'énergie et la variété du coloris, je ne sais quelle unité de ton et de passion, qui est l'empreinte même du génie. Ce génie de l'épopée, il peut être celui d'un poète ou d'une école ; aux époques voisines de l'enfance des nations, c'est ordinairement celui d'une école personnifiée dans l'un de ses plus illustres représentants ; plus tard, c'est celui d'un grand écrivain qui résume en lui l'inspiration des siècles passés et qui donne à leurs conceptions une forme définitive. Telle est, en quelques mots, la troisième des conditions que nous avons posées.

Justifions maintenant cette théorie par quelques exemples.

Depuis Homère *l'Enéide* est la première épopée que consacre le suffrage des siècles. Elle a été populaire avant sa naissance :

Nescio quid majus nascitur Iliade,

disait un poète ami de Virgile ; elle a répondu à cette attente de tout un peuple qui d'avance l'admirait ; elle a survécu à une foule d'imitations et de rivalités diversement impuisantes ; après la chute de l'empire romain, elle a été populaire durant tout le moyen âge, quoique souvent défigurée par de ridicules interprétations ; et sous la lumière de l'esprit moderne, elle est demeurée un chef-d'œuvre pour cette élite des intelligences cultivées, si nombreuses aujourd'hui, qu'elles forment à elles seules une société entière de juges cosmopolites, d'appréciateurs sympathiques de toutes les grandes œuvres du génie. *L'Enéide* a été traduite, admirée dans toutes les langues de l'Europe moderne. Eh bien, si nous cherchons le secret d'une réputation si éclatante et si soutenue, nous ne le trouverons pas dans l'exacte application

des recettes du père Le Bossu. Ce n'est pas parce que l'*Enéide* renferme à juste dose tous ces éléments épiques, classés avec une si minutieuse exactitude dans les ouvrages des rhéteurs, qu'elle est un poème immortel. Le héros même qui lui donne son nom est, on doit l'avouer, un bien pâle personnage ; il a beaucoup de vertus, quelques faiblesses, peu ou point du tout d'héroïsme. Mais heureusement la grandeur de l'*Enéide* n'est pas dans l'héroïsme d'Enée, elle est dans son rôle ; et ce rôle est une idée qui résume huit siècles de l'histoire avant Virgile, et qui annonce avec une précision quelquefois prophétique tout ce que l'Occident a vu se dérouler depuis Virgile de grands événements.

His ego, nec metas rerum nec tempora pono :
Imperium sine fine dedi...
Nascetur pulchra Trojanus origine Cæsar,
Imperium Oceano famam qui terminet astris...

Et dans la belle prédiction d'Anchise :

Romulus Assaraci quem sanguinis Iliæ mater
Educat.....

Et ailleurs :

Pacatumque reget propriis virtutibus orbem.

Ainsi, l'union de la Grèce et de Rome, dans une paix commune, la fusion de deux nationalités jadis hostiles, la Grèce bénissant dans son vainqueur un antique allié, effaçant les hontes de sa défaite sous les souvenirs d'une glorieuse communauté d'origine ; tout cela se rassemblant sous le règne de César Auguste, qui va inaugurer au sein de la paix les nouvelles destinées de la monarchie impériale, fermer l'ère des grandes conquêtes, ouvrir celles de l'administration pacifique, préludant ainsi, sans le savoir, aux destinées dominatrices d'une autre Rome, de la Rome chrétienne : voilà la pensée sublime et féconde qui inspira l'*Enéide*. Elle n'était point

neuve au temps de Virgile, depuis plus de deux siècles déjà elle couvait dans la société romaine : les historiens, les poètes s'ingéniaient à l'envi pour embellir le modeste berceau de Rome avec les fables helléniques ; Ennius avait consacré dans la poésie énergique et brillante de ses *Annales* quelques-unes de ces traditions, suspectes sans doute aux esprits critiques, mais que le plus grand nombre acceptait sans examen, tant elles flattaient l'orgueil du peuple vainqueur ; les poètes tragiques avaient familiarisé leur auditoire avec l'histoire des héros de la Grèce. On méconnaît bien vite des ancêtres dont il faudrait rougir ; les Romains ne reconnaissaient plus pour leurs pères un ramas de brigands réunis dans l'asile de Romulus : ils reculaient complaisamment l'origine de leur race pour l'épurer et l'annoblir. En même temps que Virgile personnifiait dans Enée l'union de la famille italienne et de la famille hellénique, un Grec, Denys d'Halicarnasse, essayait de démontrer leur identité par les procédés de la critique savante ; un historien bien autrement grave, Tite-Live, osait écrire « que les Romains, comme tout grand peuple, avaient le droit d'orner leurs origines par des fables glorieuses, et que ces fables, ils pouvaient bien les imposer au monde comme ils lui avaient imposé leur domination. »

Cette belle pensée de l'*Enéide* rencontrait précisément une langue parfaite à point pour l'exprimer. Un peu plus tardif que la prose, le vers hexamètre latin, après deux siècles d'essais, en passant tour à tour par les mains d'Ennius et de Lucrèce, se montre déjà dans Catulle et dans quelques pages de Cicéron avec les fortes qualités du rythme et de l'expression dans lesquelles se résume le style poétique ; il avait quelque chose à gagner encore pour l'exacte correction du détail, mais c'était si peu de chose, que déjà dans Ovide, il commence à se défigurer par une curiosité excessive et par les recherches du mauvais goût. Virgile, placé entre ce dernier période du progrès et ce commencement de la déca-

dence, nous représente par son style la pleine maturité, la plus exquise politesse de l'idiome latin.

Et, quant à cette troisième qualité qu'il fallait pour doter Rome d'un monument comparable à l'*Iliade* et à l'*Odyssee*, le génie, pouvait-elle se trouver plus complète ailleurs que dans le poète des *Bucoliques* et des *Géorgiques*? Nommer Virgile, c'est définir le génie poétique.

Telle est, d'ailleurs, cette vertu du génie, qu'elle peut quelquefois suppléer à l'à-propos des circonstances historiques dont nous venons de voir un brillant exemple dans le succès de l'*Énéide*. Quelques grands sujets d'épopée ont bien longtemps attendu le poète éminent qui devait les traduire, si je peux m'exprimer ainsi, à la lumière épique. Par exemple, les croisades, ce grand mouvement d'enthousiasme, de politique, d'ambition commerciale qui, pendant deux siècles, porta vers le berceau du christianisme les armées de l'Occident, les croisades n'ont suscité que bien peu de poètes, dans le douzième siècle et les suivants. Quelques pièces assez courtes et d'un genre plutôt lyrique; une ou deux chroniques en vers de faible mérite, voilà à peu près la seule trace qui soit restée des croisades dans la poésie de l'Occident : c'est seulement au seizième siècle que le Tasse est venu réveiller ces vieux souvenirs; il était un peu tard; le nombre des familles illustrées par les croisades s'était bien réduit en trois siècles; l'imagination des peuples s'était peu à peu détachée de tant de sujets jadis populaires; c'était dans des livres que le poète avait à chercher l'inspiration, et l'étude était sa première muse. Autour de lui, d'ailleurs, le moyen âge tombait pièce à pièce. Idiomes, institutions, mœurs, tout se transformait; les raffinements d'une civilisation délicate succédaient aux fortes et souvent grossières habitudes de la vie chevaleresque. Le Tasse devait donc difficilement saisir, dans toute leur franchise, ces traits d'une société déjà ancienne; il devait y mêler, malgré lui, quelque chose du pédantisme élégant des

cours italiennes de son temps, un merveilleux composé de la naïveté des légendes et du symbolisme de la mythologie classique. Son génie triompha de ces obstacles, et la *Jérusalem délivrée* est depuis trois siècles l'épopée des croisades.

Cependant, le poète lui-même avait senti toutes les difficultés de son œuvre ; nous avons là-dessus ses aveux, il avait jugé la *Jérusalem délivrée*, comme plus tard Corneille jugeait ses tragédies, ou avec un détachement plus complet encore ; il l'avait refondue pour en faire la *Jérusalem conquise*. Le temps n'a pas confirmé ces arrêts d'une conscience noblement inquiète ; le premier poème est demeuré classique, et le second se conserve seulement, comme un témoignage instructif et touchant des luttes du génie pour atteindre à son idéal, malgré les difficultés fatales dont il se sent entouré.

Au-dessus de tous ces sujets réels, historiques, qui n'ont pas rencontré au moyen âge un Virgile pour les immortaliser, il est un double sujet tout impersonnel, pour ainsi dire, et d'une popularité suprême, car elle touche à la popularité même du christianisme, je veux parler de la lutte de Dieu et de Satan. Quelle que soit la sévérité du dogme chrétien, et bien qu'il place la puissance divine fort au-dessus de celle de l'ange révolté, il faut avouer que l'imagination du peuple rétablit involontairement une sorte d'égalité entre ces deux puissances ; du maître et de l'esclave rebelle le peuple fait deux rivaux, il est manichéen pour tout dire en un mot, malgré sa foi, et par une tendance invincible de sa faiblesse. De là, à côté de l'orthodoxie, en dehors de l'orthodoxie, cette foule de légendes pieuses qui nous représentent le Dieu du ciel aux prises avec le Roi des enfers par ses ministres, par ses agents de tous les degrés ; de là cette pesée des âmes, souvenir de l'antiquité païenne, si fréquemment reproduite par la poésie, par la peinture, par l'architecture, ce rôle étrange de saint Michel, héritier un peu profane du *Mercure conducteur des âmes*, tenant en main une balance où les mérites et

les fautes du mort occupent les deux plateaux, tandis que d'un côté l'Ange gardien couvre la pauvre âme de ses deux ailes, et que, de l'autre, un diable à figure hideuse l'attend pour la livrer aux tortures éternelles ; de là ces batailles entre les bons et les mauvais esprits autour d'un saint anachorète, confiné dans sa cellule, ou bien auprès du lit d'un moribond, pour se disputer l'âme qui va sortir de son corps. Dans toute cette poésie, dans toute cette mythologie, c'est toujours, on le voit, deux idées, deux personnages, le génie du bien, celui du mal, éternelle préoccupation des âmes pieuses. Or, de ces deux idées l'une a pris sa forme épique sous la main de Dante, l'autre a attendu jusqu'à Milton ; et quant à la conciliation des deux principes contraires, quant au triomphe définitif de Dieu sur Satan, non plus par la force, mais par la puissance divine de la charité, c'est seulement à la fin du dix-huitième siècle, au sein de la rêveuse Allemagne, qu'elle s'est poétiquement réalisée dans l'œuvre de Klopstock.

On a beaucoup étudié ce qu'on appelle les origines de la *Divine Comédie* ; on a montré que cette conception des peines et des récompenses de la vie à venir, réalisée dans une longue vision, était très-familière à tous les siècles chrétiens avant Alighieri, et qu'elle remonte même jusqu'à des fictions toutes païennes consignées dans les écrits de Platon et de Plutarque. Mais l'idée que Dante a développée dans ce cadre n'est pas moins ancienne, ou plutôt, comme on vient de le voir, elle est de tous les temps. Seulement elle avait pris sous l'influence du christianisme une extension prodigieuse dans les croyances populaires et une influence toujours croissante sur les imaginations. Si donc le génie de Dante brille par l'invention, ce n'est pas qu'il ait inventé ni le plan ni la pensée de son œuvre ; tout cela lui est antérieur, tout cela lui est étranger. L'originalité du grand poète consiste essentiellement à s'être emparé de données anciennes, à les avoir fécondées par une méditation puissante, à les avoir fortement rattachées, d'une part,

aux éternelles passions de l'âme humaine, de l'autre, aux intérêts mobiles de ses contemporains.

La langue, qu'il a montrée si belle et si énergique, n'a pas sans doute derrière elle, comme la langue de Virgile, deux ou trois siècles de culture savante ; Dante a plus fait pour elle qu'aucun autre grand poète ait jamais fait pour sa langue nationale ; mais enfin il ne l'a pas créée de toutes pièces ; autrement, qui expliquerait comment les pages de la *Divine Comédie*, à peine échappées de sa main, se répandaient dans l'Italie pour y exciter l'enthousiasme et l'effroi ? Quand il n'existerait pas une ligne de la langue vulgaire avant Dante, on pourrait donc affirmer que cette langue n'en était pas alors à son premier essai.

Nous venons de voir comment l'Italie fut dotée d'un poème épique, car c'est bien ce nom qu'il faut donner, en dépit de certaines prétentions de l'auteur lui-même, à cette trilogie qui résume le tableau de l'autre vie en la triple action du Dieu vengeur et rémunérateur. Il était réservé à Milton de créer pour l'Angleterre, au dix-septième siècle, une épopée nationale avec ce personnage de Satan, le second héros du moyen âge, laissé dans l'ombre par l'auteur de la *Divine Comédie*, seulement esquissé, mais avec vigueur, dans l'œuvre du Tasse. Satan, l'homme et la femme ses deux victimes, les anges déchus ses ministres et assesseurs, voilà, au premier abord, d'étranges héros pour un secrétaire de Cromwell, pour un factieux pédant, pour un républicain latiniste, qui mêle l'âpre polémique des partis avec la poésie élégante, qui rime de langoureux sonnets et signe une apologie du grand attentat de 1648 ; et cependant ce n'est point pur hasard, ce n'est point caprice d'imitation que le sujet traité dans le *Paradis perdu*. On a énuméré jusqu'à dix ouvrages où Milton avait puisé peut-être l'idée principale de son poème, depuis le drame italien d'Andreini que, dans sa jeunesse, il avait vu représenter à Florence, jusqu'au poème latin d'Alcimus Avitus, évêque

gaulois du cinquième siècle. Milton a pu connaître, en effet, bien des essais épiques ou dramatiques sur la chute de l'homme, mais il n'en imite aucun en particulier ; son inspiration est à la fois plus large et plus haute ; elle remonte non-seulement à tous ces *mystères* religieux qui se représentaient sur tous les théâtres de l'Occident pendant les derniers siècles du moyen âge, mais encore à ces légendes miraculeuses dont on a fait de si grosses collections avant et après lui ; elle remonte surtout à la Bible, et cela par un double travail, par une double tradition. Il y a d'abord l'enseignement religieux et les luttes de toutes les sectes qui déchiraient et partageaient alors l'Angleterre ; étrange combat où la politique se confondait sans cesse avec la scolastique religieuse et en prenait le langage, où la Bible devenait un arsenal de citations, d'arguments, d'aphorismes et d'exemples à l'usage de tous les partis ; il y a, en un mot, comme un renouvellement du christianisme mêlé avec tous les désordres des passions révolutionnaires. Puis, dans cette double solitude qu'avaient faite autour de Milton une cécité prématurée et la ruine de sa position politique, il y a de longues et ardentes études où s'échauffait directement, par la lecture de la Bible, cette âme d'une trempe si vigoureuse et dont l'activité, repoussée des affaires publiques, se reportait tout entière vers la contemplation du passé. C'est devant ce spectacle, au milieu de ce travail solitaire et agité, que se formèrent les idées de Milton ; c'est de là qu'est sortie son œuvre, cette personnification si puissante de l'ennemi de Dieu, relevée par le contraste de la pureté de nos premiers pères ; c'est ainsi que l'Angleterre eut dans l'épopée une gloire égale à celle de Shakspeare dans le drame. Mais, chose remarquable, elle ne reconnut pas à première vue toute la grandeur du génie qui lui apportait cette gloire nouvelle ; le publiciste, le latiniste éclipsa quelque temps le poète du *Paradis perdu*. Vendue à bas prix, une première édition du poème s'écoula sans bruit, et il fallut aux suivantes la

recommandation de quelques esprits éclairés. Ce n'est que peu à peu, et surtout après sa mort que Milton entra en possession d'une renommée qui maintenant ne saurait périr. Cela vient sans doute de ce que l'âge des succès vraiment populaires était passé pour le poème épique, de ce que le *Paradis perdu* était par bien des côtés une œuvre trop savante. Les luttes de Dieu et du démon, les fautes du premier couple humain, le mystère de la rédemption, étaient des objets familiers à tout le monde, mais dans leur simplicité, dans leur brièveté toute biblique. Les imaginations n'étaient plus habituées à ces longs et terribles récits où se complaisent les conteurs du moyen âge ; en un mot, la Bible et l'Évangile n'étaient plus guère que le dogme, tandis qu'au moyen âge ils étaient à la fois le dogme et la poésie. Pour rendre à la tradition biblique ce dernier caractère, il fallait donner aux esprits une de ces fortes setotisses dont un grand poète seul était capable ; il fallait étendre, développer le récit ancien sans le défigurer, sans en trop affaiblir la populaire énergie. Le génie de Milton fut égal à cet effort : c'est le secret d'une renommée qui fut lente à s'établir, mais qui aujourd'hui semble inébranlable.

Ainsi, partout où un grand sujet, soit naturellement populaire, soit rendu tel par un effort du talent, a rencontré une langue qui fût à sa hauteur et un poète capable de le traiter dignement, les lettres se sont enrichies d'une épopée nouvelle. Cela doit, si je ne me trompe, donner un peu de patience et de courage à ceux qui désespèrent que la France soit jamais dotée d'un poème épique. Si la *Franciade* de Ronsard, si la *Pucelle* de Chapelain, si la *Henriade* de Voltaire ne sont pas de véritables épopées, c'est qu'une machine habilement composée sur le patron de l'*Énéide*, c'est qu'une allégorie savante mais trop visible pour tromper l'imagination, c'est qu'un récit historique entremêlé de quelque tirade de philosophie, de quelques lieux communs descriptifs ; tout cela,

même en fort beaux vers, ne satisfait pas aux conditions que nous venons d'exposer. Un homme d'esprit a dit au dix-huitième siècle : « Les Français n'ont pas la tête épique. » Je comprends cette boutade au siècle de l'*Encyclopédie*, dans un temps où les richesses épiques de notre moyen âge étaient méconnues ou absolument ignorées; mais les choses humaines n'ont pas un cours si fatal que nous puissions prédire à la France qu'elle n'aura jamais son *Iliade*. Qui jamais eût prédit *le Paradis perdu* à l'Angleterre du temps de Milton ? Ne voit-on pas d'ailleurs que, depuis l'échec de Voltaire et des beaux esprits de son époque, la France a été fortement ébranlée par ces secousses morales et politiques, qui déplacent les horizons de la pensée, déroutent les passions et jettent l'âme à travers des méditations imprévues ? Le progrès même des sciences a contribué comme les révolutions à cette fermentation générale, et il en est jailli, ce me semble, une veine d'idées et de sentiments nouveaux.

Je ne crois pas que le dix-neuvième siècle ait encore son épopée : je ne la reconnais ni dans *les Martyrs* de Chateaubriand, ni dans l'étrange et bizarre répertoire épique de Lemercier, ni dans le *Jocelyn*, ni dans *la Chute d'un ange*, ni dans *la Divine Epopée*; mais ce sera peut-être une œuvre où viendront se fondre les idées du dix-neuvième siècle, dont quelques-unes déjà sont éparses dans ces œuvres diversement illustres. Il y a même tel livre aujourd'hui oublié qui semble renfermer les germes et les premiers développements d'une conception épique. Par exemple, *le Dernier homme* de Grainville, conception d'une originalité sublime, publiée à cette époque de l'empire où toute la poésie semblait être sur les champs de bataille, et où l'honneur des lettres ne se soutenait guère que par les plus froides qualités du bon goût. La terre touchant à sa dernière heure, qui sera celle d'une renaissance du monde, les générations devenant stériles comme le sol qui les porte; de grandes cités réduites à deux couples

d'habitants ; ces couples humains se rencontrant pour se dire la grande nouvelle de la destruction du monde et du néant qui envahit tout : voilà sans doute des imaginations saisissantes, hardies, auxquelles il ne manque, pour devenir épiques, que de pouvoir frapper un plus grand nombre de lecteurs. Celui qui les conçut le premier eut à peine le temps d'en esquisser l'ébauche entre les angoisses de la misère, la veille d'un suicide ; qui sait s'il n'était pas digne d'achever son œuvre, de l'agrandir et de la rendre durable ? Ce qu'il n'a point fait, quelqu'un le pourra faire après lui, sinon dans la même voie, au moins dans une de ces voies nouvelles ouvertes à la méditation par le génie éminemment religieux et scientifique de notre siècle. Dans cette attente, dans cet espoir, la critique a mieux à faire que de fatiguer et de décourager les esprits généreux par de mesquines sévérités ; elle doit bien plutôt ranimer l'enthousiasme national, non point chercher dans les rhéteurs les petites règles qui entravent, mais chercher dans l'histoire les grands exemples qui dirigent sans enchaîner ; elle doit surtout s'exciter à l'espérance en songeant que, dans l'épopée pas plus qu'en aucun autre genre, jamais un chef-d'œuvre n'a été la copie servile du chef-d'œuvre qui l'avait précédé ; que, s'il a vécu, c'est par la puissance d'une idée nouvelle ; que l'imagination humaine a ses moments de fatigue, mais qu'elle est inépuisable, et que la moisson du passé n'est pas une menace de stérilité pour l'avenir.

VI.

ARISTARQUE ¹.

I

On a complaisamment démontré combien les lettres romaines le cèdent aux grecques par l'invention et l'originalité. Il est un genre du moins où Cicéron et Quintilien assurent à Rome un glorieux avantage : c'est la critique littéraire. Grâce à Cicéron et à Quintilien, nous savons ce que c'est qu'un traité de critique écrit avec éloquence ; nous savons ce que peut, même en un livre technique, cette verve du sentiment littéraire qui passionne la raison et rend le précepte intéressant et instructif à l'égal de l'exemple. Est-il donc possible que les beaux-arts, la poésie surtout, n'aient pas eu, en Grèce, un véritable artiste pour législateur et pour juge ? Parmi tant de philosophes qui avaient écrit *sur la poésie*, n'en est-il pas un qui fût mieux né qu'Aristote pour en parler à la fois avec passion et avec méthode ? On ne le saurait dire aujourd'hui ; mais la critique grecque, il faut l'avouer, est mal représentée par les rares débris qui nous sont parvenus. Denys d'Halicarnasse n'est le plus souvent qu'un rhéteur à courte vue, qui doit sa réputation chez les modernes au malheur qui nous a privés des ouvrages de ses maîtres. Il gourmande Hérodote et Platon, d'ordinaire sans comprendre

¹ Publiée dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1^{er} février 1846.

la puissance et la délicatesse de leur génie. Gardons-nous de mesurer l'esprit grec sur les proportions de cette maigre et plate littérature. La Grèce a eu d'autres critiques plus dignes de ce nom : Platon et Aristote, au premier rang, par les dates comme par la profondeur des théories, et, pour l'art de juger les hommes, Aristarque et Longin. Malheureusement, les œuvres critiques de ces trois écrivains n'ont pas échappé aux ravages qui ont fait de la littérature grecque une si déplorable ruine. Les théories d'Aristote sur la poétique, ces théories qui troublaient les nuits du grand Corneille, et qui, malgré bien des rébellions du génie moderne, ont gardé jusqu'à nous tant d'autorité, ne nous sont parvenues que par lambeaux dans un petit livre où l'on a vu tour à tour le brouillon ou l'abrégé informe d'un grand ouvrage. Longin doit surtout sa gloire à un traité *du Sublime*, où de nobles pensées sont rendues avec une indépendance et une chaleur d'âme qui honorent le rhéteur vivant sous un régime de tyrannie. Après ce petit livre, qui est d'ailleurs tristement mutilé, nous n'avons plus aujourd'hui de Longin¹ que quelques pages de rhétorique banale et de métrique, et quelques fragments d'un commentaire sur Platon.

Aristarque a été longtemps plus malheureux encore ; c'est vraiment le nom le plus populaire et le plus vénéré de la critique chez les anciens ; ses décisions ont eu force de loi et presque d'oracle ; Papétius l'appelait *un devin*². Cicéron a dit quelque part³ : « J'aime mieux me tromper avec Platon que d'avoir raison avec tant d'autres. » Il y a eu des admirateurs d'Aristarque qui préféraient expressément ses erreurs à l'évidence de la vérité. « Nous suivons ici Aristarque, dit un commentateur d'Homère, plutôt que Hermapias, bien que

¹ Voir, pour plus de détails sur ces auteurs, notre *Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs*. Paris, 1849, in-8.

² Athénée, XIV, p. 634.

³ *Tusc. Q.*, I, 17 ; cf. 21 ; *Ad Div.* IX, 23. Pline le jeune, *Ep.* V, 3.

celui-ci nous paraisse avoir raison¹. » Les élégants écrivains de Rome y importèrent de bonne heure cette superstition pour un nom tout-puissant à Alexandrie : *Fiet Aristarchus*, a dit Horace. Aristarque a personnifié chez nous, comme au siècle d'Auguste, la perfection du goût unie à cette franchise délicate du caractère qui donne à la raison toute son efficace et son autorité dans l'appréciation des œuvres de l'art. Et pourtant, il y a un demi-siècle à peine, celui qui aurait voulu justifier par des faits une si grande renommée n'aurait guère trouvé à recueillir dans beaucoup de livres qu'un petit nombre de notules grammaticales sans importance et sans intérêt². On se souvenait bien qu'un de ces héroïques aventuriers qui, lors de la prise de Constantinople, sauvèrent les débris de la littérature grecque au milieu de l'inondation barbare, Jean Aurispa, annonçait à ses amis deux volumes tout pleins des commentaires d'Aristarque sur l'*Iliade* ; mais la promesse était restée sans effet³, et Bayle, écrivant son article *Aristarque*, ne trouvait guère plus d'une ou deux pages de renseignements authentiques sur ce grand personnage ; il n'a rien moins fallu, pour allonger son travail, que la discussion des erreurs et des doutes accumulés sur ce sujet par les biographes modernes⁴.

C'est la France qui a eu l'honneur d'exhumer sous des ruines oubliées une partie au moins de l'œuvre d'Aristarque. Des érudits avaient déjà remarqué, dans la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, un vieux manuscrit de l'*Iliade* d'Ho-

¹ Scholies de Venise sur l'*Iliade*, IV, 235. Comparez, II, 316.

² C'est apparemment tout ce que l'on trouverait dans la dissertation de Matthesius *De Aristarcho grammatico* (Jena, 1725), que je n'ai pas encore pu rencontrer.

³ Fabricius, *Bibl. gr.*, t. I, p. 365 et 506. Ed. Harles.

⁴ L'article *Aristarque*, dans l'Encyclopédie allemande d'Ersch et Gruber, écrit par un bien savant et bien ingénieux philologue, ne nous a pas semblé digne du sujet. L'auteur n'a pas voulu donner autre chose qu'une courte biographie.

mère enrichi de notes, où le nom d'Aristarque était souvent cité. En 1781, un Français, d'Ansse de Villoison, envoyé par le gouvernement en Italie pour y fouiller les bibliothèques, retrouva ce trésor. Il en comprit toute la valeur et ne se donna pas de repos qu'il n'en eût procuré la publication¹. Grâce à son zèle, l'Europe posséda bientôt une édition de l'*Iliade* annotée, non plus par quelque professeur de l'université d'Iéna ou d'Oxford, mais par les grammairiens d'Alexandrie, une espèce de *variorum*, comme diraient aujourd'hui nos bibliographes. Il n'y manquait même pas les signes jadis consacrés parmi ces savants hommes pour marquer les vers apocryphes, ou obscurs, ou difficiles. Les noms de Zénodote, d'Aristophane, de Cratès, d'une foule d'autres auteurs, dont quelques-uns renaissaient pour la première fois à la lumière depuis dix-huit siècles, se pressent dans cette curieuse compilation. Aristarque seul y est plus de mille fois cité. A Herculanum ou à Pompéi, le miracle n'eût pas étonné. On avait cru, un instant, retrouver sous la cendre du Vésuve une antiquité tout entière ; mais le sort, qui se joue de nos prévisions et de nos espérances, avait voulu qu'à Herculanum on ne déterrât que d'insipides écrits de l'école épicurienne, avec quelques lambeaux d'un médiocre poème en vers latins, tandis qu'une bibliothèque, sans cesse visitée par les curieux et les savants, nous rendait, après plusieurs siècles d'oubli, l'inventaire de tous les travaux des écoles anciennes sur le plus beau chef-d'œuvre de l'antiquité. Aussi, l'éclat de cette découverte fut grand parmi le monde, et il l'eût été plus en-

¹ Venise, 1788, in-folio, avec de savants prolégomènes. Une nouvelle édition du Commentaire, avec des tables alphabétiques fort utiles, a été publiée à Berlin, en 1825, par M. Imm. Bekker; 1 vol. in-4. On y peut joindre utilement les deux dissertations de G.-G. Pluyggers, *De Carmine Homericorum veterumque in ea scholiorum post nuperrimas codicum Marcianorum, collationes retractanda editione*, Lugd. Bat., 1847; et de Th. Beccard, *De Scholiis in Homeri Iliadem Venetis*, Berolini, 1850.

core si, comme le *Voyage d'Anacharsis*, le gros volume de Villoison n'eût paru la veille de la révolution française. L'Allemagne, moins rapidement émue dans la paix de ses écoles, continua l'œuvre de Villoison, et même elle la continua tout autrement qu'il n'eût voulu; car elle tira de son livre de graves arguments contre l'unité du personnage d'Hémère. On assure que Villoison, dans la sincérité de son orthodoxie, ne se consola jamais d'avoir fourni des armes à un pareil scepticisme. Wolf, l'auteur de tout ce désordre (nous parlons le style d'alors), entra pourtant un jour, comme associé étranger, dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres; mais la mort avait épargné à Villoison le voisinage d'un si belliqueux confrère¹.

A l'aide des nouvelles richesses que contient le commentaire de Venise, Wolf avait restauré à grands traits la figure d'Aristarque, considéré surtout comme éditeur critique des œuvres d'Homère. Cette esquisse, fort juste dans sa brièveté, n'a pas satisfait à la curiosité de l'érudition allemande. Bientôt après Wolf, il s'est trouvé un patient philologue qui a réuni et mis en ordre, avec une grande exactitude, tous les fragments, toutes les remarques, et jusqu'aux plus petites notes relatives au travail d'Aristarque sur Homère². Aristarque voit donc son héritage s'étendre et s'assurer chaque jour. Peut-être même allons-nous y ajouter encore en rapprochant ici quelques documents restés épars chez les biographes et les érudits, et en essayant d'offrir un ensemble de la vie d'Aristarque et de ses travaux.

Mais notre étude serait imparfaite si nous ne remontions

¹ Voir la *Notice* de Dacier sur *M. de Villoison*, 1806.

² *De Aristarchi studiis homericis ad preparandum homericorum carminum textum aristarcheum scripsit* K. Lehrs, Königsberg, 1833; qu'il faut compléter aujourd'hui par l'utile dissertation d'Ossana : *Anecdota romanum de notis veterum criticis, imprimis Aristarchi Homericis*, Giessen, 1851, in-8.

un peu plus haut pour replacer ce critique au milieu de son siècle et de l'école dont il fut le plus glorieux représentant.

II

Ce fut sans doute une grande chose que la fondation d'Alexandrie, de son Musée, de sa bibliothèque. Une politique habile se montre à chaque pas dans cette histoire des Ptolémées que nous recomposons aujourd'hui, faute d'écrivains originaux, avec des débris d'inscriptions, des fragments de manuscrits mutilés. Athènes achevait sa tâche littéraire. Plus de grand poète tragique ou lyrique ; la comédie se continuait encore avec honneur, mais sans originalité, par les successeurs de Philémon ; en philosophie, plusieurs écoles secondaires se partageaient l'héritage de Platon et d'Aristote. Alexandre conçut le projet de déplacer le centre de la Grèce, d'ouvrir un autre Pirée à l'activité commerciale des cités grecques, et de dérouter, si j'ose ainsi dire, le patriotisme hellénique, que tant d'exemples immortels avaient habitué à considérer Athènes comme sa véritable métropole. Il fonda Alexandrie, sur les bords du Nil, pour servir de rendez-vous à toutes les nations du monde civilisé : c'était un véritable coup d'Etat, et qui ne manqua pas son effet. En quelques années, Athènes eut une rivale, une rivale dont la splendeur devait l'éclipser et lui survivre. Il est vrai qu'avec les coups d'Etat on ne fonde pas une littérature. Grâce à l'énergique volonté de ses princes, Alexandrie posséda bientôt un beau port, un Musée, des bibliothèques ; elle appela, elle accueillit libéralement tous les poètes, tous les savants de la Grèce qui voulurent y chercher fortune. Ce fut, dit-on¹,

¹ Voir le document précieux publié d'abord en latin par M. Ritschl, dans son ouvrage sur les bibliothèques d'Alexandrie, et dont le texte

un réfugié politique d'Athènes, Démétrius de Phalère, qui inspira Ptolémée Philadelphe dans la fondation et l'organisation des deux riches bibliothèques de sa capitale. Les Juifs eux-mêmes, qui apparaissent ici pour la première fois dans l'histoire grecque avec leur caractère national encore reconnaissable aujourd'hui, les Juifs furent admis, invités peut-être au partage de cette hospitalité généreuse. Le concours de tant de nations donna bientôt naissance à un dialecte nouveau, qui s'appela le dialecte alexandrin. Dans le Musée, les écrivains puisaient largement à toutes les sources de l'érudition. Les bibliothèques d'Athènes n'étaient rien auprès de la vaste collection réunie par les Ptolémées. Celle de Pergame, malgré la noble émulation des Attales et des Eumènes, n'arriva jamais au même degré de richesse¹. On avait prodigué les trésors pour qu'Alexandrie ne pût rien envier à aucune ville de l'ancienne Grèce. Quelques témoignages même ajoutent que, par une nouveauté presque hardie, on avait fait traduire en grec les ouvrages écrits en langue étrangère, entre autres la collection des livres sacrés des Hébreux ; c'est à cette époque, en effet, que remonte la fameuse version des Septante. A tous ces établissements littéraires présidait, comme chef suprême, le secrétaire même du roi (*épistolographe*), en même temps grand-prêtre ou ministre des cultes pour toute l'Égypte, et toujours Grec de naissance, vivante image de cette adroite ambition qui voulait fondre, autant que possible, deux religions, deux civilisa-

grec, retrouvé dans un manuscrit de notre Bibliothèque nationale, publié par M. Cramer, au tome I^{er} de ses *Anecdota Parisina*, a été reproduit plusieurs fois, et notamment, avec de précieuses notes, par M. Ritschl, dans un programme de l'Université de Bonn, en 1840.

¹ Voir C.-F. Wegener, *De Aula attalica literarum artiumque faustrice libri sex*, Copenhague, 1836, in-8. Il n'a paru encore que la première partie de cette monographie intéressante. Mais, pour Cratès en particulier, on peut consulter, en outre, la dissertation de C. Wachsmuth : *De Cratete, adjectis ejus reliquiis*. Leipzig, 1860, in-8.

tions profondément distinctes, quoique depuis longtemps forcées de s'unir par les intérêts politiques et commerciaux¹.

Mais la science n'est pas l'inspiration, et l'on cherche vainement ce qui pouvait inspirer des poètes ou des orateurs dans cette *cage des Muses*, comme un spirituel satirique du temps appelait le Musée. Les crimes et les révolutions de palais, le gouvernement jaloux d'un ministre secrétaire d'Etat, le voisinage d'une population active, avide de gain et superstitieuse, au milieu d'une ville où les monuments même des arts ne pouvaient offrir qu'un mélange plus ou moins heureux du style grec et du style égyptien, tout cela devait disposer bien peu les esprits aux grandes conceptions du beau. Aussi connaît-on beaucoup d'astronomes, de mathématiciens à Alexandrie; les villes de commerce aiment et favorisent cette culture des sciences exactes, même au delà des besoins de leur industrie. Quant à la poésie alexandrine, en vérité, c'est une bien pâle continuation des grandes choses qui l'ont précédée. Apollonius (je n'en voudrais point médire, surtout depuis qu'un savant et ingénieux critique² a fait si habilement ressortir quelques-unes des beautés que Virgile omit de lui dérober), quel faible imitateur d'Homère! Même dans cette habile peinture de la passion de Médée, qui est la maîtresse partie de l'œuvre, combien la poésie de boudoir, combien les faux brillants et les mignardises ont souvent effacé le grand et beau caractère de la tradition antique! Lycophron, avec son logographe de l'*Alexandra*, n'est qu'un usurpateur du nom de poète³. Je ne vois guère dans Callimaque qu'un très-heu-

¹ On reconnaîtra ici le résultat des curieuses recherches de M. Letronne : *Inscriptions de l'Égypte*, t. I, 1844, in-4. Il faut lire aussi sur cette époque une esquisse ingénieuse et savante de Heyne, *Opuscula academica*, t. I, p. 76 : *De Genio sæculi Ptolemæorum*.

² M. Sainte-Beuve, *Sur la Médée d'Apollonius*, dans le tome III de ses *Portraits contemporains et divers*. Paris, 1847, in-12.

³ On me pardonnera de maintenir la sévérité de ce jugement, bien

jeux versificateur. Théocrite lui-même (ici encore je rencontre des admirations qu'il me coûte de contredire), Théocrite, comme peintre de la passion et de la nature, reste fort au-dessous de cette verve puissante qui anime l'épopée primitive et la tragédie classique. Faisons d'ailleurs aussi large qu'on voudra la part de l'invention dans les poèmes d'Apollonius et de Théocrite, est-ce bien Alexandrie qui les a inspirés? Apollonius vécut longtemps à Rhodes; Théocrite était Syracusain de naissance. Quand Apollonius s'élève au-dessus d'une imitation artificielle des formes homériques, c'est par quelque souvenir de ses voyages, et grâce au contact d'une vie moins factice que celle d'Alexandrie. Dans la collection des œuvres de Théocrite, je ne vois que les *Fêtes d'Adonis* qui offrent quelque peinture vraiment naïve des mœurs alexandrines. Pour ses poésies pastorales, Alexandrie ne lui a fourni que des livres; sa muse est celle de Daphnis le Sicilien: les bois, les montagnes, les rivières, toute la nature enfin, dans ses vers, est celle d'une autre Grèce que cette Grèce improvisée sur les bords du Nil par la volonté persévérante d'une dynastie de conquérants¹.

Que sont donc, avant tout, ce Musée, ces bibliothèques d'Alexandrie? Un vaste entrepôt des richesses anciennes de la littérature grecque, peut être aussi de quelques trésors empruntés aux littératures étrangères². Qu'est-ce que la littérature dans l'école alexandrine, sinon une discipline savante

qu'une traduction récente de l'*Alexandra*, traduction faite avec une rare autorité de savoir et de talent, par M. Delèque, désarme aujourd'hui le public français d'une partie de ses griefs contre Lycophron.

¹ Voir, plus bas, le morceau sur la poésie pastorale avant Théocrite.

² M. Ampère, dans un important travail sur Alexandrie, travail publié quelques mois après celui-ci par la même Revue (1^{er} septembre 1846), a montré combien étaient rares les traces d'un sérieux rapprochement entre la littérature grecque et les littératures sémitique et phénicienne, dans les écoles savantes d'Alexandrie.

qui perpétue l'imitation des grands modèles, et remplace le génie par un industriel mécanisme ? Ainsi, la véritable gloire littéraire de cette école, en dehors des sciences exactes, et avant la création de la philosophie qui porte son nom, repose sur les travaux de ses grammairiens, ou, pour mieux dire, de ses critiques.

En effet, pour ne pas trop rabaisser cette gloire, il faut bien connaître ce que l'antiquité attachait d'importance et d'honneur au titre de grammairien. Sur ce point, les témoignages abondent¹; j'en choisis un presque au hasard, bien postérieur au siècle d'Aristarque, mais que l'on peut sans crainte appliquer à une époque plus ancienne. Voici ce qu'enseignait le père du poète Stace, grammairien professeur dans une école de Néapolis : la musique, la métrique, la philosophie des sept sages, l'épopée, la tragédie, la comédie, l'élogie, la poésie lyrique. Son esprit et sa mémoire embrassent tout le domaine de l'éloquence :

Omnia namque animo complexus et omnibus auctor,
Qua fandi via lata patet, sive orsa libebat
Aoniis vincere modis, seu voce soluta
Spargere et effreno nimbo æquare profatu.

A son école, la jeunesse apprend et la funèbre histoire de Troie, et les longues erreurs d'Ulysse, et le génie du belliqueux Homère, et les utiles préceptes d'Hésiode ; quelle loi règle les sons de la lyre de Pindare, de celle d'Ibycus et d'Alcman, de celle du fier Stésichore et de la courageuse Sappho ; elle entend expliquer les vers savants de Callimaque, les ténèbres de Lycophron, les énigmes de Sophron et les gracieux secrets de Corinne². Stace, le père, est de plus un

¹ Voir L. Lersch, *Sprachphilosophie der Alten*; Bonn, 1838-1841, in-8, et Gräfenhan, *Geschichte der Klassischen Philologie*, in-8, ouvrage dont les quatre volumes ont paru, à Bonn, de 1843 à 1850.

² Stace, *Silvæ*, v, 2, vers 90 et suiv., 146 et suiv.

poète et un poète lauréat. Ainsi, Callimaque, Apollonius, d'autres encore, avaient uni la science et la poésie. Le premier, que l'on ne connaît guère aujourd'hui que par ses hymnes, avait laissé des commentaires, des tablettes de chronologie littéraire ; c'est, à vrai dire, le père de la bibliographie. Apollonius quittait le rôle de commentateur et de bibliothécaire pour écrire les *Argonautiques*, et il donnait de son propre poème une seconde édition, la seule des deux qui soit parvenue jusqu'à nous. Mais les devoirs du grammairien suffisaient à une vie tout entière, même à une vie ambitieuse de gloire. Il n'y a rien d'exagéré dans l'éloge que la douleur arrache au fils du professeur néapolitain. On y pourrait même ajouter quelques lignes pour achever le portrait idéal d'un grammairien critique. Stace n'a pas dit (sans doute il craignait de déparer ses vers par de tels détails) que l'examen et la correction des manuscrits comptaient aussi parmi ses fonctions, qu'il devait savoir à fond la géographie, l'histoire et la mythologie, pour expliquer les vieux auteurs, pour décider à l'occasion sur l'authenticité d'un ouvrage suspect. Voilà une véritable encyclopédie.

Avant l'école d'Alexandrie, la Grèce n'avait ni histoire littéraire, ni dictionnaires de sa vieille langue ou de ses divers dialectes, ni grammaire méthodique ; tout cela fut l'œuvre des Alexandrins, œuvre qui mérite d'honorer leurs noms auprès de la postérité¹. Toute littérature largement développée a ses écoles de grammairiens et de critiques. Henri Estienne, Casaubon, Gabriel Naudé, Vaugelas, sont les Alexandrins de notre littérature. Tel savant du Musée, comme Henri Estienne, amassait les matériaux d'un vaste lexique ; tel, comme Casaubon, examinait les titres douteux d'un ouvrage que des faussaires ou des commerçants avides offraient, pour un grand prix, à la munificence, souvent aveugle, des Ptolémées ; tel

¹ Varron, cité par Diomède, II, p. 421. Cf. Gräfenhan, IV, p. 54-55.

autre, comme Naudé, voyageur intelligent et négociateur bibliophile, obtenait, sur garantie, du peuple d'Athènes, l'exemplaire officiel des tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, exemplaire dû aux soins de l'orateur Lycurgue, et précieusement conservé dans l'Acropole, où, pour le dire en passant, il ne rentra jamais¹; un autre fixait, comme Vaugelas, les lois de l'atticisme par l'exemple des bons écrivains et la discussion des locutions contestées. Je trouve même, sous le règne de Ptolémée Philadelphe, une poétesse, femme et mère de savants, qui me rappelle en vérité la fameuse M^{me} Dacier, fille de l'helléniste Lefèvre, et femme d'un philologue dont elle partagea les travaux. Myro ou Mcero, native de Byzance, eut pour mari le philologue Andromachus, et pour fils Homère le tragique, un des sept poètes qui composaient à Alexandrie une sorte de pléiade secondaire après celle des grands poètes d'Athènes. Elle avait écrit en vers héroïques un poème intitulé *Mnémosyne*, outre divers morceaux élégiaques et lyriques; enfin, des épigrammes dont il reste quelques fragments². Comme Anne Lefèvre, il paraît qu'elle avait aussi commenté le vieil Homère, et on lui fait honneur d'avoir, la première, expliqué certain passage obscur de l'*Odyssée*³. Tous ces illustres académiciens d'un autre âge avaient aussi leurs séances, où ils débattaient des questions littéraires, et où ils étaient partagés en deux classes, selon leur aptitude à poser des problèmes et à les résoudre. Nous avons les procès-verbaux de quelques séances de ce genre, qui font plus d'honneur au zèle des grammairiens qu'à la gravité de leur esprit et de leur science⁴. Quelquefois pourtant la critique prenait à Alexandrie un rôle plus solennel encore, et qui rappelle notre Académie française, rédigeant pour com-

¹ Plutarque, *Vie de l'orateur Lycurgue*.

² Fabricius, *Bibl. Græca*, t. II, p. 131.

³ Scholies sur le chant XII, vers 62.

⁴ Voir Dugas-Montbel, *Histoire des poésies homériques*, p. 115.

poser la première édition de son dictionnaire, une liste des auteurs classiques et jugés dignes d'en fournir les matériaux. C'était un bibliothécaire, qui, sous l'autorité sans doute et avec l'avis de ses confrères, dressait le *Canon* des poètes épiques, lyriques, dramatiques ou comiques, celui des historiens et des orateurs. Un grand respect semble s'être attaché à ces décisions que nous ne pouvons pas toutes contrôler aujourd'hui¹; celles de notre Académie n'ont pas toujours rencontré la même obéissance chez les contemporains, ni obtenu la même consécration dans le jugement de la postérité.

III.

On voit ce qu'était la société littéraire d'Alexandrie. Il est temps d'apprécier l'homme qui, dans ce monde élégant et érudit, se plaça au premier rang par le savoir et le bon goût.

Aristarque était né dans l'île de Samothrace, d'un père qui portait le même nom que lui. Il vint sans doute assez jeune à Alexandrie², où il eut pour maître Aristophane de Byzance, savant bien oublié aujourd'hui, quoiqu'il soit le principal inventeur des signes que nous employons encore dans l'orthographe française, de nos *accents*³. L'usage était alors que le grammairien conservateur des bibliothèques eût pour successeur le plus distingué d'entre ses auditeurs, ou au moins quelque élève de l'école alexandrine. C'est ainsi qu'à Zénodote avait succédé Callimaque, à Callimaque, Eratosthène,

¹ Les principaux témoignages sur ce sujet sont réunis par Ruhnkenius à la fin de son *Histoire critique des orateurs grecs*, plusieurs fois réimprimée.

² Notice dans Suidas, corrigée, quant aux dates, par les calculs de M. Ritschl, l. c.

³ Voir Arcadius, *De Accentibus*, publié par M. Barker (Lipsie, 1820), p. 186.

mais Apollonius, à celui-ci Aristophane, dont l'héritage fut recueilli par notre Aristarque. De même aussi qu'Aristote avait élevé Alexandre, et Zénodote, les fils du premier Ptolémée, Aristarque devint le précepteur du fils de Philométor. Jadis les Pharaons subissaient, en quelque sorte, une instruction toute sacerdotale, et entendaient chaque jour la leçon de morale contenue dans les livres sacrés¹. Les Ptolémées, sans renier complètement les souvenirs de cette éducation officielle imposée aux Pharaons par le sacerdoce égyptien, voulurent, à ce qu'il semble, laisser sous la tutelle de l'esprit grec les jeunes princes de la maison royale. Ils ne pouvaient, sur ce point, mieux concilier les intérêts de leur politique avec le respect dû aux vieilles traditions qu'en s'adressant à quelqu'un de ces graves érudits qui présidaient aux travaux du Musée et des bibliothèques. Cela n'a pas toujours assuré à l'Égypte des souverains bien dignes du trône ; mais il ne faut pas juger trop vite l'instituteur d'un roi par l'élève qu'il a formé. Pour réussir glorieusement dans cette tâche difficile, il ne suffit pas d'être Aristote, il faut rencontrer un Alexandre. Un prince, d'ailleurs, est bien rarement l'élève de son seul précepteur. Tout, autour de lui, concourt à le former, souvent à le corrompre. C'est du moins une dignité qui ajoute au crédit des savants que ce partage de la vie intime du palais. Le musicien Stratonicus parlait de son art devant un Ptolémée ; le roi crut pouvoir jeter son mot dans la discussion, il le fit impoliment : « Prince, lui dit alors Stratonicus, autre chose est un sceptre, autre chose une lyre » (mot à mot, un *psaltere*, un archet ; il jouait sur l'assonnance des deux substantifs). C'est ainsi que Boileau osait soutenir contre toute la cour son droit de déclarer mauvais des vers que le roi trouvait bons². On aime à rencontrer si loin de nous ces traits

¹ Diodore de Sicile, I, 70 ; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VI, 4.

² Athénée, VIII, p. 350 (d'après Capiton d'Alexandrie). Comparez,

d'une familiarité qui honore également le prince et son favori. Combien est plus honorable encore la confiance des princes alexandrins envers le savant hôte du Musée qu'ils choisissaient pour maître de leurs enfants!

Malgré ses doubles fonctions de professeur et de bibliothécaire, Aristarque fut un philologue laborieux et fécond. Un témoignage porte à huit cents le nombre de ses livres, et ce nombre, si étrange qu'il paraisse, peut n'être pas exagéré; c'est précisément celui des livres attribués à Callimaque. C'est, avec moins de variété, la même abondance qui nous étonne dans ce que les anciens racontent d'auteurs plus originaux, d'Aristote par exemple, de Théophraste et de Chrysippe. Du reste, les livres alors n'étaient pas toujours ce que nous appellerions aujourd'hui un volume. Les subdivisions d'un grand ouvrage comptaient pour autant de livres. Parmi ceux d'Aristarque, on ne peut citer aujourd'hui par leurs titres que ses *Réponses à Comanus*, à *Philétas*, à *Xénon*, qui étaient, sans doute, des traités polémiques, et son Commentaire sur l'*Iliade* et l'*Odyssee*. Il avait commenté aussi Hésiode, Archiloque, Pindare, Alcée, Anacréon, Aristophane le comique, Eschyle, Sophocle, Ion et Aratus, d'autres encore, et l'on voit par un exemple¹, que les éditions qu'il avait données de ces poètes jouissaient, chez les anciens, d'une autorité classique. Outre ces travaux, il avait, sans doute, écrit quelques traités de critique comparative, puisque Quintilien² lui attribue surtout, ainsi qu'à son maître Aristophane, la composition de ces célèbres *Canons* où étaient rangés les poètes classiques de la Grèce. L'exposé des motifs qui précédait ces listes est un morceau à jamais regrettable pour les amateurs de curiosités littéraires. Eschyle, Sophocle et Euripide, jugés par un tel

dans le *Bolœana*, § 9, l'anecdote qu'on a quelquefois défigurée en l'abrégeant.

¹ L'édition d'Alcée. Voyez le *Manuel de métrique* d'Héphestion, c. xv.

² *Instit. orat.*, x, 1, § 54 et 59.

maître en présence de tous leurs chefs-d'œuvre ; Aristophane, rapproché de Ménandre et de Philémon ; Démosthène, d'Hyppéride ; Homère, des faiseurs d'épopée qui, dès Pisistrate, renouvelaient par une étude savante quelques-unes des merveilles de l'antique inspiration ; combien de telles pages nous auraient épargné aujourd'hui de conjectures et de discussions stériles¹ !

Aristarque doit aussi avoir enseigné systématiquement la grammaire grecque, chose alors nouvelle. L'un de ses disciples, Denys le Thrace, est auteur du plus ancien manuel de grammaire grecque qui nous soit parvenu, où l'on trouve, pour la première fois, les parties du discours ramenées à huit². C'était, selon Quintilien³, la doctrine adoptée par Aristarque : jusqu'à lui, on n'avait distingué que six parties du discours ; il en ajouta deux qui sont demeurées dans nos manuels, le participe et la préposition. Modeste découverte, sans doute, mais qui, à sa date, mérita de faire quelque bruit. On apprend aujourd'hui ces choses-là dans nos écoles primaires ; mais on ne les lisait alors nulle part. Il a fallu deux siècles, de Platon à notre Aristarque, pour compléter cette nomenclature des parties du discours, qui n'a guère changé depuis, et qui règne maintenant presque seule dans les grammaires de tous les idiomes européens. Il faut savoir rendre hommage à ces utiles inventions, pour lesquelles la popularité n'a pas été la gloire, et qui, du nom de leurs véritables auteurs, ont passé, grâce à leur utilité même, sous le nom de tout le monde⁴.

¹ Schell, t. III, p. 190, rappelle, d'après Labbe, qu'il existe à notre Bibliothèque royale un ouvrage inédit d'Aristarque intitulé : *Trésor des Canons*. M. Bekker nous explique la chose (*Anecdota græca*, III, p. 1400) : c'est simplement un recueil de paradigmes grammaticaux, par Aristarque le jeune.

² On peut le lire au tome II des *Anecdota græca* de Bekker.

³ *Inst. orat.*, I, 4, § 5.

⁴ Voir, pour plus de détails, notre *Mémoire sur Apollonius Dyscole*

Une tradition encore plus oubliée rattache au nom d'Aristarque une idée qui a pu être bien puissante pour l'avenir des lettres en Occident. Selon des auteurs du moyen âge¹, ce fut lui qui donna au roi Ptolémée le conseil d'envoyer du papyrus à Rome, en d'autres termes, d'autoriser l'exportation de cette précieuse denrée vers l'Italie, sans doute au préjudice de quelques autres nations de la Grèce, et particulièrement des rois de Pergame, qui organisaient alors leur bibliothèque. Selon les mêmes auteurs, Cratès de Mallos, chef des grammairiens de Pergame, aurait, à cette occasion, engagé ses maîtres à perfectionner, faute de papyrus, la fabrication du parchemin (*charta pergamena*), et deux savants nous apparaîtraient ainsi comme les promoteurs d'une concurrence commerciale qui devait tourner au profit de la civilisation, en multipliant, dans le monde conquis par les Romains, les matières les plus commodes et les plus durables que l'on ait connues pour la transmission de l'écriture jusqu'à la découverte du papier. Si tout cela n'est qu'une fable, avouons qu'il y a des fables qu'on aimerait à croire sans discussion.

Il est certain que, sur un terrain plus scientifique, Cratès et Aristarque représentent l'opposition des écoles de Pergame et d'Alexandrie. Cratès n'était pas un rival indigne d'Aristarque. Il voulait que la critique fût la science de tout ce qui tient aux œuvres de l'esprit; il réservait le nom de grammairien pour cette connaissance toute matérielle du langage qui s'attache aux mots et aux syllabes. Le grammairien, disait-il, c'est le manœuvre; le critique, c'est l'architecte². Ce qui nous reste aujourd'hui de Cratès³ ne répand pas à ces préten-

(Paris, 1854), et l'excellent livre de M. G.-F. Schömann, *Die Lehre von den Redetheilen nach den Alten*, Berlin, 1862, in-8°.

¹ Voir Boissonade, *Anecdota Græca*, I, p. 420; Tzetzés, *Chrestomathes*, XII, 347, 348.

² S. Empiricus, *Contre les grammairiens*, I, 3, p. 233, éd. de Fabricius.

³ Voir les prélogomènes de Villoison sur l'*Iliade*; le livre de Thiersch

tions. Dans la grande controverse sur l'autorité de l'usage et de l'analogie, controverse qui dure encore parmi les grammairiens, il avait pris parti pour l'usage, avec le stoïcien Chrysippe, contre Aristarque, défenseur de l'analogie; mais Varron lui reproche de n'avoir pas mieux compris la doctrine de Chrysippe que celle de son adversaire¹. On aperçoit plus d'érudition que de bon goût et de bon sens dans les fragments des autres ouvrages de Cratès et de son école, et on ne peut guère s'empêcher de sourire quand un interprète d'Homère met gravement en présence, au sujet d'une variante légère dans le texte de l'*Iliade*, les deux phalanges commandées par Cratès et par Aristarque². C'étaient là de graves intérêts dans les cours savantes où l'on chantait la chevelure de la reine Bérénice métamorphosée en astre, et où Lycophron devait sa fortune à son talent pour les anagrammes³. Croirait-on même que les pécunialités ingénieuses qui, en Grèce, défrayaient quelquefois les cercles et les écoles, faillirent gagner un instant la gravité romaine? Cratès avait été envoyé par son maître en ambassade à Rome; il s'y cassa la jambe, et profita du séjour forcé qu'il dut faire dans cette ville pour y donner quelques leçons selon le mode des maîtres grecs de l'Orient. Il expliquait et corrigeait les ouvrages des grands poètes; l'expérience réussit assez bien, et produisit même quelques imitateurs, *alios exemplo fuit ad imitandum*, nous dit Suétone.

sur l'Age et la patrie d'Homère, où il défend l'opinion de Cratès sur ce sujet; enfin le recueil des fragments de Cratès dans Wegener, livre cité, p. 132, et suivantes.

¹ De *Lingua latina*, IX, 1, édit. de Müller. Comparez le livre de Lersch, cité plus haut, première partie.

² Scholies de Venise sur l'*Iliade*, VII, 175 : L'École de Cratès était à Rome, les autres, &c.

³ Biographie anonyme de Lycophron. Dans le nom Πτολιμαῖος il avait trouvé ἀπὸ μέλιτος (du miel ou de miel); dans celui d'Ἰουνοῦ, τὸν Ἰέρα (violettes de Junon). Ne dirait-on pas qu'il y avait dans quelque faubourg d'Athènes un hôtel de *Βανδουλίττες*?

Par malheur, le même historien ajoute que , six ans après, Rome expulsait brutalement *les philosophes et les rhéteurs*¹. Il fallait du temps encore pour que ces rudes mœurs pussent livrer passage à la contagion d'une science élégante et d'un goût délicat. Cent ans plus tard, Varron résumait le premier, pour ses concitoyens, quelques controverses des écoles grecques, et commençait, à vrai dire, en Occident, la renommée des Cratès et des Aristarques.

C'est surtout comme interprète d'Homère qu'Aristarque l'emporte sur Cratès, et c'est surtout comme tel que nous voudrions aujourd'hui le connaître et l'apprécier. Dès la renaissance des lettres, on s'est beaucoup moqué, particulièrement en France, de l'érudition et de la manie des commentaires, et, depuis Érasme jusqu'à Voltaire, nous avons là-dessus de charmantes satires; mais on s'est trop habitué à croire que ce pédantisme naquit précisément au seizième siècle, d'une admiration naïve pour l'antiquité mal comprise. Lucien connaissait déjà de pédants admirateurs d'Homère et s'en moquait avec grâce. Nous n'avons plus maintenant une idée de cette prodigieuse activité qui, pendant dix siècles, entre la fondation d'Alexandrie et le triomphe du christianisme, inonda la Grèce d'éditions, de commentaires, de discussions savantes sur les bons comme sur les méchants écrivains, sur Homère avant tous les autres. C'est dans le gros volume de Villoison qu'il faut chercher les titres et les débris de tant de livres longtemps oubliés : en quatre cents ans, avec l'imprimerie, notre érudition a-t-elle été plus féconde ?

Aussi, il faut le dire, jamais nom de poète n'a eu chez aucun peuple, en aucun pays, une autorité comparable à celle d'Homère chez les Grecs. *L'Iliade* et *l'Odyssée* étaient les livres saints de l'ancienne Grèce : elle y trouvait et la suprême beauté de son génie et la plus pure vérité de son

¹ Suétone, *De illustribus grammaticis*, c. 1; *De claris rhetoribus*, c. 1.

histoire comme de sa théologie primitive. Longtemps ces poèmes furent chantés avec enthousiasme par des rhapsodes, sorte de prêtres des Muses, qu'entourait un respect religieux. Puis, quand l'écriture se répandit, on les lut, on les apprit partout dans les écoles avec autant d'ardeur qu'on les avait jadis entendus de la bouche des rhapsodes. Pisistrate avait doté Athènes du premier exemplaire complet de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Chaque ville voulut avoir le sien, dont elle confia la préparation à quelque savant critique. Il y eut ainsi l'édition de Chio, celle d'Argos, celle de Sinope. Notre Marseille, aujourd'hui si oublieuse de la Grèce, qui la civilisa aux temps les plus obscurs de la barbarie gauloise, Marseille ne se souvient guère qu'elle aussi elle a donné son nom à une édition d'Homère ¹. A l'autre bout du monde, sous le règne de Domitien, le rhéteur Dion Chrysostome retrouvait Homère honoré, chanté par des aveugles, au milieu des Scythes et des Sarmates, sur les bords du Borysthène ². A Alexandrie, la ville des grammairiens et des critiques, les éditions abondèrent. Zénodote, Aristophane, avaient signé de leur nom des textes d'Homère corrigés par leurs soins. Aristarque, venu après tant de maîtres, instruit par leurs exemples et souvent par leurs erreurs, doué d'ailleurs d'un sens critique aussi juste que délicat, et muni d'une grande érudition, publia à son tour un Homère qui surpassa tous les autres, sans les faire complètement oublier, et qui mérita de parvenir jusqu'à nous, comme le dernier effort de la science et du goût dans une étude où, depuis Pisistrate, la Grèce avait déployé avec amour tant de savoir et de subtilité. Ce travail, Aristarque le revit plusieurs fois, car il est question, chez le com-

¹ Wolf, *Proleg. ad Homerum*, p. CLXXV. Il reste une vingtaine de leçons de l'édition marseillaise. M^{me} Dacier, dans sa préface sur l'*Iliade*, conjecture, sans raison, que cette édition était originaire de celle d'Aristarque.

² Voir son discours intitulé *le Borysthénitique*.

mentateur de Venise, de la première et de la deuxième leçon d'Aristarque; il le justifia dans des *Mémoires* qui, comme son édition même, firent naître bien d'autres travaux. Ainsi Aristonicus avait écrit un livre pour expliquer et discuter les signes apposés par Aristarque aux vers homériques qui lui semblaient interpolés ou incorrects, ou notables à quelque autre titre. Ammonius et Didyme disputaient pour savoir s'il y avait eu, à proprement dire, deux éditions d'Aristarque. Ptolémée d'Ascalon examinait, dans un livre spécial, la recension aristarchéenne de l'*Odyssée*. Sur le sujet d'Homère comme sur tant d'autres, Cratès et les grammairiens de Pergame avaient pris parti contre l'école d'Aristarque. Engagée par les deux maîtres, la guerre, après leur mort, se continua par leurs disciples, à coups de pamphlets et d'épigrammes. Athénée nous a conservé une de ces épigrammes, dont il serait impossible de faire passer en français la bile âcre et pédante¹. Du milieu de cette bruyante mêlée, le nom d'Aristarque s'élève glorieusement avec le surnom d'*Homérique*. Rome surnommait l'Africain ou l'Asiatique ses généraux vainqueurs d'Annibal ou d'Antiochus. La Grèce consacrait par un semblable usage les triomphes pacifiques de l'érudition.

Maintenant, si nous voulons venir aux faits et apprécier le chef-d'œuvre de la critique alexandrine, que trouvons-nous enfin dans les commentateurs et particulièrement dans ce fameux recueil que nous a rendu la bibliothèque de Venise? Des centaines de minuties grammaticales sur le genre des adjectifs, sur l'augment syllabique, sur les mots composés, sur la déclinaison et la conjugaison, sur l'accent, l'orthographe et la quantité, sur le vrai sens de quelques mots obscurs, toutes choses bien précieuses pour un éditeur du texte homérique, mais peu saisissables pour ceux qui ne demandent

¹ Athénée, liv. V, p. 222; Anthologie grecque, Appendix, n° 35.

à l'antiquité que l'esprit et comme le suc de ses meilleurs ouvrages. Aussi Wolf, qui avait embrassé avec tant de puissance le beau problème de l'épopée grecque, semble-t-il désespérer que le mérite d'Aristarque nous soit jamais bien connu hors du cercle étroit de la philologie grammaticale¹. Essayons cependant d'aller un peu plus loin qu'il n'osait faire, et de saisir à travers cette poussière d'érudition les traits principaux de la critique littéraire dont Aristarque a paru offrir le parfait modèle.

La doctrine d'Aristarque se rattache tout entière à un grand principe : il a compris qu'Homère représente seul tout un âge de la civilisation et de la langue grecques. On ne pouvait lire alors aucun poème authentique antérieur à Homère ou même contemporain d'Homère. Ce poète ne devait donc être expliqué que par lui-même, et il fallait se garder d'attribuer à ses héros des idées, des mœurs dont le témoignage ne fût pas expressément contenu dans ses poèmes. Une première conséquence de ce principe, c'est que tout devait être pris à la lettre dans les fables d'Homère.

D'anciens philosophes, admirateurs sincères de cette poésie, mais tremblant pour la morale, si les dieux donnaient l'exemple de la violence et des vices, imaginaient d'expliquer les fables homériques par des allégories souvent bien subtiles. Ainsi la grande bataille entre les dieux était ramenée à la lutte des éléments. Apollon combattait Neptune, c'était le feu partiel luttant contre l'humide tout entier ; Junon et Diane, c'étaient l'air et la lune ; Hermès et Latone, la raison et l'oubli ; Vulcain et le Xanthe, le feu tout entier et l'humide partiel, etc. Quand Jupiter jette Vulcain du haut du ciel dans l'île de Lemnos, on trouvait le procédé un peu brutal pour un dieu à l'égard de son fils. Vulcain avait couru un grave danger. Il en fut quitte, il est vrai, pour rester boi-

¹ *Prolegomena*, p. CLXXXIII et CCXXXI. Cf. Lehrs, p. 365 et suiv.

teux ; mais ce petit mal était un échec inconvenant à la dignité divine. Voici comment les philosophes (et Cratès les suivait ici , comme en d'autres cas semblables) se tiraient d'embarras. Il y avait deux espèces de feux créés par Jupiter : un feu divin et incorruptible , le soleil , qui parcourait le monde de l'orient au couchant ; un feu plus corruptible et plus terrestre , qui animait la nature entre la terre et le ciel. L'un et l'autre mettaient le même temps à parcourir leur domaine respectif ; et voilà pourquoi Vulcain , jeté le matin du ciel , tomba dans l'île de Lemnos à l'heure où se couche le soleil. Cette île d'ailleurs était , dit-on , fort bien choisie par le poète , puisqu'elle offrait encore des traces de feu volcanique. D'autres interprètes , moins hardis , appliquaient aux fables d'Homère une méthode qui s'est résumée dans le système d'Evhémère , selon lequel les dieux auraient été primitivement des hommes divinisés plus tard et défigurés par la superstition. Ainsi le Polyphème de l'*Odysée* était quelque personnage très-savant : voilà pourquoi il avait un œil au milieu du front , tout près de la cervelle , qui est le siège de l'intelligence. Ulysse se montra plus fin encore que Polyphème ; ce qu'Homère avait exprimé par sa victoire sur le cyclope , etc.

Rien ne pouvait résister à de telles interprétations. Aristarque (et ceux qui eurent ce courage avec lui ne sont pas nombreux) déclarait l'allégorie contraire aux intentions du poète¹. Il admettait donc dans leur grossièreté souvent sublime ces fictions d'un autre âge ; il ne voulait pas qu'on en fit honneur au vieil Homère , ni qu'on lui en fit un crime. L'érudition a renouvelé chez nous tous les paradoxes de l'allégorie philosophique : M^{me} Dacier s'y complait encore et y revient à chaque page de son commentaire sur

¹ Eustathe , sur l'*Iliade* , p. 5 et 40 éd. Rom. Cf. p. 614. On peut adjoindre à Aristarque Eratosthène (d'après le témoignage de Strabon , I , 2 § 3) , qui pensait qu'Homère se proposait d'amuser et non d'enseigner.

Homère ; mais la raison y a toujours répondu par l'opinion d'Aristarque.

Si la critique n'a pas le droit de forcer le sens des fables d'Homère, elle peut du moins y chercher une sorte de convenance et d'unité poétique. Tout passage qui produirait aujourd'hui dans l'*Iliade* une contradiction sera donc par là même suspect d'interpolation. Le poète héroïque n'est pas tenu d'être un profond philosophe, mais il doit s'accorder avec lui-même. Ainsi le premier voyage de Paris à Mycène n'est mentionné clairement que dans six vers du vingt-quatrième chant de l'*Iliade*. Homère, qui avait eu déjà tant d'occasions d'en parler, n'en a pourtant rien dit ailleurs : Aristarque concluait à supprimer les six vers en question comme insérés par quelque poète plus récent. Au treizième chant de l'*Iliade*, on voit reparaître un guerrier paphlagonien, nommé Pyléménès, déjà tué au cinquième par la main de Ménélas : ou bien, disait Aristarque, le même nom désigne deux guerriers différents (ce qui est peu vraisemblable, quoique non sans exemple), ou les deux vers qui nous représentent Pyléménès suivant les funérailles de son fils sont une maladroite interpolation. Tant d'altérations de ce genre avaient pu trouver place entre Homère et les Alexandrins ! Ne s'était-il pas même trouvé des sophistes assez effrontés pour insérer çà et là dans le texte du poète des variantes, des vers ou des tirades, à l'effet d'embarrasser les *Saumaises futurs*, ou, comme on disait alors, pour *créer des problèmes* ¹ ?

Zénodote et les autres devanciers d'Aristarque n'avaient pas eu la même sagesse que lui ². Ils avaient souffert ou inventé plus d'une explication, plus d'une interpolation qui altérait la vérité des mœurs héroïques. Par exemple, suivant en cela quelques poètes plus récents, et entre autres les

¹ Scholies de Venise sur l'*Iliade*, xx, 269.

² Voir H. Düntzer, *De Zenodoti studiis Homericis*, Gottingæ, 1848, in-8 ; et A. Nauck, *Aristophanis Byzantii fragmenta*, Halis, 1848, in-8.

poètes tragiques, peu sévères sur ces sortes de vraisemblance, ils admettaient, aux temps homériques, l'usage vulgaire de l'écriture. Aristarque, d'après sa règle de n'interpréter le poète qu'à la lettre, n'hésitait pas à dire que les mots *graphein* et *semata* ne désignaient pas, dans les deux passages classiques où Homère les a employés, une véritable écriture alphabétique, mais seulement quelques signes élémentaires ¹. Si, maintenant, il prêtait à Homère, comme ont fait certains critiques modernes, l'intention subtile de ne point supposer chez ses héros l'usage d'un art que l'on pratiquait de son temps, et que lui-même pratiquait pour la rédaction de ses poèmes, je ne saurais le dire ; on voit, du moins, de quelle conséquence est sur de tels sujets cette décision discrète, mais ferme. Les deux passages en question sont encore aujourd'hui le texte principal des discussions relatives à l'emploi de l'écriture dans les temps héroïques ². Toutefois, pour une difficulté sérieuse il y en avait dix où l'esprit chicaneur des grammairiens avait soulevé les plus puérils problèmes ; alors Aristarque renonçait franchement au débat. Antiphon, fils du roi Priam, a voulu frapper Ajax ; son javalot s'égarant est venu frapper Leucus, un *compagnon* d'Ulysse. Or, les soldats d'Ulysse, dans l'ordre de l'armée grecque, n'étaient pas auprès des guerriers de Salamine. De là, pour les oisifs du Musée, de graves discussions. Aristarque s'en débarrasse en deux mots : il veut qu'on pardonne à Homère *une inadvertance poétique*. Pourquoi, dans le fameux catalogue du second chant de l'*Iliade*, le poète a-t-il commencé par les Béotiens ? Sans intention, répondait Aristarque à ces ergoteurs qui torturaient Homère et ne voulaient rien

¹ Sur l'*Iliade*, VI, 168 ; VII, 175. Aristarque n'est pas nommé dans ces deux scholies, mais il est évident que c'est son opinion qui nous est transmise par Aristonicus.

² Voir dans notre *Essai sur l'Histoire de la critique*, p. 315, la dissertation sur la plus ancienne rédaction des poésies homériques.

ignorer ; il ajoutait sensément : Si le poète avait commencé par un autre peuple, on demanderait encore pourquoi celui-là plutôt qu'un autre ¹. Lucien, dans un voyage imaginaire au séjour des bienheureux, y rencontrant Homère, lui demande pourquoi il a ouvert l'*Iliade* par la colère d'Achille (mot de mauvais augure), et le poète répond naïvement : Je n'y songeais pas ². Lucien a bien l'air ici d'aiguiser en épigramme une observation déjà vieille d'Aristarque.

Après avoir cité cent exemples de diverse importance, où brillent la justesse et la sagacité de cet excellent esprit, son historien, M. Lehrs, s'écrie dans un élan d'admiration : « Tout cela est si beau, si conforme aux lois d'une science parfaite, que je m'arrête involontairement. Quoi ! ne trouverai-je pas chez cet homme quelques traces des imperfections de son art et de son siècle ? Il y en a, Dieu merci ; autrement je craindrais d'avoir présenté de lui à nos lecteurs une fausse image ³. » Il y en a surtout dans les explications étymologiques. Mais l'étymologie est une science toute récente ; elle n'a trouvé sa méthode que par l'étude comparée des langues. Les Grecs, qui ne connaissaient que leur propre langue, les Romains, qui ne comparaient guère au latin que le grec, et qui voulaient tout expliquer par ces deux idiomes, ne nous ont légué en fait d'étymologie que des matériaux informes à côté de quelques sages principes qu'ils n'ont pas su appliquer. Sur ce point encore, le bon esprit d'Aristarque paraît dans sa réserve. Il a rarement creusé des origines obscures, et il semble ne recourir qu'en désespoir de cause au périlleux procédé de l'analyse étymologique. Là aussi, M. Lehrs avoue qu'il s'est donné de grandes peines pour trouver Aristarque en défaut et qu'il n'a pu y réussir.

¹ Schoffes de Venise sur l'*Iliade*, II, 494, où l'on voit que quelques-uns expliquaient le fait par une galanterie d'Homère envers les Muses ; IV, 489 ; Lehrs, p. 212.

² *Histoire véritable*, liv. II, c. XX.

³ Voir Lehrs, p. 146, 204, 212.

Cependant le grand critique était homme, et nous ne l'avons pas encore vu aux prises avec le plus délicat de ses devoirs. La mythologie et les usages des héros forment un ensemble, nous dirions presque un système, où l'interpolation se trahit par des disparates toujours saisissables à l'œil d'un lecteur attentif, et on peut trouver des règles assez précises pour décider, sur des questions de ce genre, entre le poète et le faussaire interpolateur. Certaines questions de goût et de convenance (on dirait aujourd'hui questions *esthétiques*), ne sauraient se résoudre avec la même précision. Jusqu'à quel point Homère pourra-t-il être verbeux et rude sans devenir indigne de lui-même ? Les Zénodote et les Zoïle en décidaient, selon leur caprice, d'une façon souvent ridicule. Aristarque lui-même, en les corrigeant, ne nous satisfait pas toujours, et ses scrupules nous font quelquefois sourire. Ainsi, quand une même tirade se trouvait plusieurs fois répétée dans le récit épique, Zénodote s'en indignait et tâchait, par des suppressions, de remédier au mal. Au second chant de l'*Iliade*, Jupiter donne un ordre au dieu Sommeil, celui-ci le porte mot pour mot à Agamemnon, qui, à son tour, le reproduit dans les mêmes termes devant les Grecs assemblés. A la troisième fois, Zénodote avait perdu patience et proposait de réduire les dix vers à deux. Aristarque, avec grande raison, trouvait chez Homère la chose toute naturelle. Maint exemple, qu'on pourrait prendre au hasard dans les récits épiques des anciens peuples ou du moyen âge, confirme aujourd'hui cette décision.

Mais voici quelques critiques où se trouve un sentiment moins juste de la vérité des vieux âges. Dans l'*Odyssée*, Nausicaa dit en abordant Ulysse : « Ah ! si un époux tel que toi pouvait être appelé ici, s'il pouvait lui plaire d'y rester et d'y faire son séjour ! » Notre savant trouvait le vœu trop peu virginal, et il supprimait les deux vers. Plus bas, le père de Nausicaa dit à Ulysse aussi naïvement que tout à l'heure la

jeune fille : « Par Jupiter, Minerve et Apollon, si tel que je te vois, ô étranger, et pensant comme je pense, tu pouvais avoir ma fille et t'appeler mon gendre, restant ici près de moi, je te donnerais volontiers, moi aussi, une maison, des richesses ; mais, si tu ne le veux pas, aucun Phéacien ne t'y contraindra ; le grand Jupiter en serait irrité. » Les affaires de mariage n'allaient pas si vite dans la bonne société d'Athènes et d'Alexandrie ; aussi Aristarque avait noté ces vers de son signe de doute, non sans regret, car il leur trouvait une couleur très-homérique. C'était se montrer plus sévère que le moraliste Plutarque et qu'un orateur chrétien, saint Basile, qui cite comme un modèle de pureté morale tout cet épisode d'Ulysse chez les Phéaciens¹. On peut noter encore comme exemple de ces scrupules excessifs la correction proposée par Aristarque sur le vers 222 du neuvième chant de l'*Iliade*, où il s'offensait de voir les ambassadeurs d'Agamemnon dîner deux fois en une heure. Ces misères-là ne nous choquent plus aujourd'hui.

Ordinairement, lorsque nos alexandrins condamnent, à tort ou à raison, des vers homériques, ils ne vont pas jusqu'à les supprimer. Ce qui est plus fâcheux, c'est que le jugement d'Aristarque ait quelquefois fait disparaître des manuscrits les vers qu'il avait condamnés. Wolf en comptait plus de quarante absents pour cette cause dans le manuscrit de Venise, et Plutarque nous en a conservé quatre qui, sans lui, nous seraient inconnus. Dans un des plus magnifiques chants de l'*Iliade*, le vieux Phénix raconte son histoire à Achille ; il se dépeint frappé par l'imprécation d'un père... « Le roi des enfers et Proserpine, divinités terribles, exaucèrent ses vœux. Hélas ! je pensai l'immoler de mon fer aigu ; mais un Dieu suspendit ma colère, offrant à mon esprit quelle serait ma renommée parmi le peuple, quel serait mon opprobre

¹ Plutarque, *De la manière de lire les poètes*. Saint Basile, *Conseils à des jeunes gens sur la manière de lire avec fruit les livres païens*.

aux yeux de tous les hommes, si, le seul de tous les Grecs, j'étais appelé parricide. » Aristarque supprima ces vers *par crainte*, dit trop brièvement Plutarque; il veut dire, sans doute, que cet emportement d'un fils, qui va presque jusqu'au parricide, lui semblait d'un exemple dangereux. Plutarque est moins rigide; il trouve dans cet exemple un avertissement utile contre les fatales conséquences de la colère. Est-ce donc comme précepteur d'un roi qu'Aristarque devance et dépasse la sévérité d'un philosophe et celle d'un saint? Je comprends mieux les scrupules qui faisaient suspecter, dans l'*Odyssée*, le récit des amours de Mars et de Vénus surpris par Vulcain. Encore est-il dangereux d'appliquer à des temps si éloignés de nous les convenances d'une société plus polie: la poésie des peuples primitifs se joue quelquefois de l'idée divine avec une liberté qui, grâce aux éternelles contradictions de l'esprit humain, n'exclut ni la foi, ni le respect.

Aristarque tenait encore pour apocryphe, et cela sur des preuves dont le détail ne nous est pas parvenu, un chant et demi de l'*Odyssée*¹. D'anciens critiques, parmi lesquels il faut sans doute le comprendre, considéraient le dixième chant de l'*Iliade* comme un petit poème à part, inséré par Pisistrate dans le corps de la grande épopée. Dans le reste de l'*Iliade*, plusieurs centaines de vers étaient marqués de son obèle réprobateur. Cicéron ne plaisantait donc pas autant qu'on pourrait croire, quand il écrivait à un ami: *Aristarchus Homeri verum negat, quem non probat*². Heureusement les copistes n'ont pas toujours obéi à ces décisions; nous aurions à regretter aujourd'hui une notable partie des poèmes homériques.

¹ Ces arguments, dont il reste quelques traces dans des scholies aujourd'hui anonymes, ont été reproduits et développés avec beaucoup de force par A. Spohn, dans son livre *De extrema parte Odysseæ*, Leipzig, 1816, in-8.

² *Ad Diotres*, ep. 111, 11. Cf. ra, 10.

Un ancien auteur a dit : « Trois choses sont impossibles : arracher à Jupiter sa foudre, à Hercule sa massue, à Homère un seul vers. ¹ » Pour la dernière au moins, on voit que nos alexandrins avaient plus de confiance, et que leur audace a quelquefois réussi ; mais ces exclusions arbitraires ne sont pas le plus étrange procédé dont ils se permirent l'emploi. Aristarque s'avisa un jour d'enlever deux vers à l'*Iliade*, dans la description du bouclier d'Achille, où ils figuraient très-bien, pour les reporter, avec trois autres, qu'il avait sans doute trouvés ailleurs, dans le quatrième chant de l'*Odyssée*, où ils figurent à contre-sens au milieu d'une description de la cour de Ménélas. Athénée a déjà relevé cette idée malheureuse et si contraire aux sages principes que s'était posés Aristarque ² : c'est que les plus grands esprits n'échappent pas à l'inconséquence, et qu'il est plus facile de se donner des règles que de les bien appliquer en toute occasion. Voyez de quelle main Aristote a, dans sa *Poétique*, tracé la théorie de l'épopée, et comparez ensuite avec les traits hardis de cette ébauche philosophique les minuties que nous ont conservées sous le nom du même Aristote les commentateurs d'Homère. Que d'esprit dépensé en pure perte sur des problèmes ou puérils, ou imaginaires, pour décider par exemple comment Neptune a pu produire un fils aussi laid que le cyclope, ou comment la tête de Gorgone peut se trouver à la fois aux enfers et sur le bouclier d'un dieu ³ !

¹ Macrobe, *Saturn.*, v, 3.

Hugues Salel, *Épître au Roy*, en tête de sa trad. de l'*Iliade* :

Les anciens disaient impossible
Tirer des mains d'Hercule invincible
La grande massue. Encore plus d'oster
L'horrible foudre au grand Dieu Jupiter,
Et pour le sers à Homère vaser
Un vers entier, pour après s'en servir.

² Athénée, liv. V, p. 181.

³ Scholies sur l'*Odyssée*, ix, 166 ; xi, 638. Voir encore, sur l'*Iliade*,

Le plus important problème de cette philologie homérique est malheureusement celui sur lequel nous possédons aujourd'hui le moins de renseignements. Quelques grammairiens attribuaient l'*Iliade* et l'*Odyssée* à deux auteurs différents. Xénon est un des défenseurs de ce système, qu'attaquait sans doute Aristarque dans son livre *Contre le paradoxe de Xénon* ; mais ce qui reste de cette polémique se borne à un petit nombre de futilités. Le lecteur y trouverait aussi peu d'intérêt que de profit ; il souscrirait volontiers à certain jugement de Sénèque¹ sur cette discussion familière aux écoles grecques, et renouvelée de nos jours avec supériorité par Benjamin Constant. D'ailleurs, le seul fragment qui nous reste des objections d'Aristarque contre Xénon n'a pas même aujourd'hui un rapport direct et saisissable avec la question soulevée par ce grammairien et par Hellanicus.

Enfin on attribue² à l'école d'Aristarque la division de chacun des poèmes homériques en vingt-quatre chants, dont chacun est désigné par une des vingt-quatre lettres de l'alphabet, innovation peu coupable en elle-même assurément, mais qui pourtant a jeté quelque désordre dans l'économie de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. On sait qu'aux époques les plus anciennes les deux épopées d'Homère ne se chantaient que par morceaux détachés. Les premiers exemplaires qui en furent rédigés n'offraient sans doute pas d'autre division que celle de ces anciennes rhapsodies. Platon et Aristote n'en connaissent pas d'autres³. Pour égaler à peu près entre eux

III, 411, et VII, 93 ; et notre *Essai sur la critique chez les Grecs*, p. 123 et 139.

¹ *De Brevitate vitæ*, c. XIII : « Græcorum ille morbus fuit querere quem numerum remigum Ulysses habuisset ; prior scripta esset *Ilias* an *Odyssæa* ; præterea an ejusdem esset auctoris. »

² Pseudo-Plutarque, *De la Poésie d'Homère*, c. II.

³ Les anciens n'ont même jamais cité les poèmes d'Homère d'après la division alexandrine, comme le remarque bien M^{me} Dacier dans sa préface de l'*Iliade*, p. LIV de l'édition de 1741.

ces vingt-quatre livres, les Alexandrins ont été forcés de couper en deux ou de réunir, selon le cas, certains épisodes qui s'accommodaient mal à l'uniformité de la nouvelle division. Cela n'est pas sans quelque inconvénient pour la lecture, mais cela surtout a étrangement influé sur les théories des modernes concernant le poème épique. On s'est d'ordinaire autorisé de la division alexandrine comme d'un exemple donné par Homère lui-même ; c'est une tyrannie de plus qui a pesé sur l'épopée moderne. Comme tant de règles prétendues aristotéliques, la règle des douze ou des vingt-quatre chants doit son origine au caprice d'un grammairien qui voulut que l'œuvre d'Homère, dépôt sacré de toute science et de toute poésie, rappelât par ses divisions mêmes l'alphabet de la langue immortelle¹.

En général, l'autorité des idées reçues, la puissance de la tradition, voilà ce qui ressort le plus clairement pour nous de cette étude sur les débats de la critique naissante. Une pensée domine tous les travaux des philosophes, des sophistes et des grammairiens sur Homère, c'est celle de la foi la plus paisible au personnage de ce poète. Pisistrate évidemment avait cru recueillir les vers d'un seul auteur, Xénophane et Platon, quand ils déclamaient contre la morale de l'*Iliade*, croyaient s'attaquer à quelque grand inventeur de fables dangereuses. Homère était pour Aristote, pour Chryssippe et les stoïciens, pour toute l'école d'Alexandrie, le type idéal de l'imagination et de la raison poétiques. C'est Homère, ainsi conçu, qui semble présider à toutes les discussions du Musée, y inspirer toutes les décisions. Homère n'a pu écrire ce mot ou ce vers, insérer cet épisode dans son poème ; l'allégorie est une heureuse invention d'Homère, un art profond d'en-

¹ Par une subtilité plus puérile encore, on avait remarqué que les deux premières lettres du premier mot de l'*Iliade* ($\mu\eta$), prises numériquement, formaient le chiffre 48, nombre total des chants de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* ainsi divisées.

seigner la morale sous des formes attrayantes ; ou bien, la sagesse d'Homère est plus simple, elle consiste à sentir, à reproduire vivement les grandes passions, les grandes scènes de la nature. En un mot, Homère a tort ou a raison, il est ridicule¹ ou sublime ; mais pour Zoïle qui le déchire, comme pour Aristarque qui l'admire, Homère est un personnage réel, historique. Nous savons à quelle date Aristarque, Cratès, d'autres encore², plaçaient sa naissance : tous tenaient pour un fait démontré que les deux épopées homériques étaient sorties du cerveau d'un même poète, que seulement elles s'étaient altérées çà et là sous la main des arrangeurs et des copistes. Tout au plus, avec la secte de Xénon, eût-il fallu reconnaître deux Homères, égaux d'ailleurs dans la diversité de leur génie ; mais on n'apercevait ni dans l'*Iliade*, ni dans l'*Odyssée*, ni dans l'histoire de leur transmission, aucune raison de croire que ces deux chefs-d'œuvre pussent être attribués au travail successif d'une école de poètes inspirés. Aujourd'hui la critique a renversé les conditions du problème. Elle ne va plus de l'auteur à l'œuvre, mais de l'œuvre à l'auteur. Comment s'est produit ce changement ? Ce serait l'objet d'une autre étude. Aristarque avait, sur toutes ces questions, dit le dernier mot de la critique ancienne. En lui se personnifie au plus haut degré ce bon goût, cette poétique d'application, sans ambitieuse théorie, qui est peut-être la vraie critique, du moins la plus utile aux poètes. On apprend plus de choses sur l'esprit et l'ordonnance du poème épique dans les ébris du commentaire d'Aristarque que dans les traités d'Aristote et du père Le Bossu. On ne voit d'ailleurs, par aucun témoignage, qu'Aristarque ait jamais songé à réunir en un

¹ Nous n'exagérons pas ; c'est une des épithètes que se permettent souvent les grammairiens ennemis d'Homère dans les scholies de Venise.

² Tatieu, Πρὸς Ἑλληνας, § 48. Clément d'Alexandrie, *Strōmatez*, I, 21, § 117, et le faux Plutarque, *sur la Poésie d'Homère*, c. 1.

corps de doctrines les principes que nous avons déduits de ses jugements épars chez les interprètes d'Homère, et j'aime à prendre cette vraisemblance pour une vérité. Un esprit sincère et juste, qui a beaucoup relevé les défauts d'autrui, doit se soucier peu d'écrire. En critiquant on apprend à redouter la critique. Nous avons là-dessus un précieux aveu d'Aristarque : *ne pouvant pas écrire comme il voulait, il ne voulait pas écrire comme il pouvait*¹. Bayle a rapproché de ce mot une réponse toute semblable de Théocrite, et une autre fort analogue d'Isocrate ; mais cette modestie ne convient à personne mieux qu'au critique éminent qui, après avoir passé sa vie dans l'étude des plus parfaits auteurs de la littérature grecque, devait sentir combien il était difficile de se faire lire après eux.

On sait bien peu de chose des dernières années d'Aristarque, et personne jusqu'ici n'a pris soin de réunir et d'accorder les rares documents qui nous sont parvenus sur ce sujet. Retiré, dit Suidas, dans l'île de Chypre, étant devenu hydropique, il se laissa mourir de faim à l'âge de soixante-douze ans. Ses deux fils, qui lui survécurent, étaient fort pauvres d'esprit. L'un d'eux même fut vendu comme esclave ; mais, ayant par bonheur été ramené à Athènes, les Athéniens payèrent à son maître le prix de sa liberté. Cette retraite², ce suicide, cette étrange destinée des fils d'un père illustre, tout cela fait naître bien des réflexions. Aristarque mourut-il donc dans la disgrâce, et comment l'eût-il encourue ? La mort volontaire, pour échapper aux douleurs ou à l'ennui d'une maladie in-

¹ Porphyryon, *ad Horatii Epist.*, II, 1, v. 257 : « Hoc vetus esse dictum Aristarchi ferunt, qui, cum multa reprehenderet in Homero, aiebat : « Neque se posso scribere quemadmodum vellet, neque velle quemadmodum posset. »

² Suidas semble aussi indiquer un voyage d'Aristarque à Pergame, où auraient eu lieu ses débats avec Cratès ; mais nous croyons voir là quelque confusion ou quelque erreur de copiste.

curable était facilement excusée aux yeux des moralistes païens ; on en connaît beaucoup d'exemples dans l'antiquité. Mais comment excuser l'étrange insouciance qui livre à la misère, à l'esclavage même, les fils du précepteur d'un roi, du chef d'une grande école ? Il y a là quelque mystère, quelque erreur peut-être du biographe anonyme auquel nous devons ces détails. Ne s'est-il pas trouvé un auteur assez ignorant pour placer Zénodote et Aristarque dans une pléiade de soixante-douze grammairiens chargés par Pisistrate de recueillir et de coordonner les poésies d'Homère ? véritable commencement d'une légende qui ne s'est pas développée, contrefaçon païenne de la tradition relative aux soixante-douze interprètes des livres saints. Voici, du moins, ce que l'on peut conjecturer sur la disgrâce du critique alexandrin.

Ptolémée Philométor était arrivé au trône, à l'âge de cinq ans, en 181 avant Jésus-Christ. Il ne put guère avoir que quinze ou vingt ans plus tard le fils qui fut, dit-on, élevé par Aristarque, et qui, après la mort de son père, fut, tout jeune encore, assassiné dans les bras de sa mère Cléopâtre par un oncle usurpateur. Ce jeune Ptolémée¹ reçut probablement vers l'an 150 avant Jésus-Christ les premières leçons de son illustre maître, et, comme on voit, il n'eut guère le temps d'en profiter. Mais Aristarque avait depuis longtemps un autre élève à la cour d'Égypte. C'est ce frère puîné de Philométor², véritable monstre de luxure et de cruauté, longtemps rival turbulent de Philométor, puis son successeur par le double crime d'un assassinat et d'un mariage incestueux. Il osait se décerner le titre de *Bienfaiteur* (Evergète II), que la haine des Alexandrins changea en celui de *Malfacteur* (Kakergète). On le nomma aussi *Physcon* (Ventru) à cause

¹ Voir sur la généalogie, un peu embrouillée, de la dynastie des Ptolémées à cette époque, M. Letronne, *Inscr. de l'Égypte*, t. I, p. 366 et suiv.

² Athénée, II, p. 71.

d'une infirmité qui complétait la laideur de sa personne. A tous ces titres il joignit celui de *Philologue*, qu'il mérita peut-être par son zèle pour les curiosités de la science, car lui aussi, comme son maître Aristarque, il avait discuté des variantes du texte d'Homère¹, mais qu'il démentit bien cruellement par sa conduite envers les savants. C'est lui, en effet, qui, après avoir inondé de meurtres Alexandrie tout entière, chassa par centaines en exil les grammairiens, les philosophes, les géomètres, les musiciens, les peintres, les médecins, les professeurs, et peupla ainsi la Grèce de savants et d'artistes, réduits par la misère à vendre leurs leçons au plus vil prix².

Ou il y a des vraisemblances bien trompeuses, ou, comme l'a déjà conjecturé M. Schoell³, nous avons, dans cette sanglante et brutale persécution, le secret de l'exil d'Aristarque. Ptolémée Physcon avait écrit des mémoires historiques fort détaillés, à en juger d'après les citations d'un ancien compilateur, puisqu'il y parlait de ses voyages à Assos, à Corinthe, des princes ses contemporains, tels qu'Antiochus Épiphanes et Massinissa, et aussi de sujets moins graves, comme des faisans nourris à grands frais dans les volières royales d'Alexandrie. Peut-être y disait-il aussi quelque chose de cet étrange épisode de son règne⁴. Un tel prince avait assez d'audace pour rendre compte à la postérité des motifs ou des prétextes dont il appuya l'expulsion de son ancien maître et le triste abandon où il le laissa mourir.

¹ Athénée, II, p. 61.

² Ménécès et Andron, historiens cités par Athénée, V, p. 184. Cette révolution rappelle, par quelques analogies, la fameuse persécution dirigée contre les vieux livres par l'empereur chinois Thsin-chi-Hoang et son ministre Li-He, en 213 avant J.-C. (Voir Ed. Biot, *Essai sur l'Hist. de l'Instruction publique en Chine*, I, p. 87-89.)

³ *Hist. de la litt. grecq.*, t. III, p. 188, 189.

⁴ Athénée, II, p. 43-17; VI, p. 229; IX, p. 375-387; XII, p. 514-518; XIII, p. 576; XIV, p. 634-654.

Quoi qu'il en soit, comme toutes les réactions violentes, celle de Ptolémée Physon n'eut pas d'effets durables. Alexandrie se repeupla bientôt de philologues, de géomètres, de médecins et de philosophes. A défaut d'une postérité digne de lui, Aristarque laissait de nombreux élèves qui perpétuèrent sa gloire en continuant la tradition de ses doctrines. Les anciens en ont compté jusqu'à quarante : on en peut citer aujourd'hui encore une dizaine, parmi lesquels se placent, au premier rang, Ammonius, qui lui succéda dans la direction de son école; Apollodore, dont il nous est parvenu un bon abrégé de mythologie et des fragments dignes d'intérêt; Moschus de Syracuse, poète élégant, qui forme avec Théocrite et Bion la pléiade des écrivains bucoliques en Grèce.

IV.

Lorsque l'auteur du *Traité sur le sublime* écrivait : « La critique littéraire est le dernier produit d'une longue expérience ¹, » il semblait dire, pensant à Aristarque, qu'un moment vient, dans les littératures, où la raison et le goût jugent en dernier ressort les œuvres de l'esprit et leur assignent un rôle invariable dans l'estime de la postérité. Ce travail n'est pas aussi simple, et ces jugements sont moins définitifs que les anciens n'aimaient à le croire. Bien des essais avaient préparé l'œuvre d'Aristarque, et celle-ci, à son tour, a provoqué des contradictions. Le temps a fait naître pour la critique des problèmes nouveaux. L'éloquence, la poésie, ont trouvé d'autres lois, subi d'autres conditions à travers les vicissitudes de la société grecque. Les horizons du goût se sont tour à tour élargis ou resserrés selon les passions littéraires de chaque jour. Les

¹ Chap. VI : Ἡ τῶν λόγων κρίσις πολλῆς ἐστὶ πείρας τελευταίων ἐπιγνήματα.

lettres grecques, puis les lettres latines, ont eu leurs périodes alternatives de fécondité et de lassitude, d'inspiration et de stérile patience, de naturel et de recherche. La querelle, maintenant assoupie, chez nous, des romantiques et des classiques, est plus vieille qu'Aristarque, et s'est plus d'une fois réveillée après lui : ce serait, dans l'antiquité seulement, l'objet d'une étude curieuse, qui remettrait en présence, non plus les droits d'Homère ou de Sophocle jugés plusieurs siècles après leur mort, mais les prétentions d'écoles contemporaines et rivales se disputant l'honneur des bonnes théories et des saines pratiques. Du milieu de ces débats, une vérité ressortirait avec évidence, c'est que tôt ou tard, moins par le génie des hommes que par le travail des siècles, le bon goût triomphe dans les jugements du public. On raconte qu'un poète épique d'Alexandrie faillit être classé, dans le *Canon*, auprès d'Homère. Aristophane et Aristarque s'abstinrent toutefois, parce que ce poète était vivant ; il avait des amis sans doute, et de nombreux prôneurs. La postérité l'a laissé sous le vestibule du temple où brille la statue d'Homère : il se nomme Apollonius de Rhodes¹.

¹ Quintilien, *Instit. orat.*, x, 1, § 54 ; cf. Weichert, *Apollonius von Rhodes* (1821), p. 88.

VII

REVUE

DES TRADUCTIONS FRANÇAISES D'HOMÈRE ¹.

On compte aujourd'hui en français dix traductions complètes des grands poèmes homériques, dont sept en prose et trois en vers ; plus, neuf traductions de l'*Iliade* seule, dont quatre en vers, et une traduction en prose de l'*Odyssée*, sans compter un grand nombre de traductions partielles, surtout en vers. Il serait fort long et peu instructif d'examiner en détail ces diverses traductions, mais il peut être utile de les classer selon leur âge et leurs caractères généraux ; d'y signaler les progrès, ou, si l'on veut, les vicissitudes du goût ; de discuter, à cette occasion, quelques principes littéraires ; de montrer çà et là comment certaine version inexacte d'un passage d'Homère a perpétué d'importantes erreurs en archéologie ; de chercher enfin s'il y a place encore aujourd'hui, après tant d'efforts, pour quelque essai utile et nouveau. C'est l'objet que nous nous sommes proposé dans cette rapide Revue, où nous suivrons, en général, l'ordre chrono-

¹ Publié dans la *Nouvelle Revue encyclopédique* d'août et septembre 1846. — Sur ce sujet, on peut consulter les morceaux suivants que d'ailleurs je n'ai lus qu'après la rédaction du présent opuscule : 1° l'article de M. B. Jullien, sur les traductions françaises d'Homère publiées sous l'Empire (*L'Investigateur*, 102^e livraison, janvier 1843, et *Histoire de la poésie française à l'époque impériale*, t. I, p. 396) ; 2° Ph. Chasles, *Etudes sur l'antiquité* (1847, in-12), p. 323 : des Traducteurs d'Homère ; 3° un jugement sur les traducteurs d'Homère, dans l'*Histoire de l'Agriculture chez les Grecs* par Rougier (Paris, 1830), chap. 1.

logique, en l'interrompant toutefois par quelques digressions. Quant à la bibliographie des traductions dont nous allons parler, elle est, sauf des erreurs sans conséquence, qui seront relevées dans le cours de notre examen, traitée avec une exactitude satisfaisante dans le Manuel de Hoffmann : nous renvoyons le lecteur à cet excellent livre, pour les renseignements que notre intention n'était pas de rassembler ici.

« Il fait bon à traduire les auteurs où il n'y a guère que la matière à représenter ; mais ceulx qui ont donné beaucoup à la grâce et à l'élégance du langage, ils sont dangiereux à entreprendre, nommément pour les rapporter à un idiôme plus foible. » C'est ainsi que Montaigne¹ a résumé en quelques mots les principales, je dirais presque les essentielles difficultés de l'art de traduire. Il y a des auteurs qui n'ont rien ou presque rien donné à la forme, qui ne comptent en quelque sorte, dans l'histoire, que par leurs idées : ceux-là, il peut suffire à un étranger de les comprendre et de savoir sa langue pour les bien traduire. Mais tout auteur qui est en même temps un écrivain, qui représente à la fois une forme du génie national, un âge de sa langue maternelle et un âge de la science, exige, pour être bien traduit, quelque chose de plus qu'une solide connaissance du sujet qu'il traite et de l'idiôme où il a écrit ; il y faut aussi un vrai talent de style, une langue tout juste assez mûre pour répondre aux traits de l'original : conditions délicates et qui rarement se rencontrent pour former un bon traducteur. Entre Hérodote, par exemple, et Thucydide, il y a la distance d'un siècle pour les formes du style ; celui-ci, savant et sévère, laborieux artisan d'éloquence, ayant appris des philosophes à penser et des sophistes à écrire ; l'autre, avant tout, élève de la nature et d'un heureux génie, peintre encore naïf d'un monde qui va cesser de l'être, un peu philosophe, mais étranger à cette

¹ *Essais*, II, 19, p. 184, éd. 1796 ; cf. I, 64, au sujet de l'altération des noms propres étrangers.

rhétorique qui perfectionna le style de l'histoire au détriment de sa primitive candeur. Le grec de Thucydide, c'est le français de Balzac, avec la solennité quelquefois pédante de ses périodes, avec cette recherche du trait, ces profondes intentions, qui ne sont pas toujours des idées profondes. Le grec d'Hérodote, c'est le français des bons prosateurs de la Renaissance : un mélange de science et d'ingénuité, de force et de bonhomie, quelque chose de grammatical avant les grammairiens, et de finement senti avant les belles théories sur le goût. Aussi, un habile écrivain du seizième siècle a-t-il mal traduit Thucydide, tandis qu'un écrivain assez médiocre de la même époque a pu nous donner d'Hérodote, sinon une version vraiment fidèle, du moins une imitation pleine de vérité. Claude de Seyssel venait un siècle trop tôt pour mettre en français Thucydide ; après lui la lice s'est à bon droit ouverte ; d'autres ont tendu avec plus de succès les ressorts de notre langue, devenue vigoureuse et ferme, pour lutter avec cette mâle énergie de l'historien philosophe. Pierre Saliat (c'est le nom du modeste écrivain que nous voulions rappeler), à défaut du talent qui lui manque, trouvait du moins dans la langue de son temps le précieux mérite de jeunesse et de naïveté qui convenait surtout à un traducteur d'Hérodote. Aussi, à cet égard, n'a-t-il été surpassé par aucun de ses successeurs, auxquels il semble d'ailleurs être resté tout à fait inconnu. Quand Paul-Louis Courier, avec ce sentiment si juste qu'il avait de la simplicité antique, montrant l'étrange infidélité de style qui caractérise nos modernes traductions d'Hérodote, voulut joindre l'exemple à la critique, il proposa un nouvel essai de traduction en vieux langage ; sans doute, il osa trop, mais il rendait sans le savoir un précieux témoignage au travail de Saliat, qu'une main discrète et savante eût plus légitimement rajeuni par l'exactitude, en respectant l'originalité de sa façon naïve¹.

¹ Je regrette bien que ni M. Letronne (*Journal des Savants*), ni

Il est donc vrai que le talent n'est pas tout pour réussir dans une traduction. Les œuvres de ce genre ont d'ordinaire leur siècle d'à-propos, qui, une fois passé, revient bien rarement. A un certain âge de leur développement respectif, deux langues (j'entends celles de deux peuples civilisés) se répandent par des caractères analogues, et cette ressemblance des idiomes est la première condition du succès pour l'auteur qui essaye de traduire un écrivain vraiment original; le génie même n'y saurait suppléer. Autre épreuve qui mettra mieux encore notre pensée en son vrai jour. L'abbé Delille, après le succès de sa traduction des *Georgiques*, veut traduire une épopée. « Notre langue, dit-il, accusée d'un peu de recherche, avait besoin d'être retremée dans la mâle simplicité des poètes anciens.... j'avais à choisir entre Homère et Virgile; mais Virgile, vivant sous un gouvernement plus rapproché du nôtre, par cette élégance, cette politesse et ce sentiment des convenances qui n'appartiennent qu'à une cour et à un siècle polis, Virgile... a dû facilement obtenir la préférence †. » L'habile versificateur avait compris que notre langue se prête mieux aujourd'hui à imiter l'*Enéide* que l'*Iliade*, et quel que soit d'ailleurs le mérite de sa traduction de l'*Enéide*, on devine combien eût été encore inférieure une traduction du poème grec par l'abbé Delille.

M. Villemain (*Mélanges*, à la suite du *Lascais*, p. 477), discutant, l'un au point de vue scientifique, l'autre au point de vue littéraire, le mérite des traductions d'Hérodote et l'opportunité du travail de Courier, n'ajoutent rien à la vieille traduction de Saliat. Cf. les *Essais de critique* de l'abbé Bellanger (Paris, 1740, in-12), n. 11 : Sur les traductions d'Hérodote.

† Préface du poème de *l'Imagination*, à la fin. Ces lignes font partie d'une allégorie d'ailleurs assez froide, où l'auteur se représente discutant avec le *Génie de la langue française*. Comparez quelques réflexions fort sensées de M. Dugas-Montbel, *Observations sur l'Iliade*, xxii, v. 209, et xxiv, v. 486. Seulement D. Montbel a tort de distinguer trop absolument, sur ce point, le style en prose du style en vers.

S'il en est ainsi, on nous demandera à quelle époque de son histoire déjà ancienne nous admettons que notre langue fût digne de reproduire Homère? Nous répondons sans hésiter, comme sans prétendre au paradoxe : Si la connaissance du grec eût été plus répandue en Occident durant le moyen âge, et qu'il se fût trouvé au treizième ou au quatorzième siècle, en France, un poète capable de comprendre les chants du vieux rhapsode ionien et assez courageux pour les traduire, nous aurions aujourd'hui de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* la copie la plus conforme au génie de l'antiquité. L'héroïsme chevaleresque, semblable par tant de traits à celui des héros d'Homère, s'était fait alors une langue à son image, langue déjà riche, harmonieuse, éminemment descriptive, et que je dirais homérique, s'il n'y manquait trop l'empreinte d'une imagination puissante et hardie. On le voit bien aujourd'hui par ces nombreuses chansons de gestes qui sortent de la poussière de nos bibliothèques : c'est le même ton de narration sincère, la même foi dans un merveilleux qui n'a rien d'artificiel, la même curiosité de détail pittoresque. Des aventures étranges, de grands faits d'armes longuement racontés ; peu ou point de tactique sérieuse, mais une grande puissance de courage personnel ; une sorte d'affection fraternelle pour le cheval, compagnon du guerrier ; le goût des belles armures, la passion des conquêtes, la passion moins noble du butin et du pillage, l'exercice généreux de l'hospitalité, le respect pour la femme tempérant la rudesse de ces mœurs barbares : telles sont les mœurs vraiment épiques auxquelles n'a manqué que le pinceau d'un Homère. A supposer même qu'elle fût digne d'Homère par sa richesse et par sa force, la langue de ces temps-là, le style des romans carlovingiens comme la fameuse *Chanson de Roland*, peuvent-ils être aujourd'hui retrouvés? J'en doute ; si Paul-Louis Courier n'a pas satisfait les hommes de goût dans un pastiche d'Amyot, combien il est plus difficile de remonter trois siècles plus haut et de ressaisir, pour la ma-

nier fermement, cette langue de nos vieux trouvères ! Un érudit de premier ordre, qui est en même temps un écrivain de bonne école, l'a pourtant essayé : M. Littré a traduit récemment, en français du douzième siècle, le premier livre de l'*Iliade*¹. Pour ma part, je le remercie de cet ingénieux tour de force. Pousser plus loin l'entreprise eût été chose peu profitable, sans doute ; mais l'exemple ainsi borné à quelques centaines de vers est instructif et méritoire. Il prouve, mieux que ne feraient bien des pages de réflexions savantes, la parenté naturelle qui unit le langage homérique et celui de nos anciennes chansons de gestes, et quel succès aurait pu avoir quelque Dante français qui eût, au temps de Théroulde, *translaté* Homère du *grégois* en *roman*.

A mesure que la société s'ordonne et s'organise sous l'empire chaque jour croissant du pouvoir royal, à mesure que la bienfaisance du christianisme se réalise dans les institutions et dans les mœurs, cette poésie des vieux temps disparaît peu à peu, et peu à peu s'efface le brillant reflet qu'elle avait jeté sur notre langue. Avec la Renaissance, une culture savante remplace cet enseignement de la nature qui avait fait nos homérides gaulois ; mais l'imitation n'a pas si vite recouvert ce fond vraiment national, que les idées et la langue du seizième siècle dussent perdre toute ressemblance avec celle d'Homère. Au seizième siècle, on ne livrait plus de ces monstrueuses batailles contre les Sarrasins, mais on aimait en revoir l'image dans les tournois et les carrousels ; on acceptait les récits merveilleux du passé comme une véritable histoire ; quand on mettait en prose les vieux romans sur Charlemagne, sur Alexandre et sur le roi Artur, on ne croyait guère que rajeunir le langage de la vérité ; en écrivant on ne

¹ Dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} juillet 1847. (La Poésie homérique et l'ancienne Poésie française.) Comparez le morceau du même auteur (même *Revue*, 1^{er} juillet 1854), sur la Poésie épique dans la société féodale.

connaissait pas bien, ce qu'Homère ignore complètement, la différence d'un style bas et d'un style noble; l'inexpérience des esprits souffrait encore dans la langue une sorte d'égalité grossière, au milieu de mœurs encore toutes féodales.

Or, comme, dès le moyen âge, des abrégés latins, entre autres celui qui porte le nom de Pindarus ou Pandarus, avaient popularisé le nom d'Homère, comme les récits iliades jouissaient d'une autorité semblable à celle des chansons de gestes nationales, et que même les traditions troyennes comptaient parmi les chapitres authentiques de notre histoire, on ne s'étonnera pas de voir cette foi naïve se perpétuer jusque dans les premières années du seizième siècle, et le véritable Homère en recevoir l'hommage, comme annaliste et *grand historiographe*. Voici le titre de la plus ancienne traduction française de l'*Iliade*, qui fut imprimée de 1519 à 1530 :

« Les *Iliades* de Homere, poete grec et grand hystoriographe. Avec les premisses et commencemens de Guyon de Coulône, souverain hystoriographe. Additions et sequences de Dare Phrygius et de Dictys de Crete. Translatees en partie de latin en langage vulgaire, par maistre Jehan Samxon, licencie en loys, lieutenant du bailly de Touraine a son siege de Chastillon sur Yndre. — Jehan Petit, avec privilege. On les vend a Paris en la rue Saint Jacques. A l'enseigne de la fleur de lys. »

Dans ce curieux volume, imprimé en caractères gothiques et illustré de quelques gravures sur bois, Homère, comme on le voit, n'a compté que pour une part; c'est à titre d'historien qu'il est traduit *sur le latin*, à côté de Dictys de Crète et de Darès le Phrygien, deux pseudonymes qui, au même titre, jouissaient, dès la basse antiquité, d'une sorte de crédit. Pour qu'on ne puisse se méprendre à cet égard sur ce qu'il

a voulu faire, l'auteur dit formellement dans un épilogue :

« Doncque, nobles seigneurs et dames qui lisez ce present livre, allez jusques à la fin, et vous trouverez plusieurs beaulx faictz d'armes, et comment et en quelle manière les Troyens et les Grecs combatirent ensemblement, par les quelz faictz tous nobles princes et chiefz de guerre pourront facilement apprendre maintes belles choses dignes de perpetuelle mémoire pour eux noblement entretenir en la conduicte des armes. Dressez donc vostre veue sur ce present œuvre nomme les *Iliades* du grand Homere, prince et seigneur de tous aultres p̄detes, et vous y prendrez plaisir, recreation d'entendement et allegement de vos peines et labours. »

Dans cette bonne intention de ne rien écrire qui ne soit fondé en vérité, Samxon compare quelquefois le témoignage d'Homère avec celui de Dictys ou de Darès, et constate la différence des récits, tout cela dans le texte de sa prétendue traduction, comme on le verra par ce passage du chant XXIV, où, après les paroles de Cassandre (vers 704-706) qui a reconnu son père revenant avec le cadavre d'Hector, il ajoute :

« Sil est ainsy que les Troyens emportèrent le corps de Hector apres sa mort, Priam ne lalla pas requerir et racheter en lost des Grecz, comme dit Homere, et encore sil y alla comme le dit Homere, touteffoys il ny alla pas luy seul avec son herault, car Dithis de Crethe dit que sa femme la royne Hecuba et Andromache, la femme de Hector, avec ses deux enfans, allerent avec luy pour plus mouvoir les Grecz a pitie et misericorde. »

L'opinion vulgaire prenait donc Homère au sérieux ; elle était bien loin alors d'y chercher ce sens mystérieux qu'y découvrait la subtilité des grammairiens et des philosophes

grecs. C'est précisément ce que pense aussi Rabelais dans la préface de *Gargantua*.

« Croyez-vous en vostre foy que oncques Homere, escrip-
vant *Iliade* et *Odyssee*, pensast es allegories, lesquelles de luy
ont calefrete Plutarche, Heraclides Ponticq, Eustatie, Phor-
nute, et ce que dyceux Politian ha desrobe ? Si le croyez, vous
napprochez ne de piedz ne de mains a mon opinion, qui de-
crete ycelles aussi peu avoir este songees d'Homere que dO-
vide, en ses *Metamorphoses*, les sacremens de levangile. »

Quant au titre de poëte, qu'on lui conserve par tradition et
par habitude, je voudrais savoir quel sens y attachaient les
lecteurs capables de supporter cette prose demi-latine et demi-
barbare, dont je vais donner encore un échantillon, pris au
commencement même de l'*Iliade*, pour qu'on la puisse plus
facilement comparer de mémoire avec le texte.

« Pour descrire la calamite, misere et desolation que la
furiense et ardante indignation de Achilles excita et esmeut en
lost et exercite des Grecs, laquelle au vray parler fust si hor-
rible et cruentaue que par toutes pars, on voioit les oyseaux
et aultres bestes sauvaiges et pleines de ferocite estré res-
pues et ressaisieez des corps mors des nobles princes et grans
seigneurs gisans a terre, o toy Calliope, et vous aultres seurs
qui estes la congregation des Deesses, et desquelles l'estat et
vertu de poesie prent son propre nom comme celles qui estes
a tous poetes presidentes et favorables, moy Homere ¹ je vous
invocque et prie qu'il vous plaise tellement me instruire en
l'art et science de poesie, et me enseigner telles choses des-
quelles je puisse promptement monstrier et enseigner aux aul-
tres successeurs apres moy. Premièrement fault entendre que

¹ Il se nomme de même dans les deux invocations du chant onzième.
On sait, au contraire, que, dans l'original, le silence du poëte sur son
propre nom est un des traits de cette vieille poésie les plus remarqués
par la critique ancienne et moderne.

la naissance et origine matière de telle grande indignation et discord, fut à cause de la controverse et débat de Achilles avecques Agamemnon, qui fut souverain prince des Gregeois, et pour scavoir le quel des Dieux fut qui excita et commença telle indignation et discord entre ces deux princes Achilles et Agamemnon. »

Voilà un essai bien grossier sans doute et bien peu digne du grand nom d'Homère; transformer l'*Iliade* en une école de haute chevalerie, voilà un singulier mensonge. Ce mensonge pourtant ressemble fort à l'une des vérités qui nous plaisent le plus aujourd'hui. La simplicité de nos pères assimilait le vieux chantre ionien aux écrivains des chansons de gestes, et la critique savante de nos contemporains n'a rien plus à cœur que de prouver la vérité de cette assimilation. Étrange vicissitude des esprits qui nous ramène à affirmer au nom de la science ce qui fut, sous une autre forme, le préjugé d'un siècle ignorant¹.

Un nouvel âge des traductions d'Homère s'ouvre en 1545 par celle de Hugues Salel. Désormais l'*historiographe* est un peu oublié; mais, en revanche, le *poète* est mieux compris et reproduit avec quelque dignité. À part les nuances du talent et certains caprices d'école, la langue de Salel, de Jamyn, de Peletier, de Certon, a un caractère de franchise et de facilité qui convenait merveilleusement aux formes souples, aux négligences aimables de la poésie homérique. Rien, dans l'original grec, ne répugne encore au goût des traducteurs, ni

¹ Tel est à peu près le ton simple jusqu'à la grossièreté d'une paraphrase en prose grecque de l'*Iliade*, publiée à Venise en 1516, avec des images où les héros sont représentés comme des personnages du quinzième siècle. Le grec de cette traduction tient le milieu entre le grec moderne et celui des paraphrases publiées à Florence, en 1811-1812, et à Berlin, en 1827. — On peut lire aussi sur Samxon de judicieuses observations de M. Gandar, dans thèse sur Ronsard (Metz, 1854), p. 13-15.

détails de mœurs, ni épithètes de simple ornement, ni comparaisons empruntées à la plus triviale nature. Dans sa Préface au Roy, où il fait exposer par *dame Poesie* les mérites d'Homère, les efforts, la méthode et les modestes espérances du traducteur, Sabel ne promet pas, il est vrai, une scrupuleuse exactitude :

Tu pourras veoir en bref (en peu de temps) l'œuvre avancée
De l'*Iliade* et puis de l'*Odyssée*¹,
Non vers pour vers, car personne vivante,
Tant elle soit docte et bien escrivante,
Ne scauroit faire entrer les épithètes
Du tout en rythme. Il suffit des poètes
La volonté (le sens) estre bien entendue
Et la sentence avec grace rendue.

Et pourtant sa traduction, très-faible d'ailleurs, suit, comme naturellement, tous les détours du style homérique.

Peletier du Mans, traducteur des trois premiers chants de l'*Odyssée*, s'est imposé des règles plus sévères encore :

J'y ay voulu les épithètes mettre,
En ne voulant d'Homère rien obmettre,
Et m'a semblé, sur ce, qu'en les ostant
Hors du François, ce seroit tout aiant
Que s'on ostoit d'iceluy mesme livre
Habits, bancquets et maniere de vivre,
Qui jà pieçà sont d'usage estrangées
Et en façons bien diverses changées.
Mais il convient garder la majesté
Et le naïf de l'ancienneté,
Pareillement exprimer les vertez
Des adjectifs dont les mots sont vestuz
Et bien garder en son entier l'objet
De son auteur, auquel on est subject.

On voit là des écrivains qui acceptent sans fausse honte

¹ Sabel n'a publié que la première moitié de l'*Iliade*; il mourut à l'œuvre.

tous les devoirs de leur métier ¹. Notre langue alors n'était pas assez loin de son origine pour s'offenser de cette grossièreté décente de l'âge homérique ; elle ne s'était pas appauvrie par d'excessives épurations ; elle admettait même, au besoin, des licences trop conformes au génie grammatical des langues anciennes pour garder longtemps leur droit de cité dans la nôtre. Une autre particularité curieuse dans les traductions de Hugues Salel et de Peletier, c'est le mètre où elles sont écrites. Ce mètre est précisément celui du plus grand nombre des romans du moyen âge, considéré au seizième siècle comme le mètre épique ou héroïque par excellence, ainsi qu'en témoigne l'auteur de la *Franciade*, au commencement de sa préface *Au lecteur apprentif, touchant le poëme héroïque*, morceau intéressant pour nous à plus d'un titre :

« Il ne faut t'esmerveiller, Lecteur, de quoy je n'ay composé ma *Franciade* en vers alexandrins, qu'autrefois en ma jeunesse, par ignorance, je pensois tenir en nostre langue le rang des carmes héroïques, encores qu'ils respondent plus aux senaires des tragiques qu'aux magnanimes vers d'Homère et de Virgile, les estimant pour lors plus convenables aux magnifiques arguments et aux plus excellentes conceptions de l'esprit, que les autres vers communs ; depuis j'ay veu, cognu, pratiqué par longue expérience que je m'estois abusé : car ils sentent trop la prose tres-facile, et sont enervez et flaques, *si ce n'est pour les traductions*, ausquelles à cause de leur longueur ils servent de beaucoup pour interpréter le sens de l'aucteur qu'on entreprend de traduire. Au reste, ils

¹ Huet, *De interpretatione*, p. 27 (éd. 1680, in-4) : « In ea porro minus licenter grassata est adhuc interpretum audacia ; maxima quippe poetarum græcorum pars satis accurate conversa exstat. » Jugement qui s'appliquerait bien à quelques pages de nos traducteurs français ; mais Casaubon, que Huet fait parler, semble ne penser qu'aux traducteurs latins.

ont trop de caquet, s'ils ne sont bastis de la main d'un bon artisan, qui les face, autant qu'il luy sera possible, hausser comme les peintures relevees, et quasi separer du langage commun, les ornant et enrichissant de Figures, Schemes, Tropes, Metaphores, Phrases et Periphrases eslongnees presque du tout, ou pour le moins separees de la prose triviale et vulgaire (car le style prosaïque est ennemy capital de l'éloquence poétique), et les illustrant de comparaisons bien adaptees, etc. »

Il faut avouer, en effet, avec Ronsard, que notre vers alexandrin manque de quelques-uns des mérites propres au style épique, qu'il a une marche trop pompeuse et trop monotone. Le vers de dix syllabes, plus dégagé, plus souple dans son allure, s'accommode mieux au ton d'une narration simple. Il atteint rarement cette *majesté* dont parlait Peletier, et qui est le secret d'Homère à ses beaux moments ; mais il s'accorde bien avec ce *naïf de l'ancienneté*, plus inimitable encore que celui du poète. Pourquoi donc avoir ainsi réservé pour les ouvrages originaux ce mètre que Peletier, que Salel, appliquaient déjà, non sans quelque bonheur, à la traduction d'Homère ? Pourquoi laisser l'alexandrin aux traducteurs ? C'est parce qu'il est plus long et en cela plus commode pour interpréter le sens de l'original. Mais Ronsard ne s'aperçoit-il pas qu'en choisissant un mètre plus court que celui du poète original, on s'exempte par là même (si toutefois on y fut jamais soumis), de l'obligation de traduire vers pour vers ? Quoi qu'il en soit, le conseil de Ronsard nous explique comment Amadis Jamyn s'avisait de continuer en vers hexamètres l'*Iliade* commencée en vers de dix syllabes par Hugues Salel, singularité que les historiens de la littérature française ont remarquée sans en rendre compte.

Une fois appuyé de cet exemple, le conseil devint une

règle. Salomon Certon le suivit bientôt après; et depuis ce temps, excepté quelques parodies, toutes les traductions ou imitations poétiques des épopées grecques et latines ont été écrites en vers alexandrins. Bien plus, ce que Ronsard condamnait comme un préjugé de sa jeunesse, l'usage de l'alexandrin comme *carme héroïque*, est désormais consacré dans notre langue. Le temps et le génie français ont tranché une de ces questions où les plus belles théories seront toujours sans autorité.

Pour revenir à nos traducteurs, soit par l'efficace merveilleuse de l'hexamètre, soit par l'effet d'un talent plus heureux, la traduction de Jamyn est en général supérieure à celle de Salé. Non que l'on ne trouve çà et là dans ce dernier des vers ou même des tirades d'une certaine force, comme cette réponse d'Agamemnon à Chrysès, au premier chant de l'*Iliade* :

Plus ne t'advienne, ô vieillard ennuyeux,
Que je te treuve attendant en ces lieux,
Ou revenant : car il n'y aura sceptre,
Sceptre Apollin, qui me garde de mettre
La main sur toy. Ne pense plus ravoïr
Ta Chryseis, car je la veux avoir
En ma maison de ton pays loingtaine,
Faisant mon lict, et là filant ma laine,
Jusques à tant que sa beauté faillie
Sera un jour par vieillesse assaillie.
Fuis-t-eu d'icy, garde de m'irriter
Doresnavant par ton solliciter,
Et n'use plus de semblable oraison
Sï tu veux sain retrouver ta maison.

Mais Jamyn atteint plus souvent la plénitude et l'élévation du vers homérique ; sa langue, lorsqu'il ne la charge pas trop de mots sottement composés à la manière grecque, ne manque ni de force ni d'éclat. Jamyn ayant, comme pour provoquer la comparaison, retraduit un chant et demi déjà

compris dans le travail de Salel, voici quelques vers où l'on pourra prendre une idée du genre des deux auteurs :

SALÉL : Il (Hector) ressembloit le tourbillon qui passe
Parmi les champs, qui tout rompt, tout fracasse,
Et tout ainsi qu'un lion orgueilleux
Et un sanglier, de la dent perilleux,
Se cognoissant par les veneurs surpris
Et des levriers, sont toutes fois esprits
De mesme ardeur, et monstrent en la place,
Sans s'estonner, leur naturelle audace ;
Et en l'endroit qu'ils font voye et contour,
Chacun les suit et leur est à l'entour.

JAMYN : Craignant le preux Hector, dont la main toujours preste
Sçavoit donner la fuite, égale à la tempeste.
Comme un sanglier ardent ou lion orgueilleux
Se tourne entre les chiens et veneurs, assaillies :
En forme d'une tour de ces veneurs la troupe
A l'encontre se plante et le chemin lui coupe,
Dardant maints javelots, mais le superbe cœur
De ce lion hardy ne loge en soy la peur.
Sa vaillance le tue, et d'un si grand courage
S'essaye de trouver à travers d'eux passage,
Çà et là se virant, qu'on lui cède les champs.

Dans la sublime peinture qui ouvre le treizième chant de l'*Iliade*, Salel et Jamyn ont tous deux échoué ; peut-être notre langue était-elle encore incapable d'atteindre à la perfection de pareils morceaux.

Malgré l'autorité des éloges pompeux dont l'accompagna Ronsard¹, la traduction de l'*Iliade* par Jamyn ne devait pas, ce me semble, décourager toute rivalité. C'est cependant ce

¹ Dans son ode imprimée en tête du travail de Jamyn, Ronsard annonce que, grâce à cet Homère français, les Gaulois désormais vont *refaire un combat nouveau* avec les sept villes qui déjà se disputaient la naissance du poète grec.

qui arriva. Un poète de cette école, Antoine de Cotel, qui avait entrepris une continuation de l'*Iliade* de Salel, y renonça en voyant paraître (en 1574) celle de son confrère Jamyn. Un meilleur ouvrier, dit-il dans un sonnet en forme de dédicace à son ami Vaillant de Guelis,

Un meilleur ouvrier qui gagna l'avantage,
 Me fit serrer quatre ans l'eschantillon plié
 De l'ouvrage qu'entier je t'avois dédié,
 Et changer de dessein.

Mais, après avoir lu l'*eschantillon* dont il parle, c'est-à-dire le seizième chant de l'*Iliade*, en vers de même espèce que ceux de Salel, imprimé, en 1578, parmi ses *Mignardises et gaies poésies*, on doit approuver cette modestie qui ne fut que le juste sentiment de sa faiblesse. Evidemment Cotel n'était pas de force à lutter contre Homère; il reste même fort au-dessous de Jamyn et de Salel.

L'*Odyssee*, soit qu'elle semblât plus difficile à mettre en français, ou qu'elle intéressât moins, n'étant pas comme l'*Iliade* pleine de ces grands faits d'armes qui plaisaient tant à la société encore chevaleresque du seizième siècle, ne fut complètement traduite qu'au commencement du dix-septième. Peletier du Mans, dont nous avons vu plus haut l'honnête méthode, n'en fit pas à ce poème une longue application; il s'arrêta au quatrième chant; ce qu'on regretterait fort, s'il se trouvait dans sa traduction beaucoup de morceaux comme ces vers de Télémaque à Minerve (chant I^{er}) :

Hoste, dit-il, déplaire ne vous veuille
 De mes propos. Certainement ceux-ci
 Ont de gaudir et rire le souci
 A bon marché : car ils mangent le bien
 D'un homme absent, sans qu'on leur die rien.

.....

Mais s'ils sentoient la venue de luy
 Dedans Itacque, il n'y auroit celuy
 Qui n'aimast mieux bon pié faict à la course
 Qu'or ny argent avoir dedans sa bourse,
 Ny vestement d'ouvrage riche et fin.

Ou ces vers de la réponse de Minerve :

C'est qu'il (Ulysse) ne peut plus longtemps séjourner,
 Sans en sa terre aimée retourner ;
 Liens de fer le dussent-ils tenir,
 Il trouvera façon de revenir.

Dans sa traduction des deux premiers chants de l'*Odyssée*,
 Jamyn a aussi quelques vers heureux et de ces traits naïfs
 qu'on aimerait voir recueillis et conservés dans les notes au
 moins de quelqu'un de ses successeurs. Télémaque dit à
 Minerve qui le visite sous la figure de Mentès :

Dy moy quels mariniers t'ont icy amené,
 En quel vaisseau, comment, et par quel navigage,
 Car je pense qu'à pied tu n'as fait ce voyage.

Et plus bas :

Je te diray le vray, certe ma mère dit
 Que je suy fils d'Ulysse, et tel je me le donne.
 Quant à moy, je ne say, car il n'y a personne
 Qui sache assurément de quel pere il est né.

C'est presque une paraphrase, mais si conforme au ton du
 vieux conteur, qu'on n'ose pas désirer mieux.

L'*Odyssée* n'était donc connue du public français que par
 ces fragments de traduction, lorsque vers la fin du règne de
 Henri IV, Salomon Certon entreprit de mettre en vers toutes
 les œuvres qui portaient le nom d'Homère, y compris les
 hymnes, les épigrammes et autres fragments épars dans

l'antiquité. Il commença par l'*Odyssee*, séduit sans doute par la nouveauté du sujet, où aucune concurrence ne gênait sa veine, et aussi par une certaine ressemblance entre la vie du Béarnais, son maître, et les aventures d'Ulysse, ressemblance qu'il a complaisamment signalée dans son épître dédicatoire. Mais sa flatterie et sa traduction ne réussirent pas vite auprès du roi, si l'on en juge par ce singulier placet qui se lit à la fin du volume :

Au Roy Henry le Grand, après lui avoir présenté l'Odyssee.

Roy, le Roy vostre ayeul autrefois guerdonna (récompensa)
 D'une grand pension, d'une bonne abbaye,
 Salel qui l'*Iliade* à demi ne tourna,
 Ne fit veoir à la France à demi l'Achaye :
 Vous, son sang, avez-vous la Muse tant haye
 Que vous ne pensiez à la recompenser ?
 L'*Odyssee* confuse en demeure esbahye,
 Entiere s'en estonne et ne sçait que penser. .

Cela s'appelle, je crois, mettre le poing sous la gorge. Cette fois Certon, apparemment, fut entendu ; car dans la seconde édition de son *Odyssee*, réunie avec l'*Iliade* et les autres petits poèmes homériques, la dédicace de l'*Iliade* au jeune roi Louis XIII ne renouvelle aucune plainte, et le titre témoigne que Certon était devenu *conseiller notaire et secrétaire du Roy, maison et couronne de France, et secrétaire de la chambre de Sa Majesté*. Au reste, son entreprise méritait bien, ce semble, les récompenses qu'elle sollicitait. Deux poètes s'étaient jadis partagé l'*Iliade* ; celui-ci comptait assez sur son courage, sur la souplesse et la variété de son talent pour reproduire en vers tout ce que l'on connaissait alors de poésie homérique. Personne après lui n'a tant osé. Cela seul suffirait à lui concilier l'indulgence, si son travail n'offrait d'ailleurs de très-heureuses qualités.

Certon suit les préceptes de Peletier ; il ne veut rien

obmettre de son auteur, rien altérer des caractères de l'original; il ne recule pas, comme avait fait Hugues Salel, devant l'aridité du catalogue des navires, au second chant de l'*Iliade*; quand un discours est répété plusieurs fois dans les mêmes termes, selon l'usage homérique, comme, à l'ouverture de ce même chant, les injonctions de Jupiter à Agamemnon, il reproduit fidèlement ces répétitions naïves, et ne s'amuse pas, comme Salel, à varier la forme en conservant les mêmes idées; d'ailleurs, avec une liberté qui tient aux traditions de l'école de Ronsard, il forge des diminutifs ou des adjectifs composés, soit pour les convenances de la rime, soit pour imiter mieux les épithètes homériques. Ce sont là les procédés du métier plutôt que les secrets de l'art.

L'art, chez Certon, est encore bien imparfait; les beaux vers, les expressions brillantes ou fortes y semblent souvent l'effet d'une rencontre heureuse plutôt que le produit d'une imagination habilement réglée; mais, si l'on songe à l'immense difficulté du sujet, on s'étonne encore de trouver presque à chaque page, dans ces deux gros volumes, des fragments poétiques qui méritent d'échapper à l'oubli où l'auteur est tombé. Pénélope, par exemple, parle-t-elle mieux de son cher Ulysse dans Homère que dans notre vieux traducteur :

Larmoyant sans repit une plainte éternelle,
 A la triste pensée, au fascheux souvenir
 D'un que j'ay tant au cœur, qui ne peut revenir,
 Je dy de mon mary.

Que de grâce surtout dans le dernier vers de cette description des sirènes :

Voicy nager vers nous les sirènes riantes
 Qui de nostre arriver n'estoient point ignorantes,
 Et contre les vaisseaux commençans les doux sons,
 Elles jettoient vers nous le miel de leurs chansons.

Au livre XIX^e, Ulysse, qui se voit reconnu par la vieille Euryclée, lui dit :

Me veux-tu ruyner, ô nourrice fidelle ?
 C'est toy qui m'as donné autrefois la mamelle.
 Voicy ton nourrisson, qui a tant eu de maux,
 Pati tant de douleurs, couru tant de travaux :
 Me voicy de retour sur la vingtiesme année
 En ma douce maison. Or, puisque fortunée
 Tu as ce bien des yeux de m'avoir recogneu,
 Que nul ne sache icy que je suis revenu.
 Encor de quelque temps tay toy, je te supplie,
 Et ne mets en danger, par ta faute, ma vie.

On ne saurait être plus naturel, c'est-à-dire plus homérique. Le style de Certon s'élève aussi quelquefois lorsqu'il le faut. Ulysse vient de sonder les intentions du pasteur Philétius, en lui faisant pressentir le retour de son maître. Philétius s'écrie :

Vinst-il cest homme-là, un dieu benin et doux
 L'amenant maintenant au beau milieu de nous,
 Tu verrois à l'effet comme et de quel courage
 J'aurois la force au cœur et la main à l'ouvrage!

Corneille, je crois, eût avoué de tels vers, surtout le dernier.

Au vingt-quatrième chant de l'*Iliade*, le discours de Priam au meurtrier de son fils unit à une exactitude vraiment remarquable dans une traduction en vers presque toutes les qualités du haut langage poétique :

Souviens-toi de ton père, homme pareil aux dieux,
 Il m'est égal en aage, et de mesme vieillesse,
 Et, possible, reçoit fascherie et rudesse
 D'aucuns de ses voisins, tandis que tu es loïn,
 Sans que nul le secoure et l'assiste au besoin :
 Toutefois il espère, et reçoit quelque joye,
 Sçachant que tu es vif, et qu'il verra de Troye
 Revénir son cher fils à son contentement :

Mais à moi le malheur m'en veut entièrement :
 Car de beaucoup d'enfans (ô fortune moleste)
 Si braves et si forts, je croy qu'il ne m'en reste
 Du tout point, ou fort peu. Alors que les Gregeois
 Vindrent en ce pays, cinquante j'en avois,
 Dont dix et neuf étoient sortis d'un ventre mesme,
 Les autres d'autres lits : la violence extrême
 De Mars les a passez dessous sa cruauté :
 Un seul, le plus vaillant de tous, m'estoit resté,
 Qui estoit le support, l'appuy et la defence
 De nostre pauvre ville, en qui j'avois fiance,
 Mon pauvre Hector, tu l'as tué tout fraîchement,
 Il est mort sous ta main combatant vaillamment
 Pour son pays natal, mort brave et sans reproche ;
 C'est cela qui m'amène, et pour luy je m'approche
 De toy, grand Achilles, voulant le racheter,
 Et pour luy je te viens de grands dons présenter :
 Ne me refuse point, fay moy miséricorde,
 Souviens toy de ton père, et des dieux te recorde ;
 Ton père ainsi chenu que je suis, ainsi vieux,
 Est tel, fors que je suis en tout plus malheureux :
 Car me voilà réduit en extrémité telle
 Qu'autre ne fut jamais de nature mortelle,
 Estant contraint baiser les genoux triomphans
 Et les mains de celuy qui m'a privé d'enfans ¹.

J'ose dire que ce morceau, malgré bien des taches, n'a été surpassé par aucun des successeurs de Certon.

A côté de cette page vraiment éloquente, voici quelques passages de la *Batrachomyomachie*, qui prouvent qu'outre le naïf et le sublime, Certon a su, par moments, reproduire avec bonheur les traits grotesques de la parodie :

Par l'invocation des Muses je commence,
 Qui dessus Helicon mènent leur sainte dance,

¹ Comparez la mauvaise imitation que Voltaire a faite du même morceau (t. XIII, p. 382. éd. Beuchot) et qui sera rappelée plus bas.

Afin que je leur sonne un chant plaisant et doux -
Que j'ay depuis naguère écrit sur mes genoux :

.
Patouilleau mit à mort Rongejambon le sage,
Le frappant d'un caillou droit dedans le passage
Où tombent les morceaux ; du sang qui distilloit
La terre étoit souillée.

.
Un rat mourant de soif, réchappé de la patte
Du chat, venoit mouiller sa barbe délicate
Dedans l'eau d'un estang, et se réjouissoit
Le cœur dedans cette eau qui le rafraîchissoit.

.
Le fromage plus gras de la plus fine cresse,
Le métier, les cornets et le macaron mesme,
Desirés des grands dieux, bref, les plus friands mets
Que tous les cuisiniers inventèrent jamais,
Ne me rechappent point, à gogo je m'en baille.

.
Ce disant, il s'approche et lui donne le dos ;
L'autre saute dessus et gaillard et dispos,
Et autour de son col ses deux petits bras jette.
Pour le commencement, dessus cette eau si nette
Il se resjouissoit, près du port mesmement,
Regardant son porteur nager si galemment.
Mais quand tout à l'entour il se vit pris des ondes,
Près d'estre submergé dans les vagues profondes,
Ce fut lors à jeter des pleurs hors de saison,
Ce fut à regretter, mais trop tard, sa maison,
A tirer ses cheveux ¹.

Puisque, disait Salel à ses critiques, parlant de lui-même
et des traducteurs ses confrères :

Puisque c'est une peine
Qui grand travail et peu d'honneur ameine,

¹ On rapprochera volontiers de ces vers une imitation qui peut compter parmi les plus heureux essais en ce genre, *la Guerre comique*, chant 1^{er}, 1668 ; réimprimé en 1709, et par M. Berger de Xivrey en 1837, à la suite de son édition, avec traduction, de la *Batrachomyomachie* d'Homère.

(*Car quoi que face un parfait traducteur,
Toujours l'honneur retourne à l'inventeur*),
Devroit-on pas leur vouloir accepter
En bonne part, sans point les molester?
Considérant qu'ils n'ont entente aucune
Fors d'augmenter l'utilité commune.

Nous aurions tort, en effet, de traiter avec rigueur ces premières tentatives de la langue et de l'esprit français. Malgré tous leurs défauts, les traductions d'Homère, publiées dans la période que nous venons de parcourir, gardent un mérite inestimable et qui sera difficilement remplacé par le savoir et l'élégance des siècles suivants ; elles ont un air de fraîcheur et de jeunesse qui nous rappelle Homère, sinon dans toute sa grandeur et dans tout le feu de ses poétiques élans, au moins dans la vérité habituelle de ses allures. Nous approchons du temps où notre langue va se perfectionner et se fixer par des chefs-d'œuvre ; n'oublions pas ce qu'elle doit à ces écrivains d'un autre âge, laborieux artisans d'un avenir qu'ils n'ont pas vu, et dont le destin fut de rester comme ensevelis et obscurs sous les fondements de l'édifice commencé par leurs mains.

II.

Excepté l'essai informe de Jehan Samxon, le seizième siècle n'avait produit que des traductions en vers des poèmes homériques ; le dix-septième n'en a produit, à vrai dire, que des traductions en prose ; car, d'une part, Salomon Certon appartient évidemment, malgré la date de ses deux volumes (1604-1615), à l'école poétique du seizième siècle, et, de l'autre, c'est par erreur que Hoffmann a placé en 1540 une édition de la traduction en prose de l'*Iliade* par Du Souhait, ouvrage dont le privilège est daté de 1614, et dont le style

montre assez que l'auteur ne pouvait avoir écrit sous le règne de François I^{er}.

Du Souhait était d'ailleurs un fort mauvais poète, à juger par l'arrêt de Boileau ¹, dont personne jusqu'ici n'a osé appeler. Il a donc eu raison de ne pas traduire l'*Iliade* en vers ; mais sa prose ne mérite pas, ce me semble, le jugement qu'en porta l'abbé Goujet ². Ainsi que l'auteur le sentait lui-même, elle n'atteint jamais le sublime de l'original ; elle en a rarement l'éclat pittoresque et varié ; elle néglige d'ordinaire les épithètes *homériques*, que tâchait de reproduire l'exacte méthode de Peletier ; elle abrège les formes un peu languissantes du dialogue, qui caractérisent si naïvement la poésie épique ; mais elle est, en général, correcte et assez fidèle à la lettre du texte, et, dans sa timidité, elle montre bien quelquefois le tour de la phrase grecque sous l'empreinte du style français. Il y a même tel passage où, par une heureuse fortune, Du Souhait se trouve avoir mieux marqué le sens d'Homère que n'ont fait, après lui, les autres traducteurs. Par exemple, l'ouverture du seizième chant nous présente Patrocle pleurant devant Achille, qui l'interroge sur la cause de ses larmes. Un traducteur prévenu en faveur de l'unité savante de l'*Iliade* ne manque pas, dans ce vers,

Πάτροκλος δ' Ἀχιλλῆϊ παρίστατο, ποιμένι λαῶν,
δάκρυα θερμὰ χιῶν,

de traduire *παρίστατο* par *revint* ; il se souvient en effet qu'à la fin du chant onzième, apercevant de loin un guerrier qu'on emporte blessé sur le char de Nestor, Achille a envoyé Patrocle pour savoir le nom de ce guerrier. Patrocle est donc ici, on n'en doute pas, *de retour* auprès d'Achille. Cela

¹ *Art poétique*, chant IV, v. 36.

² *Bibliothèque française*, cinquième partie, chap. 1.

une fois admis, on s'inquiète peu d'entendre Achille dire à son ami :

« Patrocle, pourquoy larmoyez-vous comme une petite fille qui court après sa mère, la tirant par sa robe et l'arrestant, afin qu'elle la porte dans ses bras ? Elle la regarde les larmes aux yeux tant qu'elle la prenne. Vous faites aujourd'huy le semblable et versez ainsi un torrent de pleurs. Voulez-vous dire quelque chose aux Myrmidons ou bien à moy ? Avez-vous seul appris des nouvelles de Phthie ? Le bruit est toutesfois que Menœtius, fils d'Actor, est en vie, que Pelee mesme est vivant, pour lesquels nous aurions subject et vous et moy de nous attrister. » (Trad. de Du Souhait.) Paroles qui supposent dans Achille (ou dans le poëte) un oubli bien étrange de la commission qu'a reçue Patrocle au chant onzième. On discutait moins alors sur l'admirable composition de l'*Iliade*, d'après Aristote et les poétiques ; on ne dissimulait, ni par des contre-sens involontaires, ni par des artifices d'interprétation, le désaccord qui pouvait quelquefois résulter d'une version littérale du texte grec. Amadis Jamyn traduisait :

Patrocle cependant, avec plaintes amères,
Estoit auprès d'Achille, et, se baignant de pleurs,
Essayoit d'amollir des soldats le pasteur.

Du Souhait : « Patrocle, *en la présence d'Achille*, jettoit de ses yeux une source de larmes. »

Voltaire aussi, en 1778, lorsque déjà depuis si longtemps l'honneur d'Homère était sauvé par l'habileté de ses interprètes classiques, a eu l'insouciance de traduire simplement : « Mais Patrocle *était auprès d'Achille*, pasteur des peuples, pleurant à chaudes larmes ¹, » comme si le Patrocle du sei-

¹ Tome XIII, p. 368, éd. Beuchot.

zième chant n'était plus celui qui, parti vers la fin du onzième, s'est arrêté à entendre les récits du vieux Nestor et à soigner la blessure d'Eurypyle. Voltaire a, presque dans le même sens, retraduit en vers :

Patrocle aux pieds d'Achille *apportait* ses douleurs ;
Ses yeux étaient baignés de deux ruisseaux de pleurs, etc.

On voit combien de pièges tendent les versions élégantes à ceux qui ne savent pas le grec, et quelle utilité peut, même aujourd'hui, offrir par fois la lecture des traducteurs qui sont restés étrangers aux préoccupations systématiques ¹.

Il y a, si j'ose parler ainsi, une vertu d'innocence bien précieuse pour comprendre des auteurs tels qu'Homère. Cette vertu va s'éteignant de jour en jour chez nos traducteurs, sous l'influence du bel esprit. La traduction de Du Souhait fut réimprimée en 1620, en 1627, peut-être même en 1640; mais, dès le même temps, le faux goût domine dans une traduction de l'*Odyssée* par Claude Boitel, ou Boitet, ou Boitet (car son nom se trouve écrit de ces trois manières dans l'unique édition que j'en connaisse, Paris, 1619, in-8). L'auteur, avocat au parlement de Paris, débute par une dédicace au cardinal de La Rochefoucauld, chef-d'œuvre de galimatias et d'amphigouri, comparable, par plus d'un trait, au célèbre

¹ La difficulté relative au mot *παρίστατο* et à la liaison de cet épisode avec le onzième chant n'a été aperçue par aucun des traducteurs ou commentateurs d'Homère que j'ai pu consulter. Dugas-Montbel lui-même a traduit *arrive près d'Achille*, et n'a rien dit à ce sujet dans son commentaire. *Παρίσταται* peut, en effet, signifier quelquefois dans Homère (p. ex. *Iliade*, III, 405) *arriver* ou *se présenter*, comme traduit, en 1861, M. E. Personnaux, au début du seizième chant. Mais il est certain, par le discours d'Achille, que Patrocle en ce moment ne revient pas de chercher les nouvelles que son ami lui demandait au onzième chant. C'est peut-être un des signes les plus clairs de l'interpolation dans l'*Iliade*.

compliment de Thomas Diafoirus. Sa traduction est digne de ce ridicule frontispice. Elle fourmille de contre-sens, souvent grossiers, comme dans ces vers du premier chant :

Τῷ δ' ἄρ' ἄμ' αἰδομένας δαΐδας φέρε κιδν' εἰδυῖα
 Εὐρύκλει', ὄπος θυγάτηρ Πεισηνορίδαο·
 τήν ποτε Δαίφτης πρίατο κτεάτεσσιν ἰοῖσιν
 πρωθήσθη ἐτ' εἴουσιν, εἰκοσάβοια δ' ἔδωκεν·
 Ἴσα δέ μιν κιδνῆ ἀλόχῃ τίεν ἐν μεγάροισιν,
 εὐνῆ δ' οὔ ποτ' ἔμικτο· χρόλον δ' ἄλεινε γυναικός.

Il les traduit ainsi : « Telemache (fut conduit) par Euryclée, natifve de Pise, laquelle avoit esté achetée par Ulysse, étant encore jeune fille, le prix de vingt bœufs, et du depuis avoit toujours demeuré avec Telemache, qui la cherissoit et la çarressoit en la maison, comme si elle eut-esté sa propre femme, avec tout honneur néanmoins, et sans qu'il se fut jamais rien passé entre eux qui préjudiciat à la chasteté ny à sa reputation. » Ce sont presque autant d'erreurs que de lignes. Quant au style, on l'appréciera mieux par ces lignes du début de l'*Odyssee* :

« Chère muse, anime ma velne, espure mes esprits, et favorise mon entreprise, à ce que sous ta faveur je puisse avec du mérite entonner par mes escrits les ruses, les artifices et la gentillesse d'esprit de cest homme rusé. Dechiffre moi les estranges adventures et les hazards qu'il a risqués sur mer pendant ses divers voyages, errant çà et là parmy les pays loingtains et havres estrangers, s'accommodant selon les occurrences, aux lieux, aux saisons, aux mœurs et coustumes des royaumes, où par hazard il s'est rencontré après avoir mis à sac et réduit en poudre la superbe et sacrée cité de Troye. Raconte moy avec combien de peine il a ménagé sa vie depuis ce temps-là, et avec quel soin et providence il s'étoit mis en devoir de garantir ses camarades du naufrage, et

de leur faire libre passage pour retourner bagues sauvées en leur patrie, etc. »

Voilà un traducteur qui n'omet pas les *épithètes* ; au contraire, il en charge son auteur jusqu'à le rendre méconnaissable, même quand il le comprend bien. Nous n'avons pas choisi cet exemple. On peut ouvrir le livre au hasard ; partout c'est un abus effréné de la périphrase, un mélange de pathos et de platitude où nous n'avons pas rencontré une seule page supportable. « Cette traduction, dit pourtant Goujet, n'est pas sans mérite. L'auteur écrivait moins mal que le sieur Du Souhait, et il paraît qu'il avait plus d'intelligence de la langue grecque. » Le savant abbé semble jouer ici de malheur ; car, pour être vrai, c'est précisément le contraire qu'il devait dire.

Comme avaient fait avant lui Samxon et Du Souhait, Boitel a complété le poème d'Homère par un récit des fables troyennes, d'après divers auteurs. De plus, les marges de sa traduction sont ornées de notes en français, contenant, soit des réflexions morales, soit des explications de prétendues allégories qui se rencontrent dans l'*Odyssee*. Ainsi, à l'occasion des amours d'Ulysse et de Circé, je lis à la marge : « On blâme Ulysse de ce qu'il consentit aux fols amours de Circé, si ce n'est qu'il fut permis en ce temps-là de faire un mal pour produire un plus grand bien, ce qui n'est pas en notre loi chrétienne. Il ne faut jamais faire un mal pour un bien. Voyez *Aristote*, lib. III *Ethicorum*. » Et un peu plus bas : « Circé, que l'on dit être fille du Soleil et de l'Océan, représente la mixtion des qualitez elementaires pour estre animees du Soleil. — Les quatre servantes de Circé sont les quatre éléments. » Toutes les notes sont de ce genre ou insignifiantes. Comment donc Homère pouvait-il être un grand poète aux yeux de gens qui le traduisaient et le commentaient de la sorte ? On voit dans le *Privilège* accordé aux imprimeurs de

Du Souhait que cet auteur devait publier aussi une *Odyssée*; s'il en fut détourné par la publication du travail de Boitel, on devrait regretter et admirer cette modestie. Au reste, si la traduction de Boitel ne fut jamais un bon livre, il faut avouer toutefois que ses défauts sont presque tous de ceux qui répugnaient peu aux lecteurs contemporains. C'était le siècle des *belles infidèles*. Perrot d'Ablancourt, traduisant Tacite, qui prétendait suivre son auteur *pas à pas et plutôt en esclave qu'en compagnon*. Or, trouvant dans la *Germanie*¹ que les Naharvales combattaient de nuit, le corps teint de noir ainsi que leurs boucliers, pour inspirer plus d'épouvante à leurs ennemis : « *Nam primi in omnibus præliis oculi vincuntur,* » il traduit ainsi cette dernière phrase : « Car les yeux sont les premiers vaincus, aussi bien en guerre *qu'en amour,* » et il observe en note : « J'ai adjoustré ces deux mots pour égayer la pensée, à l'imitation de l'auteur, qui décrit tout ceci avec beaucoup de grâce. » Ailleurs, dans la *Vie d'agricola*², où les Bretons se plaignent de ce que les Romains *prenoient leurs biens, ravisoient leurs enfants*, d'Ablancourt ajoute : *violeient leurs femmes*, et cela, dit-il, « pour fortifier la pensée. » M. de La Valterie, qui publia, en 1681³, la première traduction complète en prose des deux épopées homériques, est tout à fait de cette école. Sa profession de foi mérite d'être lue :

« Pour prévenir, dit-il, le dégoût que la délicatesse du temps auroit peut-être donné de mon travail, j'ai rapproché les mœurs des anciens autant qu'il m'a été permis. Je n'ai osé faire paroître Achille, Patrocle, Ulysse et Ajax dans la cui-

¹ Chap. XLIII.

² Chap. xv.

³ Cette traduction a paru et elle a été plusieurs fois réimprimée sans autre indication d'auteur que l'initiale D, ce qui l'a fait attribuer à Dacier, erreur déjà relevée par Goujet et qu'il faut corriger dans un article du Lexique de M. Hoffmann.

sine, et dire toutes les choses que le poète ne fait point difficulté de représenter. Je me suis servi de termes généraux dont notre langue s'accommode mieux que de tout ce détail, particulièrement à l'égard de certaines choses qui nous paroissent aujourd'hui trop basses, et qui donneroient une idée contraire à celles de l'auteur, qui ne les considéroit point comme opposées à la raison et à la nature. »

Du reste, chez lui comme chez Perrot d'Ablancourt, ces libertés se concilient très-bien avec les protestations du plus pur respect pour son auteur : « Excepté ces égards qu'il a eus pour nos manières, il peut prendre à témoin ceux qui entendent la langue grecque, qu'il a copié exactement son original, étant persuadé que la beauté de son ouvrage consistoit à conserver avec quelque sorte de religion tous ses traits, et à les exprimer avec une parfaite fidélité. » Il serait bien difficile de trouver un seul passage où M. de La Valterie justifie l'éloge qu'il se donne ici avec tant de générosité. Sa prétendue copie n'est jamais qu'une analyse plus ou moins élégante du texte d'Homère ; il retranche des tirades, des descriptions entières, fait passer un discours de la forme directe à la forme indirecte, le mutile ou le résume selon son caprice, quelquefois même dénature les traits les plus beaux ou les plus aimables, et met un roman de sa façon à la place du récit d'Homère. On sait la charmante description qui termine le premier chant de l'*Odyssée*, où Télémaque est conduit dans sa chambre à coucher par la bonne vieille Euryclée ; au seizième siècle, Jamyn, écrivant en vers, osait suivre cette description jusque dans le plus minutieux détails :

Télémaque ouvrit l'huis de sa chambre bien faite,
Se mit en son séant sur sa couche bien nette ;
Sa robe simple et molle à l'instant despouilla,
Et de la sage vieille ez mains il la bailla,
Qui l'ayant nettoyée et l'ayant bien pliée,
La pendit à la perche auprès du lit clouée ;

Puis sortij de la chambre et tira de son doij
 Avec l'anneau d'argent la porte quand et soy,
 Et avec la courroye aux deux costez pendue,
 Ha la barre fermante au travers estendue...

Écoutons maintenant M. de La Valterie résumer *en termes généraux* tout l'épisode :

« Euryclée, qui avoit été mise auprès de luy par Laërte, son grand père, et qui avoit eu le soin d'élever son enfance, avoit mérité l'honneur de sa confiance, et le voyoit à toutes les heures du jour ; il l'entretint presque toute la nuit de ses nouveaux desseins, et le soleil alloit bientôt commencer à paroître, lorsque le sommeil donna un peu de relâche à ses inquiétudes. »

Cela s'appelle travailler pour des lecteurs français et rapprocher de nos mœurs les mœurs homériques. Avec ce procédé, on abrégera facilement son auteur d'un tiers ou de plus, et l'on fera des héros d'Homère de parfaits gentils-hommes : de M. de La Valterie à M. de La Motte, il n'y a plus qu'un pas.

Ce ne fut donc point à M^{me} Dacier une bien grande présomption de croire, au commencement du dix-septième siècle¹, qu'Homère étoit encore à traduire, au moins en langage moderne. Les disputes de Perrault et des défenseurs de l'antiquité montraient de plus en plus la nécessité d'une traduction qui permît aux juges impartiaux de décider avec connaissance de cause entre Homère et ses ennemis. M^{me} Dacier, n'étant pas née poète, résolut de mettre Homère en prose, et, selon l'usage commun à tous ses confrères, trouva d'excellentes raisons contre les traductions en vers, comme les poètes en trouvent d'excellentes contre les versions en prose. D'ailleurs, le travail qu'elle donnoit au public n'étoit pas,

¹ La traduction de l'*Iliade* parut pour la première fois en 1699, celle de l'*Odyssee*, en 1702 ; elles ont été souvent réimprimées.

dans son intention, une version *simple et littérale* ; « elle a été si éloignée de concevoir un si monstrueux projet, qu'elle a été longtemps à balancer sur son entreprise. » C'est qu'elle voulait faire une traduction *noble et généreuse*, et qu'elle sentait combien le talent pouvait lui manquer pour une œuvre aussi difficile. Toutes réflexions faites, voici l'idée que cette savante dame nous donne elle-même de son travail ; elle pense qu'il rappellera l'original grec à peu près comme le corps d'Hélène, embaumé et conservé à la manière des Égyptiens, rappellerait les divines beautés de cette princesse ¹. Assurément on ne saurait être plus modeste. Cette comparaison peint fidèlement M^{me} Dacier, avec l'honnêteté de son caractère et l'insuffisance de son esprit. M^{me} Dacier savait fort bien le grec, mais elle avait peu de goût ; son admiration systématique pour Homère, et sa superstition pour *les règles du poème épique* selon la théorie d'Aristote et du père Le Bossu, théorie alors toute-puissante sur le Parnasse, l'aveuglaient souvent jusqu'au ridicule ; Voltaire marque bien, à cet égard, les travers de la savante dame.

« Pope dit qu'Homère est une vaste campagne, mais brute, où l'on rencontre des beautés naturelles de toute espèce, qui ne se présentent pas rangées aussi régulièrement que dans un jardin régulier ; que c'est une abondante pépinière qui contient les semences de tous les fruits, un grand arbre qui pousse des branches superflues qu'il faut couper. » M^{me} Dacier prend le parti de la vaste campagne, de la pépinière et de l'arbre, et veut qu'on ne coupe rien. C'était sans doute une femme au-dessus de son sexe, et qui a rendu de grands services aux lettres, ainsi que son mari ; mais quand elle se fit homme, elle se fit commentateur ; elle outra tant ce rôle, qu'elle donna envie de trouver Homère mauvais ². »

¹ *Préf. de l'Iliade*, p. xxxiv.

² *Dictionnaire philosophique*, article *ÉPOÏÈE*.

C'est ainsi qu'elle va jusqu'à faire un mérite au poète de l'ambiguïté d'une expression qui offre quatre sens différents. La Motte ¹ se moque agréablement d'elle à ce sujet. Son commentaire, presque toujours emprunté à Eustathe, abonde en réflexions sur la moralité des fictions d'Homère, que, selon un vieux préjugé, elle interprète encore par l'allégorie; en remarques admiratives sur la profonde science que possédait le poète; en rapprochements plus ou moins hasardés avec l'Écriture sainte. On y peut çà et là puiser encore de bonnes observations qui n'ont pas toutes passé dans les commentaires modernes; il y règne surtout un ton de candeur qui fait pardonner le pédantisme ². Quant au style de la traduction, laissons encore Voltaire en juger avec cette justesse naturelle d'esprit qui le servait si bien, même en des sujets qu'il avait peu étudiés.

« Voici, dit-il à M^{me} Dacier dans les *Questions* qu'il lui adresse, à l'article SCHOLIASTE du *Dictionnaire philosophique*, voici votre élégante traduction du commencement de l'*Iliade* :

« Déesse, chantez la colère, etc.

« Je pourrais vous demander pourquoi vous avez parlé du *sombre royaume* de Pluton et des vautours, dont Homère ne dit rien ;

¹ *Discours sur Homère*, p. 105, éd. 1720.

² Comme dans ces réflexions qu'elle écrit sur le vers 595 du onzième chant de l'*Iliade* : « Homère, sous ces petites histoires qu'il sème dans son poème, renferme souvent de grandes leçons. Ici ce Tamyris le Thracien (auquel les dieux enlèvent la vue) est l'emblème de ces sçavants orgueilleux et de ces poètes pleins de vanité, qui croient mieux écrire et mieux chanter que les Muses mêmes. Cet orgueil est rarement impuni; ils perdent la vue et la voix, et oublient le peu qu'ils sçavoient de leur art, c'est-à-dire qu'ils tombent dans des fautes très-grossières, et capables de les humilier, s'ils se despoilloient un moment de l'amour-propre. Homère étoit bien éloigné de cette vanité. Il attribue tout aux Muses et rien à lui-même. »

« Pourquoi vous dites qu'Agamemnon avait *déshonoré* le prêtre d'Apollon. Déshonorer signifie ôter l'honneur : Agamemnon n'avait ôté à ce prêtre que sa fille. Il me semble que le verbe ἀτιμάζω ne signifie pas en cet endroit déshonorer, mais mépriser, maltraiter ;

« Pourquoi vous faites dire à ce prêtre : Que les dieux vous fassent la grâce de détruire, etc. Ces termes *vous fassent la grâce* semblent pris de notre catéchisme. Homère dit : Que les dieux habitants de l'Olympe vous donnent de détruire la ville de Troie :

Ἰμῖν μὲν θεοὶ δοῖεν ὀλύμπια δώματ' ἔχοντες
ἐκπέρσαι Πριάμοιο πόλιν.

« Vous avez partout ou retranché ou ajouté ou changé, et ce n'est pas à moi de décider si vous avez bien ou mal fait. »

De son côté, La Motte ¹, avec une politesse qui n'est peut-être pas sans quelque mélange d'ironie, l'accuse de *corriger Homère plus souvent qu'elle ne l'affoiblit* ; il lui reproche bien des infidélités qui tournent toutes au profit de l'original.

Toutes ces critiques ont quelque fondement. D'abord, M^{me} Dacier, qui aimait peu les romans modernes de chevalerie, et qui, dans sa préface de l'*Odyssée*, proteste avec tant d'aigreur contre la comparaison que certaines gens en voulaient faire avec les poèmes homériques, emprunte néanmoins trop souvent, pour traduire Homère, le style de La Calprenède et de M^{lle} de Scudéry. Ne croirait-on pas lire quelque page de la *Clélie* dans ce morceau traduit du treizième chant de l'*Iliade* ?

« Alcatouïs avoit épousé l'aînée des filles d'Anchise, la belle Hippodamie, qui faisoit les délices de son père et de sa mère, car elle surpassoit toutes ses compagnes en beauté, en esprit et en adresse pour tous les beaux ouvrages qui peuvent

¹ *Discours*, p. 90.

occuper une princesse. Tant de rares qualités l'avoient fait rechercher par le prince le plus brave et le mieux fait qui fût à Troie, pendant que la fleur de l'âge relevoit sa beauté par tous les agréments de sa jeunesse, et augmentoit sa vigueur, et avant que les fils d'Antéonor, ceux de Panthoüs et les enfants de Priam parussent dans le monde; car tous ces jeunes princes, surtout les derniers, brilloient par-dessus toute la jeunesse troyenne. »

Rien n'est moins épique, rien n'est moins antique que cette pompe de langage. Homère ne la connaît pas. Il y a dans le monde qu'il décrit des hommes libres et des esclaves, mais dans la société libre point de ces distinctions de costume et d'étiquette, produit d'une civilisation plus avancée. Achille et Patrocle, en préparant un dîner de leurs propres mains; les jeunes princesses, en lavant leur linge à la rivière, ou en baignant un étranger reçu comme hôte par leur père, ne dérogent pas aux convenances de leur rang; ces personnages suivent tout simplement une coutume de la vie héroïque. Malgré son enthousiasme pour le peintre de ces mœurs naïves, M^{me} Dacier se croit sans cesse obligée, soit de le justifier par de subtils raisonnements, par des exemples choisis dans les livres saints, soit même de le corriger, selon la délicatesse de nos mœurs, par de petites suppressions ou par des corrections plus infidèles encore à l'esprit de l'original. Elle a beau lutter, son goût et son jugement, comme disait La Motte, lui font violence. On connaît, au onzième chant de l'*Iliade*, la fameuse comparaison d'Ajax avec un âne que des enfants chassent d'un champ de blé; Salet l'a passablement bien traduite ou plutôt paraphrasée :

Et tout ainsy que les garçons qui gardent
Un champ de bled encores verd, regardent
Que rien n'y entre, et advient qu'un d'iceux
Voit dedans paistre un *asne* paresseux.

Sur quoi s'en vont droit à l'asne et lui donnent
Coups infiniz, mais en rien ne l'estonnent,
Car foibles sont, dont il prend sa pasture,
Sans faire cas de leurs coups et bature ;
Finalement ils le chassent à peine
Après qu'il a de bled sa panse pleine.

Certon, avec plus de brièveté :

Et comme on voit souvent un asne par les champs,
Bien que force garçons sans fin l'aillent touchans
A grands coups de bastons, et devant et derrière,
De leurs coups trop foibles ne se soucier guère,
Mais plutôt se fourrer par despit dans le blé,
Et n'en vouloir sortir qu'il ne s'en soit saoulé ;
De la même façon, etc.

Du Souhait et même le dédaigneux La Valterie ont respecté l'âne d'Homère. Mais M^{me} Dacier est plus scrupuleuse. Bien qu'elle défende en note cette comparaison contre *quelques critiques malheureusement délicats*, elle n'a pas « osé hasarder le nom propre dans sa traduction, et elle a eu recours à la périphrase : car, dit-elle, il faut toujours s'accommoder, surtout pour les expressions, aux idées et aux usages de son siècle, même en les condamnant. » Elle traduit donc : « Comme on voit l'animal patient et robuste, mais lent et paresseux, entrer dans une pièce de bled... il s'enfonce dans cette moisson, et abattant une infinité d'épis à droite et à gauche, il y fait un affreux dégât, etc. » Ces scrupules ont été contagieux. Presque tous les successeurs de M^{me} Dacier ont lutté d'adresse pour dissimuler sous des circonlocutions le nom malencontreux qui choquait nos bienséances. Bitaubé, copiant la périphrase de M^{me} Dacier, exprimait comme elle le regret de n'avoir pu nommer l'âne, « qui étoit anciennement la monture des rois, qui chez les Grecs n'étoit rien moins qu'un animal méprisé, et que l'éloquent éloge qu'en a fait Buffon devrait bien réhabiliter parmi nous. » Le Brun faisait dire à Homère : « Tel est animal utile, qu'outragent nos dé-

dains, » et le reste à l'avenant. Un anonyme (c'est Cordier de Launay) en 1781 : « Sa lenteur est semblable à celle de cet animal tardif et laborieux, etc. » Rochefort s'applaudissait d'avoir éludé dans ses vers « *le mot* qui seul nous choque dans la comparaison d'Homère. » Enfin, en 1784, Dobremès résumait ainsi, par le précepte et par l'exemple, la poétique des *belles infidèles*, dans cette page de sa préface, que j'exhume ici du long oubli où sont tombés et le livre et l'auteur.

Après quelques préliminaires historiques en faveur de l'âne, Dobremès dit :

« L'obstination de cet âne est comparée à celle d'Ajax, voilà l'idée principale ; le poète n'offre ici qu'une idée accessoire, celle de la lenteur. Qui empêche que dans ma traduction je n'en ajoute plusieurs, les unes prises de l'objet même, telles que son utilité, sa frugalité, la grossièreté de son organe, etc. ; les autres tirées de la langue dans laquelle j'écris, puisqu'elle m'en offre de particulières ? Le nom de l'âne en grec, ὄνος, n'avait rien de ridicule, il offroit même presque autant de noblesse que celui de ἵππος, coursier ; Homère ne prévoyait pas que, chez les peuples de l'Occident, ce nom deviendrait une satire, une injure, une dérision ; que les ignorants porteroient ce nom diffamatoire ; cet usage ayant prévalu parmi nous, je puis dans ces idées accessoires émanées de l'idiome en choisir quelques-unes, pour les joindre avec les premières, et de ce mélange, s'il est fait avec discernement, résultera un ensemble d'images propre à faire reconnaître l'objet dont parle mon auteur, sans qu'il soit nécessaire de décliner un nom qui certainement, en françois, détruirait l'harmonie du vers.

« *Le goût permettant ici d'allonger le texte, je traduirai :*

Comme on voit cet objet de nos mépris injustes
Cet esclave de l'homme, aux accents si robustes,
Ce quadrupède utile, obstiné, paresseux,
Compagnon dédaigné de nos coursiers fougueux,

Que l'avare Cybèle, en des bords aquatiques,
 Nourrit de roseaux verts ou de chardons rustiques,
 Pénétrer tout à coup, pour venger ses affronts,
 Dans les épis dorés des flottantes moissons,
 Remplir ses vastes flancs d'un froment salulaire,
 Et fouler à ses pieds les trésors de la terre :
 Vainement sur son dos une troupe d'enfants
 Fait mugir les bâtons ou les fouets resonnants :
 Toujours ferme, tranquille, au milieu de l'orage,
 Il dévaste à son gré ce fertile héritage,
 Et ne semble quitter ces succulents coteaux
 Que par le seul besoin du pur cristal des eaux. »

L'âne reprit timidement sa place dans la version en prose de M. Gin ; mais malgré M. Gin, malgré l'autorité imposante de M. de Buffon, il fallut encore un demi-siècle pour assurer sa réhabilitation définitive.

C'est ainsi que l'histoire d'une seule comparaison exprime en quelque sorte les vicissitudes séculaires du goût chez nos traducteurs. Je n'y ajouterai qu'une remarque, assez instructive pour le lecteur philosophe. Ajax, dans le passage cité du chant onzième de l'*Iliade*, est comparé tour à tour au lion et à l'âne. Or, de ces deux comparaisons, il y en a une que supprimait, comme interpolée, l'un de ces critiques alexandrins, correcteurs si scrupuleux du texte homérique : laquelle ? c'est précisément la première¹ ! Mais revenons à M^{me} Dacier.

Le second défaut capital de sa traduction, c'est je ne sais quelle platitude bourgeoise qui ne ressemble pas mieux à la naïveté d'Homère que les fleurs du style romanesque. « Muses, dites-moi *présentement* qui fut celui des Troyens, etc. » (*Iliade*, chant XI.) — « Les fils de Priam tirent eux-mêmes de la remise un chariot qui ne venait que d'être achevé. » (Chant XXIV.) — Jupiter propose aux dieux de prendre *les mesures nécessaires* pour procurer à Ulysse un heureux re-

¹ Scholiaste de Venise, sur l'*Iliade*, XI, vers 548.

tour. — Le *bonhomme* Laerte « se tient à la campagne avec une esclave fort âgée qui lui sert à manger, après qu'il s'est bien fatigué et bien lassé à se traîner dans un enclos de vigne qu'il a près de sa maison. » (*Odyssée*, chant I.) — Télémaque veut « prendre la liberté de faire une question » à Nestor, (chant II). — Egisthe, pour assassiner Agamemnon, « choisit dans le peuple vingt garnements des plus déterminés. » (Chant IV.) On trouverait peu de pages qui n'offrent des traits de ce genre.

Toutefois Terrasson avait tort de dire, dans ses *Dissertations sur Homère*, que la traduction de l'*Iliade*, par M^{me} Dacier, « est très-exacte pour le fond des pensées, mais qu'à l'égard de la composition et du style, elle est la plus différente de l'original et la plus trompeuse qui ait jamais été. » M^{me} Dacier a voulu faire mieux que ses devanciers, elle y a réussi. Considéré dans l'ensemble, préfaces, traductions, commentaire, son travail l'emporte, sans contredit, sur tous ceux qui l'ont précédé. Les fautes même qui le déparent, sont celles du temps beaucoup plus encore que de l'auteur, et sa popularité, attestée par de nombreuses réimpressions, tient à de sérieux mérites, que la critique ne doit pas méconnaître ¹.

III.

Le célèbre Pope écrivait, en 1725, dans la préface de sa traduction d'Homère : « Je suis persuadé qu'un servile dévouement à la pure lettre d'Homère a moins égaré d'anciens traducteurs que la vaine présomption de le corriger et de

¹ M. H. Rigault les a heureusement résumés, *Histoire de la querelle des anciens et des modernes* (Paris, 1856, in-8), p. 360 ; M. Ponsard l'exagère un peu dans la préface de ses *Études antiques* (1852, in-12), p. 20. Comparez un jugement plus sévère de M. Boissonade dans le *Mercur de France* de 1805, à propos d'une édition de M. Gail, et les *Causeries du Lundi* de M. Sainte-Beuve, t. X.

lui donner plus de noblesse n'en aveugle aujourd'hui. » Ces mots résument très-bien l'espèce de moralité qui ressort pour nous des études précédentes, et le jugement que nous porterons de tous les écrivains qui, au dix-huitième siècle, ont tenté de reproduire en français les poèmes d'Homère.

L'expression la plus complète et la plus hardie du faux goût qui prétendait refaire les poèmes homériques pour les accommoder au progrès des idées modernes, est l'*Iliade* de La Motte. L'ouvrage valut à l'auteur une pension de 800 livres¹ : voilà le jugement de la Cour; quant au jugement des érudits, ce qui fut blâmé dans cette traduction, ce ne fut pas la méthode, mais l'insuffisance du talent qui l'appliquait. La Motte avait écrit dans son *Discours sur Homère*, plein d'ailleurs d'observations fort justes, exprimées dans le meilleur style et dignes, à mon avis, de l'honneur qu'elles ont récemment obtenu, d'une réimpression² :

« J'ai voulu que ma traduction fût agréable, et de là il a fallu substituer des idées qui plaisent aujourd'hui à d'autres idées qui plaisoient du temps d'Homère : il a fallu, par exemple..... adoucir la préférence solennelle qu'Agamemnon fait de son esclave à son épouse. »

Boivin répondait avec une parfaite courtoisie :

« Cet adoucissement n'étoit pas fort nécessaire. *L'esclave est une princesse*, fille de Chrysès, roi de la ville de Chryse et grand prêtre d'Apollon. Agamemnon est accusé d'avoir attiré la colère de ce dieu sur toute l'armée grecque, par le refus qu'il a fait de rendre la liberté à cette illustre captive, etc. »³

¹ *Journal de Dangeau*, 14 janvier 1714.

² Les Paradoxes littéraires de La Motte, réunis et annotés par B. Julien, Paris, 1859, in-8.

³ *Apologie d'Homère*, p. 226.

Et Voltaire, après avoir si finement signalé les défauts de La Motte, concluait ainsi, en parlant à M^{me} Dacier de son galant rival :

« Je suis persuadé que nous avons deux ou trois poètes en France qui traduiraient bien Homère ; mais en même temps je suis très-convaincu qu'on ne les lira pas, s'ils n'adoucissent, s'ils n'élaguent presque tout. La raison en est, madame, qu'il faut écrire pour son temps et non pour les temps passés. Il est vrai que notre froid La Motte a tout adouci, tout élagué, et qu'on ne l'a pas lu davantage ; mais c'est qu'il a tout énervé. »

Puis, en forme d'exemple, Voltaire *adoucissait, élaguait* à sa façon un des plus beaux épisodes du vingt-quatrième chant de l'*Iliade*. Je me garderai bien, par respect pour le grand poète, de citer cet essai. La vieille traduction que j'ai plus haut transcrite lui ferait trop de tort.

Sauf la mesure, tous les poètes traducteurs d'Homère au dix-huitième siècle se ressemblent en cela. Tous obéissent au même préjugé, depuis l'abbé Regnier-Desmarais, en 1700, qui, suivant Goujet ¹, « prête à Homère la politesse et la délicatesse de notre temps, » jusqu'à Dobremès, dont on a pu apprécier déjà l'étrange méthode. En 1766, Rochefort se demande s'il reproduira fidèlement les répétitions de messages, assez fréquentes dans Homère.

Jugeant que « celles-là ont une majesté et un ton antique préférables à l'affectation puérile de changer un vers ou une expression pour ne présenter que la même idée, osons, dit-il, les conserver, et les gens de goût nous en sauront gré. Les autres, qui ne sont que des périphrases pour annoncer un discours ou pour peindre une action, comme celle d'un

¹ *Bibliothèque française*, t. IV, p. 33. Cf. Boileau, lettre à Brossette du 8 septembre 1700 : « O que voilà Homère en bonnes mains ! »

homme qui, dans une bataille, tombe et fait retentir ses armes, répétitions qui servaient de repos dans l'harmonie, osons les négliger, et les censeurs les plus rigides ne nous en blâmeront pas. »

Dans sa sollicitude pour les *dames françaises*, qui sans doute seront favorables à l'ouvrage de *Melésigène*, M. Dobremès, voulant flatter la douce sensibilité de leurs âmes, « ose ajouter, aux charmants épisodes du troisième et du quatorzième chant, *quelques fleurs* (il veut dire des tirades qui ont jusqu'à cent vers de longueur) dont peut-être Homère eût orné les grâces de l'élocution grecque, si les mœurs de son temps se fussent ressenties de l'aménité brillante des nôtres. » Au chant neuvième, il défigure ainsi cette description célèbre des apprêts d'un repas héroïque :

... Par son ordre (d'Achille) un splendide festin
Pour les ambassadeurs est préparé soudain.
Patrocle, Achille même en régloient les services, etc.

Rochefort n'était guère moins infidèle, mais il l'était d'une autre façon :

Patrocle à ses désirs obéit et s'empresse.
Aidé d'Automédon, le fils de la déesse
S'arme d'un fer tranchant et ne dédaigne pas
De partager les soins et l'apprêt du repas.
Le chevreuil, égorgé d'une main diligente,
Jette, à l'aide du feu, son écume sanglante, etc.

Et plus tard Aignan :

Patrocle entend sa voix ; par les soins du guerrier
Les feux ont amolli le daim, le sanglier.
Aidé d'Automédon, le fils de la déesse
Lui-même en ces apprêts signale son adresse.

Et ainsi chacun, selon son goût, allonge, resserre et embellit le texte original ¹.

¹ A cet égard, le mérite d'Aignan nous semble encore un peu exa-

Un seul traducteur en vers, le plus récent de tous, M. Bignan, éclairé par la polémique contemporaine sur les questions homériques et par un sens délicat de la vieille poésie, a voulu revenir à cette exactitude que cherchaient naïvement les poètes du seizième siècle. Il s'observe sans cesse pour ne rien faire dire à son auteur qui ne soit conforme aux usages des temps héroïques : c'est ainsi que, dans les passages relatifs à l'écriture ¹, sa traduction, comme l'original, laisse douter si les héros d'Homère connaissaient réellement cet art, ou si seulement ils peignaient quelquefois la pensée aux yeux par des signes très-élémentaires. Néanmoins, à chaque page on trouve des traits qui trahissent les nécessités de notre langage poétique, et qui altèrent la vérité antique par les délicatesses modernes. Ainsi :

L'or, l'étain et l'acier, jetant de vives flammes,
 Par un savant accord y confondaient leurs lames...
 Son glaive...
 Dans le fourreau d'argent demeure prisonnier...
 Elle seule préside aux scènes de carnage..
 l'active faucille
 Coupe des blonds épis la flottante famille...
 Tels les Troyens ont vu succomber et mourir
 Le couple que leur fer n'ose pas secourir..., etc.

Et cent autres vers du même genre. Avouons-le simplement, dans l'état actuel de notre langue et, si je puis parler ainsi, de nos mœurs poétiques, une bonne traduction d'Homère en vers est devenue chose impossible. Une plume habile réussira çà et là, dans les morceaux éclatants, mais elle ne saurait unir constamment, durant vingt-cinq mille vers, la force

géré par un critique contemporain dont nous ne saurions nous séparer sans regret. Voir l'*Histoire de la poésie impériale* par M. B. Jullien, t. I, p. 296 et suiv.

¹ *Iliade*, vi, 169 et suiv., et vii, 175 et suiv., bien traduit aussi par les auteurs de la traduction publiée en 1810, et dont je parlerai plus bas.

et la correction à la fidélité. L'allemand, dit-on, peut réaliser cette merveille; il l'a réalisée dans la traduction de J.-H. Voss. L'anglais en est peut-être capable, quoiqu'il n'y ait pas jusqu'à présent réussi¹. Mais nous ne parlons ici que du français.

Un de nos contemporains, l'habile et spirituel auteur du drame d'*Ulysse*, a fort bien compris et les conditions et la difficulté d'une telle entreprise.

« Ce que j'aime dans Homère, dit M. Ponsard², c'est son style très-simple, très-familier, très-naïf, et qui en même temps représente les objets comme un tableau; on croit voir tout ce qu'il décrit. Du reste, jamais on n'a moins cherché l'effet; Homère parle tout bonnement parce qu'il a quelque chose à dire, et, comme il est plein de ses idées, il ne s'inquiète pas des expressions, qui s'arrangent d'elles-mêmes, toujours justes et pittoresques. Il ignore, on ignorait alors cette fausse élégance qui proscriit le mot propre et enveloppe un détail dans une périphrase; il dessinait nettement les traits caractéristiques au lieu de les effacer par des abstractions; il nommait les choses par leur nom, comme la Bible, comme tous les poèmes anciens, ne se faisant aucun scrupule d'appeler un porc un porc et une broche une broche. C'est en France que la poésie a revu et corrigé la création et en a retranché certains animaux indignes d'exister dans les vers. »

Et c'est avec cet esprit de judicieux respect pour le texte même d'Homère que M. Ponsard a traduit en vers le sixième chant de l'*Odyssée*, c'est-à-dire le célèbre épisode d'Ulysse et de Nausicaa. Le petit poème où il a encadré sa traduction

¹ Voir, sur les traductions d'Homère en vers anglais, la dissertation instructive de D.-G. Penon, *Versiones Homeri anglicæ inter se comparatæ* (Bonn, 1861).

² *Etudes antiques* (1852, in-12), p. 8.

est aussi d'une couleur tout homérique. Sauf quelques fautes de détail, sur lesquelles il est inutile d'insister ici, voilà un essai heureux et tout à fait propre à réconcilier un lecteur français avec les beautés naïves d'Homère. Mais quand se trouvera-t-il un poète assez courageux et assez fort pour lutter avec tant d'autres mérites d'une poésie qui a tous les tons et tous les charmes, depuis la grâce ingénue jusqu'au sublime de la passion héroïque ? Sans offenser personne, on peut craindre que cet heureux talent ne se fasse longtemps attendre.

Traduire en prose un poète, c'est tout d'abord lui ôter, par la suppression du mètre, un de ses charmes les plus puissants ; mais en même temps c'est gagner une plus grande liberté de suivre les mouvements de sa phrase, de copier jusque dans les petits détails son élocution poétique, avantage surtout précieux lorsqu'il s'agit d'un auteur dont le goût et la versification diffèrent beaucoup du goût et de la versification modernes ¹. Au reste, il y a même pour ce dernier genre de travail deux méthodes bien distinctes : l'une, celle des traductions littérales, l'autre, celle des traductions que j'appellerais volontiers *littéraires*. Cicéron les distinguait déjà : « *Converti ut orator, non ut interpres* ² ; » et Horace :

Nec verbum verbo curabis reddere fidus
Interpres ³...

Après eux, M^{me} Dacier en parlait dans sa préface de l'*Iliade*, puis La Motte dans son *Discours sur Homère* ⁴, puis Voltaire,

¹ Nous ne voulons pas discuter, à ce propos, s'il faut traduire les poètes en vers ou en prose ; éternelle question qui ne sera jamais résolue. Il est évident que la traduction, en vers comme en prose, sera toujours imparfaite. C'est le cas d'appliquer un mot de Sénèque le père : *Hæc natura est rei ; semper citra veritatem est similitudo.*

² *De optimo genere oratorum*, c. v.

³ *De Arte poetica*, v. 133.

⁴ P. 133 et suiv.

dans ses doutes à M^{me} Dacier¹ : tous pour condamner plus ou moins fortement la méthode littérale. Cela tient à des opinions que le progrès de la critique a fort modifiées.

On croyait, au dix-septième siècle et au dix-huitième, quelques personnes le croient encore, que traduire un poète ancien en français, c'est le faire parler dans notre langue à peu près comme il eût parlé lui-même s'il eût vécu de notre temps. Cette idée, suivant qu'on l'exagère ou qu'on la réduit dans la pratique à de plus justes limites, mènera tour à tour aux paraphrases, comme celle de Boitel ; aux résumés, comme celui de La Valterie ; aux versions *nobles et généreuses*, comme voulaient être celles de M^{me} Dacier, de Bitaubé, de Le Brun, de Gin, de Cordier de Launay², qui, sauf les nuances du goût et du talent, défigurent toutes leur modèle par une fausse élégance, par des additions ou des suppressions arbitraires d'épithètes ou de formules poétiques. La même idée préoccupe encore, au commencement de ce siècle, un célèbre critique, lorsque, jugeant la traduction de Dugas-Montbel, il termine par ce conseil mêlé de réserves embarrassantes :

« Je voudrais ne pas trouver dans une traduction d'Homère une seule épithète que le goût de Fénelon n'eût point admise dans le *Télémaque*. M. D. n'en est pas précisément à ce point de sobriété, et j'ose l'engager à respecter moins religieusement encore, dans une nouvelle édition, et les *yeux bleus*, et les *yeux de bœuf*, et la *terre fertile*, et la *mer blanchissante*, etc. Qu'il ne craigne pas le sacrilège : les impies sont ceux qui, par leurs copies burlesques, rendent Homère ridicule ; pour honorer son génie, il ne faut pas outrager celui de notre langue : tâchons de concilier les droits de l'un avec ceux de

¹ *Dictionn. philos.*, article SCHOLIASTE.

² Hoffmann cite encore, sous la date de 1776, une traduction en prose de l'*Iliade* par J.-J. Rousseau. C'est évidemment une erreur.

l'autre. Un traducteur d'Homère doit lire et relire sans cesse le *Télémaque* : voilà la règle, voilà le modèle ! Toutefois Fénelon lui-même n'a traduit que médiocrement quelques chants de l'*Odyssée* : quel argument en faveur de ma doctrine sur les traductions ¹ ! »

Mais d'abord, la prétendue traduction de quatre chants de l'*Odyssée* par Fénelon n'a jamais été, pour son auteur même, et pour tous ceux qui l'ont comparée avec le texte, qu'une analyse poétique ; et, quant au style du *Télémaque*, que Voltaire déjà recommandait tant aux traducteurs d'Homère ², on peut le dire plus conforme que celui d'aucun ouvrage français à l'esprit de la poésie héroïque, sans l'offrir pour cela comme un modèle excellent à tous ceux qui voudront nous faire comprendre le plus ancien poète de la Grèce. J'ouvre au hasard le *Télémaque*, et, malgré ce charme naturel qui caractérise le génie de Fénelon, je suis frappé de graves différences entre ce style abstrait et métaphysique d'un peuple vieilli et la naïveté pittoresque du langage antique :

« Mentor, qui avoit pris plaisir à voir la tendresse avec laquelle Nestor venoit de recevoir Télémaque, *profita de cette heureuse disposition... — Avec ce gage qui est venu de lui-même s'offrir...* — Toutes ces différentes nations frémissaient de courroux et croyoient perdu tout le temps où l'on retardoit le combat. — Nation insensée ! qui nous a réduits à prendre un parti de désespoir contre elle, etc., etc. (Livre XI.) — C'est moi qui ai mis le flambeau fatal dans le sein du chaste Télémaque. Quelle innocence ! quelle vertu ! quelle horreur du vice ! quel courage contre les honteux plaisirs ! etc. » (Livre VII.)

La suprême règle, on le sent mieux tous les jours, en fait

¹ Dussault, *Annales Littéraires*, t. IV, p. 478. En ce qui concerne la langue du *Télémaque*, Dussault paraît s'accorder avec Voltaire, *Essai sur le Poème épique*, Conclusion ; et avec Boileau, dans une lettre à Brossette, du 10 novembre 1699.

² T. XXXVIII, p. 483, et XXXIX, p. 163, éd. Beuchot.

de traduction, c'est le caractère même de l'écrivain original. Ce caractère, on ne l'atteindra jamais dans toute sa vérité ; on doit s'en approcher autant qu'il est possible. Si l'auteur qu'on traduit est un de ces poètes primitifs, peu philosophes, mais, avant tout, peintres de la nature ; si, de son temps, on ignorait tous ces raffinements de notre poésie, tels que variété dans les transitions, adresse à éviter les répétitions de mots ou de phrases ; si, chez lui, l'épithète vulgaire, mais expressive, peint fidèlement par ses fréquents retours un état social où l'homme vivait beaucoup par les sens¹, le traducteur qui altère ces traits nous cache précisément le côté le plus original d'une figure antique : au lieu d'Homère, c'est par exemple Virgile ou le Tasse qu'il nous offre, moins l'éclat de style que le génie seul peut donner. Aucune traduction, surtout en prose, ne reproduira l'admirable beauté d'Homère, quand Homère est sublime ; mais une prose bien conçue (qu'on nous pardonne ce mot, qui rend seul notre idée) pourra toujours en reproduire les qualités secondaires et constantes, la forte simplicité, le naturel et même la cadence toute musicale. Il faudrait pour cela renoncer aux prétentions d'auteur, à quelques scrupules de l'Académie et du beau monde ; admettre souvent certaines coupes de phrase un peu brusques ; puiser au besoin dans notre vieille langue des mots encore faciles à comprendre aujourd'hui, des mots comme ceux que regrettaient déjà Labruyère et Fénelon. On laisserait ainsi deviner le grec sous une prose modeste, mais toujours française ; en s'effaçant devant son modèle pour le faire admirer, on mériterait l'estime des gens de goût plus sûrement sans doute que par l'émphatique et sonore élégance des Le Brun et des Bitaubé².

¹ Voir là-dessus une page excellente de M^{me} de Staël, *De la Littérature*, 1^{re} partie, ch. i.

² Voir, par exemple, les heureux essais qu'a donnés en ce genre un critique éminent par le goût et la science, le traducteur des *Chants*

Un essai heureux fut tenté en ce genre sur l'*Iliade*, au commencement du dix-neuvième siècle, par trois littérateurs dont le nom semble aujourd'hui bien oublié, MM. Thomas, Renouvier et de Cambis¹; mais le livre eut si peu de succès, que l'édition fut, à ce qu'on assure, mise au pilon; il n'en reste aujourd'hui qu'un fort petit nombre d'exemplaires. C'est pourtant de toutes les traductions françaises d'Homère celle qui répond le mieux à l'idée que nous nous sommes faite d'un tel travail; il suffirait d'un certain nombre de corrections, en général assez faciles, pour la rendre tout à fait digne d'être réimprimée. Nous voulons que le lecteur en juge sur un spécimen de quelque étendue.

Iliade, VI, vers 407 et suivants :

« Homme excellent, ta force te perdra : tu ne compatiras pas à ce tendre enfant, à moi, malheureuse, qui serai veuve bientôt; [car] élancés² tous ensemble, bientôt les Grecs t'immoleront : ainsi délaissée de toi, il vaudrait mieux que je descendisse dans la tombe. Quand tu auras rencontré la mort, je n'aurai plus de consolation; il ne me restera que la douleur. Je n'ai [plus] ni mon père ni ma mère vénérable. Le divin

populaires de la Grèce moderne et de la Chronique des Albigeois, M. Charles Fauriel. Ceux qui le lisent, et mieux encore ceux qui l'ont connu comprennent tout ce que pouvait pour Homère un si habile traducteur.

¹ 1810, chez Schœll, 2 vol. in-8, avec une préface touchante et de bon goût, et un discours préliminaire, qui est un des meilleurs morceaux écrits, au point de vue de l'opinion classique, sur les poèmes d'Homère.

² En général les traducteurs modernes croient trop facilement suppléer par une ponctuation intelligente aux particules de liaison. Mais c'est ôter à leur modèle un de ses traits originaux. Formé avant que l'écriture fût d'un usage commun et facile, le grec prodiguait, faute de ponctuation, ces signes de rapport, appelés particules *explétives*, bien qu'elles le soient rarement, comme le remarquait déjà Apollonius Dyscole, dans un chapitre spécial de son *Traité sur la conjonction*.

Achille tua mon père, il ravagea la ville charmante des Ciliens, Thèbes aux portes superbes, abattit Éétion, et ne le dépouilla point, [car] la religion de son âme ne le voulut pas ; mais, le brûlant avec ses armes merveilleuses, il lui fit un tombeau, et les nymphes des montagnes, filles de Jupiter, dieu de l'égide, plantèrent des ormes à l'entour. J'avois sept frères dans la maison ; tous le même jour allèrent chez les morts ; Achille aux pieds vaillants les tua tous au milieu des bœufs et des brebis blanches. Il conduisit devant Troie avec nos richesses ma mère, qui régnoit sous le Placus couronné de forêts, et la rendit ensuite pour une immense rançon. Mais Diane la perça d'une flèche dans le palais de son père. Hector, tu me rends mon père et ma mère [vénérable] et mes frères, tu es mon époux florissant : aie donc pitié de moi ; demeure ici sur la tour, de peur que tu ne fasses ton fils orphelin et ta femme veuve. Retiens ton armée près du figuier, là où Troie est surtout d'un accès facile, et que (?) la muraille se prête à l'assaut. Les plus braves y ont trois fois essayé leurs forces, les deux Ajax, l'illustre Idoménée, les Atrides, le vigoureux Diomède, soit qu'un augure clairvoyant les ait inspirés, soit qu'ils n'aient obéi qu'à leur courage.

« Andromaque, moi aussi, toutes ces pensées m'occupent, répond le grand Hector ; mais combien je rougirois devant les Troyens et les Troyennes aux longues tuniques, si, comme un lâche, à l'écart, j'évitois le combat. Ce n'est point là ce que mon cœur me conseille ; j'appris à être brave toujours, à combattre aux premiers rangs d'Ilion, gardien de la grande renommée de mon père et de la mienne. Oui, j'en porte la prévoyance (?) dans mon âme ; un jour, le saint Ilion périra, et Priam [à la forte lance] et son peuple. Mais tous ces Troyens dévoués au malheur, Hécube même, le roi Priam, mes frères, qui, nombreux et vaillants, tombèrent dans la poussière sous des mains ennemies, m'affligent moins que toi, toi qu'un Grec vêtu d'airain emmeneroit tout en larmes, te ravissant

le jour de la liberté : conduite dans Argos, tes doigts, sous une étrangère, ourdiront la toile; tu porteras l'eau des fontaines de Messéis et d'Hypérée, à contre-cœur sans doute, mais accablée sous la dure nécessité, et quelqu'un dirait, en voyant couler tes pleurs : C'est la femme d'Hector, qui étoit le plus vaillant des cavaliers troyens, lorsqu'on se battoit autour d'Ilion. Ainsi dira le passant (?), et rappelée (?) à la douleur, tu regretteras ton Hector, qui chasseroit le jour de l'esclavage. Ah ! que la mort me couvre de la terre du tombeau, avant que j'entende tes cris et ton enlèvement. »

« A ces paroles, le glorieux Hector allonge les bras vers son fils : l'enfant pousse un cri, et se rejette sur le sein de sa nourrice pleine de grâce, tremblant à l'aspect de son père, effrayé par l'airain et la crinière hérissée, qu'il voit sur la cime du casque flotter horriblement. Son père bien-aimé sourit, et sa mère vénérable. Hector aussitôt lève le casque de son front et le pose sur la terre resplendissante ¹. [Et alors] il baise son cher enfant, le berce dans ses bras, et supplie Jupiter et les autres dieux : « Jupiter, et vous, Dieux immortels, faites que mon fils soit illustre parmi les Troyens et vaillant comme moi; qu'il règne avec force sur Ilion et qu'on dise, à son retour de la bataille : Il est plus brave que son père. Qu'il apporte les dépouilles sanglantes de l'ennemi tué par son bras, et que sa mère se réjouisse dans son âme ! »

« Il dit et remet l'enfant aux mains de son épouse bien-aimée; elle le reçoit sur son sein embaumé, en sauriant dans ses larmes... »

Ce dernier trait est charmant. Le reste, sauf quelques taches, dont nous signalons les principales, est d'un ton simple et correct, qui rappelle assez bien le style homérique. On pourra comparer utilement ces pages avec l'*Essai*

¹ L'épithète, dans Homère, se rapporte au casque, ce qui est plus naturel.

de traduction, publié en 1845, par un savant helléniste, M. Stiévenart, et qui comprend précisément le sixième chant de l'*Iliade*. C'est encore une tentative dans le sens où nous souhaitons le plus que s'engagent désormais les traducteurs d'Homère.

M. Dugas-Montbel, sans avoir connu l'essai de traduction de 1810, inclina, par la justesse naturelle de son goût, vers la même méthode ; mais il n'a pas su l'appliquer franchement, même dans sa seconde édition, qui pourtant est comme une traduction nouvelle. Par exemple, il recule encore devant l'emploi uniforme du tutoiement dans les dialogues, et il se justifie, à cet égard, par l'exemple de Fénelon et de Racine ; mais Fénelon et Racine imitent, ils ne traduisent pas. Les mœurs qu'ils décrivent ne sont pas les vraies mœurs des siècles héroïques, et voilà pourquoi le *vous* convient très-bien dans quelques-uns de leurs dialogues ; au contraire, le *tu* choquera peut-être dans l'*Agamemnon* de Lemercier, et dans l'*Ulysse* de M. Le Brun, parce que les idées n'y sont pas celles d'Eschyle et d'Homère. Mais, dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*, la langue et les idées sont en parfaite harmonie : l'uniformité du tutoiement doit donc y être conservée par le traducteur. On comprend que la question changerait s'il s'agissait d'auteurs anciens tels que Thucydide ou Tacite. D'autre part, Dugas-Montbel abrège les longues formules qui, dans Homère, annoncent le discours de chaque interlocuteur ; il supprime l'épithète ou il en élude sans nécessité la vigueur un peu grossière. C'est avoir, ce me semble, trop peu de confiance dans les ressources de notre langue et dans la curiosité intelligente des lecteurs français. Homère ne gagne rien, en réalité, à tous ces ménagements. Qu'on nous le montre sans fard, il saura bien nous captiver lui-même ; ici par des accents passionnés et sublimes, là par de douces peintures, partout enfin par l'image sincère d'une jeune et forte civilisation.

Ces imperfections du travail de Dugas-Montbel ont récemment suscité à son travail une double concurrence, celle de M. E. Baresté¹ et celle de M. Giguet². Les deux nouveaux traducteurs, le premier surtout, ont voulu satisfaire pleinement le lecteur curieux de posséder un Homère *complet*, avec toutes les redondances, tout le luxe de coloris et d'images dont sa poésie abonde. Le succès m'en a paru médiocre ; M. Giguet, en particulier, a beaucoup mieux réussi dans sa traduction d'Hérodote, œuvre délicate aussi, mais d'une moindre difficulté. Quelque rang, d'ailleurs, que l'avenir réserve à la traduction de Dugas-Montbel, elle aura eu l'honneur d'ouvrir une voie nouvelle (puisque le travail des trois traducteurs de 1810 est resté presque inconnu). Trois volumes d'*Observations* savantes et spirituelles, et une *Histoire des poésies homériques*, où presque toutes les discussions de la critique moderne sur Homère sont résumées avec tact et avec élégance, assurent à ce traducteur une estime durable. Depuis M^{me} Dacier, Homère n'avait pas eu, on peut le dire, en France, un seul commentateur. M. Dugas-Montbel a pris cette place, et, selon toute apparence, il la gardera longtemps sans rival.

P. S. Depuis que ce morceau est écrit, un de mes anciens élèves à l'École normale supérieure, M. E. Personneaux, déjà connu par d'estimables travaux, a publié une traduction en prose d'Homère (*Illiade*, 1861; *Odyssée*, 1862), où il s'est formellement proposé d'appliquer les principes

¹ 2 vol. in-8, chez Lavigne; édition illustrée. On possédait déjà de belles illustrations d'Homère par Flaxman. S'il y avait en ce genre quelque chose de neuf pour nous et d'intéressant à faire, c'était sans doute d'adapter au texte d'Homère le dessin des monuments d'antiquité figurée qui offrent des sujets homériques. Comment les collaborateurs de M. Baresté n'y ont-ils pas même songé? Ils avaient pour cela l'exemple des ouvrages de Tischbein, d'Inghirami, de M. Raoul Rochette.

² 2 vol. in-12, chez Paulin, renfermés en un vol. in-12, en 1857.

mêmes que j'essaye ici de faire prévaloir. Je ne puis qu'applaudir à une telle entreprise, mais je ne crois pas qu'il m'appartienne d'en apprécier le succès : je serais trop volontiers favorable envers un écrivain qui prend à mon égard ce rôle flatteur pour moi de disciple. C'est au public à juger en dernier ressort le conseiller et celui qui a suivi ses conseils ¹.

¹ Voir un article de critique judicieuse et sincère consacré à l'examen de cette traduction par M. Talbot, dans le *Journal général de l'Instruction publique* du 6 novembre 1861.

VIII.

DES LIVRES ATTRIBUÉS A HERMÈS TRISMÉGISTE¹.

Voltaire écrit dans son *Dictionnaire philosophique*, au mot *Hermès ou Ermès, ou Mercure Trismégiste, ou Thaut, ou Taut, ou Tot* : « On néglige cet ancien livre de Mercure Trismégiste, et on peut n'avoir pas tort. Il a paru à des philosophes un sublime galimatias... Toutefois, dans ce chaos théologique, que de choses propres à étonner et à soumettre l'esprit humain ! Dieu, dont la triple essence est sagesse, puissance et bonté ; Dieu formant le monde par sa pensée, par son verbe ; Dieu créant des dieux subalternes ; Dieu ordonnant à ces dieux de diriger les orbes subalternes et de présider au monde ; le soleil, fils de Dieu ; l'homme, image de Dieu par la pensée ; la lumière, principal ouvrage de Dieu, essence divine : toutes ces grandes et vives images éblouissent l'imagination subjuguée... Il reste à savoir si ce livre, aussi célèbre que peu lu, fut l'ouvrage d'un Grec ou d'un Egyptien. »

Il reste aussi à savoir en quel temps il fut composé, et, par conséquent, si les belles doctrines qu'il renferme, au milieu de rêveries discordantes et d'obscures subtilités, font partie d'une théologie antérieure aux plus anciens philosophes grecs, ou si elles n'offrent qu'un mélange récent du néo-platonisme et du judaïsme avec quelques vagues traditions des idées cachées sous le symbolisme égyptien. Ce problème, ou

¹ Publié dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

plutôt ces problèmes ne semblent pas susceptibles d'une solution précise et définitive, mais une critique impartiale en même temps que discrète peut espérer du moins d'y répandra quelque lumière¹.

Le Thot ou Taut égyptien, l'Hermès grec, dont on retrouve les principaux traits dans le Mercure de l'Italie romaine, personnifié, dans la mythologie de notre Occident, le principe de l'intelligence et de l'industrie. C'est le dieu des arts, de la science, le grand initiateur des peuples aux mystères de la pensée divine. Les Grecs, toutefois, ne lui attribuent l'invention d'aucune philosophie, d'aucune religion particulière. Il n'en est pas de même en Égypte. Là, on rapportait au dieu Taut 36,525 livres de doctrine sacrée, selon le témoignage de Manéthon, ou 20,000 seulement, d'après les témoignages de Sélencus et de Julius Firmicus. Jamblique, qui nous a conservé ces chiffres peu croyables, prétend connaître 1,200 livres du même auteur sur le seul sujet des dieux. Tous ces écrivains prennent sans doute, par complaisance ou par ignorance, pour autant d'ouvrages hermétiques les nombreux exemplaires que devaient renfermer les temples égyptiens d'une sorte d'encyclopédie décrite en ces termes par

¹ Consulter sur ce sujet Fabricius, *Bibliothèque grecque*, t. I, p. 46-89, édit. de Barles; la *Symbolique* de Creuzer, liv. III, avec les éclaircissements de M. Guignaut, surtout les notes 6 et 11; la dissertation de M. Guignaut, de *Ἑρμῆς seu Mercurii mythologia*, in-8, Paris, 1835. On pourra lire encore avec fruit la dissertation de Fourmont, où l'on montre qu'il n'y a jamais eu qu'un Mercure (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. 1); Zoëga, *De Origine et usu obeliscorum*, in-8°, Rome, 1797, p. 503 et suiv., où sont réunis tous les textes relatifs aux livres de Taut; enfin, sur les ouvrages d'alchimie hermétique, l'*Histoire de la philosophie hermétique*, par l'abbé Lenglet du Fresnoy, 3 vol. in-12, Paris, 1742, t. I. Il existe en français deux traductions incomplètes des fragments grecs d'Hermès, l'une par du Préau (Paris, 1549, 1557), l'autre par de Foix (Bordeaux, 1574; Paris, 1587). Une édition critique du *Pomanderis* et des autres fragments grecs, avec traduction latine, a été publiée en 1256, à Berlin, par M. Gust. Parthey.

Clément d'Alexandrie, dans un passage de ses *Stromates* qui mérite de faire autorité : « Les Egyptiens, dit le savant chrétien, ont aussi leur philosophie. On le voit tout d'abord par leurs cérémonies religieuses. Au premier rang marche le *chantre* avec un des symboles de la musique. On dit qu'il doit posséder deux des livres d'Hermès, dont l'un contient des hymnes religieux, et l'autre un règlement pour la vie des rois. Après le chantre vient l'*horoscope* (observateur des astres), tenant en main une horloge et une palme, symboles de l'astronomie; il doit savoir par cœur les livres astrologiques d'Hermès, qui sont au nombre de quatre, l'un sur l'ordre des planètes, l'autre sur les conjonctions et les phases du soleil et de la lune, le reste sur les levers des astres. Vient ensuite le *scribe* sacré, ayant des plumes sur la tête, un livre dans les mains, et une *règle* (sorte de palette), dans laquelle sont l'encre et le roseau qui sert à écrire. Il doit connaître ce qu'on appelle les livres hiéroglyphiques, la cosmographie, la géographie, les positions du soleil et de la lune, ce qui concerne les cinq planètes, la chorographie de l'Égypte, la description du Nil, l'ornement des temples et des lieux consacrés, les mesures et autres choses utiles dans les lieux saints. Vient ensuite le *stoliste* (ou ordonnateur), tenant en main la coudée de justice et le vase aux libations; il est chargé de tout ce qui concerne l'instruction religieuse et le choix des victimes. Dix volumes renferment l'exposé des sacrifices, des prémices, des hymnes, des prières, des pompes, des fêtes et autres sujets relatifs à l'adoration des dieux en Égypte. Enfin paraît le *prophète*, portant devant son sein l'*hydrion* (vase à eau lustrale), suivi de ceux qui portent les instruments pour la fabrication du pain. Le prophète, comme chef du culte, apprend par cœur les dix livres appelés *hiératiques* (ou sacerdotaux), traitant des lois, des dieux et de l'instruction des prêtres; car le prophète égyptien surveille aussi la distribution des revenus. Il y a en tout quarante-deux livres néces-

saires à Hermès, dont trente-six, comprenant toute la philosophie égyptienne, sont appris par ceux que je viens de nommer. Les six autres regardent les *pastophores* (porteurs de statuettes et petits temples des dieux) et concernent la médecine, la construction du corps humain, les maladies, les instruments, les remèdes, la médecine des yeux, celle des affections particulières aux femmes. » Malgré bien des obscurités, ce précieux témoignage, que confirment en ses parties essentielles une foule de monuments de l'ancienne Egypte, nous montre clairement toute la science traditionnelle et immuable des Egyptiens placée sous la consécration d'un nom divin, celui de Taut ou Hermès, personnage auquel il est sans doute impossible d'assigner dans l'histoire une date et une généalogie précises. Maintenant, peut-on prendre pour des débris de l'encyclopédie hermétique décrite par Clément d'Alexandrie les oracles, les ouvrages d'astrologie, de médecine, de chimie, d'histoire naturelle et de philosophie qui, dès le deuxième siècle de notre ère, paraissent avoir circulé sous le nom d'Hermès? Galien, dès cette époque même, n'hésite pas, pour ce qui le concerne, à se prononcer contre l'authenticité de la collection hermétique; et les savants modernes se sont depuis longtemps décidés dans le même sens, d'après des preuves qu'on peut dire sans réplique. Mais sur la partie philosophique du recueil, les controverses durent encore. Le *Pœmandrès* et les dix-huit ou vingt fragments grecs qui s'y rattachent, l'*Asclépius*, dialogue qui ne nous est parvenu que dans une traduction latine, portant le nom du célèbre Apulée, sont encore aujourd'hui cités comme des monuments de la vieille sagesse égyptienne. En Allemagne, deux grands esprits, Görres et Creuzer; en France, le savant traducteur de la *Symbolique*, paraissent y reconnaître, avec plus ou moins de restrictions (et il y en a de nécessaires pour le plus simple bon sens), un exposé des doctrines secrètes des prêtres de Memphis et de Sais, de ces doctrines où Solon,

Pythagore, Platon, tant d'autres après eux, seraient venus puiser quelque chose au moins de leur philosophie. S'il en était ainsi, comment ne pas s'étonner que ni Platon, ni aucun philosophe dont il nous soit parvenu quelque page, jusqu'à Plutarque, ne cite les livres d'Hermès; que Plutarque, qui s'y réfère au sujet du nom d'une divinité, les désigne (*sur Isis et Osiris*, chap. 61) par l'expression peu rassurante : *les prétendus livres d'Hermès* (ἐν ταῖς Ἑρμοῦ λεγομέναις βίβλοις); qu'après Plutarque il y ait encore un assez long silence, jusqu'au moment où les apologistes et les Pères de l'Eglise s'arment de ces textes pour nous montrer au delà du paganisme une vérité plus pure que lui, et comme dérivée des révélations primitives auxquelles le christianisme rapporte toute son autorité? Si l'on songe combien de livres apocryphes naquirent, dès les temps ptolémaïques, de ce contact et de ce conflit de la religion juive avec la grecque; combien surtout furent composés entre le deuxième siècle et le sixième de notre ère, pour alimenter, en quelque sorte, une lutte où les passions, même savantes, faisaient arme de tout témoignage favorable à leur cause; si l'on se rappelle tant de livres attribués aux anciens pythagoriciens, aux premiers apôtres, à saint Denys l'Aréopagite, les faux oracles sibyllins, les poèmes prétendus orphiques, le titre d'un ouvrage attribué par Suidas au personnage fort suspect de Sanchoniathon *sur la Physiologie d'Hermès*: du rapprochement de tels faits il sortira déjà, ce nous semble, une présomption bien grave contre l'auteur des ouvrages qui portent le nom d'Hermès. Un coup d'œil rapide jeté sur l'ensemble et sur quelques détails du recueil donnera plus de force encore à ces premiers doutes.

Marsile Ficin a, le premier, réuni, d'après des manuscrits récemment apportés d'Orient par un voyageur italien ou d'après les citations éparses dans les platoniciens et les auteurs chrétiens, ce qui restait de la philosophie hermétique. Il en donna une traduction latine en 1471. Le texte

grec fut publié en 1554, par A. Vergèce, chez Turnèbe, et plusieurs fois depuis, entr'autres par Patrizzi, à la suite de son ouvrage jadis célèbre, qui a pour titre : *Novæ de universis philosophiæ*. Dans cette dernière édition, fort incorrecte d'ailleurs, chaque chapitre est suivi des observations d'un censeur ecclésiastique, où sont signalées au lecteur chrétien les propositions peu orthodoxes ou entièrement fausses. Cela seul nous montre à quel point de vue étaient considérées les doctrines du faux Hermès par les érudits de la Renaissance, c'est-à-dire au même point de vue que jadis par les docteurs de l'Eglise naissante. De même que Lactance et saint Augustin invoquaient Hermès comme un très-savant théologien, presque comme un confesseur anticipé du Dieu unique que devait un jour proclamer le christianisme; de même Patrizzi et Bafonius semblent donner à son témoignage une autorité religieuse, et la censure officielle de Rome, sauf quelques réserves, ne croit pas devoir interdire cette lecture aux âmes pieuses, comme si elle y trouvait, au contraire, d'utiles secours, une préparation commode à l'enseignement évangélique. C'est qu'en effet la théologie du faux Hermès emprunté à Pythagore, à Platon, quelques-unes des formes les plus élevées de leur spiritualisme; à la Bible, des métaphores hardies qui expriment la toute-puissance de Dieu et la haute poésie de la création. Le polythéisme ne s'y montre que domine, voilé par l'idée d'une intelligence unique et supérieure. Si ce n'est pas encore le dogme chrétien, c'est quelque chose qui s'en rapproche trop pour qu'on n'y aperçoive pas un travail de conciliation artificielle. Qui ne reconnaîtrait pas la *Genèse* dans des phrases comme celles-ci? « L'esprit existait avant la nature humide qui est sortie des ténèbres. Tout était confus et obscur avant que le Verbe vint tout animer. Dieu fit l'homme à son image. L'obscurité régnait sur l'abîme, l'eau et l'esprit étaient puissance dans le chaos. » Dans le treizième fragment, ces grandes images sont mêlées à d'autres

semblables du *Timée* de Platon. Ailleurs reparaissent presque sans changement des paroles de l'apôtre saint Jean, ou même se reproduit toute une scène de l'Évangile. Taut est mis à la place de Jésus ; il a des disciples qui l'interrogent, et auxquels il révèle les mystères de la pensée divine. Quelquefois ce sont des élans d'enthousiasme : « Que la nature du monde entier écoute la voix de mon hymne : terre, entr'ouvre-toi ; entr'ouvrez-vous, cataractes du ciel ; arbres, suspendez le bruit de vos feuilles. Je vais chanter le maître de la création ; le tout et l'unité. — Je vais célébrer celui qui a tout créé, celui qui a fixé la terre, suspendu le ciel, qui a voulu que de l'Océan une eau douce se répandît sur la terre habitée ou sans habitants, pour la nourriture et l'usage de tous les hommes. — C'est l'œil de l'intelligence, qu'il reçoive les éloges que lui offrent mes puissances. » Enfin, ce sont des oracles dont l'expression vague et générale devait tôt ou tard être justifiée par quelque événement. « O Égypte ! Égypte ! de ta religion il ne restera que des fables, des fables incroyables pour la postérité ; il ne restera que des mots écrits sur la pierre et rappelant tes actions pieuses ; l'Égypte aura pour habitant le Scythe ou l'Indien, ou quelque autre peuple étranger, quelque peuple barbare du voisinage. La Divinité, en effet, remontera au ciel ; abandonnés à eux-mêmes, les hommes mourront tous, et l'Égypte sera désertée à la fois et de Dieu et des hommes, etc. » Tout cela est mis en scène d'une façon étrange. Voici, par exemple, le début du *Pœmandrès*. « Un jour que je méditais sur les êtres, et que ma pensée s'élevait aux plus hautes régions, mes sens corporels ayant été fortement possédés, comme il arrive aux hommes qui s'endorment d'un profond sommeil après un excès de nourriture ou de travail, j'ai cru voir un être de dimensions énormes, qui m'appelait par mon nom et me disait : Que veux-tu entendre et voir ? Que veux-tu apprendre et connaître par l'esprit ? — Je lui dis : Et toi, qui es-tu ? —

Je suis, répondit-il, *Pœmandrès* (et non *Pœmander*, qui répondrait au grec Πόμανδρος), l'esprit de la vérité; je sais ce que tu veux, et je serai partout avec toi.... » Et l'enseignement commence par une vision sublime, où l'auditeur du divin prophète est ravi dans le monde des idées et de la lumière. Il y voit l'obscurité se changer en eau, et de cette eau s'échapper une fumée; de cette fumée sort un son inarticulé qui est comme la *voix de la lumière*, et de cette lumière que sort-il? *le Verbe*, le Verbe qui s'étend sur toute la nature! Pœmandrès demande alors à Taut s'il comprend ce qu'il a vu; Taut répond seulement qu'il *comprendra* (γνώσσειμι). En effet, la vision a besoin d'un commentaire, qui ne se fait pas attendre, mais qui ne l'éclaircit pas beaucoup, du moins à nos yeux, bien qu'il s'y mêle et de fort belles idées et de fort belles images empruntées soit aux livres saints, soit au platonisme. Pœmandrès conclut par ces mots: « Et maintenant pourquoi tarder, puisque tu as reçu toute la science, à devenir le guide de ceux qui en sont dignes, afin que la race humaine soit, grâce à toi, sauvée par Dieu. » En disant ces mots, *il se mêle aux puissances*. Taut, après l'avoir remercié de sa révélation, adresse aux hommes une allocution très-édifiante sur la nécessité de songer aux choses du ciel, puis à Dieu une longue prière pleine d'éclans mystiques.

Le morceau suivant, dans la collection hermétique, est intitulé: *Discours universel d'Hermès Trismégiste à Tot*. Un autre morceau, où l'on démontre que le bien n'est qu'en Dieu, s'adresse à Asclépius; un autre, sur l'âme, à Ammon; et ces divers personnages reparaissent dans le dialogue intitulé: *Asclépius*. Là, Hermès Trismégiste a pour auditeurs Ammon, Asclépius, ses disciples, enfin Tot, son fils, auquel il dit avoir déjà adressé *par écrit*, ainsi qu'à Ammon, plusieurs discours sur la physique et la morale (*multa physica ethicaque*). Le dialogue se passe entre Asclépius et Hermès, ou plutôt c'est un long discours du maître interrompu de temps

à autre par de courtes questions du disciple, et rempli des mêmes spéculations de théologie quelquefois sublime, mais en même temps peu originale, plus souvent obscure et amphigourique. Il se termine, comme le *Parménides*, par une prière à Dieu pour le remercier de s'être ainsi manifesté à ses indignes créatures, et pour lui demander de les maintenir toujours dans ces sentiments de haute piété. Puis tous les interlocuteurs vont prendre, à la manière des pythagoriciens, un repas d'où sera exclue la chair des animaux, *puram et sine animalibus eonam*.

Qu'est-ce, enfin, que cette famille moitié grecque, moitié égyptienne de prophètes et d'initiateurs? Hermès nous parle, au chapitre xxxvii du même dialogue, de son grand-père, dont il portait le nom. Ce premier Hermès est-il celui qui, sous un nom plus abstrait, s'adresse à Trismégiste dans la dixième des fragments grecs (*l'Esprit à Hermès*)? Comment prendre au sérieux une généalogie où, selon l'usage grec et romain, comme le dit naïvement un vieil interprète, deux noms alterneraient du père au fils? Qu'est-ce encore que ce grand-père d'Asclépius, qui nous est donné comme l'inventeur de la médecine? On peut sans doute admettre avec des savants modernes que l'Égypte ait reconnu plusieurs Hermès, incarnations successives et diversement puissantes du même principe divin, et qu'elle leur ait attribué certaines révélations sur l'origine du monde, sur la nature des choses, sur les devoirs de l'homme envers son Créateur. On peut admettre qu'une partie de cet enseignement ait passé en Grèce, soit par une tradition confuse, soit par quelque traduction des documents relatifs au culte d'Hermès; que Pythagore et Platon s'en soient inspirés quelquefois dans leurs études, et que certaines opinions, aujourd'hui tenues pour pythagoriciennes et platoniciennes, remontant réellement à cette origine. Ce que nous connaissons aujourd'hui des livres religieux originaux de l'ancienne Égypte, et particulièrement du célèbre *Ritual*

*funéraire*¹, n'est pas sans analogie, pour le ton général avec les livres grecs hermétiques. Néanmoins, il paraîtra toujours impossible que les fragments de philosophie hermétique que nous lisons aujourd'hui aient été traduits sur des originaux écrits en langue égyptienne : l'empreinte du style y est profondément grecque, et même d'une date assez récente. Ce n'est pas la langue de Platon, ni celle d'Aristote, ni celle de Plutarque, mais celle de l'école de Porphyre et d'Ammonius dans toute sa richesse et dans toute sa subtilité, avec des métaphores évidemment empruntées aux usages de la Grèce, par exemple, au vocabulaire de la musique, et çà et là des inadvertances plus significatives encore, comme la mention du sculpteur Phidias (p. 97, éd. Turnèbe), le récit d'une aventure arrivée au musicien Eupomius de Locres, aux jeux Pythiques, récit fort gracieux d'ailleurs, mais qui trahit bien clairement le faussaire. Ajoutez à cela des manières de parler qui conviennent mal au personnage d'un prophète, comme cette phrase de l'*Asclépius* : « Ce qu'on dit être extérieur au monde, si toutefois il y a quelque chose d'extérieur au monde, ce que je ne crains pas, etc. ; » des titres mystérieux, comme *la Clef, le Cratère ou la Monade (Dialogues d'Hermès avec son fils Tôt)* ; une obscurité souvent avouée, calculée même comme dans le fragment d'hymne que nous citons tout à l'heure : tous ces indices montrent des écrits sortis de ces ateliers de théurgie enthousiaste et de grossière falsification, qui se multiplièrent surtout durant la lutte du paganisme contre les doctrines chrétiennes. Dans ce chaos de paroles et d'idées, où le raisonnement revient sans cesse sur lui-même et n'avance que pour reculer ensuite, où tous les systèmes se heurtent, où

¹ Texte publié en 1842, par M. Lepsius, sous le titre de *Todtenbuch der Ägypter*. Cf. *Etude sur le Rituel funéraire des anciens Égyptiens* par le vicomte Emm. de Rougé, Paris, 1860, in-8 ; et d'utiles observations de M. R. Rochette, à propos d'une opinion de M. Bunsen, dans le *Journal des savants*, de 1846, p. 136-137.

toutes les doctrines peuvent trouver des arguments, personne ne s'étonnera qu'il se rencontre quelques opinions conformes au sens des vieux symboles égyptiens ; mais personne ne saurait y chercher une expression authentique de cette religion si originale. L'entraînement des passions religieuses et l'inexpérience de la critique ont seuls pu, sur ce point, accréditer les préjugés ou prolonger les méprises. C'est ce qui a été démontré depuis deux siècles, plus longuement et plus savamment que nous ne le saurions faire, par Casaubon, dans sa belle polémique contre Baronius ; depuis cette époque, les historiens de la philosophie n'ont guère fait que reproduire les mêmes conclusions, jusqu'à M. Baumgarten-Crusius, qui, dans un opuscule spécialement consacré à ce sujet (Iéna, 1837), les a encore appuyées par des preuves nouvelles. Il est aujourd'hui à souhaiter qu'un philologue exercé publie une bonne édition critique de tous ces textes d'Hermès le philosophe, en les accompagnant d'un commentaire où seraient indiqués avec soin tous les emprunts de l'auteur à la Bible, aux platoniciens, à l'Évangile, à ceux des livres égyptiens que la science peut traduire aujourd'hui. Si nous ne nous trompons, la part faite au plagiaire, celle de l'écrivain original resterait bien petite, indigne en tout cas du Taut égyptien ; mais un tel livre aura toujours son importance comme témoignage de l'état des esprits dans les siècles où il a pu naître et obtenir tant d'autorité.

IX.

DE LA PHILOSOPHIE ET DES POÈTES GNOMIQUES ¹.

Le mot *gnomique*, consacré chez les historiens de la littérature grecque pour désigner une forme particulière de la philosophie, la forme *sentencieuse*, ne se trouve en ce sens chez aucun auteur de l'antiquité. La philosophie gnomique est la plus ancienne forme de la philosophie chez les Grecs. De brefs aphorismes, des proverbes pleins de sens, des préceptes sur la conduite de la vie, des conseils (*ὑποθήκαι*) sont en effet

¹ Publié, avec moins de développements, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

Pour plus de détails sur ce sujet on pourra consulter Fabricius, *Bibliothèque grecque*, t. I, p. 704-750, éd. de Harles; les *Recueils des poètes gnomiques* par Brunck, Strasbourg, 1784, et par M. Boissonade, Paris, 1813; l'édition spéciale de Théognis, par M. Welcker, Francfort-sur-le-Mein, 1826; la *Dissertation* de G. Wagner sur *les deux Evenus*, Breslau, 1838; les traductions de Lèvesque, Paris, 1783, et de Coupé, Paris, 1796; celle de Pillot, Douai, 1814; les *Poetæ minores* de Gaisford, Oxford, 1814 et Leipzig, 1822; les *Poetæ Lyrici* de Bergk, Leipzig, 1843; les *Opuscula Græcorum sententiosa et moralia*, de M. Orelli, Leipzig, 1818-1822, ouvrage dont le second volume renferme aussi un recueil de sentences des Hébreux et des Arabes, traduites en latin, et peut être complété utilement par le *Recueil de sentences* qu'avait extraites et traduites des poètes indiens le savant grec Démétrios Galanos (Athènes, 1845, in-8); les *Sentences* de M. Térentius Varron (texte, notes critiques et traduction française), par Chappuis, Paris, 1856, in-12; sur Dionysius Caton, l'édition et la dissertation de M. J. Travers, Falaise, 1837; sur les *Quatrains* de Pibrac et de ses deux continuateurs, la *Bibliothèque de Goujet*, t. XII, p. 263-287 et 466-467; l'éditeur anonyme des *Distiques de Caton et des Quatrains de Pibrac*, Paris, 1802.

l'expression élémentaire et primitive de cette science qui s'appela plus tard la morale. Comme l'observation du caractère des hommes et la sagesse pratique se développent, chez un peuple, dès ses premiers progrès dans la civilisation, on ne s'étonnera pas de rencontrer déjà dans Homère l'usage assez fréquent de ces sentences philosophiques. Mais ce n'est qu'à un second âge de la poésie grecque, dans Hésiode, que les sentences deviennent à elles seules la matière de poèmes distincts; *les Œuvres et les Jours* sont le plus ancien exemple d'un poème *didactique*. Dans l'ouvrage même d'Hésiode se trouvent encore réunis deux éléments de nature fort différente, les règles relatives à la vie matérielle et les conseils moraux. Ces derniers, à leur tour, formeront plus tard le poème, à proprement dire, *gnomique*, illustré par Solon, Phocylide et Théognis. Avec quelques autres écrivains moins célèbres, ces trois poètes représentent pour nous une école qui s'étend depuis le septième siècle jusqu'au commencement du cinquième avant notre ère, et à laquelle il faut rattacher, quoiqu'ils n'aient pas tous été des écrivains ni même des philosophes pratiques, les *sages* de la Grèce, espèce de magistrats ou législateurs qui nous offrent de la sagesse primitive une image à la fois aimable et sévère.

Renfermée dans les limites que nous venons de tracer, la philosophie sentencieuse embrasse encore un domaine assez large. Elle touche à plusieurs autres genres, à l'hymne religieux, à la politique, à la haute physique, à la satire. Ainsi il y a dans Solon une invocation aux Muses; dans Théognis, une prière à Jupiter, une à Phébus, une à Castor et Pollux, prières ordinairement terminées par des pensées morales, mais dont quelques vers rappellent encore cet élan de poésie religieuse qui distingue les hymnes homériques. Les dieux d'ailleurs n'y sont pas toujours invoqués avec confiance; c'est quelquefois le doute, ou même un sentiment voisin du désespoir qui a inspiré ces naïves invocations. Quelquefois

aussi le scepticisme des gnomiques s'exprime moins directement par une explication toute rationnelle des phénomènes de la nature et des événements du monde. On voit que les grands poèmes cosmogoniques de Parménide et de Xéno-
phane vont bientôt inaugurer en Grèce cette philosophie qui, sans nier ouvertement les dieux païens, ne voyait plus en eux que des symboles populaires des forces de la nature. Tout se débrouille et s'organise en quelque sorte, dans ce siècle de science et d'activité curieuse : naguère confondus dans l'unité épique, les connaissances humaines n'ont pas encore de limites bien définies ; la division des genres commence pourtant à devenir sensible, et l'on devine que dans deux siècles Platon et Aristote la pourront analyser dans leurs savantes théories des œuvres de l'esprit.

D'un autre côté, la poésie gnomique se rattache bien souvent à la politique. De leurs préceptes généraux sur les conditions du honneur public, Solon et Théognis, hommes d'Etat, mêlés aux événements publics de leur patrie, passent bien vite à des souvenirs personnels ; et ce que, par habitude, nous appelons toujours leurs *sentences*, ressemble fort à des fragments de *mémoires* en vers. Voilà comment Théognis est pour nous un témoin précieux des révolutions de Mégare, par exemple lorsqu'il résume en quelques traits énergiques la loi trop fatale qui fait passer les peuples de l'extrême licence au joug d'un tyran : « Cyrnus, cette ville est grossie ; et je tremble qu'elle n'enfante quelque redresseur de nos folles passions. Car les citoyens sont encore sains d'esprit ; mais les chefs sont hommes à donner dans toute espèce de crimes, etc. ¹ ; » ou lorsqu'il insiste à plusieurs reprises sur les avantages de la modération, du *juste milieu* ². Voilà comment Plutarque a pu puiser dans les vers mêmes de Solon

¹ Vers 699 et suiv., qui rappellent une célèbre page de Platon sur les dangers de la démagogie et de la liberté sans frein.

² Vers 675, 681, 690.

une partie, et probablement la plus authentique, de sa biographie du législateur athénien.

Ces digressions historiques nous ont conservé encore d'autres sentiments, d'autres souvenirs particuliers au poète. Théognis et Solon décrivent aussi les joies de la jeunesse avec une complaisance qui n'est pas sans quelque regret de leurs plaisirs perdus. Alors, on croit lire quelque une des plus molles poésies de Mimnerme l'élégiaque¹. Mais ici, il faut bien distinguer entre la lettre et le sens de leurs vers. Des descriptions gracieuses de l'amour et des festins, l'éloge du vin, de la bonne chère et de la richesse, n'expriment pas toujours la pensée du poète lui-même; celui-ci n'est que l'interprète des passions ou des préjugés contemporains. Il n'approuve pas tout ce qu'il décrit ou raconte; au contraire, sa poésie touche souvent de très-près à la satire. Seulement, comme elle s'abstient toujours d'invectives contre les personnes, on ne peut la confondre avec le genre *iambique*, que perfectionnaient à la même époque Archiloque et Hipponax. Ainsi quelques vers de Phocylide, où le sexe féminin est divisé en quatre familles et ramené, avec fort peu de respect, à quatre origines : le chien, l'abeille, le porc et le cheval, font penser au petit poème de Simonide d'Amorgos sur le même sujet, mais se distinguent cependant, par leur caractère général, de la satire telle que l'ont illustrée Archiloque et Hipponax. Le premier fragment de Phocylide offre, en deux vers, une épigramme ingénieuse et mordante : « Les Lériens sont des méchants, non celui-ci ou celui-là, mais tous, excepté Proclès; encore Proclès est Lérien. » Au reste, ces traits de malice sont rares et se détachent sur le fond d'une morale ordinairement inoffensive à l'égard des personnes.

¹ Comparez, par exemple, le fragment 1 de la *Nanno* de Mimnerme avec Solon, fragments 15 et 21, et avec les vers 532-536, 917-922, 947 et suiv. etc., de Théognis.

C'est donc entre l'hymne religieux, la cosmogonie dogmatique, la politique et la satire qu'il faut chercher le genre gnomique proprement dit. Aucun monument ne nous le présente aujourd'hui dans son ensemble et dans sa pureté. Les ouvrages de Xénophane, d'Événus et de Phocylide sont presque entièrement perdus, il ne reste de Solon que deux ou trois cents vers. Le recueil, plus considérable, de Théognis offre des traces nombreuses d'interpolation et de remaniement; les doctrines des sept Sages ne sont nulle part exposées avec fidélité, pas même dans l'ouvrage où Plutarque réunit ces graves personnages à un banquet donné par Périandre¹. Les fables épiques, qui représentent aussi cette sagesse des vieux âges sous une forme populaire et presque enfantine, n'ont pas reçu davantage cette rédaction précise qui seule consacre une œuvre et un auteur aux yeux de la postérité. Peut-être, d'ailleurs, cette philosophie n'eut-elle jamais dans l'antiquité la précision que l'esprit moderne lui demande pour la définir. Le recueil de préceptes adressé par Isocrate à Démosthène n'a déjà plus le caractère gnomique : c'est presque un Traité des devoirs. Cependant on peut encore aujourd'hui marquer par quelques traits l'esprit général de la morale contenue dans les fragments que nous venons d'énumérer.

D'abord, la philosophie gnomique raisonne peu et raisonne brièvement; elle s'exprime d'ordinaire en couplets de deux ou trois distiques élégiaques, quelquefois même de moindre étendue, adressés à un ami du philosophe; elle se donne comme une tradition des ancêtres², et elle ne se pique pas d'accorder toujours ses axiomes avec une parfaite rigueur. Solon, Théognis, Événus se rencontrent souvent, d'où il résulte que les anciens eux-mêmes les ont souvent cités l'un

¹ Voir, sur ces doctrines, le mémoire de M. Ad. Garnier, dans les Comptes rendus de l'Acad. des Sciences morales, mars et juillet 1854.

² Théognis, vers 59-60, éd. Welcker, à laquelle se rapportent toutes les citations contenues dans ce chapitre.

pour l'autre ; mais ils se contredisent quelquefois. Solon accepte la loi qui fait retomber la punition d'une faute sur les fils et les descendants du coupable. Théognis, au contraire, s'en plaint avec amertume, et il accuse fort l'injustice de Jupiter. Sur plus d'un autre point, il varie lui-même dans ses opinions, sans doute selon les accidents sous l'impression desquels il rédigeait chacune de ses sentences, plaçant ici au-dessus de toutes choses l'intelligence et la volonté des dieux, là proclamant que les dieux ont donné à l'homme une raison souveraine qui embrasse le monde. Bien plus, il existe sous le nom de Théognis des *parodies*, où quelques-unes de ses propres maximes sont retournées en un sens tout contraire, sinon par le poète lui-même, au moins par quelque moraliste de son école. Du reste, sur le détail des choses de la vie, son expérience est profonde, ses observations d'une finesse singulièrement précoce, et qui nous surprend aujourd'hui par ses ressemblances avec la morale de notre société moderne. Tels sont des conseils contre les mariages intéressés et les mésalliances, sur les dangers de la grandeur et les richesses : « Cyrius, nous cherchons des bœufs, des ânes, des chevaux de bonne race pour les faire reproduire, et l'honnête homme ne craint pas d'épouser la fille méchante d'un méchant père, si elle lui apporte beaucoup d'argent ; une femme ne refuse pas d'être l'épouse d'un méchant s'il est riche ; elle lui demande l'argent, non la vertu. L'argent a toute notre estime ; du méchant au bon, du bon au méchant, l'argent conclut les alliances » (vers 1 et suiv.). — « Épargner est bonne chose, car personne ne pleure le mort qui ne laisse pas d'argent » (vers 241). — « Le plus odieux des maux ici-bas, un mal pire que la mort et que toutes les maladies, c'est pour un père d'être maltraité par ses fils, quand ils les a nourris, pourvus de tous les biens de la vie, quand il a mis chez eux sa fortune en dépôt : alors ils le haïssent, ils maudissent sa trop longue vieillesse, et le repoussent

comme un misérable mendiant ¹ » (vers 245). Ces derniers vers rappellent quelques vers de Minnerme, empreints de la même mélancolie : « Telles sont les feuilles que pousse la florissante saison du printemps, lorsque va croissant l'éclat du soleil ; tels nous jouissons quelque temps des fleurs de la jeunesse, insoucians du bien ou du mal que les dieux nous préparent. Mais deux noires Parques sont là, l'une portant la vieillesse douloureuse, l'autre la mort, et le fruit des jeunes années dure le peu de temps que met le soleil à s'épandre sur la terre ; et quand tu as une fois franchi la borne des beaux jours, dès lors il te vaut mieux mourir que de vivre, car bien des maux vont naître en ton cœur. Pour l'un, c'est sa maison qui s'écroule et la pauvreté qui lui apporte ses dures tâches ; un autre pleure ses enfans, et le regret qu'il en a le fait descendre aux demeures d'Hadès. Cet autre a le cœur rongé par une maladie. Enfin, il n'est pas un homme à qui Jupiter n'envoie mille maux. » Le même ton de tristesse, relevé seulement par une pointe de satire, reparaît dans les vers suivans de Théognis, qui semblent continuer ceux de Minnerme : « Beaucoup ont la richesse, non le savoir ; d'autres cherchent le beau et gémissent sous le poids d'une dure pauvreté : tous incapables d'agir, ceux-ci faute de biens, ceux-là faute de bon sens » (vers 493). — « O Plutus (dieu de la richesse), le plus beau et le plus aimable des dieux ! par toi, de fripon que j'étais, je deviens honnête homme » (vers 525). — « Pour le pauvre, cher Cyrnus, il vaut mieux mourir que de vivre sous le joug de la dure pauvreté » (vers 539). — « On n'a jamais vu, on ne verra jamais descendre chez Hadès un homme qui ait plu à tout le monde, car celui qui règne sur les mortels et les immortels, Jupiter, le fils de Cronos, ne réussit pas à plaire à tous les mortels » (vers 215). Solon dit de même, par-

¹ C'est aussi la morale d'un verset de l'Écclésiaste (xxiii, 22), et celle de deux comédies modernes : *les Fils ingrats* ou *l'École des pères*, de Pirou, et *les Deux gendres*, de M. Etienne.

lant plus spécialement de la vie politique : « Dans les grandes affaires, il est difficile de plaire à tout le monde. »

Cette poésie de courte haleine, si l'on peut dire ainsi, et par là bien appropriée à la musique simple et grave qui en faisait l'accompagnement ordinaire (Voir Théognis, vers 247), a pourtant çà et là des inspirations plus fécondes, qui donnent au vers élégiaque, alors d'invention nouvelle, une force et une chaleur dignes de Callinus et de Tyrtée ; on en peut juger par le morceau suivant de Solon :

« Nobles filles de Mnémosyne et de Jupiter Olympien, Muses du Piérius, écoutez mes prières : Faites qu'avec le bonheur qui vient des Dieux j'obtienne l'estime qui vient des hommes ; que, doux envers mes amis, dur à mes ennemis, je sois aimé des uns et redouté des autres. Je souhaite la richesse, mais je ne veux pas jouir d'une richesse injuste : tôt ou tard viendrait le châtement. La richesse que donnent les Dieux repose et grandit sur une base inébranlable ; celle que poursuit l'homme, celle qu'il acquiert par la violence et malgré la loi, suit à regret l'injuste qui l'attire à lui. Bien vite le malheur s'y mêle, petit d'abord comme l'étincelle qui commence un incendie ; mais, un jour, vient l'amertume. Les œuvres de la violence durent peu ici-bas. Jupiter veille pour que tout ait sa fin. Quand le zéphyr du printemps dissipe soudain les nuages, et qu'après avoir soulevé jusqu'au fond les flots de la mer bondissante, il vient ravager les belles œuvres de l'homme sur la terre nourricière du blé, et que, s'élevant au ciel jusqu'à la demeure des Dieux, il rend à nos yeux la pure couleur de l'éther, alors éclate et brille le souffle ardent du soleil, et l'œil ne découvre plus un nuage. Telle est la justice de Jupiter, non pas cruelle pour un seul, comme celle de l'homme. Jamais ne lui échappe celui qui cache au fond de son cœur une mauvaise pensée ; tôt ou tard, il faut qu'elle voie le jour ; seulement, l'un paye aujourd'hui, celui-ci dans un autre temps. Ou bien il échappera lui-même, et la ven-

geance des Dieux qui le poursuit ne l'atteindra pas, mais elle arrivera pourtant à son heure, et la peine méritée tombera sur ses enfants ou sur leur postérité. » C'est la doctrine même de Plutarque dans son livre célèbre sur les *Retards de la vengeance divine*, dont quelques pages semblent dérobées à la prédication chrétienne. Un trait, au commencement de cette magnifique tirade, montre des mœurs encore bien voisines de la barbarie héroïque. Théognis répète avec Solon le conseil de rendre à notre ennemi haine pour haine : « Sache tromper l'ennemi par les paroles; une fois sous la main, sache le punir sans écouter d'excuses » (vers 431). Et il revient plusieurs fois sur cette sauvage maxime dont il varie seulement la forme (vers 605, 795, 829). Heureusement pour l'honneur de la Grèce, parmi les sentences attribuées aux sept Sages, il y en a de plus humaines sur le même sujet. Déjà Théognis semble revenir à des sentiments moins cruels, quand il nous commande de ne point rire d'un ennemi, s'il est honnête, et de ne point louer un ami malhonnête (vers 672). En général, il ne veut pas qu'on se moque des malheureux (vers 427). Avec tous les hommes de son siècle, il reconnaît d'ailleurs la souillure originelle de l'esclavage, et n'admet point qu'un fils libre puisse naître d'un père esclave (vers 845). Incrédule, nous l'avons vu, à l'égard de la providence de Jupiter, il croit à la divination (vers 229, 230); doutes et préjugés qui remontaient bien haut dans l'histoire et qui devaient durer bien longtemps encore. Telle est aussi la doctrine du tyrannicide, si souvent discutée chez les modernes, et qu'on s'étonne de voir encouragée par un distique de Théognis que contredit, il est vrai, un distique voisin ¹. Il est un autre mal, ignoré de la Grèce héroïque, et dont Solon parle avec une

¹ Voyez vers 1147-1150; M. Welcker range ces sortes de contradictions parmi les *παρρησιαί*. Qui sait si la pensée du politique philosophe n'a pas un peu hésité sur ce point comme sur quelques autres ?

étrange indifférence. C'est le vice que Platon devait cacher, dans son *Banquet*, et presque dissimuler sous le luxe d'une interprétation quelquefois sublime. Cependant Xérophane attaquait déjà comme inutiles et sanglants les jeux athlétiques, qui furent l'une des principales causes de l'affreuse corruption des mœurs grecques, et que le christianisme seul a pu combattre avec succès.

Comme on le voit, la philosophie sententieuse touche à tous les intérêts de la vie publique, à tous les scrupules de la morale privée, à toutes les questions qui, plus tard, sont devenues dans les écoles l'objet de longs commentaires et de gros livres. Elle ne forme pas un ensemble d'axiomes exactement coordonnés, mais elle charge de sujet ou de son suivant bien des caprices; tour à tour spiritualiste ou sensuelle, religieuse ou sceptique, souvent indulgente, souvent austère: c'est la morale du bon sens populaire, ennemie avant tout des excès de dogmatisme, et s'élevant quelquefois au sublime par un certain tour de pensées qui, chez les Grecs, s'unit sans efforts à la naïveté. Elle a précédé les grands systèmes, et elle leur a survécu, grâce à la précision commode de ses maximes et au charme d'une expression originale. Les Dialogues de Platon et les Morales d'Aristote n'ont pas fait oublier Phocylide, Solon et Théognis. Les *Vers dorés* de Pythagore, qui sont aussi de cette famille, ont trouvé des commentateurs au cinquième siècle de notre ère.

D'autre part, les sentences, qui déjà ornaient la poésie d'Homère, ont orné aussi celle de Pindare, de Sophocle, de Ménandre, puis les discours des orateurs attiques et les récits des historiens, d'où on les a souvent extraites pour en composer des recueils à l'usage des écoles. Ainsi nous avons aujourd'hui plusieurs centaines d'iambes sentencieux, extraits des comiques grecs; d'autres, puisés chez le mimographe latin Publius Syrus; des sentences en prose, tirées de Démocrite, de Plutarque, de Varron (celles-ci, publiées avec d'impor-

tantés augmentations en 1843 à Padoue, par M. Vincent Devit), enfin de Sénèque.

Tous ces vers, ainsi que les apophthegmes et les proverbes en prose, ont passé, plus tard, dans les anthologies morales, comme celles d'Orion, de Stobée, et de là dans une foule d'encyclopédies et de manuels. Remaniés à diverses dates, on les trouve, tantôt avec des maximes d'une philosophie toute chrétienne dans le poème du pseudo-Phocylide, et dans la collection des oracles sibyllins, dans les sentences de Nilus, évêque et martyr ; tantôt plus rapprochés des dogmes stoïciens, dans les *Distiques* latins de Dionysius Caton, productions de date incertaine, mais sans doute très-anciennes. De tels recueils, ainsi que la *Consolation de la philosophie*, par Boèce, le Manuel d'Epictète, deux fois retouché par des auteurs chrétiens pour servir à l'enseignement dans leurs écoles, et les extraits des *Réflexions* de Marc-Aurèle ne pouvaient manquer d'obtenir dans le moyen âge une grande popularité ; ils furent de bonne heure traduits, paraphrasés, abrégés en plusieurs ouvrages originaux, qu'il serait bien difficile d'énumérer ici, mais parmi lesquels nous citerons du moins les vers d'Abélard à son fils Astralabius, récemment publiés par M. Cousin¹ ; quelques pages du *Tesoretto* de Brunetto Latini, le maître de Dante (ch. xviii) ; les *Documenti d'amore*, par Francesco da Barberino, livre curieux, dont le titre ne doit pas tromper sur la morale sérieuse de l'auteur ; le *Prick of conscience* de Richard Hampole² ; enfin, et pour caractériser par un admirable exemple la philosophie sentimenteuse de cette époque, l'*Imitation de Jésus-Christ*.

A la renaissance des lettres, tandis que les érudits recueillaient dans Tacite ou dans Tite-Live les sentences morales dont ces historiens ont semé leurs récits et leurs harangues,

¹ *Philosophie scholastique*, Appendice x ; *Abelardi opera*, t. I, p. 340.

² Voir Wartan, *Hist. de la poésie anglaise*, t. II, p. 35, éd. 1840.

tandis que Scaliger refaisait la traduction grecque des Distiques de Caton, donnée au quatorzième siècle par Planude, d'autres traduisaient en langue vulgaire les maximes de Pythagore, de Phocylide et de Théognis, introduites dans nos collèges dès les débuts de l'imprimerie grecque en France; de graves magistrats, le président de Pibrac, les conseillers Faure et Mathieu publiaient des centuries de quatrains moraux à l'usage de la jeunesse. Ces compositions modestes ont eu dans nos écoles une célébrité durable, malgré les plaisanteries de Boileau et de Molière; elles ont passé de notre langue dans presque toutes celles de l'Occident, et, dit-on, même dans quelques langues orientales, où elles rencontraient d'ailleurs un fonds semblable de poésie sententiveuse et de morale populaire¹. On les réimprimait encore chez nous au milieu du dix-huitième siècle. Voltaire n'en parle pas sans respect; il ne leur reproche que d'avoir un peu vieilli, et il en a renouvelé quelques-unes avec bonheur; par exemple dans les vers suivants :

Tout annonce d'un Dieu l'éternelle existence,
On ne peut le comprendre, on ne peut l'ignorer.
La voix de l'univers annonce sa puissance,
Et la voix de nos cœurs dit qu'il faut l'adorer.

(T. XII, p. 558, éd. Beuchot).

Mais il a bien fait de respecter un quatrain tel que celui-ci :

Ris, si tu veux, un ris de Démocrite,
Puisque le monde est pure vanité;
Mais quelquefois, touché d'humanité,
Pleure nos maux des larmes d'Héraclite.

(PIBRAC.)

En voici un autre qu'une légère correction au troisième vers rendrait excellent dans sa simplicité gauloise :

Tout l'univers n'est qu'une cité ronde,
Chacun a droit de s'en dire bourgeois,

¹ Voir le *Liber gnomagyricus*, publié en 1507 par F. Tissard.

² Voir le Recueil de Démétrios Galanos, cité plus haut, p. 229.

Le Scythe et Maure autant que le Grégeois,
Le plus petit que le plus grand du monde.

Il n'est pas étonnant que dans les premières années de ce siècle, lors du renouvellement des études en France, on ait reproduit par l'impression ces Quatrains, souvent incorrects, mais d'une morale toujours pure, quoique moins sévère çà et là que celle de l'Évangile. Alors aussi les quatrains de M. Morel de Vindé ont eu de nombreuses éditions; ils ont même rencontré un habile traducteur qui les a mis en latin, comme jadis on avait traduit ceux de Pibrac¹. De nos jours enfin on a tenté d'introduire dans les écoles des livres du même genre; ils répondent, en effet, à un besoin sérieux de l'instruction élémentaire

Mais les distiques, les quatrains à la manière de Pibrac ne sont pas la seule composition moderne qui se rattache à l'ancienne forme *gnomique*. Les *Pensées* de la Rochefoucauld et de ses imitateurs continuent en prose cette tradition de la philosophie sentencieuse. Ainsi, dans sa variété, sans cesse renouvelée par le génie des siècles et par le talent des écrivains, cette littérature de l'apophthegme semble échapper de plus en plus aux définitions et aux préceptes d'une critique rigoureuse. Qu'il nous suffise d'avoir montré le rôle original des *gnomiques* grecs dans l'histoire de la philosophie ancienne, et d'avoir rapproché de ces philosophes quelques-uns de leurs nombreux continuateurs dans les siècles suivants.

¹ *De officiis ad pueros tetrasticha quæ huic ætati ordine accommodavit* C. G. Morel de Vindé — *nunc primum, quum septima prodit editio, e nostrate lingua conversa in latinam studio* Jos. Vict. Le Clerc, Lutetiæ Parisiorum, 1816, in-12; avec une préface très-instructive. A en juger par certain poëme en grec publié vers le même temps (*Lysis*, Paris, 1814, in-8), le traducteur latin de M. de Vindé aurait pu aussi mettre ces quatrains en vers grecs, comme jadis avait fait Florent Chrestien pour les quatrains de Pibrac: ce n'étaient là que les jeux d'un savoir précoce, destiné à de bien autres succès.

X.

DE LA POESIE PASTORALE

AVANT LES POETES BUCOLIQUES ¹.

Toute question sur les origines est obscure, dans l'histoire littéraire comme dans l'histoire politique. Quand, pour la première fois, on s'avise d'écrire l'histoire d'une institution, il n'est plus temps, d'ordinaire, d'en retrouver les commencements à travers l'obscurité du passé. Il en est de même pour les divers genres de compositions littéraires ; mais aucun n'a soulevé à cet égard plus de débats que le genre pastoral. Les anciens se demandaient déjà quel en était le véritable inventeur, Daphnis, Stésichore ou Théocrite ? Les modernes ont renouvelé ces disputes, et elles ont eu leur part dans les doctes occupations de l'Académie des belles-lettres. Le 16 avril 1718, M. Hardion racontait, trop sérieusement peut-être, devant ses confrères, les aventures du berger Daphnis, fabuleux ancêtre de la grande famille des poètes bucoliques ². Une autre fois, c'était M. l'abbé Fraguier qui venait exposer, en historien et en homme d'esprit, les saines traditions et les règles de l'idylle ³. De nos jours la critique a souvent repris

¹ Lu dans la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions du 2 décembre 1859.

² Mémoires de l'Académie des belles-lettres, t. VI, p. 459 ; Cf. t. V, p. 91.

³ *Dissertation sur l'Églogue*, Mémoires de l'Académie, t. II, p. 128 ; Cf. *ibid.*, t. III, p. 128, l'analyse du Mémoire de G. de Boisrobert *Sur les anciens poètes bucoliques de Sicile et sur l'origine des instruments à vent qui accompagnoient leurs chansons.*

ces questions, et, dans son ambition de tout approfondir, elle en a fait des problèmes de haute érudition. Elle a cherché jusque dans l'Orient les premiers modèles de Théocrite; elle a voulu montrer que les Carthaginois, établis en Sicile, firent entendre au poète de Syracuse un écho des harmonies sublimes de Salomon¹.

Je ne veux pas renouveler le débat sur un terrain où il échapperait à ma compétence. J'ai plutôt l'espoir de le simplifier, sinon de le finir, par l'exposé d'une opinion qui se fonde sur l'histoire même de la littérature grecque, et que je résumerai d'avance en quelques mots.

Théocrite est sans doute le premier auteur qui ait fait, si je puis dire ainsi, profession de poésie pastorale; il est peut-être le premier qui ait donné un cadre spécial à la description de la nature et des mœurs champêtres, le premier enfin qui ait adopté pour les décrire une forme de vers hexamètre notablement différente de l'hexamètre épique². Mais de tout temps la poésie grecque se plut à décrire les champs, les peines et les plaisirs de la vie des bergers. L'idylle, comme nous l'appelons aujourd'hui, d'un nom grec dont nous altérons bien le sens, l'idylle n'a pas eu d'inventeur, à vrai dire; sous des formes et avec des proportions diverses, elle exista de tout temps dans la littérature des Hellènes. Voilà ce que je me propose de montrer, rien qu'en rapprochant quelques faits d'ailleurs bien connus et quelques fragments de vieille poésie qui sont, pour la plupart, dans la mémoire de tous les amateurs de l'antiquité.

¹ Voir l'article *Poésie bucolique* dans l'*Encyclopédie des gens du monde*; M. Pafis, de *l'Églogue latine*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 27^e série, vol. XV, p. 242 (1838); M. Fauriel, Introduction à la traduction française de la *Perthénoïde* de Baggesen, Paris, 1818; le savant opuscule de M. J. Aders, intitulé : *Théocrite* (Genève, 1843); etc.

² J.-P. Rossignol, *Virgile et Constantin le Grand* (Paris, 1865, in-8), p. 120 et suiv.

Les Grecs appartiennent à la vieille race des Aryens qui ouvre l'histoire littéraire de l'Orient par les hymnes des Védas, ces hymnes si vivement empreints de toutes les idées que développe la vie pastorale¹. C'est assez dire que la vie pastorale fut aussi celle des premiers Hellènes, ou que, du moins, elle dut tenir une large place parmi leurs souvenirs nationaux. En effet, les plus anciennes fables grecques sont pleines de fictions relatives à la vie des champs. Un fils de Jupiter, Apollon, le dieu même de la poésie, se fait berger chez Admète, roi de Thessalie. Un autre fils de Jupiter, Hercule, en punition de quelque faute, est forcé de cacher sa divinité pour devenir le serviteur de Sylée, paysan inhumain et grossier, dont, à son tour, il punira bientôt le crime ; légende à double sens, où l'antique théorie de l'expiation se reconnaît sous la peinture des mœurs du vigneron et de son hôte divin. Les silènes et les satyres, compagnons du dieu des vendanges, nous rappellent encore l'homme enfant et grossier qui jouit naïvement des dons de la nature et des premières découvertes de l'industrie. D'autres demi-dieux, les cyclopes, par quelques traits du caractère que leur prête la Fable, représentent sous un autre aspect la rudesse des plus anciennes mœurs pastorales ; anthropophages à l'occasion, ils vivent ordinairement du produit de leurs troupeaux.

Les rois de l'âge héroïque, fils ou petit-fils des dieux, sont volontiers aussi des pasteurs. Anchise, dont Vénus recherche l'amour, est un berger de la Troade. Le fils de Priam, Paris, faisait paître sur l'Ida les troupeaux de son père, quand trois déesses vinrent le faire juge de leur rivalité. En général, l'élevé des bœufs joue un grand rôle dans les plus vieilles traditions de la race aryenne ; qu'il me suffise de rappeler à ce

¹ Voir dans le savant ouvrage de M. Albrecht Weber, que vient de traduire en français M. Sadous (*Histoire de la Littérature indienne*, 1859, 1 vol. in-8, chez A. Durand), p. 20 et suiv., un résumé rapide et instructif de ce que nous apprend sur ce sujet la collection des *Védas*.

sujet la légende de Géryon, celle d'Hercule et de Cacus, celle d'Hermès, voleur des bœufs d'Apollon ; enfin, le nom même d'une contrée de la Grèce, la *Béotie*, qui signifie « la terre des bouviers. »

De l'imagination et de la superstition populaires ces fables passèrent naturellement dans une poésie qui représentait si bien la vie entière des Hellènes. L'*Odyssee* d'Homère offre mainte scène pastorale : par exemple, Ulysse et Télémaque chez le gardien des porcs Eumée ; le vieux Laërte cultivant à la sueur de son front un verger planté sur la colline. Ulysse lui-même, dans son habileté à creuser le bois pour faire avec un seul tronc d'arbre le lit conjugal, annonce déjà quelqu'un de ces artistes campagnards dont le talent sera vanté un jour par Théocrite.

L'*Iliade*, quoique toute pleine des bruits de la guerre, laisse voir encore un peuple chez qui la principale richesse est celle que donne la culture des champs. Si quelque guerrier, dans ce poème, est signalé pour son opulence, quelque roi pour sa généreuse hospitalité ou pour sa piété prodigue envers les dieux, c'est en bœufs, en génisses, en produits agricoles, que sont d'ordinaire appréciées ces richesses. Dans la description du bouclier d'Achille, des paysans figurent occupés aux travaux et aux plaisirs de la campagne, entonnant le *Linus*¹, vieille chanson bucolique dont le nom est celui même d'un héros ami des laboureurs. Le *Lityersès* était encore un de ces chants dont l'origine se perd dans la nuit des âges. L'agriculture a ses dangers comme elle a ses joies et ses profits ; les terres les plus généreuses sont souvent celles dont le défrichement est mortel à l'homme. *Lityersès* personnifiait dans de très-vieilles fables, originaires, dit-on, de la Phrygie, et dans le poème qui les résumait, cette maligne influence du sol, et comme les vengeances d'un dieu qu'ir-

¹ *Iliade*, XVIII, 541-590.

rite la victoire de l'industrie humaine¹. Daphnis, le maître des bergers poètes de la Sicile, appartient à la même classe de personnages fabuleux ; il représente sous des traits gracieux le premier éveil de la muse parmi les pasteurs doriens de ce beau pays².

Les *Œuvres et Jours* d'Hésiode, dans leur simplicité didactique, témoignent pourtant de la part d'imagination qui se mêlait chez les Grecs aux réalités de la vie champêtre. On y sent la différence et presque l'opposition de deux sociétés : l'une vouée au commerce et à l'industrie, l'autre aux travaux de la campagne ; celle-ci plus heureuse et plus honnête, celle-là plus tourmentée par l'amour du gain, plus facilement séduite aux ruses et aux mensonges. L'inspiration même du poète, cette inspiration descendue de l'Hélicon dans l'âme d'un prêtre des Muses, suffit à témoigner d'un intime commerce avec la nature. Le style des *Œuvres et Jours* en témoigne plus vivement encore, et c'est un des charmes principaux de cette antique composition. A chaque page, un trait de mœurs ou une épithète heureusement expressive montrent, à côté du précepteur moraliste, l'observateur curieux du monde physique et de ses grands spectacles. La poésie de la nature s'est glissée jusque sous la sécheresse des préceptes les plus techniques et elle les a pénétrés comme d'une vive senteur. Chez Hésiode, l'escargot s'appelle le « portemaison » (φερύκοσ); la main de l'homme, c'est « la tige à cinq branches » (πέντεζος); la paix est la « nourricière des jeunes gens » (κουροτέρηφος); être heureux, c'est « pousser et fleurir, » comme les arbres (θάλλουσιν δ' ἀγαθαῖσι διαμπερές); et, s'il décrit le

¹ Scholiaste de Théocrite, x, 41 ; Lexique de Photius, à l'article ΛΥΤΥΡΗΣ; La Nauze, sur les *Chansons de l'ancienne Grèce*, Mémoires de l'Académie des belles-lettres, t. IX, p. 248 ; H. Köster, de *Cantilenis popularibus veterum Græcorum*, Berlin, 1831, in-8 ; Théoph. Welcker, *Opusculæ*, t. 1, p. 8-55.

² Diodore de Sicile, *Biblioth. hist.*, iv, 48.

bonheur d'une de ces petites sociétés d'Hellènes, tous les traits de sa description rappelleront la vie agricole¹. Que de charme naïf dans ces vers où l'auteur décrit les signes de l'été !

« Quand le chardon fleurit, quand la sonore cigale, perchée sur un arbre et battant dru de ses ailes, nous verse un chant harmonieux (ou plutôt criard), dans la saison laborieuse de l'été, c'est alors que les chèvres sont grasses, que le vin est bon, que les femmes sont vives au plaisir et les hommes lâches au travail; car le Sirius brûle les fronts, la chaleur énerve les jambes et dessèche la peau. Alors je te souhaite l'ombre d'un rocher, le vin généreux, le pain cuit à point, le lait d'une chèvre séparée de ses nourrissons, la chair d'une génisse nourrie au bois et non encore mère, ou celle des chevreaux nouveau-nés; alors je veux qu'assis à l'ombre, après un bon et cordial repas, tu boives un vin bien noir, le visage tourné au souffle même du Zéphyre, etc.². »

Déjà quelques-unes de ces peintures tournaient au lieu commun. Témoin celle des vendanges, qui, esquissée une première fois dans la description du bouclier d'Achille, au dix-septième chant de l'*Iliade*, se retrouve, sous le nom d'Hésiode, dans le *Bouclier d'Hercule*³.

On dirait même que les *Œuvres et Jours* préludent plus directement encore à l'art de Théocrite. Car plusieurs préceptes du poète s'adressent à un très-réel interlocuteur. Or après ces allocutions d'Hésiode à son frère Persès, supposez une réponse de celui-ci, et vous avez un dialogue entre deux paysans béotiens sur les devoirs et sur les occupations de leur vie journalière; vous vous croirez en pleine idylle, et cela cinq siècles avant les littérateurs alexandrins.

¹ *Œuvres et Jours*, vers 226, 571, 744 et suiv.

² *Œuvres et Jours*, vers 580 et suiv.; cf. un résumé encore poétique de la même peinture, dans le *Bouclier d'Hercule*, vers 393-395.

³ *Iliade*, XVIII, 561-572; et *Bouclier d'Hercule*, vers 286-300.

Ainsi que l'épopée, mais quelque temps après elle, le drame et l'ode se sont à leur tour emparés des vieilles traditions helléniques relatives à la vie des champs. Parmi ces fables, les unes, vraiment gaies, fournissaient sans peine des sujets de comédies; les autres, demi-gracieuses et demi-terribles, trouvaient leur juste à-propos dans le dithyrambe et surtout dans le drame satyrique, espèce de tragédie plaisante, comme déjà l'appelle un ancien. Dans ce dernier drame, la décoration même du théâtre représentait d'ordinaire des paysages riants, des bois et des prairies¹. C'était là le séjour naturel de ces satyres qui personnifient d'une façon si originale le sensualisme de l'humanité primitive s'éveillant et comme s'essayant aux plaisirs de la civilisation.

Le Cyclope, dithyrambe de Philoxène, les drames d'Aristias et d'Euripide, qui portent le même titre, le *Glaucus* d'Eschyle, le *Linus* d'Achæus, l'*Alphésibée* et l'*Œnée* de Chérémon, les *Moissonneurs* et le *Sylée* d'Euripide, les *Bouvier* de Cratinus, l'*Endymion* d'Alcæus, les *Laboureurs* d'Aristophane, etc., montrent avec combien de zèle ce genre fut cultivé dès le temps de Cimon et de Périclès. Dans la Comédie Moyenne, je trouve cités les *Chevriers* d'Alexis, le *Paysan* d'Anaxandride, le *Paysan* et le *Berger* d'Antiphane, le *Butalion* et le *Laboureur* de Timoclès; dans la Comédie Nouvelle, le *Paysan* de Ménandre et celui de Philémon, le *Laboureur* de Ménandre.

La tragédie même offre assez souvent des personnages et des sujets qui appartiennent plus ou moins directement à la vie pastorale. Chez Euripide, par exemple, un bouvier figure

¹ Vitruve, *De Architectura*, v, 8.

² Pour ces titres et pour toutes les citations de la comédie et de la tragédie grecques, il me suffira de renvoyer aux collections de fragments qui font partie de la *Bibliothèque grecque* de F. Didot. Les excellentes tables dont ces recueils sont enrichis en rendent l'usage très-commode.

parmi les personnages de l'*Iphigénie chez les Tauriens*. Dans *les Bergers*, pièce où le même poète exposait les débuts et peut-être les causes de la guerre de Troie, le chœur devait sans doute être formé des compagnons de Paris. La mort de Penthée dans *les Bacchantes*, celle d'Alceste dans la pièce qui porte ce nom, sont encadrées au milieu de scènes champêtres. Dans l'*Electre*, le chœur se compose de paysannes, et ce n'est pas le seul trait pastoral de cette pièce, où Euripide, pour innover en un sujet déjà souvent traité de son temps, n'a pas craint d'ôter au meurtre de Clytemnestre son caractère d'héroïque grandeur, en transportant la scène dans un village, et en changeant la condition du principal personnage par une fiction aussi arbitraire que peu tragique.

Le simple titre d'un drame perdu pourrait souvent tromper sur le caractère du héros ou du sujet que l'auteur avait traité. Ces derniers exemples confirment donc utilement ce que certaines conjectures pourraient avoir de trop hardi en apparence. Mais, pour la comédie et le drame satyrique, les conjectures même sont inutiles.

L'analyse et quelques fragments du *Sylée* d'Euripide sont parvenus jusqu'à nous; nous lisons encore *le Cyclope*, et *le Cyclope* notoirement imité, en plusieurs endroits, du dithyrambe de Philoxène, offrait des pages entières de description toute pastorale. Là-dessus, je laisse la parole à un excellent juge, M. Patin¹:

« L'arrivée des Cyclopes dansant gaiement la sicinnis... fait succéder au prologue un chœur bucolique, qui, par de rustiques agréments, par une grâce sauvage, annonce de loin les idylles de Théocrite. Ce morceau... n'est point sans rapport avec un autre que nous n'avons pas, mais dont quelques allusions bouffonnes d'Aristophane² nous permettent de nous

¹ *Etudes sur les Tragiques grecs*, t. IV, p. 292 de la 2^e édition.

² *Plutus*, vers 290 et suiv. Aristophane, dans ses allusions, semble

former une idée. Philoxène, selon les scholiastes, y avait peint le cyclope Ppolyphème avec la besace du berger, conduisant au son de la lyre, d'une lyre bien grossière sans doute, son troupeau, et lui adressant, comme font ici les satyres, en chantant, de familières exhortations.

« Où donc, enfant de nobles pères, de nobles mères, où donc t'égaras-tu ? Là n'est point l'abri de l'étable¹, le vert fourrage, l'eau bouillonnante du torrent, reposant dans des auges le long de l'antré ; là ne sont point les bêlements de tes petits. Pst ! pst !² Que vas-tu faire par là, sur cette pente humide de rosée. Oh ! je te lancerai une pierre, si tu ne reviens à l'instant, animal aux longues cornes, vers l'habitation de ton sauvage pasteur le Cyclope.

« Et toi livre à mes mains tes mamelles gonflées, que j'en approche les tendres agneaux, abandonnés sur leur couche. Ils y ont dormi tout le jour, et maintenant te redemandont, te rappellent par leurs bêlements. Quitteras-tu bientôt l'herbe des champs pour rentrer à l'étable, dans les cavernes de l'Etna³?... »

Les drames de Chéremon montraient aussi quelquefois un caractère bien idyllique, à en juger par les vers de l'*Alphésibée*, où l'auteur décrivait ainsi le portrait d'une belle femme :

« Son corps était figuré tout brillant d'une éclatante blancheur ; la pudeur le colorait et l'embellissait de son plus doux incarnat ; de blonds cheveux se jouaient au gré des

réunir au *Cyclope* de Philoxène celui d'Euripide. Un peu plus bas, il est possible qu'il se soit souvenu d'un autre drame satyrique sur Clréé, de la *Cirée* d'Eschyle, peut-être. (M. Patin.)

¹ Je suis, comme donnant un sens plus naturel, la correction et la ponctuation de Musgrave. (M. Patin.)

² Vers 49 et suiv.. — Cf. Théocrite. *Idyll.* IV, 45 et suiv. (où l'on remarque un trait tout semblable, sans qu'il y ait lieu, peut-être, de croire à une imitation) ; vers 100 et suiv. (M. Patin.)

³ Vers 41-43.

vents, sur son cou, comme sur celui d'une belle statue. »

Tel est encore un morceau de l'*Œnée*, qui représente, comme sur un fond de paysage, un groupe de jeunes filles demi-nues et endormies; tableau dont quelques traits ne pourraient être traduits décemment dans notre langue.

Des Satyres, si je passe au théâtre comique, *la Paix*, d'Aristophane, m'offre une véritable scène pastorale, un dialogue mêlé de chants, où les paysans de l'Attique célèbrent l'heureuse fin d'une guerre qui les décimait et les ruinait. Là rien ne manque de ce que l'abbé Fraguier demande à l'églogue quand il la définit « une espèce de poème dramatique, où le poète introduit des acteurs et les fait parler. » Et qu'on ne croie pas que ce fût chez Aristophane un accident ou une exception; car toute la pensée de ce dialogue se retrouve dans quatre vers d'une autre de ses pièces, aujourd'hui perdue, *les Laboureurs* :

« O Paix ! mère des richesses, ô ma douce paire de bœufs !
Puissé-je, délivré de la guerre, creuser mon champ, couper
mon bois; ou, au sortir du bain, cueillir le raisin mûr, em-
portant sous le bras mes raves et mon pain luisant ! »

La même pensée reparait encore dans ce fragment de la comédie intitulée *les Iles* :

« Insensé ! insensé ! tous les biens sont là (dans la paix) :
Vivre sans rien faire, au fond de son petit champ, loin du
tracas et de la place publique, avec un bel attelage de bœufs
qui seront bien à toi, pour entendre bêler tes petits moutons
ou résonner doucement le vin nouveau tombant dans la
cuve, manger sur table le pinson et les grives, et ne plus
attendre du marché de méchants poissons, vieux de trois
jours, qu'un poissonnier voleur a vingt fois maniés, pour te
les vendre ensuite à prix d'or. »

Les Iles et *les Laboureurs* étaient, comme *la Paix*, des comédies politiques; mais la politique est tout près de l'idylle chez un peuple d'artisans et de laboureurs, si souvent arraché

par la guerre aux occupations d'une vie industrielle. Aristophane n'avait pas à chercher bien loin des scènes comme celles que je viens de rappeler ; au contraire, pour ne pas les rencontrer, il eût fallu les fuir.

On lit trop peu les compilateurs ; ils ont mauvaise réputation, parce qu'ils vivent sur l'esprit d'autrui et parce qu'ils amassent souvent sans ordre des pages enlevées sans critique aux écrivains originaux. Et pourtant les compilateurs anciens ont aujourd'hui, pour nous, un grand mérite. Dans le naufrage qui a englouti tant de chefs-d'œuvre de l'antiquité, ils nous ont, quelquefois seuls, conservé des morceaux qui nous consolent un peu de tant de pertes, ou des renseignements utiles pour l'histoire littéraire. J'ouvre Athénée, et il m'apprend que les personnages de bergers n'étaient pas chose rare dans la tragédie grecque. Aux exemples que j'en citais plus haut il me permet d'ajouter le *Thésée* d'Euripide, une tragédie d'Agathon, une autre de Théodecte. Ce contraste de la simplicité des mœurs campagnardes avec les événements et les passions terribles que représente la tragédie était donc une pratique familière au théâtre attique. C'est encore Athénée qui nous apprend que *les Détaliens* d'Aristophane représentaient en un contraste amusant l'éducation grossière, mais honnête, d'un jeune campagnard, et l'éducation raffinée, mais corruptrice, d'un jeune citadin. C'est lui qui atteste que *le Paysan* d'Antiphane avait été remanié sous le titre de *Butalion*, et qui, de ces deux éditions, nous offre quelques extraits piquants : un éloge de Cérès et des plaisirs de la bonne chère à la campagne ; un souvenir d'Aristogiton et du péan qu'on chantait en l'honneur de ce trop illustre meurtrier d'Hipparque ; enfin toute la petite scène qui suit entre deux paysans, dont l'un reçoit l'autre à sa table :

« A. Aujourd'hui, c'est moi qui vous servirai à manger ; et toi, Pistos (il s'adresse à son esclave), tu vas aller au marché avec mon argent. — PISTOS. Je suis trop honnête pour y

aller autrement. — A. Voyons, Philumène, quel plat est à ton goût? — PHILUMÈNE. Tous. — A. Mais dis-moi en détail quel poisson tu mangeras volontiers. — PHILUMÈNE. Un poissonnier nous apporta naguère des anchois et des mulets qui nous ont fort régalez. — A. Et tu en mangerais volontiers? — PHILUMÈNE. Oui, et de tout autre petit poisson. Quant à tous ces gros-là, je les tiens pour des mangeurs de chair humaine. — A. Que dis-tu? Des mangeurs de chair humaine? — PHILUMÈNE. Sans doute; car, malheur à qui en mange! (c'est-à-dire qu'ils ruinent les gens par le prix qu'ils coûtent). »

Ces petites scènes assurément ne demandent pas beaucoup d'invention poétique; mais elles peignent avec exactitude les mœurs du paysan grec, l'économie et la sobriété qui les caractérisent encore aujourd'hui. On a déterré jadis dans les ruines d'Athènes les débris d'un calendrier rustique, écrit vers le premier siècle après Jésus-Christ, et où se marquent naïvement les mœurs et les superstitions décrites par les poètes athéniens¹. C'est précisément cette vérité dans la peinture des mœurs qu'un critique ancien signale comme un mérite commun de la poésie pastorale et de la comédie².

On ne s'étonnera pas de retrouver des scènes semblables dans *le Cyclope* d'Antiphane, où un personnage tournait en ridicule le luxe culinaire, décrit par le Sicilien Archéstrate dans un poème célèbre sur la gastronomie. Deux autres pièces d'Antiphane, *la Ravaudeuse*, *la Femme du barbier*, et *le Paysan* d'Anaxandride offraient encore des tableaux du même genre. La dernière nous représente l'ébahissement d'un pauvre esclave, sans doute d'un esclave élevé à la campagne, devant un festin tel qu'il n'en avait jamais vu. Nous touchons là un de ces lieux communs renouvelés sous tant de formes avec tant de bonheur par les comiques d'Athènes, et qui ex-

¹ *Corpus Inscr. græc.*, n° 523.

² Hermogène, *Traité des formes du style*, t. III, p. 306 des *Rhetores Græci* de Walz.

pliquent, en partie du moins, l'étonnante fécondité dont plusieurs d'entre eux ont fait preuve. Nous comprenons comment, dès le temps d'Aristote, le caractère du paysan avait été si souvent reproduit sur la scène, que ce philosophe, dans un de ses traités de morale, pût se référer, pour le définir, aux portraits tracés par les poètes comiques¹.

Une autre compilation nous montre mieux encore ces procédés d'une poésie où, comme dans les grandes écoles de peinture, la tradition soutenait et dirigeait le talent sans nuire à sa fécondité originale. Je veux parler de l'*Anthologie* de Stobée, qui présente, par ordre de matières, tant de précieux extraits, en vers et en prose, des meilleurs écrivains de la Grèce. Qu'on ouvre, dans Stobée, les chapitres *de la Paix* et *de l'Agriculture*, on y trouvera, outre les deux beaux fragments d'Aristophane que j'ai traduits plus haut, mainte citation de Philémon et de Ménandre, qui prouve que la Nouvelle Comédie, fidèle héritière de la Moyenne, se complaisait aussi à peindre les peines et les joies du cultivateur.

« Les philosophes, disait un personnage du *Pyrrhus* de Philémon (c'était évidemment quelque pauvre homme qui n'avait pas fait ses études près de l'Académie et du Lycée), les philosophes cherchent, me dit-on, quel est le vrai bien ; et aucun d'eux jusqu'ici ne l'a trouvé. C'est beaucoup d'embarras qu'ils se donnent en pure perte. Pour moi, en fouillant ici la terre dans mon champ, je viens de trouver ce qu'ils cherchent. C'est la Paix ; la gracieuse et bonne déesse, par Jupiter ! Mariage, fêtes, parents, enfants, amis, richesses, santé, pain, vin et plaisir, voilà ce qu'elle donne, et sans quoi la vie de l'homme ne vaut pas mieux que la mort ! »

Pyrrhus, voilà encore un titre qui n'annonçait guère de

¹ *Morale à Eudème*, III, 2, où c'est surtout la grossièreté qu'il signale dans ce caractère. — De même, Théophraste, *Caractères*, c. xv.

pareilles tirades. De même, on trouve avec surprise parmi les fragments des *Adelphes* de Ménandre :

« Salut, terre chérie ! que j'aime à te revoir après une longue absence, et c'est ce que je ne dis pas au premier champ de terre, mais au mien seulement ; car le champ qui me nourrit, je le tiens pour un dieu. »

Le *Plocium*, pièce toute pleine de petites intrigues et des misères d'un vieillard en dispute avec sa femme, contenait deux admirables vers, dont voici le sens :

« Il est donc vrai ! la campagne est pour un homme libre le meilleur maître de vertu. »

Maxime tant de fois développée par les sages, qui l'a été chez les anciens dans un charmant dialogue socratique de Xénophon, l'*Économique*, dans quelques belles pages du traité de Cicéron sur la *Vieillesse*, et que tout récemment, chez les modernes, M. Guizot rajeunissait par des développements pleins d'une austère éloquence¹.

Dans le *Pot à l'eau* on disait :

« Quelle douce chose pour qui hait les méchants que la retraite ! Quand on n'a pas le cœur plein d'ambitions coupables, un coin de terre suffit aux besoins de la vie. Exciter l'envie de la foule, et remplir la ville de son faste : plaisir qui brille, mais qui ne dure pas ! »

Voyez aussi, à travers ces trop courts extraits, comme le ton s'élève sans emphase, comme la morale s'épure, d'Aristophane à Ménandre, sans jamais devenir pédantesque. Dans le dernier morceau on croit entendre Virgile célébrant les calmes joies du laboureur :

O fortunatos nimium, sua si bona norint,
Agricolas, quibus ipsa, procul discordibus armis,
Fundit humo facilem victum justissima tellus ;

¹ De la *Démocratie* (1849), chap. v.

ou bien décrivant la modeste et jolie retraite du vieillard d'OEbalie :

Namque sub OEbalix memini me turribus altis,
 Qua niger humectat florentia culta Galæsus,
 Corycium vidisse senem, cui pauca relictæ
 Jugera ruris erant, etc.

Ce n'est plus la grossièreté des mœurs rustiques, c'est quelque chose de plus délicat ; c'est l'élégie associée à l'idylle, avec une teinte de résignation et de mélancolie presque chrétiennes.

L'idylle et l'élégie sans amour ? dira-t-on ; mais assurons-nous bien que, si aucun de ces morceaux ne nous parle d'amour, il n'y a là qu'un simple accident, un jeu du hasard pour nous faire illusion ; car Ovide, qui, plus heureux que nous, lisait Ménandre tout entier, ne connaissait pas une comédie de ce poète où l'amour n'eût quelque rôle :

Fabula jucundi nulla est sine amore Menandri.

On a supposé aussi, et cela est assez naturel, qu'un peu de satire se mêlait parfois, chez les comiques, à ces peintures de la vie des champs. Ce qui reste des *Laboureurs* de Ménandre n'offre rien de bucolique, et du rapprochement qu'en fait une épigramme antique avec deux autres comédies de ce poète, dont le caractère est tout étranger à la pastorale, on a conclu que cette fois encore, sous un titre qui nous trompe, l'auteur avait peint l'aversion plutôt que le goût des Athéniens pour la vie des champs¹. Peu importe, au fond, à notre thèse, car

¹ Ch. Benoit, *Essai historique et littéraire sur la Comédie de Ménandre*, p. 80. L'auteur s'appuie, il est vrai, dans sa conjecture, sur le témoignage d'une épigramme de Fronton (*Analecta*, éd. Brunck, t. II, p. 346) ; mais un témoignage qui associe, seulement à titre de chefs-d'œuvre, cette pièce à deux autres comédies de Ménandre dont le sujet n'a rien de commun avec la vie des champs, n'autorise pas, je crois, suffisamment la conclusion qu'en a tirée M. Benoit.

nous ne prétendons nullement borner la pastorale, surtout la pastorale comique, à la description des plaisirs et des vertus champêtres. Il se peut même que le nom du *campagnard* (ἀγροικός) ait eu quelquefois dans les comédies le sens du mot *manant* dans notre langue, et qu'il ait désigné un défaut plutôt qu'une condition.

Quelques vers de Philémon nous donnent une idée de cette satire discrète et fine qui s'attaquait à la manie de certains gens pour le séjour de la campagne. On a conseillé sans doute le régime des champs à un riche Athénien qui se mourait de bonne chère et d'embonpoint dans sa maison d'Athènes ; il a suivi ce conseil ; mais voici qu'il commence à s'en repentir :

« Je ne savais pas avoir dans mon champ un médecin. Il me nourrit, en effet, comme on nourrirait un malade, me servant des mets chétifs, et du vin juste pour l'odorat, avec quelques légumes qui poussent, comme tu vois, sur le rocher, câpres, thym et asperges, rien de plus ; au point qu'à force de maigrir, je crains d'être bientôt un squelette. »

D'autres fragments des pièces de Philémon nous montrent qu'il aimait à comparer ainsi les misères de la richesse et les avantages de la pauvreté, surtout de la pauvreté à la campagne ; et même ce vieux sujet de plaisanteries comiques, qui nous est bien connu par le *Plutus* d'Aristophane, semble avoir pris plus d'intérêt chez les poètes de la nouvelle école, en passant de l'allégorie un peu froide du *Plutus* au drame proprement dit et à la comédie de mœurs.

Après la vie des campagnards, si l'on veut faire aussi rentrer dans l'idylle la vie des pêcheurs, je rappellerai combien la pêche et tout ce qui s'y rattache occupaient de place sur le théâtre attique. Glaucus, le héros d'un drame satirique d'Eschyle, est un dieu des pêcheurs, et trois pièces sous ce même titre sont citées dans le répertoire de la Moyenne Comédie : une d'Antiphane, une d'Eubulus, une d'Anaxilas.

Dans la *Barbrière* d'Antiphane figurait un paysan riverain de la Copais, laboureur et pêcheur tout à la fois¹.

Sans sortir de la Sicile, Théocrite ne trouvait-il pas (on l'a depuis longtemps remarqué) dans les plus anciennes fables de ce pays maint sujet bucolique, et dans les œuvres de ses poètes nationaux l'ébauche, sinon le modèle du poème pastoral ? Stésichore d'Himère, au cinquième siècle avant Jésus-Christ, avait laissé quelques compositions en ce genre². Le célèbre Epicharme avait certainement mêlé des scènes champêtres à ses comédies. Il mentionnait dans son *Alcyon* et dans son *Ulysse naufragé*, et peut-être il avait inséré dans son *Agrostinos* (le Paysan ?) le chant des bouviers³, une de ses nombreuses chansons populaires qui, dans la Grèce antique, égayaient la vie des ouvriers à la ville ou à la campagne, le *bucoliasme*, dont le nom seul rappelle divers passages de Théocrite où des bergers s'invitent à chanter quelques morceaux du même genre⁴. Les *Mimes* de Sophron, petits drames du genre le plus familier, écrits en dialecte syracusain, se prêtaient mieux encore, s'il est possible, aux peintures de la vie des champs. Un de ces mimes était intitulé *les Bergers*. On sait d'ailleurs, et par des témoignages précis, que Théocrite a imité de Sophron deux pièces que nous comptons parmi les meilleures de son recueil, *les Fêtes d'Adonis* et *l'Enchanteresse*. On suppose avec vraisemblance que l'idylle in-

¹ Voir la thèse intéressante de M. Campaux : *De Ecloga piscatoria qualem a veteribus adumbratam absolvere sibi proposuerit Sannazarius* (Parisiis, 1858).

² Voir M. Brunet de Presle, *Mémoire sur les Etablissements grecs de la Sicile* (Paris, 1845), p. 585 et suiv.

³ Gysar, de *Comœdia Doriensium*, p. 308 ; cf. Ch. Benoit, *des Chants populaires de la Grèce antique* (Nancy, 1857). On retrouve des traces d'un grossier bucoliasme jusque chez les paysans voisins de Cyrène, en Libye, au temps de Synésius (Voir la *Lettre 147^e* de cet auteur).

⁴ V, 44 et 60 ; VII, 36 ; IX, 1 : βουκολιάσθαι pour βουκολιάζειν, d'où βουκολισμός.

titulée *l'Amour de Cynisca* était imitée du même poète, et les conjectures pourraient aller plus loin encore, puisque, parmi les mimes de Sophron, il s'en trouve un intitulé *les Pécheurs*, précisément comme une célèbre idylle de Théocrite¹. Que dis-je ? on a cru voir dans la septième idylle du poète syracusain un aveu reconnaissant et délicat des leçons qu'il avait reçues d'Asclépiade de Samos, et cela dans le genre pastoral².

L'extrême popularité des sujets bucoliques ressort ainsi d'un grand nombre de témoignages, moins directs peut-être que ceux qui précèdent, mais qui méritent pourtant d'être rappelés.

Telle est, par exemple, la légende qui attribue l'invention du poème bucolique à des paysans laconiens, et qui la rapporte au temps des premières guerres médiques. Selon cette légende, dans le trouble causé par l'invasion de Xerxès, les jeunes vierges ayant manqué, dans Sparte, aux cérémonies religieuses en l'honneur d'Artémis Caryatide, des gens de la campagne étaient venus prendre leur place et avaient improvisé pour la fête un hymne qui resta comme un modèle du genre pastoral³.

¹ Dans le quarante et unième fragment de Sophron (Recueil inséré au t. II du *Museum cantabrigiense*), je trouve le titre d'un autre mime : ἰδιὸς τὸν ἀγριώταν, forme elliptique de quelque proverbe qui rapprochait la vie ou les mœurs du pêcheur et celles du campagnard. Quelques autres débris du théâtre de Sophron laissent croire que ces mimes offraient peut-être une certaine analogie avec nos proverbes dramatiques, comme ceux de Carmontel et de Leclercq.

² Idylle VII, 39, où il faut lire la note instructive du scholiaste. Quant aux vers de Moschus (Ἐπιτάφιος Βίονος, vers 90 et suiv.) où Lycidas de Crète et Philétas de Cos sont, en outre, cités comme prédécesseurs de Théocrite, je ne m'en autorise pas ici, M. Næke (*Opuscula*, I, p. 161) ayant bien démontré qu'ils sont une interpolation de la main moderne de Musurus. Voir aussi : *Bionis et Moschi Carmina*, recensuit G. Norman (Lipsiæ, 1849), p. 77.

³ Voir la Notice anonyme Περὶ τοῦ ποῦ καὶ πῶς εὑρέθη τὰ βουκολικά,

Telles sont les fables ou apologues dont les plus anciennes versions portaient le nom d'Esopé, et qui, en des scènes empruntées à la vie des animaux, représentent si souvent les mœurs des laboureurs et des bergers.

Telles sont encore, pour n'omettre pas même les moindres indices, beaucoup de peintures que nous offrent les vases grecs, et qui souvent commentent les scènes du drame dorien¹. Dans ces petits tableaux, dont un assez grand nombre sont antérieurs au siècle d'Alexandre, les paysages abondent avec les dieux et les demi-dieux qui président à la vie rustique. La numismatique elle-même pourrait, sur quelques points, témoigner dans le même sens.

Ainsi, à tous les degrés, partout et de tous les temps, les mœurs pastorales, en Grèce, ont fourni aux poètes et aux artistes de nombreux sujets de composition. Que restait-il donc à faire en ce genre, lorsque parut Théocrite ? Bien peu de chose, en vérité. Avec un vif sentiment de la nature, avec le génie du style on pouvait encore, après tant de maîtres, acquérir une gloire solide; mais pouvait-on se donner le rôle et s'assurer les honneurs d'un poète original ? Voilà ce qui nous reste à examiner.

II

Au temps d'Homère, tout est poésie en Grèce, et toute poésie a la forme épique. L'épopée comprend toutes les ex-

en tête du Recueil de Théocrite. C'est aux mêmes sources que paraissent avoir puisé Diomède, *Grammatica*, lib. III, p. 483, éd. Putsch; Servius, *ad Virgilii Eclog.* I, 1; cf. O. Müller, *de Dorier*, t. II, p. 338 de la 2^e éd. (Breslau, 1844).

¹ Voir le livre de Grysar cité plus haut; les précieux Catalogues publiés par MM. Lenormant et de Witte, et surtout l'*Elite des monuments céramographiques*, par les mêmes auteurs.

pressions du sentiment, tous les aspects de la vie humaine. Avec le temps, à cette unité un peu confuse succèdent l'ordre et la division régulière des genres selon le talent des poètes. Ainsi que l'observe finement Aristote, au début de sa *Poétique*, chaque genre trouve peu à peu le mètre qui lui convient, et les compositeurs (ποιηταί) se partagent, d'après leur vocation, le domaine poétique. Archiloque, Pindare, Eschyle, Aristophane, chacun remplit le devoir de son choix, et s'en écarte à peine par de rares caprices. Les rôles du génie semblent aussi méthodiquement que naturellement distribués entre ces hommes d'une verve pourtant si féconde. Bien avant les préceptes et les *Poétiques*, la règle domine partout sans gêner le libre jeu de l'imagination : on dirait un puissant fleuve divisé entre quatre ou cinq cours d'eau, dont chacun coule avec force et majesté dans le lit qu'il s'est ouvert.

Mais dès le temps d'Alexandre et sous ses successeurs, quand la poésie grecque s'est épuisée à produire tant de chefs-d'œuvre, l'esprit littéraire s'efforce de suppléer à cette indigence par toutes les ressources de l'industrie. Il subdivise à l'infini le domaine que s'étaient généreusement partagé les écoles issues d'Homère. Au lieu de cinq professions poétiques, il y en a dix, il y en a vingt, exploitant chacune un mince filon de poésie. Cultiver avec soin l'hymne ou le poème didactique, ou seulement l'épigramme, peut suffire à l'honneur d'un poète et à l'emploi de sa vie. Si quelques-uns se sont exercés dans deux ou trois genres à la fois, c'est pur effort d'ambition, pure recherche des difficultés à vaincre. Callimaque a beau écrire des hymnes, des tragédies, des comédies, des poèmes techniques, il n'est pas pour cela un rival sérieux des poètes de l'âge héroïque ou du siècle de Périclès ; il n'est toujours qu'un facile et industrieux versificateur.

Dans cette active école des écrivains d'Alexandrie paraît un jour le Syracusain Théocrite, tout ému des spectacles de

la nature et des harmonies de la poésie populaire en Sicile, tout plein aussi des souvenirs d'une éducation savante ; et il avise un ordre de sentiments et d'idées jusque-là subordonnés à l'unité des grandes compositions épiques ou dramatiques. Il s'en empare, il les isole pour les exprimer avec plus de soin et les mettre mieux en relief par leur isolement même. Il fait comme le peintre qui, dans les *Noces de Cama*, dégagerait d'un vaste ensemble le groupe de fleurs ou bien le plat de fruits pour en faire un petit tableau de genre où il épuiserait les ressources d'un pinceau habile et patient. C'était chose neuve à quelques égards, chose qui pouvait faire du bruit en un siècle où la littérature était à bout de grandes inventions. Théocrite fut donc un heureux et spirituel artiste, qui jugea bien son temps et qui sut habilement se ménager les succès d'écrivain original, en traitant d'une façon particulière des sujets depuis longtemps familiers à la poésie grecque¹.

Ainsi l'histoire simplement racontée nous dispense d'attribuer l'origine du poème bucolique au besoin qu'éprouve l'homme civilisé de chercher dans le spectacle des mœurs champêtres une consolation à ses tristesses et même une distraction à ses plaisirs factices. Le contraste a pu souvent assurer au genre bucolique une sorte de faveur en certains temps de raffinement littéraire ou de lassitude morale ; mais il n'en explique pas la naissance, il n'en explique pas seul, comme nous l'allons voir, la longue popularité. Les Grecs ont chanté la nature dans un temps où ils vivaient près d'elle, et bien avant d'avoir à en regretter les joies naïves, au mi-

¹ « Théocrite n'est point l'inventeur de la poésie bucolique, vous l'aurez remarqué en lisant les écrits sur ce genre de poésie dont je vous ai parlé ailleurs (t. III, p. 257) ; mais Théocrite s'y acquit une grande réputation, et on l'a regardé depuis comme le chef ou du moins le principal de ceux qui s'y sont exercés. » (Goujet, *Bibliothèque française*, t. IV, p. 288.)

lieu des raffinements de la civilisation. L'invention la plus spontanée a produit de bonne heure chez eux les premiers essais et quelques excellents modèles de poésie pastorale. Ces modèles eux-mêmes ont suscité l'émulation ; et ainsi, tantôt une imitation directe de la nature, tantôt l'ambition de lutter avec les peintres habiles qui l'avaient fait revivre dans leurs vers, ont perpétué en Grèce une école de poésie bucolique, dont Théocrite n'a été que le maître le plus célèbre. Bion, Moschus et Méléagre, en poésie ; en prose. Dion Chrysostome, par sa charmante nouvelle de *l'Eubéenne* ; Longus, par son joli roman de *Daphnis et Chloé* ; le sophiste Alciphron et le sophiste Élien, par leurs *Lettres des Paysans et des Pêcheurs* ; tous ces écrivains, de talent fort inégal, continuent, chacun à sa manière, l'œuvre du poète syracusain jusque dans les siècles de décadence. Serait-ce à dire, pour cela, que, pendant tant de siècles, l'amour des contrastes eût produit tant de compositions diverses sur le lieu commun des mœurs champêtres ? Il est plus naturel de reconnaître là l'influence, trop peu étudiée, ce me semble, de la tradition en littérature.

Chez un peuple où les lettres sont fort cultivées, où l'esprit littéraire a beaucoup de loisirs, dès qu'un genre de composition a été fixé par des modèles, il se perpétue comme de lui-même. Tous les talents y contribuent pour leur part et d'une émulation commune. Cela devient, je n'ose dire comme une industrie toujours pratiquée, du moins comme une école d'art national que le goût public ne laisse pas dépérir.

Cette force de la tradition s'exerce même d'un peuple à l'autre. Quand les Romains connurent la littérature grecque (nous avons là-dessus l'aveu même d'Horace), leur pauvreté rougit devant tant de richesses, et ils se mirent à l'œuvre pour réparer le temps perdu. Les cultivateurs et les bergers du Latium avaient peut-être quelques grossières chansons pour se distraire de leurs fatigues. La religion, qui peuplait de faunes, de silvains et de nymphes les campagnes de l'Italie,

le patriotisme qui s'attachait à l'agriculture comme à une école de vertu domestique et militaire, toutes ces mœurs de la vieille Rome supposent une étroite familiarité avec la nature; et pourtant les paysans romains ne pensaient guère à l'idylle proprement dite, quand la société élégante de Rome s'avisa d'imiter le poète sicilien. Virgile assurément fut un des génies les mieux nés pour sentir la nature et pour la faire revivre en de beaux vers. Qui pourrait nier cependant que, chez Virgile, l'éducation politique et littéraire ait précédé l'inspiration pastorale? Le désir de donner à Rome des poèmes qui pussent rivaliser avec les chefs-d'œuvre de Théocrite, et surpasser les humbles essais d'Hésiode, telle fut la première muse de Virgile. Cela importe peu sans doute à la gloire d'un tel poète, mais cela importe à la vérité de l'histoire. L'*Énéide* non plus, les *Annales* même d'Ennius ne sont pas la création spontanée d'une poésie qui s'inspire uniquement des souvenirs et du patriotisme d'un grand peuple. Ennius racontait, au début de ses *Annales*, que l'ombre d'Homère lui était apparue en songe pour lui suggérer ce généreux dessein d'une Iliade romaine; et quand l'Iliade d'Ennius eut vieilli à son tour, quand Rome attendit de ses poètes un monument plus digne de rivaliser avec celui d'Homère, la même pensée d'émulation féconda le génie épique de Virgile, les mêmes sentiments saluèrent l'*Énéide* à son apparition :

Nescio quid majus nascitur Iliade.

s'écria Properce, qui, lui aussi, luttait, pour sa part et dans d'autres voies, avec les maîtres de la poésie grecque.

Ce qui est vrai des Romains imitant les Grecs l'est aussi des modernes imitant les Grecs et les Romains. Si l'on cherche l'origine de notre idylle classique et les causes qui ont produit en Occident tant de pastorales depuis le seizième siècle, on les trouvera surtout dans la tradition de l'antiquité

grecque et latine. Après ce qu'on peut appeler sans médire le désordre littéraire du moyen âge, quand les chefs-d'œuvre antiques furent publiés, répandus, méthodiquement étudiés, en France, en Italie, en Espagne, la littérature, dans ces divers pays, tendit, ici avec ensemble, là plus capricieusement, à se rapprocher de ces modèles consacrés par une admiration séculaire. L'antiquité nous offrait des épopées, des tragédies, des comédies, des idylles ; on voulut en avoir sur le même patron ; et c'est à quoi s'occupèrent avec plus d'ardeur que de sagesse les Ronsard, les Garnier, les Vauquelin de la Fresnaye, qui furent chez nous, après la Renaissance, ce qu'avait été, chez les Romains, Ennius au temps des Scipions. Après cette première génération d'imitateurs souvent malheureux, est venue celle des grands poètes qui devaient fixer la langue et fonder à leur tour une tradition. Or, pour ne parler ici que de la pastorale, qui peut dire que, sans Virgile et Théocrite, Racan et Segrais eussent même songé à mettre en scène des bergers et des bergères ? Est-il sûr, du moins, qu'ils eussent trouvé tout seuls ou seulement cherché la régularité de composition, la gracieuse élégance de langage qui les fit applaudir par les beaux esprits de leur temps ¹ ?

L'idylle n'est pas étrangère à notre littérature romane, qui précède ce retour aux traditions antiques ; mais elle y a des allures plus libres, des formes plus populaires et moins correctes. Sans la Renaissance, c'est cette idylle, un peu naïve, même en ses échappées de malice, qui eût prévalu dans notre littérature, comme elle s'est maintenue chez divers peuples, nos voisins ; quelques personnes s'en réjouiraient peut-être, et je ne suis guère éloigné, pour ma part,

¹ Voir le tome III du *Cours de Littérature dramatique* de M. Saint-Marc Girardin, consacré presque tout entier à l'étude des passions dans l'idylle et dans le drame pastoral ; surtout le chapitre 1, qui traite de la *Pastorale dans Segrais, M^{me} Deshoulières et Fontenelle*.

de leur sentiment. Car nulle poésie ne répugne autant que la pastorale aux préceptes d'un art savant ; plus elle se fait de règles, plus elle semble s'éloigner de son vrai génie. A cet égard, les poétiques modernes, en traçant avec trop de rigueur, d'après les exemples de Théocrite et de Virgile, les lois classiques de l'églogue, ont à la fois égaré bien des imitateurs et faussé le jugement des lecteurs de ces antiques modèles. Le seul critique ancien qui ait touché (et il l'a fait trop rapidement) à la poétique de l'églogue, Hermogène¹, caractérise par une extrême simplicité (ἀφεια) le ton qui convient à ce genre de composition. Ce seul précepte dit assez, pourvu qu'on sache le comprendre et l'appliquer ; mais l'application en est délicate. Boileau est, au fond, d'accord avec Hermogène, dans les vers célèbres de l'*Art poétique* :

Telle qu'une bergère, aux plus beaux jours de fête,
De superbes rubis ne charge point sa tête,
Et, sans mêler à l'or l'éclat des diamants,
Cueille en un champ voisin ses plus beaux ornements,
Telle, aimable en son air et simple dans son style,
Doit éclater sans pompe une élégante Idylle, etc.

Mais, je ne sais pourquoi, voilà des vers qui déjà m'effarouchent par leur correcte parure. Passe encore pour l'ode, la tragédie et l'épopée : Boileau en parlera, comme elles doivent parler elles-mêmes, avec une certaine pompe de langage. Quant à l'idylle, c'est autre chose, et je tremble de la voir à l'école de Boileau. Il faut bien qu'elle sache un peu lire et écrire ; mais je redoute pour elle l'air qu'on respire à la cour et à l'Académie. La tradition savante qui a perpétué jusque chez nous le genre bucolique n'en a-t-elle pas insensiblement altéré le caractère et compromis le succès ? A force de culture, elle ne lui a presque rien laissé de sa

¹ Hermogène, *Traité des formes du style*, t. III, p. 306 de la collection des rhéteurs grecs de Walz.

beauté naïve et champêtre ; elle en a fait une plante de serre chaude, un bouquet de salon. Aujourd'hui, si quelque poète a pu, comme le Sicilien Meli, ce compatriote moderne de Théocrite, secouer le lourd bagage des préceptes et l'esclavage des exemples pour renouer un commerce direct avec la nature, celui-là me paraît un plus sage disciple des anciens que ne le sera leur trop servile imitateur. Déjà Théocrite n'écrivit guère, hélas ! qu'à Alexandrie, tout près de ce Musée où les littérateurs favoris des Ptolémées étaient, selon le mot d'un satirique leur contemporain, « de beaux oiseaux dans une volière ¹. » Mais, du moins, Théocrite ne passa pas toute sa vie dans cette dangereuse atmosphère ; il venait de Syracuse, et je m'assure qu'il retourna souvent au pays natal. L'art des grammairiens le dirige, mais c'est la Sicile qui l'inspire. Ses meilleures pièces sont celles où l'on retrouve encore quelque chose de la simplicité des bergers siciliens. Poète de cour, flatteur des Hiéron et des Ptolémée, il a du moins eu le bon esprit de ne pas enfermer sa muse dans les palais, et de lui garder toujours une petite retraite à la campagne.

En résumé, ce serait, je pense, une erreur de prendre Théocrite pour un Homéride égaré au milieu de la savante et industrielle Alexandrie, et de présenter comme un chef d'école celui qui fut le disciple de tant de maîtres. Inventeur et novateur, choses bien différentes et qu'il ne faut pas confondre, Théocrite innova en poésie, mais il n'inventa pas ; c'est un Alexandrin, ce n'est pas un Homéride. Parler de génie, à propos de ses idylles, semble un peu trop de complaisance. Mais on ne saurait sans injustice lui refuser le talent, un talent rare et délicat ². L'auteur du *Traité du Su-*

¹ Timon le Sillographe, cité par Athénée, *Banquet des Sophistes*, I, p. 22.

² Voir l'ingénieuse appréciation de Théocrite, par M. Sainte-Beuve, dans le volume intitulé : *Derniers Portraits littéraires* ; le jugement du

*blème*¹ ne s'y est pas mépris, quand il rapproche « l'exquise habileté de Théocrite dans l'églogue, et la parfaite correction d'Apollonius dans l'épopée, » mais qu'en même temps il oppose ces deux écrivains à la génération des grands et féconds inventeurs qui ont porté si haut l'honneur du génie grec en poésie.

même critique sur Méléagre dans le tome III des *Portraits contemporains et divers* ; et les *Mémoires sur Théocrite* par M. Hamel, dans le *Recueil de l'Académie de Toulouse*.

¹ Longin, chap. xxxiii.

XI

DES ORIGINES DE LA PROSE

DANS LA LITTÉRATURE GRECQUE ¹.

Quand la prose passa-t-elle, chez les peuples dont nous sommes les héritiers et les disciples, de la pratique irréfléchie à une culture savante ? et comment devint-elle un art particulier dans la littérature ? Question longtemps négligée par la critique, parce que la critique se borna longtemps à distinguer et à subdiviser des genres de composition littéraire, puis à tracer les règles de chacun d'eux d'après des principes abstraits ; question pleine d'intérêt aujourd'hui que la critique tend de plus en plus à s'allier avec l'histoire, en étudiant les principes du goût dans leurs phases diverses et toujours relatives au génie des siècles et des nations.

Quand le *Bourgeois* de Molière découvrait, en 1670, que depuis son enfance il avait, sans le savoir, fait de la prose, il soulevait fort innocemment un problème de philosophie historique auquel personne alors ne songeait guère : c'est celui même que nous nous proposons d'examiner ici.

Parmi les beautés de la littérature grecque, il en est une qui me semble surtout attrayante pour les esprits sérieux, c'est ce que l'on me permettra d'appeler le caractère rationnel de son développement ; ce caractère aussi la rend singulièrement propre au rôle qu'elle a depuis longtemps dans notre enseignement classique. Sans doute, il n'est aucun

peuple dont la vie ne mérite d'être observée par le philosophe. A titre d'hommes, les sauvages de l'Amérique ont droit à notre intérêt comme les Romains ou les Hellènes. Mais si ces derniers ont eu le bonheur que leur littérature, comme leur vie politique, reflète clairement les diverses phases de l'esprit humain ; si, plus que tout autre peuple, ils ont eu conscience de ce progrès régulier et de ses causes, n'est-ce pas une raison pour accorder aussi, dans l'éducation de l'esprit moderne, une place privilégiée aux souvenirs et aux monuments littéraires de la Grèce ?

I.

La littérature grecque a, comme presque toutes les autres, commencé par la poésie ; mais, ce qui vaut mieux, c'est qu'en passant de la poésie à la prose elle s'est fort bien expliquée ses propres transformations, et qu'elle y a fait à merveille le compte de ses avantages et de ses pertes.

Platon et Aristote savaient et disaient déjà très-nettement tout ce qui s'était caché de sagesse sous les vieilles fables chantées par les poètes de l'école homérique. Platon évidemment les regrette, et s'il écarte de sa République le grand imitateur (c'est-à-dire Homère), ce n'est pas du moins sans le couronner de fleurs ¹. Aristote congédie plus résolument encore les fictions poétiques, après en avoir dégagé le peu de vérité qu'elles renferment, selon lui, sur la nature des choses et sur celle des dieux ². Trois siècles plus tard, un voyageur, un géographe, témoin d'autant plus précieux pour nous qu'il n'est pas philosophe de métier et qu'il représente ainsi des

¹ On nous permettra de renvoyer, sur ce sujet, à notre *Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs*, chap. II, § 4.

² *Métaphysique*, XII, 8.

opinions plus vulgaires, Strabon, nous dit que les fables sont la première sagesse des peuples, comme le vers est la première forme de cette science naïve, et il le montre à sa manière, en dégagant des témoignages d'Homère ce qu'ils renferment de notions positives, soit en histoire, soit en géographie¹. Un siècle après Strabon, voici Plutarque qui, cherchant à s'expliquer pourquoi, de son temps, la Pythie ne s'exprime plus en vers, rattache d'une façon originale l'explication de ce changement à l'histoire même du monde, et semble y signaler l'effet d'une loi de la Providence. Il faut citer cette page, un peu chargée de couleurs, mais empreinte d'un sentiment si profond et si vrai. Plutarque a été lui-même un grand prosateur ; on aime à l'entendre décrire ainsi les origines de l'art où il a excellé :

« Ces âges anciens produisaient des natures et des tempéraments portés à la poésie comme d'un élan facile ; des âmes où naissaient comme d'eux-mêmes la passion, l'entraînement, des instincts qui n'attendaient plus qu'une légère excitation du dehors, qu'une secousse de l'imagination, non-seulement pour pousser à l'astronomie ou à la philosophie des génies prédestinés à ces études, mais pour jeter les âmes dans une émotion et dans une ivresse telles que le moindre sentiment de joie ou de pitié pouvait, en s'y glissant, faire de ces hommes comme d'harmonieux oiseaux... Et pourtant, si nous considérons Dieu et sa providence, nous verrons que la révolution qui suivit fut une révolution bienfaisante. Le langage est comme une monnaie d'échange, qu'on accepte quand elle nous est familière et connue, et qui n'a pas même valeur dans tous les temps. Il y eut donc un temps où la monnaie du langage, c'était le vers, le mètre lyrique et chanté ; où toute histoire et toute philosophie, toute passion, pour ainsi

¹ Géographie, I, 1.

dire, et toute action voulaient être exprimées par un langage plus relevé, par un langage poétique et musical. Car ce qu'aujourd'hui entendent à peine quelques hommes, alors tout le monde l'écoutait : *bergers, laboureurs, oiseleurs*, comme dit Pindare, *tous se plaisaient aux chants des poètes*. Bien plus, grâce à une heureuse facilité pour la poésie, la plupart savaient exprimer par les chants de la lyre les préceptes de la morale, les épanchements du cœur, les exhortations : ils persuadaient par des fables et des proverbes en vers ; c'est en vers qu'ils célébraient, qu'ils priaient, qu'ils honoraient les dieux, ceux-ci par un don heureux de la nature, ceux-là grâce à l'habitude. Aussi le dieu (de Delphes) n'enviait pas alors à ses devins cette grâce et cette beauté de la poésie ; il ne chassait pas loin de son trépied la Muse partout ailleurs honorée ; il appelait à lui, au contraire, et il excitait, comme d'un bienveillant aiguillon, les natures poétiques ; il fécondait leur imagination, et, du même coup, il leur inspirait une majestueuse éloquence, comme la mieux faite pour ravir les cœurs. Mais quand les mœurs changèrent avec la fortune et le caractère des hommes, l'usage, écartant tout luxe superflu, détacha de leur chevelure les agrafes d'or, de leurs épaules la tunique de fin tissu, accourcit les fières chevelures, délia les cothurnes ; on apprit à lutter de coquetterie par la simplicité contre la magnificence, et à mettre son honneur plutôt dans l'étroite modestie du costume que dans le faste et la recherche. De même, alors, le langage changeant avec les mœurs et dépouillant sa parure, l'histoire quitta la forme métrique, comme on descend d'un char, et c'est en prose qu'elle distingua nettement la vérité de la fable ; la philosophie préféra une clarté persuasive à l'éclat des images, et c'est en prose que désormais elle chercha le vrai ; alors aussi le dieu fit renoncer la Pythie... à son langage en vers, plein de mots étranges, de périphrases et d'obscurité ; il lui apprit à parler le langage des législateurs devant leurs concitoyens,

celui des rois devant leurs peuples, celui des maîtres devant leurs disciples, et à se faire comprendre pour persuader ¹. »

Ainsi, de l'aveu des anciens eux-mêmes, la culture de la prose n'est pas l'effet d'un simple caprice du goût. Il ne fut pas loisible à l'homme de choisir l'une ou l'autre forme pour exprimer sa pensée; vers et prose, chacune des deux a non-seulement ses convenances, mais encore sa date et ses conditions de naissance comme de progrès. Permis à Voltaire d'écrire simplement : « Les mêmes choses bien dites en vers et bien dites en prose sont aussi différentes qu'un vêtement d'or et de soie l'est d'une robe simple et unie ; mais aussi la médiocre prose est encore plus au-dessus des vers médiocres que les bons vers ne l'emportent sur la bonne prose, etc. » Permis à La Harpe de renouveler ce parallèle entre la poésie et l'éloquence, comme si c'étaient là deux instruments mis en même temps par la nature entre nos mains pour l'expression de notre pensée. En plein dix-huitième siècle, à la bonne heure; mais au siècle de Pisistrate il en fut autrement. Il n'y avait alors qu'une littérature, la poésie, et presque qu'une poésie, celle qui parlait en vers épiques ; et la poésie régnait seule, parce que seule elle pouvait vivre alors. Avec l'inspiration qui produit et la mémoire qui conserve, on a des hymnes, on a des légendes poétiques, on a des épopées même, et certains peuples ont produit de bien longues épopées dans ces conditions ; mais sans l'écriture on n'a point d'œuvres littéraires en prose, on n'en peut avoir, et l'on n'y songe même pas. Ailleurs, la prose assujettie à un rythme, même assez grossier, comme dans ce que les anciens Romains appelaient *carmen* et dont leur législation primitive nous offre quelques exemples, la prose, dis-je, pouvait se transmettre assez fidèlement d'âge en âge. Chez les rhapsodes de tous les

¹ *Des oracles de la Pythie*, chap. xxiii.

pays connus, la mémoire, s'appuyant sur le mètre, a fait des merveilles : elle a conservé des milliers de vers, et parfois de véritables chefs-d'œuvre. Sans le mètre, la parole humaine manque, pour ainsi dire, de prise sur le souvenir ; si marquée qu'elle soit de l'empreinte du génie, elle ne peut se transmettre longtemps avec fidélité à travers les âges, à moins, toutefois, qu'un respect religieux ne la protège et ne la conserve ¹.

Platon est encore ici un historien éloquent et ingénieux de l'humanité, dans l'apologue où il nous montre les joies de l'homme prenant possession de l'écriture, et aussi les regrets qui, pour lui, compensent la joie de cette conquête :

« On dit que près de Naucratis, en Egypte, il y eut un dieu, l'un des plus anciennement adorés dans le pays, et celui-là même auquel est consacré l'oiseau que l'on nomme *ibis*. Ce dieu s'appelle Theuth. On dit qu'il inventa le premier les nombres, le calcul, la géométrie et l'astronomie, puis les jeux d'échecs, de dés et enfin l'écriture. L'Egypte tout entière était alors sous la domination de Thamus, qui habitait dans la grande ville, capitale de la haute Egypte... Theuth y vint, montra au roi les arts qu'il avait inventés, et lui dit qu'il fallait en faire part à tous les Egyptiens... Quand ils en furent à l'écriture : « Cette science, ô roi, lui dit Theuth, « rendra les Egyptiens plus savants et plus capables de sou-
« venir. C'est un remède que j'ai trouvé contre la difficulté
« d'apprendre et de savoir. » Le roi lui répondit : « Indus-
« trieux Theuth, tel homme est capable d'enfanter les arts,
« tel autre d'apprécier ce qu'ils ont de mauvais ou de bon
« pour ceux qui s'en serviront ; et toi, père de l'écriture, par
« une bienveillance naturelle, tu juges ton ouvrage tout

¹ Les Védas et leurs antiques commentaires en sont un exemple remarquable. Voir M. Ad. Regnier, *Etudes sur la Grammaire Védique ; Praticākhyā du Rig-Vēda* ; Paris, 1857-1859, in-8.

« autre qu'il n'est ; il ne produira que l'oubli dans l'esprit
 « de ceux qui apprennent, en leur faisant négliger la mé-
 « moire. En effet, confiant dans l'écriture, ils compteront,
 « pour se rappeler les choses, sur des caractères étrangers
 « plutôt que sur eux-mêmes. Tu n'as donc pas trouvé un
 « moyen pour la mémoire, mais seulement pour la réminis-
 « cence, et tu n'offres à tes disciples que le nom de la science,
 « sans la réalité ; car pour avoir recueilli beaucoup sans
 « rien apprendre, ils se croiront bien savants, tout ignorants
 « qu'ils seront pour la plupart, et leur faux savoir les
 « rendra désagréables dans le commerce de la vie¹. »

Mais qu'est-ce que l'art d'écrire ? Connaître et employer quelques signes de la pensée ou des sons qui expriment la pensée, est-ce là tout cet art que l'industriel Theuth enseignait aux Egyptiens, et que ceux-ci, par les Phéniciens, transmirent à la Grèce² ?

L'écriture est quelque chose de plus complexe. Ce fut beaucoup déjà pour les Hellènes de pouvoir graver sur les tombeaux les noms des morts, de pouvoir résumer sur la pierre ou le bronze les dates et comme des sommaires journaliers de leur vie publique, ou même quelque traité de paix ou quelque formule religieuse. Le progrès fut plus notable encore et plus efficace quand sur une peau, dûment préparée à cet effet, le roseau put tracer avec de l'encre de longues lignes d'écriture. Alors le commerce épistolaire devenait presque facile ; les généalogies, les listes de magistrats et de prêtres, premiers instruments de la chronologie, les brefs axiomes de la sagesse, purent circuler d'une ville à

¹ Platon, *Phédre*, chap. LIX.

² L'origine égyptienne de l'alphabet phénicien, attestée par Tacite (*Annales*, XI, 14), ressort chaque jour avec plus de clarté des recherches entreprises sur ce sujet par les égyptologues et particulièrement par notre confrère M. le vicomte Emm. de Rougé.

l'autre et traverser les mers. C'est là qu'en étaient, à ce qu'il semble, les Hellènes de l'Asie Mineure au huitième, au septième siècle avant l'ère chrétienne. Mais, à la fin de ce septième siècle, un prince égyptien, pour mieux triompher de nombreux compétiteurs, appela à son secours des soldats cariens, et, pour prix des services qu'ils lui rendirent, il leur ouvrit les ports de l'Égypte, leur permit de remonter le Nil et d'établir sur ses deux rives de véritables comptoirs de commerce. On lit sur un colosse d'Ipsamboul¹, aux limites mêmes de l'Égypte et de la Nubie, quelques lignes péniblement tracées en caractères grecs d'une très-vieille écriture, antérieure peut-être au règne de l'Athénien Pisistrate. Ce sont les signatures de quelques-uns de ces aventuriers venus jusqu'à Éléphantine avec le roi Psammetikus; deux Grecs y figurent à côté d'un Égyptien et d'un autre étranger. Ces Grecs-là méritent peut-être de compter parmi les bienfaiteurs de notre civilisation, car ils ont contribué à établir entre l'Égypte et leur patrie des rapports tout nouveaux, et à faire répandre vers le nord et l'occident du monde alors connu une invention dont l'influence équivalut peut-être, en son temps, à celle de l'imprimerie dans les temps modernes.

Depuis bien des siècles déjà l'Égypte possédait un système d'écriture complexe et difficile, mais régulier, avec lequel elle couvrait ses monuments des souvenirs durables de son histoire; depuis mille ans et plus elle avait inventé l'art de transformer l'écorce d'un roseau indigène dans la vallée du Nil en feuilles flexibles et solides, sur lesquelles courait facilement le *calame*: le papyrus était devenu cette substance commode qui en a gardé le nom, le *papier*. On possède aujourd'hui encore des rouleaux de ce papier égyptien qui remontent aux temps de Moïse et au delà. Chose singulière, une denrée si précieuse pour un peuple civilisé, cette den-

¹ *Corpus inscriptionum græcarum*, n° 5126.

rée, dont l'usage se confond presque, selon une belle expression de Pline, avec l'histoire même et avec la civilisation¹, le papyrus, ou n'avait pas franchi les limites de l'Égypte avant le sixième siècle; ou s'était fort peu répandu en Grèce jusqu'à cette époque. Mais, dès le temps de Pisistrate, on le voit en usage sur les divers points du monde hellénique, et alors, pour la première fois, on entend parler de véritables livres (βιβλία); alors des collections de livres, sous le nom de bibliothèques, commencent à se former, soit dans les édifices publics, soit chez les particuliers. Ce n'est pas que le papyrus eût tout à fait remplacé les autres matières plus ou moins propres à recevoir l'écriture; on gravait et l'on grava longtemps encore des lois et des actes publics de tout genre sur des plaques de pierre ou de bronze; on écrivait même certaines pièces de comptabilité sur des planchettes de bois, moins coûteuses alors que le papier, et cet usage se perpétue sous nos yeux dans plusieurs pays de l'Orient²; mais de plus en plus le papyrus se répandit et s'appropriâ aux besoins de la littérature. La pensée grecque possédait enfin un véhicule plus commode et plus sûr que la mémoire: le *rhapsode* était détrôné par l'*écrivain* et le *copiste*.

Or, il se trouve que vers le même temps la littérature grecque nous offre, pour la première fois, des philosophes, des historiens, des médecins, qui composent sans le secours de la versification, des *prosateurs*, en un mot. Cette coïncidence serait-elle un pur effet du hasard? Il est facile et il est plus juste d'y reconnaître l'influence indirecte et pourtant puissante d'une de ces inventions qui, en transformant la matière, accélèrent du même coup les progrès de l'esprit humain.

Le génie grec était mûr pour la science, quand il reçut de

¹ *Quum chartæ usu maxime humanitas vitæ constet et memoria* (Hist. nat., XIII, chap. XIII, § 27).

² Voir notre *Lettre à M. Didot sur le prix du papier dans l'antiquité*, avec la réponse de ce savant typographe (Paris, 1857).

l'étranger un instrument qui lui devenait nécessaire. Avec la diffusion du papier de papyrus, la prose entra dans la littérature, précisément à l'heure où la science en avait besoin pour se dégager des voiles de la fable et pour parler aux hommes un langage digne des vérités qu'elle allait exposer.

II.

Ce langage nouveau ne se forma pas en un jour. Homère avait eu des maîtres en poésie ; Hérodote, Thucydide et Platon eurent des maîtres dans l'art de la prose. Malheureusement les œuvres des premiers prosateurs ont péri dans le naufrage de la littérature grecque ; il n'en reste que de rares et informes débris ; mais à ces débris on peut ajouter quelques pages éparses sur les monuments même de l'ancienne Grèce. C'est bien peu ; c'est assez cependant pour nous permettre de suivre les essais timides et les premiers débrouillements d'un art transmis par les Grecs aux Romains et par les Romains à tout l'Occident civilisé. Le labourage, comme la prose, est chose aussi simple que bienfaisante. Si nous avons encore aujourd'hui la charrue de Triptolème, de quel respect une telle relique ne serait-elle pas entourée ? Eh bien, nous avons encore quelques produits grossiers de l'industrie qui s'exerçait, au temps de Solon et de Thémistocle, à remplacer la phrase poétique et à régler l'harmonie, alors nouvelle, de la prose : c'est pour ces grossiers produits que je demande à mes lecteurs un peu de l'attention pieuse et de l'indulgence qu'on ne refuse guère aux moindres commencements des choses destinées à grandir.

Un maître en fait de style, P.-L. Courier ¹, a vivement senti

¹ *Fragments d'une traduction nouvelle d'Hérodote* (Préface). Il ne faut pas relire aujourd'hui cet essai sans tenir grand compte des ingénieuses

le caractère de cette prose antique, dénuée des charmes du vers et non pourvue encore des qualités qui la rendront, un jour, aussi belle que la versification.

« Les premiers essais furent informes, dit-il; il nous en reste des fragments où se voit la difficulté que l'on eut à composer sans mètre, et se passer de cette cadence qui, réglant, soutenant le style, faisait pardonner tant de choses... Ils (les historiens avant Hérodote) n'eurent point de style à proprement parler, mais des membres de phrase, tronçons jetés l'un sur l'autre, heurtés sans nulle sorte de liaison ni de correspondance, comme témoigne Démétrius ou l'auteur, quel qu'il soit, du livre de *l'Elocution*. » « Les membres d'une période, ajoutait l'auteur de l'excellent manuel que cite Courier, sont comme les pierres d'une voûte qui s'appuient l'une sur l'autre et se soutiennent. Les membres de la phrase coupée (celle des vieux prosateurs) sont comme des pierres dispersées sur le sol et sans attache... Voilà aussi pourquoi l'ancien style a quelque chose de maigre et d'étroit, comme sont les statues archaïques, dont tout l'art semble se réduire à une sorte de maigreur alerte. Le style du second âge, au contraire, ressemble déjà aux ouvrages de Phidias, qui ont à la fois l'ampleur et la justesse¹. »

Le moyen de rendre sensible dans une traduction, avec une langue aussi régulière que la nôtre et aussi exigeante en sa régularité, le moyen d'imiter, sans devenir barbare, ces façons de langage incorrect et gauche, ou cette roideur qui est le cachet de l'archaïsme ? Si difficile que soit la tâche,

objections que M. Villemain (*Mélanges littéraires*, t. II) a jadis adressées à l'auteur.

¹ Comparez de fines observations d'Hermogène sur le rythme qui convient à la prose, dans le *Traité des formes du style*, I, 12 (t. III des *Rhetores græci* de Walz).

nous l'essayerons pourtant, après avoir averti nos lecteurs que bien des traits de l'original seront plus ou moins effacés dans nos copies.

Parmi les plus anciens monuments de la prose grecque sont, je crois, autant qu'il est permis de dater avec précision de tels débris :

1° Le traité de paix entre les villes d'Héræa et d'Elis dans le Péloponèse, traité dont le texte se lit sur une plaque de bronze, retrouvée en 1813 dans le lit de l'Alphée¹ ;

2° Le serment par lequel les Grecs s'engagèrent à repousser de toutes leurs forces la première invasion médique² ;

3° Une formule d'imprécation qui se lit sur une plaque de marbre découverte parmi les ruines de Téos³.

Le premier de ces actes est en dialecte dorien ; le second, en quelque dialecte qu'il ait été rédigé d'abord, nous est parvenu avec les formes du dialecte attique ; le troisième est ionien par la langue comme par l'écriture. Voilà déjà, dans ces courts documents, une image ou tout au moins un indice des divisions naturelles de la littérature grecque, dont aucune littérature moderne ne saurait nous donner une idée. La traduction française dissimulera nécessairement ces nuances sous l'uniformité d'une prose d'où ont disparu depuis longtemps les différences du génie provincial et celles qui pouvaient rappeler la diversité de nos origines. Nous tâcherons, au moins, de saisir par un calque fidèle tout ce qui peut être saisi des caractères de ces vieux textes.

Voici d'abord le traité des Héréens et des Eléens, traduit aussi brièvement qu'il est possible et aussi clairement que le comportent certaines obscurités de l'original :

« Le pacte (ou plutôt : la parole) aux Héréens et aux Eléens.

¹ *Corpus inscript. græc.* n° 11.

² Cité par Lycurgue l'orateur, dans son discours contre Léocrate, § 19.

³ *Corpus inscript. græc.*, n° 3044.

Qu'il y ait alliance de cent ans, et qu'elle commence ici ; et s'il est quelque besoin de parole ou d'action, que l'on s'unisse les uns aux autres, tant pour la guerre que pour le reste ; que, si l'on ne s'unit pas, on paye à Zeus Olympios un talent d'argent pour amende sacrée (?). Que, si quelqu'un détruit l'écriture, soit citoyen, soit magistrat, soit peuple, il soit tenu à l'amende ici inscrite ¹. »

Le monument de Téos a quelques traits d'une ressemblance générale avec celui d'Elée ; on y sent la même austérité religieuse, mais la phrase y est déjà plus ample. Comme si la pensée elle-même se sentait plus à l'aise sous ce vêtement nouveau de la prose, on dirait qu'elle le soulève et le porte avec une sorte de noblesse. La période s'allonge, un peu monotone, il est vrai, mais d'une monotonie qui n'est pas sans grandeur.

« ... Que tout citoyen de Téos qui désobéira à l'euthyne ou à l'æsymnète ², ou qui se révoltera comme l'æsymnète, périsse lui et sa race. Quiconque, gouvernant à titre d'æsymnète, à Téos ou sur le territoire de Téos, tuera quelqu'un contre la loi, contre les intérêts de la ville et du territoire de Téos ; quiconque trahira dans une île (dans l'île ?), sur mer, ou, plus tard, dans la campagne, un des citoyens qui ont survécu à la peste ; quiconque exercera le vol ou la piraterie, ou recevra sciemment ceux qui l'exercent et qui emportent

¹ Dans les archives diplomatiques de l'Europe, un seul texte remonte plus haut que celui qu'on vient de lire ; mais c'est un texte égyptien, celui d'un traité entre Ramsès Méiamoun et le prince des Schéta, dont nous devons la connaissance à M. de Rougé. Il serait curieux d'y recueillir le détail des formules usitées, dès ces époques reculées, dans les chancelleries de l'Orient ; mais nous devons résister ici à la tentation de cette curiosité.

² Noms de magistratures dont il n'importe pas ici de déterminer les attributions particulières.

quelque chose du territoire ou de la mer de Téos, ou formera avec préméditation quelque projet contre les Téiens, soit avec les Hellènes, soit avec les barbares, qu'il périsse lui et sa race.

« Les magistrats en charge qui ne feraient pas, autant qu'il est en eux, l'imprécation susdite à l'assemblée des Anthestéries, des fêtes d'Héraclès et de Zeus, y seront compris eux-mêmes. Que celui qui brisera les tables sur lesquelles l'imprécation est gravée, ou qui en fera sauter les lettres¹, ou qui détruira ces tables, périsse lui et sa race.

« Que celui qui composera des poisons nuisibles aux Téliens, à tous ou en particulier, périsse lui et sa race. Que celui qui, par dol ou intrigue, empêchera l'importation du blé dans la terre des Téliens, soit par la voie de mer, soit par celle de terre, périsse lui et sa race. »

Sous une monotonie à peu près pareille et que d'ailleurs il était difficile d'éviter en de telles compositions, le serment des guerres médiques laisse percer comme un souffle d'éloquence. Ces formules d'engagement solennel et patriotique n'étaient pas seulement écrites pour être lues ; elles devaient être prononcées devant les autels, et il semble que quelque chose y soit resté du geste oratoire qui les accompagnait et de l'émotion qui soulevait les cœurs en les prononçant.

« Je ne préférerai pas la vie à la liberté. Je ne quitterai pas mes chefs ni vivants ni morts ; et les alliés morts dans le combat, je les enterrerai tous. Après avoir vaincu les barbares, je ne détruirai aucune des villes qui auront combattu pour la Grèce ; mais, celles qui auront pris le parti des barbares, je

¹ Les lettres sont désignées ici d'un nom plus significatif, *les (lettres) Phéniciennes*, qui témoigne de l'origine que les Grecs attribuaient eux-mêmes à leur écriture. Voyez plus haut p. 275, note 2.

les décimerai toutes. Je ne reconstruirai pas un seul des temples brûlés et renversés par les barbares, mais j'en laisserai subsister les ruines pour témoigner de leur impiété auprès de nos descendants. »

Il est remarquable que nous trouvions ainsi un serment politique et militaire parmi les premiers monuments de la prose grecque, comme le serment de 842 est le premier monument de notre prose romane.

La formule du serment civique usité chez les Athéniens remontait peut-être plus haut encore que celle qu'on vient de lire ; mais, dans la rédaction qui nous en est parvenue ¹, elle lui ressemblait fort. C'est le même ton de mâle et austère énergie, c'est la même simplicité antique.

« Je ne déshonorerai pas les armes sacrées ; je ne quitterai pas mon compagnon de rang. Je combattrai pour tout ce qui est saint et sacré, et seul et avec de nombreux compagnons. Je ne rendrai pas [à mes descendants] ma patrie moindre que je ne l'ai reçue, mais plus grande et plus forte. J'obéirai sagement aux juges en fonction ; je me soumettrai aux lois établies et à celles que pourra établir la volonté unanime du peuple. Si quelqu'un détruit ces lois ou les enfreint, je les vengerai et seul et avec mes concitoyens, et j'honorerai la religion de mes pères. »

On ne peut faire remonter moins haut le serment des Héliastes ou juges au tribunal de l'Héliæa que Démosthène a transcrit dans son Discours contre Timocrate ² et qu'il emprunte probablement aux Lois de Solon.

On devrait rapprocher de ces deux formules celle du serment que se prêtaient l'un à l'autre les membres du Conseil

¹ *Anthologie* de Stobée, XLIII, 48.

² § 149, texte en partie suspect selon M. Voemel.

amphictyonique. Mais l'orateur Eschine, qui nous l'a fait connaître¹, ne nous en fournit qu'une rédaction sous forme indirecte. Précieux pour le fond des idées, un tel texte n'a pas pour la forme assez d'autorité pour que nous l'insérions ici. Nous avons plus de confiance dans le serment professionnel des médecins, connu sous le nom de *serment des Asclépiades*, et que nous ont transmis les manuscrits de la collection hippocratique. Là tout atteste et les vieilles mœurs et les vieilles superstitions de la Grèce ; une certaine ingénuité de style et quelques archaïsmes particuliers de syntaxe nous montrent la prose grecque bien près des premiers essais qu'elle fixa par l'écriture. Je ne sais pas d'artifice qui puisse simuler à ce point ce qu'un ancien critique appelle si justement « une noble rouille de vétusté². » Comparez les prétendus fragments que le recueil de Stobée nous donne comme extraits du préambule des Lois de Zaleucus et du préambule des Lois de Charondas ; vous serez frappé de la différence.

« Je jure par Apollon médecin, par Asclépios, Hygie et Panacée, et je prends à témoin tous les dieux, toutes les déesses, d'accomplir, selon mon pouvoir et ma raison, le serment dont ceci est le texte : d'estimer à l'égal de mes parents celui qui m'a enseigné cet art, de faire vie commune, et, s'il est besoin, de partager mes biens avec lui ; de tenir ses enfants pour mes propres frères, de leur enseigner cet art, s'ils ont besoin de l'apprendre, sans salaire ni promesse écrite ; de faire participer aux préceptes, aux leçons et à tout le reste de l'enseignement mes fils, ceux du maître qui m'a instruit, les disciples inscrits et engagés selon les règlements de la profession, mais ceux-là seulement. J'appliquerai les régimes, pour le bien des malades, selon mon pouvoir et mon juge-

¹ *Discours sur les prévarications de l'Ambassade.*

² Denys d'Halic., *Lettre à Pompée*, chap. II ; *sur Démosthène*, chap. V.

ment, jamais pour faire tort ou mal à personne. Je ne donnerai à personne, pour lui complaire, un remède mortel, ni un conseil qui l'induisse à sa perte... Mais je conserverai purs et ma vie et mon art¹... Dans toute maison où je viendrai, j'y entrerai pour le bien des malades, me tenant loin de tout tort volontaire et de toute séduction, et surtout loin des plaisirs de l'amour avec les femmes ou avec les hommes, soit libres, soit esclaves; ce que dans l'exercice ou en dehors de l'exercice et dans le commerce de la vie, j'aurai vu ou entendu qu'il ne faille pas répandre, je le tiendrai en tout pour un secret. Si j'accomplis ce serment avec fidélité, qu'il m'arrive de jouir de ma vie et de mon art en bonne réputation parmi les hommes et pour toujours; si je m'en écarte et l'enfreins, qu'il m'arrive le contraire. »

III

Mais quelque intérêt qui s'attache à des documents d'un tel caractère et d'une antiquité si vénérable, la prose s'y montre encore bien peu libre, pour ainsi dire, en ses mouvements. Le texte de la loi, la formule sacramentelle résumant la pensée d'un peuple ou celle d'une corporation; ils n'expriment pas encore le génie personnel ou le talent d'un écrivain de profession. Il est temps de chercher quelques exemples où la prose grecque se présente sous ce nouvel aspect.

Les premiers écrivains qui ont pris, en Grèce, le nom de prosateurs (*logographes*), sont des historiens. Nous savons leurs pénibles efforts pour éclairer le chaos des fables longtemps amassées par les poètes; nous savons comment ils ont

¹ Les points répondent ici à quelques lignes d'un intérêt tout technique, et qui d'ailleurs seraient obscures sans l'aide d'un commentaire.

débrouillé la chronologie, comment ils ont appliqué la critique au choix et à l'examen de diverses traditions du passé, comment ils ont, en un mot, fait de l'histoire une véritable science ; nous savons moins comment ils ont écrit. Parmi les innombrables citations que l'on trouve de leurs ouvrages chez les géographes et les compilateurs, fort peu sont textuelles et assez étendues pour nous donner une idée du style des auteurs originaux. Hécátée de Milet, Xanthus de Lydie, Hellenicus de Lesbos ont été, pour leurs successeurs, des érudits surtout et fort peu des artistes. On alléguait leur autorité sans trop songer à leur langage, sur lequel nous ne possédons, d'ailleurs, que des jugements fort courts de quelques anciens critiques ¹. Voici pourtant quelques lignes assez authentiques pour être recueillies aujourd'hui avec confiance, assez caractéristiques pour tenir place dans ce musée d'une espèce nouvelle où nous essayons de remettre en lumière les tableaux morcelés des vieux maîtres de la prose.

C'est d'abord le début de l'ouvrage d'Hécátée, début que cite, à titre d'exemple, ce rhéteur Démétrius dont j'invoquais plus haut le témoignage.

« Hécátée de Milet raconte ainsi. J'écris ces choses comme elles me semblent être vraies ; car les propos des Grecs sont nombreux, et, comme il me paraît, ridicules. »

C'est ensuite un récit naïf, comme on sait qu'il s'en trouvait à chaque page dans ce livre où la critique se montre encore bien timide.

« Orestheus, fils de Deucalion, étant venu en Étolie pour y régner, sa chienne accoucha d'un bâton, et lui, il ordonna qu'on enfouît le bâton en terre, et il en sortit une vigne char-

¹ Denys d'Halicarnasse, sur *Thucydide*, chap. v et xxiii ; Hermogène, *Traité des formes du style*, II, 12, § 6 ; etc.

gée de grappes. De là vient qu'il appela son fils Phytius (c'est-à-dire *Planteur*). Ce Phytius eut pour fils OEnée, qui tira son nom de la vigne ; car les anciens appellent les vignes *οἰνάς*. Or, le fils d'OEnée fut Étolus. »

On distingue comme une lueur d'art dans la phrase suivante que l'auteur du *Traité du Sublime* emprunte au logographe milésien comme un exemple de la figure qui consiste à passer du style indirect au style direct.

« Céyx, souffrant beaucoup de la chose, ordonna aux Héraclides... car je ne suis pas de force à vous défendre. Ainsi, pour ne pas périr vous-même et me faire tort, allez-vous-en chez quelque autre peuple ¹. »

Quelques-uns de ces brusques détours, de ces *anacoluthes*, comme on les appelait en grec, sont restés dans l'usage, et ils comptent même parmi les recettes de l'élégance attique. Mais ils ont, dans ce premier âge de la prose, un air de négligence qui choque et trouble un peu l'esprit. Il faudra du temps et beaucoup d'habileté pour que de pareils moyens arrivent à faire régulièrement partie de l'art d'écrire.

Même teneur de langage facile, insouciant, presque décousu, dans une page qu'Athénée ² emprunte au deuxième livre des *Annales de Lampsaque*, par Charon, vieil historien natif de cette ville. La singularité même de l'anecdote ajoute ici au charme antique de la narration.

« Les Bisaltes firent une expédition en Cardie et vainquirent. Le chef des Bisaltes était Onaris. Cet Onaris, étant enfant, avait été vendu en Cardie, et devenu esclave chez un Cardien, il y faisait le métier de barbier. Or, il existait un

¹ Longin, chap. xxvii. Il y a un exemple tout semblable dans les *Actes des Apôtres*, chap. i, v. 4.

² *Banquet des Sophistes*, XII, p. 520.

oracle, annonçant aux Cardiens que les Bisaltes marcheraient contre eux, et les gens assis dans la boutique du barbier disputaient beaucoup là-dessus. Et lui, s'étant échappé de Cardie, revint dans sa patrie; et il conduisit les Bisaltes contre les Cardiens, ayant été nommé général par les Bisaltes. Or, les Cardiens, de leur part, apprenaient à tous leurs chevaux à danser au son de la flûte dans les festins, et, se tenant sur leurs pieds de derrière, ils suivaient avec leurs pieds de devant le jeu de la flûte. Sachant cela, Onaris fit acheter une Cardienne qui était joueuse de flûte; celle-ci, venue chez les Bisaltes, y instruisit beaucoup de joueurs, avec lesquels Onaris partit en expédition contre Cardie. Et quand le combat fut commencé, il ordonna que la flûte jouât les airs que savaient les chevaux des Cardiens; et quand les chevaux entendirent la flûte, ils se dressèrent sur leurs pieds de derrière et ils se mirent à danser. Or, toute la force des Cardiens était dans leur cavalerie, et ainsi ils furent vaincus. »

Après ces rares morceaux échappés au naufrage de la littérature historique avant Hérodote, nous pourrons suivre le progrès de l'art, et chez le conteur ionien qu'on a justement nommé le père de l'histoire, et chez l'Athénien Thucydide, son contemporain, mais sorti d'une école si différente. Hérodote continue et rappelle encore la méthode de ses maîtres, les logographes. Lisez le début de son livre :

« Hérodote d'Halicarnasse raconte ici ce qu'il a appris, afin que les actions des hommes ne soient pas effacées par le temps, et que les faits grands et merveilleux accomplis tant par les Grecs que par les barbares ne restent pas sans gloire; puis aussi la raison pourquoi ils se sont fait la guerre entre eux. »

C'est presque le préambule d'Hécátée, mais avec un fond

de pensée déjà plus sévère, et sur un ton de style déjà plus soutenu, quoique fort simple encore. On sentira les mêmes analogies et, pour ainsi dire, la même mesure de progrès, si, à côté des fragments de récits de Charon et d'Hécatee, on relit quelqu'une de ces belles pages d'Hérodote, où, tantôt le sentiment religieux et moral, tantôt le patriotisme, tantôt l'esprit critique animent, doucement le style partout empreint d'une gracieuse ingénuité. Pour ne citer que de courts exemples, telle est, d'abord, cette conclusion de sa préface :

« Voilà ce que racontent les Perses et les Phéniciens. Pour moi, je ne dirai pas si les choses eurent lieu de cette façon ou d'une autre. Ayant marqué celui que je crois avoir le premier fait la guerre aux Grecs, je continuerai mon discours, en parcourant également les petites villes et les grandes. Car de celles qui jadis étaient grandes la plupart sont devenues petites ; et celles qui, de mon temps, sont grandes, étaient petites autrefois. Sachant donc que le bonheur des hommes n'est jamais stable, j'aurai même souvenir des unes et des autres. »

Tel est ce résumé de la grandeur d'Athènes républicaine :

« Ainsi croissait la puissance d'Athènes, et cela fait voir combien à tous égards la liberté est excellente. En effet, aussi longtemps que les Athéniens obéirent à des tyrans, ils ne furent supérieurs en guerre à aucun de leurs voisins, tandis qu'à peine affranchis de la tyrannie, ils les surpassèrent de beaucoup. C'est que lorsqu'ils étaient esclaves, ils se comportaient mal à dessein, comme travaillant pour un maître, au lieu qu'un fois libres, ils firent des merveilles, parce que chacun travaillait pour soi ¹. »

Dans le genre narratif, je ne sais vraiment quel morceau

¹ Hérodote, liv. V, chap. LXXVIII.

choisir parmi tant de petits chefs-d'œuvre : la triste aventure de Périandre et de Lycophon, Crésus sur le bûcher, la mort tragique de Cambyse, celle du satrape Orétès, l'histoire des Hyperboréens. Le célèbre apologue du pêcheur jouant de la flûte, apologue conté par Cyrus aux Ioniens, se rapproche surtout du récit de Charon sur les Bisaltes par la simplicité antique du tour et de l'expression. Citons pourtant de préférence un morceau moins connu, et citons-le dans une traduction du seizième siècle, celle de P. Saliat, qui, légèrement retouchée, vaut souvent mieux que toutes les traductions modernes, tant notre langue alors avait une ressemblance naturelle avec celle d'Hérodote. Il s'agit dans ce passage, d'un fils d'Éétion et de Labda, prédestiné à renverser la domination des Branchiades, et que ceux-ci voulaient faire périr pour échapper aux menaces de l'oracle :

« Les Branchiades ne firent semblant de rien, encore qu'ils proposassent faire périr toute lignée qui viendrait d'Éétion. Quand la mère eut fait l'enfant, soudain ils envoyèrent dix des leurs au quartier où demeurait Éétion, pour en faire le massacre. Arrivés à *la Pierre* (c'était le nom du quartier) et entrés dans la cour d'Éétion, ils demandèrent l'enfant. Labda, qui ne savait pourquoi ils étaient venus, et pensant que pour la bienveillance du père ils demandassent l'enfant, l'apporta et le mit aux mains de l'un des dix. Or, avaient-ils conclu en chemin, que le premier qui tiendrait l'enfant le jetterait et froisserait contre terre. Labda donc apportant et baillant son enfant à l'un d'eux, fortune voulut qu'il jetât un ris à celui qui le prenait ; ce que voyant, il eut pitié de le faire, et, mû de compassion, le remit au second, le second au tiers, et ainsi passa-t-il par les mains des dix, nul n'ayant le courage de le tuer. Pour quoi le rendant à sa mère, ils sortirent du palais, etc. ¹. »

¹ Hérodote, liv., V, chap. xcii. La traduction de Saliat, malgré ses

Si, maintenant, nous ouvrons Thucydide, l'Athénien, l'élève des philosophes et des rhéteurs, le laborieux et habile artisan de style, quel contraste avec Hérodote ! Récits, descriptions, discours, analyses et résumés philosophiques des événements, tout semble dater d'un siècle, de deux siècles après le conteur ionien. Chez celui-ci, l'humanité est jeune et fraîche encore ; souvent on dirait des héros d'Homère, sauf l'emploi du vers épique ; le plan même de l'ouvrage, avec ses digressions fréquentes, rappelle encore l'*Iliade* et l'*Odyssee*. Les critiques anciens avaient déjà signalé cette ressemblance. Au contraire, Thucydide ouvre une ère toute nouvelle, où l'austérité savante de la composition et du langage répond merveilleusement à celle de la pensée. A cette simple philosophie des vicissitudes humaines que tout à l'heure Hérodote résumait en quelques lignes, comparez ce douloureux tableau des discordes de la Grèce ¹.

« ... Dans la suite, l'Hellade entière fut ébranlée par les dissensions qui s'élevèrent, les démocrates voulant appeler ceux d'Athènes, et les oligarques ceux de Lacédémone, et n'ayant dans la paix ni prétexte ni moyen prêt pour le faire, tandis que la guerre fournissait aux ambitieux de chaque parti l'occasion facile de se renforcer par des alliances, au détriment du parti contraire. Et de là pour les villes des déchirements qui se voient et se reverront toujours, tant que la nature humaine ne changera pas, mais plus ou moins terribles et de formes diverses selon la variété des circonstances où les révolutions se produisent. Dans la paix, en effet, et dans la prospérité, les Etats comme les particuliers ont plus de sagesse, n'ayant pas à subir de tristes nécessités. Mais la guerre, en épuisant les ressources de la vie, est une école de défauts, mériterait les honneurs d'une révision et d'une réimpression.

¹ Livre III, chap. LXXXII-LXXXIII ; morceau dont Denys d'Halicarnasse (*sur Thucydide*, chap. XXIX et suiv.) n'a vu que les défauts, peut-être accidentels, et dont il a complètement méconnu les beautés.

violence qui forme les âmes à l'image des événements. Les cités étaient donc livrées à la discorde, et celles qui s'ébranlaient après les autres, comme instruites par l'exemple, n'en allaient que plus loin dans les excès de l'innovation, dans les raffinements de l'audace, dans l'énormité des vengeances. Une morale nouvelle changeait le sens des mots : l'ardeur effrénée passait pour courage et dévouement, la lenteur circonspecte pour lâcheté décente, la modération pour faiblesse de cœur, toute prudence pour incapacité d'agir ; l'ardeur d'une passion folle s'appelait un élan viril, et la prudence réfléchie passait pour un prétexte spécieux d'inaction. Les conseils violents comptaient comme preuve de fidélité, et l'opposition était suspecte. Réussir dans un coup de main, c'était faire preuve d'habileté ; le prévoir, de plus encore. Savoir se passer de tels moyens, c'était rompre les liens de parti et trembler devant ses adversaires. En général, on louait celui qui avait su prévenir les coups d'un ennemi ou bien pousser à l'action celui qui n'y songeait pas. Les liens du sang étaient moins estimés que ceux de l'association, car ceux-ci donnaient des complices prêts à oser sans réflexion ; or, ce n'était pas pour la défense des lois établies qu'on formait de telles sociétés, mais pour combattre au profit de l'ambition. Les gages réciproques de fidélité ne reposaient pas sur la loi divine, mais sur la communauté des attentats. Si l'on admettait quelque bonne pensée d'un ennemi, ce n'était pas par générosité, mais parce que, avec les avantages de la force, on se croyait à l'abri ; d'ailleurs, le plaisir des représailles passait avant celui de n'être pas même attaqué. S'il y avait quelquefois des traités et des serments, ils duraient autant que le danger qui seul y avait réduit les deux adversaires ; et, à l'occasion, celui qui, voyant son ennemi sans défense, le surprenait par un coup d'audace, se plaisait à profiter ainsi des serments pour préparer en secret sa vengeance, jouissant à la fois, et du péril évité et du succès d'une ruse

habilement conduite. En général, il est plus facile aux méchants de faire louer leur adresse, qu'aux inhabiles leur honnêteté : on rougit de l'une, on se pare de l'autre.

« Et la cause de toutes ces misères, c'est l'ambition du pouvoir et des honneurs ; c'est les rivalités qui s'ensuivent. En effet, les chefs d'Etat, chacun sous des noms spécieux, ici défenseurs de l'égalité, là d'une sage aristocratie, sous couleur de dévouement à la chose publique, n'en faisaient qu'un prix à leur émulation, et luttant de tous leurs moyens à qui l'obtiendrait par un surcroît d'audace ou d'obstination dans la vengeance, ne s'arrêtaient pas où le voulaient la justice et l'intérêt commun, mais où les avait poussés leur passion du moment, également prêts, dans leur ambition, à saisir le pouvoir et par les injustes arrêts du suffrage et par la violence. De part et d'autre, égal mépris de l'honnête ; pourvu qu'en faisant le mal on sauvât les apparences, on avait pour soi l'opinion, et les citoyens neutres étaient sûrs de souffrir, soit pour refus de concours, soit pour s'être fait des jaloux en échappant aux misères de la lutte.

« C'est ainsi que la dissension multiplia les désastres parmi toute l'Hellade, que la simplicité de cœur, inséparable de la vertu, disparut sous le ridicule, tandis que l'esprit de faction prenait d'incroyables avantages. Car il n'y avait pour concilier les partis ni raison assez forte, ni serment assez terrible ; et, vainqueurs, leur raison allait à compter plutôt sur l'imprévu qu'à se confier dans la fidélité des hommes. D'ailleurs, les plus médiocres esprits l'emportaient d'ordinaire ; car, craignant que leur faiblesse ne les exposât à succomber sous l'éloquence et l'habileté politique de leurs ennemis, ils se hâtaient de les prévenir par des coups de main ; les autres, au contraire, dédaigneux de prévoir et de prendre par l'action l'avantage que leur pouvait donner la prudence, n'en étaient que plus sûrement vaincus. »

Avec l'éloge que fait sans réserve Hérodote de la libre constitution d'Athènes, nous comparerons de même une page où Thucydide juge cette démocratie à l'œuvre et sous la main puissante de Périclès qui la maîtrise, et sous la domination éphémère des successeurs de ce grand homme.

« Tant que Périclès était resté chef de la république en temps de paix, il l'avait doucement conduite et sagement préservée du péril; et elle avait grandi sous sa direction. La guerre une fois commencée, il avait aussi justement prévu de quoi Athènes serait capable. Il y survécut deux ans et demi, et quand il fut mort, on put mieux apprécier toute sa prévoyance. Il avait dit qu'en se tenant paisible, en soignant leur marine, sans chercher à s'agrandir dans la guerre, et sans risquer le salut d'Athènes, ils auraient le dessus. Les Athéniens firent tout le contraire; ils firent ce qui n'était point dans les nécessités de la guerre, et pour des ambitions et des intérêts privés, ils entreprirent, à leur détriment comme au détriment de leurs alliés, des choses dont le succès ne pouvait honorer ou servir que les particuliers, tandis que l'irréussite était pour l'État tout entier un échec dans la lutte.

« C'est que Périclès, puissant par la considération, par le génie et par une intégrité bien connue de tous, savait dignement contenir la foule et la mener, loin d'être mené par elle; c'est que, ne devant son pouvoir à aucun moyen déshonnéte, il n'avait point à flatter et trouvait au besoin en lui-même la force de heurter les passions populaires. Lors donc qu'il les voyait animés à contre-temps d'une confiance insolente, sa parole les réduisait à la crainte, et, d'autre part, s'il les voyait effrayés sans raison, il savait leur rendre la confiance. C'était ainsi, de nom, une démocratie, et, de fait, le pouvoir du premier citoyen dans Athènes. Après lui les démagogues, plus égaux entre eux et tous jaloux du

premier rang, se tournèrent à gouverner plus mollement les choses pour le plaisir du peuple¹. »

Chez Thucydide, les narrations aussi sont de ce ton ferme et sévère ; elles sont surtout rapides et précises, à peine égayées çà et là par quelques-uns de ces traits qu'un vieux commentateur appelle assez heureusement « des sourires du lion². » En somme, toutes les vertus du style ne sont pas réunies chez cet éminent écrivain. On y cherche une clarté plus soutenue, une construction moins laborieuse et plus simple, quelque chose de plus naturel dans l'élégance comme dans la force, des qualités, enfin, que le progrès du temps et un heureux génie ont fait paraître bientôt après dans la prose de Xénophon. Mais on sait que Thucydide mourut avant l'achèvement de son livre, et il semble que devant cette œuvre, même imparfaite, il a bien pu se rendre avec justice le témoignage par où finit sa préface :

« L'absence des fables rendra mon récit moins agréable à entendre ; mais si ceux qui voudront y chercher la vérité pour le passé, et, autant qu'elle est permise à l'homme, une conjecture probable de l'avenir, jugent ce livre utile, je serai content. C'est ici un monument à toujours, et non pas une pièce de concours, une œuvre de circonstance. »

Quelle vigueur, en effet, et quelle noblesse d'accent !

¹ Livre II, chap. LXV. Dois-je avertir que le mot *irréussite* est de Vauvenargues ?

² « Ici le lion a souri, » dit le scholiaste, à propos d'un passage du premier livre (chap. CXXVI). En comparant sa note avec le texte, on trouve que ce sourire est encore bien triste. Aussi est-il plus probable que la note ci-dessus fut d'abord écrite à propos de quelques lignes du deuxième livre, chap. XIX, sur l'aventure fabuleuse de Procné. (C'est, en effet, ce que semble indiquer un commentateur d'Hermogène, t. VI, p. 504 des *Rhetores græci* de Walz.) Elle aura été transposée plus tard.

comme la pensée s'enferme justement dans ces longues périodes, si fermement liées ; comme elle se grave sur le bronze encore mal poli de cette prose qui devait être immortelle selon le vœu de son auteur !

On aimerait à connaître par leurs œuvres les sophistes et les rhéteurs dont les leçons et les exemples contribuèrent, plus ou moins directement, à former le talent de Thucydide. Les sophistes ne sont guère connus que par des analyses de leurs exercices oratoires, par les spirituelles réfutations de leurs méthodes dans les dialogues socratiques, enfin, par quelques fragments qui sont d'une authenticité douteuse. Peut-être n'avons-nous qu'un pastiche de Gorgias dans les lignes suivantes, attribuées à une oraison funèbre de guerriers morts pour la liberté d'Athènes ; en tout cas, composée dans un temps où les traditions de cette école n'étaient pas encore éteintes, cette page est pleine d'intérêt pour nous ; elle doit nous offrir au moins le reflet fidèle des qualités et des défauts qui caractérisaient ces premiers professeurs d'éloquence :

« Que pourrait-on désirer en eux de ce qui convient à des hommes ; que pourrait-on regretter qui fit tort à des hommes ? Je pourrais dire ce que je veux, mais je voudrais ne dire que ce qu'il faut, pour échapper à la jalousie des hommes et pour ne pas éveiller la vengeance des dieux... Ces guerriers, en effet, eurent une vertu divine dans un corps mortel... ayant surtout exercé deux facultés : la prudence par les conseils, la force par les actions ; prêts à servir le juste malheureux et à punir l'injuste qui prospère ; audacieux quand l'intérêt le demande ; ardents pour les nobles pensées, opposant à la folie le calme de la raison, rendant l'injure pour l'injure, les égards pour les égards ; courageux contre les hommes de courage, terribles dans les dangers terribles. En témoignage de ces vertus, ils ont, vainqueurs de l'ennemi, élevé un tro-

phée en l'honneur de Jupiter et en souvenir de leur reconnaissance, etc. »

Je n'ai guère le goût d'achever la citation. On perd patience à transcrire ces puérides antithèses, bonnes tout au plus à faire voir ce que peut un certain rythme pour remplacer dans la prose l'harmonie propre à la versification.

Telle était l'éloquence vide et sonore qu'enseignaient les Gorgias et les Thrasymaque. Plus sérieuse assurément fut celle d'Antiphon, dont il reste des monuments authentiques. A défaut d'éclat, les plaidoyers d'Antiphon ont du moins le mérite d'une composition régulière et sobre ; on y sent toute la gravité d'un homme d'affaires ; on comprend que Thucydide ait pu se former à cette école, et comme orateur et comme politique. Ce n'est pas qu'Antiphon ait beaucoup parlé en public ; au contraire, ainsi que la plupart des anciens orateurs, il écrivit plus qu'il ne parla. C'était alors l'usage que, dans un procès, chaque plaideur prononçât en personne le discours d'accusation ou de défense composé pour lui par un rhéteur de profession. Mais cela même obligeait le rhéteur à se plier aux convenances très-diverses de l'âge et de la condition des plaideurs ; cela donnait à l'observation des mœurs une importance extrême qu'elle n'a plus dans notre barreau moderne ¹. Il fallut dès lors assouplir la prose à des effets très-variés ; l'*écrivain de discours*, comme on l'appelait chez les Athéniens ², avait d'ordinaire tout loisir pour ce travail, où l'atticisme gagna peu à peu ses fines qualités d'élégance et d'harmonie, toujours alliées, chez les maîtres du moins, au plus heureux naturel. Écoutons quelques instants Antiphon sous le personnage d'un jeune orphe-

¹ Ces observations sont développées plus bas, sous le numéro XIII, dans le présent volume.

² Le mot *logographe* avait donc alors un sens différent de celui qu'il a quand on l'applique aux premiers historiens grecs.

lin qui soutient une accusation de meurtre. Il nous fera bien comprendre par quel progrès méthodique le style oratoire marchait vers sa perfection.

« Jeune encore et sans expérience des débats judiciaires, o'est pour moi, juges, une chose cruelle et embarrassante, d'une part, si lorsque mon père m'a recommandé de poursuivre ses meurtriers, je ne les poursuis pas, de l'autre, si, les poursuivant, je rencontre pour adversaires ceux qui devraient le moins l'être, et des frères germains et la mère de mes frères. Le sort et ces gens mêmes m'ont réduit à engager un débat avec ceux qui devaient et venger la mort et secourir l'homme qui poursuit cette vengeance. Maintenant, au contraire, les voilà en même temps mes adversaires et les meurtriers, comme je le soutiens et l'ai déclaré par écrit. Je vous prie donc, ô juges, si je démontre que leur mère, traîtreusement et avec préméditation, a causé la mort de mon père et qu'elle a été, non une fois, mais plusieurs fois, surprise en flagrant délit de machinations criminelles contre sa vie, d'abord de venger vos lois nationales, ces lois qui leur sont communes avec vous et que vous avez reçues des dieux et de vos ancêtres ; puis de venger le mort, et en même temps de me prêter appui dans mon isolement et ma détresse. Car j'ai besoin de vous ; puisque ceux qui devaient être les vengeurs du mort et mes appuis ont été ses meurtriers et sont mes adversaires. Or, où chercher des appuis, où trouver un refuge, si ce n'est auprès de vous et de la justice ? »

Ce dernier trait est d'une beauté pleine d'énergie, sans pourtant excéder le ton qui convient au langage du jeune orateur. Mais je remarque plus encore combien, dans tout ce morceau, les idées et les sentiments se pressent avec ordre et clarté. Chez Antiphon, comme chez Gorgias, le tissu de la période est complexe, et volontiers il se charge d'antithèses.

Mais, chez l'un, l'antithèse ne recouvre qu'un fond de subtilités misérables; chez l'autre, elle ne fait qu'exprimer les oppositions naturelles et vraies de la pensée. On dirait que, le premier, Antiphon met des idées dans la phrase où les sophistes n'avaient mis que des mots.

IV.

Les rhéteurs n'ont pas seuls contribué au progrès de l'art d'écrire en prose. Après le sophiste Protagoras, Périclès écoutait le philosophe Anaxagoras; et Platon, on le sait, doit beaucoup aux exemples des pythagoriciens.

Depuis un siècle environ la philosophie s'exerçait à écrire en prose, et c'est un spectacle curieux entre tous que celui de ses efforts pour se dégager des séductions comme des entraves de la poésie.

Longtemps la Grèce n'avait connu d'autre sagesse que celle qui s'exprime par des symboles; les noms de ses dieux étaient ceux mêmes des forces de la nature ou ceux des facultés morales de l'homme; leurs luttes étaient l'histoire même du monde et l'histoire intérieure de l'âme humaine. Quand la raison, plus maîtresse d'elle-même, écarta fermement le symbole pour atteindre à la pure vérité, quand elle souffla sur tous ces fantômes pour chercher la réalité même des essences dont ils n'étaient qu'une image, il lui fallut se créer une méthode et une langue nouvelles; ce ne fut pas l'œuvre d'un jour. Chez les premiers philosophes, quelque secours, d'ailleurs, qu'ils eussent trouvé (nous n'avons pas à le chercher ici) dans les écoles et dans les sanctuaires de l'Orient, il y eut un véritable héroïsme à vouloir tant et à tant entreprendre. Cicéron, qui se connaissait, je pense, aux chases du

génie, admirait Démocrite écrivant fièrement, au début d'un livre sur la nature : « Voici ce que j'ai à dire sur l'univers, *Hæc loquor de universis*¹. » Tel fut, en effet, le problème que se posèrent les Démocrite, les Héraclite, les Philolaüs, les Parménide, les Anaxagoras, nos maîtres dans l'art difficile d'interroger et d'expliquer le monde : ils ne divisaient pas la nature, pour la mieux étudier ; ils l'embrassaient dans son ensemble d'une intuition profonde, et ils lui demandaient d'un seul coup tous ses secrets. Leurs livres étaient intitulés : *Sur le tout, Sur la nature du tout. Sur l'Univers*, et l'on y trouvait réunis tous les sujets de spéculation, depuis la théorie des atomes et celle des sphères célestes jusqu'aux lois de la génération. L'hexamètre épique convenait peu à l'exposition de telles recherches et à la rigueur de tant d'idées qui fuyaient le symbole comme un mensonge poétique. Cependant les premiers philosophes n'osèrent pas tous s'affranchir de la forme consacrée par l'ancienne poésie religieuse des Hellènes. Xénophane, Empédocle et Parménide écrivirent en vers ; Empédocle garda même, au milieu des abstractions de la science, le ton et les allures d'un hiérophante des temps homériques. Mais le préambule du poème de Parménide, qui nous est parvenu, montre déjà combien l'esprit sévère de la prose envahit une poésie qui veut être philosophique. L'auteur s'y représente comme enlevé sur un char vers la demeure de la *Vérité* par de jeunes vierges, qui sont les filles du Soleil, du dieu de la lumière, et, quand il est parvenu au trône de la *déesse*, c'est-à-dire dès la deuxième page du poème, voici le discours que lui adresse la Vérité :

« Jeune homme accompagné de tes guides immortelles, sur le char qui t'amène en notre palais, salut. Ce n'est pas

¹ *Académiques*, liv. II, chap. xxiii : « Quem cum eo conferre possumus, non modo ingenii magnitudine, sed etiam animi, qui ita sit ausus ordiri ? »

un méchant destin qui t'a fait suivre cette route, loin de celle que bat le pied de l'homme : c'est la loi et la justice. Il faut maintenant que tu apprennes tout, et le ferme cœur de la vérité qui persuade, et les opinions des mortels, qui ne reposent pas sur une solide croyance, mais sur le mensonge ; et tu seras instruit de tout cela pour savoir comment tu dois d'un sûr jugement aller au fond des choses. »

Et elle continuait sur ce ton :

« Eh bien, je vais te dire (emporte avec toi mes paroles) quels sont pour ton esprit les deux seuls chemins de la recherche. C'est, d'une part, que l'être est et que le non-être n'est pas : de ce côté est le chemin de la persuasion, que la vérité accompagne ; d'autre part, c'est que l'être n'est pas et qu'il faut qu'il ne soit pas, etc. »

Et ainsi se déroulaient, en une langue qui n'a vraiment de poétique que le moule du vers et quelques réminiscences du vocabulaire homérique, les formidables abstractions du système de Parménide.

Plus poète, sans doute, dans la profondeur de sa pensée, Empédocle poursuivait aussi cette rigueur d'une théorie de Dieu et du monde, qui ne dût rien aux fictions antiques, et qui rompit avec toute illusion des sens. « Chasse, disait-il dans un vers énergique, chasse la foi de tes membres (c'est-à-dire celle qui repose sur le témoignage des sens) et conçois chaque chose en son évidence absolue. » Sublime conseil, mais qui demandait, pour être appliqué, des âmes bien grandes aussi et bien fortes. Ils avaient, ces hardis penseurs, ils avaient fait le vide dans les espaces jadis peuplés par tant de chimères qui, gracieuses ou terribles, occupaient au moins l'imagination quand elles ne charmaient ou ne soutenaient pas le cœur ; et le vide une fois fait, l'âme se sentait isolée

jusqu'au désespoir dans ces déserts de la science abstraite, « Je pleurai, s'écriait ailleurs Parménide (le hasard a fait parvenir jusqu'à nous ce cri de sa douleur), je pleurai, je gémis en voyant ces plages nouvelles pour moi. » On croirait entendre Pascal s'écrier dans sa solitude « en regardant tout l'univers muet » : « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie ! ¹ »

Dans ce temps, les législateurs même et les moralistes employaient encore le mètre (comme fit Solon, comme fit Théognis), au moins pour écrire leurs mémoires ou résumer en de courtes sentences l'expérience de leur vie ; ce qui reste en prose, sous le nom de Zaleucus et de Charondas, paraît l'œuvre de quelque ancien faussaire. Interrogée dans le silence de toute poésie, la nature répondait aux uns par les inspirations d'un subtil matérialisme, aux autres par celles d'un idéalisme ambitieux, à d'autres enfin par celles d'une théologie qui dégageait l'intelligence de la matière sans la réduire pourtant à une simple abstraction.

Et voilà les idées auxquelles il fallait enfin trouver, en prose, une expression vraiment digne d'elles. D'ailleurs, quand même la poésie eût déjà réussi à sa manière dans l'expression de telles idées, la prose avait encore à les reprendre pour les redire avec un surcroît de précision ².

Démocrite, le créateur de la théorie des atomes, y avait, dit-on, réussi jusqu'à garder une place tout près de Platon, même aux yeux des juges les plus délicats en matière de

¹ Quelque chose de cet accent douloureux se retrouve dans les vers de Lucrèce (III, 28), s'adressant à Epicure :

*His ibi me rebus quædam divina voluptas
Percipit atque horror, quod sic Natura tua vi
Tam manifesta patens ex omni parte relecta est.*

² C'est ce que remarque judicieusement Quintilien (X, v, § 4) : « Verba poetica libertate audaciora non præsumunt eadem proprie dicendi facultatem. »

langage ¹; mais rien ne nous est resté de son œuvre qui puisse être apprécié dans notre langue.

L'idéalisme des pythagoriciens dédaigna ou craignit longtemps de confier à l'écriture ses formules savantes. Philolaüs, un des maîtres de Platon, est aussi le premier qui rédigea et publia les doctrines de son école; on peut, jusqu'à un certain point, comprendre la beauté de sa prose dorienne à travers les obscurités de ce morceau que nous a conservé de lui un ancien compilateur ².

« Il faut considérer les effets et l'essence du nombre selon la puissance qui est dans la décade; car la décade est grande et complète et tout efficace; elle est le principe et le guide (ou le principe directeur) de la vie divine, de la vie céleste, de la vie humaine... (Lacune assez longue.) Sans elle tout est indéfini, obscur, invisible; car le nombre est, par sa nature, une loi, une direction, un enseignement pour tous de ce qui est douteux, de ce qui est inconnu (ou : de ce qui nous embarrasse ou nous échappe); car aucune chose ne serait claire pour personne, ni en elle-même, ni relativement à une autre, si le nombre n'existait pas et l'essence du nombre. Le nombre, au contraire, s'alliant dans l'âme à la sensation, rend tout connaissable et abordable, comme le gnomon ³, donnant un corps et des dimensions distinctes à la conception de chaque chose, soit infinie, soit finie (ou bien : définissante). Et vous

¹ Voyez Cicéron, *de Oratore*, I, 11; *Orator*, cap. xx.

² Stobée, *Eclogæ physicæ*, I, 11, § 3. Ce fragment est jugé par l'éminent critique M. A. Bœckh comme l'un des plus authentiques qui nous soient parvenus sous le nom de Philolaüs. On sait que le plus grand nombre des morceaux qui portent le nom des premiers pythagoriciens sont l'œuvre d'anciens faussaires.

³ *Gnomon* a ici, comme l'a bien vu M. Bœckh, le sens qu'il a chez les mathématiciens (voir Aristote, *Physique*, III, 4; et Jamblique, *Arithm.*, p. 82, éd. Tenn.); il désigne les nombres dont l'addition successive forme les nombres polygonaux.

verrez la nature et la puissance du nombre se montrer non-seulement dans le monde des démons (des astres) et des dieux, mais encore et partout dans les œuvres et les conceptions humaines, et dans tous les travaux de l'art, et dans la musique. »

Une rencontre heureuse nous permet aussi de saisir dans sa première et presque naïve expression le spiritualisme d'Anaxagoras. Nous avons encore le début de son livre *sur la Nature*, une page entière qui ne devrait pas être éloignée de ce début et quelques autres fragments. Le temps a, par endroits, bien défiguré les ruines même qu'il a laissées vivre, et l'obscurité des lignes qu'on va lire tient en partie à ces dégradations aujourd'hui presque irréparables. On peut croire, néanmoins, que la prose originale d'Anaxagoras ne différerait pas beaucoup, en général, de ce qu'elle nous paraît être aujourd'hui. Le philosophe commençait ainsi :

« Toutes choses existaient à la fois, infinies en nombre et en petitesse ; car le petit était infini ; et tandis que toutes choses existaient à la fois, aucune n'était apparente, à cause de sa petitesse. Car l'air et l'éther enveloppaient tout, étant l'un et l'autre infinis ; or, l'air et l'éther sont les plus grandes choses en nombre et en grandeur qui soient dans le tout. »

On dirait les impressions, encore confuses, d'une vue qui plonge dans les profondeurs de l'univers, et qui n'en saisit encore que la mystérieuse et immensurable richesse. Mais la lumière va luire peu à peu dans ce chaos, avec l'apparition d'une force intelligente qui organise et domine la matière.

« Les autres choses ont une part distincte du tout ; mais l'esprit est infini, indépendant, il ne se mêle à aucune chose,

et seul il ne relève que de lui-même. Car, s'il ne relevait pas de lui-même et s'il se mêlait à autre chose, une fois mêlé à quelque autre chose, il participerait de toutes (car en tout est une part de tout, comme je l'ai dit plus haut), et le mélange l'entourerait, de manière qu'il ne pourrait maîtriser aucune chose, comme lorsqu'il est seul dépendant de lui-même. Car il est la plus subtile de toutes les choses et la plus pure, il a toute notion de toute chose, et il a force suprême. De ce qui renferme une âme, soit grande, soit petite, il n'est rien que l'esprit ne maîtrise. C'est aussi l'esprit qui a maîtrisé le mouvement circulaire, pour qu'à l'origine il y eût mouvement circulaire. Et d'abord il fit circuler un peu les choses; puis il les fit circuler davantage, et il les fera circuler davantage encore. Le mouvement des choses, et la séparation et la distinction des choses, l'esprit a conçu tout cela. Ce que chaque chose allait devenir et ce qu'elle était, ce qu'elle est maintenant¹ et ce qu'elle sera, l'esprit en a réglé l'ordre, comme aussi ce mouvement circulaire dont se meuvent les astres, et le soleil, et la lune, et l'air et l'éthère, séparés comme ils sont; et c'est le mouvement qui les a fait se séparer, qui sépare le dense et le rare, le froid et le chaud, l'obscur et le lumineux, l'humide et le sec. Bien des choses ont leur part distincte, et pourtant aucune chose ne se sépare absolument d'une autre, si ce n'est l'esprit. Et tout esprit est de semblable nature, grand ou moindre. Aucune autre chose ne ressemble ainsi à une autre chose; mais la chose qui l'emporte en nombre dans un être a fait et fait encore qu'il paraît un. » (Fragment 8°.)

Plus loin, revenant sur sa pensée, comme pour la saisir d'une étreinte plus vive, Anaxagoras redisait ce que nous venons de lire déjà sous une forme peu différente :

¹ Je lis, avec M. Mullach, ἀσα au lieu de ὅσα que donne Simplicius, à cet endroit du moins. Cf. *Anaxagoræ fragmenta*, éd. Schaubach, p. 110.

« Quand l'esprit eut commencé à mouvoir, par ce mouvement toutes choses se distinguèrent ; et autant l'esprit mouvait, autant se distinguaient toutes choses ; et plus le mouvement s'opérait en séparant les choses, plus il devenait puissant à les séparer. »

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'on suit avec un intérêt qui est presque de l'émotion ces bégayements d'une langue novice à l'expression de la pensée philosophique. Cette pensée elle-même est bien indécise encore ; elle pressent la vérité plutôt qu'elle ne la perçoit ; elle la touche comme à tâtons plutôt qu'elle ne l'embrasse. Le *voû*, ou l'intelligence, qu'Anaxagoras introduisait sur la scène du monde (l'antiquité tout entière lui en a fait honneur), n'était pas encore, aux yeux du philosophe, un personnage déterminé, complet par ses attributs, un Dieu vivant, en un mot. Il n'avait pas suffi de répudier le vieil anthropomorphisme qui résumait dans la personne du Jupiter Olympien le triomphe de l'esprit sur les forces brutales de la nature ; à la conception homérique il en fallait substituer une qui satisfît la raison et qui, en même temps, répondît à un éternel besoin de l'âme humaine en lui présentant son Dieu comme une personne digne d'amour et de respect. Après ces pages du philosophe athénien où s'exprime avec une sorte d'éloquence le rêve ardent d'une religion et d'une cosmologie toute rationnelle, relisons la belle page où Buffon définit la matière en regard de l'esprit qui l'âme, la nature en regard de Dieu.

« La nature est le système des lois établies par le Créateur pour l'existence des choses et pour la succession des êtres. La nature n'est point une chose, car cette chose serait tout ; la nature n'est point un être, car cet être serait Dieu ; mais on peut la considérer comme une puissance vive, immense, qui

embrasse tout, qui anime tout, et qui, subordonnée à celle du premier être, n'a commencé d'agir que par son ordre, et n'agit encore que par son concours ou son consentement. Cette puissance est de la puissance divine, la partie qui se manifeste ; c'est en même temps la cause et l'effet, le mode et la substance, le dessein et l'ouvrage : bien différente de l'art humain, dont les productions ne sont que des ouvrages morts, la nature est elle-même un ouvrage perpétuellement vivant, un ouvrier sans cesse actif, qui sait tout employer, qui travaillant d'après soi-même, toujours sur le même fonds, bien loin de l'épuiser, le rend inépuisable : le temps, l'espace et la matière sont ses moyens, l'univers son objet, le mouvement et la vie son but.

« Les effets de cette puissance sont les phénomènes du monde ; les ressorts qu'elle emploie sont les forces vives, que l'espace et le temps ne peuvent que mesurer et limiter sans jamais les détruire ; des forces qui se balancent, qui se confondent, qui s'opposent sans pouvoir s'anéantir : les unes pénètrent et transportent les corps, les autres les échauffent et les animent ; l'attraction et l'impulsion sont les deux principaux instruments de l'action de cette puissance sur les corps bruts ; la chaleur et les molécules organiques vivantes sont les principes actifs qu'elle met en œuvre pour la formation et le développement des êtres organisés.

« Avec de tels moyens, que ne peut la nature ? Elle pourrait tout, si elle pouvait anéantir et créer ; mais Dieu s'est réservé ces deux extrêmes de pouvoir : anéantir et créer sont les attributs de la toute-puissance ; altérer, changer, détruire ; développer, renouveler, produire, sont les seuls droits qu'il a voulu céder. »

N'y a-t-il pas bien, en effet, vingt siècles de distance entre ces deux conceptions philosophiques et entre ces deux langages ? Quel effort de travail l'esprit humain n'a-t-il pas

dû faire pour atteindre à cette précision savante dont Buffon nous offre le plus parfait modèle ! Entre Buffon et Anaxagoras il y a la prose de Platon et celle d'Aristote ; il y a celle de Cicéron, celles de Descartes, de Pascal et de Malebranche, qui marquent, pour ainsi parler, les nuances et les degrés de l'art d'écrire en prose sur ces matières d'une difficulté suprême pour l'artiste comme pour le penseur.

Descartes, Pascal et Malebranche nous sont familiers comme prosateurs français. Platon et Cicéron, qui ne les connaît ou ne croit les connaître ? Au moins en avons-nous lu assez pour savoir ce que vaut l'éloquence au service de grandes idées. Mais Aristote n'est pour nous qu'un philosophe. Tant de force et de subtilité dans la pensée, une si longue et si impérieuse domination exercée par la doctrine, ont fait un peu oublier qu'Aristote aussi savait écrire, et que les anciens lui donnaient une place parmi les modèles. Ce n'est pas sans quelque surprise aujourd'hui que nous entendons Cicéron signaler dans ses écrits « la finesse, la douceur, le poli du langage, les ornements même et l'abondante variété de l'éloquence, » et que nous retrouvons dans Quintilien à peu près les mêmes éloges¹. Nous sommes curieux de savoir ce que les livres subsistants du Stagirite nous apprennent, à cet égard, de son talent. Aristote écrivain ! Pour bien des personnes, aujourd'hui, c'est presque un paradoxe ; rien n'est plus vrai cependant. Aristote est un écrivain de premier ordre, et il a si peu besoin de ce mérite pour rester un immortel génie, qu'on n'est pas suspect de complaisance en rattachant ce fleuron de plus à sa couronne. Les anciens, d'ailleurs, ne l'ont pas seuls fait avant nous. Un des esprits les plus élégants du dix-septième siècle n'a-t-il pas loué dans Aristote « la beauté, la pureté, la netteté très-attique et je ne sais

¹ Cicéron, *Academica*, II, chap. XXXVIII et XLVI ; *de Oratore*, I, chap. XI ; *Brutus*, chap. XXXI ; *ad Att.*, II, I ; *Topica*, chap. I. Quintilien, X, I, § 83.

quelle douceur de son style¹ ? » Arrêtons-nous donc quelques instants sur la prose d'Aristote pour y marquer au moins les principaux degrés par où la prose, en philosophie, s'élève de la sécheresse didactique à une sorte d'élégance austère, et quelquefois, dans l'austérité même, à des mouvements presque sublimes.

Qui veut observer dans Aristote les tâtonnements d'une langue obligée à chercher des formules pour les plus profondes et les plus abstraites conceptions, d'une langue souvent indécise encore, sujette aux répétitions, aux synonymies embarrassantes, qu'il ouvre presque au hasard la *Métaphysique* et la *Physique* : c'est presque Anaxagoras, mais Anaxagoras avec un ton plus ferme et une plus franche allure, comme on le verra dans le passage suivant, qui est classique chez les historiens de la philosophie :

« La pensée paraît être la plus divine des qualités que nous voyons ; mais comment elle nous semble telle, c'est ce qu'il n'est pas facile d'expliquer. Si Dieu ne pense rien, où est sa dignité ? une telle vie ne serait qu'un sommeil ; et s'il pense, mais qu'une autre pensée que la sienne le domine (or, en ce cas, la pensée n'est plus son essence même, mais une puissance), alors il n'est plus la suprême essence ; car c'est dans la pensée que réside toute sa valeur. En outre, soit que son essence consiste dans la pensée en puissance ou dans la pensée en acte, que pensera cette pensée ? Elle se pensera elle-même ou une autre chose, et, si une autre chose, toujours la même ou tantôt l'une et tantôt une autre. Or, est-il indifférent qu'elle pense le bien ou n'importe quoi ? n'y a-t-il pas même telle chose qu'elle ne saurait penser ? Il est donc évident que l'être divin et noble par-dessus tout pense et

¹ Pellisson, Mémoire sur quelques travaux à proposer aux gens de lettres. (*Œuvres*, t. II, p. 352.)

pense une pensée toujours la même ; il ne pourrait que perdre à changer, ce qui est déjà un mouvement. Et d'abord si la pensée n'était pas son être même, mais une simple puissance, il est naturel qu'en se continuant elle devienne une fatigue. Ensuite il y aurait évidemment quelque chose de plus noble que la pensée, son objet ; car le penser et la pensée subsistent même devant le plus vil objet ; et si nous voulons échapper à cette conséquence (car mieux vaut ne pas voir du tout que voir certaines choses ¹), la pensée (en elle-même) ne saurait être excellente : l'être divin se pense donc lui-même, puisqu'il est excellent, et sa pensée est la pensée de la pensée ².»

Qui veut suivre, comme pas à pas, à travers les détours d'une phrase claire, mais lente et un peu technique, la marche scrupuleuse d'un observateur de la nature, qu'il lise l'*Histoire des animaux*, et particulièrement, au huitième livre de cet ouvrage, le résumé de l'idée juste et féconde d'une gradation des êtres depuis le minéral jusqu'à l'homme, ou bien encore ces ingénieuses analyses qui remplissent la *Morale à Nicomaque*, surtout les livres VIII et IX, et, entre autres, le morceau qui traite des deux égoïsmes. La philosophie ancienne n'a rien de plus subtil ni de plus froidement exact. Mais le ton s'anime aussi quelquefois dans ces sortes de spéculations morales. Il ne se peut que l'homme, aux prises avec les épreuves de la vie, laisse tout à fait insensible celui qui l'observe pour le décrire. Aussi, écoutez, dans la page suivante, l'observateur que l'émotion saisit au spectacle de ce noble jeu de nos facultés :

« L'activité de l'homme, dirigée selon la vertu, est souveraine maîtresse de son bonheur. Rien, en effet, dans les

¹ Je corrige ici, par la simple transposition du mot *ενα*, le texte grec, qui me paraît fautif.

² *Métaphysique*, XII, ix.

œuvres de l'homme n'a un caractère aussi stable que les œuvres vertueuses : il semble qu'elles durent plus que la science même. De ces œuvres même, les plus méritoires sont les plus durables, parce que ce sont elles qui assurent le plus continuel bonheur ; et voilà pourquoi apparemment elles ne sont pas sujettes à l'oubli. L'homme vraiment heureux aura donc ce qu'il désire, et sera heureux toute sa vie, parce que toujours ou mieux que personne il tendra de ses actes et de sa pensée vers la vertu, parce qu'il supportera mieux que personne les vicissitudes du sort, toujours maître de lui et des mouvements de son âme : je parle du véritable sage, de cette vertu que rien ne peut ébranler ni atteindre. Maintenant, parmi les nombreux et divers événements qu'amène la fortune, il est clair que les petits malheurs, comme les petites prospérités, ont sur la vie peu d'influence. Mais les biens de fortune, s'ils nous viennent souvent et en grand nombre, rendront la vie plus heureuse, et parce qu'ils l'embellissent naturellement, et parce qu'on en peut faire un bel et honnête usage. D'un autre côté, les trop grands revers pèsent sur le bonheur et l'altèrent, apportant avec eux des afflictions et créant des obstacles à notre activité. Et pourtant, alors même, la vertu brille, lorsqu'on sait bien supporter de nombreuses et grandes infortunes, non point par indifférence, mais par noblesse et grandeur d'âme. Si donc l'activité est maîtresse de la vie humaine, comme nous l'avons dit plus haut, aucun des vrais heureux ne peut devenir misérable, car il ne fera jamais rien de méchant et de bas. Je crois, en effet, que l'homme réellement honnête et sensé supporte dignement les coups de la fortune et sait tirer le meilleur parti des événements ¹. »

Il y a cependant un spectacle qui passionne plus vivement encore Aristote, c'est celui de la vie contemplative, étran-

¹ *Morale à Nicomaque*, I, XI.

gère aux devoirs et aux intérêts du monde, consacrée tout entière aux choses impérissables ; on sent que le philosophe est là sur son vrai domaine et qu'il s'y complait.

« Si, entre les actions vertueuses, celles de la vie politique et militaire sont les plus belles et les plus considérables ; si cependant elles ne sont pas désintéressées, mais tendent à une fin, et ne sont pas désirables pour elles-mêmes, l'activité de l'esprit, au contraire, paraît l'emporter, parce qu'elle est toute contemplative, ne poursuit aucune fin qu'elle-même, renferme un plaisir qui lui est propre, s'augmente sans secours étranger, enfin parce qu'elle semble réunir, autant que cela est permis à l'homme, l'indépendance, le désintéressement, le calme, et tout ce qui fait la béatitude... Une telle vie est peut-être au-dessus de l'humanité, car ce n'est pas à titre d'hommes que nous en jouissons, mais à cause de ce qu'il y a en nous de divin¹. Autant le divin l'emporte sur la nature complexe de l'homme, autant son activité l'emporte sur celle que toute autre vertu fait naître. Si donc l'esprit est, par rapport à l'homme, quelque chose de divin, la vie selon l'esprit est divine par rapport à la vie humaine ; et il ne faut pas, comme voudrait la maxime vulgaire, se réduire, parce qu'on est homme, à des pensées humaines, ou, parce qu'on est mortel, à des pensées mortelles² ; mais, au contraire, s'immortaliser, autant qu'il est possible, et tout faire pour vivre selon la plus noble partie de nous-mêmes³ ; car si elle tient peu de place, elle est d'une force et d'un prix bien supérieurs à tout le reste. On pourrait même dire qu'elle constitue la personne de chacun, en étant la maîtresse partie et la meilleure. Il serait donc étrange de ne pas

¹ Mêmes pensées dans Platon, *République*, IX, p. 589.

² Cf. *Métaphysique*, I, 2 ; *Rhétorique*, II, 21 ; et Euripide, *Bacchantes*, vers 393.

³ A comparer avec saint Paul, *aux Galates*, VI, 8.

vivre selon notre être, mais selon ce qui n'est pas nous ¹. »

Bossuet avait remarqué ce cri d'éloquence s'échappant des profondeurs d'une méditation austère ², et Buffon n'en reproduit qu'un bien faible écho dans ces lignes où pourtant il exprime, au fond, la même pensée qu'Aristote.

« Le bonheur est au dedans de nous-mêmes; la jouissance de notre âme est notre seul vrai bien... Content de son état, le sage ne veut être que comme il a toujours été, ni vivre que comme il a toujours vécu; se suffisant à lui-même, il n'a qu'un faible besoin des autres, il ne peut leur être à charge; occupé à exercer continuellement les facultés de son âme, il perfectionne son entendement, il cultive son esprit, il acquiert de nouvelles connaissances et se satisfait à tout instant, sans remords, sans dégoût; il jouit de tout l'univers en jouissant de lui-même. Un tel homme est sans doute le plus heureux de la nature ³. »

Qui est ici le plus égoïste pour le sentiment, et, par une conséquence naturelle, le plus froid dans son langage? ne serait-ce pas Buffon? Il y a quelque chose de hardi et de noblement inspiré dans l'ambition d'Aristote, et cette ambition donne à son style une grandeur forte et sereine. La science est pour lui un moyen de s'immortaliser; Buffon semble n'y voir que la meilleure recette pour vivre tranquille au milieu d'une bibliothèque et près d'un musée.

Ainsi, ces maîtres de la pensée comme du style ont souvent gardé sur leurs disciples non-seulement l'avantage des premiers exemples, mais l'avantage aussi des beautés durables; et voilà qu'Aristote « de sa main puissante, mais peu

¹ *Morale à Nicomaque*, X, VII.

² Analyse de la *Morale à Nicomaque*, publiée pour la première fois par M. Nourrisson, en 1851.

³ *Discours sur la nature des animaux*.

soigneuse, » comme l'a dit heureusement un de ses derniers traducteurs¹, se trouve avoir tracé des tableaux que nul art moderne ne surpasse. La raison-en est simple, et Buffon lui-même nous la dira. Si « le style n'est que l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées, » le philosophe pour qui *science et méthode* ne furent qu'une seule chose devait, malgré certaines défaillances, être un grand écrivain. Il fallait bien que ce génie si original se créât, même sans y songer, une langue à son image, langue très-naturelle et très-simple par le choix des mots comme par celui des tournures, très-jalouse de la clarté qu'elle n'atteint pas toujours, çà et là relevée par des traits d'une vigueur saisissante ou d'une grâce aimable, très-étrangère surtout aux artifices de la rhétorique (que nul pourtant n'a mieux définis qu'Aristote), uniquement séduisante par je ne sais quel éclat mystérieux du sentiment et de l'idée qu'elle exprime. La sincérité sans apprêt, tel est, en effet, le principal devoir de l'écrivain philosophe, et Aristote, ne nous eût-il jamais donné d'autre leçon que celle-là, resterait encore, à ce seul titre, un des plus utiles précepteurs de l'esprit moderne.

Je me laisserais volontiers aller à poursuivre cette étude, en caractérisant par des exemples choisis les plus remarquables variétés de la prose grecque selon les temps et les écoles. Même en nous bornant aux écoles philosophiques, il serait curieux de voir la prose grecque se guinder et se tendre sous l'effort du stoïcisme; se relâcher et s'amollir jusqu'à la platitude chez les épicuriens²; se ranimer avec Plutarque, chez qui elle reflète et la naïveté d'une imagination charmante et d'incroyables richesses de lecture; puis s'enrichir d'un faux luxe et d'une poésie suspecte sous le souffle du mysticisme alexandrin, et cela au temps même où le christianisme s'em-

¹ M. Barthélemy Saint-Hilaire.

² Cela se voit bien maintenant par les nombreux morceaux de philosophie épicurienne que nous ont rendus les papyrus grecs d'Herculénum.

pare de cet instrument vieilli, le retrempe, l'assouplit et lui rend une force nouvelle. Je serais même tenté de suivre, dans une autre voie, les progrès de la prose grecque. Dans le genre épistolaire, par exemple, où l'on a jusqu'ici fort négligé de l'étudier, elle offre le curieux phénomène d'une littérature qui commence par la sophistique et qui finit par le naturel. Les plus anciennes lettres qui nous soient parvenues sont toutes apocryphes, ou peu s'en faut, toutes œuvres de faussaires plus ou moins habiles; jusqu'au deuxième siècle de l'ère chrétienne, nous ne rencontrons guère que des collections épistolaires fabriquées par des rhéteurs, qui même n'ont pas toujours caché leur vrai nom. C'est avec la décadence du paganisme que commencent les recueils de lettres authentiques; alors ils se multiplient, et ils comptent parmi les consolations de l'homme de goût au milieu des ruines d'une grande littérature que le christianisme ranimait, sans réparer pourtant toutes ses pertes.

Mais, pour aujourd'hui du moins, il vaut mieux nous arrêter. Le lecteur ne nous suivrait pas sans fatigue à travers cette autre partie de l'histoire. J'ai déjà même dépassé les limites du cadre où je voulais seulement réunir quelques faits et quelques vues sur les origines d'un art que les littératures classiques ont porté si haut.

XII

INTRODUCTION A L'ÉTUDE

DES HISTORIENS GRECS ¹

L'idée de l'histoire nous est bien familière aujourd'hui. Elle entre dans les éléments de notre éducation à tous les degrés, depuis le plus élevé jusqu'au plus élémentaire. Il s'en faut pourtant de beaucoup que cette idée ait été ou que, même aujourd'hui, elle soit familière à tous les peuples. Je ne sais pas si, comme l'ont raconté certains voyageurs, il existe quelque part sur notre globe des peuplades assez mal douées ou assez abruties pour n'avoir pas une notion distincte du présent et du passé, ni des divisions les plus simples du passé ; mais il y a certainement de grands et de fort anciens peuples chez qui l'idée de l'histoire n'a jamais été conçue avec la précision et la netteté qui en font un des plus utiles instruments de notre éducation politique et morale. Ici ce sont les Indiens, qui noient la tradition du passé dans une vague succession de cycles héroïques et fabuleux, sans chronologie, sans généalogie régulières, au point que la seule date positive que nous offre peut-être l'histoire de l'Inde s'appuie sur un rapprochement et sur un synchronisme tardif avec les dynasties issues de la conquête macédonienne ; par-tout l'épopée ou le drame, nulle part l'histoire dans cette étrange et féconde littérature, jusqu'aux temps du moins où

¹ Ce morceau, publié dans la *Revue européenne* de 1860, résume, avec quelques modifications, les considérations développées à l'ouverture de mon cours de littérature grecque en décembre 1859.

elle a subi le contact et l'influence d'un esprit étranger ¹. Là ce sont les Chinois, esprits singulièrement jaloux d'exactitude, habiles et scrupuleux à compiler et à classer des souvenirs, mais qui n'ont jamais pu s'élever au-dessus d'un certain art de compilation et de sèche classification par ordre chronologique, au point que nul savant européen n'a jamais cru qu'il fût possible de nous faire supporter, dans une traduction proprement dite, la lecture de quelque'une de ces encyclopédies historiques composées par les écrivains chinois ².

Entre ce luxe d'une poésie qui envahit tout et cette sécheresse d'une exactitude qui n'admet ni l'explication philosophique, ni la peinture animée des caractères et des événements, les Grecs seuls, et d'après eux les Romains, nous ont appris à tenir un juste milieu ; seuls ils nous ont appris à considérer l'histoire comme l'union de la science et de l'art dans l'expression des faits successifs de la vie de l'humanité.

Du fond même des temps fabuleux, Hésiode fait luire pour nous cette idée dans un poème qui résume les plus anciennes phases de la nature animée. La *Théogonie* est le tableau d'une série de générations divines et de révolutions par lesquelles le monde est sorti du chaos primitif pour s'organiser sous des dieux et des héros de plus en plus dignes, par leur intelligence comme par leur force, de gouverner la race humaine. Si grossière encore que soit l'unité de ce

¹ Voir là-dessus un excellent résumé des opinions des plus habiles indianistes (dans le *Journal des Savants* d'août 1861, p. 463 et suiv.) par M. Barthélemy Saint-Hilaire.

² Voir, sur l'historiographie chinoise, les observations de M. Ed. Biot, dans la *Revue française* de février 1838, et surtout l'*Examen critique des Annales chinoises*, par M. de Guignes (t. XXXVI du *Recueil de l'Académie des belles-lettres*), mémoire dont une partie est reproduite dans la préface de l'édition française du *Chou-King*, par le même savant, Paris, 1770.

poème, et si troublée qu'elle nous semble par des interpolations de dates fort diverses, on n'y peut méconnaître, au moins à l'état de vague intuition, ce qui sera un jour le vrai génie de l'histoire. Pour que ce génie apparaisse avec toute sa force, il faut encore que la civilisation hellénique se développe et s'affermisse par la réflexion et par l'acquisition de ces instruments d'étude et de publicité sans lesquels nulle science ne s'organise et n'assure ses progrès. Le sixième siècle avant l'ère chrétienne est l'époque la mieux caractérisée du débrouillement fécond qui fit passer la science d'abord toute poétique des Hellènes à un état plus réfléchi, bien que poétique encore. C'est durant cette période que l'on voit apparaître les premiers écrits en prose et, sous cette forme, les premiers systèmes philosophiques vraiment dignes d'un tel nom. Un peu après, la géographie et la chronologie deviennent des sciences distinctes et précises, au service de l'histoire ; bientôt elles s'appuient elles-mêmes sur les premières conquêtes de l'astronomie. La période qui voit s'accomplir ce changement dans la vie intellectuelle des Hellènes, voit paraître aussi toute une école d'écrivains qui rédigent en prose les vieilles traditions et qui, en même temps, les contrôlent et les épurent déjà par une sorte de critique. La science de ces *logographes* s'appelle histoire, et l'histoire, au sens primitif de ce mot dans la langue grecque (*ιστορία*), c'est l'information, c'est la recherche intelligente de la vérité. Ouvrons le livre d'Hérodote, et, dès la première page, constatons, sous la naïveté de cette prose encore un peu inhabile, l'importante nouveauté qu'elle inaugure dans les annales de l'esprit humain.

« Hérodote d'Halicarnasse raconte ici ce qu'il a appris, afin que les actions des hommes ne soient pas effacées par le temps, et que les grands et merveilleux faits accomplis tant par les Grecs que par les barbares ne restent pas sans gloire;

puis aussi la raison pourquoi ils se sont fait la guerre entre eux.

« Or, les habiles d'entre les Perses disent que les Phéniciens, etc. »

Et le voilà qui poursuit l'exposé de tous ces dires, recueillis par lui dans ses voyages, pour en dégager de son mieux la vérité sur les hommes et sur les choses. Rien de plus simple pour le style, rien de plus sérieux pour le fond que la méthode et l'art de celui qu'on appelle à bon droit le père de l'histoire. Observer et interroger, puis juger la valeur des observations recueillies et des témoignages, l'histoire est là tout entière. Elle va prendre une sorte d'autorité plus sévère sous la main de Thucydide, ce contemporain d'Hérodote, qui semble si loin de lui par la science du langage et par une profondeur d'analyse philosophique déjà voisine de l'affectation.

« Thucydide d'Athènes a écrit la guerre qui eut lieu entre les Lacédémoniens et les Athéniens ; il avait commencé dès qu'elle prit naissance, comptant bien qu'elle serait importante et plus digne de souvenir qu'aucun événement antérieur, et fondant cette conjecture sur ce que les deux peuples s'y trouvèrent en tout au plus haut de leur puissance ; voyant, d'ailleurs, le reste de la Grèce ou déjà se partager entre eux ou s'y préparer ; et, en effet, ce fut le mouvement le plus considérable qui ébranla les Grecs, plusieurs peuples barbares et, pour ainsi dire, la plus grande partie du monde. Car les événements précédents ou plus anciens encore étaient difficiles, il est vrai, à bien connaître, à cause de la distance des temps. Mais si je dois me fier à des conjectures, en portant le regard aussi loin que je puis, il n'y avait jamais rien eu de considérable ni dans la guerre ni dans le reste.... » Après plusieurs pages d'un examen des faits qui est un vrai chef-d'œuvre de critique, l'auteur se résume ainsi : « D'après les preuves qui précèdent, on ne se trompera guère en jugeant à

peu près comme moi les événements que j'ai parcourus, au lieu de croire ce qu'en répètent les poètes, qui les exagèrent et les embellissent, ou les traditions recueillies par les logographes, plus curieux d'intéresser un auditoire que de l'instruire, traditions sans preuve, et qui, d'ailleurs, altérées par le temps, tournent à l'invraisemblance et à la fable. On pensera que, pour une telle ancienneté, ces événements sont assez bien établis sur les preuves les plus évidentes. Quant à la présente guerre, quoique les hommes regardent d'ordinaire celle qu'ils font dans le moment comme la plus importante, l'examen des faits eux-mêmes suffira pour montrer qu'elle surpassa vraiment toutes les autres.

« Les divers discours prononcés soit avant, soit pendant la guerre, il était difficile d'en rapporter les paroles avec exactitude, soit que je les eusse entendus, soit qu'on me les eût transmis de quelque part ; du moins ai-je fait parler chacun d'après ce qu'il avait dû dire en chaque circonstance, et je me suis tenu le plus près qu'il était possible de la pensée des discours qui furent prononcés. Quant aux actions de ceux qui prirent part à cette guerre, je n'ai pas voulu les écrire sur les témoignages du premier venu, ni comme elles me semblaient probables. Mais, que je les connusse par moi-même ou par d'autres, j'ai voulu les vérifier également avec toute l'exactitude dont j'étais capable ; et ces recherches ont été pénibles, car les divers témoins d'un fait ne le racontent pas de la même manière, mais chacun suivant ses inclinations et ses souvenirs.

« D'ailleurs, l'absence des fables rendra mon récit moins agréable à entendre. Mais si ceux qui voudront y chercher la vérité pour le passé, et, autant qu'elle est permise à l'homme, une conjecture vraisemblable de l'avenir, jugent ce livre utile, je serai content. C'est ici un monument à toujours, non pas une pièce de concours, une œuvre de circonstance. »

Grande est sans doute la différence entre ce style sévère et l'ingénieuse aménité du ton d'Hérodote ; au fond, la doctrine est la même, et elle changera peu depuis ce temps jusqu'au dernier déclin des lettres grecques. Tel prétendra, comme Éphore, à embrasser dans le plan de son histoire une plus grande partie des nations connues ; tel autre, comme Diodore, ne craindra pas d'appeler son livre une *Bibliothèque*, c'est-à-dire une sorte d'encyclopédie historique. Par une autre innovation dont il est bien fier, innovation pourtant plus apparente que réelle, Polybe voudra donner à l'histoire un surcroît d'intérêt politique et philosophique, en creusant, pour ainsi dire, dans les choses humaines avec une conscience plus inquiète, mais non plus attentive ni plus pénétrante que celle de Thucydide. Après avoir longtemps abandonné aux rhéteurs le soin de donner des préceptes sur l'art historique¹, on écrira sur ce sujet des traités spéciaux² ; on en écrira sur les mensonges de l'histoire³, sur les choses que les orateurs ont dites conformément ou contrairement à l'histoire⁴. La science sera mieux constituée, plus méthodiquement armée, si je puis dire, contre l'erreur ; mais, au fond, rien ne sera notablement changé dans la manière de rechercher, de comprendre et d'exprimer la vérité des faits. Nous pouvons descendre plus loin encore et jusqu'à la veille des temps modernes. Au temps de Dante et de Pétrarque, un annaliste byzantin, un écrivain d'ailleurs médiocre de cette école où lutte, en une confusion bizarre, la rudesse des

¹ Cicéron, *de Oratore*, II, 15. Cf. Spengel, *Artium scriptores*, p. 185.

² Ouvrages perdus de Démocrite, de Métrodore de Scepsis, de Praxiphane, de Théodore de Gadare, antérieurs (excepté le dernier) à Denys d'Halicarnasse, qui d'ailleurs atteste (*Jugement sur Thucydide*, chap. I.) avoir eu des prédécesseurs.

³ Apollonide ou Apollonius. Voyez Müller, *Fragmenta Hist. græc.*, IV, p. 312.

⁴ Ouvrage de Cécilius, rhéteur sicilien, contemporain de Denys d'Halicarnasse, et qui avait aussi écrit un livre sur l'histoire.

barbares envahisseurs de l'empire d'Orient avec le mauvais goût et l'élégance raffinée des derniers rhéteurs de la Grèce indépendante, Nicéphore Grégoras commence ainsi son ouvrage :

« En lisant les livres destinés à éterniser la mémoire des hommes de l'ancien temps ou de nos jours, voyant les auteurs avouer tous qu'une inspiration divine les a poussés à cette entreprise, je condamnais cette étrange ambition et je taxais leurs paroles d'arrogance. Mais, plus tard, je m'aperçus que ces hommes étaient bien des initiés aux mystères de la vérité, que leur œuvre était réellement celle de Dieu lui-même, conduisant leur main et révélant par là, avec autant d'éloquence que par le spectacle du ciel et de la terre, les plus grandes et les premières de ses créations, ce qui peut se révéler des secrets de sa gloire. Le ciel et la terre, traversant les âges comme des témoins silencieux de sa puissance créatrice, ne frappent que nos sens. Mais l'histoire, voix parlante et vivante, témoin sonore et animé de la création divine, traverse les siècles en montrant, comme un tableau universel, le passé aux générations nouvelles, ce qu'ont produit avec le temps les sociétés humaines, ce que les sages ont pensé de la nature des choses, ce qu'ils en ont compris, ce qui leur en a échappé, quels obstacles chacun d'eux a rencontrés sur leur route, de quelle jouissance Dieu les a rassasiés, et quels bienfaits inattendus sa main a versés sur eux. L'histoire semble même rehausser la gloire du ciel et de la terre, et en rendre, s'il faut le dire, l'éclat plus éclatant encore. Sans l'histoire, en effet, comment les hommes sauraient-ils que le ciel, mû, depuis le commencement des siècles, d'un mouvement invariable, entraîne le soleil, la lune et les astres dans leurs révolutions diversement régulières et harmonieuses, et, le jour comme la nuit, raconte à jamais la gloire de Dieu ; que la terre, tournant aussi depuis l'origine des temps sur son axe immobile, annonce aux

génération successive de l'humanité les mêmes vicissitudes de naissance et de mort? De sorte que tout homme raisonnable doit autant admirer l'histoire, la doit plus admirer peut-être, qu'il n'admire la création même; car celle-ci serait incomplète s'il n'y avait encore quelque chose pour nous apprendre et nous démontrer que d'autres générations ont vécu comme nous sur la terre, et combien de temps, et ce qu'elles ont fait ici-bas, et ce qui leur a été départi des bienfaits de la nature ou de la Providence. Bien plus, l'histoire rend en quelque sorte prophètes ceux qui s'en occupent; elle leur fait prévoir l'avenir par le passé. Qui procure à l'homme confiné dans un coin de la terre l'avantage d'en connaître les extrémités, de savoir la hauteur des montagnes et l'étendue des mers, les fleuves et les marais, le caractère des peuples et des lieux, la différence des saisons et des temps; qui nous procure, enfin, tant d'autres avantages? n'est-ce point l'histoire? Voilà pourquoi je n'aime point et me soucie peu d'imiter ceux qui ont dépensé leurs paroles en drames comiques, en tragédies, en belles flatteries oratoires, mais bien ceux qui ont étudié de tout leur pouvoir les réalités de ce monde, et ceux qui, réunissant à travers l'histoire toutes les paroles, tous les exemples de courage et de prudence, ont consacré ces résultats de leurs travaux à l'utilité de l'avenir. C'est cet amour, c'est cette émulation qui m'a persuadé de suivre la même route et m'a inspiré l'entreprise que je commence, etc. »

Dans ce morceau, où tant d'idées se rapprochent et même se heurtent avec un certain éclat, ne sent-on pas quelque chose du souffle qui anime la poésie toute symbolique d'Hésiode et quelque chose aussi de la philosophie d'un Thucydide ou d'un Polybe tirant des spectacles du monde l'éternelle morale de la vie?

C'est ainsi que les Grecs ont compris de bonne heure l'art d'écrire l'histoire, ses prétentions et son objet, ses devoirs et

ses lois ; et c'est ainsi qu'ils l'ont voulu pratiquer depuis le premier éveil de la science dans leur littérature jusqu'au temps où cette littérature va s'éclipser sous l'humiliation d'une longue servitude. Il y a là presque vingt siècles d'une tradition continue et souvent brillante, à travers toutes les vicissitudes d'une destinée pleine de malheurs et de gloire.

II

Dans la pratique, sans doute, les Grecs sont restés au-dessous de leurs belles et fortes théories.

Un satirique romain a dit, et combien de fois n'a-t-on pas répété après lui :

Quidquid Græcia mendax
Audet in historia ¹.

Quintilien écrivait avec plus de mesure : *Græcis historiis plerumque poetice similis est licentia* ². S'il est vrai de quelques-uns, et s'il est vrai en de certaines limites, le reproche est-il juste en un sens général? Deux mille années durant, les Grecs ont tenu la plume (qu'on me pardonne le commode anachronisme de cette métaphore) pour recueillir et consacrer le souvenir des choses humaines. Ils ont écrit l'histoire sous toutes les formes, dans toutes les dimensions. Histoire des hommes ou des choses, des grandes nations ou des moindres municipes, annales universelles ou particulières, mémoires politiques, mémoires militaires, mémoires littéraires, il n'est rien qu'ils aient oublié, rien qu'ils aient négligé ; et une bibliothèque historique, au temps d'Auguste, à Athènes

¹ Juvénal, *Satire* x, 174.

² *Institution orat.*, II, 4, 19.

ou bien à Alexandrie, offrait peut-être toutes les divisions, toutes les diversités, sinon toute l'abondance de richesses que peut offrir aujourd'hui une grande bibliothèque à Paris ou à Berlin. Que dans cette école d'une activité si vive et si féconde, il se soit glissé plus d'un romancier ou d'un rhéteur peu scrupuleux ; qu'à la sincérité de la tradition se mêle souvent, chez eux, soit la fable trop complaisamment recueillie dans les souvenirs populaires, soit la fable inventée tout exprès pour embellir le récit ; que la mythologie, autrefois reine dans la littérature, que le roman en prose, espèce de mythologie bourgeoise, introduit plus tard, ne soient pas toujours restés dans le domaine qui leur était propre et se soient, par surprise, introduits dans la place qui n'était pas toujours défendue par l'austère vigilance d'un Thucydide, a-t-on le droit de s'en étonner ? Les Romains eux-mêmes devaient-ils infliger aux Grecs de tels reproches, quand un de leurs plus grands historiens nous déclare que Rome peut imposer ses vieilles fables aux peuples vaincus, du même droit qu'elle leur a imposé son pouvoir¹ ; quand un autre nous apprend naïvement qu'il est d'usage, parmi ses confrères, dans le bilan des batailles, de ne pas donner le compte des pertes subies par les armées de la République² ? Et nous autres modernes, avant de nous indigner des mensonges qui altèrent et défigurent si souvent la vérité dans les récits que nous ont transmis les Grecs, ne devrions-nous pas, avant tout, et pour être équitables, faire en ce genre aussi la revue de nos erreurs et de nos fautes³ ?

L'esprit chrétien, par sa générosité même, qui ne distingue ni les races ni les civilisations et qui ne voit partout que des hommes, nous dispose envers les Grecs à une autre sorte

¹ Tite-Live, préface de ses *Histoires*.

² Tacite, cité par Paul Orose, *Histoire*, VII, 10.

³ Voir le piquant morceau de M. Aug. Thierry, intitulé : *Notes sur quatorze historiens antérieurs à Mézeray*.

de sévérité, j'allais dire d'injustice. A ce point de vue d'observation impartiale et large, on reproche volontiers aux historiens grecs leur prédilection pour le monde hellénique ; on se plaint de ce qu'il n'ont pas compris d'autres civilisations que celles qu'ils représentent eux-mêmes et si noblement. Mais Hérodote ne nous disait-il pas tout à l'heure qu'il s'occuperait des barbares comme des Grecs, et n'a-t-il pas bien tenu sa parole, celui que plusieurs peuples de l'ancien monde ont aujourd'hui pour unique témoin et pour unique narrateur de leur histoire ; celui qui, pour d'autres annales, comme celles des Egyptiens et des Perses, est resté jusqu'aux dernières découvertes de la science moderne l'autorité la plus abondante encore et la plus sûre ? Que l'on ne se méprenne pas, d'ailleurs, sur le sens attaché par les Grecs au mot *barbare*, et qu'on n'y attache pas (l'erreur serait grave) l'idée d'un mépris inhumain pour l'étranger¹. Au contraire, je ne sais pas s'il y a eu dans le monde un peuple plus jaloux de connaître ses voisins, ni plus naturellement appelé à leur procurer la grande publicité de l'histoire². Quel autre peuple, je le demande, se serait donc chargé de cet office dans le monde, si les Grecs ne l'avaient pris du droit de leur passion même pour la science ? Est-ce le peuple juif, fort jaloux de ses anciens titres de noblesse, dépositaire de traditions vénérables, mais qui, avant le christianisme, semble bien moins disposé à répandre les vérités contenues dans ses livres nationaux, qu'à les protéger contre tout mélange avec

¹ Voir, là-dessus, un précieux témoignage du géographe Ératosthène, cité par Strabon, liv. I, p. 86, éd. Casaubon. Hérodote (ix, 11 et 55) nous apprend que chez les Spartiates on disait l'étranger (ξένος) au lieu de le *barbare* ; preuve nouvelle que cette dernière dénomination n'impliquait pas toujours une idée de mépris ou d'hostilité.

² Denys d'Halic., *Lettre à Pompée*, chap. vi, loue précisément Théopompe d'avoir décrit dans son livre, non-seulement les mœurs des Grecs, mais encore celles des Barbares.

les doctrines du dehors ? Serait-ce le peuple persan, avec son orgueil et son esprit de conquête, qui n'était, certes, pas celui de la propagande paisible et de la civilisation ? Serait-ce les Egyptiens, si merveilleusement pourvus de tous les instruments qui servent à fixer le souvenir et à le perpétuer, mais si peu préparés par la perfection complexe de leur système d'écriture, si peu enclins par leur génie à se mêler aux autres nations ? Serait-ce ces Indiens dont je signalais, tout à l'heure, l'imagination puissante, mais étroite, pour ainsi dire, et comme égoïste dans sa richesse même ? Ou, enfin, ces Chinois, merveilleux collecteurs de dates et de faits, mais dont l'intraitable patriotisme n'a jamais accepté que comme une humiliation le moindre contact avec l'étranger ; que le bouddhisme a pu convertir à moitié, sans les rendre plus sociables, et à qui nous sommes obligés d'imposer aujourd'hui, par l'éclatante supériorité de nos armes, le respect des plus vulgaires principes du droit international ? Tous ceux-là ont quelquefois subi comme une intrusion l'histoire même des peuples qui, de près ou de loin, les ont dominés, et c'est ainsi, par exemple, que les annales des Tartares font aujourd'hui partie des annales mêmes de la Chine. Mais sauf de rares et particulières exceptions, il n'est aucun de ces peuples¹ qui ait aimé, qui ait recherché ses voisins, qui les ait conviés aux honneurs de l'histoire comme à une sorte d'hospitalité généreuse. Les Grecs sont évidemment le peuple historien par excellence, parce qu'ils sont, entre tous, le peuple voyageur, hospitalier et curieux.

Un livre, aujourd'hui perdu, représentait fort bien, à cet égard, l'intelligente et vive curiosité de la nation grecque, je veux parler des *Républiques* d'Aristote, où se trouvaient analysées et décrites les constitutions de deux cents

¹ Je n'ai pas même mentionné les Arabes, parce qu'ils entrent beaucoup plus tard sur la scène politique comme sur la scène littéraire du monde.

cités, depuis la constitution d'Athènes jusqu'à celle de Carthage, c'est-à-dire, notez-le bien, jusqu'à celle d'un peuple étranger par ses origines à la race des Hellènes et qui lui resta si longtemps étranger par sa vie politique et religieuse. Cicéron, qui avait ce livre sous les yeux, y trouvait toute l'histoire politique du monde grec et du monde barbare, *non Græciæ solum, sed etiam Barbariæ*¹. Quelle variété d'expériences présentaient tant de races, tant de génies divers dans le développement du municipale ou du grand Etat ! Quelle richesse de faits cette compilation n'avait-elle pas rassemblée sous l'œil de l'observateur ! Et n'était-ce pas là une préparation bien solide au grand ouvrage du même auteur, que nous lisons encore, à la *Politique*, véritable esquisse de la science que notre siècle est si jaloux de constituer sous le nom de philosophie de l'histoire ?

III.

Si la tradition de la science et de l'art grecs transmis à nous par les Romains forme le véritable fond et fixe comme la discipline de l'esprit historique chez les modernes, s'ensuit-il que ces derniers ne doivent rien à leurs propres efforts et qu'il ne leur reste rien de mieux à faire que de suivre docilement la trace des historiens grecs ? Nous sommes loin de le croire.

Et pour la connaissance des faits et pour l'art, l'histoire a fait ou tend à faire entre nos mains quelques progrès.

Pour la connaissance des faits, de vastes horizons se sont ouverts devant nous, dans l'ancien monde mieux connu, dans le nouveau monde découvert, enfin dans l'étude, devenue historique, de la planète que nous habitons.

¹ *De Finibus*, v, 11.

J'ai dit dans le monde ancien mieux connu. Et, par exemple, faire entrer les langues parmi les témoignages réguliers de la vie des peuples, les étudier méthodiquement à ce point de vue, c'est une grande nouveauté dont s'honore avec raison la science moderne de l'histoire. Après l'extension, chaque jour plus féconde, de nos connaissances géographiques, c'est une grande nouveauté que la critique savante qui, parmi les ruines amoncelées sous la terre que nos pieds foulent, dégage chaque jour les débris de générations perdues, et les interprète comme autant de médailles frappées à l'empreinte des antiques révolutions de la nature avant l'apparition de l'homme.

De tout cela, sans doute, les Grecs et les Romains ont su bien peu de chose : tel voyageur avait observé avec surprise dans les carrières de Syracuse l'empreinte du corps d'un poisson, et il y avait admiré un jeu singulier de la nature ; tel autre, voyant déterrer des ossements énormes, ne trouvait d'explication à ce mystère que dans les fables qui donnent pour contemporains à nos premiers pères des monstres de forme bizarre et de taille gigantesque.

Quant aux langues, les Grecs se sont à peine essayés dans l'art délicat de les comparer entre elles pour en déduire quelque vérité philosophique ou historique. Ni les différences profondes entre deux idiomes ne paraissent les avoir séduits à un parallèle entre le génie des peuples qui les parlaient, ni les ressemblances ne leur avaient révélé, si ce n'est en de bien rares occasions, la parenté des races par celles des lexiques et des grammaires¹. Encore la Grèce, à cet égard, n'a-t-elle péché que par négligence ; les torts de Rome sont plus graves encore. Dans l'histoire des conquêtes et des colonies helléniques, on ne trouve rien de pareil à cette oppression systématique des nationalités qui caractérise l'occupation ro-

¹ Voir notre Mémoire sur Apollonius Dyscole, chap. II, § 1.

maine. Nulle part, dans les pays grecs, on ne trouve rien qui rappelle cet insolent usage des triomphes, où toutes les richesses de l'art comme de l'industrie, violemment arrachées aux vaincus, étaient promenées en un long cortège pour l'enivrement d'une foule orgueilleuse ; nulle part surtout on ne trouve cette guerre faite à la langue des peuples devenus sujets. Au contraire, dans l'Occident et partout où ne s'est pas rencontrée une civilisation assez puissante pour maintenir sa langue à côté de celle des conquérants, ce fut le dernier effort de la conquête romaine de substituer aux divers idiomes des vaincus celui du peuple vainqueur¹. Nous le savons, nous autres Français, par une douloureuse expérience, quand, sous un sol tant de fois remué par les révolutions, nous cherchons si laborieusement quelques vestiges des monuments élevés par nos premiers pères, et quand, sur le fond de notre langue éminemment latine, nous dégageons avec peine quelques traits fugitifs de la langue des druides et de Vercingétorix, tant Rome avait bien réussi à nous imposer la sienne avec sa religion et ses lois !

Les historiens modernes ont sur les anciens un autre avantage : ils sont plus sévères dans la critique et dans l'emploi des documents sur lesquels repose la narration historique ; et, entre autres actes de sévérité, ils ont exclu de l'histoire ces harangues de pure invention, dont les Thucydide et les Tite-Live avaient fait un si bel usage, dont tant d'écrivains médiocres avaient fait un abus si puéril. Mais à cet égard, il est vrai que l'illusion remonte bien haut et qu'elle a été bien difficile à dissiper.

Pendant la période qui s'étend entre la première agression des Orientaux contre l'Europe et l'expédition d'Alexandre, l'éloquence grecque a produit, dans tous les genres, une foule de chefs-d'œuvre ; au point que, parmi les nombreux ora-

¹ Saint Augustin, *Cité de Dieu*, xix, 7. Cf. Plutarque, *Questions platoniques*, x, 3.

teurs qui avaient illustré la tribune politique et le barreau, on avait pu en choisir dix pour former comme une pléiade d'orateurs modèles. Or, pas une page de ces orateurs ne figurait dans les récits des historiens leurs compatriotes et souvent leurs contemporains. Que si un personnage historique, célèbre par son éloquence, devait être introduit dans quelque scène de débats sur la place publique, au sénat ou dans les tribunaux, même quand les discours qu'il avait prononcés existaient encore, il était de règle, chez les Grecs, de ne présenter de ce discours qu'une analyse ou plutôt une rédaction écrite du style même de l'historien. A plus forte raison, si les discours originaux n'existaient pas, l'historien ne se faisait point scrupule de récomposer (bien entendu, avec une science et un sentiment plus ou moins justes des vraisemblances) le fond comme la forme des harangues qu'il prêtait à l'orateur politique. Ainsi, lorsque Périclès prend la parole au milieu des récits d'un annaliste grec, ce n'est pas sa véritable voix que nous entendons; c'est celle de l'annaliste lui-même, accommodée seulement au personnage et aux circonstances; rien de plus. En cela les Romains ont fidèlement imité les Grecs : ni Tite-Live n'ose conserver à Caton son énergique et vieux langage, ni Tacite n'ose laisser prononcer à Claude le discours, parfois étrange et naïf, dont nous avons encore une rédaction originale sur les célèbres Tables de Lyon. Tous ont pensé que l'histoire était un tableau et qu'il fallait qu'elle fût d'une seule main. Tous ont revendiqué, tous ont pratiqué ce droit et ce devoir difficile de faire parler les orateurs les plus illustres, en leur prêtant des harangues proportionnées pour l'étendue et appropriées pour le langage aux convenances de leur propre récit.

De tels exemples ont fait loi non-seulement à travers le moyen âge, où le maigre talent de maint chroniqueur a voulu s'essayer à l'éloquence sur le patron du *Conciones* classique; non-seulement au siècle de la Renaissance, où l'antiquité

reçut tant d'hommages d'une imitation superstitieuse jusqu'à la puérilité, mais au dix-septième siècle, mais encore dans les premières années du dix-huitième. C'est Fénelon¹, c'est Voltaire² qui, peu à peu, nous ont inspiré des scrupules sur cet abus consacré par de séduisants modèles et protégé par une sorte de prescription séculaire. Voltaire surtout a fait triompher en ce genre l'esprit de la véritable critique, et, qui plus est, il a su appuyer la théorie nouvelle par ses exemples.

Mais, hélas ! il faut bien l'avouer, les exemples mêmes de Voltaire ne nous ont pas consolés autant que nous a convaincus sa critique ingénieuse et vive. Ni l'exquise vérité de narration qui nous charme dans la *Vie de Charles XII*, ni l'heureuse variété du *Siècle de Louis XIV*, n'ont complètement répondu à l'idée que les anciens nous donnent d'un tableau complet de la vie des grands hommes et des peuples. Les historiens successeurs de Voltaire n'ont guère mieux réussi que lui à nous rendre ce caractère de majestueuse unité qui nous frappe dans les anciens chefs-d'œuvre de l'art historique. Voilà plus d'un siècle que nous avons banni de l'histoire tout discours qui n'est pas le texte même ou l'analyse fidèle et clairement avouée d'un document authentique. Le vide que nous avons fait, par cette exclusion, est bien large, et nous ne savons plus comment le remplir. Nous sentons que la réalité se compose de deux choses, les actions et les paroles, et que c'est la rendre d'une manière incomplète, que de représenter seulement les attitudes et les mouvements successifs des personnages. En présence de ces peintures muettes, de ces récits inanimés, comme les appelle hardiment un ancien rhéteur³, nous ressentons quelque chose de l'impression que

¹ *Lettre à l'Académie*, § 8.

² *Dictionn. philos.*, au mot HISTOIRE.

³ Marcellinus, *Vie de Thucydide*, § 58, où il parle des prédécesseurs d'Hérodote, qui se bornaient au simple récit et n'osaient pas faire parler leurs personnages.

parfois on éprouve devant un tableau d'histoire, où toutes les perfections du dessin et du coloris ne rachètent pas l'inévitable mutisme des personnages. Voilà un tribun penché sur la foule, où sa voix a fait circuler toutes les émotions de l'enthousiasme ou de la colère; voilà un général à la tête de ses soldats, en face de l'armée ennemie contre laquelle il les entraîne. J'admire la beauté dramatique de leur pose, le feu de leur regard, mais j'attends le son de leur voix, et, malgré moi, je regrette les scrupules de l'écrivain qui laisse sa peinture muette plutôt que de faire tort à la vérité de l'histoire en ne la complétant que par la vraisemblance.

Il m'a été donné (c'est un bonheur et un honneur dont je garderai toujours le pieux souvenir) d'assister de très-près aux derniers travaux d'un grand historien, Augustin Thierry. J'ai vu ce génie à la fois patient et passionné aux prises avec les difficultés nouvelles de l'art historique, tel que la sévérité moderne s'obstine à le concevoir et à le pratiquer. Il voulait écarter sans pitié de l'histoire la fausse rhétorique; mais il sentait bien que la vraie mérite d'y garder une place, et cette vraie rhétorique, il s'efforçait de la retrouver dans les moindres vestiges des témoignages anciens; il savait souvent la restituer avec une merveilleuse industrie, tantôt développant une simple et rapide indication des chroniqueurs, tantôt rapprochant deux formules qui se complétaient l'une par l'autre, ou déplaçant de quelques années un texte oratoire dont la forme pouvait sans mensonge se prêter à quelque substitution de circonstances ou de nom propre. C'était un labeur scrupuleux, c'étaient des artifices inexprimables de divination, de composition et de style, pour rendre à des récits puisés dans Grégoire de Tours ou dans Frédégaire leur saine et vive originalité, en les dégageant de la rouille qui souvent les obscurcit, ou des faux et maladroits ornements qui les défigurent plus encore.

Ces luttes de la conscience et du talent, si elles m'ont rempli d'admiration, m'ont appris aussi combien tout le génie d'un savant artiste était mal à l'aise dans la nouvelle poésie de l'histoire, et combien vivaient plus libres et plus heureux à cet égard les Thucydide, les Tite-Live et les Tacite.

Et pourtant, la seule difficulté en ce genre n'est pas de deviner et de reproduire les vrais accents de l'éloquence, lorsque celle-ci n'a pas laissé dans les monuments contemporains une exacte et fidèle empreinte d'elle-même. Pour les siècles et pour les pays où les documents oratoires abondent, pour les temps surtout où la sténographie et l'imprimerie luttent de précision et de zèle à reproduire tout le détail de l'éloquence que chez les anciens on recueillait à grand-peine amoindrie ou corrigée, pour nos temps, dis-je, la richesse même devient un embarras aussi grand que l'est ailleurs l'indigence. Comment ramener aux justes proportions d'un récit convenablement ordonné, la variété, l'abondance des discours qui éclairent, passionnent, dirigent, ou simplement occupent chaque jour une nation, surtout une nation libre, à la fois jalouse et rassasiée de publicité? Comment conserver quelque unité dans la composition d'une grande œuvre historique, lorsque l'auteur du récit cédera tour à tour la parole à des orateurs aussi divers de langage que de caractère? Il y a là vraiment pour l'historien qui ne veut pas se borner au rôle de simple compilateur un problème bien difficile à résoudre; et, sans méconnaître les éminents mérites de quelques-uns de nos contemporains, on peut dire que ce problème n'a pas encore, parmi nous, été complètement résolu.

Chez les anciens, l'art primait la science dans le récit historique, non sans en avoir quelquefois remords, comme nous l'attestent et certaine critique d'un contemporain de Thucydide, et certain aveu de Trogue-Pompée, historien du

tamps d'Auguste¹. Chez les modernes, c'est la science qui domine l'art, non sans avoir quelquefois regret des sacrifices qu'elle lui impose.

En résumé, nul sujet ne montre mieux que l'étude des historiens l'alliance des lettres grecques avec l'étude de notre littérature nationale, je pourrais dire de toutes les grandes littératures des peuples modernes. Nulle part la tradition antique n'a été plus durable ni plus puissante. Nous sommes, dans le genre historique, plus peut-être qu'en aucun autre genre, des disciples des anciens, disciples plus savants et plus exigeants de vérité rigoureuse, mais disciples enfin, et qui ont toujours à profiter de leurs leçons pour l'art du style et de la composition. Les instruments du critique et la palette du peintre, c'est l'antiquité qui les a préparés et les a mis entre nos mains. Ne soyons pas trop fiers de les avoir, en partie, perfectionnés, quand nous mesurons ce qui peut encore rester à faire. D'ailleurs, quand nous serions plus près nous-mêmes de la perfection, n'oublions pas une belle et modeste parole du philosophe ancien : C'est que le commencement vaut, à lui seul, les progrès ultérieurs qu'il prépare². Or, quels commencements que les *Muses* d'Hérodote et la *Guerre du Péloponnèse* de Thucydide ! et combien de peuples seraient fiers d'avoir fini comme les Grecs ont débuté !

¹ Voir la citation d'un jugement de Cratippus par Denys d'Halicarnasse, sur Thucydide, c. XVI ; et Justin, *Historie philippicæ*, XXXVIII, 8, pour le jugement de Trogue-Pompée.

² Aristote, chapitre final de ses *Réfutations sophistiques*.

XIII.

L'HISTOIRE ET LA POÉSIE LÉGENDAIRE ¹.

I

Il y a de grands peuples, comme il y a de grands hommes. Quelques âmes ont eu le privilège de se développer et de vivre ici-bas avec une puissance qui représente pour nous le dernier effort de l'humanité sur une limite où elle ne pourrait plus faire un pas sans se confondre avec Dieu ; ainsi, quelques peuples nous apparaissent avec cette plénitude du génie humain qui fait les grandes destinées dans le présent et dans l'avenir. Vivants, ils ont gouverné les autres par l'intelligence armée ou pacifique ; morts, ils continuent cet empire par l'autorité des traditions.

La Grèce est au premier rang parmi ces grands peuples. Dans les sciences, dans les arts, dans la politique, partout son rôle a été glorieux, partout dominateur. Deux fois, à vingt siècles de distance, elle a renouvelé le monde par la pensée, jamais elle n'a cessé d'y agir, ici par ses leçons et ses exemples, ailleurs par ses conquêtes. Il n'est aucune partie du domaine intellectuel et moral que ses études n'aient fécondée, aucun problème que sa haute curiosité n'ait posé, aucune profondeur que n'ait tentée son génie. Nulle part l'homme ne fut, si l'on peut ainsi dire, plus complet que dans la Grèce aux jours de sa splendeur, et il n'est pas de nation qui, dans son

¹ Publié dans le *Journal général de l'Instruction publique* du 18 décembre 1841.

ensemble, représente mieux, avant le christianisme, le divin esprit de l'humanité.

De toutes les parties de la littérature grecque, aucune ne résume aussi bien que l'*histoire* le développement complet de l'intelligence d'un peuple, et dans ce développement celui de la civilisation : c'est ce que j'essayerai de faire saisir sur une rapide esquisse.

Rien ne répugne plus à l'homme que la destruction du souvenir ; il n'est pas de moyen qu'il n'emploie pour la conjurer ; prince ou pâtre, il veut avoir son histoire, écrire son nom sur une pierre ou le consacrer par une chanson ¹. Il croit tant à l'avenir, qu'il lui en faut un, même sur la terre, après sa mort : c'est là comme une autre forme de l'instinct conservateur.

Mais la mémoire est courte, l'imagination puissante et la raison faible, aux premiers âges de l'humanité : l'histoire invente donc alors autant qu'elle transmet, ou du moins elle supplée par l'invention aux lacunes du souvenir ; elle est une poésie plutôt qu'une science, elle est l'exercice capricieux d'un génie créateur plutôt que le travail réfléchi de la raison ; elle se confond trop souvent avec la fable.

Sans dates et sans fil directeur, elle s'égaré dans le lointain des âges, elle y recule au hasard son horizon, elle y vaporise en quelque sorte la figure de ses personnages. Pour elle les hommes sont des dieux, les dieux sont des hommes ; l'Olympe est une montagne où les races du ciel et de la terre se rencontrent et se mêlent. Mais, au milieu de ce désordre, l'humanité apparaît toujours avec ses passions et ses croyances. S'il n'est pas un narrateur à la façon de Thucydide, Homère est déjà un grand peintre de la nature humaine, un peintre philosophe, au sens qu'Aristote a si bien déterminé.

Peu à peu, cependant, une sorte de division s'établit entre

¹ Voir là-dessus une belle page de Lanzi, au début même de son célèbre ouvrage intitulé : *Saggio di lingua etrusca*.

les éléments de la tradition. L'élément poétique se détache de la vérité qu'il enveloppait, et, laissant à nu le corps de l'histoire, il se réfugie dans le drame, où il emprunte encore à la vérité historique une grande partie de l'intérêt qu'il doit inspirer ; dans le roman, où il reproduit sous des noms fictifs les vicissitudes de la vie intime, les tragédies et les comédies de la famille, les passions de tous les jours, toutes les formes de la vie morale, qui changent avec les vicissitudes de la civilisation. Alors, la tradition du passé s'ordonne et s'épure sous l'œil sévère de la critique ; celle des événements contemporains se fixe désormais par le travail impartial et réfléchi d'une raison savante. Bien plus, il y a tel moment où la raison semble dominer seule une littérature et réduire la poésie au pastiche et à l'imitation. L'histoire alors est tout entière une étude scientifique. C'est, par exemple, ce qui arrive dans le monde ancien depuis la mort d'Alexandre, et surtout depuis l'époque de la conquête romaine en Grèce jusqu'au siècle de Constantin, époque où l'on cite beaucoup d'habiles versificateurs et peu de poètes originaux. Il se forme alors quelque chose d'analogue à ce que nous appelons la philosophie de l'histoire. On ne se contente plus de recueillir, de contrôler et d'ordonner les faits historiques, on en cherche les causes et presque la théorie. Ces nouvelles prétentions apparaissent déjà dans la *République* de Platon, dans la *Politique* d'Aristote et dans le sixième livre de Polybe : tous trois cherchent la raison constante de l'inconstance des révolutions humaines ; tous trois hasardent des formulés, affirment quelques lois de la vie des nations. Il se trouve même un esprit assez hardi pour tenter, des hauteurs de l'idée chrétienne, une vaste explication des siècles passés. Un élève de saint Augustin, Paul Orose, prétend apprendre au monde pourquoi le monde a tant souffert depuis la création, pourquoi tant de meurtres, d'incendies, d'inondations et de pillages. Il expose comment Dieu, après nous

avoir punis pour nos fautes, voulait nous faire désirer l'impérissable consolation de l'Évangile; et telle est la grandeur du raisonnement dans cette argumentation philosophique, qu'il atteint presque à la poésie ¹.

Mais si les savants et les rois se contentent de cette poésie toute rationnelle, les peuples ne s'en peuvent contenter. Depuis longtemps déjà, sous ce terrain soigneusement nivelé par la science, on entend bruire comme un sourd travail poétique. La vieille civilisation, déchirée par les Barbares, s'ouvre à de nouvelles influences, et l'imagination populaire, longtemps comprimée, retrouve son empire.

Malgré l'autorité des documents officiels, malgré l'autorité de témoignages impassibles comme ceux des inscriptions et des édifices, l'imagination s'échappe une seconde fois en inventions bizarres sur les grands événements et sur les héros de son choix. Dès le quatrième siècle de notre ère, vous la voyez envahir l'histoire sérieuse jusque dans ses plus solides monuments; c'est comme une végétation parasite qui se glisse entre les pierres d'un édifice savamment construit, qui les disjoint et les brise, grandit et s'élève sur leurs débris, et aux proportions savantes de l'art fait succéder l'harmonie capricieuse des accidents naturels. L'équilibre une fois rompu, l'exactitude des faits et la chronologie ne subsistent plus dans l'histoire que comme le dernier fil d'une tradition scientifique prête à se rompre. On a de sèches chroniques, par années, par mois et par jours: chroniques de monde, chroniques de royaumes, chroniques de villes, chroniques de princes, chroniques de monastères. Mais là n'est point l'histoire vivante. Les grands personnages, les héros de ces chroniques, vivent ailleurs d'une vie bien plus réelle, de la vie populaire et poétique; ils y gagnent en grandeur imaginaire ce qu'ils perdent de leur positive réalité.

Nous disons d'une vie poétique et populaire, car nous ne

¹ Voir notre *Examen des Historiens d'Auguste*, chap. ix, § 1.

parlons pas ici des œuvres tout artificielles de versification, telles qu'était le poème d'un certain Sotérichus sur la prise de Thèbes par Alexandre. La véritable poésie historique du peuple, c'est celle qui déborde en fictions sur Alexandre, sur Charlemagne, sur Hippocrate et sur Virgile ; c'est celle qui méprise l'autorité des mémoires contemporains pour habiller à sa façon les héros qu'elle s'est choisis ; c'est celle qui, à défaut de livres historiques, invente et arrange à sa manière une histoire inconnue à l'antiquité ; c'est celle qui, sur les plus minces documents, compose une épopée tout entière, un cycle d'épopées ; celle qui a régné pendant le moyen âge, qui en fait la gloire, en compense les douleurs, et qui, parfois, a racheté par des œuvres admirables le fréquent sommeil de la critique et de la raison.

Cette poésie, que nous ne pouvons apprécier ici dans son ensemble, mais dont nous voudrions du moins faire saisir le caractère général, n'est point un fait isolé. On la retrouve aux deux extrémités de l'ancien monde, au fond de l'Orient, où elle transporte pour de pieuses croisades les héros de l'Occident ; à l'Occident, où elle conduit par delà les colonnes d'Hercule Alexandre, vainqueur de l'Asie et de l'empire romain. Partout elle a ses scaldes, ses bardes, ses homérides et ses rhapsodes, dont l'inspiration ignorante et naïve se joue, comme à plaisir, des vérités jadis bien établies par une critique désormais oubliée. Partout, sous les noms, devenus synonymes, de roman, d'histoire et de chanson, elle envahit non-seulement le foyer du château féodal, mais la cellule du pauvre moine. Tour à tour elle emprunte et fournit aux chroniques et aux encyclopédies de nouvelles fables ; elle est acceptée par la conscience des savants, comme par celle du peuple ; elle a détrôné l'histoire et s'est mise à la place.

On remplirait des volumes avec ces plaisantes métamorphoses de l'histoire auxquelles contribuent, chacun pour sa

part, les principaux peuples de l'Asie et de l'Europe. Défigurés par les licences poétiques de plusieurs générations de chanteurs et de romanciers, les personnages de l'antiquité perdent peu à peu ces formes arrêtées que leur donna le sévère pinceau de Thucydide et de Tite-Live, et ils se rencontrent sur le terrain de la fiction avec les personnages de la tradition moderne. Hippocrate paraît tour à tour auprès de César Auguste et d'un roi de Hongrie ; Virgile revêt parfois le rôle de l'enchanteur Merlin ; Alexandre et un moine de Clteaux, mort en odeur de sainteté au commencement du treizième siècle, se rencontrent au même festin ; Marius et les Guelfes, Sylla et les Gibelins, Perdiccas, et les douze pairs de France, Aaroun-al-Raschid et Charlemagne (ces deux princes du moins étaient contemporains), Brutus et les ducs de Normandie, tous viennent s'asseoir au banquet de la chevalerie romanesque, tous viennent se confondre dans les nuages du merveilleux.

Au milieu de cet étrange désordre, quelques sages esprits, surtout dans l'empire d'Orient, s'efforcent de rester fidèles aux exemples de l'antiquité classique ; mais ils ont peine à se garantir eux-mêmes de la contagion. Que voulez-vous exiger d'un chroniqueur arabe qui ne peut remonter dans l'histoire de la Grèce plus haut que Philippe, père d'Alexandre, et qui ne sait comment décider si la naissance du Christ est postérieure de trois siècles ou de soixante-cinq ans à la mort de ce dernier prince ? En Grèce même, un savant moine, élevé à l'école des anciens, Zonaras, est obligé, *faute de livres*, de laisser dans son récit une lacune de deux siècles, et, dans la partie de ses annales où les livres ne lui manquaient pas, il lui arrive de passer innocemment sous silence Marathon, Platée et la conjuration de Catilina. D'autres, avant lui, ont suppléé par le mensonge aux lacunes de la vérité. D'ailleurs, n'est-ce pas à des Grecs mêmes qu'on doit cette fabuleuse histoire d'Alexandre, si connue au moyen âge, si souvent traduite et

développée dans toutes les langues de l'Europe moderne, d'après l'original d'Esopus ou celui de Callisthène ; et le vrai Callisthène, lui-même, n'avait-il pas donné l'exemple de coupables négligences dans le récit de la conquête macédonienne¹ ?

Nous avons, dans une littérature tout étrangère à la littérature grecque, un exemple plus curieux encore de cette inévitable contagion de la poésie, et de l'impuissance de la raison humaine à s'y soustraire, quand tout, autour de l'historien, ne respire que fiction et merveilleux. Un religieux danois, haut fonctionnaire ecclésiastique, Saxo, surnommé le Grammairien, à cause de son savoir, imitateur, pour le beau latin, de Valère-Maxime et de Marcien Capella, qu'il surpasse tous deux, au point d'atteindre quelquefois Tite-Live ou Tacite, a entrepris de réunir en un seul corps les annales de sa patrie dispersées dans les inscriptions runiques, les sagas et les autres poésies populaires du Nord. Dans ce livre, souvent admirable pour le style, la fable et la vérité sont souvent au même rang. Peu ou point de dates et de discussions critiques. L'auteur passe des vers à la prose sans oublier jamais son imperturbable élégance de grammairien, et vous auriez grand'peine à saisir chez lui la transition des siècles fabuleux à la période historique des annales danoises. Cette œuvre, si incomplète encore et si grossière, témoigne cependant d'un énergique effort vers le progrès ; mais il semble qu'il y ait des progrès que le temps seul ne suffit pas à accomplir. Le moyen âge ne devait se transformer que sous une influence étrangère à son propre génie, et cette forme historique, qui résume si bien en elle-même tous les caractères du moyen âge, ne se renouvela complètement qu'après la prise de Constantinople : la Grèce (et avec la Grèce il faut nommer Rome, qui partagea ses destinées litté-

¹ Voir, dans le morceau qui suit, une analyse des principales légendes qui ont, de si bonne heure, altéré l'histoire d'Alexandre le Grand.

raires depuis qu'elle s'en fit l'émule) donna le signal de cette rénovation et l'inspira de son génie renaissant. C'est alors seulement que, par l'étude des chefs-d'œuvre antiques, on revint au vrai sentiment de la critique et des devoirs de l'historien. C'est à cette école que se forma l'histoire moderne, et longtemps même elle ne conçut rien au delà d'une servile imitation. Mais bientôt Bossuet, puis Vico, Montesquieu et Voltaire renouvelèrent entre les deux principes de l'art historique une lutte que, de nos jours, la science et le génie n'ont pas encore terminée ¹.

Si l'on écrivait *à priori* une histoire de l'histoire, avec tous les matériaux que le progrès des études met à notre disposition (et ici peut-être il convient d'ouvrir une large parenthèse pour les annales du haut Orient, dont la forme et la composition sont encore mal connues ²), si l'on écrivait *à priori* l'histoire de l'histoire, on n'y retrouverait pas d'autres vicissitudes que celles de l'art et de la science, de l'imagination et de la raison ; pas d'autres que celles dont la Grèce nous offre à elle seule comme un abrégé. De cet abrégé si complet, nous ne pourrions, il est vrai, analyser que la première partie dans ces leçons. Nous assisterons seulement au premier débrouillement de l'art historique ; nous le verrons sortir de la poésie, arriver à la science, mais non pas encore s'absorber dans la philosophie.

Mais un autre intérêt nous soutiendra dans ces études, celui qui s'attache au fond même de l'histoire grecque. Sans examiner précisément les faits en eux-mêmes, nous serons souvent conduits à les comparer avec le récit qui nous les a transmis, et dans cette comparaison, nous vérifierons, à l'honneur de la Grèce, une importante vérité, c'est que deux secrets sont presque inséparables dans le génie des peuples,

¹ Voir plus haut, p. 325.

² Voir plus haut, p. 317, notes 1 et 2.

celui de faire de grandes choses et celui de les raconter dignement.

II ¹

En examinant, il y a quelque temps, le *Napoléon* et les théories de M. Edgard Quinet, M. Sainte-Beuve renouvelait sous une forme piquante l'oraison funèbre, déjà tant répétée, de la poésie épique. Après avoir recueilli un petit nombre de traditions populaires, premiers rayons de l'auréole poétique que le temps et la gloire forment déjà, mais avec peine, autour de la plus grande figure des temps modernes, il semblait reculer indéfiniment l'époque où le héros du dix-neuvième siècle tomberait dans le domaine de l'épopée. Le *Moniteur*, dépositaire de la vérité officielle, est, aux yeux de M. Sainte-Beuve, l'invincible ennemi de la poésie épique.

Nous redoutons moins cette influence prosaïque, et ce qui nous rend quelque espoir dans les destinées de la poésie épique, c'est le spectacle que nous a offert la légende d'Alexandre le Grand, depuis les derniers siècles de l'antiquité jusqu'aux premiers siècles des temps modernes ². Nous osons

¹ *Journal de l'Instruction publique* du 20 février 1839; morceau écrit à propos des publications de M. B. de Xivrey que je cite dans la note 2.

² L'histoire poétique d'Alexandre était mal connue jusqu'ici. L'édition incomplète de J. Valérius et de l'*Itinerarium*, publiés par M. Mai, un excellent article de M. Fabre, dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, reproduit plus tard, avec des développements, dans ses *Mélanges d'histoire littéraire* (Genève, 1856, in-8); une notice de Legrand d'Aussy sur Lambert le Court et Thomas de Kent, au tome VII des *Notices et extraits des mss.*; quelques éditions, aujourd'hui rares, de la rédaction intitulée de *Præliis* et de la version française en prose, étaient nos seules ressources pour l'étude de cette curieuse épopée. Aujourd'hui nous la pouvons étudier plus complètement. Tous les nouveaux textes contenus dans les *Traditions tératologiques* de M. Berger de Xivrey

croire que, malgré l'imprimerie et la presse quotidienne, l'imagination populaire n'est pas encore perdue. Arrêtée ou ralentie quelquefois dans son travail, elle triomphe tôt ou tard de la science positive, et elle répand sur les faits, sur les figures historiques les plus nettement dessinées, les nuages et les lueurs fantastiques du merveilleux.

Quoique l'on n'imprimât pas, au temps d'Alexandre, s'il est une époque de l'antiquité qui offre des garanties à la critique, c'est, à coup sûr, le siècle d'Aristote et de Démétrius. Toutes les sciences exactes y étaient fondées; l'histoire même commençait à devenir philosophique, sans étouffer les vieilles libertés de la poésie nationale. En partant pour la Perse, Alexandre, en qui la fougue du génie militaire s'unissait à la politesse d'un savant disciple d'Aristote, Alexandre emporte avec lui un précieux exemplaire de l'*Iliade* : voilà pour les besoins du guerrier-poète; mais, en même temps, il emmène à sa suite une foule d'historiographes et de savants : voilà pour les besoins de l'esprit sérieux, du conquérant civilisateur. Quels hommes composaient cette nouvelle

(Paris, 1836, in-8) sont des fragments de la tradition épique d'Alexandre, sans excepter le *de Monstris* et le *de Bellis*, qui offrent plus d'une trace de la même origine. La *Notice* publiée par le même savant, dans le tome XIII des *Notices et extraits des mss.*, ajoute à ces matériaux : 1^o une bibliographie raisonnée des manuscrits et des éditions du roman d'Alexandre dans toutes les langues de l'Europe; 2^o douze extraits inédits (de Callisthène, de Julius Valérius, et de la rédaction en prose française), dont les plus intéressants sont les premières pages de Julius Valérius, et la rédaction contenue dans un manuscrit de Leyde de la Lettre à Olympias, dont les *Traditions littéraires* offrent déjà deux textes différents. Enfin le roman d'Alexandre, en vers alexandrins, publié en 1846, par M. Michelant, pour la Société littéraire de Stuttgart, a suscité en France une intéressante étude de M. Talbot : *Essai sur la légende d'Alexandre le Grand, dans les Romans français du douzième siècle*, Paris, 1850, in-8; livre auquel on peut utilement ajouter la dissertation de C. Kluge, de *Itinerario Alexandri Magni*, Vratislavie, 1861, in-8.

cour ? C'étaient, pour ne citer que les plus célèbres, les philosophes Anaximène de Lampsaque et Callisthène d'Olymthe, neveu d'Aristote ; c'étaient Onésicrite d'Egine, Clitarque, Ehippus ; parmi les généraux, Néarque, Aristobule, Ptolémée, et jusqu'à deux arpenteurs, Bæton et Diegnète, chargés de mesurer le chemin à faire ou de fournir aux historiens, leurs collègues, la mesure exacte des marches accomplies par les différents corps de l'armée. Enfin, Diodote et Eumène de Cardie avaient à rédiger les *Éphémérides* ou journal du prince, dont plusieurs fragments se sont conservés jusqu'à nous. Certes, jamais Louis XIV ne partit mieux accompagné pour une de ses campagnes.

Immédiatement après la mort d'Alexandre, Hégésias ouvre la longue série des auteurs qui se consacrèrent à mettre en usage les matériaux amassés par tant de contemporains, de témoins oculaires, de rédacteurs officiels. Cependant, un siècle à peine s'est écoulé qu'Eratothène est forcé de soumettre à une révision sévère les documents de cette histoire encore toute neuve. Les faits viennent seulement d'être écrits, et déjà il est question de fables, d'erreurs grossières et de tout genre. Tel a inséré dans son livre une anecdote romanesque¹ ; tel autre s'est donné pour l'amiral d'une flotte où il n'était que premier pilote, et cela quand le véritable amiral publiait lui-même le journal de sa navigation² ; Callisthène assiste à la bataille d'Issus pour en faire une description, que, deux siècles plus tard, Polybe convaincra d'ignorance et même d'absurdité. Ptolémée était absent pour une mission, quand Alexandre faillit périr dans la ville des Oxydraques : un contemporain le compte parmi les sauveurs du jeune prince. Ici, la haine ou la faveur ; là, l'insouciance, presque partout l'amour du merveilleux, ont corrompu les témoi-

¹ Athénée, *Dipnos.*, xv, p. 575, aventure de Zariadès et d'Odatis.

² Sainte-Croix, *Examen critique des historiens d'Alexandre le Grand*, p. 38. Cf. Strabon, xv, 1, § 28.

gnages : c'est le jugement formel de Strabon sur tous les historiens compagnons d'Alexandre, et ce jugement n'a rien d'exagéré. Plutarque ne trouve-t-il pas cinq autorités en faveur de la liaison d'Alexandre avec Thalestris, reine des Amazones ? Dans ce nombre figure Onésicrite, officier de Néarque, lequel osa même réciter un jour, à Lysimaque, le passage de son histoire où cette fable était racontée ; le prince éclata de rire et s'écria : « Où étais-je donc alors ? » Et c'est l'aventure qu'Arrien et Plutarque réfutent sérieusement par le témoignage de Ptolémée, d'Aristobule et par le silence de Xénophon sur l'existence des Amazones !

Après tout, si la fable s'empara si vite de ses actions et de sa gloire, Alexandre y contribuait lui-même par d'étranges complaisances. Il avait à ses côtés le neveu de son précepteur, le fils de sa nourrice, de vieux généraux, de vieux amis de son père, et c'est lui qui leur donne l'exemple du mensonge, en se divinisant lui-même ou en se laissant diviniser par la flatterie des prêtres égyptiens. Ainsi, le représentant de la civilisation occidentale, le disciple d'Aristote, l'auteur de si vastes projets pour le développement des idées helléniques, Alexandre, est le premier complice des altérations que le temps doit apporter à son histoire. En vain il s'efforce de s'assurer des historiens sérieux ; la flatterie d'abord, puis l'ignorance, auront bientôt corrompu les traditions les plus authentiques de sa biographie. L'erreur a ses racines dans le même sol que la vérité.

Quand on remonte ainsi à l'origine de toutes ces fables, dont le réseau embrasse l'histoire entière d'Alexandre, et qu'on en trouve les premiers inventeurs dans le camp même des Macédoniens, on cesse de s'étonner que leurs successeurs n'aient pas échappé à cette singulière séduction¹ ; on com-

¹ C'est la réflexion que fait déjà Strabon, au commencement de son quinzième livre.

prend mieux, dans quelques biographes anciens, je ne sais quelle couleur poétique et romanesque, reflet éloigné d'une rédaction fabuleuse. Alors on ne crie plus, comme le fait M. de Sainte-Croix, au miracle, à l'imposture, en voyant, dès les premiers siècles du moyen âge, un prodigieux débordement de contes et de versions discordantes sur la vie du héros macédonien. Car ce n'est plus ni l'Arménien Moïse de Chorène, ni Léon l'Africain, ni tel ou tel autre, qu'il faut accuser de chaque interpolation, de chaque version mensongère. Ce n'est pas Callisthène ou son traducteur qu'il faut accuser d'avoir mené Alexandre¹ en Italie, soixante ans après sa mort, au temps de la première guerre punique. Ils n'ont pas plus inventé l'ambassade envoyée par les Carthaginois pour implorer le secours du conquérant, et qui n'obtint de lui qu'une insolente réponse. Si de l'Italie Alexandre passe en Egypte par la côte d'Afrique, puis à Babylone, puis, en avançant toujours², aux colonnes d'Hercule ; si des rives du Thermodon et du pays des Amazones il est conduit à la mer Rouge, au Tanais, aux extrémités du monde, à une île magique où plusieurs des siens doivent trouver la mort, la faute en est-elle à Valérius, à Callisthène, à l'auteur anonyme d'un fabuleux *Itinéraire*? Non. L'histoire d'Alexandre ne s'est pas changée un beau jour en poème, en roman. Les fables ont commencé en même temps que l'histoire ; le secret de leur développement est, pour une grande part, dans le travail poétique de l'imagination populaire sur les actions de l'homme qu'elle a choisi pour son héros. Alexandre a-t-il renié son père? La tradition sera généreuse et lui en donnera deux : son père

¹ On le confondait avec son parent Alexandre, roi des Molosses. Voir Ang. Mai, notes sur Julius Valérius, I, 16.

² *In ulteriora regionum intendens*. Julius Valérius, III, 81. Les colonnes d'Hercule sont ici confondues avec les colonnes d'Alexandre à l'entrée des déserts de la Sarmatie Asiatique. Voir Strabon, t. V, p. 6, de la traduction française.

sera tantôt le magicien Nectanébo, séducteur d'Olympias, qui lui transmet ses droits au trône d'Égypte, tantôt le roi de Perse, Dara ou Darius, dont il est ainsi l'héritier légitime. Alexandre a visité l'Océan, et l'ignorance des phénomènes du flux et du reflux a jeté le trouble parmi ses soldats, dont quelques-uns, surpris par les flots, sur des bas-fonds un instant découverts, ont péri victimes de leur imprudence. Un jour, on verra dans cet accident si simple la merveille d'une île magique qui s'éloigne à mesure qu'on en approche, reçoit enfin des Macédoniens envoyés par leur chef, puis s'abîme avec eux dans la mer¹. Alexandre avait écrit ou fait écrire pour son maître des relations sur les animaux de l'Inde et d'autres contrées lointaines²; ce sera le sujet d'interminables broderies, et les rédactions de la Lettre à Aristote deviendront bientôt de volumineux ouvrages.

Le conquérant, avec son ardeur guerrière, son enthousiasme pour la science, a laissé partout de profonds souvenirs que chaque peuple traduit suivant ses préjugés et ses croyances. Ainsi, la Perse vaincue a sa tradition de vengeance et d'admiration tout à la fois. Faute de meilleure excuse, elle donne à son vainqueur des droits à la couronne de Perse et huit cent mille hommes pour les défendre contre les trois cent mille soldats de Darius. Elle lui reproche d'employer une ruse indigne pour enlever à l'Orient, au profit de la Grèce, la gloire de ses inventions philosophiques; et, par forme de représailles, elle met dans la bouche d'Aristote les maximes d'un sensualisme tout oriental. Faible nation, qui n'aurait pu résister un seul jour au torrent de la conquête macédonienne, les Juifs courbent du moins devant la majesté de leur Dieu le front du destructeur de Tyr, et, par une fiction beaucoup

¹ Comparez Arrien, *Anabase*, vi, 19; Quinte-Curce, vi, 4, déjà plus déclamateur sur le même sujet; enfin, Julius Valérius, III, 24, chez qui l'histoire a tourné au miracle.

² Sainte-Croix, *Examen critique*, p. 201.

plus mesquine, ils essayent de convertir Aristote à la religion de Moïse.

Mais c'est en Europe qu'il faut suivre surtout les destinées poétiques d'Alexandre. Ramené chez ses compatriotes par le Grec Callisthène, qui ne lui garde pas rancune des mauvais traitements dont il fut jadis victime, ou par Esopus, qui pourrait bien être le vieux fabuliste, car les fabulistes d'alors avaient la vie longue, ou par un certain Ethicus Hister, dont on ne sait guère que le nom, introduit dans le pays de langue latine par Julius Valérius, autre inconnu récemment inscrit dans l'histoire de la littérature latine, ou par Solin l'*historiographe*, le même peut-être que le géographe¹, Alexandre est accueilli dans le monde chevaleresque avec l'admiration et l'enthousiasme dus à ses grandes prouesses. Les beaux génies du temps, dont quelques-uns, par malheur, sont restés anonymes, vont le promener de castel en castel, offrant aux nobles dames et à leurs chevaliers l'exemple de ses faits d'armes et de sa courtoisie, le tout pour *récréer l'entendement humain, en exalçant la fame des hauts princes qui glorieusement ont régné en ce monde soubs dame Renommée*. Dès le douzième siècle, à Valérius et à Solin succède le moine anglais Radulfe de Saint-Alban, ou un certain Gualterus, qui habille son paladin d'une façon plus merveilleuse encore et plus guerrière². Au treizième siècle, il rencontre à la fois trois poètes, un Espagnol, un Français, un Latin. Celui-ci, qui s'appelle Quilichinus (nom mal sonnante pour un successeur de Virgile), a mis en vers élégiaques l'ancien texte de Valérius. L'Homère français se nomme Lambert *li Cors* (le Court). C'est celui même que nous connaissons, depuis bientôt un siècle, par l'analyse assez malveillante, il est vrai, que nous a donnée

¹ Manuscrit latin, n° 8520 de la Bibliothèque impériale.

² Dans la version latine plusieurs fois imprimée sous le titre de *Vita Alexandri Magni de preliis*.

de son poème un laborieux académicien¹. Quant au poème espagnol, dont l'âge et l'auteur sont encore mal connus, on est en droit de le croire une traduction fort libre de l'une des précédentes épopées, s'il est vrai que le poète y parle d'Hélène et de la guerre de Troie, qu'il invoque le témoignage d'Homère, et représente Achille renfermé, par la tendresse de Thétis, dans un couvent de Bénédictines.

Pour compléter, autant que possible, une esquisse anticipée de ce vaste cycle alexandrin, il y faut ajouter l'auteur du *Livre de toute chevalerie*, l'ignorant, le plagiaire, le charlatan Thomas de Kent, comme l'appelle Legrand d'Aussy dans un accès de colère difficile à expliquer; car, après tout, le pauvre Anglais n'a d'autre tort que de piller sans en avertir, selon l'usage assez commun alors, le poème de Lambert le Court, puis de nommer avec emphase, comme ses autorités, Denise, Mégasthène, Selin et Trogue-Pompée; deux crimes qu'on est convenu de pardonner aux honnêtes conteurs du moyen âge².

Entre les mains de pareils poètes et de leurs traducteurs dans toutes les langues, on pense bien qu'Alexandre ne pouvait pas rester le héros de Callisthène. Sans doute, il fait encore le tour du monde; mais le monde s'est agrandi de tout l'Occident chrétien, y compris la France, qu'Alexandre appelle quelque part un pays difficile à conquérir³. Cela n'a pas manqué d'étendre beaucoup le cercle de ses connaissances.

¹ Je ne rapporterai qu'une de ses citations, avec la réflexion qui l'accompagne :

M'espere muert de fein et mal-lance de soi (soif).

« Cette pensée sent un peu l'Iroquois et le Huron; mais elle est belle, » dit Legrand d'Aussy.

² Voir les observations et les analyses de M. P. Paris, t. XXII de *l'Histoire littéraire de France*, p. 259 et suiv.

³ France la renomnee, ke a conquerre est male (page 524 de l'édition de ce poème publiée par M. Michelant).

A la table du roi chante, pour le distraire, le ménétrier Elinand ou Hélinand, fort soupçonné d'être mort moine, en 1209, à l'abbaye de Cîteaux. Ainsi que Charlemagne, qui faisait, vers le même temps, son voyage en terre sainte, Alexandre a douze pairs, dont les principaux sont Perdiccas, Tholomé, Antigonus, Floridas et Licanor; et, comme les avantages d'une telle institution avaient dû frapper le plus grand publiciste de la Grèce, c'est Aristote qui donne à son élève le conseil de fonder une pairie. Après son entrée à Babylone, où l'on adore Apollin et Mahom (Apollon et Mahomet), Alexandre, en bon chrétien, fait célébrer un service et chanter la messe; pendant la cérémonie, quelques-uns de ses douze pairs soutiennent la couronne sur sa tête, tandis qu'un autre, faisant les fonctions de connétable, tient une épée devant lui. Maître de la terre, il lui faut maintenant des exploits moins vulgaires; aussi la tradition grecque le montre-t-elle déjà descendant au fond de la mer, dans une cloche à plongeur, *pour y voir la bataille des pisons*, dit le vieux traducteur; puis, s'élevant dans le ciel sur une boîte de cuir qu'il remplit d'une provision de chair fraîche et à laquelle il attache des griffons; mais une chaleur excessive le force bientôt de redescendre. Dans tous ces voyages, et surtout celui de l'Inde, le héros de la tradition chrétienne voit bien plus de merveilles qu'on n'en pouvait imaginer dans sa pauvre Macédoine, augmentée même de l'Attique, du Péloponèse et des îles. A tout ce que fournissaient les œuvres de *monseigneur saint Isidore*, le *Propriétaire du souverain Aristote*, et *Démosthène le grand philosophe d'Athènes*, et le *docteur Plinius*, et *monseigneur saint Jérôme*, viennent s'ajouter une foule de récits contenus dans les grandes encyclopédies scientifiques du moyen âge, qui, tour à tour, empruntent et fournissent aux romanciers la matière de leurs récits. De là la Lettre sur les prodiges de l'Inde, rédigée, copiée, imprimée plusieurs fois comme un ouvrage à part, et dont le cadre flexible s'est prêté

pendant plusieurs siècles à l'insertion de toutes les fables inventées par l'imagination et accréditées par l'ignorance.

Enfin, comme les autres romans du moyen âge, le poème d'Alexandre ne s'allonge pas seulement par l'extension irrégulière de quelque partie, par le développement monstrueux de quelques-unes des idées primitives ; il reçoit encore des épisodes que chaque auteur y rattache par un lien plus ou moins grossier. Ainsi le *lai de Narcisse*, alors très-célèbre, est mis dans la bouche du chanteur Hélinand. Les *Accomplissements et mariages des pucelles*, qu'on trouve tantôt réunis au roman, tantôt séparés, sont dus à un légier compagnon, dicteur de chansons et de virelais, qui était de la ville d'Avaisne. Il avait trouvé sans doute fort naturel de compléter l'histoire du héros par celle de toutes les dames et de tous les chevaliers de sa suite. Jean de Vénélais, qui écrivit la *Vengeance d'Alexandre*, sorte de *Posthomericæ* d'environ deux mille vers, nous apprend lui-même l'occasion qui l'inspira : il raconte qu'étant chez lui, un gai et joyeux chanteur vint lui dire quelque chose d'Alexandre ; fort attristé par ce récit, il déclara que sa peine serait extrême, si le héros n'était vengé ; et alors il commença un poème où il lui donne pour vengeur un fils qu'il avait eu, dit-il, de Candace, veuve du roi Porus.

C'est avec ce bizarre cortège de fictions qu'Alexandre a comparu, au quinzième siècle, devant la critique naissante. Alors il lui fallut beaucoup rabattre de ses prétentions cosmopolites et féodales, et tout d'abord, un Portugais, nommé Vasquez de Lucène, serviteur de Charles le Téméraire, mais qui semble inspiré par l'esprit positif de Louis XI, réduisit des trois quarts les proportions du colosse, et voulut en donner, d'après Quinte-Curce, un portrait passablement humain. Il annonce qu'on ne verra pas chez lui Alexandre voler en l'air avec des quartiers de mouton, ni descendre au fond de l'Océan dans un tonneau de verre, ni parler à des arbres enchantés. Depuis ce temps, la critique a fait bien d'autres

progrès aux dépens de la poésie, jusqu'à M. de Sainte-Croix, pour qui l'historien Quinte-Curce n'est guère plus qu'un romancier. A cela, nous ne regrettons qu'une chose, c'est le chagrin que causent au savant académicien les fables grossières dont l'imagination a encombré l'itinéraire de son héros; c'est la peine qu'il prend d'en réfuter sérieusement quelques-unes. L'imagination est une folle: pourquoi raisonner avec elle? Sachons l'emprisonner, s'il le faut, mais qu'il nous soit permis du moins de l'écouter gaiement à travers les barreaux de sa prison ¹.

¹ *L'Histoire du roman et de ses rapports avec l'histoire de l'antiquité grecque et latine*, mémoire de M. E. Chassigny, couronné en 1850 par l'Académie des inscriptions et belles-lettres (Paris, 1862, in-8), offre une étude approfondie des plus anciennes traditions légendaires sur Alexandre le Grand (voir p. 102-117, sur les écrivains grecs de la première période; et p. 303-346, sur Quinte-Curce et sur le faux Callisthène); si l'on compare les pages ci-dessus et le livre de Sainte-Croix avec les chapitres qui y correspondent dans le livre de M. Chassigny, on pourra mesurer le progrès accompli de notre temps par la critique en ces matières.

XIV.

SI LES ATHÉNIENS ONT CONNU

LA PROFESSION D'AVOCAT ¹.

Il est souvent curieux d'observer combien, dans l'histoire, les faits s'altèrent en se simplifiant, à la distance de plusieurs années, surtout à la distance de plusieurs siècles.

L'éloquence a fleuri près de trois cents ans à Athènes, et les Athéniens ont eu d'innombrables orateurs, dont environ soixante nous sont encore connus aujourd'hui soit par leurs ouvrages, soit par les témoignages plus ou moins explicites de l'histoire. Mais de bonne heure les Grecs, avec l'esprit de critique et d'ordre qui les caractérise, ont choisi dans cette nombreuse famille dix personnages d'élite, en qui se résu-
mait, à leurs yeux, le génie de l'éloquence sous ses formes principales, avec ses qualités essentielles. Ce sont les seuls orateurs dont il nous soit parvenu des ouvrages. Le choix

¹ Lu dans la séance publique annuelle de l'Académie des belles-lettres, le 7 décembre 1860. Vers ce temps même, un de mes anciens élèves à l'Ecole normale, M. Beauvallet, se préparait à examiner la même question en vue d'une thèse pour le doctorat, et il me consultait sur son projet. Une mort prématurée l'enlevait quelques mois plus tard à l'estime de ses maîtres et de ses collègues. Les notes qu'il avait recueillies en vue de ce travail m'ont été communiquées par sa famille, et elles m'ont fourni quelques renseignements utiles pour la révision du présent mémoire. Je saisis cette occasion de rappeler ici, avec un sentiment d'affectueux regret, le souvenir de ce jeune et laborieux professeur.

fait par les critiques anciens s'est trouvé un arrêt d'exclusion contre tous ceux qui n'avaient pas mérité ou n'avaient pas obtenu l'honneur de figurer dans la pléiade officielle. Chez les modernes, malgré le zèle, souvent impartial jusqu'à l'excès, des philologues éditeurs, le goût public a fait encore un choix parmi les astres de cette pléiade : il n'y a guère distingué que quatre ou cinq noms, Lysias, Isocrate, Démosthène, Eschine, Hypéride ; encore ce dernier ne doit-il qu'à des découvertes récentes un retour de popularité tardive. Dans les œuvres même de ces cinq maîtres nous n'étudions guère que les discours d'apparat et les discours politiques. Ainsi, de ruines en ruines et d'oublis en oublis, nous en sommes venus à connaître peu et à comprendre assez mal ce que fut chez les Grecs l'éloquence civile. Nos manuels d'histoire littéraire nous en parlent brièvement d'ordinaire et avec peu de netteté. Fénelon¹ et Rollin², d'ailleurs admirateurs si judicieux de Démosthène, passent à côté de ses discours judiciaires comme sans les connaître. Le seul ouvrage où soient décrites dans leur ensemble la vie journalière et les institutions de l'ancienne Grèce, l'*Anacharsis* de Barthélemy, ne nous offre qu'une image infidèle et incomplète des tribunaux athéniens, des règlements qui les gouvernaient, des formes qu'y prenait la parole pour l'accusation ou pour la défense des citoyens³. Les savants et intéressants tableaux de mœurs publiés, sous le titre de *Chariklès*, par M. A. Becker, même dans leur dernière édition⁴, ne contiennent pas un chapitre sur ce sujet ; et les traités techniques, comme celui de Meier

¹ *Lettre sur les occupations de l'Académie*, chap. iv.

² *De la manière d'étudier les belles-lettres*, iv, 1, § 1.

³ Chap. xviii, où il dit en quatre lignes : « La plupart ne récitent que ce que des bouches éloqu岸tes leur ont dicté en secret. Tous peuvent, après avoir cessé de parler, implorer le secours des orateurs qui ont mérité leur confiance, ou de ceux qui s'intéressent à leur sort. »

⁴ Leipzig, 1854, 3 vol. in-8, édition revue et augmentée par K.-F. Hermann.

et Schömann sur le *Procès chez les Athéniens*, ne satisfont guère que la curiosité des juristes. Or, au point de vue littéraire, l'éloquence judiciaire, chez les Athéniens, est précisément une des expressions les plus originales et les plus vives de cet atticisme, si difficile à définir comme à imiter, que Cicéron admirait tant et dont il désespérait presque de faire sentir les beautés à ses compatriotes¹, que nous autres Français nous sommes aussi loin de bien connaître². A un autre point de vue, celui des institutions, cette même éloquence nous doit intéresser plus encore, s'il est possible, par le contraste qu'elle nous présente avec tout ce que nous sommes habitués à désigner sous le même nom dans notre langue. En général, ce sujet m'a paru être assez peu familier même aux amateurs de la littérature grecque, pour qu'il fût utile, encore aujourd'hui, de le traiter dans un mémoire académique.

Rien n'est trompeur comme les mots qui se perpétuent dans l'usage, avec des changements de sens dont notre ignorance ou seulement notre inattention nous expose à ne pas tenir compte. Le mot *politique* (πολιτικός) est de ce nombre. Chez les Grecs il s'applique à tous les rapports des citoyens (πολίται) soit entre eux, soit avec l'Etat; pour nous, il n'a plus que cette deuxième signification, et, si on la considère seule, maint témoignage des annalistes et des rhéteurs anciens devient presque inintelligible, par exemple ce commencement d'une rhétorique anonyme, récemment publiée pour la première fois par M. Séguier de Saint-Brisson : « Le discours *politique ou judiciaire* se divise en quatre parties, etc.³. » Le

¹ Voir surtout le morceau intitulé de *Optimo genere oratorum*, qui servait de préface à sa traduction des deux discours de Démosthène et d'Eschine sur la Couronne.

² Voir sur ce sujet l'excellente dissertation de M. Jules Girard, *Des caractères de l'atticisme dans l'éloquence de Lysias* (Paris, 1854).

³ Réimprimée par L. Spengel, *Rhetores græci* (1853), t. I, p. 427; voir

mot *civilis* (de *civilis*, qui correspond en latin à l'adjectif grec πολιτικός) prête, s'il est possible, à plus de confusion encore ; car, dans notre législation et devant nos tribunaux, il sert à distinguer un ordre spécial d'affaires, par opposition aux causes d'un ordre différent, distinction étrangère à l'usage chez les Grecs et chez les Romains¹. Ce n'est pas tout : l'idée d'un plaideur, au civil et au criminel, rappelle, chez nous, celle d'un avocat, substitué au plaideur pour la défense de sa cause ; elle se rattache étroitement à l'idée d'un barreau proprement dit, d'une corporation de défenseurs spécialement préparés et voués à cet office, ou tout au moins à l'idée d'une profession où le talent de la parole, discipliné par des études spéciales, s'exerce devant des juges et prête aux plaideurs une voix digne d'être entendue par un auditoire d'élite. En ce dernier sens, on peut dire que les Romains ont eu de bonne heure des avocats, sinon un véritable barreau ; car de bonne heure, chez eux, le patron officieux du plaideur, celui qui l'appuyait de ses conseils avant l'audience, de sa présence devant le tribunal, s'est substitué au client pour la plaidoirie. Quand la jurisprudence eut rompu le secret des antiques « formules d'action », le droit et l'usage furent bientôt d'accord pour laisser la parole, devant le préteur, ses assessesurs ou ses délégués, au citoyen pour qui l'avantage du talent et de l'éducation en faisaient un privilège naturel².

d'autres textes dans Ernesti, *Lexicon technologiae rhetorum graecorum* au mot πολιτικός. Ce n'est qu'assez tard qu'on trouve ce mot opposé à στρατιωτικός dans le traité anonyme d'un rhéteur byzantin sur l'éloquence militaire, publié, en 1856, à Leipzig, par M. H. Köchly (in-4).

¹ Voir le mot *civilis* dans le Lexique du même Ernesti pour la technologie des rhéteurs latins, dans les lexiques spéciaux de la latinité de Cicéron et Quintilien, et dans le *Manuale latinistae fontium juris civilis Romanorum* de Dirksen (Berlin, 1837).

² Il me suffit de renvoyer, pour tout ce qui concerne les Romains, à l'ouvrage spécial de M. Grellet-Dumazeau, intitulé : *Le Barreau ro-*

Tel n'est pas, il s'en faut de beaucoup, l'aspect d'une audience dans les tribunaux d'Athènes; très-différentes sont les conditions dans lesquelles s'exerce l'éloquence sur ce théâtre où elle a jeté tant d'éclat. Quiconque abordera, en pensant trop à la France ou même aux Romains, la lecture des plaidoyers qui nous sont parvenus de l'école attique ou celle des théories d'Aristote sur le genre judiciaire, y trouvera, parmi beaucoup d'obscurités, l'occasion de fréquentes méprises.

Pour le dire tout de suite en deux mots : devant un tribunal athénien, quelle que soit d'ailleurs la nature du débat, l'orateur légal n'est pas un orateur en titre, parlant au nom de la partie, c'est le plaideur lui-même¹. Qu'il soit jeune ou vieux, riche ou pauvre, habile ou inexpérimenté, citoyen d'Athènes ou de quelque autre ville, la loi n'en fait nulle différence. Seulement, comme il y aurait quelquefois dans cette rigueur une véritable injustice, la loi autorise les juges à permettre qu'un parent, un ami ou un membre de la même tribu² prenne, au besoin, la parole pour le plaideur, surtout après lui et pour la réplique (*δυναστεύειν*)³, comme cela se voit, par exemple, dans plusieurs discours de Lysias, et, mieux qu'ailleurs, dans ces dernières lignes du discours composé par Hypéride pour *Lycaphron*, et dont une découverte inattendue nous rendait récemment la moitié :

« Ce que vous pouviez entendre de moi pour ma propre défense, ô juges, je l'ai dit ou à peu près. Mais, puisque mon accusateur, homme exercé à la parole et habitué à ces luttes judiciaires, s'est associé pourtant des soutiens en vue de

main, Recherches et études sur le barreau de Rome, depuis son origine jusqu'à Justinien et particulièrement au temps de Cicéron (2^e éd., Paris, 1858).

¹ Quintilien, *Instit. or.*, II, 18, § 30, qui sera transcrit plus bas.

² Andocide, *Des Mystères*, § 150.

³ Meier und Schömann, *der Attische Process* (Halle, 1824), p. 711.

perdre un citoyen contre toute justice, je vous prie, pour ma part, et je vous supplie de permettre que j'appelle aussi des personnes qui puissent me soutenir en un débat si grave, et d'écouter avec bienveillance celui de mes proches ou de mes amis qui viendra secourir un homme, votre concitoyen, mais homme simple et sans habitude de la parole, ayant à lutter ici, non pour sa vie, ce qui serait peu de chose, à vrai dire, mais pour n'être point jeté en exil, et pour être du moins enterré en Attique après sa mort. Si donc vous le permettez, juges, voici que j'appelle quelqu'un à mon secours. Monte ici, Théophile, et dis ce que tu peux en ma faveur ; le tribunal permet. » (Les juges, sans doute, avaient consenti du geste à la demande de Lycophon.)

C'est là un texte qui parle clairement, à lui seul, et qui n'a pas besoin de commentaire. S'il en avait besoin, Hypéride le commenterait lui-même dans son discours *pour Euxénippe*¹, où il justifie précisément cet usage d'une défense officieuse.

Quelquefois aussi le plaideur ne disait que quelques mots, ne pouvant faire davantage, et ses amis s'empressaient de prendre sa place pour suppléer à son insuffisance : cela se voit clairement au début même du discours que composa Démosthène *pour Phormion* ; et cela se devine sans peine dans le fameux procès *sur la Couronne*, où le premier tour de parole revenait évidemment à Ctésiphon, mais où Démosthène figure ensuite avec un éclat si triomphant.

Enfin, quand la partie était une femme, les femmes ne pouvant pas même intenter personnellement une action², il fallait bien qu'un autre plaidât pour elle. Ainsi se multipliaient les cas d'une intervention étrangère, souvent inévi-

¹ § 10, p. 6, éd. Schneidewin.

² Meier et Schömann, livre cité, p. 556 et suiv. Cf. Isocrate, *Egindique*, § 4, où l'abbé Auger traduit τῶν πρακτόρων ἐπί τῆς ἀγωγῆς par ses *avocats*.

table, bien qu'elle fût, en principe, toujours condamnée ou tenue pour suspecte. L'ami officieux qui parlait pour le plaideur était d'ordinaire, on le devine, quelque praticien et professeur d'éloquence, volontiers prêt à passer de l'auditoire de son école à celui du tribunal. Plus d'une fois il avait dû composer le premier discours comme il faisait la réplique ; c'est ce que nous voyons dans les deux plaidoyers contre Nééra, qui portent le nom de Démosthène. Mais une législation soupçonneuse ne lui permettait pas d'avouer sa profession, ni dans l'un ni dans l'autre rôle ; elle lui défendait plus sévèrement encore d'en tirer profit en se mettant au service de quelque intérêt privé¹. L'orateur athénien pouvait être employé, il était même rétribué par l'État pour certains services d'un caractère tout national. Par exemple, il avait, comme *συνήγορος* ou *σύνδικος*, à défendre les lois anciennes contre l'auteur d'une proposition tendant à les détruire ou à les modifier ; ou bien, avec le même titre, il assistait devant le peuple l'auteur d'une accusation dirigée contre le citoyen qui avait trahi sa patrie² ; ou bien, il allait soutenir la cause d'Athènes devant les tribunaux étrangers ; mais, devant les tribunaux de sa patrie, il ne pouvait intervenir que d'une façon secondaire, dans la *deutérologie* ; ou d'une façon indirecte, en prêtant au plaideur le discours dont il avait besoin.

¹ Lycurgue, *Contre Locrate*, § 138, et Dinarque, *Contre Démosthène*, § 110. Ce sont les plus anciens textes sur ce sujet, mais moins explicites que celui de Quintilien, II, 15, § 30 : « Nam et Socrates inhonestam sibi credidit orationem, quam ei Lysias reo composuerat : et tum maxime scribere litigatoribus quæ illi pro se dicerent erat moris ; atque ita juri, quo non licebat pro altero agere, fraus adhibebatur. » Cicéron (*Brutus*, chap. XII, à propos d'Isocrate), Denys d'Halic. (*Sur Isocrate*, chap. XVII) témoignent, quoique indirectement, dans le même sens.

² Schömann, *Antiquitates juris publici Græcorum* (Greifswald, 1838), p. 228 et 232. Au reste, les textes relatifs à cette espèce de fonction publique sont très-rares et peu explicites.

Sur tout cela, les préceptes des rhéteurs sont d'accord avec ce qui nous reste des monuments de l'éloquence judiciaire chez les Athéniens.

L'auteur de la *Rhétorique à Alexandre*, qui représente, comme l'a démontré M. Havet, l'état le plus ancien de la théorie et de la pratique oratoires, donne expressément des préceptes sur la manière de répondre à ces trois reproches : 1° de réciter des discours écrits, 2° de s'exercer dans l'art de la parole, 3° de parler au nom d'un autre et pour de l'argent. Le rhéteur n'enseignerait pas à discuter de tels reproches s'ils n'eussent été fréquents alors, et, pour ainsi dire, familiers à la controverse judiciaire¹.

Le véritable Aristote, dans sa *Rhétorique*, atteste les mêmes institutions et les mêmes usages. Pour désigner l'orateur judiciaire, il dit ordinairement *celui qui parle* (ὁ λέγων)²; s'il emploie quelquefois le mot *rhéteur* ou *orateur* (ῥήτωρ), on voit qu'il s'agit alors de l'homme d'école et de l'écrivain³. Les mots *plaidoirie* (δικολογία) et *plaider* (δικολογεῖν), qu'il emploie aussi, sembleraient, au premier abord, désigner plus spécialement le métier d'avocat, mais on s'aperçoit bien vite qu'il n'en est rien. Ainsi, lorsque l'auteur dit⁴ qu'Isocrate abuse des

¹ Chap. xxxvi. Comp. E. Havet, *De la Rhétorique connue sous le nom de Rhétorique à Alexandre* (Paris; 1848, extrait des Mémoires présentés par divers savants étrangers à l'Académie des belles-lettres, première série, t. II).

² *Rhétorique*, I, 2 : ἐν τῷ ᾗ ἔχει τοῦ λέγοντος... τὴν ἐπιδικασίαν τοῦ λέγοντος. *Ibid.*, I, 3, Aristote dit : ὁ δικαζόμενος. C'est vraiment ce que nous appelons *la partie*.

³ *Rhétorique*, I, 2, (§ 6, p. 18, éd. et trad. de M. Bonafous) : Καὶ ῥήτορες ὅμοιος, οἱ μὲν παραδειγματῶδες, οἱ δὲ ἐνομηματικοί.

⁴ *Rhétorique*, I, 9, où le texte varie entre *συνθήβαι* et *ἀσυνθήβαι*. M. Bekker conserve ce dernier; mais M. Rossignol me paraît avoir bien démontré que la leçon *συνθήβαι* convient seule au sens d'Aristote (*Examen critique d'une nouvelle traduction de la Rhétorique d'Aristote*, p. 17-19. Extrait du *Journal des Savants*, septembre 1842 et février 1843). Aris-

parallèles, comme moyen oratoire, à cause de son habitude des plaidoiries (διὰ τὴν συνήθειαν τῆς δικολογίας), il ne peut être question, dans ce passage, que de discours composés pour les plaideurs, puisque d'autres témoignages montrent formellement que jamais Isocrate n'eut la force et la confiance nécessaires pour parler en public¹.

Il en était de même de Lysias, qui ne parla peut-être qu'une fois en sa vie devant des juges, et cela dans une affaire qui lui était presque personnelle, je veux dire en poursuivant, après la chute des Trente, l'un des membres de ce gouvernement, Eratosthène, qui avait causé la mort de Polémarque, du propre frère de l'orateur. Quand il s'agit de Lysias, le mot ῥήτωρ n'est que le synonyme de λογογράφος, et le désigne simplement comme rédacteur de discours pour les tribunaux. Par exemple, quand Athénée, citant l'exorde de son discours contre Eschine le philosophe, nous dit : « l'orateur commença en ces termes², » il n'y a pas même lieu de douter, avec l'abbé Auger, si c'est l'écrivain ou le plaideur pour qui il avait écrit : c'est certainement le plaideur. Dans un autre discours du même auteur, discours dont Denys d'Halicarnasse nous a conservé le début, ne voyons-nous pas celui qui parle s'excuser formellement « de prendre la parole pour un étranger, ne l'ayant jamais prise jusque-là, même pour un compatriote³ ? » Cet exemple nous montre encore combien on se défendait, à Athènes, de tout rôle d'avocat.

tote emploie ailleurs (*Rhétique*, I, 1.) le mot δικολογία, en l'opposant à δαμνηγορία. Cf. *ibid.*, III, 7, § 2, éd. Bonafous.

¹ Ἰσοκράτης, *Panathénaiques*, § 4, où il avoue qu'il lui manque toujours φωνὴ καὶ τόλμα. Cf. Denys d'Halicarnasse, *Sur Isocrate*, surtout les chapitres I et XVIII.

² *Dipnosophistes*, XIII, p. 611 : ἄρχεται δ' οὕτως ὁ ῥήτωρ.

³ *Discours pour Phéréclès*, cité par Denys dans son jugement sur Isde, chap. VI, où M. Gros a tort de traduire ὁ περὶ τοῦ ξένου ποιούμενος τοὺς λόγους par l'avocat de l'étranger.

Un calcul dont je ne crois pas qu'on se soit avisé jusqu'ici suffirait seul à mettre en évidence ce caractère singulier de la plaidoirie athénienne. Nous possédons environ cent dix plaidoyers dans les œuvres des orateurs attiques : or, sur ce nombre, il n'y en a pas plus de dix que l'auteur ait prononcés lui-même, soit pour une cause qui lui fût personnelle, soit pour quelqu'un de ses parents ou de ses amis. Parmi les discours perdus, mais dont il s'est conservé quelque fragment ou, au moins, quelque souvenir assez explicite, rien n'est plus rare qu'un discours que l'orateur paraisse avoir prononcé comme avocat. Tel est, par exemple, celui que prononça Hypéride au nom des Athéniens, à Olympie, pour défendre un de leurs athlètes, accusé de fraude devant le tribunal des Hellanodices¹ ; telle est la célèbre défense du même orateur pour la courtisane Phryné. La rareté de ces cas de patronage spécial ne fait que mieux ressortir la force du règlement qui les interdisait, lorsque tant de raisons devaient tendre à les multiplier.

Cela nous paraît étrange, et pourtant cela est conforme à l'esprit de la constitution démocratique d'Athènes. En organisant la démocratie dans sa patrie, Solon avait voulu que chaque citoyen pût et dût y remplir son devoir à l'armée, dans les assemblées, devant les tribunaux; la division, prudemment réservée, du peuple en quatre classes n'empêchait pas cette essentielle égalité (*ισονομία*), dont les Athéniens furent toujours si fiers et si jaloux².

Chaque citoyen devait donc être capable de défendre son droit, selon le besoin, par la parole, comme il devait, à son tour, le défendre par les armes, soit sur terre, soit sur mer. Mais il est plus facile de décréter une telle égalité que de l'établir

¹ Pausanias, V, 21, § 5, et le faux Plutarque, *Vie d'Hypéride*.

² Voir l'analyse de cette constitution dans le *Solon* de Plutarque, chap. XVIII et suiv., et la dissertation de H. Schelling de *Solonis legibus apud oratores atticos*. Berlin, 1842, in-8.

en pratique. Quelque élan qu'après la chute de Pisistrate une révolution républicaine eût imprimé aux esprits et aux cœurs chez cette merveilleuse nation, quels qu'y fussent les bienfaits de l'éducation populaire, tous les gens libres, à Athènes, n'étaient pas en état de répondre, en toute chose, au généreux appel de la loi. Avec le patriotisme et la discipline, on avait toujours de bons soldats, si l'on n'avait pas d'habiles capitaines ; mais l'intérêt passager d'une cause à soutenir ne suffisait pas pour improviser des orateurs. Les rhéteurs avaient beau prétendre à réaliser le vœu de Solon, cette prétention, dont on s'étonne de retrouver la trace jusque dans Aristote¹, devait échouer devant l'irremédiable inégalité des esprits. Aristophane nous dépeint quelque part, d'une façon assez plaisante, les angoisses d'un pauvre artisan d'Athènes préparant, puis apprenant jour et nuit par cœur une accusation qu'il doit réciter devant les juges, et cela dans une cause d'ailleurs assez facile². A plus forte raison, lorsqu'un citoyen subitement appelé devant les tribunaux, pour y plaider quelque affaire un peu complexe, se trouvait hors d'état d'y suffire, s'il n'avait ni parent ni ami pour prendre sa place, il lui fallait bien demander conseil à un plus habile pour préparer sa plaidoirie ; or, de ce conseil à la rédaction même du plaidoyer par quelque rhéteur on voit qu'il n'y a qu'un pas. Mais le rhéteur vivait de son talent ; il fallait qu'on le payât. La loi encore poursuivait cet abus, mais inutilement, ainsi

¹ Aristote, *Rhétorique*, 1, 1, vers la fin : « S'il est honteux de ne pouvoir se défendre par les forces du corps, il doit l'être aussi de ne le pas pouvoir par la parole, qui est bien plus le propre de l'homme que les forces corporelles. »

² *Chevaliers*, vers 246 et suiv., où la note du scholiaste est instructive. Ce *δυσίδιον κατά ξένου*, *petit plaidoyer contre un étranger*, est précisément du genre de ceux où Denys d'Halicarnasse (*Sur Isée*, chap. vi) signale l'art profond d'Isée et de Lysias. Comparez les *Nuées*, vers 240 et suiv., et en général toute la scène où Strepsiade vient apprendre de Socrate l'art de gagner un procès.

qu'il arrive toujours quand la loi veut s'opposer à la nature même des choses. Comment, d'ailleurs, la loi pouvait-elle atteindre maints subterfuges mis en œuvre pour l'é luder ? Par exemple, quand Démosthène, âgé de dix-huit ans et plaidant contre ses tuteurs, faisait écrire ou au moins corriger par Isée¹, son maître de rhétorique, les plaidoyers que nous admirons encore, comment pouvait-on distinguer alors entre les deux rôles que prenait le célèbre rhéteur auprès de son élève ? L'enseignement de l'éloquence était naturellement uni à cette pratique de composer des discours ; l'un et l'autre appellent, comme une conséquence inévitable, l'usage d'y attacher quelque rétribution². A Rome aussi, le législateur fit de vains efforts pour ennoblir par un désintéressement absolu la profession d'avocat ; il n'y put jamais réussir³. Il finit même par taxer simplement les services oratoires dont il n'avait pu garantir la parfaite gratuité : c'est ce que l'on voit dans le célèbre édit du *maximum* par Dioclétien⁴. Il ne faut ni s'étonner ni s'affliger trop de cette apparente inconséquence. Là, comme ailleurs, il n'y a qu'une autorité efficace, celle de la morale, qui fait ce qu'elle peut, selon les temps ; et la souveraine sanction est encore celle de l'opinion publique, qui sait bien, après tout, marquer la différence entre l'orateur vénal et l'orateur discrètement, honorablement enrichi par l'exercice de la parole.

On rétribuait donc, à Athènes, les services du rhéteur jurisconsulte ; mais ce qu'on payait alors, il ne faut pas l'oublier, c'est presque toujours le texte, le manuscrit d'un plai-

¹ Tradition conservée par Libanius dans sa *Vie de Démosthène*.

² Photius, *Biblioth.*, cod. 176, parlant d'après Théopempe : ἰσοκράτη μὲν δὲ ἀπορίαν βίου καὶ Θεοδόκην μισθοῦ λόγου γράφειν καὶ σοφιστῶσαν.

³ Voir là-dessus le livre, cité plus haut, de M. Gréhet-Dumazou, p. 116 et suiv., où je regrette pourtant que l'auteur ait omis de citer les judicieuses observations de Quintilien, *Instit. orat.*, XII, 7 :

⁴ *Das Edict Diocletians DE PRETIIS RERUM VENALIUM*, éd. Mommsen (Leipzig, 1851, in-8), cap. VII, nos 72, 73, p. 22.

doyer qu'on apprenait par cœur pour le débiter ensuite devant les juges. Les deux rhéteurs siciliens Corax et Tisias n'ont guère eu d'autre rôle ni d'autre honneur que de préparer des arguments et des lieux communs pour leurs élèves¹. Le plus ancien des orateurs attiques dont il nous soit parvenu des discours, Antiphon, professeur et praticien d'éloquence, ne parla peut-être pas une seule fois devant les tribunaux pour un client ou pour un ami²; il n'a laissé que des plaidoyers écrits pour être prononcés par le plaideur. La meilleure partie des plaisanteries comiques d'Aristophane, dans les *Nuées*, porte sur les leçons de chicane que les sophistes et les logographes donnaient à leurs clients pour leur apprendre à tromper les juges. Un siècle après Aristophane et Antiphon, on voit Démosthène et Hypéride exercer ainsi que lui ce métier d'avocat écrivain, de *logographe*³, comme on l'appelait alors. C'est à ce titre que Démosthène est traité de sophiste et de suborneur par son rival Eschine⁴, et, vers le même temps, l'austère Lycurgue dénonce amèrement au peuple ceux qui se faisaient payer pour de tels services⁵. Selon un témoignage, d'ailleurs obscur, de Favorinus, Aristote, qui n'était guère orateur, écrivit sa propre apologie contre une accusation d'impiété. On remarquait apparemment qu'il n'eût pas emprunté pour cela le talent d'un rhé-

¹ Voir Spengel, *Artium scriptores*, p. 17 et suiv.

² C'est l'assertion de Thucydide, VII, 68, qui dut bien connaître Antiphon, puisque, dit-on, il l'eut pour maître d'éloquence.

³ Ammonius, au mot *λογογράφος* ἢ τῶν δικαστικῶν λόγων γράφων. Cf. le *Thesaurus* d'H. Estienne, au même mot, où l'on voit par plusieurs exemples des auteurs classiques que *λογογράφος*, employé dans ce sens, impliquait toujours un certain blâme, comme le montre clairement un passage du *Phédre* de Platon, chap. xxxix, p. 257, C. Le mot *δικογράφος* paraît avoir été aussi employé dans le même sens, car Aristote avait écrit un ouvrage *περὶ τῶν Δικογράφων*, dont le titre nous a été conservé par Diogène Laërce (vi, 15).

⁴ *Contre Timarque*, § 125 et 170-173.

⁵ *Contre Léocrate*, § 138.

teur de profession ¹. Rien n'est donc changé, à cet égard, ni dans la loi, ni dans les usages, ni dans les préjugés, entre ces deux termes extrêmes de la glorieuse période où l'éloquence attique a produit tant de chefs-d'œuvre. Tout au plus peut-on induire d'un témoignage de Platon que certains hommes recherchaient habituellement le rôle de défenseur devant les tribunaux, où ils récitaient, soit leurs propres discours, soit des discours composés pour eux par un logographe ².

A cette différence profonde entre les lois d'Athènes et les nôtres se rattachent des conséquences intéressantes pour l'histoire des mœurs et pour celle du goût.

Et d'abord l'écrivain de plaidoyers civils, qui ne paraissait point de sa personne dans le procès, y engageait moins ouvertement sa conscience; aussi pouvait-il lui arriver de fournir aux deux parties des discours à l'appui de leurs thèses contradictoires. Plutarque nous dit qu'on accusa ainsi Démosthène d'avoir soutenu, dans une affaire, Apollodore contre Phormion et Phormion contre Apollodore ³. Puisqu'on l'accusait, c'est que, même chez les anciens, l'opinion publique voyait dans ce procédé quelque chose de blâmable. Pour ma part, je ne voudrais, sur une question aussi délicate, cautionner aucune maxime de morale trop tolérante; mais l'impartialité de l'histoire semble autoriser ici quelque indulgence. Beaucoup de causes, surtout les causes civiles, offrent deux aspects entre lesquels peut hésiter un jurisconsulte; et quand celui-ci n'est pas tenu de prendre publiquement un parti, on comprend qu'il aide chacun des deux adversaires à présenter sa cause sous le jour le plus favorable. On comprend même, sans l'approuver, que le rédacteur officieux de

¹ Voir Diogène Laërce, V, 9, dans la *Vie d'Aristote*.

² *Euthydème*, chap. xxxi, p. 305, B : Πότερον τῶν ἀγωνίσασθαι δεινῶν ἐν τοῖς δικαστηρίοις ῥήτωρ τις, ἢ τῶν τοῦς τοιοῦτους εἰσπεμπόντων ποιητής τῶν λόγων οἷς οἱ ῥήτορες ἀγωνίζονται. Cf. *les Lois*, XI, p. 938.

³ *Vie de Démosthène*, chap. xiv, et Eschine, sur *l'Ambassade*, chap. llii.

deux plaidoyers contradictoires se trouve induit à traiter le même personnage, dans l'un avec sévérité, dans l'autre avec indulgence, comme cela se voit chez Démosthène, pour les débats de la très-processive famille des Pasion¹. L'inconséquence, en pareil cas, est peut-être moins choquante, sinon plus honnête, que chez Cicéron, quand nous le voyons maltraiter dans plusieurs de ses écrits² ce Cornélius Sulla qu'il a défendu dans un chaleureux plaidoyer, ou bien devenir le défenseur de ce Vatinius dont il avait été l'éloquent et cruel adversaire³. C'est que la personne et la conscience de Cicéron nous semblent beaucoup plus engagées dans les causes qu'il plaide que ne le sont la personne et la conscience de l'orateur athénien dans les plaidoyers qu'il rédige pour ses clients, au fond de son cabinet ou de son école.

Un autre effet des institutions d'Athènes est de réduire à d'assez étroites proportions les discours judiciaires. Les tribunaux étaient nombreux, mais aussi il y avait dans l'année bien des jours de fête où ils se fermaient, et les affaires étaient innombrables, surtout dans le siècle où Athènes, partageant avec Sparte l'empire de la Grèce⁴, était pour plus de trois cents villes le rendez-vous commun de l'intrigue et de la chicane. Il fallait donc compter le temps aux plaideurs, et de là l'usage de la *clepsydre*, ou horloge d'eau, sur lequel nous avons maint témoignage exact et naïf dans les orateurs attiques⁵. Ces courts plaidoyers sont d'ordinaire sans appa-

¹ Voir les jugements sur Archippé, femme de Pasion, dans le discours contre Polyclès et dans le discours contre Stéphanos. Au reste, ces discours ne sont peut-être pas du même auteur.

² Comparer avec le discours *pro Sulla* les témoignages suivants : de *Officiis*, II, 8 ; *ad Atticum*, XI, 21 ; *ad Diversos*, XV, 17 et 19 ; IX, 10.

³ Voir la triste justification qu'il présente lui-même de sa conduite dans une lettre à Lentulus (*ad Diversos*, I, 9).

⁴ Xénophon, *République des Athéniens*, chap. III.

⁵ Voir les textes réunis dans Meier et Schömann, *Der attische Process*, p. 713, 715.

reil oratoire, comme il convient à des gens pour qui le clepsydre mesure strictement les heures et les minutes; l'exorde se fait en peu de mots, la péroraison en moins de mots encore, si bien que Quintilien a pu dire, sans trop exagérer, que « la péroraison était hors d'usage en ce pays ¹. » D'ailleurs, peu de grands mouvements de style, peu de ces traits qui exigent, pour avoir tout leur effet, les finesses d'une déclamation savante. Le ton est familier, sobre et contenu : c'est véritablement celui d'honnêtes bourgeois, un peu timides devant la majesté de la justice, et qui pourtant ont conscience de leur dignité d'Hellènes et de leur bon droit.

Au reste, si par ces côtés l'écrivain de plaidoyers ne répond pas à l'idée que nous nous faisons d'un orateur devant nos anciens Parlements ou devant nos Cours actuelles de justice, d'autre part, nous devons reconnaître que, dans son rôle modeste, il avait à vaincre des difficultés particulières, et que ce n'était pas trop, pour y réussir, de toutes les ressources du plus souple talent.

Pour faire parler successivement des personnages si divers, il lui fallait varier à l'infini son langage; il lui fallait prêter à chacun le ton et le style qui conviennent d'abord à la diversité des âges et des caractères :

*Ætatis cujusque notandi sunt tibi mores,
Mobilibusque decor naturis dandus et annis;*

puis aux mille passions de l'intérêt privé ou du patriotisme. Surtout et presque toujours il lui fallait feindre l'inexpérience de la parole et des affaires, puisque, évidemment, si le plaideur se fût senti capable de se défendre lui-même, il n'eût pas réclamé l'assistance d'un orateur de profession.

¹ *Inst. orat.*, x, 1, § 107 : « Et fortasse epilogos illi civitatis mos abstulerit. » Qui sait si ce n'est pas l'usage même de la clepsydre qui, forçant l'orateur à s'arrêter au moment fixé par la loi, lui interdisait les péroraisons ?

Voici, chez Antiphon, un fils qui accuse du meurtre de son père une marâtre ; un chorège qui se justifie d'avoir, dans l'exercice de sa difficile et onéreuse fonction, causé, par imprudence, la mort d'un jeune choriste (les Grecs disent *choraute*) ; un Mitylénien qui, au retour d'une traversée dans l'archipel, repousse l'accusation d'avoir traitreusement assassiné un de ses compagnons de voyage : ce sont comme trois rôles distincts que le rhéteur a dû composer pour le tribunal, on dirait presque pour la scène, tant est grande, en ce genre d'écrits, la part de la fiction. Antiphon, esprit austère, dialecticien habile, était surtout recherché pour ces causes de meurtre, et, par un douloureux contraste, l'histoire nous apprend qu'il ne fut jamais plus éloquent que le jour où il défendit, sans succès hélas ! sa propre vie contre la démocratie triomphante, après la chute des Quatre cents¹. Par un hasard étrange ce tragique débat est précisément le seul où le maître de Thucydide ait produit en personne devant un tribunal son éloquence consacrée depuis longtemps par le succès de ses leçons et de ses plaidoyers écrits.

Voici maintenant, chez Lysias, un citoyen accusé de recevoir à tort, comme invalide, l'indemnité que le trésor payait aux soldats devenus incapables du service militaire ; l'accusateur est le premier venu, qui, fidèle à la loi de Solon, ne s'est inspiré, dit-il, que de son patriotisme pour traîner devant le tribunal un compatriote coupable de participation frauduleuse aux générosités de l'État. Voici un certain Philon poursuivi pour crime de neutralité dans les dissensions civiles d'Athènes ; encore une application des mêmes lois et une de ces poursuites spontanées, conformes à la lettre comme à l'esprit d'une législation démocratique. Voici, dans une

¹ Thucydide, VIII, 68. Passage dont Cicéron (*Brutus*, chap. XIII) semble conclure, à tort, que Thucydide assistait lui-même (*se audiente*) à cette mémorable séance judiciaire.

question de tutelle, tout l'intérieur d'une famille athénienne qui se développe sous nos yeux comme en un charmant tableau. Sujet plus délicat, voici un bourgeois athénien qui vient expliquer aux juges comment il s'est vu amener, sans préméditation méchante, à tuer l'amant de sa femme surprise en flagrant délit d'adultère. Parmi tous ces sujets que chaque jour varie, Lysias excelle à imiter d'un style flexible les mille nuances de l'émotion, à reproduire avec vérité les mille incidents, plus ou moins dramatiques, de la vie bourgeoise. Il est tour à tour modeste, insinuant, ironique, animé ; il pleure où il s'indigne ; il supplie ou il réclame ; il prend le ton de tous les âges, de toutes les conditions, et cela avec une mesure, une décence, qui sont le chef-d'œuvre de l'art, et qui seules attestent l'origine commune de ses plaidoyers, ainsi que, dans une tragédie de Sophocle, OEdipe et Antigone trahissent, dans l'éloquence de leurs personnages divers, le talent d'un seul poète, et d'un poète de génie.

Entrons maintenant chez le maître de Démosthène, le rhéteur Isée, écrivain qui fit peu de bruit dans Athènes, et pourtant y exerça une grande influence par ses exemples et par ses leçons. Celui-là était, à ce qu'il sembla, réclamé surtout pour les causes de testament et de succession litigieuses, car tous les plaidoyers qui nous restent de lui sont consacrés à des affaires de ce genre. On devine ce qu'elles exigeaient de connaissances spéciales, d'aptitude pour la discussion du droit et l'exposition des faits. Bien peu de citoyens, en pareil cas, eussent pu se défendre eux-mêmes. Mais chez Isée, le talent du jurisconsulte se complétait par celui du peintre de mœurs, et, à travers le détail aride de la procédure, cette vérité de mœurs se fait jour encore et nous charme dans mainte page d'un naturel exquis. Écoutons, car je voudrais citer au moins un exemple qui relève la sécheresse de ma trop rapide esquisse, écoutons un honnête citoyen expo-

sant ses droits à la succession d'un père adoptif, et, du même coup, dépeignant avec naïveté l'état des femmes dans la famille athénienne :

« Éponyme d'Acharne, notre père, ô juges, était ami intime et familier de Ménéclès. Il avait quatre enfants : deux fils et deux filles. Après la mort de notre père, notre sœur aînée étant nubile, nous la donnâmes en mariage à Leucolophus avec une dot de vingt mines. Quatre ans après ce mariage, notre plus jeune sœur touchait à l'âge nubile, lorsque mourut la première femme de Ménéclès. Ménéclès, après avoir rendu à sa femme les derniers devoirs, nous demanda notre sœur, nous rappelant l'amitié qui l'unissait à mon père et ses propres sentiments à notre égard ; et nous, sachant bien que notre père n'eût consenti à aucun mariage plus volontiers qu'à celui-là, nous accordons notre sœur, non sans dot, comme on le répète partout, mais avec une dot égale à celle de l'aînée ; et c'est ainsi que, d'abord amis de Ménéclès, nous entrâmes dans sa famille. Pour commencer, sur les vingt mines que Ménéclès a reçues en dot, je vais faire entendre les témoins. — Nos deux sœurs établies, juges, nous avions l'âge de porter les armes, et nous partîmes pour la Thrace avec Iphicrate. Après y avoir rendu quelques services et amassé quelque argent, nous revenons ici où nous trouvons notre sœur aînée mère de deux enfants ; la plus jeune, la femme de Ménéclès, n'en avait pas encore, et celui-ci, deux ou trois mois après, nous parlant d'elle avec beaucoup d'éloges, nous dit qu'il se méfiait de lui-même, vieux et faible comme il était. Il fallait du moins, nous dit-il, que notre sœur trouvât un autre prix de son mérite que l'ennui de vieillir sans enfants auprès de Ménéclès : c'était assez d'un malheureux. Ces propos montrent bien qu'il se séparait d'elle en ami ; on ne supplie pas ceux que l'on hait. Il nous pria donc de permettre qu'il la donnât en mariage à un autre, avec son consentement. Nous lui répondîmes qu'il eût à la per-

suader sur ce point; que nous ferions ce qu'elle consentirait à faire. Elle d'abord ne le voulut pas même laisser parler, mais avec le temps, lui céda, non sans peine, et ainsi elle fut mariée à Élius de Sphettos. Ménécès lui donna comme surcroît de dot la moitié du loyer d'une maison occupée par le fils de Nicias, et il lui rendit, de plus, la toilette et les bijoux qu'elle avait apportés lors du premier mariage. Peu de temps après cela, Ménécès avisa au moyen de ne pas rester sans enfants, et de s'assurer quelqu'un pour le nourrir dans ses vieux jours, l'enterrer après sa mort et lui rendre ensuite les honneurs funèbres. Son frère n'avait qu'un fils; Ménécès se faisait scrupule de lui enlever cet unique enfant mâle en le lui demandant pour l'adopter. Mais alors il ne trouvait plus personne qui lui tînt d'aussi près que nous. Il nous fit donc des ouvertures, et nous dit qu'il serait heureux, puisque le sort n'avait pas permis qu'il eût des enfants de notre sœur, de trouver par l'adoption un fils dans la même famille où il aurait voulu en avoir par le droit de la nature. Je veux donc, nous dit-il, adopter l'un ou l'autre de vous deux, celui à qui la chose agréée. A ce propos, mon frère le remercie de nous avoir donné la préférence, et lui dit que son âge et son isolement réclamaient les soins assidus d'une personne sédentaire. Pour moi, ajouta-t-il, j'ai, comme vous le savez, un voyage à faire; mais mon frère que voici, disait-il en me désignant, surveillera vos intérêts et les miens, si vous voulez l'adopter. Ménécès approuva le discours de mon frère, et voilà comment il m'adopta. »

Quel ton simple et vrai dans ce récit ! comme chaque personnage y est rapidement noté d'un trait expressif ! combien s'y montrent clairement, en peu de mots, la condition légale des femmes athéniennes, la douce résignation, d'une part, l'affectueuse condescendance, de l'autre, qui corrigent pour elles les rigueurs de la loi ! Comme le langage est approprié aux mœurs et à l'éducation de celui qui parle ! On dirait un

vêtement qui serre le corps sans le gêner, et qui en suit les mouvements avec une juste souplesse.

Or, cet art d'approprier l'éloquence à des effets si divers d'illusion dramatique, cet art de se dissimuler sous un personnage étranger pour obéir au règlement des tribunaux et pour assurer le succès des causes les plus diverses, il a été, pendant la période classique de l'atticisme, le secret de toute une école. Les plus éminents s'en sont fait honneur comme leurs humbles disciples. Quelques-uns, comme Lysias, y ont librement cherché leur principale gloire; d'autres, comme Isocrate, s'y sont résignés, faute de pouvoir affronter en personne les périls d'une audience; d'autres, comme Démosthène et Hypéride, ont partagé leur vie entre les deux professions, tantôt rédacteurs de plaidoyers pour s'enrichir et aider leurs amis, tantôt orateurs en leur propre nom, dans l'intérêt de leurs passions, bonnes ou mauvaises, jamais *avocats* dans le sens romain et français de ce mot.

Là-dessus plusieurs causes tendent à nous égarer, et avant toutes, la facilité avec laquelle les critiques, même les critiques anciens, ont confondu ces deux rôles de l'avocat qui plaide en personne et de l'avocat qui écrit pour le plaideur. Je ne m'étonne pas que Cicéron et Quintilien, habitués aux usages de leur patrie, parlent souvent d'un *logographe* athénien comme ils parleraient d'un *patronus* romain, d'un *actor causarum*. Denys d'Halicarnasse commet, par simple inattention, des méprises plus graves pour un rhéteur grec. Dans sa *Lettre à Ammaeus*, par exemple, il lui arrive de dire que Démosthène « avait prononcé (avant la publication des livres d'Aristote sur la rhétorique) ses plus illustres discours judiciaires et politiques¹ », ce qui ne l'empêche pas, quand il

¹ Chap. III; ... Τὸς ἐπιφανιστάτους εἰρηκτοῦς ἀγωνίας τοῦς τε δικανικοῦς καὶ τοῦς δημηγορικοῦς. C'est ce qu'il a déjà dit plus haut, chap. II, mais d'une manière générale et sans mentionner spécialement les discours judiciaires, et ce qu'il répète expressément au chapitre XII.

arrive aux preuves, de constater que les plus anciens discours judiciaires de Démosthène avaient été écrits pour les plaideurs¹. D'autres causes, moitié civiles, moitié politiques², où Démosthène intervint en personne, comme l'affaire de la loi de Leptine, où il prononça, pour soutenir Ctésippus, le fameux discours qui nous est parvenu, forment comme une transition entre les deux classes de discours et les deux rôles de l'orateur : nouvelle raison pour nous de négliger une distinction devenue moins sensible. Enfin, chez les orateurs qui ont cultivé les deux genres, l'intérêt même qui s'attache à l'histoire politique nuit aux meilleures pages qu'ils ont pu nous laisser dans le genre judiciaire. C'est ainsi que dans les œuvres d'Isocrate et de Démosthène, les plaidoyers civils sont restés au second rang, éclipsés, chez l'un, par le séduisant éclat de la déclamation morale et politique, chez l'autre, par l'incomparable supériorité et surtout par le succès, passager mais glorieux, de tant de discours qui sont des actes et des actes du plus noble patriotisme. Isocrate est pour nous le modèle de cette éloquence où les Grecs admiraient les suprêmes effets d'une composition savante et harmonieuse³; nous oublions qu'il avait aussi, à son jour et plus d'une fois (quoiqu'il s'en défendît avec une sorte de coquetterie⁴), prêté

¹ Chap. IV : Ὁ κατὰ Ἀνδροτίωνος, ἐν γέγραφε Διοδώρῳ τῷ κρινόντι τὸ ψήφισμα παρανόμων. Même expression au sujet du discours *contre Timocrate*. On consultera maintenant avec plaisir et profit, sur ce sujet, la thèse spéciale de M. Alb. Desjardins, intitulée : *Les Plaidoyers de Démosthène*, Paris, 1862, in-8.

² C'est ce que reconnaît l'auteur même de l'argument qui précède le discours *sur la loi de Leptine*.

³ Voir la belle étude de M. Havet *sur Isocrate* (dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1858), travail que l'auteur va prochainement reproduire avec des développements nouveaux, en tête d'une traduction inédite du discours d'Isocrate *sur l'Antidoss*, par notre regretté collègue et ami Cartelier.

⁴ *Sur l'Antidoss*, 38-41.

sa parole à d'obscurs citoyens devant les tribunaux; qu'il avait, par exemple, rédigé de ces petits discours *sur un tronç d'olivier, contre les accapareurs de blé, sur la propriété d'un attelage de chevaux*¹. Les *Philippiques* et le discours *sur la Couronne*, où se déploie avec tant de grandeur le génie personnel de l'homme d'État, nous cachent les degrés par où Démosthène s'éleva au comble de la puissance, je veux dire, par exemple, les discours qu'il a composés pour Euthyclès *contre Aristocrate*, pour Diodore *contre Androtion*. Parce qu'il a beaucoup et noblement parlé, nous oublions qu'il a beaucoup et modestement écrit de ces plaidoyers qui devaient être prononcés par d'autres, dans des causes civiles d'assez maigre importance pour son talent : affaires de commerce et de finances, questions de faux témoignage, de propriété foncière, etc. Les succès de la tribune, où il fut si grand, dépassent, en effet, de bien haut ces succès judiciaires, qui, à part le célèbre procès contre ses tuteurs, et deux ou trois autres débats, ne firent briller qu'une moitié de ce talent où l'action oratoire s'unissait merveilleusement aux effets d'une habile dialectique et d'un style achevé. Il est donc juste de ramener notre attention sur tous ces plaidoyers civils, unique honneur de quelques excellents écrivains, honneur secondaire et pourtant considérable des maîtres de l'éloquence attique. Cela importe, comme on vient de le voir, à l'équité de nos jugements sur les hommes; mais cela n'est pas moins utile à l'intelligence de certaines parties de la théorie des anciens sur l'éloquence, comme je vais le montrer.

On parle beaucoup des *mœurs oratoires* dans nos Rhétoriques, livres composés d'après Quintilien et Cicéron plus encore que d'après les modèles grecs. Si ces mœurs sont celles de l'orateur et, devant un tribunal, de l'avocat, elles

¹ Pour ces plaidoyers d'Isocrate, voir la discussion de Denys d'Halicarnasse *sur Isocrate*, chap. XVIII, et comparer les observations de M. Desjardins, livre cité, p. 26.

se ramènent à un précepte bien simple : il faut que l'avocat donne de son caractère une idée qui prévienne les juges en sa faveur. Avant tout, habile à parler (autrement serait-il un avocat ?), il faut qu'il soit encore ou paraisse un honnête homme. Mais chez les Grecs, le rôle de l'éloquence judiciaire était différent ; il entraînait dans son devoir de feindre et de simuler¹ ; cela devait peu à peu accréditer l'indulgence pour d'autres mensonges, et cela explique les théories du mensonge oratoire, trop facilement reproduites par les plus honnêtes rhéteurs de l'antiquité païenne². Les Pères de l'Eglise ne pouvaient guère manquer de condamner sévèrement de telles offenses à la morale³. Nous nous associerons à cette sévérité légitime, sans oublier toutefois quelles excuses apporte à certaines fautes la différence des mœurs et des temps, sans oublier surtout qu'Aristote, indulgent dans sa *Rhétorique* pour les fictions de l'art oratoire, ne l'est pas dans sa *Morale*, quand il parle du mensonge proprement dit⁴. Par elle-même, la théorie des mœurs oratoires n'a pas précisément ce caractère ; on le verra mieux par ce qui suit.

Quand Aristote, qui est le véritable père de toute cette théorie, en traitait si longuement dans le second livre de sa *Rhétorique*, il n'avait et ne pouvait avoir en vue que les tribunaux d'Athènes, où tous les âges et tous les caractères se produisaient devant les juges, où le rhéteur avait précisément pour office d'appropriier les discours au caractère, à l'âge, à la profession des plaideurs. A ce point de vue, je comprends beaucoup mieux l'utilité de tant de fines analyses dont le philosophe a rempli vingt ou trente pages, qui sont

¹ Aristote, *Rhétorique*, I, 1. Cf. Denys d'Halicarnasse *sur Lysias*, chap. XII.

² Voir, par exemple, Quintilien, II, 17, § 27 ; VI, 3, § 80 ; XII, 1, § 38, etc.

³ S. Basile, *Discours sur l'usage des livres païens*, chap. IV.

⁴ *Morale à Nicomaque*, IV, 13.

peut-être les plus belles de son livre : le vieillard, l'homme fait et le jeune homme, l'orgueilleux, le jaloux, le miséricordieux, le brave, le craintif, le noble et le riche, je les retrouve non-seulement sur les bancs du tribunal où tous les Athéniens siégeaient à tour de rôle, mais encore parmi les plaideurs. Qui a posé devant Aristote pour ces portraits, d'une vérité si frappante dans leur concision abstraite et anonyme ? Ce n'est pas seulement telle ou telle personne que l'orateur peut avoir à peindre dans son discours, ou le juge dont il lui faudra capter la bienveillance ; c'est encore le client de Lysias, d'Isée ou bien de Démosthène. Il est tout simple que l'orateur de profession compose à ce client le personnage qui méritera le mieux la bienveillance de ses juges¹. Au milieu des institutions athéniennes, ces théories, comme ces pratiques, sont naturelles et raisonnables. Déjà elles le seraient moins devant le prétoire du magistrat romain ; elles ne le sont plus devant nos cours de justice et pour nos avocats. Chez nous ce ne serait pas le fils adoptif de Ménéclès qui défendrait sa cause, mais bien Isée en personne, et la petite scène de famille que j'extrayais tout à l'heure de ce plaidoyer se présenterait ainsi sous un tout autre jour. Notre avocat moderne, changeant de cause et de client à chaque audience, ou même plusieurs fois dans la durée d'une audience, et se pénétrant chaque fois, le mieux qu'il peut, des intérêts et des pensées de son client, demeure cependant pour les juges le même personnage ; sa réputation, fondée sur son talent et son caractère, est un préjugé acquis une fois pour toutes aux causes qu'il

¹ *Rhétorique*, II, 1 : *Ἀνάγκη ἄρα τὸν ἅπαντα δοκῶντα ταῦτ' ἔχειν εἶναι τοῖς ἀκροωμένοις πιστόν. Ὅθεν μὲν τῶν φρόνιμοι καὶ σπουδαῖοι φανίεν ἄν, ἐκ τῶν περὶ τὰς ἀρετὰς διηρημένων ληπτέον· ἐκ τῶν αὐτῶν γὰρ καὶ ἕταρόν τις καὶ ἑαυτὸν κατασκευάσει τοιοῦτον.* Où l'on voit assez bien que le rhéteur confond presque l'art d'imiter les mœurs et les passions avec les moyens de les produire. Cf. *Rhétorique à Alexandre*, chap. XXXVIII, et *Isocrate, de l'Antidote*, § 276-280.

vient plaider. Il n'y a pas pour lui, à vrai dire, de mœurs oratoires : lui en prêter de telles qu'il les prit et les quittât avec sa robe, serait lui faire peu d'honneur ou presque l'insulter.

L'ancienne théorie des mœurs oratoires a donc perdu aujourd'hui beaucoup de sa valeur, par rapport aux orateurs ; elle n'en a pas moins perdu par rapport aux juges à qui l'orateur s'adresse. Nos juges, constitués en magistrature permanente, recrutés après des épreuves spéciales et nombreuses, nous offrent de la justice une image bien autrement sévère que les tribunaux athéniens. Exceptons l'Aréopage, véritable cour suprême, qui méritait de donner son nom, dans Athènes régénérée, à ce que nous appelons en France la Cour de cassation ; exceptons, dis-je, ce tribunal où l'éloquence même n'était admise que sous des réserves austères¹ ; le mobile jury de six mille citoyens qui se répartissait chaque année entre dix tribunaux², n'offrait pas toutes les garanties du savoir et de la probité dans l'interprétation et dans l'application des lois. La loi elle-même, souvent remaniée, souvent recopiée (et avec quels périls pour l'intégrité du texte ! nous le savons par les plus graves témoignages³), la loi, sans code et sans jurisprudence, n'avait pas ce caractère de fixité savante que lui assurent nos institutions modernes. Un plaideur sorti des rangs de la foule pour défendre sa cause devant un juge qui sort de ces rangs comme lui et qui demain y rentrera, ne peut parler comme l'avocat moderne, espèce de magistrat lui-même, devant une magistrature encore plus haute⁴. Sans cesse l'intérêt et la passion offusquent

¹ Aristote, *Rhétorique*, I, 1 : Οἱ δὲ καλοῦσιν ἔξω τοῦ πράγματος λέγειν, καθάπερ καὶ ἐν Ἀρείῳ πάγῳ. Cf. Barthélemy, *Voyage d'Anacharsis*, chap. XVII.

² Meier und Schömann, *Der attische Process*, p. 126 et suiv.

³ Voir surtout les discours de Lysias *contre Nicomaque* et *contre Théomneste* ; et Andocide, *Sur les Mystères*, § 76 et suiv.

⁴ Rollin (*De la Manière d'étudier les belles-lettres*, IV, 1, 3) développe

en lui le sentiment de la justice ; l'ignorance du juge, en même temps qu'elle l'oblige souvent à reproduire sous ses yeux la formule des lois, le réduit aussi à plus d'une ruse dont l'emploi, aujourd'hui, serait honteux ou inutile. Sans doute, l'idée de la loi domine toujours le débat et souvent elle s'y exprime avec beaucoup de noblesse ; mais souvent aussi on la voit amoindrie par de subtiles chicanes ¹.

En de telles conditions, la théorie oratoire doit refléter quelque chose des misères de la pratique, et c'est ce qui fait que chez les rhéteurs grecs on désire souvent je ne sais quel accent de dignité morale, l'accent même qui anime l'éloquence de Cicéron dans ses dialogues *de l'Orateur*. Je suis frappé de ce défaut, même dans l'admirable *Rhétorique* d'Aristote ². Mais ici encore la critique doit tenir compte et des temps et des mœurs, si elle veut bien apprécier un livre qui en est, à tant d'égards, la fidèle expression.

On s'étonne d'entendre Aristote exposer les lieux communs du *pour* et du *contre* sur un seul et même sujet, en particulier sur les preuves tirées de la torture, qui, comme on sait, n'était appliquée, chez les Athéniens, qu'aux esclaves : triste exemple, dit-on, de l'indifférence païenne pour la mo-

là-dessus une belle pensée de Quintilien (xii, 8) qui veut que l'avocat, avant tout, « personam induat judicis, fingatque apud se agi causam. » Je puis encore renvoyer, sur ce sujet, au solide écrit de M. Leberquier : *Le Barreau moderne, sa constitution et ses franchises* (*Revue des Deux Mondes* du 1^{er} juillet 1861. La pleine adhésion de l'auteur à mes remarques sur les orateurs athéniens m'a été précieuse.

¹ Aristote, *Rhétorique* I, II, § 7 (éd. et trad. Bonafous) : ὁ γὰρ κριτῆς ὑπόκειται εἶναι ἀπλοῦς. Et il montre les conséquences de cette *simplicité* pour le raisonnement oratoire. — *Ibid.*, I, I, § 4 : ἥττον ἐστὶ κακοῦργον ἢ δημαγωγία τῆς δικολογίας.

² Sur l'esprit philosophique qui y domine, voir surtout l'*Etude sur la Rhétorique d'Aristote*, par M. E. Havet (Paris, 1846) ; après avoir beaucoup profité de cet excellent écrit, j'essaye ici d'aller plus avant dans la même voie.

rale et l'humanité. Mais Aristote, écrivant la *Rhétorique*, n'est pas, à vrai dire, un moraliste ; le philosophe avait réservé la morale pour un autre livre, où il a très-bien rempli cette partie de sa tâche. Dans la *Rhétorique*, après avoir montré, une fois pour toutes, que la meilleure cause est aussi la plus facile à soutenir¹, il ne s'interdit pas d'indiquer les moyens par lesquels on en défendra même une mauvaise, à peu près comme un maître d'armes nous enseigne jusqu'aux mauvais coups, qui sont du métier, ne fût-ce que pour nous apprendre à les parer². Or, la torture n'eût-elle été pour Aristote qu'une méchante preuve, il lui convenait d'en expliquer l'usage, ne fût-ce que pour en prévenir l'abus. D'ailleurs, hélas ! ce procédé d'information judiciaire, condamné aujourd'hui sans retour par la conscience publique, était alors et fut longtemps après pratiqué sans scrupule. En vérité, quand on le voit flétri pour la première fois par saint Augustin, qui, même en le déplorant, s'y résigne comme à une conséquence fatale de notre faiblesse³ ; quand parmi les œuvres de l'académicien Toureil, cet habile traducteur de Démosthène, on lit deux élégantes déclamations, l'une pour, l'autre contre la torture,

¹ *Rhétorique*, I, I, § 6 : Ἄσι τἀληθῆ καὶ τὰ βελτίω τῆ φύσει εὐσυλλογιστότερα καὶ πιθανότερα, ὡς ἀπλῶς εἰπεῖν.

² *Rhétorique. Ibid.* Ἔτι δὲ τἀναντία δεῖ δύνασθαι πείθειν, οὐχ ὅπως ἀμφοτέρω πράττωμεν (οὐ γὰρ δεῖ τὰ φαῦλα πείθειν), ἀλλ' ἵνα μήτε λανθάνῃ πῶς ἔχει, καὶ ὅπως, ἄλλου χρωμένου τοῖς λόγοις μὴ δικαίως, αὐτοὶ λύειν ἔχωμεν.

³ Aristote, *Rhétorique*, I, 15, où il faudra lire aussi la note de M. Bonafous (p. 414-415), rectifiant une erreur de M. Havet (l. c. p. 71), que j'ai moi-même longtemps partagée, au sujet d'une interpolation très-ancienne du texte grec. Cf. *Rhétorique à Alexandre*, chap. XVI, où les notes de L. Spengel (éd. Zurich, 1844) contiennent des rapprochements intéressants. — Saint Augustin, *Cité de Dieu*, XIX, 8 : « Non hæc facit sapiens iudex nocendi voluntate, sed necessitate nesciendi ; et tamen, quia cogit humana societas, necessitate etiam iudicandi, etc. » Cf. Montaigne, *Essais*, II, 15, et P. Ayrault, *L'Ordre, Formalité et Instruction judiciaire*, livre III, p. 439, éd. 1604.

le tout suivi d'une conclusion favorable et pour cette raison, qu'il n'y a bonne cause en ce monde qui n'ait ses inconvénients¹; enfin, quand vers le même temps on trouve dans un ouvrage du savant et bon Claude Fleury l'exposé impartial des procédés de la question ordinaire et extraordinaire²; alors on comprend combien exigent de temps certains progrès de la morale, et l'on n'ose pas demander aux Athéniens pour qui écrivait Aristote plus de raison et de charité que n'en montrent, sur cette matière, des chrétiens et des Français en plein dix-septième siècle.

Sans prétendre épuiser les considérations qui se rattachent au sujet de ce Mémoire, j'en voudrais signaler deux encore qui me semblent assez dignes d'intérêt.

Rien n'est obscur comme le droit de propriété littéraire chez les anciens. Ce droit, dont nos législateurs se préoccupent si vivement aujourd'hui, n'a pas de précédents, pour ainsi dire, même dans la législation romaine. Nous parlions tout à l'heure de la rétribution que se faisaient payer les orateurs athéniens pour les discours judiciaires; je ne sais pas un seul témoignage qui permette d'évaluer, même approximativement, ce que pouvait être alors³ cette rétribution, variable de sa nature, comme le sont aujourd'hui les honoraires de nos avocats. Ce qui est certain, c'est que des rapports particuliers de l'orateur avec son client naissait alors une question fort délicate. L'un avait vendu son discours pour être appris et récité devant le tribunal; l'autre se l'était ainsi approprié, pour ainsi dire, à double titre. En pareil cas, un Antiphon ou un Isée avait beau marquer l'œuvre du

¹ *Essais de jurisprudence* (dans les *Œuvres* de J. Toureil, 1721, in-4), onzième question : « Si la torture est une bonne voye pour découvrir la vérité. »

² *Institution au droit françois*, publiée par M. Ed. Laboulaye et M. L. Dareste (Paris, 1859).

³ Pour les siècles suivants, voir ci-dessus, p. 366.

cachet de son talent même, il était difficile que le manuscrit ne circulât pas dans Athènes, qu'il ne fût pas pillé assez librement par des confrères peu scrupuleux. Ainsi notés nous expliquons très-bien comment certains lieux communs non-seulement se retrouvent plusieurs fois, presque dans les mêmes termes chez un orateur, mais reparaissent à peine changés dans des plaidoyers d'auteurs différents¹. Ainsi nous nous expliquons pourquoi les anciens critiques doutent si souvent de l'authenticité des discours attribués aux écrivains les plus célèbres. Ne savons-nous pas, par exemple, que, sur quatre cent vingt-cinq discours recueillis sous le nom de Lysias, la moitié à peine étaient tenus pour authentiques. Photius accuse formellement un critique, d'ailleurs inconnu, Paulus de Mysie, d'avoir, par ses jugements trop sévères, causé la perte de plusieurs bons discours, qui, une fois marqués de cette réprobation, cessaient d'être reproduits par les copistes². Ces compositions, ordinairement assez courtes, si elles n'étaient pas réclamées, en temps utile, par leur véritable auteur, couraient grand risque de lui échapper. Pour mettre un peu d'ordre dans la riche mais confuse collection des plaidoyers civils, les grammairiens (on le voit surtout par Denys d'Halicarnasse) rapprochaient de leur mieux les indices fournis par l'histoire et les caractères du style. Mais beaucoup de causes, sans aucun rapport avec les événements publics, étaient fort difficiles à dater ; et, quant aux indices purement littéraires, qui ne sait combien ils peuvent trom-

¹ Le rhéteur Théon (*Progymnasmata*, p. 155 du tome IX des *Rhetores græci* de Walz) y voit de véritables plagiats. Les modernes ont été plus équitables. Voir Spengel, *Συναγωγή τεχνῶν, sive Artium scriptores, etc.* (Stuttgart, 1838), p. 106 et suiv. ; Westermänn, *Quæstiones Demosthenicæ, Pars III*, (Leipzig, 1834), *Epimetrum, De repetitis locis in orationibus Demosthenis*.

² *Bibliothèque*, Cod. 962. De là les doutes souvent exprimés par Denys d'Halicarnasse dans ses *Mémoires critiques*, et par Harpocrate dans son *Lexique*, où revient à chaque page la formule εὐρηστικός.

per surtout dans les limites d'une composition peu étendue ¹ ? Nos avocats écrivent moins, improvisent davantage ; mais ce qu'ils conservent de leurs plaidoyers leur appartient d'un droit plus clair et plus facile à garantir. Ici d'ailleurs, comme en d'autres parties du domaine des lettres, l'imprimerie n'est pas seulement pour la pensée un puissant et rapide véhicule, elle lui est encore un moyen de précision plus grande ; elle apporte à la propriété littéraire des garanties que les anciens n'ont pas connues.

Tout ce qu'on vient de voir n'est pas sans conséquence pour une autre question bien souvent agitée.

Aujourd'hui que les harangues, telles que Thucydide et Xénophon en insèrent dans leurs livres d'histoire, nous paraissent, en définitive, contraires à la bonne critique, nous sommes amenés à nous demander comment ces esprits sévères ont pu se permettre sans scrupule de pareilles libertés. En une certaine mesure, le mensonge n'est pas douteux ; nous voulons savoir s'il était commis avec réflexion, ou si certaines habitudes n'y avaient pas insensiblement conduit, comme à leur insu, les plus éminents écrivains. Or, remarquons ce qui se passait autour d'eux. L'usage de composer des discours pour les autres était général : on en composait pour les plaideurs, on en composait aussi pour les hommes d'Etat ². Le rhéteur de profession ne devait pas seulement avoir sa provision de science et de beau style au service des causes qui lui étaient apportées ; il tenait encore tout prêts des espèces de canevas sur les principaux sujets dont le développement ou la discussion pouvait occuper une audience

¹ Sur les procédés et les moyens dont disposait la critique ancienne pour discuter ces délicates questions d'authenticité, voir surtout, après le livre classique de J. Le Clerc (*Ars critica*, 4^e édit., Amsterdam, 1712), l'ouvrage approfondi de M. Gräfenhahn, *Geschichte der klassischen Philologie* (Bonn, 1843 et années suivantes).

² Voir le témoignage positif de Thucydide (VIII, 68) sur Antiphon.

des tribunaux ou de l'assemblée du peuple. Telles sont, à ce qu'il semble, les trois *tétralogies* que nous rencontrons dans les œuvres d'Antiphon et dont chacune contient quatre discours (deux en chaque sens) sur une cause de meurtre involontaire : il n'y manque que les noms propres, avec ce surcroît d'arguments et de pathétique que peut seul ajouter à un discours le sentiment des choses réelles. Mais, à propos même des personnages réels et contemporains, l'esprit des rhéteurs, à Athènes, s'exerçait encore avec une liberté que nous avons quelque peine à comprendre. Quand Socrate fut accusé, Lysias lui fit offrir, en vue de sa défense, un discours tout préparé pour lui. Socrate refusa, et il se défendit avec le succès que nous savons. Après sa mort, son *Apologie* devint un véritable lieu commun, que Platon, que Xénophon ont traité dans des livres parvenus jusqu'à nous, que d'autres avaient traité avant eux, comme il est resté, après eux, classique dans les écoles ¹. Chez Platon et chez Xénophon c'est le même sérieux, la même confiance apparente dans la crédulité de leurs lecteurs. Chacun d'eux rapporte à sa manière et de la meilleure foi du monde les prétendues paroles de Socrate devant ses juges, et aujourd'hui notre critique est fort embarrassée à choisir entre ces deux versions si différentes, accréditées toutes deux par de si grands noms. Parmi les discours perdus de Lysias il y en avait un que prononçait le malheureux Nicias captif, après son désastre, devant les Syracusains, discours que Denys tient justement pour suspect ; il y en avait un autre que le général Iphicrate était censé prononcer pour sa justification devant le peuple ; et

¹ Sur l'Apologie, et peut-être les deux Apologies de Socrate par Lysias, voir les témoignages recueillis par Hölscher, *De vita et scriptis Lysiae* (Berlin, 1887), nos 119 et 120, p. 199. Xénophon lui-même, au début de son *Apologie*, témoigne de cette espèce de concours pour la défense de Socrate, et l'*Apologie de Socrate* par Libanius montre à quel point ce sujet était demeuré populaire dans les écoles.

l'on ne pouvait guère dire si c'était une composition authentique d'Iphicrate, qui paraît d'ailleurs avoir assez bien manié la parole, ou une œuvre écrite par quelque rhéteur pour être réellement débitée par ce général, ou enfin un simple exercice de sophiste¹. On rédigeait ainsi maint discours dans les écoles, sur des événements contemporains et sous des noms illustres. Isocrate n'écrivait pas autrement son *Platâïque*, qui certes ne fut jamais récité devant le peuple d'Athènes. Dans l'apologie qu'il a composée sous le titre trompeur de *discours sur l'Antidose*, il se complait avec une sorte de naïveté, qui ne saurait tromper personne, à nous représenter des juges écoutant sa prolixie défense. Je pourrais augmenter le nombre de ces exemples². Mais n'en est-ce pas assez pour nous donner l'idée d'un étrange abus des fictions chez ces Athéniens si passionnés cependant pour les sévères leçons de la philosophie ? Dans une société où l'art confinait ainsi au mensonge (*breve confinium artis et falsi*, pourrait-on dire, à ce propos, en déjouant le sens d'une phrase de Tacite³), où la loi même induisait le citoyen à feindre, pour réussir devant des juges, une éloquence qui lui manquait ; où l'usage permettait même à l'homme d'État d'apporter à la tribune des discours composés pour lui par un autre ; où la propriété d'une œuvre oratoire flottait si souvent compromise par le plagiat, si souvent négligée de l'au-

¹ Denys d'Halicarnasse, *Sur Lysias*, chap. XI et XIII. Cf. Hölcher, l. c., n° 67, p. 169, n° 104, p. 192.

² Ainsi, il paraît avoir existé trois discours funèbres en l'honneur des morts qui succombèrent dans le combat de l'an 393 avant J.-C. contre les Corinthiens (voir Xénophon, *Helléniques*, IV, 4 ; Diodore, XIV, 86 ; Cornélius Népos, *Agésilas*, chap. v ; surtout Jean le Sicillote, *ad Hermogenem*, t. VI, p. 233 des *Rhetores græci* de Walz) ; celui d'Archinus ou de Dion, celui que nous lisons dans le *Méneçène* de Platon, et celui de Lysias.

³ *Annales*, IV, 58, où il parle de quelques vaines prédictions des astrologues sur Tibère.

teur même ; où des déclamations scholastiques passaient facilement pour des documents acquis à l'histoire ; dans un tel pays, disons-nous, il n'est pas étonnant que les plus graves historiens se soient mis, sans scrupule, à la place de leur personnage dans les scènes où il les faisaient parler, prenant ainsi et nous donnant, au lieu de la vérité, une vraisemblance si conforme au génie des institutions et aux pratiques de l'éducation nationale.

Ces considérations expliquent donc, en partie du moins, l'un des usages les plus familiers aux annalistes grecs et romains, l'un de ceux qui choquent le plus aujourd'hui la sévérité de notre jugement ¹. Tout se tient, en effet, dans la vie des peuples, et particulièrement dans leur vie intellectuelle. La critique qui veut être impartiale ne saurait trop varier ses informations pour démêler les causes, souvent nombreuses et délicates, des préjugés humains, et il y a tel rapprochement qui éclaire d'une lumière imprévue des questions longtemps obscures.

¹ Voir, dans mon *Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste* (Paris, 1844), l'Appendice premier, consacré à l'examen de cette question. Les considérations que j'expose ici m'avaient échappé lorsque je rédigeai ce Mémoire ; je saisis donc l'occasion de corriger et de compléter mes premiers aperçus.

XV

OBSERVATIONS

SUR QUELQUES TEXTES INÉDITS DES RHÉTEURS GRECS ¹.

Dans les nombreux écrits que les rhéteurs grecs nous ont laissés sur la théorie de leur art, on distingue facilement deux méthodes. L'une s'occupe uniquement à définir et à classer les procédés et les pratiques du métier ; l'autre s'attache surtout aux principes et à la philosophie de l'éloquence, et nous laisse le soin d'en déduire les conséquences utiles pour la pratique. Moins féconde, mais d'un usage plus facile aux esprits médiocres, la première méthode domine presque seule dans les anciens traités de rhétorique. Ferme ment rabaisée à sa juste valeur d'abord par Platon, puis par Aristote, dont la *Rhétorique* en trois livres est un chef-d'œuvre d'analyse philosophique ², longtemps éclipsée par les travaux des successeurs d'Aristote, cette vieille méthode reprit peu à peu son empire lors du déclin des lettres grecques ; elle triompha tout à fait de la méthode aristotélique vers le deuxième siècle de l'ère chrétienne, et c'est alors qu'elle produisit, elle aussi, son chef-d'œuvre dans les livres, si oubliés aujourd'hui, longtemps si célèbres, d'Hermogène ³.

¹ Ces Observations ont été lues à l'Académie des inscriptions dans sa séance du 2 octobre 1857, et publiées dans le *Journal général de l'Instruction publique* du 6 janvier 1858.

² Voir la dissertation de M. E. Havet, intitulée : *Etude sur la Rhétorique d'Aristote*, Paris, 1847, in-8.

³ Un rhéteur du moyen âge (t. II, p. 425, Walz) rattache directement

Il est triste de voir la théorie de l'éloquence, une fois élevée si haut, s'amoinrir de nouveau dans les subtilités d'une stérile scholastique. Il est triste de voir tant de maîtres et d'élèves s'attacher uniquement, durant tout le moyen âge, aux préceptes d'Hermogène, interpréter, commenter, développer, avec un respect qui touche à la superstition, chaque page de cette doctrine qui n'a jamais rien pu pour l'éducation d'un orateur sérieux. Combien de volumes où nous trouvons à peine quelques pages à recueillir, où nous relevons tout au plus quelques conseils utiles pour mieux comprendre certains procédés du style chez les prosateurs attiques ! Et pourtant ces cahiers même de la rhétorique byzantine gardent pour nous quelque intérêt au point de vue de l'histoire. Des générations studieuses se sont usées à manier et remanier ces recettes d'un art qui, chaque jour, tenait moins de place dans la vie politique et dans la vie civile. Mais au travail infructueux de l'exégèse elles ont du moins entretenu leur activité intellectuelle. Parmi tant de désordres et d'agitations violentes, dans l'abaissement général de l'esprit humain, c'était quelque chose d'entretenir, même par le plus puéril usage, les facultés qui font, en des temps plus heureux, le savant et le penseur. Ainsi, le flambeau de la science ne s'éteignait pas ; quoique transmis par des mains débiles, il perpétuait jusqu'à nous la lumière qui devait se ranimer au souffle puissant de l'esprit moderne.

On a besoin de s'encourager par de telles réflexions, quand on vient réclamer l'attention d'un corps savant pour de modestes découvertes, comme celles dont l'Académie va me permettre de l'entretenir.

Hermogène à Tistas, sans même rappeler Aristote, que pourtant il a cité quelques lignes plus haut comme l'organisateur de la philosophie après Empédocle et Platon. (Voir la dissertation de M. D. Rebillé de *Hermogene, atque, in universum, de scriptarum a Technicis, apud Græcos, Artium utilitate vel inutilitate*. Parisiis, 1845, in-8.)

On sait que le rhéteur Hermogène, coordonnant et complétant, sans doute, quelques pratiques déjà usitées avant lui dans les écoles, plaça, le premier, en tête de la rhétorique, certains exercices qu'il considérait comme la meilleure introduction à l'art de composer des discours : c'était ce qu'il appelait des *Progymnasmata*, et il y en avait douze ou quatorze, selon qu'on séparait ou qu'on réunissait en un seul chapitre les numéros 5 et 6 d'une part, 8 et 9 de l'autre, de la liste suivante :

1° *La fable*, c'est-à-dire, le plus souvent, le récit fabuleux à la manière d'Esope.

2° *La narration* d'un fait historique ou supposé tel.

3° *La chrie*, ou développement d'un précepte de morale cité sous le nom et sous l'autorité de quelque personnage célèbre.

4° *La sentence*, ou développement d'une sentence, d'une observation philosophique très-générale.

5° *La réfutation* de quelque récit des poètes sur les dieux ou les héros.

6° *La défense* du récit attaqué dans l'exercice précédent.

7° *Le lieu commun*, qui avait, en ce cas, un sens analogue au sens consacré dans nos rhétoriques élémentaires.

8° *L'éloge* d'une personne ou d'une chose.

9° *Le blâme*, exercice contraire au précédent.

10° *La comparaison* ou *parallèle* de deux personnes ou de deux choses.

11° *L'éthopée*, ou peinture de mœurs, qui consistait à représenter les mœurs de quelque personnage célèbre de l'histoire ou de la mythologie, en lui prêtant le langage qu'il pouvait avoir tenu dans une circonstance importante de sa vie.

12° *La description* de quelque lieu célèbre ou de quelque objet d'art.

13° *La thèse*, ou discussion du pour et du contre sur une

question posée, surtout en vue d'un parti à prendre dans la vie pratique.

14° *La proposition d'une loi*, ou plutôt la discussion d'une loi réelle ou supposée telle.

La différence qui séparait ces divers exercices est souvent assez légère ; mais on en maintenait rigoureusement les limites à l'aide d'analyses et de distinctions minutieuses. Dans chaque genre, on admettait des subdivisions ; pour chacun d'eux, on posait des règles spéciales de développement oratoire, mieux encore, des règles de style. Tout cela rappelle, en partie et avec un surcroît de subtilité, les *Suasoriae* et les *Declamationes* des rhéteurs latins. Ces rhéteurs aussi enseignaient par l'exemple autant que par le précepte, et les maîtres grecs ne tardèrent pas à sentir l'insuffisance de leur théorie, s'ils n'y joignaient, dans leurs livres élémentaires, l'enseignement de la pratique. Sur ces divers sujets des *Progymnasmata*, Hermogène se bornait à donner des préceptes ; un de ses successeurs, Aphthonius, probablement au quatrième siècle de l'ère chrétienne, eut l'idée de joindre à chacun des préceptes un exemple ou deux de sa façon¹. L'idée fit fortune, à ce qu'il semble, et elle fut fort louée ; on trouve même, plus tard, des *Progymnasmata* composés uniquement d'exemples ; tel est le recueil qui porte le nom du sophiste Nicolaüs.

La nouvelle doctrine ainsi constituée se perpétua régulièrement, surtout dans les écoles de la Grèce orientale. Elle y jouit d'une popularité égale à celle des grands traités d'Hermogène pour le reste de la rhétorique, à celle de Denys le Thrace pour la grammaire. Tous ces ouvrages étaient com-

¹ Aphthonius et non pas Théon, comme le dit par erreur M. E. Gros dans son *Etude sur l'état de la rhétorique chez les Grecs, depuis sa naissance jusqu'à la prise de Constantinople* (Paris, 1835, p. 86). Au moins, le seul témoignage que nous ayons sur ce sujet, le témoignage du scholiaste, qui sera cité plus bas, nomme Aphthonius comme l'auteur de cette innovation.

mentés par les professeurs devant leurs élèves : c'était comme le texte officiel de l'enseignement. Tandis que le grammairien Priscien de Césarée traduisait en latin les *Progymnasmata* d'Hermogène, sous le titre de *Præexercitamenta*, les commentateurs grecs s'emparaient du texte d'Aphthonius, devenu classique parmi eux; ils le développaient et le discutaient jusque dans le moindre détail. Depuis les Aldes jusqu'à nos jours, on a publié un certain nombre de ces livres d'école, qui ont, quelque temps, servi aux exercices de nos rhétoriciens¹ : ils forment, à eux seuls, deux volumes de la collection des *Rhetores graeci* de M. Walz. Plusieurs autres restent encore manuscrits, et c'est justice peut-être. Cependant, parmi les pièces de ce genre qui sont demeurées manuscrites, s'il en est quelqu'une qui remonte au temps d'Aphthonius ou d'Hermogène, il semble qu'elle mériterait d'être imprimée comme document ancien et comme témoignage instructif de l'état des études et du langage à l'époque où elle fut rédigée.

Tel est précisément ou tel paraît être le caractère de quatre morceaux anonymes et inédits que M. E. Cougny a découverts, dans un manuscrit grec de la bibliothèque de Bourges, et dont il m'a obligeamment envoyé une bonne copie, accompagnée d'observations intéressantes.

Le premier est ce que, dans le style des rhéteurs grecs, on appelait une *Chrie* (χρεία). « On demandait à Alexandre de Macédoine où étaient les trésors avec lesquels il menait à bien ses affaires, il répondit en montrant ses amis. » L'auteur développe cette réponse d'Alexandre; il cite, dans le cours de son développement, trois vers d'Euripide (*Oreste*, v. 1146-1148) et deux vers de Théognis (v. 77-78). Les Προγυμνασμάτων

¹ Un chapitre de *l'Etat présent des études publiques*, ajouté au livre de Cl. Fleury, *du Choix et de la méthode des études*, dans l'édition de 1784, mentionne « les *Chries* et les autres exercices d'aphtome (sic, lisez : d'Aphthonius). »

παράδειγματα de Libanius contiennent une autre *Chrie* sur la même matière ¹.

Le second exercice oratoire appartient à la classe des Γνώμαι. C'est une *sentence énonciative* (γνώμη ἀποφαντική) empruntée aux *Olynthiennes* de Démosthène. « Il faut de l'argent; sans argent, rien ne se fera de ce qu'il faudrait. » On trouve dans Libanius une paraphrase de cet axiome, qui est distincte du morceau conservé par le manuscrit de Bourges; on en trouve une autre encore dans les *Progymnasmata* de Nicolaüs ².

Le troisième exercice appartient à la même classe, et il développe une sentence d'Homère (*Odyssée*, XVIII, 130) : « La terre ne nourrit pas d'être plus méchant que l'homme. » C'est ce que les rhéteurs nommaient fort justement une sentence hyperbolique.

Enfin, le quatrième morceau est une *réfutation*, en cinq grandes pages, de la fable d'Adonis.

Or, M. Cougny fait remarquer : 1° que, parmi les modèles d'exercices insérés par Aphthonius dans ses *Progymnasmata*, se trouve précisément une narration de l'aventure d'Adonis; 2° que les deux sentences développées par notre auteur anonyme sont signalées par Aphthonius, dans son chapitre IV, comme des sujets à traiter; 3° qu'un vieux commentateur d'Aphthonius ³ fait honneur à cet écrivain d'avoir le premier, ou plus que les autres, éclairé par des exemples ses préceptes sur les *Progymnasmata*. De ces rapprochements, il est disposé à conclure que les quatre morceaux en question sont d'Aphthonius lui-même, ce qui serait leur attribuer une hon-

¹ À ces rapprochements, que fait M. Cougny, j'ajouterai que la réponse d'Alexandre est signalée aussi comme matière classique dans le Commentaire de Doxopatris sur Aphthonius, t. II, p. 259 et p. 283 des *Rhétteurs grecs* de Walz.

² Dans les *Rhétteurs grecs* de Walz, t. I, p. 279.

³ Publié en latin par Escobar, éditeur d'Aphthonius, en 1627, et en grec par Walz, *Rhet. graeci*, t. II, p. 131.

nété ancienneté. Mais cette conjecture manque, je crois, de preuves suffisantes; certains indices me permettent même de l'écartier comme invraisemblable.

Chaque chapitre d'Aphthonius se compose des règles sur l'exercice qui en fait le sujet, puis d'un exemple à l'appui de ces règles. Le chapitre VIII, de l'*Eloge*, fait seule exception à cette habitude, et l'exception est motivée; car l'éloge pouvant avoir pour objet une personne ou une chose, il est assez naturel que le rhéteur ait placé à côté de l'*Eloge de Thucydide* un *Eloge de la sagesse*. L'économie de ce petit ouvrage est donc très-régulière, et l'on ne voit pas pourquoi, *a priori*, on y soupçonnerait, dans son état actuel, des lacunes ou des interpolations. Une autre raison contre cette hypothèse se tire des commentaires sur Aphthonius qui sont parvenus jusqu'à nous, et qui tous s'appliquent certainement au texte que nous avons sous les yeux. Les longues *Homélies* de Jean Doxopatri, que M. Walz a publiées dans le tome II de ses *Rhétteurs grecs*, ne laissent aucun doute à cet égard. L'auteur suit chapitre par chapitre, quelquefois ligne par ligne ou mot par mot, les *Progymnasmata*, dont il veut éclaircir et développer la doctrine. Or, dans un passage, il justifie son auteur d'avoir donné deux exemples de l'*Eloge* et un seul exemple du *Bémè*, et, à ce propos, il montre explicitement qu'il était dans le livre des *Progymnasmata* tout juste le même nombre d'exemples que nous y lisons aujourd'hui. Bien plus, il mentionne à plusieurs reprises des variantes des manuscrits¹; il en avait donc plusieurs sous la main, dont aucun ne s'écartait notablement de ceux qui ont servi aux éditeurs modernes. Enfin, il cite souvent les interprètes, ses prédécesseurs, Sardéon, Sopatros, surtout Géométrès, et nulle part il ne laisse voir que ces interprètes aient eu sous les yeux un

¹ P. 471, 530, 550. Cf. *Ibid.*, p. 48, où une des variantes est rappelée aussi par un scholiaste anonyme, probablement d'après Doxopatri.

texte plus ou moins complet que celui qu'il commentait lui-même. Toutes les copies dont ces divers témoignages constatent l'existence étaient donc uniformes, sauf d'insignifiantes variétés qu'explique assez l'inattention des copistes; aucune de ces copies ne contenait donc les exercices retrouvés par M. Cougny, et dès lors il faudrait plus que l'analogie ou l'identité des sujets, pour nous induire à croire que ces quatre morceaux aient jamais fait partie des *Progymnasmata* d'Aphthonius.

Mais, sans leur attribuer une telle date et une telle origine, on peut les juger dignes encore d'être recueillis et publiés avec soin. Une fois la méthode d'Hermogène admise dans les écoles, il a dû circuler beaucoup de ces modèles de composition à l'usage des maîtres et même des élèves; les recueils des sophistes Libanius et Nicolaüs en sont une preuve. Dans les manuscrits même de Doxopatriis, il s'est glissé jusqu'à cinq modèles de *Progymnasmata* qui ne paraissent pas être de la main de ce professeur¹. Le même sujet, comme dans les *Suasoriae* et les *Controversiae* des écoles romaines, était sans cesse remanié par de nouveaux rhéteurs. Les derniers venus dans cette innocente arène n'étaient même pas toujours les plus malheureux. On remarque dans presque tous ces morceaux une élégance d'assez bon goût, et, quand le sujet le comporte, une certaine gravité digne des beaux temps de la Grèce. Aussi le style seul ne suffit guère à dater des écrits de ce genre. Il y en a tel du quinzième siècle qui peut sembler du temps de Libanius ou même d'Hermogène; on y sent à peine l'effort d'une imitation savante: tant il était facile pour les Grecs lettrés d'écrire purement leur langue antique, surtout quand ils l'appliquaient aux idées les plus banales de la science ou de la mythologie païenne. Ces ré-

¹ Walz, *Rhet. graeci*, t. II, p. 348, 366, 476, 491, 508. Je m'étonne que M. Walz, dans sa préface, se soit précisément appuyé sur l'un de ces textes pour déterminer l'âge où a vécu Jean Doxopatriis.

flexions m'entraîneraient bien loin si je voulais m'y livrer. Car je pourrais signaler, jusque dans les déclamations de l'école sur des sujets chrétiens ¹, cette élégance soutenue de l'atticisme ; et comment ne pas suivre avec intérêt ce flot pur de la langue de Démosthène qui traverse ainsi tout le moyen âge, sans presque se corrompre au contact de tant de langues et d'idées étrangères ? Comment ne pas chercher sous la perpétuité d'une belle langue quelque chose de la perpétuité de l'esprit grec, de cet esprit qui s'est toujours et partout obstiné à vivre ou à revivre, et qui, aujourd'hui, secoue si énergiquement les souvenirs de la barbarie et de la servitude, pour se rattacher aux plus belles traditions de l'antiquité.

Mais il faut que je m'arrête, car c'est à M. Cougny qu'il appartient de publier avec un justé commentaire les textes qu'il a découverts ² ; je me proposais seulement ici d'apprécier sa découverte, et de montrer une fois de plus que les bibliothèques de nos villes de province, fouillées avec zèle et intelligence, peuvent fournir encore d'utiles matériaux à l'étude des littératures anciennes.

¹ Voyez dans le recueil de Walz, t. I, p 494, les chapitres des *Progymnasmata* de Nicéphore où un discours d'Adraste devant Thèbes est suivi d'un discours de Marie, mère de Jésus, après le miracle de l'eau changée en vin. On trouve, à la suite, plusieurs sujets empruntés à l'ancien et au nouveau Testament.

² Cette publication est commencée dans le journal même qui avait publié les observations qu'on vient de lire (1862).

XVI

SUR LA COLLECTION DES FRAGMENTS DES ORATEURS ROMAINS

AVEC QUELQUES OBSERVATIONS

SUR LES FRAGMENTS DES ORATEURS ATTIQUES ¹.

Athènes et Rome sont certainement les deux villes de l'ancien monde où l'éloquence a joué le plus grand rôle. Aussi est-il singulier que tous les restes de l'éloquence attique n'aient pas encore été réunis en un seul corps ², et que ceux de l'éloquence romaine l'aient été pour la première fois, il y a treize ans. Cela tient sans doute à l'extrême difficulté que présente la composition de pareils recueils. Après les monuments qui nous sont parvenus intacts, un grand nombre de fragments ne se retrouvent que dans les rhéteurs et les grammairiens, quelquefois même, comme par accident, chez des écrivains où nul n'en pourrait soupçonner l'existence. Il faut lire beaucoup, et souvent lire au hasard, pour recueillir çà et là des lignes mutilées, des noms propres, des indications incomplètes, corriger mainte citation fautive, mettre en ordre les fragments d'après des conjectures plus ou moins autorisées. Le mieux, pour de tels travaux, est de se résoudre à en publier une première édition, même imparfaite. C'est déjà un service rendu aux études. Le temps et les conseils de la critique perfectionnent l'œuvre peu à peu et l'achèvent autant qu'elle peut être achevée.

C'est ainsi que M. Meyer publia, en 1832, une première édition des *Fragments des orateurs romains, depuis Appius*

¹ *Journal général de l'instruction publique* du 8 janvier 1845.

² Ils l'ont été, depuis que cet article est écrit, par MM. Baiter et Sauppe, en 1848-1850. Cf. plus bas, p. 407.

Claudius jusqu'à Symmaque. Ce recueil fut accueilli avec faveur dans le monde savant ; il offrait déjà un grand nombre de textes coordonnés avec soin et des témoignages biographiques sur les principaux orateurs. On pouvait y étudier chronologiquement les progrès et la décadence de l'art oratoire chez les Romains, en rapprochant de quelques pièces justificatives les jugements de Cicéron, de Tacite et de Fronton : ce fut, chez nous, l'objet de plusieurs questions insérées au programme du concours d'agrégation pour les classes supérieures des lettres. Bientôt l'utilité même du volume de M. Meyer fit sentir le besoin d'une édition française qui le complétât et le mit à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs. Ce travail, confié aux soins du savant M. Dübner, sans avoir transformé la collection de M. Meyer, l'a pourtant enrichie de quelques textes, rectifiée en plusieurs pour la critique verbale ou la chronologie. Il l'a surtout rendue d'un usage plus commode encore par la réimpression d'une excellente histoire de l'éloquence romaine due à M. Ellendt, éditeur du *Brutus* de Cicéron¹. Quelques additions empruntées à un ouvrage analogue de M. Westermann² complètent l'histoire de M. Ellendt et recommandent encore aujourd'hui le volume réimprimé par les soins de M. Dübner.

Toutefois, nous accordons volontiers à M. Meyer l'honneur d'avoir fait plus que tous ses critiques, ses lecteurs et ses éditeurs, pour compléter et améliorer le texte de son recueil. Dans la nouvelle édition qu'il nous en donne aujourd'hui³, ce volume est plus que double d'étendue. Il nous signale plus de trente orateurs, omis dans la précédente, et parmi lesquels nous remarquons un Crispus Passienus, con-

¹ Une nouvelle édition de ce travail sur le *Brutus* venait de paraître à Königsberg.

² *Geschichte der römischen Beredsamkeit*, etc. in-8, Leipzig, 1835.

³ *Oratorum romanorum Fragmenta ab Appio inde Cæco et M. Porcio Catone usque ad Q. Aurelium Symmachum*, collegit atque illustravit H. Meyer. Editio auctior et emendatior. Zurich, 1842, in-8.

temporain d'Auguste, confondu d'abord avec son père, qui portait le même nom ; Claudius Marcellus, contemporain de Caton, fils du héros de la seconde guerre punique ; C. Persius, loué par Cicéron ; C. Sergius, cité par Pline l'Ancien ; Tacite, le grand historien ; Appuleius, et les empereurs Gallien et Numérien. A plusieurs orateurs, déjà connus, il rapporte de nouveaux fragments, comme on le verra surtout au chapitre de Caton le Censeur. L'ordre des chapitres est aussi modifié en plusieurs points, et quelques erreurs de chronologie ou d'interprétation sont soigneusement corrigées, soit d'après les recherches personnelles de M. Meyer, soit d'après les travaux récents de M. Drumann sur l'histoire des grandes familles romaines¹. Ainsi, dans la première édition, p. 221, il citait un discours de Labiénus *pro Bathyllo Mæcenatis* d'après un témoignage de Sénèque le père, qui nous apprend au contraire que Gallion avait écrit une réponse au discours de Labiénus *contre Bathylle*. L'erreur a disparu du nouveau recueil ; on voit qu'elle importait fort au jugement que nous devons prononcer sur le caractère du républicain Labiénus, si loué par Sénèque pour sa résistance obstinée aux séductions du pouvoir d'Auguste et de ses favoris. La première édition, sur la foi d'un passage d'Aulu-Gelle, peut-être altéré par les copistes, attribuait au troisième Métellus, au *Numidique*, un discours *de prole augenda*, dont il existe deux fragments curieux ; M. Meyer restitue maintenant ce discours à Métellus le Macédonique, selon le témoignage bien plus vraisemblable de l'*Épitome* de Tite-Live (lib. LIX) qui nous apprend qu'Auguste le fit lire en plein sénat pour appuyer une de ses lois nouvelles *de maritandis ordinibus*. Les étranges et sévères maximes contenues dans les fragments qu'Aulu-Gelle a transcrits, conviennent parfaitement au caractère du vieux

¹ *Histoire de Rome durant le passage de la constitution républicaine à la constitution monarchique, ou Pompée, César et leurs contemporains*, 4 vol. in-8 (en allemand, Königsberg), 1834-1838.

censeur, comme à l'intention d'Auguste. Elles auraient moins d'autorité peut-être dans la bouche d'un contemporain de Marius.

Quelque soin d'ailleurs qu'ait mis M. Meyer à ces corrections minutieuses, il ne faut pas croire que son travail ne laisse plus rien à désirer, soit pour le nombre des faits, soit pour l'exactitude des inductions ou des notices biographiques.

Il a porté de 126 à 158 le nombre des orateurs. On peut aujourd'hui augmenter encore cette liste, surtout si l'on y admet, comme l'a souvent fait M. Meyer, des auteurs dont le nom seul nous est parvenu. Nous le montrerons par quelques exemples :

Page 221 de la première édition, et 513 de la seconde, un scholiaste d'Horace, cité à l'occasion de Valérius Messala, mentionne comme orateur, à ce qu'il semble, un certain Pédicus Publicola, que M. Meyer ne place pas à son rang parmi les orateurs contemporains.

Page 531, édition nouvelle, M. Meyer distingue avec raison, comme je le remarquais plus haut, deux orateurs du nom de Passienus. N'en faudrait-il pas reconnaître un troisième, d'après ces vers d'une épigramme de Sénèque que M. Meyer a transcrite lui-même, p. 535 ?

Crispe, fides dulcis, Latique acerrima virtus,

● *Cujus Cæcropio pectore mella madent ;*

Maxima facundo vel avo vel gloria patri.

Le même nom aurait donc été porté par trois orateurs dont le dernier ne doit peut-être qu'à une flatterie de Sénèque la place honorable que nous réclamons pour lui, à côté de personnages plus illustres.

Ajoutons brièvement à ces deux orateurs quelques noms plus ou moins dignes de l'oubli où on les a laissés jusqu'ici :

Duronius, dont on a quelques lignes citées par Valère Maxime ¹.

Cn. Lentulus Augur, sot orateur enrichi par Auguste, et qui regrettait toujours son ancien état (Sénèque, *De Benef.*, II, 27).

Fabius Maximus, ami d'Ovide, à qui il avait envoyé une collection de ses discours (*De Ponto*, III, 5).

Varius Géminus, auteur d'un plaidoyer, cité par Sénèque le père (*Controv.*, p. 456. Bip.), et qui avait été prononcé devant César, *apud Cæsarem*. Cela rappelle un passage où Quintilien mentionne, sans nom d'auteur, plusieurs plaidoyers du même genre, malheureusement perdus (*Inst. orat.*, V, 13 : « *Actiones apud Cæsarem et triumviros pro diversarum partium hominibus* »).

Q. Calpénus, sénateur et ancien avocat, qui se déshonora, sous la dictature de César, en combattant dans le Forum devant le peuple romain (Suétone, *Cæs.*, 39).

L. Plancus, frère de T. Munatius Plancus, le fameux tribun. Asconius le désigne, en l'opposant presque à son frère, par le titre d'*orateur* (*In Milon.*, p. 33 ; ed. Orelli).

Salvius Libéralis, rappelé par Suétone (*Vespas.*, c. XIII).

Atilius Régulus, si tristement célèbre par les témoignages de Pline le Jeune.

Fabius Sévérus, longuement loué comme orateur et comme bon citoyen dans un décret des Tergestins, ses compatriotes, qui est parvenu jusqu'à nous (Orelli, *Inscr. latine*, n° 4040, et surtout Carli, *Antichità d'Italia*, t. II, p. 68). L'inscription est du deuxième siècle de notre ère. Sans descendre jusqu'à l'époque où le titre d'*orateur* devint presque synonyme de celui de *lettré*, on pourrait citer, d'après les inscriptions, plusieurs noms encore ². Nous terminerons par celui de l'empe-

¹ II, 9, § 5, de *Censoria nota*.

² Voir Gruter, p. 38, II et VI ; 68, III ; 465, VI ; 489, III ; Boeckh, *Corpus inscr. gr.*, n° 1508, 2795, 2797.

reur Valérien qui, mérite d'autant plus d'être mentionné qu'on y peut rattacher quelques fragments authentiques d'après les biographes de l'*Histoire Auguste* (*Trig. Tyr.* II, *Aurel.*, 13, 14). Au reste, M. Meyer n'a pas encore recueilli tout ce qu'il est possible de trouver de textes originaux dans ces biographes modestes, moins curieux de la forme que de la vérité, et qui, d'ordinaire, copient servilement les lettres, les discours, les actes du sénat ou du peuple, qu'ils avaient sous les yeux.

Quant aux prétendus discours des empereurs que citent souvent les rédacteurs du *Digeste*, nous comprenons bien que M. Meyer renonce à les admettre. Ce sont plutôt des édits, des préambules de lois. Il y a toutefois un de ces morceaux dont l'analyse nous est donnée en quelques lignes par Frontin de *Limitibus agr.*, p. 41, édit. Goes) et qui méritait, ce nous semble, de faire exception. C'est le discours d'Auguste de *Statu municipiorum*, évidemment analogue à celui d'Hadrien sur un sujet semblable (Meyer, p. 608), et sans doute l'un de ceux que, longtemps après la mort d'Auguste, on récitait officiellement dans le sénat, selon le témoignage de Dion Cassius (LX, 10; LXI, 3).

A plus forte raison, nous réclamerons une place pour quelques lignes de Vespasien (*ex oratione ejus*), qui se retrouvent dans une belle inscription de Tibur en l'honneur d'un très-important personnage de cette époque, T. Plautius Silvanus (Orelli, *Inscr. lat.*, n° 750). C'est trop peu sans doute pour réfuter le jugement dédaigneux que porte Fronton sur le talent oratoire de Vespasien. Mais Fronton est peut-être injuste envers les Césars précédents, par prédilection pour son cher élève Marc-Aurèle le philosophe, dont il voudrait faire un parfait modèle de l'éloquence sur le trône¹.

Une inscription latine de l'Algérie vient de nous rendre un

¹ P. 183, ed. Rom. « Imperatores deinceps (a Tiberio) ad Vespasianum ejusmodi omnes ut non minus verborum puderet quam pigere morum et misereret facinorum. » Cf., p. 234.

autre échantillon de l'éloquence impériale¹. Ces textes ne sont pas, d'ailleurs, les seuls que l'on puisse encore ajouter au recueil. Je trouve encore dans le commentaire d'Asconius, sur la *Milonienne* de Cicéron, un fragment d'éloquence tribunicienne, emprunté, sans doute, comme tant d'autres du même genre, au *Journal du peuple romain*. Ce sont quelques mots prononcés devant le peuple après la mort de Clodius, par Q. Pompeius Rufus², un de ses amis : « *Milo dedit quem in Curia cremaretis; dabo quem in Capitolio sepeliatis* » (p. 51, édit. Orelli).

Il peut sembler puéril, au premier abord, de rassembler religieusement d'aussi minces débris ; mais leur ensemble offre en réalité un vif et sérieux intérêt. Ils nous font comprendre les formes et les applications diverses du talent de la parole dans une démocratie, sous un gouvernement monarchique. Comment parlait un censeur, comment un consul, comment un tribun, comment un empereur, voilà ce que Cicéron, Pline le Jeune et Symmaque ne nous montreraient pas bien, si à leurs ouvrages on ne joignait, en les classant avec soin, les lignes éparses de tant d'autres orateurs dont nous ne possédons plus un seul discours complet. Les noms même d'orateurs, quand on n'y pourrait rattacher aucun fragment, ne sont pas cependant inutiles à recueillir. Ils marquent la tradition des études et du talent. Fronton, au commencement du deuxième siècle de notre ère, comptait près de trois cents orateurs romains³. Étendue jusqu'à Symmaque, la liste de

¹ L. Renier, *Inscriptions romaines de l'Algérie*, n° 5.

² Ce Q. Pompeius Rufus est en même temps un nouveau nom pour la liste de M. Meyer. Il faut le bien distinguer de Q. Pompéius Rufus, consul en 666 de Rome (Meyer, n° LVI, p. 337).

³ P. 235, ed. Rom. « Omnes universos quicumque post Romam conditam oratores exstiterunt, illos etiam quos in Oratore (il veut dire le *Brutus*) Cicero eloquentiæ civitate gregatim donavit, si numerare velis, vix trecentorum numerum complebis. »

M. Meyer reste encore loin de ce chiffre, qu'il ne faut pas prendre à la rigueur, mais qui atteste cependant combien d'esprits distingués à divers titres, combien d'ambitions diversement autorisées, se firent, à Rome, de l'éloquence un instrument de fortune ou de gloire.

A ce sujet, nous signalerons aux philologues une recherche depuis longtemps recommandée par M. Vict. Le Clerc. Le quatrième livre de la *Rhétorique à Hérennius* contient une foule d'exemples anonymes d'éloquence, qui ne paraissent pas tous de l'invention du jeune rhéteur auquel on doit cet ouvrage. Quelques-uns de ces exemples rappellent des incidents de la guerre civile et s'y adaptent avec une convenance si naturelle, qu'on est tenté de les croire extraits du *Journal de Rome*¹, comme tant d'autres morceaux conservés par Asconius.

M. Van Heusde, auteur d'une curieuse dissertation sur *Ælius Stilon*, publiée en 1839 à Utrecht, et que M. Meyer n'a pas connue, attribue à ce rhéteur la *Rhétorique à Hérennius*. Or, on sait qu'*Ælius Stilon*, contemporain des mêmes guerres civiles, écrivit beaucoup de discours pour des hommes d'Etat, ses amis, et se fit, par ce genre de service, autant que par son enseignement et son noble caractère, une grande réputation. N'y aurait-il pas là une vraisemblance de plus en faveur du paradoxe soutenu par le savant Hollandais? Cette question est délicate, mais d'un véritable intérêt, et mérite à coup sûr d'être sérieusement discutée.

Un discours de Messala paraît aussi avoir échappé à la diligence de M. Meyer².

Il y a enfin tel témoignage qu'on ne peut rattacher aux fragments d'aucun écrivain en particulier, et qui peint vivement à nos yeux les mœurs de la grande république. Par

¹ Voir M. Vict. Le Clerc, *Des journaux chez les Romains*, etc., Paris, 1838, in-8°.

² Voir Josèphe, *Antiquités Judaïques*, XIV, 13, § 1.

exemple, lorsque Valère Maxime et Servius¹ nous apprennent que les orateurs des premiers temps commençaient tous leurs discours par une prière aux dieux, n'avons-nous pas là une image de cette piété vraie, quoique souvent grossière, qui se mêlait alors aux mœurs et aux institutions. Ces magistrats, en même temps augures ou pontifes, gardaient comme orateurs le souvenir de leur double caractère. On rougit plus tard des pieuses observances consacrées par les Caton et les Gracchus. Cicéron n'invoqua plus les dieux, au commencement de ses plaidoyers et de ses harangues; il écrivit le *Traité de la Divination*. Bientôt l'incrédulité sera de bon ton à Rome; plus on bâtit de temples et moins on croira aux dieux.

Quelques lacunes et quelques fautes de détail peuvent donc être encore relevées dans le travail de M. Meyer. La chronologie même n'y est pas encore irréprochable, par exemple, en ce qui concerne la condamnation des deux orateurs libellistes, Cassius Sévérus et Labiénus, p. 530, et le classement des ouvrages de Messala Corvinus et d'Agrippa (Agrippa devait précéder par l'ordre des dates). Mais ce qui surtout y manque, c'est la raison historique, si je puis ainsi dire. Une foule de fragments et de témoignages, méthodiquement rapportés à leurs dates et à leurs catégories respectives, ne forment pas une histoire de l'éloquence romaine, que M. Meyer, en effet, n'a pas voulu nous donner. En France nous aimons les recherches patientes, mais après l'érudition, nous voudrions dans un tel livre, la peinture des hommes et des temps, l'explication des vicissitudes de l'art oratoire. On trouve quelques traits de cette histoire raisonnée dans les livres d'Ellendt et de Westermann, dans un mémoire, déjà ancien, de Burigny sur le même sujet²; çà et là dans les leçons de nos critiques,

¹ Valère Maxime, Préface; Servius, *ad Æn.*, xi, 301. Cf. l'exorde du Panégyrique de Trajan, par Pline le Jeune.

² Mémoires de l'Académie des inscriptions, t. XXXVI, p. 34-48. Il est juste d'ajouter à ces esquisses partielles ou incomplètes les mo-

de La Harpe et de M. Villemain. M. Vict. Le Clerc et ses deux habiles suppléants à la Faculté des lettres, M. Charpentier et M. Berger; au Collège de France, M. Havet, ont successivement traité diverses parties de ce sujet. M. Charpentier a même publié dans un livre récent¹ quelques pages de ses appréciations. Mais, en somme, c'est un sujet qui, dans son ensemble, reste encore presque intact et qui mériterait de tenter le zèle d'un bon humaniste. L'histoire de l'éloquence grecque laisse peut-être encore plus à désirer dans les livres où nous l'étudions jusqu'ici. Ni l'abondance un peu diffuse et souvent inexacte de Belin de Ballu², ni l'exactitude savante, mais trop sèche, de M. Westermann³ ne satisfont à l'idée que nous nous ferions d'une bonne histoire de l'éloquence grecque. Des mémoires spéciaux de M. Havet sur Isocrate⁴; de M. Jules Girard sur Lysias, sur Démosthène et sur Hypéride⁵; de M. Albert Desjardins⁶, représentent, avec des mérites divers, autant de chapitres du livre que nous souhaitons. La collection des fragments des orateurs attiques, collection sans cesse améliorée depuis un demi-siècle et tout récemment enrichie par la découverte des discours et des fragments nouveaux d'Hypéride, offre maintenant à l'historien des matériaux

nographies comme celles de Luzac sur Hortensius, de Van Bolbuys et de A. Lion sur Caton, de Wiese sur Messala Corvinus, de Van Heusde sur Ælius Sillon.

¹ *Les écrivains latins de l'Empire*, Paris, 1861. in-12.

² *Histoire critique de l'éloquence chez les Grecs*, Paris, 1813.

³ *Geschichte der griechischen Beredtsamkeit*, Leipzig, 1833; volume auquel s'ajoute naturellement l'édition de la *Vie des dix orateurs attiques*, que l'on attribue à Plutarque, publiée, la même année, par le même savant.

⁴ Ouvrage cité plus haut, p. 373, note 3.

⁵ *Des caractères de l'Atticisme dans l'éloquence de Lysias*, Paris, 1845. — *Hypéride, sa vie et son éloquence*, Paris, 1861. — *Un procès de corruption chez les Athéniens, Démosthène dans l'affaire d'Harpale*, Paris, 1862.

⁶ Ouvrage cité plus haut, p. 376, note 1.

plus nombreux en même temps que des textes mieux assurés par le travail de la critique ¹. Nous aimons à signaler à la curiosité des jeunes esprits que tentent ces belles études un sujet où elle peut s'exercer avec tant d'honneur.

¹ Voir l'édition de M. C. Müller, qui fait partie de la *Bibliothèque grecque-latine* de Didot. Paris, 1858. Il y faut ajouter aujourd'hui l'*Oraison funèbre* de Léosthène et des Athéniens morts dans la guerre Lamiaque, par Hypéride, publiée pour la première fois en Angleterre, par M. Babington (Cambridge, 1858), puis, et plus correctement, en Hollande, par M. G. G. Cobet (Leyde, 1858), en France, avec une traduction française par M. Dehèque (Paris, 1859), en même temps que par M. Caffiaux (2^e éd. à Valenciennes en 1861), et qui est devenue l'occasion d'un mémoire estimable du même M. Caffiaux *sur l'Oraison funèbre chez les Grecs* (Paris, 1860). On pourrait signaler encore, comme se rattachant à cette collection, les fragments grecs de l'orateur Gaius ou Caius, que nous a transmis l'*Anthologie* de Stobée, et dont l'auteur est peut-être un contemporain de Libanius. (Voir les *Lettres grecques* de ce sophiste, 691, 738, 957, 959, et les *Lettres latines*, III, 367.)

XVII

APERÇUS DE CRITIQUE SUR LE THÉÂTRE GREC.

§ 1.

COUP D'OEIL

SUR L'HISTOIRE DES ACTEURS DANS L'ANTIQUITÉ ¹.

L'histoire des acteurs, en Grèce comme en Italie, est fort complexe; elle exigerait à elle seule de longs développements; loin de prétendre l'épuiser, nous ne voulons qu'en indiquer les principaux traits.

II

Au début, les acteurs furent, dans l'Attique en particulier, purement volontaires (ἰθελονταί); quelquefois d'ailleurs ils furent eux-mêmes poètes. Il est certain que Thespis et Eschyle avaient figuré dans leurs propres tragédies ²; Sophocle avait un rôle, un rôle de femme, dans sa pièce intitulée : *Nausicaa* ³; nous voyons Aristophane se moquer de Céphison, à la fois acteur dans les pièces d'Euripide, et collaborateur de ce poète. Dans le genre comique, Cratès avait commencé par être acteur au service de Cratinus; Athénée ⁴ nous apprend que Diphile avait joué lui-même ses

¹ Publié dans la *Revue des Cours publics* du 20 juillet 1856.

² Aristote, *Rhétorique*, III, 1. Athénée, I, I, p. 20-22.

³ Athénée, I, I, p. 21 (t. I, p. 77, éd. Schweighäuser).

⁴ L. XIII, p. 583 (t. V, p. 109).

propres pièces ; il est vrai que l'anecdote n'est pas assez précise pour nous rassurer complètement à cet égard ; toujours est-il que le poète s'était montré sur la scène. Quoi qu'il en soit, acteurs et auteurs tendent de bonne heure à se séparer, et cette séparation coïncide naturellement avec l'institution de la chorégie. Au temps de Périclès, on distingue d'ordinaire les acteurs de ceux qui ont fait les comédies, et les noms mêmes consacrent cette distinction : ὑποκριταί (comédiens), χορευταί (choristes)¹, ce sont proprement les artistes payés par l'État, entretenus par les choréges, et pouvant même avoir des acteurs secondaires sous leurs ordres. On assigne au poète un nom particulier : il est le διδάσκαλος² (le maître), parce qu'il instruit les acteurs, les dirige, et les prépare à la représentation.

Cependant, bien que subordonnés et au public qu'ils doivent amuser et au poète dont ils reçoivent les leçons, les acteurs ne perdent rien de leur considération et de leur crédit : dès les temps les plus anciens, on en voit qui sont entourés de toutes les marques d'estime ; quelquefois même leur rôle est si rapproché de celui du poète, qu'on en fait à tort les collaborateurs de ce dernier : de là ces personnages de caractère équivoque, comme Philonide et Callistrate, acteurs et amis complaisants d'Aristophane, dont on ne sait comment qualifier la prétendue coopération aux écrits du grand poète³.

Au reste, ce doute seul prouve quelle estime on avait pour de pareils acteurs. Nous en avons une autre preuve⁴, quand

¹ Voir un fragment d'Ister, où ces deux noms sont rapprochés. *Fragmenta histor. græc.*, t. I, p. 425, éd. C. Müller.

² Voir, à ce sujet, M. Païin, *Tragiques grecs*, vol. I, p. 101.

³ On peut consulter sur ces deux personnages un passage de M. Bergk, in *Fragm. com. gr. ed. Meineke*, II, p. 939, et les scholiastes d'Aristophane : ad *Plut.*, v. 170 ; ad *Vesp.*, v. 1204 ; ad *Eq.*, v. 537.

⁴ Démosthène, de l'*Ambassade*.

nous voyons Aristodème et Néoptolème envoyés comme députés chez Philippe avec Démosthène ; Satyrus ¹, après eux, chargé d'une ambassade auprès du roi de Macédoine. Ils ne partaient pas toujours d'Athènes, il faut le dire, avec ce caractère, éminemment respectable et respecté, d'ambassadeurs accrédités par une nation auprès d'une autre ; mais la profession d'acteurs leur garantissait à elle seule certains privilèges, l'immunité par exemple (*ἀδεια*), à laquelle s'attachait l'inviolabilité des personnes. C'est qu'interprètes d'une pensée religieuse dans les fêtes publiques, on les regardait en quelque sorte comme des serviteurs du Dieu ; à ce titre, ils étaient respectés de tous et circulaient librement dans toutes les villes de la Grèce, et dans l'Étolie même on trouve consacrés ces privilèges du talent voué à une fonction presque religieuse ². Quelquefois aussi des acteurs étaient dépêchés avec une mission diplomatique par des princes et des rois : Alexandre le Grand envoya l'acteur Thessalus demander à un satrape de Carie la main de sa fille : c'est Plutarque qui rapporte ce fait ³. « Il est vrai, ajoute-t-il aussitôt, que Philippe, instruit de cette négociation, tenue secrète par le jeune prince, fit emprisonner l'ambassadeur. » Toutefois, ce choix d'un acteur pour une mission aussi délicate, et en général, les prérogatives dont ils jouissaient, prouvent que les artistes, à cette époque, étaient entourés d'une grande et sérieuse considération.

Le poète (et cela est bien naturel) ne tient pas moins compte d'eux que le public : même quand il s'appelle Sophocle, il condescend aux aptitudes de certains artistes pour leur composer des pièces qui fassent valoir leur talent ⁴. Aristote était témoin

¹ Diodore de Sicile, *xvi*, 55.

² *Corpus inscr. græc.*, n° 3046.

³ Voir Plutarque, *Vie d'Alex.*, chap. x.

⁴ Ister, *Fragm.* 51, p. 425, éd. C. Müller : *Και πρὸς τὰς φύσεις αὐτῶν (τῶν ὑποκριτῶν) γράψαι τὰ δράματα (φῆσιν ὁ Ἰστρος)*.

de ces actes de complaisance, et c'est à cela qu'il attribue les défauts de tant de tragédies qu'il appelle *épisodiques*, ce que nous rendrions assez bien par le nom de *pièces à tiroir*. « J'appelle épisodique, dit-il, la fable où les épisodes ne se tiennent par aucun lien naturel ou nécessaire. Les mauvais poètes en font de telles par leur faute, et les bons pour plaire aux acteurs. Travaillant pour le succès du jour, ils étendent l'action au delà de ce qu'elle comporte, et sont souvent forcés d'en rompre la continuité¹. » Ainsi le poète allait quelquefois jusqu'à méconnaître les principes de son art pour complaire au talent, parfois aux caprices d'un acteur en renom. Il y a plus : quand une pièce ne convenait pas suffisamment à leur manière de déclamer, les acteurs eux-mêmes ne se gênaient pas pour corriger l'œuvre du poète, soit de son vivant, soit et surtout après sa mort. M. Richter² a recueilli un assez grand nombre de textes, où l'on voit des grammairiens et des scholiastes accuser les acteurs de remaniements arbitraires, en général assez maladroits, mais qui devaient rendre le jeu plus rapide et plus facile. La plupart, d'ailleurs, portent sur de minces détails de style, sur des variantes de ponctuation, etc. Quelques-uns ont plus d'importance. Ainsi le *Rhésus* d'Euripide nous est parvenu avec deux prologues, dont l'un, de onze vers, est attribué aux acteurs³.

En se multipliant, les corrections de ce genre devaient altérer singulièrement l'originalité primitive des œuvres dramatiques. Par là s'explique sans doute une mémorable décision prise par la république d'Athènes sur la proposition de l'orateur Lycurgue : le décret⁴ ordonnait de dresser un texte

¹ Aristote, *Poét.*, chap. ix, § 2. — P. 333, à la suite de notre *Histoire de la Critique chez les Grecs*.

² Richter, de *Æschylî, Sophoclis, Euripidis interpretibus grecis* (Berlin, 1839), p. 21 et suiv.

³ Voir l'*Histoire de la Critique chez les Grecs*, chap. I, § 3, p. 22.

⁴ Voir Nyssen, de *Lycurgi oratoris vita et rebus gestis* (Kiel, 1833), p. 84.

officiel des chefs-d'œuvre des trois grands tragiques, et cet exemplaire unique, déposé au temple de Minerve dans les archives de l'Etat, devait servir seul aux représentations sur le théâtre de Bacchus, ou du moins c'est sur ce texte que devaient être collationnés tous ceux dont les acteurs se servaient. C'est l'exemplaire qui, plus tard, emprunté sur gage aux Athéniens par un des Ptolémées, ne leur fut jamais rendu. Evidemment l'intention de Lycurgue, grand citoyen (ses écrits en font foi), ami éclairé des lettres et des arts, (nous n'en voulons d'autres preuves que la construction du théâtre de Bacchus et la rédaction de cette loi), son intention, dis-je, était de fixer, en les protégeant contre les remaniements indiscrets des acteurs, ces textes si justement respectables, et de prévenir ainsi des altérations que devait regretter le bon goût ou, tout au moins, une critique justement jalouse de connaître les vraies qualités et les vrais défauts des auteurs qu'elle apprécie.

Jusqu'ici, parlant d'une façon générale qui serait encore légitime, même aujourd'hui, en un tel sujet, nous avons toujours dit *les acteurs*. Il faut prendre le mot à la lettre : à cette époque reculée il n'y avait point encore d'*actrices* sur la scène, soit à Athènes, soit dans tout autre théâtre de la Grèce. La date où pour la première fois des actrices furent admises au théâtre ne peut même guère être fixée avec exactitude. Dans les controverses des Pères de l'Eglise contre le théâtre, il y a sans doute mainte invective contre les dangers de cette prostitution publique qui mêle sur la scène les hommes et les femmes ; mais, à cet égard, les Pères, sans distinguer entre les époques, ne parlent guère que de leur temps, et ne s'inquiètent jamais si les représentations théâtrales qu'ils ont, sous les yeux ont toujours eu le même caractère. A Rome, c'est vers le temps de l'ère chrétienne que les femmes montent pour la première fois sur le théâtre. Ainsi, dans l'origine, en Grèce ainsi qu'à Rome, les

rôles de femmes étaient joués tous par des hommes. C'est là un fait incontestable, mais qui nous étonne fort. En effet, que certains caractères de femmes dans Eschyle aient été exprimés par des hommes, on l'admettra volontiers ; dans ces caractères féminins d'une force plus que virile, il n'y a rien qu'un homme ne puisse rendre avec vraisemblance ; d'un autre côté, il est naturel que les impudiques héroïnes d'Aristophane ne fussent pas représentées par des personnes de leur sexe. Mais l'usage antique nous étonne davantage, dans les pièces de Sophocle, pour une Antigone, une Chrysothémis, une Tecmesse. Que sera-ce si l'on songe à Euripide, à tous ces écrivains et à tous ces poètes de la Moyenne ou de la Nouvelle comédie, si habiles à peindre toutes les délicatesses du cœur ? Conçoit-on facilement les rôles d'Alceste et d'Iphigénie joués par un homme ? Comment alors tant de sentiments exquis, tant de délicatesses morales pouvaient-ils être exprimés avec justesse ? Une voix trop mâle, une apparence plus imposante, une démarche plus résolue ne devaient-elles pas souvent détruire, en pareil cas, toute illusion ? Quoi qu'il en soit, c'est là un fait que rien jusqu'à présent n'est venu démentir pour l'époque de Ménandre et de Diphile, et qui est bien démontré pour les époques antérieures.

Peut-être, d'ailleurs, croira-t-on que la présence exclusive des hommes donnait aux représentations un surcroît de dignité morale, qu'il y avait dans l'exclusion des femmes une pensée de prévoyance et de pudeur publique ; du moins est-il certain que la vie privée des acteurs y gagnait peu, si nous en jugeons par ce témoignage d'Aristote cité dans Aulu-Gelle : « Pourquoi, se demande le grand moraliste, pourquoi les artistes de Bacchus sont-ils généralement de mauvaises gens ? Est-ce parce qu'ils s'occupent fort peu de raisonnement et de philosophie, consacrant la plus grande partie de leur vie à l'art qui les fait vivre ? Est-ce parce qu'il passent leur vie dans les plaisirs et quelquefois dans la pauvreté, et

que ce sont là deux causes de vices ¹ ? » Ainsi, au temps même d'Aristote, il est déjà notoire que la vie des acteurs offrait d'assez mauvais exemples, et qu'à cet égard la sévérité des auteurs chrétiens contre les gens de théâtre aurait pu s'autoriser des jugements biens antérieurs d'un philosophe qui approuvait, d'ailleurs, les jeux scéniques et qui en a écrit la théorie.

II

Dans le texte que nous venons de traduire, Aristote désigne les auteurs par un mot nouveau : il ne les appelle plus *ὑποκριταί*, comme il les appelait dans la *Poétique*, et ailleurs ², mais *τεχνῖται Διονυσιακαί*, des *artistes de Bacchus* ou *dionysiaques*. Démosthène, vers le même temps, les appelle simplement des *artistes* ³. Toutefois, leur titre officiel alors, celui qui se trouve dans les pièces publiques, c'est celui d'artistes de Bacchus. On s'est même plu, sur la foi de ce mot, à supposer que leur origine remontait à d'anciennes fêtes établies par le dieu Bacchus. Diodore de Sicile, en particulier, soutient cette opinion. « De là vient ⁴, dit-il après avoir décrit les attributs du dieu, qu'on regarde Bacchus comme l'inventeur des jeux scéniques, des théâtres, et le fondateur des écoles où l'on donnait des leçons de musique. » Ecartons ce qu'il y a de fabuleux dans cette conjecture, il demeure établi

¹ *Noctes Atticae*, XX, 4, extrait des *Problèmes*, xxx, 10.

² Voir *Poétique*, chap. ix, § 2, *Rhét.*, III, 1 et 12, etc.

³ Démosthène, des *Prévarications de l'ambassade*, p. 210, éd. Voemé, dans la Bibliothèque grecque de F. Didot. Théophraste paraît désigner par la même expression les acteurs. (Voir *Χαρκτηρῆς*, chap. 23, *κατ' ἄλλοζουείας*, passage où jusqu'ici l'on a cru (à tort, je crois) reconnaître des *artistes* fabricants de vases précieux, au lieu des *artistes* de Bacchus.

⁴ Diodore de Sicile, iv, 5.

que, vers ce temps, bien loin de perdre leur caractère religieux, les acteurs tenaient plus que jamais à honneur de porter ce nom d'artistes dionysiaques ; il y a donc, dans l'introduction même de l'expression nouvelle, comme un renouvellement du vieil esprit religieux de la Grèce, comme un retour vers les plus antiques traditions de l'hellénisme.

En même temps qu'ils prennent ce titre commun, dont nous signalons l'importance, les acteurs se donnent à eux-mêmes, surtout hors d'Athènes, une sorte de constitution commune et indépendante. Dans Athènes, ils avaient toujours vécu isolés ; entretenus par les tribus que représentent les choréges, ils n'avaient d'autre lien que la communauté de leurs études et le devoir momentané de jouer ensemble dans une même pièce. Au temps de Démosthène, on les voit former de véritables corporations, qui s'appellent dionysiaques et qui se placent sous l'invocation de Bacchus, qu'elles nomment leur chef, *οἱ περὶ τὸν καθηγμόνα Διόνυσον τεχνῖται*. C'est en Asie qu'elles paraissent s'être ainsi organisées, vers la fin du quatrième siècle avant Jésus-Christ, et elles arrivent bien vite à un haut degré de puissance. Au deuxième siècle avant Jésus-Christ, on les voit partager leurs services entre les nombreux théâtres de la Grèce et acquérir par là un crédit universel. La plus importante de ces corporations est celle qui dessert les côtes de l'Ionie et de l'Hellespont ; elle se déclare même « la confrérie, ou le synode, des artistes de Bacchus qui habitent autour de l'Hellespont. » De ce foyer de l'Ionie, les corporations dionysiaques rayonnent, pour ainsi dire, dans toute la Grèce et dans tout le monde connu, et sous des noms peu différents, tantôt à poste fixe, tantôt « ambulantes », comme elles s'appellent quelquefois¹, on les voit sur le continent grec proprement dit, à Némée, sur l'isthme de Corinthe, et jusque dans les îles voisines de l'Italie. Là même où ils

¹ *Corpus inscr. græc.*, n° 3476.

sont simplement appelés sans avoir de domicile régulier, les artistes dionysiaqués reçoivent l'accueil le plus libéral. A Corcyre et dans les îles, on a retrouvé des actes de donation attestant que des personnages considérables avaient reçu à titre de placement des sommes versées pour l'entretien de la confrérie des artistes¹; tous ces documents prouvent de quelle influence jouissaient ces corporations, et quels égards on leur témoignait. On croit les retrouver même en Egypte², où la confrérie de *Basilistes* ou *artistes royaux* (βασιλισται), ainsi nommés parce qu'ils étaient sous la protection des rois grecs du pays, figure dans une inscription de l'île de Dionysos. C'est là un nouveau caractère de leur constitution : partout où elles se développent, ces corporations acceptent la protection des princes qui les attirent dans leurs Etats. Comme il n'y avait en Egypte qu'une seule famille, on leur donnait simplement le nom de βασιλισται; ailleurs, on leur applique le nom propre de la famille qui les patronne : ainsi, les *Attalistes*, à Pergame, les *Eupatorides*, dans le Pont, du nom de Mithridate Eupator.

Mais quel qu'ait pu être leur empressement à se faire protéger par les souverains, ces réunions d'artistes semblent avoir toujours conservé une certaine indépendance ; l'esprit de corps, qu'elles entretenaient soigneusement, était pour elles une véritable force, et, bien que soumises aux Ptolémées, aux Attales, ou même aux Romains, elles n'en portaient pas moins des décrets au nom de la *communauté* (τὸ κοινὸν τῶν Διονυσιακῶν τεχνιτῶν), comme faisaient les municipalités autonomes. Il existe des témoignages précieux de cette indépendance ; l'un d'eux est conservé parmi les inscriptions grecques de notre musée du Louvre : c'est un décret des Attalistes en faveur d'un joueur de flûte, leur confrère, nommé Craton ;

¹ *Corpus inscr. græc.*, n° 1345.

² Voir M. Letronne, *Inscript. de l'Egypte*, n° 32, vol. I, p. 393.

et ce titre seul nous révèle un fait curieux, c'est que la confrérie des Attalistes ne renfermait pas seulement des acteurs, mais aussi des musiciens. Ce n'était pas, il s'en faut, une de ces troupes d'artistes ambulants, tels que notre Europe moderne en connaît encore, mais une corporation régulièrement organisée, avec des artistes de divers genres pour toute espèce de fête musicale ou de représentation dramatique. Craton semble avoir joui parmi les siens d'une haute estime : le fragment que possède notre musée est un décret de la communauté qui lui décerne trois statues¹. Dans le Recueil de M. Boeckh, il est suivi de deux autres actes² dont l'un décerne à Craton une couronne qui sera proclamée publiquement dans le théâtre, et un trépied à encens qui sera placé devant sa statue dans les jours de fête et de spectacle. Le dernier acte est un décret des *syngonistes* ou corporation auxiliaire, d'après lequel on devra faire peindre en pied le portrait de l'artiste pour le temple de Bacchus. On a d'autres témoignages des bonnes relations de Craton avec les autres troupes : il était mort à Pergame (en 152 avant J. c.), assurant par son testament aux Attalistes une foule d'avantages honorifiques ou pécuniaires, dont la répartition devait être fixée par un règlement qui est appelé *τετακτο νόμος*³. Remarquons encore ici la sanction religieuse attachée aux actes des artistes de Bacchus. Ailleurs⁴, nous trouvons le commencement de la lettre testamentaire de Craton ; et immédiatement après⁵ l'inventaire, malheureusement mutilé et réduit à quelques lignes, des objets utiles aux théâtres qu'il lègue aux Attalistes ; c'est là, comme on le voit, tout le dossier d'affaires importantes. A des actes si divers, si solennels, on reconnaît

¹ *Corpus inscr. græc.*, n° 3067.

² *Ibid.*, n° 3068.

³ *Ibid.*, n° 3069.

⁴ *Ibid.*, n° 3070.

⁵ *Ibid.*, n° 3071.

des corporations fortement organisées, étroitement liées à tout le système de la vie municipale et politique des Grecs durant cette période, encore glorieuse, de leur histoire ¹.

III

Ces relations s'étendront encore à mesure que la conquête romaine s'étendra en Grèce, et alors elles nous offriront un spectacle non moins intéressant. De même que les confréries dionysiaques ont absorbé, au deuxième siècle, tout ce qu'il y avait en Grèce d'art de la déclamation ou de talent musical, de même, quand elles rencontrent les acteurs romains, elles se les assimilent peu à peu, si bien qu'au deuxième siècle après Jésus-Christ il n'y a plus, sur les théâtres d'Italie, de distinction entre les acteurs d'origine étrangère et ceux d'origine nationale. On avait jusqu'alors distingué à Rome deux sortes et comme deux classes d'acteurs : les étrangers, primitivement Etrusques, sur lesquelles rejaillit tout le mépris attaché à la profession d'histricion, et les acteurs d'Atellanés ; les derniers sont ces jeunes nobles Romains, dont parle Tite-Live ², qui trouvent dans les représentations du théâtre d'agréables distractions, et qui font métier d'acteurs, pour occuper leurs loisirs, sans déroger à leurs devoirs de citoyen. Sous l'empire, ces distinctions s'effacent : il n'y a plus d'acteur qui soit méprisé à cause de sa profession ; plus de Labérius qui se plaint d'avoir trop vécu, parce que César l'a contraint de descendre sur la scène. Les acteurs sont devenus dans l'Etat un corps paisant, honoré de tous, patronné

¹ Pour plus de détail sur ce sujet, après les commentaires de M. Boeckh sur les inscriptions ci-dessus citées, on peut consulter celui de M. F. Lenormant sur la 26^e inscription d'Eleusis, dans ses *Recherches archéologiques à Eleusis* (Paris, 1862), p. 90 et suiv.

² VII, 2 et suiv.

par l'empereur, dont ils prennent le nom : ainsi, il y avait la corporation *ulpienne*, la corporation *antonienne* ; l'empereur régnant a pris la place du petit roi d'Asie ou d'Égypte, que tout à l'heure nous avons vu protéger les artistes de Bacchus. La constitution des confréries n'a pas changé pour cela : le but de leur activité est toujours le même. Leurs rapports avec l'autorité supérieure n'ont pas changé d'abord, à ce qu'il semble, mais ils ont eu de bien autres conséquences sous l'empire que dans les siècles des Attales et des Ptolémées. En Grèce, les corporations, en général, et spécialement les confréries d'acteurs, étaient devenues comme le refuge de la liberté individuelle ; à Rome, sous l'empire, elles deviennent au contraire, par un changement presque fatal, des instruments de despotisme. L'État exerce sur elles une autorité sans contrôle ; et, s'il leur accorde souvent de précieuses immunités, il leur fait sentir plus souvent encore sa volonté toute-puissante¹. Or, un temps vint où l'empereur ressentit à son tour les embarras de cette étroite tutelle. Tant que César est un prince païen, le théâtre jouit de toute faveur, et les confréries sont comme associées au culte public. L'empereur devenu chrétien, il n'en est plus de même : un combat s'engage entre son autorité à la fois religieuse et temporelle et les besoins d'une multitude habituée aux plaisirs du cirque et du théâtre. Obligé par sa foi de proscrire le théâtre, réduit par sa politique à le tolérer, il se trouve ainsi entre deux périls. Comme alors l'influence des orateurs chrétiens est très-grande, comme ils ne se méprennent pas sur les effets de ces représentations ; comme ils démontrent fort bien à l'empereur que ce ne sont pas là des fêtes *de Dieu*, mais bien *des dieux*, des fêtes du polythéisme, de ces divinités païennes

¹ Voir l'*Histoire de l'esclavage*, par M. H. Wallon, t. III, p. 187 et suiv. ; l'*Histoire des classes ouvrières*, par Granier de Cassagnac, et l'article du même auteur sur le socialisme de 1848, dans la *Revue contemporaine* du 15 août 1856, p. 65 et suiv.

qu'ils ont abattues, et que l'empereur lui-même a juré d'abandonner, force est bien à ce dernier de respecter les scrupules de l'Eglise et d'agir en conséquence. Ainsi est-il amené à priver les corporations d'un grand nombre de leurs privilèges, au risque de mécontenter le peuple, qui reste fidèle aux vieilles traditions. De là, des lois nombreuses, dont beaucoup sont perdues; mais ce qui en reste est suffisamment expressif. De 370 à 537, on en compte cinq ou six tendant toutes à restreindre les droits des acteurs et à combattre l'influence du théâtre. En 370, un premier décret¹ restreint pour les écoliers la liberté d'assister aux représentations dramatiques. En 371, nouvelle loi², qui attache les acteurs à leur état et leur interdit tout changement de religion, car, une fois devenus chrétiens, ils ne pourraient plus exercer leur profession, et les plaisirs du peuple en souffriraient. Il leur est pourtant permis de se faire baptiser, mais à l'agonie seulement; s'ils viennent à échapper, et qu'ils apostasient, le théâtre reprend tous ses droits sur eux. On voit que l'acteur est vraiment esclave de sa corporation; sa profession est une servitude. Une loi de 394 va jusqu'à interdire aux femmes et aux enfants toute relation avec eux³. Il est également défendu aux actrices de porter le vêtement des vierges chrétiennes. Honorius va plus loin encore⁴ en 413; il revient sur toutes les immunités concédées aux acteurs, afin d'assurer aux jeux du peuple leur splendeur accoutumée, *ut voluptatibus populi ac festis diebus solitus ornatus deesse non possit*. On retrouve dans la dureté de ces paroles un reste de ce ton impérial de la vieille langue latine. Il faut attendre un siècle et plus, jusqu'en 537, pour trouver dans

¹ Voir *Codex Theodosianus*, lib. XV, tit. VII, de *Scenicis*, édit. Godefroy, t. V, p. 409.

² *Ibid.*, édit. Godefroy, t. V, p. 410.

³ *Ibid.*, édit. Godefroy, t. V, p. 226.

⁴ *Ibid.*, édit. Godefroy, t. V, p. 429.

les lois de Justinien¹ une ordonnance qui reconnaît sans réserve, aux gens de théâtre, le droit et la liberté de faire leur salut.

IV

Cette lutte que le christianisme a soutenue dès son début, avec le théâtre, n'a pas cessé de nos jours, et on la retrouve à l'époque la plus brillante de notre théâtre français. En 1687 La Bruyère écrivait, dans son chapitre sur les jugements humains : « La condition des comédiens était infâme « chez les Romains, et honorable chez les Grecs : qu'est-elle chez nous ? On pense d'eux comme les Romains : on « vit avec eux comme les Grecs. » Et ailleurs² : « Quelle « idée plus bizarre que de se représenter une foule de « chrétiens de l'un et de l'autre sexe, qui se rassemblent « à certains jours dans une salle, pour y applaudir à une « foule d'excommuniés, qui ne le sont que par le plaisir « qu'ils leur donnent, et qui est déjà payé d'avance ? Il « me semble qu'il faudrait, ou fermer les théâtres, ou « prononcer moins sévèrement sur l'état des comédiens. » Ainsi, la douloureuse question se pose à quatorze siècles de distance, presque dans les mêmes termes : d'Aristote à saint Jean Chrysostome, de saint Jean Chrysostome à nos jours, la condition morale des acteurs n'a pas notablement changé. Concluons-nous de là qu'il n'y ait rien à espérer de ceux qui prétendent les réhabiliter dans l'opinion, en réformant leurs mœurs ? Faut-il en rester à ce doute indulgent d'Aristote, qui ne sait trop comment expliquer leur corruption et qui ne se demande pas s'il y aurait un moyen

¹ *Novelle*, 51 ; *Authent.*, 50.

² La Bruyère, *De quelques usages*, § 21, édit. Walckenaer.

de la prévenir ou de la corriger ? Toutes les professions qui tiennent au théâtre relèvent, au fond, du même tribunal ; sur ce point, Platon et Bossuet se donnent la main ; c'est au nom des mêmes principes qu'ils les condamnent. D'où vient cependant que leur ennemi toujours vaincu n'est jamais complètement terrassé et se relève toujours ? C'est qu'il y a là une de ces luttes qui remplissent éternellement l'histoire de l'humanité, une lutte sans fin entre les deux ordres de passions qui sollicitent notre nature, celles qui l'attirent en haut, là où est sa *racine céleste* (comme dit noblement Platon), et celles qui la ramènent vers les plaisirs mondains. D'ailleurs, si c'est l'imagination qui cherche ces plaisirs, si c'est le génie qui les lui prépare, et si le génie sait comprendre la grandeur de sa tâche et les devoirs qu'elle lui impose, par ce côté, le poète dramatique semble devoir trouver grâce devant la plus austère morale. Quant à l'acteur, si étroitement uni aux travaux du poète, qui fait valoir ses œuvres, par cet art qu'on pourrait appeler comme un second langage de l'auteur lui-même, pourquoi lui refuserait-on de l'honorer dans l'exercice de sa profession ? Ce sont là de graves et délicates questions, qui mériteraient d'arrêter plus longtemps l'attention de la critique et qu'il vaut mieux réserver pour un examen général de la moralité du théâtre grec¹.

¹ Comme documents à l'usage de ce débat, je signalerai, entre autres, le froid et pourtant curieux traité de la *Réformation du théâtre*, par l'ancien acteur L. Riccoboni (1743) ; les *Lettres sur les spectacles, avec une histoire des ouvrages pour et contre les théâtres*, par Desprez de Boissy (6^e édit. de Paris, 1777) ; l'article de M. Saint-Marc Girardin sur *Jean-Jacques Rousseau et le théâtre*, dans la *Revue des deux mondes* du 1^{er} août 1854 ; et, comme témoignages particulièrement curieux, celui de Montaigne, *Essais*, I, 25, et celui de Fléclier, *Mémoires sur les Grands-Jours* (Paris, 1844), p. 140.

§ 2.

RÉFLEXIONS SUR LA TRAGÉDIE GRECQUE¹.

Les poètes tragiques de la Grèce semblent n'animer leurs personnages que selon la mesure d'action que la loi ou les coutumes leur accordaient dans la vie publique ou privée. Voyez, par exemple, le théâtre d'Eschyle et celui de Sophocle. Les rois et les héros y sont toujours sur le premier plan. Quand le peuple paraît, ce que le poète nous met sous les yeux, ce n'est pas le spectacle d'une bruyante assemblée; ce n'est pas l'agora avec ses passions tumultueuses, avec les discours des orateurs et l'agitation de la foule. Le chœur est composé d'un petit nombre de personnages; encore ne représente-t-il quelquefois qu'une partie de la nation, la partie la plus faible et la moins agissante²; c'est un héros, c'est un roi qui tiennent la place du peuple lui-même. Les femmes surtout, dans la tragédie, témoignent de la condition que leur faisaient les lois dans la société contemporaine : la modestie de leur rôle en est une vive et fidèle image. Voyez, dans les *Sept Chefs* d'Eschyle, avec quel dédain les traite Étéocle ! Le ton de ses discours rappelle les dernières paroles de Périclès, dans l'oraison funèbre que Thucydide lui fait prononcer pour les soldats morts pendant la guerre : « Le plus grand mérite d'une femme devenue veuve, est de n'avoir parmi les hommes, soit dans l'éloge, soit dans le blâme, aucune célébrité. » Et ces paroles même, nous les retrouvons presque textuellement dans l'*Ajax* de Sophocle. C'est Tecmesse qui raconte au chœur de quelle façon elle avait voulu calmer la folie

¹ Résumées à la fin d'un cours sur ce sujet, et publiées dans la *Revue des cours publics* de 1856.

² Aristote, *Problèmes*, xix, 48; morceau que j'ai traduit à la suite de la *Podtique* (*Essai sur la critique chez les Grecs*, p. 408).

d'Ajax, et comment il l'a repoussée en lui fermant la bouche ; le silence, disait-il, est l'ornement des femmes :

Γυναῖξί κόσμον ἢ σιγὴ φέρει.

Les femmes semblent se résigner à cette infériorité humiliante ; toutes l'acceptent, même les déesses. Lisez le *Prométhée* d'Eschyle, et voyez de quel ton les nymphes de l'Océan consolent le Titan livré par Jupiter au plus cruel supplice, le Dieu qu'elles peuvent plaindre, mais qu'elles ne sauraient défendre. Il en est de même, dans *Agamemnon*, du rôle de Cassandre ; je ne sais quelle douceur et quelle timidité se mêle continuellement à ces accents hardis inspirés par les dieux, à ces terribles prophéties qui annoncent de nouveaux malheurs à la famille des Atrides, et font deviner au cœur, qui refuse de comprendre, le forfait de l'épouse adultère. On sent que si elle pouvait chasser le dieu de son cœur, suivant la belle expression de Virgile :

Magnum si pectore possit
Excussisse deum,

elle reviendrait d'elle-même à cette humilité que la loi imposait à son sexe.

Les femmes, alors, ne s'affranchissent guère de cette réserve austère que par le crime et pour le crime ; elles connaissent peu la force unie à la décence et à la grâce. Telle est Clytemnestre, qui n'est d'abord qu'une mère irritée, devenue bientôt la femme adultère, et s'emportant enfin jusqu'au meurtre d'Agamemnon ; telle est encore Electre, qui ne sort aussi de sa timidité que pour venger cet acte sanguinaire, et accomplir ainsi ce qu'elle croit être un ordre des dieux.

C'est à peine si l'amour fait quelquefois élever la voix à ces modestes héroïnes, soit l'amour conjugal d'une Déjanire

ou d'une Teemasse, soit l'amour plus tendre, mais non moins chaste, d'Antigone pour le fils de Créon.

On dirait qu'elles en sont encore au temps dépeint par Homère. Elles ont, en quelque sorte, le pudique embarras de Nausicaa dans ce sixième chant de l'*Odyssée*, si pur, si imprégné d'un parfum de vertu, que saint Basile ne craignait pas de l'offrir comme un modèle idéal à des familles chrétiennes.

L'autorité de ces convenances sévères semble s'affaiblir dans le drame d'Euripide. Cette réserve et cette modestie de geste et de paroles y font place à l'expression d'une passion plus vive, qui parfois même va jusqu'à l'emportement. Jusqu'alors, les portes du gynécée ne s'étaient que rarement et discrètement ouvertes pour les héroïnes de tragédie; Euripide veut et ose davantage. Aux sentiments honnêtes, il cherche une expression plus forte, et, comme s'il craignait que ce ne fût pas assez, il va demander l'intérêt à la peinture des passions désordonnées et même des sentiments les plus honteux.

Peut-être ce changement s'explique-il par la vie même du poète. Ce n'est pas comme Eschyle, ce héros de Salamine, qui compose des vers et fait des tragédies pour charmer ses loisirs de citoyen, et qui, dans l'épithaphe qu'on lui attribue, ne se souvient que de sa gloire militaire; ce n'est pas non plus, comme Sophocle, un *eupatride* désigné, par son illustration même, pour figurer dans les cérémonies religieuses. Au contraire, Euripide est sorti de très-bas, et ne s'est élevé que par de longs et pénibles efforts. On peut dire de celui-ci ce que Sénèque le père disait d'un écrivain de son temps: « Ad famam ingenii, confidentibus magis hominibus quam volentibus, pervenerat. » Sa vie, en outre, fut fort agitée. Il ressentit des passions violentes, il eut de grandes misères domestiques. Souvent vaincu sur la scène, il le fut quelquefois par d'indignes rivaux. Une sorte de fatalité douloureuse sem-

blait le poursuivre partout. Aussi sent-on percer sous les discours de ses personnages je ne sais quel fond de rancune et de colère : cela est sensible surtout dans les rôles de femmes. Euripide avait beaucoup aimé les femmes ; il avait beaucoup souffert par elles. Toutes ces luttes intérieures, qui déchiraient son âme, se reflètent dans ses œuvres. Personne n'a médité plus fréquemment des femmes ; personne ne les a plus délicatement louées. D'ailleurs, au temps où il écrit, un changement considérable venait de modifier la constitution du théâtre attique. La jeunesse d'Euripide coïncide avec l'établissement définitif de la comédie grecque sur la scène que la tragédie d'abord occupait seule. Or, on sait ce que fut la comédie dans cette première période ; peut-être quelque chose de la licence qu'on lui permettait a-t-il passé de bonne heure dans le style et dans les peintures d'Euripide. Aristophane lui reproche d'avoir souillé les fêtes de Bacchus en y traînant d'impures héroïnes ; mais n'a-t-on pas le droit d'être au moins surpris de ce reproche, quand on sait ce que le poète comique s'est permis lui-même de licences pareilles ?

Grâce à la liberté plus grande qui lui permit d'arracher la femme au silence du gynécée pour l'exposer au grand jour de la publicité tragique, grâce à un génie heureusement inventif et peu scrupuleux dans ses inventions, Euripide a pu intéresser plus que n'avait fait aucun de ses maîtres ou de ses émules. Il néglige, il est vrai, cet art des proportions, cette composition savante, qui distinguent les monuments classiques et sont le cachet même de la perfection. Il s'occupe plus, comme l'a dit un de ses modernes confrères, de frapper fort que de frapper juste. Mais malgré ces défauts, que déjà signalait la critique ancienne, les pièces d'Euripide réussissaient à la scène, et il a mérité l'éloge que lui décerne Aristote, d'être le *plus tragique* des poètes¹.

¹ Aristote, *Poétique*, chap. XIII.

Ces triomphes, même après Eschyle, après Sophocle, ne sont-ils pour la tragédie que le commencement d'une décadence, et ce surcroît d'innovations n'est-il que l'effort tardif d'un art qui court aux expédients après avoir épuisé ses ressources légitimes? Il ne faudrait pas s'y tromper : les phases diverses de la tragédie ne se succèdent pas sur le théâtre d'Athènes aussi régulièrement qu'on serait tenté de le croire. Elles y sont presque contemporaines. Dans l'activité incessante du génie grec, le progrès est partout ; il est en même temps sous toutes les formes : il y a mouvement, d'une part, de la licence à la règle, de la froideur à la vivacité, de la fantaisie à la raison sévère, de la négligence à la régularité ; mais il y a des retours en sens opposé. Telle pièce d'Euripide semble être l'œuvre d'un inventeur aux abois, qui veut de la nouveauté à tout prix, et cependant a été écrite avant telle œuvre beaucoup plus parfaite. Son *Electre* et son *Œdipe*, par exemple, paraissent avoir précédé les chefs-d'œuvre de Sophocle qui portent les mêmes titres. La chose est bien attestée pour son *Philoctète*. L'*Alceste*, qui est (on le reconnaît aujourd'hui) une des meilleures pièces d'Euripide, se place dans la première période de la vie de son auteur. Après que la tragédie d'*Alceste* eut pris, un jour, dans la tétralogie, la place ordinairement réservée au drame satyrique, Euripide et bien d'autres sont revenus encore à ce dernier genre de composition, qui était consacré par une longue tradition et par une faveur toute populaire.

Ces sortes de contradictions sont fréquentes dans le théâtre grec. Par exemple, la légende des Labdacides offre un intérêt qui se développe et s'épure sans cesse, depuis le crime de Laïus jusqu'à l'innocent martyr d'Antigone. On croirait que Sophocle a dû suivre une marche analogue dans les différentes tragédies dont cette légende lui a fourni le sujet ; et pourtant l'*Antigone* a été écrite longtemps avant les deux *Œdipe* ; l'*Œdipe à Colone* ne fut même pas représenté du vi-

vant de son auteur. L'union des diverses parties d'une trilogie tragique n'a donc jamais été une véritable loi du théâtre ni une nécessité pour le talent du poète ; on s'explique assez bien par là comment Aristote a pu n'en point parler dans sa *Poétique*¹, et, à l'époque où nous conduit la mort de Sophocle, on devine que le temps n'est pas loin où un de ses élèves, peut-être son fils ou son petit-fils, se présentera au concours avec une seule pièce, pour disputer le prix, comme nous l'apprend une notice de Suidas : δράμα πρὸς δράμα ἀγωνίζεσθαι.

La vie même de ces grands artistes est pleine de contrastes saisissants. Vous diriez que leur talent échappe aux conditions ordinaires du progrès dans la jeunesse, du déclin et de la caducité dans la vieillesse. Lucien a fait un recueil des exemples célèbres de longévité. On y voit que beaucoup de grands poètes de la Grèce ont vécu jusqu'à quatre-vingts et même jusqu'à cent ans : tels sont Archiloque, Stésichore, Simonide, Anacréon, Epicharme, Pindare, enfin Eschyle et Sophocle. Eschyle triomphe jusqu'à son dernier jour. A quatre-vingt-quatre ans, Sophocle fait représenter *Philoctète*. Il compose vers le même temps l'*Œdipe à Colone*, qu'il lègue à ses fils en mourant, et que l'on peut appeler son chant du cygne. Euripide, à son tour, après une vie tristement agitée, meurt au lendemain d'une victoire, et laisse à son fils une trilogie qui fut couronnée l'année suivante, et dont deux pièces heureusement sont venues jusqu'à nous : l'une est l'*Iphigénie à Aulis*, un de ses chefs-d'œuvre ; l'autre, *les Bacchantes*.

Un dernier contraste et qui n'est pas le moins étonnant dans cette noble histoire du génie dramatique, c'est qu'au milieu de ce peuple de commerçants, d'hommes de guerre et d'orateurs, la tragédie se mêle si peu aux réalités de la vie contemporaine. En plusieurs siècles, à peine peut-on compter

¹ Voir l'*Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs*, p. 207.

cing ou six pièces inspirées par les événements contemporains. On cite, par exemple, de Phrynichus, *la Prise de Milet* et *les Phéniciennes*. Nous avons *les Perses* d'Eschyle; ce poète avait fait aussi une pièce intitulée *les Etnéennes*, qui se rapportait sans doute à la fondation récente de la ville d'Étna par Hiéron. Ce fut de même apparemment en l'honneur d'un roi de Macédoine, son bienfaiteur, qu'Euripide composa sa pièce d'*Archélaüs*. A cette liste, les autres poètes tragiques n'ajouteraient pas plus de deux ou trois titres. D'aussi rares exceptions ne font que confirmer la règle et nous montrent combien les poètes tragiques se complaisent, loin du présent, dans les lointaines traditions de l'histoire héroïque. Ce n'est pourtant pas que le drame fasse défaut autour de Sophocle et d'Euripide. Je ne vois plus, il est vrai, comme au temps de vieil Eschyle, cette lutte terrible de la Grèce et de l'Asie, dont l'émotion a si heureusement passé dans quelques pages des *Perses*, et dont Hérodote nous a donné, en prose, un vivant tableau; mais je vois alors la lutte de la Grèce contre elle-même. Quel drame, par exemple, que celui que Thucydide nous raconte au troisième livre de son histoire¹ ! Mitylène, une des villes tributaires d'Athènes, se révolte, excitée et secourue par des troupes de Lacédémone. Le général athénien Pachès y est envoyé, il soumet la ville, fait prisonnier le chef des Lacédémoniens, Salmethos, et l'envoie à Athènes avec un millier de Mitylénéens. Salmethos mis à mort, on délibère sur le sort des autres captifs. Ils sont condamnés à mourir, et avec eux tous les Mitylénéens en âge viril; les femmes et les enfants seront réduits en esclavage. On expédie de suite une trième à Pachès, pour lui porter cet ordre terrible. Mais dans la nuit qui suit cette délibération les Athéniens se repentent de l'atrocité de leur décision et se font frémir. Une assemblée nouvelle est convoquée. Cléon veut qu'on maintienne l'arrêt;

¹ Chap. xxxv et suiv.

Diodote s'élève contre lui ; puis d'autres orateurs échangent les arguments de la vengeance et ceux de la pitié. Enfin la pitié l'emporte ; aussitôt une nouvelle galère est expédiée, avec ordre de faire force de rames pour arriver à temps et prévenir l'exécution des premiers ordres, car la première avait un jour et une nuit d'avance. Elle arrive au moment où Paches lisait au peuple le décret de mort ; il était temps encore : Mitylène est sauvée. Mais à côté de la clémence une froide et barbare politique avait maintenu ses droits ; les Mitylénéens envoyés à Athènes comme principaux auteurs de la défection, la payèrent de leur tête : il y en avait mille, et même un peu plus, nous dit Thucydide.

Quel drame encore, et à la même date, que la révolte de Platée ! Quelle scène que ce débat, où l'iniquité prend le voile de la justice, où les Platéens tour à tour et les Thébains viennent plaider leur cause devant les Lacédémoniens assemblés, où une sentence, arrêtée d'avance, prononce enfin la ruine de Platée et la mort de plus de deux cents victimes parmi ses habitants !

Voilà ce qui s'agitait dans Athènes ou tout près d'elle entre la représentation de la *Médée* d'Euripide (432) et les débuts d'Aristophane. C'est ce temps de douloureuse et sanglante discorde que Thucydide a résumé dans des pages éloqu岸tes et justement célèbres ¹.

En bien, dans toutes ces tragiques horreurs de la réalité contemporaine, rien n'a pu séduire ni distraire le génie des poètes ou l'attention des spectateurs qui de tous les points de la Grèce affluaient au théâtre de Bacchus. A peine trouve-t-on dans les drames de ce temps quelque allusion plus ou moins éloignée aux événements qui troublaient la pa-

¹ Thucydide, III, LIII et suiv.

² III, LXXI-LXXXII, chapitres qu'on trouvera traduits plus haut dans ce volume, p. 291 et suiv.

trie¹. Il est possible, par exemple, et même presque certain que l'*Andromaque* d'Euripide porte la trace des colères d'Athènes contre Lacédémone pendant cette époque de leurs dissensions. Quelque chose aussi des rivalités d'Athènes et d'Argos se retrouve assurément dans *les Suppliantes* du même poète. Déjà *les Euménides* d'Eschyle se rapportent aux attaques d'Ephialte contre l'Aréopage. Dans la vie de Thésée, Plutarque nous apprend que certains personnages odieux aux Athéniens furent plus d'une fois maltraités par les tragiques. Tel était, par exemple, Minos, que le peuple n'aimait pas, parce que c'est à lui que la Crète avait dû sa marine longtemps florissante, rivale même de celle d'Athènes, et à cause des fameuses traditions sur le Labyrinthe, sur le Minotaure, sur le honteux tribut dont Thésée affranchit enfin ses concitoyens. Au contraire, Thésée, le héros libérateur, avait toutes les prédilections du peuple d'Athènes ; les poètes s'accordent avec la tradition populaire pour exalter ses vertus et pour atténuer ses fautes. On peut croire également que la fable d'Ion, dans la pièce d'Euripide, n'est pas étrangère à l'intention de réhabiliter ce fondateur de la race ionienne, dont la réputation se trouvait un peu compromise par les aventures attribuées à sa mère Créüse. Mais ces derniers exemples ne sont déjà plus que de l'histoire idéalisée. Quant à l'histoire proprement dite, il faut se garder de la chercher trop curieusement chez les tragiques sous de vagues et douteuses allusions. La critique ne s'est pas toujours préservée de cet excès. On a conjecturé, par exemple, que le *Philoctète* de Sophocle rappelait le retour prochain d'Alcibiade ; on a retrouvé dans l'*Œdipe roi* du même poète une sorte d'allégorie du gouvernement de Périclès et des malheurs de ce siècle. Ce sont là des conjectures peu vraisemblables et contraires au génie de la tragédie grecque.

¹ Voir sur ce sujet une thèse ingénieuse et savante de M. Weil, *De tragædiarum: græcarum cum rebus publicis conjunctione*, Paris, 1845, in-8.

Si les Athéniens avaient aimé la politique au théâtre, qui les empêchait de l'admettre dans leurs tragédies, comme ils le firent dans leurs comédies? Pourquoi voyons-nous, au contraire, que, dans *les Perses* même, c'est-à-dire dans une pièce inspirée par des événements récents et glorieux, l'histoire est dominée par des conceptions idéales, au point d'en être souvent méconnaissable? Il y a bien peu de noms propres dans cette pièce, et pas un seul nom d'Athénien. C'est à Suse que la scène se passe, et les Perses seuls y figurent, comme si, à défaut de l'éloignement des temps, l'éloignement des lieux était nécessaire pour l'illusion dramatique. Ce que les Athéniens semblent avoir demandé aux poètes tragiques, ce n'est donc pas l'histoire proprement dite; c'est plutôt un tableau idéal qui les reportât dans le lointain brillant de l'époque héroïque. Dans l'antiquité même et au milieu de ces tragiques épisodes que nous rappelions tout à l'heure, un démagogue, Cléon, reprochait à ses concitoyens d'aimer à vivre ailleurs que dans leur siècle et dans la réalité¹. Il faut le dire : cette espèce de loi imposée aux poètes, elle est bien, si l'on veut, la maladie du peuple athénien; mais elle est aussi sa vertu. Architectes, peintres, statuaires et poètes, tous alors semblaient s'accorder pour ravir les âmes de leurs contemporains à ces misères de la vie présente. Combien de purs chefs-d'œuvre en tout genre n'a pas produits le seul temps des rivalités d'Athènes et de Sparte! Pour nous réduire à l'objet même de nos études, les représentations tragiques, durant ce temps si plein de désastres, reposaient les esprits des horreurs de la guerre civile ou étrangère; elles faisaient diversion à ces affreuses scènes que Thucydide nous a si vivement dépeintes; elles étaient en quelque façon ce que furent au moyen âge ces *trêves de Dieu*, qui suspendaient

¹ Voir chez Thucydide (III, 38), le discours de Cléon dans l'affaire de Mitylène.

les hostilités entre les peuples chrétiens. Les rivaux mêmes des Athéniens se laissaient entraîner à cet enthousiasme pour une poésie pleine d'illusions. Lysandre, occupant Décelie avec les troupes de Lacédémone, allait s'emparer d'Athènes. Les assiégés demandent une trêve d'un jour, pour célébrer les funérailles de Sophocle et pour porter les cendres du grand poète dans le tombeau de sa famille, sur le territoire alors occupé ou menacé par l'ennemi. Lysandre la refuse. Bacchus lui apparaît et lui ordonne par deux fois de céder à la prière des Athéniens en faveur du poète qui a tant honoré les fêtes Dionysiaques. Lysandre se rend alors, et la suspension d'armes est accordée¹.

Peu de temps après, Athènes était prise. Une voix s'éleva dans le conseil des vainqueurs pour demander qu'elle soit rasée et qu'on sème du blé sur ses ruines, ainsi que dans un champ. Mais un chanteur est là, qui répète quelques vers d'une pièce d'Euripide; les généraux ennemis fondent en larmes, et la gloire poétique d'Athènes la sauve au moins d'une entière destruction².

Il y a plus; des fouilles récemment faites à l'Acropole ont mis au jour de longs fragments d'un inventaire du trésor de Minerve, où, parmi les dons offerts à la déesse l'an 404 avant notre ère, se trouve une couronne d'or offerte par *Lysandre, Lacédémonien, fils d'Aristocrite*. C'est le nom même de celui qui s'empara d'Athènes³. Ainsi, ou nous sommes trompés par une ressemblance de noms bien étrange, ou le cruel Spartiate, comme touché d'un remords, était lui-même allé déposer son offrande aux pieds de la déesse protectrice d'Athènes, de celle qui personnifie si bien le génie attique dans tout ce qu'il avait à la fois d'élégant et de généreux.

Après tout, ce génie si pur, si amoureux du beau; si épris

¹ Biographie anonyme de Sophocle.

² Plutarque. *Vie de Lysandre*, chap. xv.

³ Boeckh, *Corpus Inscript. græc.*, n° 150.

de l'idéal, c'est le meilleur titre d'Athènes et de la Grèce entière à notre constante admiration ; c'est ce génie qui lui a fait pardonner jadis et qui lui fera pardonner encore bien des fautes. Tant qu'un peuple conserve une si noble passion au milieu des misères de la vie réelle, tant qu'il a foi aux vérités de l'âme et qu'il les place au-dessus de tout intérêt vulgaire, de toute affection pour les choses périssables, pourrions-nous jamais désespérer de lui et de ses destinées ?

§ 3.

DU ROLE DES FEMMES

DANS LE THÉÂTRE COMIQUE D'ATHÈNES ¹.

Il suffit de parcourir *les Fêtes de Cérès*, *Lysistrata* et *l'Assemblée des femmes*, pour comprendre ce qu'étaient le poète et la société pour qui la suprême indécence n'était pas la dernière dégradation de l'art et du talent.

Une comédie où des Athéniennes, réunies pour la fête de Cérès et de Proserpine, conjurent de se venger des insultes d'Euripide, et où toute l'action repose sur le déguisement du beau-père de ce poète qui s'est introduit dans la salle des mystères ; où Mnésilochus, ainsi affublé, devient pendant plusieurs scènes l'objet des plus sales équivoques ; où la cause des femmes est débattue en deux plaidoyers contradictoires, mais qui, tous deux, frappent en réalité sur le sexe lui-même ; une pièce qui roule tout entière sur une conspi-

¹ La première partie de ces réflexions, résumant une de mes leçons à la Faculté des lettres, a été publiée, en italien, dans la *Rivista Europea*, Milan, 1845, vol. I, p. 107-114. Je l'ai librement modifiée en la reproduisant ici.

ration des femmes pour forcer leurs maris, par les douleurs du veuvage, à ramener enfin dans l'Attique la paix trop longtemps désirée ; une pièce enfin, où, pour dernière nouveauté (c'est Aristophane qui le dit lui-même), on nous représente les femmes déguisées en hommes, tenant l'assemblée à la place de leurs maris, décrétant une constitution nouvelle, et, entre autres lois inattendues, la communauté des biens et celle des femmes ; où toutes les conséquences de cette fiction sont produites sur la scène avec une étrange licence de situations et de paroles ; de telles œuvres posent devant nous le plus grave problème d'histoire et de morale. Admises par le magistrat aux honneurs de la représentation publique, applaudies par un peuple dont la politesse était passée en proverbe, couronnées par des juges d'élite, on ne les excusera point comme le caprice accidentel d'une imagination en délire ; il faut les expliquer par les lois et les mœurs contemporaines, et par là même justifier la critique de s'y être arrêtée quelque temps.

Le théâtre antique, avec ses immenses gradins à ciel ouvert, ses portiques, ses vastes horizons sur une mer éblouissante, avec ses masques, ses cothurnes, et ses machines gigantesques comme la scène où elles se meuvent, ressemble peu à nos théâtres modernes. L'auditoire d'Athènes ne rappelle pas davantage ceux de nos vingt salles de Paris. Il est certain, en effet, que tous les citoyens pouvaient y trouver place avec les étrangers¹, mais pour les représentations comiques les femmes en étaient exclues (j'en suis du moins persuadé pour le temps d'Aristophane). La tragédie seule leur était permise, et tout au plus, après la tragédie, le *drame*

¹ Les calculs d'un savant architecte, qui fouille en ce moment même les ruines du théâtre de Bacchus, à Athènes, portent à plus de vingt mille le nombre des places que contenait ce théâtre : c'est plus que n'en offrent aux amateurs de spectacle tous les théâtres chantants et parlants de notre capitale.

satyrique, où la verve du poète s'égarait quelquefois sans doute en peintures licencieuses, quoique plus souvent elle se contentait dans cet idéal de bonhomie railleuse et enfantine qui caractérise le satyre de l'antiquité. Si d'ailleurs il était vrai qu'on donnât le même jour des *tétralogies* et des comédies, ce que personne encore n'a bien démontré, on devrait admettre qu'à un certain moment le héraut faisait sortir les femmes de l'auditoire ; et alors il se passait dans le théâtre de Bacchus quelque chose d'analogue à ce qu'on rapporte d'un pays voisin du nôtre, où, quelquefois, après un dîner, les femmes se retirent et laissent le champ libre aux épanchements du vin et de la gaieté¹.

Quoi qu'il en soit de cette question toute secondaire, les femmes, répétons-le, n'assistaient point aux comédies de Cratinus et d'Aristophane ; elles assistaient, même avec les enfants, aux tragédies de Sophocle et d'Euripide. Ici se montre un des traits caractéristiques de l'art grec et de la société athénienne.

Si la femme, à Athènes, n'était pas soumise, comme aujourd'hui encore chez les Orientaux, à une avilissante reclusion, elle y était, du moins, retenue par de sévères convenances au fond du gynécée : peu ou point de commerce avec les hommes, même aux heures de repas ; point de *cercles*, point de conversations, et, par conséquent, plus de milieu, pour ainsi dire, entre cette vie pure, mais froide et austère, du gynécée et l'impudique publicité des mœurs de la courtisane. Aspasia seule peut-être, dans ce grand siècle de Périclès, eut le privilège de relever par la décence une

¹ Voir notre *Essai sur la critique*, p. 504 et suiv. : « Si les femmes athéniennes assistaient à la représentation des comédies. » Aux témoignages cités dans ce morceau on peut objecter un texte d'Aristophane (*Eccles.*, vers 22) avec la note de son scholiaste ; mais il n'est pas évident que le décret de Sphyromachus, auquel Aristophane fait allusion, se rapporte aux comédies.

position au moins équivoque ; seule peut-être, elle réussit à ravir l'estime par la séduction des manières élégantes et par l'ascendant du génie ¹.

Le théâtre nous offre un fidèle reflet de ces contrastes marqués. Si la loi permet à tous, sans aucune distinction, le spectacle de la tragédie, c'est que la tragédie est pleine d'hommages à la première vertu des femmes, à la pudeur. Antigone, Ismène, Déjanire, Alceste, Iphigénie, voilà l'honnête femme athénienne ; timidement voilée à nos regards, quelque violente passion qui l'anime, dévouement, jalousie, amour légitime ou coupable, jamais sa bouche ni ses gestes ne la trahiront tout entière. Quelquefois il semble que le poète craigne de la faire parler, et presque de la montrer sur la scène ; il a pour elle comme un art de l'ombre et du silence.

Par une exception qui fut remarquée, Euripide oubliant qu'il parlait à des mères, à des épouses, à de jeunes filles. Sophiste avec une âme de poète, incrédule avec une foi vive à la religion du beau, il poussa l'émotion tragique au delà des bornes prescrites par une loi qu'Aristote ne rédigeait pas encore, mais qui vivait au fond de toutes les consciences. Il outragea les femmes par l'invective oratoire, mais plus encore par la franche peinture des passions les plus ardentes. C'était déchirer le voile où s'enveloppait une modestie austère. Aussi voyons-nous quelles clameurs s'élevèrent contre l'impiété d'Euripide, combien d'injures répondent à ses injures, combien d'anathèmes à ses malédictions.

On s'étonne, il est vrai, de trouver à la tête de ses ennemis l'auteur de *Lysistrata* et de *l'Assemblée des femmes*. Aristophane, défenseur et protecteur du sexe qu'il insulte si cruellement et si haut ! Etrange contradiction, que semblent pourtant expliquer les règlements du théâtre au siècle d'A-

¹ Voir, sur Aspasia, l'article de M^{me} de Staël, dans la *Biographie universelle*, et l'analyse d'un mémoire de M. de Burigny, dans le *Recueil de l'Académie des belles-lettres*, t. XXXI, *Histoire*, p. 69-75.

ristophane ! Le jour où Aristophane est admis à introduire sur la scène un chœur comique, ce jour-là les femmes n'ont pas eu le droit de s'asseoir au théâtre : c'est l'excuse du poète, et c'est aussi son malheur. L'absence des femmes a comme déchaîné les ardeurs impatientes de la satire, les instincts d'une gaieté turbulente et grossière. Ainsi que dans ces *symposia*, ou « réunions à boire, » dont le nom n'a pas de synonyme aujourd'hui chez les gens de bon ton, et où l'on n'admettait avec les buveurs que des courtisanes et des danseuses, acteurs et spectateurs se connaissent tous et parlent la même langue. Point de femmes sur la scène (on sait que les *actrices* ne paraissent guère avant l'époque romaine), point de femmes sur les gradins, à moins toutefois qu'une courtisane ne s'y soit glissée à la faveur d'un déguisement ; le poète n'a plus de raison pour rien ménager, rien voiler, rien sous-entendre¹, il peindra sans réserve le vice et la débauche, et jusqu'à leurs derniers égarements. Une comédie au théâtre peut devenir une orgie, car chacun a laissé, en entrant, sa pudeur à la porte ; l'esprit et la licence feront seuls les frais de la fête. L'esprit et la licence sont ce qui manque le moins à Aristophane et aux poètes de son école ; jamais plus de verve dans le dialogue, plus d'amertume et de vivacité dans la plaisanterie, ne s'unirent à une plus large conception de l'effet dramatique. Nos ancêtres aussi ont connu ce dévergondage satirique, et maintenant que nos vieilles comédies sortent l'une après l'autre de la poussière des bibliothèques, on commence à voir qu'Aristophane eut des rivaux sur les tréteaux de la foire, avant d'en rencontrer de plus dignes à

¹ M^{me} de Staël, *De la Littérature*, chap. III. Quant à ce que remarque le même auteur (chap. IV), qu'on ne trouve pas un seul portrait de femme dans les *Caractères* de Théophraste, observation qu'a aussi faite M. Havet (*Sur la Rhétorique d'Aristote*, 1846, p. 78), peut-être ne faut-il rien conclure de cette lacune dans un livre qui, selon toute apparence, ne nous est pas parvenu complet.

l'hôtel de Bourgogne ; il faut même avouer quelquefois que nos Eupolis de carrefours parlent à leur auditoire chrétien (d'où rien ne prouve que les femmes fussent exclues) encore plus librement que les comiques d'Athènes. Mais tout ce théâtre du bon vieux temps n'a pas une comédie régulière à nous offrir¹ ; c'est un chaos, fécond déjà, et d'où jaillit souvent l'étincelle, mais, enfin un chaos où nous démêlons avec peine, après un long oubli, les premiers rudiments de l'art. Aristophane, au contraire, et les siens sont en leur genre les plus habiles artistes d'un siècle qui produisit Sophocle, Thucydide et Phidias. L'*atticisme*, c'est l'exquise politesse, que les Romains mêmes n'ont pas cru atteindre dans leur *urbanité*, et qui parmi les modernes honore singulièrement la civilisation et l'esprit français. Voilà pourquoi Aristophane n'est point assez justifié par les désordres d'un temps demi-barbare.

Pour le comprendre, il faut se dire qu'il y avait deux sociétés dans Athènes, celle des femmes libres, sévèrement interdite aux indiscretions de la médisance et de la curiosité, et que la tragédie traduisait sur la scène, mais avec respect et mesure ; puis la société des femmes perdues, soit par naissance, soit par l'influence d'une corruption trop commune, et que c'est là le monde que peint Aristophane. Les plaidoyers des orateurs attiques nous offrent le même contraste : que l'on compare seulement le discours *contre Nééra* et les discours d'Isée *sur la succession de Ménéclès* et *sur la succession de Pyrrhus*. Chez nous aussi on aurait une étrange idée des mœurs de la famille, si on les cherchait dans certains romans, dans certains feuilletons que la presse propage avec une indifférence coupable, ou dans les journaux qui reproduisent les audiences de la justice civile et criminelle. On

¹ Voir, entre autres preuves, la collection publiée, en 1837, chez Techener, par MM. F. Michel et Leroux de Lincy, et comparer l'ouvrage instructif et piquant de M. Lenient *sur la Satire en France au moyen âge* (Paris, 1859).

méconnaîtrait le peuple d'Athènes en le jugeant d'après les sales personnages de Cinésias et de Lysistrata. Il y a bien peu de place chez Aristophane pour la peinture des sentiments honnêtes. Chez lui, la vie du ménage, c'est une lutte de méfiances et de basses tromperies; le mariage, quand il intervient en quelque scène de ses pièces, ne sert guère qu'à motiver un épithalame licencieux. En présence de pareils tableaux, M^{me} de Staël a fort bien dit que les Grecs « avaient le goût qui tient à l'imagination, et non celui qui naît de la moralité de la vie » et que s'enivrer des sentiments, était presque un devoir dans le culte des Athéniens, tandis que le renoncement au monde et à ses pompes doit être la vertu des modernes. Ajoutons toutefois qu'Aristophane ne représente pas ici les vraies mœurs d'Athènes, toutes les mœurs d'Athènes, et que ce qu'il ne fait point, les comiques ses successeurs le feront à peine. Parcourez les titres, les fragments de leurs ouvrages perdus, les imitations de Plaute et de Ménandre; vous retrouverez partout des noms, des intrigues de courtisanes; çà et là quelques nobles descriptions de l'amour maternel, du dévouement filial, parce qu'il faut bien que la nature humaine çà et là reparaisse et retrouve ses droits, mais partout cette tache indélébile de la prostitution et celle de l'esclavage qui offrait à la corruption des facilités déplorables. Tristes fêtes, sans doute, à nos yeux que ces bacchantes de la comédie, où l'argent d'Athènes se dissipait en plaisirs souvent honteux, où la religion s'associait à toute une poésie de luxure et d'impudence; tristes fêtes, sans doute, mais qui n'ont pas, à leur date, le sens que nous leur prêtons par un injuste retour de sévérité. Il n'y faut ni exagérer, ni méconnaître la part personnelle des poètes.

D'ailleurs, si grande qu'elle soit, la faute des poètes portait en elle-même une partie de sa punition.

Comme la comédie athénienne s'est trop attachée aux événements et aux passions de chaque jour, dès le lendemain

elle perdra la moitié de son prestige; comme elle a trop souvent peint les désordres d'une vie sensuelle, elle sera bientôt réprochée par une philosophie plus pure et plus sévère, et de ses innombrables productions, celles-là seules survivront qui parlent aux âmes honnêtes et secondent le progrès moral de la société. Aristophane déjà se vantait d'avoir épuré la comédie, et faisait honte à ses prédécesseurs de leurs sales fictions; Aristophane bientôt subira le reproche qu'il a tant prodigué. Avant même que le christianisme eût animé la morale d'un esprit nouveau et rendu aux femmes une place plus digne d'elles, au sein de la famille régénérée, des philosophes, comme Plutarque¹, condamnent durement les peintures d'Aristophane et les déclarent indignes d'un homme poli et d'un homme de bien. Ménandre, plus rapproché déjà des réalités de la vie moyenne, leur paraît un peintre plus fidèle et surtout un maître moins dangereux. Il semble même que cette nouvelle école ait presque désarmé la critique austère de saint Augustin, sinon par l'honnêteté des mœurs qu'elle représente, au moins par la réserve ordinaire de son langage²; aussi ne puis-je me résigner au jugement qu'en porte un critique, d'ailleurs des plus compétents en cette matière, M. Ch. Benoît, quand il écrit : « La vieille comédie, ce chant de triomphe de la sensualité, avec sa naïve brutalité

¹ *Comparaison d'Aristophane et de Ménandre*, ouvrage dont la perte est éminemment regrettable, à juger par la courte analyse qui nous en est seule parvenue. Le savant Galien avait écrit, comme il l'atteste lui-même (t. IV, p. 368, éd. Kähn), un ouvrage, également perdu aujourd'hui, sur cette question : *Si l'ancienne comédie est une lecture utile pour la jeunesse.*

² *De Civitate Dei*, II, 8 : « Et hæc sunt sceni corum tolerabilia ludorum, comœdiæ scilicet et tragœdiæ, hoc est fabulæ poetarum agendæ in spectaculis, multa rerum turpitudine, sed nulla saltem, sicut alia multa, verborum obscenitate compositæ; quas etiam inter studia, quæ honesta ac liberalia vocantur, pueri legere et discere coguntur a senibus. »

et ses effrontées gaillardises, avait, sans doute, une influence moins pernicieuse sur les mœurs que telle pièce de la comédie nouvelle, qui, en troublant le cœur, y insinuait bien plus profondément les maximes de la morale relâchée, et, par l'attrait d'une plus grande décence extérieure et d'une certaine élégance dans le libertinage, séduisait les plus délicats¹. » Comment, en effet, se défendre de beaucoup d'indulgence pour les pièces de Ménandre, si on les compare à celles d'Aristophane? et pour la société qu'elles représentent, si on la compare à celle du siècle de Périclès? Bossuet lui-même (c'est M. Benoît qui me le rappelle dans une note) comprenait Térence, c'est-à-dire un imitateur fidèle de l'école de Ménandre, parmi les auteurs que devait lire son royal élève; or, on sait ce que Bossuet pense, en général, du théâtre et de la comédie. Il sentait apparemment le charme instructif et tout moral d'une pareille lecture. Je retrouve avec bonheur la même indulgence chez Fléchier². Qu'au nom d'une loi rigoureuse on supprime le théâtre comique, je le comprends; mais si une fois on l'admet, quelles œuvres préférer, en ce genre, à celles qui peignaient si vivement et si délicatement, sans mensonge, mais sans exagération, la vie humaine sous toutes ses formes? Pour ma part, devant ces restes de la comédie attique, à sa dernière période, je me persuade volontiers que les mœurs dont elles offrent l'image, plus molles peut-être, étaient, en même temps, moins corrompues qu'au siècle où

¹ *Essai historique et littéraire sur la comédie de Ménandre* (Paris, 1854, in-8, p. 142), ouvrage couronné par l'Académie française, auquel il faut ajouter une *Étude* du même auteur sur la comédie politique à Athènes, au temps de la guerre du Péloponèse (Paris, 1850). On sait que le même concours a produit un très-solide et agréable volume de M. G. Guizot, également couronné par l'Académie, et publié en 1855. On ne comparera pas sans intérêt, avec ces deux livres, un opuscule de M. Stiévenart, *Idée du théâtre de Ménandre* (Dijon, 1854), et l'*Essai* de M. A. Dintand sur le même sujet (Paris, 1854).

² *Mémoire sur les Grands-Jours*, p. 142 (éd. 1844).

écrivait Aristophane. A cet égard, on abuse, je pense, d'une tradition qui rattache la morale de Ménandre au scepticisme d'Euripide et au sensualisme d'Epicure ; qui fait d'Euripide comme d'Epicure des corrupteurs de la société grecque, et de leurs doctrines, la cause principale de l'abaissement de la Grèce sous les Macédoniens d'abord, puis sous les Romains. Il y a là des questions fort complexes et qu'on ne saurait résoudre en quelques mots. Disons seulement que les vertus publiques et les vertus privées ne s'unissent pas toujours étroitement dans la vie des peuples et qu'une certaine teneur d'honnêteté morale dans les familles peut s'accommoder avec bien des faiblesses dans la nation. Les mœurs de la famille athénienne n'étaient pas meilleures au temps de Périclès qu'au temps d'Alexandre ; mais l'énergie du patriotisme, à la fois excitée et dirigée par les lois démocratiques de Solon, imprimait alors à la vie du peuple athénien un caractère de force et de grandeur qu'elle a perdu plus tard. Au contraire, sous l'humiliation des tyrannies successives de la Macédoine et de Rome, peuvent se cacher pour nous certains progrès de décence et de douceur qui ont bien leur prix aux yeux du moraliste équitable¹. En tout cas, s'il faut distinguer, à ce point de vue, la comédie nouvelle de l'ancienne, il la faut surtout distinguer des spectacles grossièrement et cruellement sensuels que, sous l'empire, les Pères grecs et latins poursuivirent de leurs invectives ; il est à jamais regrettable que, dans l'entraînement d'une polémique irréfléchie, le gracieux et délicat génie de Ménandre ait été poursuivi à l'égal des plus vulgaires profanateurs de l'art dramatique.

¹ J'ai exposé dans le *Journal des Débats* du 9 novembre 1858 quelques vues générales sur la comédie grecque, à propos de l'édition des *Fragmenta comicorum graecorum* publiée par Bothe (Bibliothèque F. Didot).

XVIII

ARISTOTE

CONSIDÉRÉ

COMME PRÉCEPTEUR D'ALEXANDRE LE GRAND ¹.

Il est naturel que l'histoire s'intéresse aux instituteurs des princes, puisque l'éducation qui prépare un prince à gouverner ses semblables prépare souvent ainsi de graves événements dans la destinée des peuples. Soit que l'élève ait éclipsé ses maîtres, comme cela se voit dans l'éducation de Marc-Aurèle, dont le plus célèbre instituteur, Fronton, ne nous apparaît guère, dans ses écrits récemment retrouvés, que comme un honnête et spirituel sophiste ; soit que les maîtres aient éclipsé leur disciple, comme Bossuet a éclipsé le Dauphin, fils de Louis XIV ; soit enfin que le maître et le disciple aient laissé tous deux d'illustres souvenirs, comme il arriva pour Aristote et pour Alexandre, pour Fenélon et le duc de Bourgogne, toujours nous aimons à savoir, et à savoir par le détail, comment et avec quel succès s'exerça le talent du précepteur d'un roi, comment il développa chez son élève les dons de la nature, comment il seconda ou combattit les influences du dehors qui pouvaient agir sur le caractère du jeune prince. C'est là, par exemple, l'intérêt qui s'attache pour nous aux nombreux ouvrages qui concernent l'éducation du grand Dauphin et celle du duc de Bourgogne.

Malheureusement l'antiquité ne nous a rien laissé de com-

¹ Publié dans le *Journal des savants* de février 1861, et, avec quelques changements, dans les *Mémoires* de l'Académie de Caen.

parable à ces récits et à ces documents instructifs. La *Cyropédie*, malgré son titre, n'est guère qu'un roman ; et les imitations qu'elle avait produites en Grèce ¹, quoique prétendant davantage à l'autorité de l'histoire, n'auraient pas, je le crains, répondu beaucoup mieux, sous ce rapport, à notre curiosité. On en peut juger par ce qui nous reste de l'*Éducation d'Auguste* par Nicolas de Damas, espèce de biographie louangeuse et emphatique, où les maîtres du jeune Octavien paraissent n'avoir pas occupé une bien large place. Ce livre rappelle par quelques traits le *Prince* de notre Balzac ; il ne satisfait presque en rien la curiosité qu'excite le nom seul d'Auguste et qu'augmente encore certain témoignage de Tacite ². En ce qui concerne Aristote et Alexandre, nous serions plus avides encore, s'il est possible, de documents sérieux, et nous en sommes plus dénués, car nous avons perdu les deux ouvrages d'Onésicrite et de Marsyas qui en traitaient spécialement ³, et, parmi les ouvrages d'Aristote, ceux qui pouvaient plus ou moins s'y rapporter. Nous ne possédons plus les deux écrits de Théophraste *sur l'Éducation d'un roi*, et à *Cassandre sur la Royauté*, livres où devait se retrouver l'esprit des doctrines aristotéliques sur ce sujet. Malgré l'irréparable tort que nous ont fait de telles pertes, la rencontre mémorable de deux esprits puissants par des facultés si diverses ; tant de science et de génie mis au service d'une éducation qui devait avoir pour le monde de si

¹ Traité de Lysimaque, contemporain et flatteur d'Attale 1^{er}, Περὶ τῆς Ἀρτάλεου παιδείας ; ouvrage de Nicolas de Damas dont il sera parlé plus bas (cf. mon *Examen critique des histor. d'Auguste*, p. 104) ; ouvrage attribué à Plutarque, Περὶ τῆς ἀγωγῆς Τραϊανῶ.

² *De claris orat.*, cap. XXVIII. « Sic Corneliæ Græchorum, sic Aureliæ Cæsaris, sic Atiæ Augusti matrem præfuisse educationibus ac produxisse principes liberos accepimus. »

³ Diogène Laërte, VI, § 84, qui, en rapprochant de la *Cyropédie* l'ouvrage d'Onésicrite, nous apprend que c'était, en réalité, un éloge d'Alexandre ; Suidas, au mot *Marsyas*.

durables conséquences ; le premier philosophe de ce temps apprenant au fils du plus habile politique l'art de gouverner des Hellènes sans leur paraître un tyran, et l'art de conquérir avec profit pour la civilisation et pour l'humanité, tous ces rapprochements et ces contrastes ont vivement séduit l'attention, je dirai presque l'imagination des historiens et des philosophes. On a recueilli et commenté, avec un soin curieux, jusqu'au moindre souvenir que l'antiquité nous ait laissé sur ce sujet.

Sans parler des livres qui traitent, en général, d'Alexandre et de son siècle, comme l'ouvrage classique de Sainte-Croix et celui de M. Droysen, sans parler de ceux qui embrassent toute la vie et tous les travaux du Stagirite, comme l'*Aristotelia* de M. Ad. Stahr, l'éducation d'Alexandre par Aristote a fourni récemment la matière de trois écrits spéciaux. En 1826, M. C. Zell publiait, dans le premier volume de ses *Ferienschriften*, un mémoire sur *Aristote considéré comme précepteur d'Alexandre*. En 1837, un jeune philologue de Berlin, fils de l'illustre Hegel, soutenait, pour obtenir le grade de docteur, une thèse élégante de *Aristotele et Alexandro Magno*. C'est le sujet qu'a repris, pour le traiter avec un grand luxe d'érudition, M. R. Geier¹, déjà connu des savants par ses utiles recherches sur l'histoire de Ptolémée Lagus² et sur les plus anciens historiens d'Alexandre le Grand³.

La méthode suivie par M. Geier est assurément celle d'un philologue fort exercé à l'étude des textes anciens, et qui les connaît jusque dans le plus mince détail. Après quelques observations

¹ Alexandre et Aristote dans leurs rapports réciproques, d'après les documents originaux ; Halle, 1856, 1 vol. in-8 (en allemand).

² *De Ptolemæi Lagidæ vita et commentariorum fragmentis* ; Halis Saxonum, 1838, in-8.

³ *Alexandri Magni historiarum scriptores ætate suppres. Vitas enumeravit, librorum fragmenta collegit, disposuit, commentariis et prolegomenis illustravit* R. Geier ; Lipsiæ, 1834, in-8.

préliminaires, son livre traite successivement, en cinq chapitres : 1° des premiers instituteurs d'Alexandre ; 2° des premiers rapports d'Aristote avec son jeune élève ; 3° de l'enseignement élémentaire, tel qu'il le concevait et tel qu'il a dû l'appliquer dans sa fonction de précepteur ; 4° de l'enseignement supérieur et vraiment scientifique¹ dont les principes se retrouvent dans les écrits du Stagirite, et dont les applications seront ensuite recherchées dans les opinions notoires d'Alexandre et dans les actes de sa vie ; 5° enfin des derniers rapports du maître et de l'élève. Sur ces divers points, l'auteur a rassemblé curieusement tous les témoignages ; il les cite et souvent les transcrit avec une irréprochable exactitude. Mais la vraie critique n'est pas tout entière dans ces procédés, pour ainsi dire matériels, de la méthode. Multiplier les rapprochements est une œuvre de diligence méritoire ; mais il vaut mieux encore les choisir que les multiplier.

En général, et c'est un doute que le lecteur se pose dès l'ouverture du livre, nous reste-t-il assez de témoignages authentiques pour écrire aujourd'hui deux cent quarante pages d'histoire sur l'éducation d'Alexandre par Aristote ? L'érudition allemande ne se résigne pas assez à ignorer. On est souvent effrayé de ce qu'elle entasse de volumes sur des sujets qui comportent à peine quelques pages d'assertions ou de conjectures discrètes. En ce qui concerne les rapports d'Alexandre et d'Aristote, la déclamation sophistique et la légende avaient, dès l'antiquité, trop complaisamment élargi le champ de l'histoire ; chez les modernes, l'abus des conjectures aventureuses n'aura pas moins fait pour nous égarer. J'étais déjà frappé de cet abus en lisant la dissertation de M. G. Hegel ;

¹ Les opinions d'Aristote sur l'éducation ont été exposées et discutées dans plusieurs dissertations dont on trouve la liste dans le *Lexique d'Hoffmann*, et plus particulièrement dans le mémoire de A. Kapp, *De historia educationis et per nostram ostate[m] culta et in posterum colenda* ; Hammonæ, 1838, in-8.

combien le suis-je plus encore en lisant l'ouvrage de M. Geier ! Un rapide examen des principaux textes de l'antiquité sur ce célèbre épisode de son histoire, suffira pour montrer là-dessus combien notre science est courte, combien il est sage de ne pas vouloir l'étendre par des conjectures aventureuses.

Et d'abord, que Philippe ait voulu donner pour précepteur à son fils un philosophe éminent parmi ses contemporains, cela est très-conforme à la politique, déjà presque séculaire, des rois de Macédoine. Depuis plusieurs générations, ne voyait-on pas ces rois d'un peuple encore à moitié barbare faire effort pour se rapprocher de la Grèce lettrée, attirer à leur cour ses poètes et ses artistes pour répandre parmi leurs sujets le goût des occupations libérales ? Un des ancêtres de Philippe, Archélaüs, avait ainsi reçu avec de grands honneurs les poètes Euripide, Agathon et Chérilus, le musicien Timothée, le philosophe Platon, le peintre Zeuxis. Ce même prince avait rivalisé avec les solennités olympiques en faisant célébrer à Dium des fêtes dont les historiens ont célébré l'éclat, et les monuments anciens de la Macédoine conservent encore quelques traces de ces splendeurs où se montre une évidente et salutaire émulation des arts qui honoraient alors les cités de la Grèce libre¹. D'ailleurs, Aristote était à moitié Macédonien de naissance, et son père, médecin distingué, occupait un poste de confiance à la cour de Pella ; quoique athénien par son éducation toute socratique, le jeune philosophe tenait donc à cette cour par des liens assez étroits, même quand il ne serait pas démontré qu'il eût rempli, un jour, le rôle d'ambassadeur d'Athènes². Mais sont-ce là des

¹ Voir les faits réunis par Born, *Zur makedonischen Geschichte* (Berlin, 1858, in-4, p. 26), et comparer les judicieuses observations d'un jeune voyageur français, au sujet des ruines de Dium, l'une des anciennes capitales de la Macédoine, dans le livre intitulé *le Mont Olympe et l'Acarmanie*, par M. L. Heuzey, Paris, 1860, in-8, p. 122.

² Hermippe, cité par Diogène Laërte, V, 2.

raison suffisantes pour croire que Philippe ait, dès la naissance d'Alexandre, écrit au Stagirite le billet que voici :

« Apprends qu'il m'est né un fils. J'en suis fort reconnaissant envers les dieux, moins pour la naissance de l'enfant que parce qu'il est né contemporain d'Aristote. J'espère, en effet, que, nourri et élevé par toi, il sera digne de nous et de notre royauté. »

Aulu-Gelle¹ a beau nous dire qu'il extrait ces lignes d'un recueil des lettres de Philippe, lettres « toutes pleines d'élégance et de sagesse, » on est peu rassuré par ce témoignage ; on se demande si l'empressement du roi de Macédoine est aussi sage qu'il est dramatique, et s'il convenait à cette prudence bien connue d'engager aussi fièrement l'avenir sur la tête d'un frêle enfant. Aristote lui-même (je ne sais si on l'a remarqué) n'avait que vingt-huit ans alors, et il n'était pas, à cet âge, le savant fameux auquel semble s'adresser le billet de Philippe. Je croirais encore moins, sur la foi d'un rhéteur², que Philippe ait réclamé les services d'Aristote parce qu'il se sentait lui-même incapable d'élever son enfant : c'est là une supposition tardive, qui a dû naître dans les écoles, où elle prêtait aux antithèses et aux déclamations en l'honneur de la philosophie.

D'ailleurs, admettons que Philippe ait songé sitôt au futur précepteur de son fils ; ou bien il changea promptement d'avis, ou il ajourna beaucoup l'effet de son premier dessein ; car Alexandre ne passa que vers l'âge de treize ans entre les mains d'Aristote, qui, par conséquent, ne put pas, comme le voudrait Quintilien³, être chargé de lui apprendre à lire et à écrire.

¹ *Noctes atticæ*, ix, 3.

² Dion Chrysostome, *Disc.* XLIX, p. 615, éd. Empéris.

³ *Inst. orat.*, I, 1, § 23 : « An Philippus Alexandro filio suo prima litterarum elementa tradidit ab Aristotele, summo ejus ætatis philosopho, voluisset, aut ille suscepisset hoc officium, si non studiorum finita et

Ses premiers maîtres, on le sait par le témoignage formel de Plutarque¹, furent, à titre de précepteur, Léonidas, un parent de sa mère Olympias, et, à titre de gouverneur, un Acarnanien nommé Lysimaque. On sait aussi que Léonidas, personnage chez qui l'austérité s'unissait à quelques travers, n'exerça pas en tout la meilleure influence sur le caractère de son disciple; et Plutarque laisse voir assez nettement que l'insuffisance de ses premiers maîtres et de leurs coopérateurs subalternes fut ce qui décida Philippe à mettre la généreuse mais indocile nature de son fils sous l'habile discipline d'Aristote. Une tradition ancienne, mais douteuse, ajoute que Callisthène et Théophraste, devenus les condisciples du jeune prince, apportèrent, par surcroît à l'enseignement du maître, l'aiguillon, toujours si utile, de l'émulation². Ce que Plutarque affirme avec précision, c'est qu'Alexandre, sous la conduite du savant philosophe, embrassa dans ses études tout le cercle des connaissances humaines, depuis la poésie jusqu'à la médecine, et qu'il fut même capable d'exercer ce dernier talent d'une façon utile pour ses amis. Mais le même historien gâte un peu pour nous le mérite de renseignements aussi précis en nous rapportant cette prétendue lettre d'Alexandre, écrite du fond même de l'Asie au chef du Lycée dans Athènes :

« Tu as mal fait de publier tes leçons; car en quoi différons-nous du commun des hommes, si les leçons que nous avons reçues de toi leur sont aussi communiquées? Pour moi, je suis encore plus jaloux de l'emporter par le savoir que par la puissance. »

A quoi Aristote aurait répondu, suivant Aulu-Gelle, qui complète ici Plutarque en puisant à un recueil semblable de correspondance apocryphe :

a perfectissimo quoque optime tractari, et pertinere ad summam credidisset? »

¹ *Vie d'Alexandre*, chap. v et suiv.

² Stahr, *Aristotelia*, 1, p. 106, utilement corrigé par M. Geter, p. 80-81.

« Tu m'as écrit au sujet de mes leçons, et tu penses qu'il faut les garder secrètes. Sache donc que, si je les ai publiées, elles ne le sont pas pour cela, car elles n'ont de sens que pour ceux qui les ont écoutées¹. »

Comme si, au lieu d'une libérale éducation, Aristote n'avait donné à son disciple qu'un enseignement mystérieux; comme si Alexandre avait jamais pu avoir la puérile prétention de connaître seul certains secrets de la philosophie! On sent ici de nouveau l'œuvre d'un faussaire qui se joue avec la division, mal comprise, des écrits d'Aristote en *ésotériques* et *exotériques*. En effet, celui qui a si nettement et si heureusement dit que « la parole, quand elle ne montre pas la pensée, ne fait pas son office², » celui qui consignait dans sa *Métaphysique*³ un si franc déni de croyance à toutes les divinités païennes, n'était pas homme à employer de mesquins subterfuges pour cacher ses doctrines.

Aristote a pu préparer pour Alexandre une édition des poèmes homériques, travail dont la trace se retrouve dans les anciens commentateurs de ces poèmes⁴; il a pu composer pour son royal disciple, comme fit Bossuet pour le grand Dauphin, des livres spéciaux tels que ceux que ses biographes intitulent : *D'Alexandre ou de l'orateur*, *De la royauté*, *De la fondation des colonies*⁵. Le premier même de ces titres nous rappelle assez directement le livre de Fronton *ad M. Cæsarem de eloquentia*. On aime à retrouver, au moins à deviner

¹ *Noctes atticæ*, xx, 5.

² *Rhétorique*, III, 2.

³ XII, 8, Cf. C. Zell, *Opusc. acad. latina*, p. 157-179 : *De Aristotele patriarcharum religionum aestimatore*; Friburgi Brisigavorum, 1857, in-8; et J. Simon, *Etudes sur la Théodicée de Platon et d'Aristote*, Paris, 1840, in-8.

⁴ Voir notre *Essai sur l'histoire de la Critique chez les Grecs*, p. 123 et suiv., 136 et suiv.

⁵ Voir les textes cités par M. Geier, p. 2, note, et par M. C. Müller, *Scriptores rerum Alex. Magni*, p. 5, à la suite de l'édition d'Arrien dans la *Bibliothèque grecque-latine* de F. Didot.

son inspiration dans l'heureux choix, que fit plus tard le conquérant macédonien, de tant de lieux prédestinés à devenir des villes florissantes, depuis les bords du Nil jusqu'à ceux de l'Indus. Mais, là encore, nous avons à nous défier des faussaires. Il a été si facile aux sophistes de supposer après coup des ouvrages qui s'accorderaient avec la pensée d'Alexandre ! Au moins est-il certain que, dans la collection des ouvrages conservés sous le nom d'Aristote, les deux seuls qui soient dédiés à son élève, la *Rhétorique* dite à *Alexandre* et le traité *du Monde*, sont reconnus par tous les critiques pour des productions d'une autre main que celle du Stagirite¹. Une traduction arménienne, faite au cinquième siècle, de l'opuscule aristotélique *sur les Vertus et les vices*, présente cet opuscule comme une *Lettre à Alexandre le Grand*². Mais il est facile de deviner quelle confiance mérite une telle attribution. Quelque reconnaissance que nous devons aux laborieux interprètes qui ont sauvé du naufrage tant d'œuvres précieuses de l'antiquité grecque, nous ne pouvons croire qu'ils aient apporté un discernement assez judicieux aux délicates questions que soulevaient plusieurs écrits placés sous le nom d'Aristote. C'est au même genre de fables naïves qu'appartient le récit consigné dans une vieille biographie latine d'Aristote³ et d'après lequel Aristote aurait, par son livre

¹ Sur le premier de ces ouvrages, voir le Mémoire de M. Havet parmi les Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Belles-Lettres, t. I; et sur le second, la dissertation de M. Osann, dans ses *Beitrag zur griechischen und römischen Literaturgeschichte*, Darmstadt, 1835-1839, in-8, t. I, p. 141 et suiv.

² *Quadro delle opere di vari autori anticamente tradotte in armeno*, Venezia, 1825, in-8, p. 8, 9.

³ *Aristotelis opera*, éd. Buhle, t. I, p. 57 : « Ut autem et omnibus hominibus universaliter beneficeret, scripsit Alexandro librum unum de regno, docens ipsum qualiter oporteat regnare, et in tantum movit animam Alexandri ad faciendum quod dicebat [ut dicitaret?]; « Quod non bene feci aliquid hodie, non regnavi. »

Sur les devoirs d'un roi, si bien inculqué la vertu au cœur d'Alexandre, que celui-ci croyait avoir perdu sa journée s'il ne l'avait pas honorée par quelque bienfait. On voit que la légende confondait ici Alexandre et Titus.

Le jeune prince une fois parti pour l'Asie, de graves témoignages nous le montrent fort empressé à mettre au service de la science sa laborieuse escorte d'ingénieurs, d'observateurs, d'écrivains. On ne peut affirmer avec confiance que, dès lors, il fût accompagné par Callisthène¹; mais on dirait qu'Aristote le suit de loin et le dirige de ses conseils, lui indique les problèmes à résoudre, les richesses à recueillir, se préparant lui-même à écrire la théorie de tous les faits nouveaux que la conquête de l'Asie livrerait à la curiosité des Grecs. Quelque chose de l'esprit encyclopédique du maître a passé dans les ambitions et dans les desseins de son royal disciple. Toutefois, on ne peut l'oublier, la vanité grecque, subitement émue jusqu'au délire par les exploits d'Alexandre, les a, de son vivant même, défigurés par bien des hyperboles². Pline, qui, pour le dire en passant, avait noté ce travers de la glorieuse nation (*Græci, genus in gloriam suam effusissimum*)³, s'en est-il assez défié à son tour, lorsqu'il écrit à propos d'une observation d'histoire naturelle ? « Alexandre le Grand, brûlant de connaître l'histoire des animaux, remit le soin de faire un travail sur ce sujet à Aristote, éminent en tout genre de sciences, et il soumit à ses ordres, en Grèce et en Asie, quelques milliers d'hommes qui vivaient de la chasse et de la pêche, et qui soignaient des viviers, des bestiaux, des ruches, des piscines et des volières, afin qu'aucune créature ne lui échappât. En interrogeant ces hommes, Aristote composa

¹ Geier, *Alexandri Magni hist. script.*, p. 197 et suiv.

² Lucien, *De la manière d'écrire l'histoire*; c. XII. Cf. plus haut, p. 348 et suiv.

³ *Historia natur.*, III, 6. Cf. II, 112, et XIX, 26, des observations semblables.

environ cinquante volumes sur les animaux. J'ai abrégé cet ouvrage célèbre, et j'y ai joint ce qu'il avait ignoré; je prie le lecteur d'avoir de l'indulgence pour notre travail, qui va le faire rapidement voyager parmi tous les ouvrages de la nature et au milieu de ce que le plus illustre des rois a désiré connaître¹. » A ces lignes, déjà bien empreintes de déclamation, ajoutez l'assertion d'un autre compilateur, moins scrupuleux encore que Pline, d'Athénée², qu'Alexandre paya au Stagirite huit cents talents, c'est-à-dire environ quatre millions et demi de notre monnaie, pour le *Traité des animaux*; alors vous vous sentirez bien près de la légende. Ce traité passait chez les anciens, comme il est tenu chez les modernes, pour un véritable chef-d'œuvre : c'est assez pour la raison et l'histoire ; ce n'est pas assez pour l'imagination et le roman. Du chef-d'œuvre, qui résumait sans doute beaucoup d'essais antérieurs, on a fait un prodige, une nouveauté subite et sans précédents ; on a gonflé le nombre des collaborateurs d'Aristote et celui des volumes de son ouvrage ; après quoi il était naturel de gonfler aussi le chiffre des honoraires alloués à l'auteur par un conquérant qui puisait à son aise dans les trésors de l'Asie vaincue.

A ces hyperboles légendaires se rattache un document né aussi de l'éternel besoin du merveilleux que surexcita par moments, chez les peuples les plus civilisés, l'éclat des grandes révolutions et des grandes conquêtes, je veux dire la *Lettre d'Alexandre à Olympius et à Aristote sur les merveilles de l'Inde*, lettre dont les plus anciennes rédactions paraissent remonter aux premiers siècles de notre ère, mais qui s'est grossie de siècle en siècle par l'interpolation et qui a joui si longtemps d'une étrange autorité³.

¹ *Historia natur.*, VIII, 1, § 7, trad. de M. Littré.

² *Dipnosophistes*, IX, p. 206, E.

³ Berger de Xivrey, *Traductions tératologiques*, Paris, 1836, in-8, p. 331 et suiv. Cf., p. xxxix.

lusions aux prétentions qu'Alexandre eut un jour de se faire adorer comme un dieu. Mais, là encore, le texte observé de plus près ne garde que la valeur d'une remarque très-générale; on n'y découvre pas la moindre intention de blâme direct ou d'ironie. En sens contraire, il faut beaucoup de complaisance pour chercher dans Alexandre le modèle du portrait qu'Aristote fait de l'homme magnanime, si même on peut appeler un portrait les fines analyses qu'il développe au sujet de la grandeur d'âme¹.

En littérature, il faut plus de complaisance encore pour retrouver, comme on l'a essayé, la trace des préceptes aristotéliques dans les harangues et dans les lettres d'Alexandre². A peine une ou deux de ces lettres nous sont parvenues avec de suffisantes garanties d'authenticité³; et, quant aux discours que les historiens lui prêtent, on sait de quelle liberté usaient les anciens annalistes en ce genre de compositions, et combien il est difficile d'accepter pour historiques les harangues qu'ils attribuent aux orateurs les plus célèbres. Mais comment surtout peut-on voir, ainsi que l'a fait M. Geier⁴, le moindre rapport entre le bon sens élevé d'Alexandre en politique et les principes que développe la *Poétique* d'Aristote sur la tragédie et l'épopée?

Il y a d'ailleurs à poursuivre des rapprochements si subtils un danger que M. Geier aperçoit et signale lui-même, mais un peu tard, ce me semble, vers la fin de son livre⁵. Pour grandir Aristote, on le compromet et on l'abaisse en exagérant devant nous sa responsabilité de précepteur. Par exem-

¹ Même ouvrage, IV, 7. Cf. Hegel, *De Aristotele et Alexandro*, p. 20 et suiv.

² Geier, *Alexander und Aristoteles*, p. 78 et suiv.

³ Par exemple, celle qui est dans Arrien, II, chap. XIV, §4. Cf. Quinte-Curce, IV, p. 2.

⁴ P. 63, où il cite le chapitre XXIV de la *Poétique*.

⁵ P. 231.

ple, à propos de la prise de Thèbes, nos livres d'histoire ne manquent guère de louer la clémence d'Alexandre envers les descendants de Pindare¹, et de signaler dans ce trait une preuve de la généreuse passion qu'Aristote avait su lui inspirer pour la poésie. Mais quoi ! si Aristote avait ainsi formé son élève au goût des belles choses, avait-il donc oublié de lui apprendre les plus vulgaires préceptes de l'humanité ? Car enfin cette sanglante vengeance contre Thèbes, bien qu'elle eût, hélas ! pour excuse l'approbation formelle des autres Grecs², est, en définitive, une des plus honteuses pages de l'histoire ; et ce n'est pas malheureusement la seule page qu'on voulût effacer de la vie d'Alexandre le Grand. Et le meurtre de Clitus, et celui de Callisthène, et tant d'autres violences, sans compter de folles orgies, mal excusées par la contagion des mœurs asiatiques ; comment concilier toutes ces misères avec la belle morale de celui qui avait formé la jeunesse du héros macédonien ?

Soyons donc plus modestes, si nous voulons être équitables ; ne cherchons pas dans la vie d'Alexandre cette précision et comme cette symétrie de rapports avec les doctrines d'Aristote. Un ancien a dit que le poète Homère, accompagnant Alexandre dans son expédition, « ne lui était pas un inutile conseiller³. » Disons, avec la même réserve, qu'Aristote put exercer sur son disciple une influence générale et durable, et qu'Alexandre lui dut peut-être, autant qu'à la nature, ce goût des grandes choses qu'il a porté jusque dans les passions, jusque dans les excès où le jeta l'orgueil d'une fortune sans égale. Mais, à la prendre dans son ensemble, l'éducation de

¹ Arrien, *Anabasis*, I, chap. ix, § 10.

² Arrien, I, chap. ix ; Diodore, *Bibl. hist.*, XVII, 14. Cf. Böhnecke, *Forschungen auf dem Gebiete der attischen Redner*, Berlin, 1843, in-8, p. 634-635, où sont recueillis les débris des actes officiels relatifs à ce triste événement.

³ Plutarque, *Vie d'Alexandre*, chap. xxvi.

ce prince n'est pas et ne put être l'œuvre de ses seuls précepteurs. Philippe, par ses exemples, sinon par ses préceptes, la cour de Philippe, bien que le jeune Alexandre en soit resté quelque temps éloigné, la Grèce enfin, par le spectacle de son abaissement et de ses discordes, tout cela contribua pour une grande part à former l'étonnant assemblage de vertus et de vices, d'héroïsme et de politique habile, qui caractérise le génie et les actes de l'immortel conquérant.

XIX

ESQUISSE

D'UNE

INTRODUCTION A L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE GRECQUE
DURANT LE SIÈCLE D'AUGUSTE ¹.

I.

Au premier abord, un tel sujet semble presque stérile ; vous jugerez que, depuis quelques années, l'intérêt de l'histoire que nous esquissons s'affaiblit de jour en jour. A l'origine des lettres grecques, apparaissent Homère et Hésiode, l'*Iliade* et l'*Odyssee*, deux merveilles de poésie, et, à côté d'elles, deux œuvres singulièrement originales, la *Théogonie* et les *Travaux et les Jours* ; puis, le siècle de Pisistrate et celui de Périclès ; une poésie plus régulière et non moins féconde ; les chefs-d'œuvre en chaque genre succédant aux chefs-d'œuvre ; la philosophie constituée ainsi que l'histoire, les sciences exactes prenant un essor rapide ; puis le siècle d'Alexandre, beaucoup de gloire encore, dans les lettres comme dans les arts, la comédie, par exemple, se transformant, grâce à la souplesse d'un heureux génie, sous la pression d'événements terribles et sous l'influence de mœurs nouvelles ; après Socrate, après Platon, le sceptre de l'école passant aux mains d'Aristote, de Théophraste et de Zénon.

Voilà les grands siècles littéraires de la Grèce. Alexandrie

¹ Première leçon du Cours de 1850-1851, publiée, avec des additions et autres changements, dans le *Journal général de l'instruction publique*.

avec ses ingénieux versificateurs, avec ses géographes, ses astronomes, ses érudits de toutes professions, n'offre déjà qu'un pâle reflet de cette Grèce des beaux âges. Pergame, malgré le zèle des Attales, est bien peu digne de rivaliser avec Alexandrie ; et cependant Pergame ne marque pas le dernier terme de cette décadence littéraire. Au temps où nous sommes parvenus, la Grèce n'a pour ainsi dire plus un seul vrai poète en aucun genre ; elle n'a pas un grand prosateur, pas un penseur digne du nom de philosophe. Diodore et Strabon, tous deux compilateurs laborieux ; Denys d'Halicarnasse, grammairien et rhéteur plein de savoir, qui a eu l'ambition malheureuse de se faire annaliste ; Philon le Juif, enfin, singulier et mystérieux représentant de l'union qui se prépare entre les doctrines religieuses de l'Orient et celles de la Grèce ; tels sont les principaux noms qui brillent dans les lettres grecques au moment où s'ouvre l'ère chrétienne. La langue elle-même, cette langue jadis si belle dans la variété de ses formes, laisse peu à peu s'effacer ou s'altérer son originalité primitive ; ses quatre dialectes, dont chacun avait produit une littérature, tendent rapidement à se confondre, surtout en prose, dans la monotonie de ce qu'on appelle le *dialecte commun*.

Par ce côté, sans doute, notre sujet n'a rien qui nous encourage. Mais les plus riches terrains ne sont pas toujours ceux dont la surface étale le luxe d'une végétation brillante. Ne nous arrêtons pas à ces apparences ; pénétrons plus avant.

Si la Grèce, au siècle de Cicéron, n'a pas d'orateurs, c'est que Rome lui a ravi ce qui fait la plus noble et la plus vive inspiration de l'éloquence, les libertés publiques ; c'est que Rome elle-même va bientôt perdre ce que naguères elle ravissait à la Grèce : Auguste y *pacifiera l'éloquence comme tout le reste*¹.

¹ Voir dans l'*Essai sur la critique des historiens de la vie et du règne d'Auguste*.

Si Athènes, Alexandrie, Pergame n'ont pas de grands historiens ni de grands poètes, c'est que, sans parler des dons du génie, que Dieu répartit comme il lui plaît entre les siècles et entre les peuples, il n'y a pas d'œuvre éminente en histoire et en poésie sans les fécondes émotions du patriotisme. Hérodote, vous le savez, avait entendu l'écho funèbre, mais glorieux, des Thermopyles; Eschyle combattait à Salamine, et Sophocle, enfant, avait chanté dans les fêtes que célébrait Athènes sauvée de la barbarie. Mais aujourd'hui où sont les joies, où sont les triomphes du patriotisme? Ils sont au foyer du vieux soldat romain, ils sont au Capitole, au temple d'Apollon Palatin, où s'entassent les dépouilles du monde vaincu. Qui désormais préside aux destinées de la civilisation? Qui en impose le respect aux peuples barbares? Qui leur parle d'humanité? Rome, toujours Rome. Ce nom, cette puissance, cette gloire dominant désormais le monde entier, éclipsant avec l'astre de la Grèce tout ce qui pouvait briller autour de lui et refléter quelque chose de son éclat. Aussi voyez de quel ton parle l'histoire dans Tite-Live! de quel ton la poésie dans Virgile! Combien se présente majestueuse à l'historien cette image de sa patrie toujours grandissant à travers les épreuves, par la force de ses institutions et de ses vertus, sous la tutelle des dieux! Combien Virgile a de poétique noblesse quand il fait dérouler par Jupiter lui-même, ou quand il contemple sur le bouclier de son héros les destinées triomphantes de la ville de Romulus! Ils sont heureux, ils sont fiers dans leur conscience de citoyens, ces héritiers de l'habile et belliqueuse république que César vient de changer en une paisible et puissante monarchie; ils sont heureux et fiers, voilà pourquoi ils sont si éloquents.

Mais la Grèce, asservie sans retour, n'a plus même pour s'animer ces passions de la lutte qui parfois ont si heureuse-

gusto (Paris, 1844) le chapitre II, qui traite de la *Liberté d'écrire au temps d'Auguste*.

ment inspiré le génie. Depuis trois cents ans elle marche d'humiliation en humiliation. Un instant elle s'est pu croire appelée par le destin à la conquête de l'Orient et de l'Occident. Au faite de sa puissance, on dit qu'Alexandre a rêvé de porter vers l'Afrique et vers l'Italie son armée glorieuse; Rome ne pouvait pas même lui opposer les forces de l'Italie entière : entre elle et son brillant adversaire, à peine la lutte aurait-elle paru égale¹. Mais Alexandre meurt sans avoir accompli son hardi projet, et c'est en vain qu'il laisse après lui des royaumes à partager entre ses capitaines; c'est en vain que les petites démocraties grecques essayent de renaître à l'indépendance. Le faisceau de l'hellénisme est rompu : divisés d'intérêts et d'ambitions, défendus presque tous par des troupes mercenaires, ces petits Etats, malgré les ressources passagères du talent et les efforts accidentels du courage, deviendront l'un après l'autre la proie de l'ambition romaine². Après César, la Grèce ne compte dans l'histoire que comme une province de l'empire. Le Romain seul a une véritable patrie, le Grec n'en a plus.

Déjà Sylla, après la prise d'Athènes, ne pardonnait aux Athéniens, décimés par un siège meurtrier, qu'en faveur, disait-il insolemment, de leurs ancêtres. Quelques jours avant le désastre d'Actium, on avait vu des soldats d'Antoine faire courber sous le fouet une foule de Grecs affamés et réduits à porter eux-mêmes sur la flotte romaine le blé de leurs moissons. On sait par Cicéron quel terrible prestige exerçait dans les Etats grecs le nom seul de citoyen romain, et ce qu'il en coûta au préteur Verrès pour l'avoir méconnu et outragé en la personne de Gavius. Un demi-siècle plus tard, à Cyme, dans une de ces villes d'Asie qui se disputent l'honneur d'avoir produit Homère, je vois un simple courtisan d'Auguste,

¹ Voir, sur ce sujet, le témoignage de Tite-Live, IX, 16 et suiv.

² Voir le tableau, un peu assombri, je crois, de ces temps malheureux, dans une thèse de M. Fustel de Coulanges sur Polybe, Paris, 1858.

Vaccius Labéon, honoré, de son vivant même, comme un Dieu ; on lui décerne un temple et des sacrifices !

La Grèce devait descendre plus bas encore. Vaincus, mais vaincus seulement sur les champs de bataille, les Grecs, au temps de Polybe, conservaient au moins l'empire des beaux-arts, c'était assez pour les consoler des mépris d'un Mummius, ou de l'injurieuse hostilité d'un Caton. Mais cette dernière consolation va leur être arrachée : ils seront vaincus ou du moins égalés dans les œuvres du génie. Cicéron, à peine connu dans sa patrie, déclama à Rhodes devant un célèbre rhéteur, Apollonius Molon ; celui-ci gardait un morne silence ; et comme on le pressait d'expliquer cette étrange réserve, il ne put retenir ses larmes : dans le jeune avocat romain, il avait deviné le rival heureux de Démosthène, et son patriotisme ne pouvait accepter sans gémir cette suprême humiliation de la Grèce.

Bientôt ce même Cicéron, pour avoir écrit en grec l'histoire de son consulat, recevra les emphatiques éloges du Rhodien Posidonius, son maître et son ami. Thucydide est détrôné, « toute la Grèce est en émoi, (*conturbavi græcam nationem*) »¹. Dans ce récit qu'il nous a transmis lui-même, au lieu de Cicéron et de sa vanité, mettez Salluste, mettez Tite-Live, et vous aurez, à Rome, les légitimes rivaux des plus grands maîtres que la Grèce ait produits dans l'art d'écrire l'histoire. Depuis longtemps Pacuvius rivalise avec Sophocle, Plaute et Cécilius avec Epicharme, avec Ménandre. Maintenant Lucrèce, puis Horace et Virgile, puis Ovide, vont aussi ravir à leur tour sur l'Hélicon la palme poétique,

Deferet ex Helicone perenni fronde coronam,

et l'iambe d'Archiloque va se transformer, sous la main habile de Lucilius, en un genre nouveau dont Rome s'attribuera toute l'originalité : *satira tota nostra est*, a dit Quintilien.

¹ Cicéron, *ad Atticum*, II, 1.

Désormais l'Italie attire chez elle tout ce que la Grèce possède de vrai talent ou de bel esprit. Poètes, rhéteurs, historiens, personne n'écrit plus en grec que pour servir et flatter les vainqueurs. Sans parler de ces vils parasites que les comiques nous représentent, dans les antichambres de la noblesse romaine, vivant de la débauche qu'ils enseignent et spéculant sur l'infamie, les Lucullus ont dans leur intime clientèle le poète Archias, celui que les villes grecques honorent à l'envi du droit de cité, et que défendra un jour Cicéron dans tout l'éclat de sa fortune d'orateur ; les Pompée protègent l'historien Théophraste de Mitylène, peut-être aussi un autre historien, dont les ouvrages nous sont en partie parvenus, Denys d'Halicarnasse ; Nicolas de Damas, d'abord favori d'Hérode, devient ensuite celui de César-Auguste. Un simple particulier, Horace, allant à Brindes, se donne le luxe d'un rhéteur, comme distraction de voyage :

....., Rhetor, comes Heliodorus,

et ce rhéteur est le plus savant des Grecs,

Græcorum longe doctissimus.

Dans son plaidoyer pour Milon, Cicéron nous représente le littérateur grec comme un accompagnement obligé de tout cortège de grand seigneur. Lui-même, il avait dans sa maison comme une cour d'érudits et d'esprits élégants enlevés à la Grèce. Son ami Pomponius, dont le surnom d'*Atticus* est un hommage de la reconnaissance et de la flatterie athéniennes, gouverne Athènes tout entière, ses assemblées comme ses écoles ; il y règne par les séductions de la bienveillance et de la générosité plus sûrement peut-être que ne fit jamais Périclès aux plus beaux jours de son génie et de sa puissance.

II.

On le voit ; sous diverses formes et à des degrés divers, despotisme arrogant, protection dédaigneuse ou affectueux patronage, rivalité loyale ou vaine ambition appuyée sur la force, c'est toujours l'abaissement de la Grèce devant Rome, et un double abaissement, politique et littéraire.

Si toutefois il se trouvait encore en Grèce quelques-uns de ces nobles cœurs dont Tite-Live a éloquemment traduit le langage dans certaines scènes de son histoire, quelque Polybe, un peu moins préoccupé de diplomatie et de batailles, un peu plus soucieux de beaux-arts et de littérature, celui-là eût bien pu dire aux Romains :

« Ne soyez pas si fiers de toutes les nouveautés dont s'embellit la ville de Mars et de Romulus. D'où lui viennent ces merveilles de l'art qui ornent ses places publiques, ses portiques et ses temples ? D'Athènes, de Corinthe, de Syracuse ; j'en trouve le témoignage dans les discours de Cicéron. D'où lui viennent ces savants qui réforment le calendrier, et qui, pour la première fois, entreprennent de mesurer, en géomètres, le monde soumis par vos conquêtes ? D'une autre ville grecque, d'Alexandrie. Des architectes grecs ont tracé le plan, surveillé les travaux de tous vos magnifiques édifices. L'auteur du premier traité d'architecture qu'on ait écrit en latin, Vitruve, est un élève de nos écoles. Que dis-je ? Il y a bien longtemps que nos artistes ont commencé l'éducation de votre grossière Italie. Naguère, on fouillait de vieux tombeaux, en Campanie, pour faire place à une colonie de vétérans de César, et chaque jour sortaient de terre des vases peints, du travail le plus exquis, ouvrages d'une ingénieuse colonie d'artistes grecs, qui pendant deux ou trois siècles a

fait fleurir sur votre sol un art admirable de délicatesse et de fécondité.

« Vos traditions nationales font volontiers honneur à Pythagore des vertus et de la sagesse politique de Numa ; elles reportent en partie à Solon et à Lycurgue l'honneur de ce code des Douze Tables que Cicéron et ses jeunes condisciples apprenaient encore par cœur comme le plus parfait résumé de la morale et de la raison civile. Et quant à la philosophie théorique, où le génie de nos penseurs s'est montré à la fois si subtile et si sublime, qu'en savaient vos ancêtres et comment la jugeaient-ils avant que Cicéron et Lucrèce leur en eussent révélé la grandeur ?

« Le fondateur de votre théâtre, Livius Andronicus, était un esclave amené de Tarente. Ennius, qui est votre Sophocle à la fois et votre Homère, s'est fait lui-même honneur de nous devoir ses meilleures inspirations. C'est Homère, il nous l'a dit, qui lui apparut en songe pour l'encourager à écrire ses *Annales*, où vous voyez avec orgueil se dérouler vos destinées triomphantes. Avant les leçons de la Grèce, qu'était votre poésie comique dans les chants *Fescennins* et dans les *Atellanés* ? Que resterait-il de Plaute, si Epicharme, Ménandre, Philémon et Apollodore venaient lui reprendre tous les trésors qu'il leur a empruntés ? Pour achever Cicéron, il a fallu l'exemple de Démosthène ; et sans Hérodote, Thucydide et Xénophon, vous n'auriez d'autres livres d'histoire que ces *Annales des Pontifes* dont se moquent aujourd'hui vos hommes de goût. »

Le Grec qui eût ainsi parlé n'eût exercé que de justes représailles. C'est, en effet, des dépouilles de la Grèce que Rome s'était enrichie ; et son secret, en littérature comme en politique, avait été de s'assimiler avec une habileté profonde l'esprit des peuples vaincus, ainsi qu'elle avait su s'approprier leurs armes. Nous donc qui avons aujourd'hui à caractériser le rôle de la Grèce dans ce grand travail de civi-

lisation qui s'accomplit sous le paisible gouvernement d'Auguste, nous demanderons quelquefois compte à Virgile comme à Tite-Live de ce qu'ils doivent aux chefs-d'œuvre de leurs maîtres. Quand le génie hellénique vient se fondre avec le génie romain, il faut bien que la critique le dégage, autant qu'il se peut, de cette étroite alliance, pour rendre à chacun sa vraie part de mérite et d'honneur.

Mais tout l'intérêt de notre sujet ne se borne pas à cette comparaison, et, pour ainsi dire, à ce procès entre deux littératures.

Il est certains faits qui passent inaperçus des contemporains, et dont l'importance ne se révèle que plus tard ; le siècle d'Auguste a vu de ces grandes choses, dont il n'a pas toujours compris la grandeur. Sans toucher même aux origines du christianisme, la sublime nouveauté de ce siècle, signalons rapidement quelques-unes des questions que l'antiquité soupçonnait à peine, et sur lesquelles la critique moderne interroge avec une vive curiosité le témoignage trop indifférent, mais toujours instructif, des auteurs grecs et latins.

Lorsque vous lisez ces romans où nos pères ont raconté, sous des couleurs si peu historiques, la prétendue histoire d'Alexandre le Grand, vous vous demandez avec étonnement d'où vient ce délire d'inventions bizarres. En remontant le cours des traditions avec celui des siècles, vous apprenez bientôt que les trouvères n'ont pas tout inventé, qu'avant eux des poètes et des romanciers latins ont écrit de fausses histoires d'Alexandre ; que ces Latins eux-mêmes n'ont souvent fait que traduire ou paraphraser des récits grecs plus anciens. Par ce côté donc, notre littérature du moyen âge, qui semble, au premier abord, si ignorante et si grossière, a ses racines dans l'antiquité la plus savante ; tel romancier du cycle d'Alexandre a pour ancêtre un contemporain de son héros. Or, un auteur qui paraît avoir écrit sous Tibère, et qui nous a

hérésés, dans les écoles, de son éloquence un peu emphatique, Quinte-Curce, est précisément le plus ancien aujourd'hui de ses écrivains, par qui le roman se substitue peu à peu à l'histoire. Il nous fournira l'occasion naturelle d'observer, dès ses commencements, ce travail qui s'accomplit déjà dans l'imagination païenne, et qui prépare aux chanteurs de l'Occident chrétien les éléments poétiques d'innombrables légendes.

Le genre historique, à son tour, en se corrompant sous l'influence du principat, nous avertit d'un changement plus général et plus grave survenu dans les idées comme dans les institutions. La liberté de penser et celle d'écrire ont eu, dans l'antiquité, des phases très-diverses, mais souvent analogues à celles que nous observons dans les temps modernes. La découverte de l'imprimerie n'a pas modifié aussi profondément qu'on le croit d'ordinaire une liberté inséparable de toute grande civilisation. L'écriture, avant l'imprimerie, avait des ressources qu'elle a en partie perdues, depuis l'invention des procédés typographiques. Il le faut bien, pour qu'elle ait pu suffire, six siècles durant, à la rédaction d'un *Journal* qui, après avoir été le *Journal de la République*, devint celui de l'Empire. Sans avoir jamais été une tribune ouverte aux discussions de doctrines, sans avoir jamais eu pour rédacteurs des politiques publicistes, ni même de véritables hommes de lettres, ce recueil, par la nature des nouvelles qu'il enregistre et commente, par ses emprunts aux procès-verbaux du forum ou du sénat, offrait une piquante image des mœurs et des temps. L'histoire seule de cette espèce de *Moniteur*, restaurée avec tant d'esprit et d'érudition par le savant doyen de notre Faculté, M. V. Le Clerc, résume, en quelque façon, les principales vicissitudes de la liberté de penser et d'écrire, depuis le tribunat des Grecques jusqu'à la chute de la puissance romaine en Occident.

Nous ne craignons pas de nous arrêter quelques temps sur

un sujet aussi riche en leçons morales qu'en révélations piquantes.

Un des auteurs que j'ai déjà cités, mais en passant, un des rares auteurs de ce siècle dont il nous reste aujourd'hui des ouvrages nombreux et complets, Philon, méritera aussi d'occuper longuement notre attention. Historien, polygraphe, interprète de la Bible, métaphysicien et moraliste, à tous ces titres il réclame une place à part dans l'histoire des lettres et de la philosophie grecques. Né juif, il semble à peine connaître la synagogue de Palestine, et il est très-suspect de n'avoir pas même su l'hébreu, quoiqu'il laisse voir, dans ses commentaires sur les livres saints, quelque chose des idées réunies et développées plus tard par l'école éminemment juive des Kabbalistes. Né à Alexandrie, près du Musée où florissaient encore tant d'érudits grecs, près de la Bibliothèque où reposaient tant de trésors de la science hellénique, il explique plus souvent *l'œuvre des six jours* par les rêveries de l'ancienne philosophie que par les découvertes précises et sublimes de la géométrie astronomique et de l'histoire naturelle. Il applique à Moïse, avec élégance et subtilité, la méthode d'exégèse qu'Anaxagore et les stoïciens appliquaient à Homère et à Hésiode. En métaphysique, il flotte entre le déisme de la Bible et une sorte de panthéisme oriental, moitié spiritualiste et moitié mystique : sa théologie n'est que l'effort impuissant d'un bel esprit qui ne sait ni concilier les doctrines diverses, ni choisir décidément entre elles celle qu'il voudra défendre. Mais sa morale est d'une élévation et d'une pureté remarquables ; elle annonce l'Évangile, sans le connaître et sans le prévoir ; elle prêche avec conviction la vie à venir, l'amour de Dieu, la chasteté, et surtout ce dogme de la charité universelle entrevu seulement par les philosophes païens, mais auquel le christianisme allait donner tant de puissance pour la régénération du monde.

Le penseur original et fécond qui nous ouvre de si belles

perspectives dans l'histoire du cœur humain, est aussi un peintre fidèle de la vie du peuple juif. Il nous a laissé des pages du plus saisissant intérêt sur les persécutions obstinées dont ce peuple était alors victime; il a décrit une émeute d'Alexandrie sous Caligula, avec des traits et des détails dont la vérité semble appartenir à notre temps même. Il est digne enfin de l'attention des naturalistes pour son traité, récemment retrouvé dans une traduction arménienne, sur l'*Instinct des animaux*, vieux problème où les modernes semblent avoir moins innové qu'ils ne pensent.

Par-dessus tant de questions, anciennes ou nouvelles, qui, à défaut de grands hommes et de chefs-d'œuvre, occuperont le premier plan dans notre histoire des lettres grecques au temps d'Auguste, par-dessus tant de questions, dis-je, domine un grand contraste : d'une part, la civilisation païenne, qui, de plus en plus, se resserre dans l'unité du monde romain, où elle s'épuise en se corrompant; de l'autre, le christianisme qui vient de naître, et qui, trouvant le monde partagé entre deux langues devenues sœurs et presque égales en éclat comme en autorité, va se servir du grec pour convertir l'Orient et du latin pour convertir l'Occident.

XX.

DE LUCIEN ET DE VOLTAIRE ¹.

Le *parallèle* est fort en discrédit chez les historiens et les critiques modernes : c'est qu'on en a fort abusé. A Rome jadis, et, plus tard, chez les imitateurs serviles de la littérature ancienne, le parallèle était devenu un ornement de convention, une pièce de rapport, le *purpureus pannus*, dont parle Horace, comme les *harangues* et les *portraits*. L'histoire cependant offre naturellement entre certains faits et certains personnages des rapprochements qu'on aurait tort de fuir autant qu'il est puéril d'en chercher là où il n'en existe pas. Le premier de nos maîtres en critique, et le plus ennemi des formes convenues, M. Villemain, a écrit un parallèle de Julien et de Frédéric II ; par quelques points, en effet, la ressemblance de ces deux personnages était frappante et méritait d'être signalée. Cet exemple pourra excuser l'essai auquel nous ont conduit les leçons que nous avons eu occasion de faire sur Lucien. Il est inutile de dire que nous n'espérons imiter ici que les deux plus humbles qualités de notre modèle, la discrétion et l'exactitude.

Voltaire a réuni dans un petit dialogue Lucien, Erasme et Rabelais : c'étaient, avant lui, les trois plus grands satiriques du monde ; il les surpassa tous par la puissance et la variété

¹ Publié dans le *Journal général de l'instruction publique* du 10 septembre 1845.

du génie; mais s'il en est un des trois que ce génie rappelle, c'est Lucien, avec lequel nous allons le comparer.

L'auteur allemand d'une bonne dissertation sur Lucien relève quelque part l'opinion de ceux qui rapprochent Voltaire du philosophe de Samosate. Il ne voit là qu'une question de style. Lucien et Voltaire sont souvent fort immodestes dans leur langage. Mais le premier est excusé par la licence des mœurs antiques; Voltaire vivait au siècle du bon goût et du bon ton; l'obscénité, qui dépare trop souvent ses écrits, est donc la faute de l'écrivain, et cela seul suffit, selon M. Jacob, pour exclure toute idée d'un parallèle sérieux. Apparemment, en Allemagne comme en France, on parle souvent de Voltaire sans le lire: quel autre moyen d'expliquer l'étrange légèreté de ce jugement? Je me garderai ici de donner dans un excès opposé; mais en faisant la part de nombreuses différences, il restera encore entre les deux écrivains assez de traits communs et qui ne sont pas les moins remarquables de leur physionomie.

C'est une étonnante destinée que celle de Lucien. Né au fond de la Syrie, de parents pauvres, d'abord sophiste, parcourant le monde avec grand profit pour son nom et sa fortune, donnant des représentations de beau langage, depuis Thèbes jusqu'à Lyon ou Arles; puis, vers quarante ans, dégoûté de la sophistique, et se faisant philosophe, mais philosophe à sa manière, pour se rire de tous les philosophes de son temps, dans un genre de composition alors nouveau; terminant sa vie en Egypte dans un emploi honorable qu'il doit à la confiance de l'empereur, Lucien ne rappelle aucun autre écrivain de l'antiquité, et ne fait point penser au plus merveilleux de nos hommes d'esprit, un peu gentilhomme par la naissance, et devenu le dictateur de son siècle par la puissance d'un talent incomparable. C'est dans Fronton et dans le rhéteur Aristide qu'il faudrait chercher un exemple de cette autorité du talent littéraire. Ceux-là reçoivent des lettres de

leurs empereurs, comme Voltaire en recevait de Catherine et de Frédéric; Fronton même a, dans sa correspondance avec les Antonins, ce ton de familiarité caressante qui dissimule l'obéissance jusqu'à faire croire à l'égalité. Il les entretient de sa famille, de ses maladies, de ses plus légères indispositions, comme Voltaire et Frédéric s'entretenaient de leur goutte et de leurs rhumatismes. Fronton même fut consul à Rome, et Voltaire ne fut jamais ministre; mais le consulat n'était guère plus alors, entre les mains d'un lettré, qu'une charge de gentilhomme près la chambre de Sa Majesté; et l'historien de la guerre des Parthes tombe par les puérités de l'adulation bien au-dessous de Voltaire *historiographe*, esquissant avec complaisance, mais du moins sans bassesse, les traits les plus brillants du règne de Louis XIV. Quant à Lucien, il eut de hautes amitiés, en Grèce et surtout à Rome; il les cultive avec une déférence qui n'a rien de servile. La recherche ambitieuse avec laquelle il loue dans le *Portrait* certaine dame de grand nom fait exception à cet égard et rappelle trop son métier de sophiste; aussi s'en est-il excusé lui-même dans l'*Apologie* qu'il a écrite de cet opuscule. Voltaire est bien autrement habile à flatter déceimment la maîtresse d'un roi, et il a eu le bonheur de rencontrer pour amie, jusqu'à la communauté des plus sévères études, une femme qu'on pouvait louer beaucoup sans être flatteur. Tous deux d'ailleurs ont, dans une société fort peu démocratique, un sentiment vrai de la dignité du citoyen. Lucien flétrit avec éloquence les *gens de lettres à la solde des grands*¹, sorte de

¹ Avec l'*Essai* de d'Alembert sur les *Gens de lettres*, ce petit livre seul fournirait la matière d'une curieuse étude de mœurs. Dans un *Mémoire*, inséré au recueil de l'Académie des inscriptions, Le Beau rapproche le *Timon* de Lucien du *Plutus* d'Aristophane. On pourrait aussi rapprocher de Lucien quelques dialogues de l'écrivain byzantin, Théodore Prodrome, qui en sont d'évidentes imitations. Au seizième siècle, Lucien eut un étrange et fougueux disciple dans la personne de

valets dont la race n'était pas perdue au dix-huitième siècle, et que parfois Voltaire retrouvait sous une autre livrée. Honoré par le prince d'une charge importante, le vieux philosophe se justifie auprès d'un ami morose d'avoir subi cette espèce d'esclavage ; il distingue alors noblement le service qu'on prête à l'État, pour un salaire honnête, de la servitude humiliante qui, pour un gain sordide, livrait à la risée des Vitellius la science et l'esprit d'un élève des écoles grecques.

Mais n'abusons pas de ces coïncidences fortuites et superficielles en quelque sorte. Voltaire et Lucien se touchent par des ressemblances plus profondes. Jetés comme dans un même moule¹, ces deux esprits se produisent l'un et l'autre par des formes littéraires heureusement innovées et par un caractère commun de scepticisme et de dérision, qui cache souvent une pensée sérieuse ou même une excellente morale. On peut entrer par où l'on veut dans l'examen de leurs écrits et se laisser aller avec eux au hasard des événements et des analogies ; car c'est un premier trait de leur parenté que cette facilité à tout comprendre, à tout discuter sous mille formes diverses, avec une philosophie constante et ferme au fond, mais non moins ennemie de la contrainte des systèmes que de la tyrannie des préjugés.

L'inégalité des conditions est un très-ancien problème, destiné à vieillir encore. Au temps de Lucien on n'en faisait pas matière de programmes académiques, mais on en parlait beaucoup, sans doute, dans les écoles. Lucien l'a traité d'une manière dramatique dans deux compositions piquantes, les *Saturnales* et le *Cronosolon*, où les hommes présentent là-dessus leur requête au vieux Saturne, demandant à grands

Vanini. (Voir M. Cousin, *Fragments de philosophie cartésienne*.) Nous indiquons seulement ici le sujet de quelques comparaisons partielles qui nous éloigneraient trop de celle que nous avons ici spécialement en vue.

¹ M. Villemain, *De Julien et de Frédéric II*.

cris le retour de l'âge d'or. Saturne, qui s'est retiré des affaires, laissant à son fils Jupiter le gouvernement de notre planète, après avoir vainement conseillé quelques remèdes, engage les mécontents à prendre patience ; et c'est ce qu'ils ont fait avec plus ou moins de résignation jusqu'au moment où la controverse fut renouvelée entre les philosophes. Alors deux grands logiciens y prirent surtout part, Rousseau et Voltaire, l'un sur le ton de Plutarque, l'autre à la manière de Lucien. Entre bien des questions *sociales*, comme on dirait aujourd'hui, l'*Homme aux quarante écus* signale fort longuement les conséquences de l'inégale répartition des richesses ; il le fait avec une vivacité incisive, avec une hardiesse de prévisions qui donne la mesure des libertés de ce temps. Lucien écrit sous un régime de monarchie absolue, mal temperé par la douceur des princes ; il n'est pas prudent alors, comme le disait Favorinus, d'avoir raison contre celui qui commande à trente légions ; la politique des philosophes mécontents ne peut rester innocente que grâce à la généralité bien vague des axiomes et des satires. En France, la satire parle impunément d'une voix plus claire. Dans l'*Homme aux quarante écus*, l'allusion aux personnes est si transparente, qu'un nom propre n'eût pas mieux trahi l'intention de l'auteur ; c'est que, si les formes du despotisme duraient encore, la force réelle échappait de jour en jour aux inhérentes héritiers de Louis XIV. On ne gouverne pas longtemps sans génie une grande nation. Tôt ou tard le pouvoir passe à qui de droit. L'*opinion* déjà régnait, et soutenait dans Voltaire son plus éloquent interprète.

Par un singulier retour des idées humaines, cet âge d'or, dont Lucien se moque, est devenu, au dix-huitième siècle, sous le nom d'*état de nature*, la préoccupation de certains esprits forts. C'est Rousseau, qui voit dans les sciences et les arts l'origine de la corruption des mœurs ; c'est Rousseau, qui attaque les spectacles avec plus d'éloquence que ne firent

avant lui saint Jean Chrysostome et Bossuet ; et quand Voltaire, blessé au vif dans la justesse de sa raison par ces paradoxes , défend la cause de la civilisation contre les modernes barbares , en le lisant , c'est encore Lucien que l'on croit lire. Quelques lignes qui terminent le dialogue de Lucien sur la *Pantomime*, résumant à merveille la pensée de Voltaire sur les spectacles. *Timon* est encore le titre d'une petite pièce charmante où Voltaire persifle l'incorrigible ennemi des sciences et des arts, n'empruntant, cette fois, à Lucien que le nom de son héros. Ailleurs, il ne lui devra que la première idée d'une satire ingénieuse. Le *Songe de Platon* ne fait guère que développer l'idée d'une fable ésoopique citée dans l'*Hermotime* (chap. xx). Ici c'est Momus qui critique la création de l'homme et regrette que les dieux ne nous aient pas mis au milieu de la poitrine une fenêtre par où l'on puisse voir si ce que nous disons est mensonge ou vérité. Là il s'agit des mondes, ou au moins des planètes, non point de l'homme qui les habite ; mais la morale est la même, à savoir : que le bien ici-bas, c'est le moindre mal. Les *Deux Consolés* offrent en quelques pages la meilleure critique de ces Consolations comme se plaisaient à en écrire les anciens philosophes ; on dirait Lucien raillant Sénèque ou Plutarque. C'est ainsi que Voltaire imite son devancier, la plupart du temps, sur une donnée très-sommaire. Quelquefois même il se rencontre avec lui sans l'avoir lu. Car, chose remarquable, Voltaire connaissait peu Lucien ; il en parle rarement, et cela, à l'occasion des *Dialogues des Morts* ; c'est comme devancier de Fontenelle qu'il le juge, et qu'il le choisit pour modèle, de préférence à ce dernier : « J'envoie à Votre Majesté ce dialogue de Marc-Aurèle. J'ai tâché de l'écrire à la manière de Lucien. Ce Lucien est naïf ; il fait penser ses lecteurs, et on est toujours tenté d'ajouter à ses dialogues. Il ne veut point avoir d'esprit. » (Lettre au roi de Prusse, 5 juin 1751.) Et ailleurs : « Je connaissais déjà le projet de traduo-

tion de Lucien, et j'avais lu le plus beau de ses dialogues. Ce Lucien-là valait mieux que Fontenelle.» (Lettre à Dami-laville, 16 septembre 1756.) Evidemment il ne se doutait pas qu'il eût dans le philosophe grec un aussi proche parent. S'il avait lu les *Fugitifs*, après avoir écrit son *Eloge de la raison*; l'*Histoire véritable*, après le *Micromégas*; quelques scènes de l'*Hermotime*, après les plaidoyers optimistes du docteur Pangloss, il se fût demandé sans doute, comme le Sosie de Plaute, si quelque autre lui-même ne l'avait pas prévenu devant le public. C'est la même philosophie du simple bon sens, la même incrédulité au sujet des spéculations métaphysiques, le même dédain pour Platon et les rêveurs de cette école. Comme Lucien, Voltaire ne reconnaît d'autre théorie que celle qui se réduit en pratiques utiles à l'humanité : « Après les assertions des anciens philosophes, que nous reste-il ? un chaos de doutes et de chimères. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu un philosophe à système qui n'ait avoué, à la fin de sa vie, qu'il avait perdu son temps. Il faut avouer que les inventeurs des arts mécaniques ont été bien plus utiles aux hommes que les inventeurs des syllogismes. Celui qui imagina la navette l'emporta furieusement sur celui qui imagina les idées innées¹. » (*Dictionnaire philosophique*.) Lucien a écrit en ce sens tout un volume de dialogues. Bien plus, cette forme même qu'il se vante d'avoir le premier introduite, ce dialogue d'une espèce nouvelle, n'est autre chose que la parodie du dialogue platonicien; il se personnifie dans le cynique Ménippe, philosophe d'une raison moqueuse et exigeante, qui mesure les doctrines à leurs effets, les hommes à leurs œuvres. Lisez surtout la *Double accusation* et le *Pêcheur*, où l'auteur a donné sa profession de foi philosophique. Ce

¹ Vauvenargues se souvenait-il de Voltaire, quand il écrivait : « Il finit en disant qu'un homme qui invente un fauteuil plus commode rend plus de services à l'Etat que celui qui invente un nouveau système de philosophie. » (*Caractères, Listes ou la Fausse éloquence*.)

n'est point le scepticisme de Pyrrhon, ni celui d'Enésidème, *non ea vis animo, nec tanta superbia*, mais le doute d'un esprit pratique devant les excès d'un dogmatisme arrogant et stérile, doute aussi ancien que la philosophie même, car il inspire déjà Socrate dans ses controverses, et Aristophane dans ses comédies.

A cet égard, on fait trop d'honneur à Lucien, en lui prêtant un rôle de réformateur, de réformateur courageux. Les faux philosophes qu'il a tant de fois livrés au ridicule étaient déjà connus des comiques d'Athènes, qui leur ont aussi prodigué le sarcasme et la dérision. Plaute, sous la république, les signalait au mépris des Romains; sous l'empire, Sénèque et Plutarque leur ont fait la guerre avant Lucien, et celui-ci emprunte plus d'une arme au vieil arsenal de la satire. Nous ne pouvons dire aujourd'hui combien de scènes de la comédie attique se retrouvent sous la prose de ses dialogues. Le *Timon* est un exemple curieux de ces imitations, et qui en fait soupçonner bien d'autres.

Lucien n'est guère plus original dans son impiété que dans son scepticisme philosophique. Dès sa naissance, la philosophie attaqua les superstitions païennes, tantôt ouvertement, tantôt par une interprétation malicieuse qui ramenait au symbole toutes les croyances populaires, et supprimait en réalité l'ancien culte. De leur côté, les auteurs comiques traduisaient librement sur la scène la mythologie grecque et quelquefois même se jouaient de ses mystères. Lucien continue à lui seul cette double guerre du raisonnement et du ridicule. Avec une immense lecture, avec une verve d'innovation piquante dans le choix des personnages et des plans, avec une merveilleuse vivacité de style, il s'attaque, sans paix ni trêve, à toutes les fictions du paganisme; il poursuit dans leurs derniers refuges Jupiter et ses douze grands dieux; il installe insolemment dans l'Olympe un dieu qui les détrônera tous, *Momus*, c'est-à-dire le doute rieur qui prépare les

voies à une autre religion. Cela dut fort amuser les libertins du siècle, mais non pas comme impiété nouvelle. On écrivait récemment dans une revue : « Quel dut être l'étonnement de la société païenne, lorsqu'elle vit paraître les deux dialogues de *Jupiter confondu* et de *Jupiter tragique*. » Je pense, en vérité, qu'elle s'étonna fort peu. Depuis longtemps on l'avait habituée à de pareils spectacles. Ce qui seulement était neuf, dans cette polémique, c'était l'impitoyable constance des attaques. Aristophane, au moins, ne se brouillait pas avec tous les dieux païens ; Lucien ne se ménage pas un allié, pas un ami dans le ciel, car on sent trop que Momus n'est que Lucien lui-même faisant le procès à tout l'Olympe. Il n'a pas d'autre dieu que la Philosophie, dont il fait, il est vrai, par complaisance, une fille de Jupiter, descendue en ce monde pour y répandre les bienfaits d'une saine morale : voilà pour lui la nouvelle divinité qui consolera le genre humain, après les longues persécutions et la tyrannie capricieuse des fils de Saturne. Illusion de sophiste. La philosophie pouvait aider à la ruine du paganisme, mais non le remplacer. Lucien connut peu, et seulement pour en médire, les chrétiens, qui devaient confondre à la fois le paganisme et la philosophie.

Les traits lancés en passant contre la secte chrétienne ont valu à Lucien, durant le moyen âge, une réputation singulière ; des moines grammairiens qui annotèrent ses livres n'ont pas assez d'injures contre son abominable impiété. Les bons moines manquaient de lumières pour voir combien ce scepticisme moqueur avait dû contribuer aux progrès de l'Évangile, en ébranlant les croyances païennes : ils n'ont vu dans le sophiste de Samosate qu'un ennemi du Christ, un blasphémateur, et ils ont, à cette occasion, admis ou inventé une petite légende qu'on lit encore dans Suidas, et selon laquelle le railleur impie serait mort déchiré par des chiens. Il courait déjà quelques récits analogues sur la mort

d'Epicure, le grand athée ; sur celle de Zoïle, *le fleau d'Homère*, et même sur celle d'Euripide.

Dans cet adversaire d'une religion puissante et vénérée encore, dans ce héros de l'impiété railleuse, est-ce bien Lucien que nous venons de peindre, ou Voltaire ? on ne le saurait dire, tant les rôles et les personnages se ressemblent. Il n'y manque pas même ce dernier trait d'une vengeance puérile ; on sait comment de nos jours était racontée, dans certains livres, la mort de Voltaire. Voltaire, du moins, avait bien mérité, par ses implacables satires, l'antipathie des vrais chrétiens qui ne mentent point, et, surtout, celle des faux dévots qui savent mentir. Pour lui, le christianisme n'est plus guère qu'un autre paganisme, matière à comédie, précisément ce qu'était, aux yeux de Lucien, la religion de Jupiter. Comme Lucien attend tout de la Philosophie, Voltaire attend tout de la Raison ; et il est vrai que la raison lui a quelquefois inspiré de nobles invectives contre les abus du pouvoir religieux, contre des pratiques inhumaines de la justice ; il est vrai que, par une heureuse contradiction, la raison lui a quelquefois appris à commenter dignement des maximes de l'Evangile. On ferait un recueil édifiant des bonnes pages de Voltaire sur l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et les lois éternelles de la morale ¹. Mais enfin la raison n'a pas détrôné son ennemie tant maudite ; et, d'ailleurs, en de tels débats, qu'est-il besoin de notre jugement ? L'histoire a répondu mieux que nous ne pourrions faire à Lucien par le triomphe de la religion chrétienne, à Voltaire et à la Révolution française par le Concordat.

Avec un esprit indépendant et frondeur comme celui de nos deux sceptiques, on doit avoir beaucoup d'ennemis. Les ennemis ne manquèrent ni à Lucien ni à Voltaire. Seul des

¹ Depuis que ceci est écrit, ce recueil a été fait par M. E. Bersot (*Philosophie de Voltaire*, Paris, 1849).

deux, celui-ci fut persécuté, et il a souvent relevé avec amertume cette différence des mœurs anciennes et des modernes. La tolérance des païens surtout en matière de philosophie et de religion, tolérance que, d'ailleurs, il s'exagérait un peu, lui semblait un bon exemple à offrir aux inquisiteurs de l'Europe chrétienne. Tous deux ont souvent perdu dans la vivacité de luttes passionnées la sagesse et même le bon goût dont ils étaient si fiers. On ne reconnaît plus Voltaire dans *la Guerre de Genève*, ni Lucien dans ses pamphlets pleins d'une bile amère contre un grammairien demeuré anonyme (on pense que c'était Julius Pollux, auteur de l'*Onomasticon* qui nous est parvenu, et l'un des précepteurs de Commode), contre Timarque, contre un bibliomane qui l'avait insulté. Cela me ferait presque douter s'il n'a pas chargé de couleurs trop odieuses le charlatan Alexandre, ridicule fondateur d'un oracle qui fit maintes dupes chez les Asiatiques et même parmi les Romains. Mais la vie d'Apollonius de Tyane par Philostrate et l'histoire plus sérieuse des philosophes néoplatoniciens prouvent que le paganisme, en ce siècle, se relevait par une sorte de fièvre malade, usant de ses derniers prestiges pour frapper les imaginations et satisfaire ce besoin de foi religieuse auquel la prédication chrétienne faisait un si noble appel. Pérégrinus et Alexandre brillent par leur extravagance au milieu de ces sophistes jongleurs dont les vanités misérables se réunissent dans le héros de Philostrate. Sans prendre au mot Lucien sur toutes les folies qu'il leur attribue, on ne peut, même là, méconnaître en lui le peintre sincère des mœurs contemporaines. Notre dix-huitième siècle n'a-t-il pas sérieusement discuté les miracles des convulsionnaires? Nous savons, d'ailleurs, que Lucien ne se plaisait pas, malgré sa malice, dans la satire de tels ridicules; on ne peut tracer une plus belle et plus douce image de la vertu qu'il ne l'a fait dans le recueil d'anecdotes intitulé *Démonax*, ou dans le petit dialogue qui nous représente, au milieu de la corruption de

Rome, la solitude savante et vertueuse du sage Nigrinus. Voltaire ne garde pas longtemps cette admiration tranquille devant les plus nobles figures de l'histoire ; le trait de satire lui échappe bien vite : était-ce méchanceté pure, ou voyait-il plus au fond que le philosophe grec les misères de l'âme humaine ? Quoi qu'il en soit, l'abus de l'ironie fait surtout son infériorité à l'égard des grands écrivains de la Grèce et de Rome. Il a le premier chez nous dégagé l'histoire de certaines formes officielles, de certaines couleurs affectées ; il a su le premier faire un heureux mélange de la critique et de la narration ; mais, faute d'émotion, le récit manque souvent chez lui de grandeur. Lucien n'avait pas une idée moins juste des devoirs de l'historien ; le petit livre qu'il nous a laissé sur ce sujet est un chef-d'œuvre de raison fine et aimable ; Voltaire ne l'eût pas écrit autrement, s'il eût pensé à le faire, et si, depuis Lucien, on pouvait sur cette matière écrire autre chose que des livres d'érudition. Mais Lucien aussi laisse trop voir cette imperfection du cœur, qui devient celle du talent. Il a vécu au milieu de la société romaine si éprouvée par les vicissitudes de la tyrannie militaire et du despotisme secret ; il a connu les délateurs, sinon par lui-même, au moins par une tradition encore vivante dans la mémoire des vieillards de son temps. Eh bien, qu'on relise quelques pages de son livre sur la calomnie, on n'y trouvera pas la moindre empreinte de vérité contemporaine ; ce sont de banales remarques sur les ruses de la délation privée, de puériles analyses et des portraits plus froids encore. On dirait que l'auteur n'a jamais entendu parler de Tibère, ni de Tacite. Lucien ne pouvait écrire l'histoire ; Voltaire a préparé plutôt qu'il ne nous a montré le véritable historien français. Rien ne prouve mieux à quel point se ressemblent ces deux esprits, malgré la distance des siècles et des civilisations. Je ne sais vraiment si *Mérope* et la *Henriade* seraient contre nous de bonnes réponses. Quelques épigrammes spirituelles et

deux parodies dramatiques en vers ne suffisent pas pour faire de Lucien un poète : rien là, sans doute, que l'on puisse comparer à l'étonnante souplesse du talent poétique de Voltaire ; mais dans ce talent même se retrouve une âme toujours un peu rebelle aux émotions franchement passionnées. Chez Voltaire, je ne sais quelle froide ironie se glisse sous la pompe des vers et dans les replis de la plus savante action théâtrale. Combien Racine et Corneille ont une autre manière de sentir et d'exprimer la vérité historique ! C'est que le cœur avait une plus large part dans leur génie. Mais on peut être naturel même avec un mauvais cœur ; dans la prose du moins, le naturel est l'éminente qualité du style de Voltaire. Rien de plus mobile, sans doute, que les impressions d'une imagination aussi vive, sollicitée par tant de controverses, par tant de haines et d'amitiés ; dans tous les rôles pourtant, ennemi ou confident du roi de Prusse, protecteur bienveillant d'un petit lettré qui savait reconnaître ses bienfaits, ou protecteur outragé d'un libelliste sans conscience, Voltaire laisse toujours dans son style l'empreinte naïve de ses émotions de chaque jour. De là cette fraîcheur, et nous dirions presque cette transparence d'expression qui montre la pensée et ne laisse pas songer à la forme. Lucien est fort loin de ce mérite, qui fut celui des grands écrivains du siècle de Périclès. On peut là-dessus s'expliquer en deux mots : les anciens ont distingué entre l'atticisme du vieux temps, atticisme franc et naïf malgré l'exquise délicatesse de goût qu'il suppose, et l'atticisme renouvelé au siècle des Antonins ; les modèles du premier genre s'appellent les attiques, ceux du second les atticistes, et Lucien est de cette dernière école. Voltaire continue le progrès régulier de la langue française ; il la complète et l'épure ; un instant comprimée sous les formes trop majestueuses du siècle de Louis XIV, il lui rend cette liberté d'allure qui va si bien aux libres mouvements de l'esprit français, et en même temps il la préserve avec

une religion, quelquefois plaisante dans ses scrupules, contre l'invasion du langage scientifique. Il parle de sciences en aussi bons termes que d'Alembert ; mais quand il n'est que littérateur, il ne veut pas que la langue des lettres se gâte par le mélange des termes d'algèbre et de géométrie. Comme grammairien et comme arbitre du goût, Voltaire est un bien autre personnage que Lucien ; celui-ci n'a pas laissé d'école, Voltaire nous domine encore par sa raison ingénieuse et ferme. Qu'est-ce que cette courte et artificielle rénovation de la langue de Platon et de Démosthène auprès de l'autorité imposante et durable qui s'attache aux exemples de Voltaire ? Personne après Lucien, pas même Libanius, ne sait faire parler à la politique, à la philosophie païenne ce langage fin et délicat que Lucien avait un moment ressuscité par un effort d'esprit studieux ; c'est dans la langue moins correcte, mais plus énergique des Pères de l'Eglise, que se traitent après lui les grandes affaires du monde. Mais nous, aujourd'hui, nous chercherions vainement une plus belle langue que celle de Voltaire, quand nous voulons faire parler les grands intérêts de l'humanité.

XXI.

EXAMEN DES FABLES DE BABRIUS

DÉCOUVERTES EN GRÈCE PAR M. MINOÏDE MINAS

ET

PUBLIÉES SOUS LES AUSPICES DE M. VILLEMMAIN,

PAR M. BOISSONADE¹.

I.

C'est une destinée vraiment étrange que celle de la collection connue sous le nom de *Fables d'Esopé*; on ignore à quelle époque précise commencèrent à circuler ces petits apologues, et dans quel siècle ils reçurent pour la première fois une forme poétique. De tous les auteurs grecs qui, dans l'antiquité classique, rédigèrent avec quelque talent, soit en vers, soit en prose, les fables attribuées par la tradition au vieil Esopé, pas un n'est parvenu jusqu'à nous. Les paraphrases ou les abrégés écrits durant le moyen âge ont seuls survécu. Toutefois, au milieu de cet informe recueil qui, de

¹ Articles publiés dans le *Journal général de l'Instruction publique* du 13 et du 23 novembre 1844, à propos des publications suivantes :

1^o Βαβρίου Μοθιάμβου. *Babrii fabulæ iambicæ cxxiiii jussu summi educationis publicæ administratoris Abeli Villemmain, viri excell. nunc primum editæ.* Joh. Fr. Boissonade *lit. gr. pr. recensuit, latine convertit, annotavit* (Paris, 1844, in-8). — 2^o *Babrii fabulæ iambicæ cxxi.* Joh. Fr. Boissonade *recensuit.* *Secunda editio novis curis expolita* (Paris, 1844, in-12). — 3^o Frid. Dübner: *Animadversiones criticæ de Babrii Μοθιάμβου;* (Lettre à M. Fréd. Jacobs). Paris, 1844, in-8.

cent quarante-quatre pièces, s'était élevé, par des découvertes successives, à près de cinq cents pièces, on distinguait çà et là une rédaction plus élégante, et même des traces d'une ancienne et savante versification. Je ne parle pas des fables réduites en quatrains par le moine Ignatius Magister, au neuvième siècle, et qui paraissent avoir joui longtemps d'une véritable popularité¹. Mais certains manuscrits, surtout celui de la bibliothèque Bodléienne, que Tyrhwitt a signalé, n'offraient souvent qu'une copie altérée, sous forme prosaïque, des iambes de Babrius ou Babrias, poète déjà connu par les citations des grammairiens comme un des plus habiles rédacteurs de fables ésopiques. Avec ces secours, une critique hardie, mais peut-être légitime, nous avait restitué vingt fables complètes, en vers scazons d'une assez bonne facture, sauf les erreurs inséparables de pareils travaux².

C'est là qu'en étaient nos études et nos connaissances sur les fabulistes grecs, quand le monde savant apprit, en 1843, qu'un manuscrit inédit de Babrius venait d'être découvert par M. Minoïde Minas, dans le couvent de Sainte-Laure, au mont Athos. La nouvelle fut bientôt confirmée par l'envoi d'une copie de ce manuscrit, dont M. Boissonade a publié quelques mois après une double édition.

On comprend combien de questions curieuses et neuves soulève cette belle publication. Nous ne pouvons les examiner

¹ Voir les éditions des *Fables ésopiques*, par de Furia, Leipzig, 1810; par Ad. Coray, Paris, 1811; par G. Schneider, Breslaw, 1812; recueils auxquels il faut maintenant ajouter la *Notice d'un manuscrit grec contenant une rédaction inédite des Fables d'Esopé*, publiée par M. E. Miller dans le tome XIV des *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque royale*, en 1841.

² Voir *Babrii fabulæ et fabularum fragmenta. Accedunt metricæ fabularum esopiarum reliquias. Collegit et illustravit, Jo. Henr. Knoch. Hales, 1835, in-8*. Les vingt fables et les cinquante-neuf fragments forment un total d'environ quatre cents vers. La nouvelle collection dont on va parler forme environ quatorze cent soixante vers.

toutes. Mais, avant même d'aborder les principales, remarques, au nom de tous les hommes de goût et de tous les philologues, le ministre qui eut, en 1841, l'heureuse pensée de confier à un Grec, homme savant et laborieux, une mission de recherches dans les vieilles bibliothèques de la Grèce. Après des voyageurs tels que Villoison et M. Zachariæ, si l'on pouvait espérer encore quelque découverte nouvelle dans ces dépôts tant de fois dévastés, c'était sans doute à une condition que M. Minas semblait seul remplir : il fallait, par des insinuations habiles et toujours honnêtes, arracher à des depositaires ignorants autant que jaloux le dernier secret de leurs richesses.

L'entreprise de M. Minas a pleinement réussi. Il est revenu en France rapportant avec lui, soit les originaux, soit les copies de plusieurs ouvrages ou fragments d'ouvrages inédits, dont quelques-uns appartiennent à une antiquité fort reculée. De ces divers textes, confiés par la sagesse de M. Villemain aux savants que leurs études appelaient surtout à en préparer la publication, deux nous sont déjà livrés, la *Dialectique* de Galien, par M. Minas¹; les *Fables* de Babrius, par M. Boissonade.

Personne, il faut l'avouer, n'était plus digne en France de publier les textes inédits de Babrius. Depuis longtemps, M. Boissonade s'est partagé entre deux époques extrêmes de la littérature grecque. Dans ses leçons publiques, il interprète avec une prédilection bien légitime les chefs-d'œuvre du siècle de Périclès. Sauf de rares exceptions, c'est sur ces purs modèles du génie et du bon goût qu'il aime à exercer sa critique si ingénieuse et son inépuisable érudition. Comme éditeur, il choisit de préférence pour objet de ses travaux

¹ Γαλινοῦ Εἰσαγωγή διαλεκτικῆ εὑρεθεῖσα κατὰ τὴν — — — ἀποστολὴν τοῦ Μ. Μηνᾶ, ὑφ' οὗ καὶ νῦν πρῶτον διορθωθείσα καὶ δημοσιευθεῖσα μετὰ προτιωρίας καὶ παραικολῶν. — II—80.

quelque auteur oublié, et plus ou moins digne de l'être. Il exhume les grammairiens et les rhéteurs du moyen âge, corrigeant, annotant même, avec une complaisance qu'il a souvent avouée en termes aimables¹, de pauvres auteurs pour lesquels Fabricius n'a pas toujours une mention dans sa Bibliothèque. C'est presque sans intention bien arrêtée, presque par hasard, que M. Boissonade nous a donné cet excellent petit recueil de poètes classiques de l'ancienne Grèce. Il est depuis revenu à ses écrivains favoris, qu'il nous a fait aimer par la variété d'un commentaire souvent capricieux, mais toujours instructif. Peu de philologues ont ainsi comparé par de fréquentes études les époques les plus diverses d'une même littérature, peu de critiques pouvaient apporter à la recension des textes conquis par M. Minas un sens plus délicat et mieux exercé. Aussi l'édition de Babrius, que nous allons enfin examiner, sera-t-elle accueillie avec joie par tous les amateurs de la littérature ancienne.

Une première question se présente dans cet examen, celle d'authenticité : elle est heureusement facile à résoudre ici. Sur les cent vingt-trois fables contenues dans le manuscrit de Sainte-Laure, douze se retrouvent, avec des variantes, dans le recueil dû aux travaux successifs de Tyrhwitt, Schneider et Knoch² ; plusieurs vers des cent onze autres sont cités par Suidas ou d'autres grammairiens. Enfin, certaines fables en prose, déjà connues, viennent s'adapter si naturellement sur les iambes de Babrius, qu'il est impossible de ne pas reconnaître dans ces derniers l'original sur lequel elles ont été ré-

¹ Voir la Préface des *Philostrati epistolæ*, Paris, 1842, in-8, p. xix ; celle des *Opusculæ* de Psellus, publiés en 1838 ; et, pour plus de détails sur ces publications du savant philologue, notre article inséré au *Journal général de l'Instruction publique* du 13 novembre 1845.

² Ces douze fables sont sous les numéros 1-7, 9-12, 20 du Recueil de Knoch, qui répondent aux fables 12, 68, 28, 27, 33, 117, 58, 84, 100, 101, 96 du Recueil découvert par M. Minas.

digées. A cet égard donc, il ne peut rester le moindre soupçon d'erreur ni de surprise. Le manuscrit du mont Athos, incomplet par malheur, nous offre réellement une moitié environ (les fables y sont rangées par ordre alphabétique et s'arrêtent à l'ométron) de l'ancien Babrius; il nous fait remonter de plusieurs siècles vers une forme de l'apologue ésoptique qu'ont bien défigurée, au moyen âge, les Tzetzés, les Ignatius et les Planude. Mais à quel siècle enfin nous fait-il remonter? L'article *Babrius*, dans Suidas, ne nous apprend rien sur l'âge de ce fabuliste. Avianus, qui le cite dans la préface de ses fables latines, est lui-même d'une époque encore incertaine. Le témoignage très-précis de l'empereur Julien porte du moins avec lui une date qui ne permet pas de placer Babrius au-dessous du troisième siècle de l'ère chrétienne, bien qu'Augustin, au quatrième, ne paraisse pas le connaître, ou du moins ne le nomme pas dans un passage où il semble que ce nom fût le premier qui dût se présenter à lui¹. Sur ce point, les textes que publie M. Boissonade n'apportent pas d'argument décisif. Deux préfaces, l'une mutilée, au début du premier livre, l'autre complète, au début du deuxième, toutes deux adressées à un certain Branchus, fils du roi Alexandre; une allocution au même Branchus dans la fable soixante-quatorze, un renseignement sur les mœurs des Arabes dans la fable cinquante-sept, renseignement qui semble prouver que l'auteur visita l'Arabie, ou même y vécut; tels sont à peu près les seuls indices chronologiques qui viennent s'ajouter aujourd'hui aux précédentes conjectures des érudits. On peut croire avec M. Boissonade que Babrius est un contemporain de cette dy-

¹ Voir ces témoignages classiques dans Fabricius, *Bibl. græca*, t. I, p. 629 et suiv., édit. Harles, et dans la dissertation de Knoch citée plus haut. Parmi les travaux anciens sur ce sujet, l'un des plus utiles à consulter est la dissertation de H. Canegieter de *Ætate et stylo Flavii Aviani*, à la suite de l'édition des Fables d'Avianus, par le même, Amsterdam, 1731, in-8.

nastie des empereurs syriens, dont l'un du moins, Alexandre Sévère, n'était pas indigne de protéger les lettres grecques. Ainsi, ce poète serait postérieur à Phèdre, qu'il surpasse ordinairement par la précision élégante de son style, toujours par la régularité de sa versification. D'ailleurs, ce serait un Romain de naissance, dont le nom complet, *Valerius Babrius*, aura été successivement altéré et confondu avec celui d'un méchant écrivain du moyen âge, de *Gabrius*.

A tant de vraisemblances on voudrait joindre une preuve assurée. M. Dübner, dans sa Lettre à Fréd. Jacobs, n'ose pas non plus se prononcer rigoureusement sur ce point. Voici seulement ce qu'il conclut d'un examen attentif de la métrique particulière aux fables de Babrius :

1° Babrius avait profondément étudié l'art de mettre en vers les apologues ésoques; il traitait deux et trois fois le même sujet jusqu'à ce qu'il eût atteint la plus heureuse mesure d'élégance et de brièveté.

2° Le manuscrit de Sainte-Laure représente une des dernières rédactions de Babrius, la dernière peut-être.

3° Cette rédaction a, malheureusement, traversé les mains d'un ou de plusieurs interpolateurs, et souffert par là des altérations nombreuses, soit dans le style, soit dans la métrique.

4° Le véritable choliambe, ou iambe scazon de Babrius, suit moins la règle des poètes grecs que celle des poètes latins, par exemple, de Martial. Quelquefois il est plus libre que celui de Catulle, et semble, par conséquent, accuser une époque plus récente que ce dernier écrivain.

6° On peut considérer comme fort suspect tout ce qui, dans les choliambes de Babrius, blesse les règles des grammairiens (p. 29 et suiv.).

Ces conclusions, en partie préparées par le travail de restitution et de critique auquel M. Boissonade a soumis le

texte de Sainte-Laure ¹, en partie dues à d'heureuses observations de M. Dübner, impliquent, sans le résoudre, un problème très-délicat que nous essayerons de faire comprendre. Qu'on nous permette pour cela de rappeler quelques principes.

Pour instituer solidement la recension d'un auteur ancien, d'après les manuscrits, qui sont presque toujours plus ou moins altérés, il faut d'abord connaître l'époque où il a vécu, afin de se conformer dans le choix des variantes et des restitutions conjecturales aux habitudes du style, aux formes grammaticales en usage dans le siècle auquel l'ouvrage appartient.

A défaut d'un document chronologique assez positif sur l'âge de l'auteur, on peut, comme l'a fait récemment M. Struve ² pour le roman de Longus, comparer les divers manuscrits, les ranger en famille, distinguer celui qui offre le plus d'unité, de correction dans la langue et en faire la base d'une recension à laquelle les autres manuscrits ou les conjectures ne contribueront plus que dans les cas désespérés. Alors, en général, les interpolations deviennent faciles à découvrir; alors on a droit de les exclure avec sévérité. On peut encore, en s'aidant, s'il y a lieu, du témoignage explicite des grammairiens, passer avec confiance un niveau inflexible sur certaines irrégularités de langage, qui ne sont pas du siècle de l'auteur, mais bien du siècle de ses copistes.

Mais quand on ne sait d'un poète ni son âge ni sa patrie, quand on n'en possède qu'un seul manuscrit, et encore un manuscrit incomplet, où trouver une base solide pour la

¹ Voir, par exemple, la lettre de M. Dübner, p. 9, et comparer les passages cités par M. Boissonade, dans son index alphabétique, sous le mot *Babrius*, pour constater le fait d'une double recension du texte de ces fables dans l'antiquité.

² Journal philologique de Darmstadt, 1834, n^{os} 68 et suiv. Cf. Longi *Pastoralia græce et latine*, edidit Ern. Ed. Seiler, Lipsiæ, 1853, in-8.

recension des poèmes qui portent son nom ? Le Babrius si heureusement rendu au jour par la découverte de M. Minolde Minas est dans ce dernier cas, à ce qu'il nous semble. Quelques lignes relatives à sa personne sont aujourd'hui imprimées pour la première fois et nous laissent incertains sur le siècle où il a écrit. Si M. Boissonade voulait refaire, en 1844, l'élégante et discrète notice qu'il consacrait à Babrius, en 1813, dans le *Journal de l'Empire*¹, il affirmerait peut-être encore moins qu'il n'osait alors sur l'âge de ce personnage mystérieux.

Que fait pourtant M. Dübner, qui vient de soumettre le fabuliste à un nouvel examen ? Signalant avec une rare finesse de savoir et de goût toutes les fautes de grammaire ou de métrique, toutes les imperfections de style que peuvent offrir ces fables nouvelles, il distingue deux ou même trois parts dans le recueil : l'une, celle de Babrius, et c'est la meilleure, comprendra tous les vers irréprochables ; l'autre, les vers médiocres ou qui seulement font double emploi ; la troisième enfin, la mauvaise prose cousue au bout de plusieurs fables et que M. Minas a fidèlement transcrite comme tout le reste. Il se forme ainsi l'idée d'une perfection d'esprit et de talent dont il fait honneur à Babrius ; puis, comme cette perfection se rattache à certaines conditions déterminées dans l'histoire de la métrique grecque et latine², il est par là conduit à placer Babrius après Catulle, et tout près de Martial.

Pour notre part de tels résultats nous séduisent, et nous souhaitons fort qu'ils puissent être démontrés. Mais le moyen de les démontrer dans l'état actuel de nos connaissances ? Tous les lecteurs de Babrius accordent facilement que les

¹ Cette notice a été réimprimée dans quelques éditions du *Lycée* de la Harpe ; en tête de la *Brevis explicatio* de M. Dübner, qui sera citée plus bas, et dans le tome I^{er}, n^o XIX, du volume annoncé ci-dessus, p. 15.

² Voir G. Hermann, *Elementa doctr. metr.*, II, 15, et *Epitome doctr. metr.*, § 164, edit. sec., Lips., 1844.

morales en prose sont indignes de l'auteur des *choliambes*, et M. Boissonade n'a pas hésité à les retrancher dans l'édition destinée à nos colléges. Il avoue même que plusieurs des *morales* en vers lui inspirent de sérieux doutes. Là-dessus encore M. Dübner nous trouvera aussi sévère que lui et nous supprimerons volontiers, sur son avis, quelques iambes d'une facture évidemment trop grossière pour appartenir à l'antiquité classique. Mais s'il s'agit de choisir entre un vers de Babrius conservé dans Suidas et le vers correspondant du manuscrit de Sainte-Laure ; s'il faut remplacer l'autorité de ce manuscrit par celle des paraphrases, ou de la copie en prose conservée dans le manuscrit Bodléien, dont nous parlions plus haut ; alors la discussion s'engage sur un autre terrain et nous ne reconnaissons plus au critique tous les droits dont il a si bien usé dans la recension des *Œuvres diverses* de Plutarque ou des *Dissertations* de Maxime de Tyr ¹. Pour montrer par un seul exemple les dangers de cette périlleuse méthode, nous demandons qu'on veuille résoudre le problème suivant : Puisque le manuscrit de Sainte-Laure contient la meilleure rédaction, qui est aussi la plus brève, des apologues iambiques de Babrius, comment se fait-il que la douzième fable de ce manuscrit (*Le Rossignol et l'Hiron-delle*, la plus anciennement connue et publiée du Recueil de Babrius) ait précisément vingt-sept vers au lieu de treize, c'est-à-dire quatorze vers de plus que dans le texte reproduit depuis Nevelet jusqu'à M. Knoch ? Suffit-il du mélange de deux recensions pour expliquer cette singulière différence ?

Que dire maintenant, si, pour expliquer de telles divergences, au lieu d'un seul Babrius corrigeant et remaniant sans cesse une œuvre de prédilection, on voulait admettre le travail successif de plusieurs poètes ? Je sais bien qu'il y a deux éditions des *Académiques* de Cicéron, l'auteur lui-même

¹ *Bibliothèque des auteurs grecs*, publiée par M. Firmin Didot.

me l'apprend; deux éditions des *Nuées* d'Aristophane, là-dessus encore j'ai le témoignage du poète; deux éditions des *Argonautiques* d'Apollonius, j'ai sur ce point le témoignage explicite et les citations de son scholiaste. Mais puisque Babrius a partagé le sort de tous les fabulistes de l'antiquité, puisqu'on ne sait pas mieux son histoire que celle d'Esopé, que celle de Phèdre ou d'Avianus, rien ne m'empêche de supposer que le mérite même de son ouvrage en aura fait un livre *classique* au sens moderne de ce mot, et que d'habiles maîtres l'auront plusieurs fois retouché, sans effacer le nom du premier poète. Bien des chefs-d'œuvre ont subi, dès une haute antiquité, dans les écoles où on les étudiait, de ces altérations souvent fâcheuses pour la renommée des auteurs. A ce point de vue, je m'expliquerais facilement dans nos fables le mérite inégal des diverses rédactions. Pourquoi, en effet, le premier Babrius, le vrai Babrius, n'aurait-il jamais rien laissé à faire à ses successeurs? On peut être heureux après La Fontaine sur les sujets où ce dernier reste au-dessous de lui-même. D'un autre côté, personne ne s'étonnera qu'avec la décadence du goût et l'affaiblissement des études, les plus belles fables de Babrius aient déplu, ne fût-ce que par leur longueur, et que, soit complaisance pour la paresse des écoliers, soit vanité de versificateur, quelque maître ait cherché à les abrégéer au risque de les rendre méconnaissables. Ainsi les vingt-cinq vers originaux de la fable du *Rossignol et l'Hirondelle* seront devenus les treize vers jusqu'ici attribués à Babrius, en attendant que le moine Ignatius Magister les réduisit au cadre de ses misérables quatrains¹.

Nous louons donc, en définitive, la prudence de M. Boissonade, lorsque, dans une édition *princeps* et nécessairement précipitée par l'impatience même qu'avait fait naître une

¹ Voir, sur Ignatius, que La Fontaine *laissait à juger aux experts*, le jugement sévère et spirituel de Coray, p. 26 de sa Préface d'Esopé.

aussi belle découverte, il n'a pas voulu résoudre ces difficultés d'histoire et de critique, ni proscrire ou corriger trop vite des vers, des tirades entières. Depuis quatre siècles bientôt, on travaille sur le texte des grands écrivains de l'antiquité, et bien peu de ces textes satisfont aujourd'hui les connaisseurs. Ne croyons pas que Babrius ait eu le privilège de paraître, dès la première fois, sans tache et sans erreur aux yeux de tous ceux qui sauront le lire et l'apprécier. Ce sera beaucoup déjà qu'il ait eu pour premier éditeur un philologue tel que M. Boissonade, et provoqué, dès son apparition, des critiques aussi autorisées que celles de M. Dübner.

II.

Ainsi que nous l'avons laissé voir plus haut, on ne doit pas s'attendre à trouver dans les cent onze fables qui nous sont rendues de Babrius, déduction faite de celles dont le texte iambique était déjà connu, autant de sujets complètement nouveaux. Loin de là, neuf sujets seulement¹ (sans compter les deux prologues) ne nous étaient connus par aucune rédaction publiée jusqu'ici, soit en vers, soit en prose ; dix-huit se retrouvent dans Avianus, dix-neuf dans Phèdre, deux dans Avianus et dans Phèdre, deux dans l'*Appendice* des fables de ce dernier auteur² ; toutes les autres se lisent, jusqu'à deux ou trois fois, sous diverses formes, dans les recueils en prose

¹ Fables 2, 8, 48, 54, 60, 61, 110, 112, 116, auxquelles on peut ajouter la 26^e dont il ne restait que deux vers, cités dans Suidas, et que M. Knoch, par une erreur alors bien excusable, rapportait à une autre fable (*Fragm.* 35).

² L'*Appendice* aux fables de Phèdre, fort indigne d'ailleurs du style de ce fabuliste, se trouve, entre autres éditions, dans celle de Schwabe, de Lemaire et dans la petite édition stéréotype de Tauchnitz. Les deux fables en question sont la 30^e et la 31^e, répondant aux fables 103 et 84 de

grecques. Quelques-unes même sont déjà familières à nos élèves, pour le fond du récit, puisqu'elles faisaient partie, sous leur ancienne forme, du Recueil classique des fables d'Esopé en usage dans les collèges¹. Il faut avouer néanmoins que, surtout dans les rédactions grecques, l'apologue écopique de Babrius est souvent méconnaissable. Voici, par exemple, la fable de *Mercure et les Arabes*, telle qu'on la connaissait jusqu'ici² :

« Mercure, ayant un jour mis sur un char des mensonges et des ruses, se promenait ainsi par le monde. Arrivé au pays des Arabes, il y brisa son char vide³ de marchandises. Les Arabes ne lui permirent pas d'aller dans d'autres lieux... » (Ici une dernière ligne que Coray déclare inintelligible et que nous n'essayons pas de traduire)⁴.

Lisons maintenant le conte malicieux par lequel Babrius se venge de quelque mésaventure qui lui était arrivée dans un voyage en Arabie.

« Mercure, ayant rempli un char de tous les mensonges, de toutes les tromperies et les ruses qu'il y a au monde, parcourait la terre, allait de peuple en peuple, distribuant à chacun une petite part de sa marchandise. Parvenu au pays des Arabes, on dit qu'en chemin son char se brisa et s'arrêta court. Les Arabes, croyant la proie belle, pillent le marchand et vident le char, si bien qu'il dut rester là, faute de

Babrius. Quant à la 95^e de Babrius, elle ne se rapporte que par la ressemblance du titre au n^o 30 de l'appendice de Phèdre.

¹ Ce sont les fables 6, 7, 15, 21, 46, 80, 81, 92 et 121 du recueil de Babrius, répondant aux fables 24, 23, 29, 62, 25, 32, 31, 32 et 8 du recueil classique.

² Coray, n^o 402, p. 264; n^o 240, coll. de Furia.

³ Κενόν φορτίον. Il est évident que le char devait être plein au moment de l'accident. Aussi M. de Furia a-t-il traduit en dépit du grec : *Ita ut onus omne decidisset*.

⁴ Οὐδὲ τὰ κοινὰ τοῖς ἀνθρώποις ἐπιτελεῖν δύναμαι. — De Furia : *omnes ad gens nec quæ communia sunt hominibus facere potest*.

provisions, non faute d'hommes à visiter. Depuis ce temps, les Arabes sont (j'en sais quelque chose) fourbes et menteurs; il n'y a pas sur leur langue un seul mot de vérité. »

Cette prose rend mal la précision élégante des vers grecs; mais elle suffit à faire voir que la pièce de Babrius pouvait passer pour vraiment inédite. Puissent les deux autres fables de l'ancien recueil, où les Arabes sont mis en scène¹, avoir appartenu au recueil primitif de Babrius et nous être un jour restituées avec le même bonheur!

Comparé aux textes de Planude ou d'Ignatius, Babrius ne garde pas toujours le même avantage. Il n'a guère d'autre nouveauté que celle du mètre, quand on le rapproche de certaines rédactions faites d'après ses vers, comme dans la fable intitulée *de Lion malade*, la plus longue et la plus belle du recueil. Quelques traits sont affaiblis ou omis dans la fable en prose, l'ensemble du récit a conservé une couleur antique, et cet atticisme ingénieux que les iambes de Babrius nous rendent aujourd'hui dans toute sa pureté. Mais tel était le discrédit des rédactions en prose, qu'après le petit choix expliqué dans nos classes élémentaires, on ne lisait guère les apologues ésoptiques. C'est à peine si quelque commentateur de La Fontaine les rappelait, au bas d'une page, comme la source où avait puisé notre inimitable fabuliste. On laissait oubliées, dans les gros volumes de Furia et de Coray, bien des grâces de style et d'invention, précieux témoignages d'un siècle élégant. Tout cela va renaître à la lumière par la publicité rendue aux vers originaux de Babrius. Avianus y perdra beaucoup; son vers emphatique et souvent barbare², mal approprié d'ailleurs aux sujets qu'il traite, soutient rarement la comparaison avec les iambes corrects et simples du poète

¹ Nos 116 et 406, Coray.

² *Rudi latinitate compositas*, dit-il lui-même dans sa préface; *Fabulator rusticissimus*, dit son dernier et habile éditeur, M. Fröhner (Lipsia, 1862).

grec. Phèdre lui-même descendra un peu de cette haute estime où le place depuis longtemps le jugement des amateurs de l'antiquité. Par accident aussi, nous retrouverons quelquefois, à l'aide de Babrius, la trace d'imitations qui jusqu'ici nous avaient échappé. Ainsi Horace et Babrius, dans la fable de *la Grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf*, suivent tous deux une tradition un peu différente de celle que Phèdre et, après lui, La Fontaine ont consacrée¹. Bentley trouve Horace, ou plutôt ses copistes, fort impertinents pour avoir supposé qu'un renard se gorge de farine :

Forte per angustam tenuis *vulpecula* rimam
Repererat in cumeram *frumenti*, etc.

Et là-dessus il écrit une de ces spirituelles notes qu'il sait rendre amusantes comme des pamphlets littéraires. A coups de citations et d'autorités, il expulse le renard du panier où il s'est introduit, malgré les naturalistes, et met en sa place la *nitedula*, le mulot, notoirement connu pour mangeur de blé. M. Jacobs, ingénieux défenseur d'Horace et du renard de la fable, se sera réjoui d'apprendre que décidément l'apologue ésopeque, si bien résumé par Horace, a passé par les mains d'un poète fort habile, de Babrius, qui n'a pas craint de choquer la vraisemblance, en offrant à la glotonnerie du renard la *pain moisi* et la *viande* contenus dans la besace d'un berger².

Qui sait, au reste, si, de ces divers rapprochements avec les fabulistes latins, on ne pourra pas tirer des inductions nouvelles sur la manière dont les contes d'Ésope se sont transmis jusqu'à nous? Il y a sur ce point des indices curieux

¹ Babrius, fab. 28; Horace, *Sat.*, II, 3, v. 314-319; Phèdre, I, 24; La Fontaine, I, 3.

² Horace, *Epist.* I, 7, 29-34; Coray, fab. 158; Knoch, *Fr.* 19. Cf. Jacobs, *Lectiones Venusinæ*, p. 90 et suiv. (t. V de ses *Œuvres mêlées*), dissertation qui a été reproduite en français dans le *Journal général de l'Instruction publique* du 19 décembre 1855.

dans le choix des personnages ou des circonstances qui, chez ces trois poètes, servent à mettre en scène la même moralité. On suivra mieux un jour la trace de ces études poétiques sur l'apologue; à travers les plus belles époques de la littérature grecque, on distinguera des familles de fabulistes, ou des familles de manuscrits, comme on a fait pour les fables latines¹, et par plus d'un point se trouveront ainsi éclairées les origines de la littérature française; car on sait quel rôle a joué l'allégorie satirique dans les premiers essais littéraires de nos aïeux².

Mais l'intérêt tout historique de ces recherches ne doit pas nous faire illusion sur la valeur réelle des petits poèmes de Babrius et sur le talent du poète. Ces fables iambiques, même dégagées des interpolations évidentes ou seulement probables que renferme le manuscrit de Sainte-Laure, ne sont pas toutes des chefs-d'œuvre. Irréprochables peut-être pour le mètre, je les trouve quelquefois bizarres et peu décentes pour le choix du sujet ou pour l'expression. A cet égard, les fables les plus neuves ne sont pas les plus précieuses; sur dix, il y en a une charmante, *le Laboureur qui a perdu son hoyau*, et trois ou quatre³ que l'on sacrifierait sans regret. Parmi les autres, à côté des meilleures pièces, comme *les Oiseaux et le choucas* (même sujet que *le Geai paré des plumes du paon*), *le Corbeau et le renard*, *le Mulet*, et surtout *le Lion malade* (c'est-à-dire *le Lion, le renard et la biche*), long récit de cent vers, entremêlé de discours, et qui semble un épisode anticipé du fameux *Roman du Renard*; à côté de ces

¹ Voir, sur ce sujet, l'excellente notice de M. Fleutelot sur Phèdre, dans la collection de M. Nisard, et la dissertation récente de M. Tross.

² Voir le livre de M. Lenient, cité plus haut, p. 440.

³ Fables 48, *Mercurus et le chien*; 54, *l'Eunuque et le sacrificeur* (quoique M. Dübner en ait restitué le texte et le sens par une conjecture des plus heureuses); 116, *le Mari et l'adultère*; et pour cause de platitude: 61, *le Chasseur et le pêcheur*; 110, *le Chien et son maître*.

pièces excellentes, on en remarque certaines qui font peu d'honneur au bon goût de Babrius et qu'on eût volontiers laissées dans la prose de Planude; telles sont : *l'Enfant qui a mangé des entrailles d'une victime* (n° 34), *le Chameau* (n° 40), *le Cheval devenu vieux* (n° 29), *la Statue de Mercure* (n° 119). Je sais que l'esprit et la plaisanterie n'ont pas même mesure dans tous les siècles. Horace et, avec lui, la meilleure société de Rome s'amusaient aux quolibets grossiers de deux bouffons :

Prorsus jucunde cœnam produximus istam ¹,

Mais ce qui n'est nulle part un mérite, c'est la recherche, c'est l'obscurité du langage, c'est la subtilité des conclusions morales à la fin d'une fable. Or, quelquefois ces défauts tiennent si bien au fond des nouvelles fables, qu'il est difficile d'en absoudre l'auteur. Et certes, on pourrait, sans trop de hardiesse, trouver là aussi une raison de distinguer entre les fables du prétendu Babrius quelques pièces qui ne méritent pas de porter ce nom. Je proscrirais d'abord un conte licencieux, qui n'est pas même, à vrai dire, un apologue, puis certaines descriptions trop naïves, bien des fables dont la moralité obscure ou fausse se rattache pourtant d'une manière intime au récit qui les précède; je demanderais surtout s'il n'est pas singulier de trouver dans un recueil si court, à très-peu de distance l'une de l'autre, deux et même trois fables différentes, consacrées à la même idée morale? La grenouille qui veut devenir aussi grosse que le bœuf, le lézard qui veut devenir aussi long qu'un serpent, et le milan qui perd sa voix naturelle pour avoir voulu imiter celle du cheval ², sont-ce là trois jeux du même poète, ou les essais de trois poètes différents sur un seul thème? J'en dirais autant des deux apo-

¹ *Satire*, I, 5, v. 70.

² *Fables* 38, 41, 73.

legues, le *Chêne et le roseau*, le *Sapin et la ronce*¹, que je vois aboutir à une seule et même moralité.

La Fontaine a quelques exemples de ces redites, mais où nous sommes formellement avertis de son intention.

Jusqu'à plus ample informé, jusqu'à découverte nouvelle, ne vaut-il pas mieux réserver ces questions délicates et suspendre tout jugement absolu sur le caractère de Babrius? Ce qui est certain, c'est que nous passédons aujourd'hui la moitié d'un des anciens recueils de fables en vers sur lesquels les moines du moyen âge ont composé leurs froides paraphrases ou leurs informes abrégés. Le manuscrit, unique et incomplet de ce recueil, est d'ailleurs fort incorrect, et il faut le corriger, soit par une étude comparative des textes mêmes qu'il contient, soit par le rapprochement des rédactions en prose, soit au nom de la métrique ou de la grammaire, par des restitutions conjecturales. Voilà ce qu'a fait M. Boissonade, avec le savoir et la sagacité que nous lui connaissons. Tantôt, par de très-faciles changements, il répare les fautes du copiste, comme dans la fable XVIII (*Borée et le Soleil*), où de μάλλον, il fait μᾶλλον, une toison, une tunique², de ἄλλαν ou ἄλλην, ἄλειν, la chaleur; dans la fable XXXI (*la Belette et Vénus*, c'est-à-dire *la Belette changée en femme*), où de γάμου δὲ δαίτη δέδοτο, leçon inintelligible du manuscrit, il a tiré γάμου δὲ δαίτη λείτο, le festin de noces fut interrompu; dans la fable CXIX (*la Statue de Mercure*), où il restitue à la fois le mètre et le sens en remplaçant κενὴν par καινὴν³; tantôt il s'aide avec bonheur des leçons que lui offrait Suidas, où

¹ Fables 96, 64.

² Cf. fable 93, v. 7, où la même faute se retrouve, mais déjà corrigée à la marge du manuscrit.

³ La faute provenait de la confusion des deux sons ai et e, devenus identiques dans la prononciation du grec dès une époque fort ancienne. M. Bübner remplace de même et fort à propos εἰσλήται par εἰσλείται dans la fable 61, le *Démareux et le pêcheur*.

Babrius est si souvent cité ; mais, en pareil cas, il distingue avec soin les citations prises d'une autre rédaction que celle du manuscrit de Sainte-Laure. Souvent, enfin, il signale à de plus heureux, ou, comme il aime dire, à de plus habiles, les fautes qui ont résisté à tous ses efforts.

Malgré l'*errata* de la grande édition, malgré plusieurs corrections introduites par M. Boissonade dans le tirage à part du texte destiné à nos colléges, il restait encore bon nombre de passages corrompus où pouvait s'exercer l'esprit des philologues. Souvent admis aux confidences de l'éditeur de Babrius, M. Dübner lui avait suggéré plus d'une leçon nouvelle, accueillie avec cette bonne grâce que M. Boissonade met aux plus petites choses. Il a trouvé encore, sur la dernière recension de l'helléniste français, l'occasion de plusieurs conjectures ingénieuses. C'est ainsi que dans une très-courte mais très-agréable allégorie, *les Noces des dieux*, le mot *ἐνάστω*, au second vers, produisait un double embarras pour le sens et la métrique. En lisant *ἐνέσχάτω* (*κλήρω*), M. Dübner remédie au mal : « Les dieux prenaient femme, Polémos (le dieu de la guerre), *arrivant le dernier*, ne trouva plus à prendre que l'Injure, etc. » Dans la fable XLIX, il remplace utilement par *πταίη* le mot *πίπτη*, qui n'offrait pas, dans ce discours de la Fortune, un sens raisonnable. Dans la fable XII, il recompose, à l'aide de deux conjectures très-vraisemblables, les derniers vers de la morale, qui offraient une construction pénible et une idée obscure. Mais, en général, il prend pour ces corrections une liberté qu'on a besoin d'excuser par l'aveu qu'il en fait avec une entière franchise. Nous croyons même que, çà et là, il eût pu ranger parmi les jeux de sa critique telle correction présentée avec confiance comme à peu près certaine ou nécessaire. Par exemple, dans la première fable, le lion provoque l'homme à un combat singulier ; l'homme, armé de son arc, prie le lion de rester à distance, et décoche un trait qui lui traverse les flancs. Le lion s'enfuit, et comme

le renard lui conseille de retourner à l'attaque, il répond : « Quand le messenger qu'il envoie est si terrible, je vois bien ce qu'il doit être lui-même. » Au lieu de γηγώσκω, *je vois, je reconnais*, M. Dübner veut lire πιτρώσκων. Il me semble que c'est affaiblir l'opposition si énergique de αὐτός et ἀγγελος, l'homme lui-même et son messenger¹ ; d'ailleurs, M. Dübner ne remarque pas que le verbe γηγώσκω se retrouve plus haut dans les paroles de l'archer au lion : γνώση τί σοι ποιητόν ἐστιν. Prenons bien garde de donner trop d'esprit à Babrius. Dans la fable LXXIII, le texte dit : « Le milan avait une autre voix aiguë. » M. Dübner change ἄλλην en ἄλλοτε, ce qui améliore évidemment le sens ; mais ἔχει (imparfait de χέω) pour εἶχε me paraît moins sûr, malgré l'avantage qui en résulte pour le mètre. *Avoir une voix* n'est pas un gallicisme très-choquant dans un poète qui appelle ailleurs² la mer un *élément ennemi* (στοιχειῶν ἐχθρόν), et qui lui fait *prendre une voix de femme* (γυναικεῖν λαβοῦσα φωνήν). Beaucoup d'autres conjectures de M. Dübner corrigent sans effort des fautes de métrique plus ou moins graves transmises dans le manuscrit. Mais on peut dire que le travail de la critique n'est pas épuisé sur le texte de Babrius. Quelques glanes seront recueillies encore dans les grammairiens, quelques altérations de la copie de Sainte-Laure céderont à une étude plus attentive.

Par exemple, dans la fable 28, pourquoi n'avoir pas lu, au dernier vers, *πίοτητα, l'embonpoint*, au lieu de ποιότητα ou ποσότητα, termes vagues et abstraits qui vont mal au langage de la grenouille parlant d'un bœuf ? M. Boissonade et M. Boyer, dans leur traduction, se sont vus forcés, par les idées mêmes, de suivre un sens analogue (*vastitatem, grosseur*). Fable 108,

¹ Je remarque que cette opposition est conservée dans le quatrain d'Ignatius Magister, édit. Coray, p. 183.

² Fable 71, où l'on ne peut supposer aucune altération dans les mots que nous en avons cités.

v. 17, M. Dübner relève avec raison ἀλεῖτρον κάρφος (leçon de M. Boissonade), ou κάρφον (leçon du manuscrit). Il faut ici un terme spécial qui réponde à σαρὰς (σάρκων) et πίθοι (σύνου) qu'on lit dans le vers suivant. Ce mot ne serait-il pas tout simplement κάρφον pour κάρφα, *besace, sac*, employé plusieurs fois ailleurs par Babrius, notamment dans la fable 86 ?

Il nous reste maintenant à apprécier en quelques mots la traduction latine de Babrius par M. Boissonade.

A vrai dire, Babrius est, pour le fond, déjà traduit dans toutes les langues, car on ne compte guère qu'une dizaine de ses apologues dont le sujet soit aujourd'hui, complètement neuf pour nous¹. Mais ce qui est presque toujours neuf dans son livre, l'élégance, la précision expressive du style, la vivacité d'une mise en scène que seconde heureusement le mètre iambique, tout cela offrait au traducteur philologue et homme de goût bien des difficultés. Grotius eût peut-être osé les combattre en poète; plus modeste que Grotius et aussi trop pressé de livrer au public ces pages impatientement attendues, M. Boissonade se contente d'animer sa prose latine de toutes les grâces qui peuvent s'unir avec l'exactitude. Il ne craint pas, au besoin, de forger un mot utile pour traduire quelque vive épithète, ou de détourner légèrement une expression classique de son sens vulgaire pour l'appliquer à certaine finesse de langage, autrement intraduisible dans le poète grec. C'est ainsi que, dans la belle fable du *Lion malade*, le renard, qui amène traîtreusement la biche auprès du roi des animaux, reçoit chez Babrius l'épithète d'ἀγορεύς. Le traducteur latin a trouvé dans Sénèque le nom de ces hommes qui jouaient, aux élections de Rome, le rôle d'entremetteurs, *pararii*. Employé au féminin, *pararius* lui fournira fort à propos un équivalent du mot grec. Il faut bien connaître les ressources d'une langue pour suppléer ainsi à sa pauvreté par des in-

¹ Voir plus haut, p. 497, note 1.

ventions que ne réprouvent ni le bon goût ni la grammaire,

P.-S. Depuis que ces observations sont écrites, des publications nombreuses, quoique d'importance inégale, ont prouvé le zèle des philologues, pour ces nouveaux textes de Babrius, et l'intérêt qu'ils inspirent aux amateurs de la bonne littérature. A la traduction française en prose de M. Boyer (Paris, 1844) est venue se joindre une traduction en vers de M. Sardin (Paris, 1846). La seule année 1845 a vu paraître les éditions nouvelles du texte par M. C. Lachmann (Berlin, in-8, avec les autres fragments de la poésie choliambique, recueillis par A. Meineke); d'Orelli et Baiter (Zurich, in-16), et de Weise (Leipzig, in-16, dans la collection Tauchnitz); de M. Meyer (Paris, in-12, édition à l'usage des classes). M. Dübner a complété la petite édition de M. Boissonade par une *Brevis explicatio fabularum Babrii* (Paris, in-12) qui est un modèle de bon goût et de mesure. En 1849, M. L. Passerat a donné une édition de Babrius très-soignée et très-heureusement appropriée aux besoins de l'enseignement classique. Dans tous ces livres, sauf une exception regrettable, le mérite du premier éditeur, M. Boissonade, est reconnu avec autant de courtoisie et de justice par ceux mêmes qui ont le plus contribué à corriger le texte du fabuliste grec.

Tout récemment, on a pu croire un instant que l'espoir de recouvrer la fin du recueil apporté d'Orient par M. Minas allait se réaliser. M. G. Cornwall Lewis, qui avait donné, en 1846, à Oxford, une édition de ce recueil, en a publié un nouveau recueil de quatre-vingt-quinze fables¹, prétendues originaires d'un manuscrit dont M. Minas avait vendu la copie au *British Museum*. Mais une note de M. Dübner² a bientôt averti le public français que ces nouvelles fables étaient le

¹ *Babrii fabulæ Æsopææ*. E cod. ms. partem secundam nunc primum edidit G. Cornwall Lewis, London, 1859, in-8.

² Dans le *Journal général de l'Instruction publique*, du 15 février 1860.

produit d'une supercherie où l'helléniste anglais s'est laissé trop facilement surprendre¹.

Nous avons cru devoir à nos lecteurs ce complément aux observations précédentes. L'occasion serait bonne, si le temps nous le permettait, de reprendre ici les questions de critique et d'histoire que soulève l'origine des apologues si gracieusement traités en vers par Babrius. Quelques-unes de ces questions s'éclaircissent d'un jour nouveau par les publications récentes de M. Wagnier², de M. Benfey³ et de M. Stan. Julien⁴. Faute de pouvoir nous y arrêter aujourd'hui, nous aimons du moins à les recommander aux esprits curieux.

¹ Pour les dissertations publiées sur Babrius, consulter l'excellente bibliographie d'Engelmann, *Bibliotheca scriptorum classicorum* (7^e édit., 1858, p. 106), où je relèverai, toutefois, deux omissions et une erreur. M. Engelmann attribue à M. Boissonade la *Brevis explicatio* de 1845, dont M. Dübner est l'auteur et non pas l'éditeur; il n'a pas connu les *Remarques sur le texte de Babrius* par le docteur N. Piccolos (Paris, 1845), ni un article intéressant de M. F. D. [Dehèque], extrait de la *Gazette de l'Instruction publique* des 10 et 20 novembre 1844.

² *Essai sur les rapports qui existent entre les apologues de l'Inde et les apologues de la Grèce* (Extrait du tome XXV des Mémoires couronnés, etc., que publie l'Académie royale de Bruxelles).

³ *Pantschatantra. Fünf Bücher indischer Fabeln, Märcher und Erzählungen. Aus dem sanskrit übersetzt, mit Einleitung und Anmerkungen*, Leipzig, 1859, 2 vol. in-8, dont on peut rapprocher l'*Hitopadésa* ou l'*Instruction utile, Recueil d'apologues et de contes*, traduit du sanscrit, par E. Lancereau, Paris, 1855, in-12.

⁴ *Les Avadanas, contes et apologues indiens inconnus jusqu'à ce jour, suivis de fables, de poésies et de nouvelles chinoises*, Paris, 1859, 3 vol. in-12, recueil sur lequel un jeune orientaliste, M. Bréal, a publié d'ingénieuses observations dans la *Revue de l'Instruction publique* du 10 et du 17 mai 1860; voir aussi les articles de M. Ed. Laboulaye dans les *Débats* du 21 et du 26 juillet 1859.

SOUVENIR

DU BARON FERDINAND D'ECKSTEIN ¹.

Messieurs, les consolations suprêmes et les prières de l'Eglise sont assurément l'adieu qui convenait le mieux à l'âme toute chrétienne de celui dont nous déposons ici les restes. Et pourtant je ne me résigne pas à quitter cette tombe sans y jeter aussi les adieux de la terre, les regrets et les hommages de l'amitié.

Si mon cœur m'y engage, il faut aussi que votre deuil à tous, Messieurs, m'y autorise ; car, dans ce concours d'amis pieux et désolés, je suis un des derniers venus. Je n'ai connu que bien tard l'homme éminent dont nous pleurons la perte. Mais sa vieillesse avait conservé, sous les infirmités du corps, une telle vigueur d'intelligence, un si généreux besoin d'affection, qu'il me semble que je l'ai connu jeune. Il fallait si

¹ Ces paroles furent prononcées le 27 novembre 1861 sur la tombe du baron d'Eckstein. Celui à qui elles sont consacrées ne prit jamais soin de l'avenir, même pour ses idées et ses livres, ce qu'il avait de plus cher au monde après ses amis. Je crois remplir un devoir en contribuant ici, modestement et pour ma part de reconnaissance, à prolonger du moins le souvenir des services qu'il a rendus à la science. Pour plus de détails sur la vie de M. d'Eckstein, on pourra lire une notice publiée par M. Foisset dans le *Correspondant* du 25 janvier 1862 ; M. Henri Martin, le célèbre historien de la France, prépare en ce moment une exposition et une appréciation de ses vastes travaux.

peu de temps pour s'attacher à lui, pour désirer son amitié, si peu de temps pour l'obtenir, dès qu'on lui montrait un cœur honnête et un esprit curieux ; son âme s'épanchait avec une si riche abondance dans les entretiens intimes, qu'il m'a suffi, je crois, de quelques années, pour apprécier tout ce qu'elle avait de douces vertus, de fortes et hautes qualités.

Quelle éducation avait formé M. d'Eckstein, quels événements publics ou privés décidèrent sa tardive mais ardente vocation pour les études historiques ? nous le savons trop peu. Nous savons seulement que son ardeur répara bien vite le temps perdu dans l'agitation des affaires, et le plaça, comme d'un bond, au milieu du domaine de la science qu'il devait sonder sur tant de points avec un courage infatigable, une sagacité fougueuse et obstinée. Les plus érudits d'entre vous, Messieurs, ont admiré l'étendue et la variété de cette érudition qui s'appuyait sur la connaissance de tant de langues, s'éclairait des lumières d'une vive pénétration, et s'animait de la chaleur d'une passion souvent éloquente. M. d'Eckstein était un de ces esprits pour lesquels il n'y a pas de petits problèmes. Étudier l'histoire, c'était, pour lui, étudier l'humanité entière, dans tous les temps, dans tous les lieux, sous toutes ses formes ; c'était poursuivre les plus secrets rapports des races humaines, de leurs mœurs, de leurs institutions religieuses, politiques et civiles ; c'était rattacher tout cela aux mystères de nos origines comme à ceux de notre avenir. Que sa vigoureuse intelligence se soit souvent heurtée d'un effort stérile contre des obstacles que nulle intelligence ne saurait surmonter, que sa hardiesse ait quelquefois devancé l'heure des conclusions légitimes, on ne saurait le nier. Néanmoins, dans l'œuvre un peu confuse de cette longue vie, dans ces mémoires, dans ces chapitres épars d'un livre qui ne fut jamais écrit, dans ces milles feuilles jetées à tous les vents de la publicité, une sève puissante circule, et l'éclair

jaillit à chaque instant parmi les nuages. On s'y inspire, alors même qu'on n'y peut saisir la vérité démontrée selon les lois d'une critique sévère.

Plus originales encore, s'il est possible, la parole et la conversation de M. d'Eckstein étaient aussi plus instructives, surtout quand il voulait bien se laisser un peu diriger par quelque auditeur sympathique, mais plus maître de soi que ne l'était le fougueux penseur. Si le sort lui eût permis d'avoir un salon (et Dieu sait dans quel sens sérieux nous prononçons ce mot en parlant d'un tel homme!), s'il eût pu réunir fréquemment autour de lui, comme il l'eût tant désiré, des hommes jeunes et capables de recueillir ses pensées, de suivre ses indications fécondes, de développer méthodiquement ses leçons par des recherches personnelles, on ne saurait calculer la portée de l'influence qu'il eût ainsi exercée sur le progrès des sciences historiques. Même accidentelle, même contrariée par maint caprice de la fortune, cette influence fut encore considérable, et cela surtout grâce au noble et touchant libéralisme qu'il apportait dans les relations de la vie, admettant toutes les diversités sincères de doctrine et ne demandant à ses adversaires mêmes, pour les estimer, que la bonne foi et l'amour du vrai. Qui dira jamais dignement combien d'idées ingénieuses et profondes ont rayonné de ce foyer sur presque toutes les branches de la critique et de l'érudition contemporaines ?

Chose plus touchante peut-être et que, moins que personne, j'ai le droit d'oublier, ce vieillard si savant et si éloquent était aussi le plus tendre ami de la jeunesse et de l'enfance. Sa bonne grâce animait un cercle de famille, aussi bien que sa haute raison illuminait une réunion de philosophes et de théologiens. Ces contrastes d'une riche nature, où les vertus mêmes semblaient se heurter plutôt que s'unir, donnaient à sa personne je ne sais quoi d'étrange où le monde s'est parfois mépris, au premier abord ; mais ils atti-

raient bien vite et fixaient l'affection par le durable empire qu'exercera toujours le génie original joint à la franchise et à la bonté. Nul n'aura eu le bonheur et l'honneur de cultiver cette familiarité précieuse sans en garder un souvenir ineffaçable, et j'ajoute, plein de reconnaissance ; car c'est un grand et salutaire exemple que celui d'une belle intelligence toujours ardente à chercher la vérité, d'un cœur toujours ferme à la défendre, mais non moins prodigue pour cela de charité, d'amitié délicate et de chaleureux dévouement.

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES.

A.

- Abélard, 239.
Acteurs (Les) dans l'antiquité, 409 et suiv.
Actrices (Les) sur le théâtre de Rome, 413.
Adelphes (Les) de Ménandre, 255.
Aèdes, 97, 107.
Agathon, 31, 252.
Aignan, traducteur de l'*Iliade*, 205.
Alceste (L') d'Euripide, 428.
Alciphron, 263.
Alexandre le Grand (La légende d'), 344 et suiv., 455, 469; élève d'Aristote, 445 et suiv.
Alexandrie (Musée et bibliothèque d'), 40, 131.
Allégories homériques, 147.
Alphésibée (L') de Chérémon, 248, 250.
Anacoluthes dans les premiers prosateurs grecs, 287.
Anaxagoras, considéré comme prosateur, 299, 300, 304, 305 et suiv.
Anaximène de Lampsaque, 546.
Andocide, 359.
Ane (Le nom de l'), dans l'*Iliade*, 199.
Anse de Villoison (D'), 51, 77 et 129 note, 130, 144.
Anthologie grecque, 13, 146.
Antimaque, 29.
Antiphon, 32, 35, 297, 298, 367, 371.
Aphthonius, 393 et suiv.
Apollonide ou Apollonius, 321 (note).
Apollonius Dyscole, grammairien, 27, 212 (note), 329 (note).
Apollonius de Rhodes, 102, 130, 133, 134, 136, 163.
Apollonius de Tyane, 483.
Apologies de Socrate, 386.
Arabes (Les), dans Babrius, 498.
Archiloque, 232.
Aristarque, 88, 126 et suiv.
Aristarque le jeune, 141 (note).
Aristobule, 346.
Aristonicus, 146, 150.
Aristophane le poète, 365, 367, 435 et suiv.
Aristophane le grammairien, 88, 129, 138, 145, 163.
Aristote, 33 et suiv., 56, 126, 127, 261, 270, 308 et suiv., 362, 365, 367, 378 et suiv., 414 et suiv., 448 et suiv.
Arméniens (Traducteurs) des auteurs grecs, 453.
Arrien, 27, 347 (note), 349.
Aclépius, disciple d'Hermès, 225.
Aspasie, 438, 439.
Athénée, 127 (note), 139 (note), 146, 155 (note), 161, 252, 287, 346, 363.
Athènes, aux quinzième, seizième et dix-septième siècles, 59 et suiv.
Atticisme et langue attique, 24, 27, 396, 397, 439, 485.
Atticus le philosophe, 27.
Aubignac (L'abbé d'), 75, 80 et suiv.
Auguste (Siècle d'), 461 et suiv.
Augustin (Saint), 223, 330; jugement sur la torture, 382; sur la comédie, 442.
Avianus le fabuliste, 499.
Avocat (Profession d'), 338 et suiv.

B.

- Babin (Le père), 60, 61.
Babrius (Fables de), 13, 487 et suiv.
Bardes, 106.
Baresté, traducteur d'Homère, 216.
Barthélémy (L'abbé), 53, 64, 65, 356.

Basile (Saint), 18, 153, 378.
 Benoit (Ch.), sur la comédie de Mé-
 mandre (note), 256, 258.
Bergers (Les) d'Euripide, 249.
 Bible (La), inconnue aux Grecs des
 siècles classiques, 40.
 Bignan, traducteur d'Homère, 83
 (note), 206.
 Bion, 162, 263.
 Bitaubé, traducteur d'Homère, 199,
 209, 211.
 Boileau, 61, 63 (note), 81, 140, 187,
 266.
 Boissonade (J.-F.), 1-15, 44, 86 (note),
 142 (note), 202, 229, 489 et suiv.
 Boitel (Claude), traducteur de l'*O-*
dyssee, 189 et suiv.
 Boivin (Apologue d'Homère), 203.
 Bossuet, 58, 343.
Bouclier (Le) d'Achille, 153.
 Bouchaud, 88 et 89 (note).
 Brumoy (Le père), 64.
 Bryant, 82 (note).
 Buffon, 308 et suiv., 313.
Bulalion (Le), de Timocles, 248, 252,
 255.

C.

Callimaque, 134.
 Callisthène, historien d'Alexandre le
 Grand, 342, 346.
 Canons (Les) des poètes, attribués à
 Aristarque, 140.
 Caton (Dionysius), 230 (note), 239.
 Cécilius, rhéteur sicilien, 321 (note).
 Certon (Salomon), traducteur d'Ho-
 mère, 180, 189.
 Chansons de gestes, 105.
 Charon de Lampsaque, 287.
 Charondas, 302.
 Châteaubriand, 4, 12, 83 (note),
 85 (note).
 Chénier (André), 76 (note).
 Chénier (M.-J.), 83 (note).
 Chrie, exercices oratoires, 393.
 Chrysispe, 143.
 Cicéron, 26, 126, 127, 154, 208, 255,
 299 (note), 300, 308, 328, 356, 361,
 369, 375, 465.
 Civils (Plaidoyers), 358 et suiv.
 Clément d'Alexandrie, 136 (note), 153
 (note), 220.
 Clepsydre (La), dans les tribunaux
 d'Athènes, 369, 370.

Clitarque, 346.
 Comédie grecque, 30 et 31, 248, 254,
 435 et suiv.
 Constant (Benjamin), 72 (note), 83,
 156.
 Contradictions dans l'*Iliade*, 149; dans
 les orateurs, 369.
 Cordier de Launay, traducteur d'Ho-
 mère, 200, 209.
 Cotel (Antoine de), traducteur de l'*I-*
liade, 179.
 Cougny (E.), éditeur de quelques pa-
 ges d'un rhéteur grec, 393.
 Courier (P.-L.), 3, 15, 166, 168, 278.
 Crates de Mallos, 129, 142 et suiv.
 Cratippus, 335 (note).
 Critique (La), chez les Alexandrins, 142
 et suiv.; en matière de littérature
 grecque, 51 et suiv.; appliquée aux
 questions d'authenticité, 525.
Cyela épique (Le), 51, 88, 98 et 99;
 — carlovingien (Le), 112.
Cyclope (Le), divers poèmes sous ce
 titre, 248, 249, 250.

D.

Dacier (M^{me}), 63, 135, 145 (note), 148
 et 149, 156 (note), 194, 208.
 Dante Alighieri, 120, 121.
 Daphnis (Le berger), 242.
 Darès le Phrygien, 170, 171.
 Daillé (L'abbé), 187 et note.
 Démétrius de Phalère, 132.
 Démétrius le rhéteur, 279, 286.
 Démocrite, 37, 300, 302, 321.
 Démosthène, 9, 25, 283, 354, 366 et
 suiv., 375 et suiv.
 Denys d'Halicarnasse, 117, 196, 224
 (note), 286, 291 (note), 326, 361,
 363, 365, 375.
 Denys le Thrace, 141.
Dernier homme (Le), poème de Grain-
 ville, 124.
Détaliens (Les) d'Aristophane, 259.
 Dialecte commun (Le), 26, 469.
 Dialogue (Le) philosophique, 32.
 Dictys de Crète, 170, 171.
 Didyme, 140.
 Dioclétien (Edit du *maximum*), 366.
 Diodora de Sicile, 30, 139, 246, 321.
 Dion Chrysostome, 27, 74, 82, 145
 (note), 263.
 Dionysiaques (Artistes), 415 et suiv.

Bébrems, traducteur de l'*Ilade*, 200 et 201, 204, 205.
Dorien (Le dialecte), 21 et 22.
Doxopatris, commentateur d'Aphthonius, 395.
Dübner (F.), sur les fragments des orateurs romains, 399; sur Babrius, 494 et suiv.
Dugas-Montbel, traducteur d'Homère, 75 (note), 83, 167, 189, 215.
Du Souhait, traducteur de l'*Ilade*, 186 et suiv., 199.
Dussault, 82 (note), 209, 210.

E.

Écriture (Usage de l') au temps d'Homère, 150.
Électre (L') d'Euripide, 249.
Elien le sophiste, 265.
Elinand le ménétrier, 352, 353.
Empédocle, 32, 300, 301.
Empereurs romains (Discours des), 405; leurs édités sur les acteurs, 421 et suiv.
Endymion (L') d'Alcæus, 248.
Énéide (L'), 112 et suiv.
Ennius (Les *Annales* d'), 117, 264.
Eolien (Le dialecte), 22.
Ephippus, 346.
Epicharme, 258.
Épictète (Le *Manuel* d'), 239.
Épique (Des conditions du poème), 110 et suiv.
Epistolographe (L') ou secrétaire des Ptolémées, 132.
Épopée (*La divine*) de Soumet, 124.
Eratosthène, 39, 148, 326, 346.
Éschyle l'orateur, 284, 356, 357, 367.
Esopus, historien, 342, 350.
Ethicus Hister, 350.
Eunomius de Locres, 227.
Euripide, 312, 426 et suiv.
Événus, 233.
Évhémère, 148.

F.

Fauriel, 93 (note); 95, 211, 212, 245.
Favorinus, 367.
Femmes (Les) dans la famille athénienne, 373, 435 et suiv.
Fénelon, 62, 115, 209, 210, 211, 352, 356.

Flaxman (Illustrations d'Homère par), 218 (note).
Fléchier, jugement sur Ménandre, 443.
Fleury (Cl.), sur la torture, 383; Cf. 393 (note).
Foix (De), traducteur d'Hermès Trismégiste, 219 (note).
Fraguier (L'abbé), 242.
Franciade (*La*) de Ronsard, 123.
Fréret, 21, 72 (note).

G.

Galanos (Démétrios), 229 (note).
Galien, 22; juge de Ménandre, 442 (note), 489.
Garnier (Ad.), 233 (note), 265.
Geier (R.), sur Aristote considéré comme précepteur d'Alexandre, 447 et suiv.
Genres (Division des) littéraires, 23, 24, 231.
Giguet, traducteur d'Homère, 216.
Gin, traducteur d'Homère, 201, 209.
Gnomiques (Philosophes et poètes), 229 et suiv.
Gnomon (Le), 303 (note).
Gorgias, 298.
Goujet (L'abbé), 262 (note).
Grellet-Dumazeau (Le Barreau romain), 358 et 359 (note), 366 (note).
Gualterus, 350.
Guignes (De), 317 (note).

H.

Harangues historiques, 385 et suiv.
Havet (Ernest), 83 (note), 362, 377, 459.
Hécate de Millet, 286, 289.
Hellènes (Les), 49, 71.
Henriade (*La*) de Voltaire, 123.
Héraclide de Pont, 37.
Héraclite, 32, 300.
Hérennius (*Rhétorique* à), 405.
Hermès Trismégiste (ouvrages attribués à), 218 et suiv.
Hermogène, 27, 253, 266, 279.
Hérodote, 30, 185, 268, 318, 326.
Héroïques (Mœurs et langue), 168.
Hésiode, 72, 73, 90, 110, 230.

Hipponax, 232.
 Histoire ; sens primitif de ce mot, 24, 318.
 Homère (Idées sur), 75, 96, 108, 170, 230, etc.
 Homère le tragique, 137.
 Homérides (Les), 23, 107.
 Horoscope (L'), prêtre égyptien, 220.
 Hypéride, 356, 359, 360, 364, 375, 408.

I.

Idylle, 243.
Iles (Les) d'Aristophane, 251.
Iliade (L') comparée à une fable d'Esoppe, 63.
 Indiens (L'histoire chez les), 327.
 Inscriptions, citées 276, 402, 403, 404, 417 et suiv., 434.
 Interpolations dans Homère, 88 ; dans Moschus, 259 (note) ; dans Babrius, 492 et suiv.
Ion (L') de Platon, 8 (note).
 Ionien (Le dialecte), 22.
Irréussite, mot de Vauvenargues, 295 (note).
 Isée, 365, 366, 372.
 Isocrate, 159, 233, 356, 363, 376.

J.

Jamyn, traducteur de *l'Iliade*, 176, 180, 188, 193 et 194.
Jérusalem (La) du Tasse, 119.
 Journal de Rome, 405, 470.
 Juifs (Les), 132, 471.

K.

Kalevala (Le), épopée finlandaise, 105.
 Klopstock (La *Messiede* de), 120.

L.

Labiénu, 400.
 Laborde (Léon de), 59.
Laboueurs (Les) d'Aristophane, 248, 251.

Laboureur (Le) de Ménandre, 248, 256.

La Bruyère, 211, 422.
 La Harpe, 273.
Lai de Narcisse (Le), 353.
 Lamartine, 76 (note), 124.
 Lambert *à Cors*, 350, 351.
 La Motte, traducteur d'Homère, 75, 194 et suiv., 203.
 La Rochefoucauld (*Maximes* de), 241.
 La Valterie, traducteur d'Homère, 192, 193 et 194, 199, 209.
 Le Bossu, traité du *Poème épique*, 63, 111, 116.
 Le Brun, traducteur d'Homère, 199, 211.
 Le Brun (P.-A.), imitateur d'Homère, 215.
 Le Clerc (J.-Vict.), 80 (note), 241, 407.
 Légendaire (La poésie), 340 et suiv., 455.
 Léon l'Africain, 348.
 Letronne, 86 (note), 133 (note), 160 (note), 166.
 Lettres apocryphes, 450, 451, 455.
 Libanius, 28, 366.
 Lieux communs dans les orateurs, 385.
Linus (Le), chanson des laboureurs, 245.
Linus (Le) d'Achæus, 248.
 Littré (E.), Essai de traduction de *l'Iliade*, 169.
Lityrsès (Le), chant bucolique, 245 (note), 246.
 Livres (Les) dans l'ancienne Grèce, 277.
 Logographes (Les) ou historiens, 285 ; écrivains de discours, 297 (note), 367.
 Lois (Les) de Zaleucus et de Charondas, 284.
 Longévitè des poètes et des artistes grecs, 429.
 Longin, 61, 127, 162, 267, 268, 287.
 Lucien et Voltaire, 473 et suiv.
 Lucrèce (Le poète), 52, 117, 302 (note).
 Lycidas de Crète, 259 (note).
 Lycophon, 39, 133, 143.
 Lycurgue le législateur, 102.
 Lycurgue l'orateur, 361 (note), 367.
 Lysias, 356, 359, 363, 371.

M.

Macédonien (Le dialecte), 25.

Macédoniens (Politique des rois), 449.
 Manéthon, cité par Eusèbe, 219.
 Méléagre, 263.
 Ménandre, 31, 255, 256, 442 et suiv.
 Mensonge (Le) historique, 321 ; oratoire, 378.
 Métellus Numidicus, 400.
 Métrodore de Scepsis, 321 (note).
 Meyer (H.), éditeur des Fragments des orateurs romains, 398 et suiv.
 Milton, 120 et suiv.
 Mimes de Sophron, 258, 259.
 Mimnerme, 232, 235.
 Minoïde Minas, 13, 52, 488.
 Mœurs oratoires, 377.
 Moïse de Chorène, 348.
 Moissonneurs (Les) d'Euripide, 248.
 Montaigne, 58, 76, 165.
 Moralité du théâtre, 423.
 Moschus, 162, 263.
 Müller (Ott.), 89, 260 (note).
 Musurus (Interpolation attribuée à), 259 (note).
 Myro ou Mæro, femme poète, 137.

N.

Nausicaa, dans l'*Odyssee*, 152.
 Nectanébo (Le magicien), 349.
 Nicéphore Grégoras, 321, 322.
Niebelungen (Les), 93 (note), 101, 104.
 Nointel (Ambassade de M. de), en Orient, 62.

O.

Obèle, signe de critique, 154.
Odyssee (L'), d'Homère, 72, 110, 164, 179, 245.
Œnée (L'), de Chérémon, 248, 251.
Œuvres et Jours (Les) d'Hésiode, 246, 247.
 Olympias, mère d'Alexandre, 349, 455.
 Onésicrite d'Égine, 346, 347.
 Oraisons funèbres (Trois) sur le même sujet, 387.
 Orateurs romains inconnus ou peu connus, 402 et suiv.
 Orose (Paul), 338.
 Ovide, 117, 256.

P.

Pairs (Les douze) d'Alexandre, 352.
Paix (La) d'Aristophane, 251.
 Panyasis, 29.
 Papyrus (Les) de Turin, de Paris et de Londres, 52 ; — (Exportation du), 142 ; Cf., 276, 277.
Paradis perdu (Le), de Milton, 121 et suiv.
 Parodies, dans Théognis, 234.
 Parménide, 32, 231, 300 et suiv.
 Paros (La *Chronique* de), 72 et 73 (note).
 Pascal, 502, 308.
 Passiénus (divers orateurs de ce nom), 401.
 Paulus de Mysie, critique, 384.
Pergamena (Charta), 142.
 Philippe de Macédoine, 449 et suiv.
 Plutarque, cité 271 ; juge de Ménandre, 442.
 Pastorale (La poésie), 242 et suiv.
 Patin (M.), 66 (note), 243 (note), 249, 250.
 Payne Knight, éditeur d'Homère, 94.
Paysan (Le) et *le Berger*, d'Antiphane, etc., 243, 253.
 Pelasges (Les), 70.
 Peletier du Mans, traducteur d'Homère, 174, 175, 176, 179 et 180.
 Pellisson, jugement sur le style d'Aristote, 308.
 Périclès, 299.
 Perrault (Ch.), 75.
 Perrot d'Abiancourt, 192.
 Personneaux (E.), traducteur d'Homère, 189.
 Phaléas de Chalcédoine, 56 et suiv.
 Phèdre le fabuliste, 497.
Phéniciennes (Les), ou lettres de l'alphabet grec, 282 (note).
 Phidias, mentionné dans un livre d'Hermès, 227.
 Philémon, 257.
 Philéas de Cos, 259 (note).
 Philolaüs, 92 ; considéré comme prosateur, 300, 303.
 Philon le juif, 471.
 Philosophie de l'histoire chez les anciens, 338.
 Phocylide, 230, 232, 233, 238.
 Phryné, défendue par Hypéride, 364.
 Pibrac (Les *Quatrains* de), 229 (note), 240, 241.
 Pindare, 22, 31.

- Pindarus ou Pindarus, abrégiateur d'Homère, 170.
 Pisistrate (Travail de) sur les poèmes homériques, 39, 78, 101, 102, 154-157.
 Planude, 240.
 Platon, 56, 69, 127, 157, 270, 222, 223, 226, 227, 274, 299, 308.
 Plaine l'Ancien, 74 (note), 277, 454, 455.
 Plaine le Jeune, 47.
Ploctum (Le) de Ménandre, 235.
 Plutarque, 9, 109, 153, 222, 231, 232, 233, 237; cité, 273, 330, 347, 366, 431.
 — (Le faux), 98, 156 (note), 364, 442.
Plutus (Le) d'Aristophane, 31, 257.
Poétique (La) dans les tragédies grecques, 432.
Poétique (La) d'Aristote, 57 et suiv., 64-155.
Poétique, double sens de cet adjectif, 557.
Politique (La) d'Aristote, 34 et suiv., 55, 523, 336.
 Polybe, 20, 27, 30, 321, 346.
Pœmandrès (Le), 221, 224, 225, 226.
 Ponsard (F.), traducteur d'Homère, 202 (note), 207 et 208.
 Pope, 63 (note), 106, 202, 208.
 Porphyre, 227.
 Porphyron, 159 (note).
Pot à l'eau (Le) de Gratinus, 253.
 Praxiphane, 321 (note).
Prælius (Editions du de), 344 (note).
Progymnasinata d'Hermogène et autres rhéteurs, 391 et suiv.
 Propriété (La) littéraire dans l'antiquité, 306.
 Prose (Origines de la), 23, 269 et suiv.
 Ptolémée d'Ascalon, 146.
 Ptolémée Evergète, 160.
 Ptolémée Philadelphie, 132.
 Ptolémée Philémétor, 160.
 Ptolémée Physcon, 161, 162.
 Publius Syrus, 238.
 Pylémène (dans l'*Iliade*), 149.
Pyrrhus (Le) de Philémon, 254.
 Pythagore, 69, 222, 223, 226.
- Q.**
- Quilichinus, poète latin, 330.
 Quinet (E.), 83 (note), 344.
 Quinte-Curce, 354.
 Quintilien, 126, 140, 165, 302, 306, 321 (note), 330 (note), 331 (note), 375, 450.
- R.**
- Rabelais (Opinion de) sur Homère, 172.
 Radulphe de Saint-Alban, 350.
 Ramayana (Rédactions diverses du), 41.
Ravaudeuse (La) d'Anaxandride, 253.
 Regnier-Desmarais, traducteur d'Homère, 204.
Renard (Le Roman du), 106.
Républiques d'Aristote (Les), 327, 328.
 Rhapsodes (Les), 87, 92, 107.
Rhétorique (La) d'Aristote, 362; et d'Hermogène, 389 et suiv.
Rhétorique (La) à *Alexandre*, 362.
 Rigault (Hipp.), 95 (note), 202.
 Rituel (Le) funéraire des anciens Egyptiens, 227.
 Rochefort, traducteur d'Homère, 200, 204, 205.
 Roland (Chanson de), 113, 168.
 Rollin, 356.
 Romains et Grecs, rapprochés, 57 et suiv., 462 et suiv.
Roman (Le) d'*Alexandre*, 345 (note).
 Ronsard, 175, 176, 177, 178 (note), 265.
 Rougé (Ehm. de), 227 (note), 275 (note), 281.
 Rousseau (J.-J.), opinion sur Homère, 75.
 Ruhnken (David), 87, 133 (note).
- S.**
- Sages (Les sept) de la Grèce, 230, 233.
 Sainte-Béuve, 183 (note), 202, 267, 344.
 Sainte-Croix, 82 (note), 346 (note), 348 (note), 349, 354.
 Sais (Les prêtres de), 221.
 Salel, (Hugues), traducteur d'Homère, 155 (note), 173, 174, 175 et suiv., 185 et 186, 198.
 Sallat (P.), traducteur d'Hérodote, 160; cité 292.
 Samxon (J.), traducteur de l'*Iliade*, 170, 171 (note), 173.
 Satan, dans l'épique de Milton, 121.
 Saxo Grammaticus, 342.

- Scaldes (Les) islandais et scandinaves, 106.
 Scaliger, 74, 240.
 Scholiaste (Le) de Venise, 77 (note), 78 (note), 201.
 Séleucus le critique, 219.
 Sénèque le rhéteur, 156; — la philosphie, 208.
 Sentiment (Le) en matière de critique, 100, 102.
 Septante (Version des), 132.
 Serment (Diverses formules de), 280 et suiv.
 Servius, 260 (note).
 Sévigné (M^{me} de), 63, 111.
 Seyssel (Cl. de), traducteur de Thucydide, 166.
 Solin l'historiographe, 350.
 Solon, 69, 101, 102, 221, 230 et suiv., 302.
 Sotérichus le poète, 340.
 Stace le grammairien, 135.
 Staël (M^{me} de), 211 (note), 439 (note).
 Stésichore, 22, 242, 258.
 Stiévenart, traducteur d'Homère, 215.
 Slobée (Anthologie de), 254, 283, 284, 503.
 Strabon, 72 (note), 271, 347.
 Stratonius, musicien, 139.
 Suétone, 143 et 144 (note).
 Suidas, 138 (note), 159, 222.
 Syllés (Le) d'Euripide, 248, 249.
 Synésias, 13 (note), 258.
- T.
- Tacite, cité par Paul Orose, 325 (note), 331.
 Tasse (Le), 118, 119.
 Tattien, 158 (note).
 Télémaque (Le style du), 210; Cf. 12.
 Terrasson, critique de M^{me} Dacier, 202.
 Théâtre grec, 436.
 Théâtre français au moyen âge, 440.
 Théocrite, 134, 159, 162, 242, 243, 258; imitateur des mimes de Sophron, 258 et 259, 261 et suiv.
 Théodecte, 252.
 Théodore de Gadare, 321 (note).
 Théodore Prodrome et Lucien, 475 (note).
 Théognis, 230, 231 et suiv., 302.
 Théoponie (La) d'Hésiode, 317.
 Théophraste, expliqué, 415 (note); 439.
- Théopompe, 326 (note).
 Théroulde le poète, 169.
 Thésée (Le) d'Euripide, 252.
 Theuth (Le dieu), inventeur de l'écriture, 274; Cf., 219.
 Thjerry (Aug.), 325 (note), 333.
 Thomas de Kent, 351.
 Thrasymaque, 32.
 Thucydide, 30, 59, 165, 291, 319.
 Timon, le sillographe, 31, 267 (note).
 Timothée, le poète, 22.
 Tisias, 367.
 Tite-Live, 117, 325, 531.
 Torture (La), appliquée aux esclaves, 381 et suiv.
 Tourel (J.), jugement sur la torture, 383.
 Tradition (La) en littérature, 263.
 Traductions d'Hérodote et de Thucydide, 166; d'Homère, 164 et suiv.; de Babrius, 306; — arméniennes, 453.
 Traité de paix (Le) entre les Hérécens et les Eliséens, 280 et 281.
 Trismégiste, voyez Hermès.
 Trogue-Pompée, 334.
- V.
- Valérius (Julius), 340, 348.
 Varron, 20, 143, 144.
 Vasquez de Lucène, 353.
 Védas (Les), 21, 244.
 Vénétais (Jean de), 353.
 Verbe (Le), dans la philosophie hermétique, 225.
 Vers dorés (Les) de Pythagore, 238.
 Vico (Opinion de) sur Homère, 75, 94, 108, 343.
 Villemain (A.-F.), 13, 52, 83, 93, 167, 473, 487.
 Virgile, 115-118, 255, 256, 264, 265.
 Voltaire (Opinions de), 63 (note), 111, 188, 195-197, 204, 208, 240, 273, 332, 343; — et Lucien, 473 et suiv.
 Vulci, ville étrusque, 54.
- W.
- Welcker (Th.), 88, 89.
 Wolf (F.-A.), 7, 51, 64, 75 (note), 78 et suiv., 130, 147.
 Wood (R.), 75.

X:

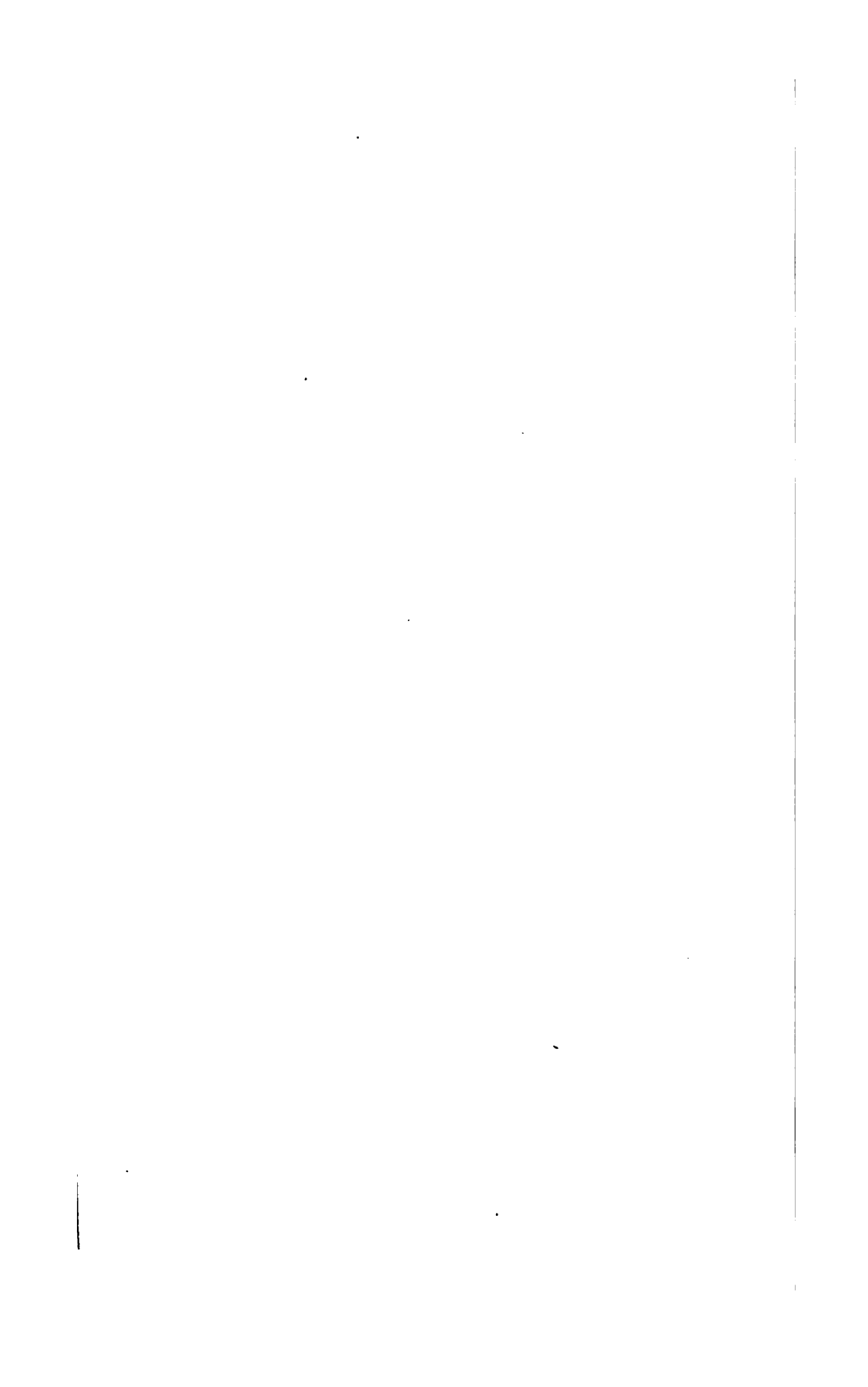
Xanthus de Lydie, 286.
 Xénon, 156, 158.
 Xénophanes, 31, 157, 231, 233, 238,
 300, 569.
 Xénophon, 386, 446.

Z.

Zaleucus, 302.
 Zénodote, 129, 145, 149; critiques
 d'Homère, 152, 153.
 Zoïle, 152, 158.
 Zonaras 341.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.







1

2

3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

Rel' SM

4/00



